



HAL
open science

L'énoncé averbal en allemand et en kabyle (berbère)

Saïd Bouzidi

► **To cite this version:**

Saïd Bouzidi. L'énoncé averbal en allemand et en kabyle (berbère). Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité, 2015. Français. NNT : 2015USPCA083 . tel-01522880

HAL Id: tel-01522880

<https://theses.hal.science/tel-01522880v1>

Submitted on 15 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ PARIS 3 – Sorbonne Nouvelle

ED 514 - EDEAGE - Études Anglophones, Germanophones et Européennes

DOCTORAT D'ÉTUDES GERMANIQUES

Saïd BOUZIDI

L'énoncé averbal en allemand et en kabyle (berbère)

Présentée et soutenue publiquement le 10/ 07/ 2015

Devant un jury composé de :

Mme le Professeur Irmtraud BEHR (Directrice), Professeur de linguistique allemande,
Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle

Mme Amina METTOUCHI (Co-directrice), Directrice d'études à l'École Pratique des Hautes
Études, IVe Section, Paris

M. le Professeur Hervé QUINTIN (Pré-rapporteur), Professeur de linguistique allemande
émérite, Université de Nantes

M. le Professeur Günter SCHMALE (Pré-rapporteur), Professeur de linguistique allemande,
Université de Lorraine

M. le Professeur Thierry GALLEPE (Examineur), Professeur de linguistique allemande,
Université de Bordeaux

M. le Professeur Kamal NAÏT-ZERRAD (Examineur), Professeur de linguistique berbère,
Institut des Langues et Cultures Orientales – INALCO, Paris

Résumé en français

Cette étude compare le fonctionnement de l'énoncé averbal (EAV) en kabyle et en allemand, en prenant comme cadre théorique la triade sémantico-logique établie par Zemb (1978), i. e. le thème (ce dont on parle), le rhème (ce qu'on en dit) et le phème (lieu d'articulation de la modalisation et de la négation) appliquée par Behr et Quintin (1996) et Behr (2013) à la catégorisation des EAV de l'allemand. Nous postulons que chaque langue dispose de moyens morphosyntaxiques, contextuelles et situationnelles contribuant à la réalisation d'EAV et que ces moyens sont plus étendus en kabyle. Nous supposons qu'il existe des structures sémantico-logiques uniques qui pourraient s'exprimer à travers des structures morphosyntaxiques variées. Nous supposons enfin que les EAV réalisent toutes les modalités, disposent de moyens morphologiques et/ ou contextuels permettant de les localiser dans le cadre temporel. Parmi les résultats, nous avons constaté que les EAV sont plus fréquents en kabyle grâce aux structures prédicatives grammaticalisées, sauf l'EAV représentant une continuité syntaxique avec le segment de gauche dont la fréquence en allemand est due au *scrambling*. Au niveau syntaxique, la pré-/postposition du thème par rapport au rhème obéit à des contraintes liées à la langue, i. e. l'état du nom en kabyle et la définitude du GN en allemand ; des contraintes propres à l'EAV se manifestent dans la prédilection pour l'ordre rhème-thème en allemand. Les EAV expriment toutes les modalités, ils sont situés dans le temps par les circonstants, certains démonstratifs ou le contexte, et les nominalisations en tant que rhème existentiel expriment l'aspectualité téléique et atélique.

Mots-clé en français : énoncé averbal, kabyle, allemand, linguistique contrastive, structure sémantico-logique, structure morphosyntaxique, structure intonative, prédication averbale

Titre en anglais: Non-verbal utterance in German and Kabyle (Berber)

Abstract

The study compares the functioning of non-verbal utterances in German and Kabyle (Berber) using the Zemb's (1978) semantico-logical triad as a theoretical framework, i.e. the theme (what is being talked about), the rheme (what is said about the theme) and the phème (place of articulation of modalisation and negation), applied by Behr and Quintin (1996) and Behr (2013) to categorisation of German non-verbal utterances.

We posit that each language has morphosyntactic, contextual and situational means allowing the construction of non-verbal utterances and that these means are more extensive in Kabyle.

We also hypothesise that there are unique semantico-logical structures which could be expressed through varied morphosyntactical structures. Finally, we presume that non-verbal utterances express all the modalities; they have morphological and/ or contextual possibilities which locate them within the temporal framework. We have observed, among other results, that the frequency of non-verbal utterances is higher in Kabyle due to grammaticalized predicative structures, except for those depending syntactically on a main sentence, which could be explained by the scrambling-process. At the syntactic level, the pre-/postposition of the rheme in relation to the theme is subject to language specific constraints, i.e. changes in the noun state in Kabyle, the determination and definiteness in German; constraints concerning non-verbal utterances appear in the preference of the *rheme-theme* order in German. Non-verbal utterances express all modalities; they are located in time by circumstances, by some demonstratives or by the context, and nominalisations as existential rheme express telic and atelic aspectuality.

Keywords: non-verbal utterance, Kabyle, German, contrastive linguistics, structure, semantico-logical structure, morphosyntactical structure, intonative structure, non-verbal predication

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier ma directrice de thèse, Mme le Professeur Irtraud Behr, de m'avoir apporté ses conseils pendant ces années de recherche en thèse. Ses recommandations et sa lecture critique m'ont été d'une aide inestimable et m'ont permis de mener à bien ce travail.

Je remercie aussi beaucoup ma co-directrice Mme Amina Mettouchi, CR à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes pour ses conseils, pour ses recommandations sur le plan méthodologique. Nos discussions scientifiques m'ont permis d'approfondir ce travail de thèse, particulièrement au niveau de la linguistique berbère.

Je remercie vivement les membres du jury, M. le Professeur Günter SCHMALE, M. le Professeur Hervé QUINTIN et M. le Professeur Kamal NAÏT-ZERRAD pour avoir accepté d'évaluer mon travail.

Je n'oublie pas de remercier également Mme le Professeur Béatrice Vaxelaire et M. le Professeur Rudolph Sock, respectivement, Directrice de l'Institut de Phonétique de Strasbourg, et Directeur de UR 1939 Linguistique, Langues et Parole - LiLPa, qui m'ont accueilli dans leur équipe à l'Institut de Phonétique de Strasbourg, ce qui m'a permis d'acquérir des connaissances dans le domaine de la phonétique et de participer activement à leurs différentes activités de recherche et de créer un lien entre leur équipe et mon équipe de recherche de départ, en l'occurrence l'EA 4223 - Centre d'études et de recherches sur l'espace germanophone (CEREG). Je les remercie aussi pour leur encouragement, leurs conseils et leur bienveillance.

Merci à Fayssal, son amitié m'a aidé à traverser les moments difficiles tout au long de ces années de recherche.

Un merci spécifique à ma femme Laurence, qui a été présente en tout temps et a su me faire avancer. Sa présence à mes côtés a été essentielle pour l'aboutissement de ce travail de thèse. Ainsi qu'à ma belle famille : Paul, Elisabeth et Françoise.

Je remercie mes relecteurs : Karim Chibout, Fayssal Bourarourou, Constance Armbrecht, Françoise Kerchenmeyer, Xuelu Zhang, Marion Béchet, Antoine Aufrey, Nouridine Combo, Fatima Rami et Sarah Duong Phu.

À tous mes collègues de l'Institut de Phonétique de Strasbourg ; Fayssal, Obama, Hasna, Xuelu, Lucie, Marion, Cyril, Camille, Ming, Nadjia, Fadila, Fatima, Dominique, Tomoki, Célistine, Soucila, Amel, Naïma et Nabu.

À mes collègues de LILPA ; Antoine, Vincent, Angelina, Anna, Elodie, Constance, Julien ...

À mes collègues de travail Michaela, Ursula, Claire, Daniel, Isabelle, Vincent, Marjorie, Dominique, Gilles, Sylvie, Valérie, Christian, Dorothee, Olivier ...

À ma famille, qui bien qu'éloignée physiquement, a été toujours su être là pour moi, qui a toujours cru en moi et dont le soutien est inconditionnel. À mes proches présents à Strasbourg.

Mille mercis à toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce travail, quel que soit la forme du soutien ; moral, technique, logistique, etc.

À mon petit nounours Idir.

Abréviations

A	Allocataire	N	Nom
Acc	Accompli	NOM	Nominatif
ACCNEG	Accompli négatif	OD	Objet direct
Adj	Adjectif	OI	objet indirect
Adj	Adjectival	Part DirProv	Particule
Adv	Adverbe		de
Ag	Agent	provenanceokokokok	
All.	Traduction allemande	Ph	Phème
AOR	Aoriste	PL	Pluriel
APPUI	En appui	POSS	Possessif
ART	Article	POSTNEG	Elément postverbal de négation
CH	Chaoui	POT	Potentiel
CNS	Consensus	PProx	Particule proximale
Conj	Conjonction	PREDEXT	Prédicatif externe
COP	Copule	PREDINT	Prédicatif interne
DECL	Déclaration	Pred	Prédicatif
DEF	Défini	PRES	Présentatif
DEM	Démonstratif	PROX	Proximal
DIR	Directionnel	PRT	Prétérit
DT	Allemand	PTCP	Participe
EA	Etat d'annexion	Rd	Relation déictique
EAV	Enoncé averbal	REL.IRR	Relateur irrealis
EdC	Etat des choses	REL	Relatif
ENM	Enoncé nominal minimum	Rh	Rhème
EP	Elément prédicatif	Rp	Relation prédicative
EQU	Équivalent en français	Rs	Relation syntaxique
ER	Elément référentiel	SG	Singulier
EVM	Enoncé verbal minimum	SG	Singulier
EXCL	Exclamation	SIL	Silence acoustique
F0	Fréquence fondamentale	SUJ	Sujet
F	Féminin	TAM	Tamazight
FP	Fait possible	TAM	Tamasheq
Fr.	Traduction en français	Th	Thème
FRAG	Fragmentaire	TIL	Traduction interlinéaire
GAdj	Groupe adjectival	V	Verbal
GAdv	Groupe adverbial		
GInf	Groupe infinitival		
GN	Groupe nominal		
Go	But		
GPrép	Groupe prépositionnel		
ILL	Illocutoire abstrait		
Inacc	Inaccompli		
INDF	Indéfini		
INT	Interrogation		
KAB	Kabyle		
L	Locuteur		
M	Masculin		
MPL	Masculin pluriel		
NEGATT	Négation attributive		
NEGFONCT	Négateur fonctionnel		
NEG	Négation		
NEGPROP	Négateur propositionnel		
NEUTR	Neutre		

Sommaire :

0	INTRODUCTION.....	12
0.1	ORGANISATION DE LA THÈSE – TROIS PARTIES.....	12
0.2	PROBLÉMATIQUE	15
0.3	HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	16
0.4	CLARIFICATION TERMINOLOGIQUE.....	18
0.4.1	<i>Énoncé verbal vs énoncé nominal</i>	18
0.4.2	<i>Prédication averbale, relation prédicative, prédicats averbaux</i> ...	23
0.4.3	<i>Thème, phème et rhème</i>	24
1	FAMILLES DE LANGUES.....	30
1.1	LE KABYLE (BERBÈRE).....	30
1.2	L'ALLEMAND.....	37
1.3	EN RÉSUMÉ	39
2	COMPARAISON DES CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES	41
2.1	MORPHOLOGIE NOMINALE DU KABYLE	41
2.1.1	<i>Types de noms</i>	43
2.1.2	<i>L'état libre</i>	45
2.1.3	<i>L'état d'annexion</i>	47
2.1.4	<i>La définitude en kabyle</i>	51
2.1.5	<i>Les pronoms personnels (affixes) et la fonction syntaxique</i>	53
2.1.6	<i>Morphologie verbale</i>	57
2.1.7	<i>Le participe</i>	58
2.1.8	<i>En résumé</i>	60
2.2	MORPHOLOGIE NOMINALE DE L'ALLEMAND	62
2.2.1	<i>Le genre et le nombre</i>	62
2.2.2	<i>La définitude en allemand</i>	63
2.2.3	<i>L'aspect et l'aspectualité (le mode de procès (Aktionsart))</i>	66
2.2.4	<i>En résumé</i>	67
2.3	CONCLUSION PARTIELLE	68
3	COMPARAISON DE L'ORDRE DES MOTS DES DEUX LANGUES	70
3.1	ORDRE DES MOTS – SYNTAXE	70
3.1.1	<i>Ordre des mots en kabyle - syntaxe</i>	70
3.1.2	<i>Ordre des mots en allemand - syntaxe</i>	76
3.1.3	<i>En résumé</i>	78

3.2	SYNTAXE ET ANALYSE DE LA STRUCTURE INTONATIVE	80
3.2.1	<i>Protocole Expérimental</i>	81
3.2.2	<i>L'ordre des mots et la modalité</i>	81
3.2.3	<i>Focalisation contrastive et expression de la modalité</i>	93
3.2.4	<i>En résumé</i>	95
3.3	LA CONFIGURATION SÉMANTICO-LOGIQUE (RHÈME-PHÈME-THÈME) ET LA STRUCTURE INTONATIVE.....	96
3.3.1	<i>Protocole expérimental</i>	96
3.3.2	<i>La configuration Thème-Phème-Rhème et la structure intonative en allemand</i>	97
3.3.3	<i>La configuration Thème-Phème-Rhème et la structure intonative en kabyle</i>	106
3.3.4	<i>En résumé</i>	117
4	POINTS DE VUE SUR LES ÉNONCÉS SANS VERBE FINI DANS LES LANGUES, EN LINGUISTIQUE ET DANS LES GRAMMAIRES	120
4.1	APPROCHES DE LA PHRASE NOMINALE EN LANGUES SÉMITIQUES.....	121
4.2	APPROCHES DE LA PHRASE SANS VERBE EN INDO-EUROPÉEN ET EN ALLEMAND.....	127
4.2.1	<i>L'apport du comparatisme indo-européen</i>	127
4.2.2	<i>Benveniste et le statut de « phrase nominale »</i>	128
4.2.3	<i>Approches contextuelles et situationnelles</i>	129
4.3	LES GRAMMAIRES ALLEMANDES.....	136
4.3.1	<i>Zifonun et les unités minimales de communication</i>	136
4.3.2	<i>Les grammaires de dépendances allemandes</i>	137
4.3.3	<i>La grammaire de Schanen & Confais</i>	144
4.3.4	<i>Approches de la langue orale (Hennig)</i>	145
4.4	APPROCHES DE LA LANGUE KABYLE (BERBÈRE)	148
4.4.1	<i>Le kabyle et les langues chamito-sémitiques</i>	148
4.4.2	<i>Galand et la notion d'actualisateur</i>	150
4.4.3	<i>Chaker, Mettouchi, Naït-Zerrad et la théorie fonctionnaliste</i>	152
4.4.4	<i>Mettouchi et l'analyse de la structure informationnelle</i>	154
4.5	LES GRAMMAIRES KABYLES.....	156
4.5.1	<i>Les grammaires 'scolaires'</i>	156
4.5.2	<i>Les grammaires modernes</i>	159
4.6	CONCLUSION PARTIELLE	161
5	QUELQUES APPROCHES THÉORIQUES DE CATÉGORISATION DES ÉNONCÉS AVERBAUX.....	166
5.1	MODÈLE D'ANALYSE DE LA GRAMMAIRE FONCTIONNELLE	166
5.2	APPROCHE SYNTAXIQUE DE LEFEUVRE (1999A)	173
5.3	APPROCHE DE BEHR ET QUINTIN (1996)	179
5.3.1	<i>Zemb et la triade thème-phème-rhème</i>	179
5.3.1.1	<i>Origine de la triade thème-phème-rhème</i>	179

5.3.1.2	La négation et l'ordre de base	182
5.3.1.3	Les marqueurs prédicatifs	183
5.3.2	<i>Behr et Quintin (1996)</i>	184
5.4	SYNTHÈSE ET ORIENTATION THÉORIQUE.....	192
5.4.1	<i>La grammaire fonctionnelle et le texte</i>	193
5.4.2	<i>Inadéquation de la dichotomie sujet-prédicat comme outil d'analyse</i>	193
5.4.3	<i>Adéquation de triade sémantico-logique à l'analyse des énoncés averbaux du kabyle et de l'allemand</i>	198
5.5	EN RÉSUMÉ	199
6	MÉTHODE D'ANALYSE CONTRASTIVE.....	200
6.1	ANALYSE DE CORPUS	202
6.1.1	<i>Historique intuition vs. observation</i>	202
6.1.2	<i>Intérêt de l'analyse de corpus</i>	203
6.1.3	<i>Aspects statistiques</i>	203
6.1.3.1	Analyse de constituants et annotation.....	204
6.1.3.2	Base de données et procédure de sauvegarde	206
6.1.3.3	Considérations par rapport à la méthode	208
6.2	GENRE DE TEXTE	209
6.2.1	<i>Les énoncés averbaux et le genre de texte</i>	209
6.2.2	<i>Choix des genres de textes</i>	210
6.2.3	<i>Conditions d'apparition des énoncés averbaux</i>	212
6.3	EN RÉSUMÉ	214
7	ASPECT STATISTIQUE ET FRÉQUENCE DES ÉNONCÉS AVERBAUX.....	216
7.1	FRÉQUENCE DES EAV DANS LES DEUX LANGUES	216
7.2	FRÉQUENCES DES ÉNONCÉS AVERBAUX ET LE GENRE DE TEXTES.....	218
7.3	EN RÉSUMÉ	221
8	CATÉGORISATION DES ÉNONCÉS AVERBAUX DES DEUX LANGUES	223
8.1	LES ÉNONCÉS AVERBAUX PRÉDICATIFS EXTERNES	224
8.1.1	<i>L'EAV prédicatif externe se rapporte à l'élément linguistique</i>	224
8.1.1.1	L'EAV prédicatif externe se rapporte à une partie de l'énoncé gauche	225
8.1.1.2	La paraphrase par « Das Ganze ist ... » ou « Ayagi merra ... »	232
8.1.1.3	La paraphrase par la subordonnée.....	236
8.1.2	<i>L'EAV se rapporte à un élément extralinguistique</i>	237
8.1.2.1	L'EAV se rapporte à la situation d'énonciation.....	237
8.1.2.2	L'EAV prédicatif externe se rapporte à un élément métalinguistique.....	238
8.1.2.3	L'élément de référence se trouve dans la représentation mentale du locuteur	239
8.1.3	<i>Analyse sémantico-logique</i>	241

8.1.4	<i>Comparaison et aspect statistique</i>	242
8.1.5	<i>Quelques résultats concernant la comparaison</i>	244
8.1.6	<i>Fonctions dans le texte</i>	246
8.2	LES EAV PRÉDICATIFS INTERNES	247
8.2.1	<i>Aspect statistique</i>	247
8.2.2	<i>Quelques propositions d'analyse des prédicatifs internes</i>	247
8.2.3	<i>Définition des prédicatifs internes</i>	249
8.2.3.1	Le rhème est un groupe adjectival	250
8.2.3.2	Le rhème est un groupe nominal	254
8.2.3.3	Les subordonnées (Behr & Quintin, 1996)	256
8.2.3.4	Autres prédicatifs internes spécifiques	257
8.2.3.5	Comparaison des énoncés prédicatifs internes	259
8.2.3.6	Fonction et comparaison des énoncés prédicatifs internes dans le texte	260
8.3	LES EAVS EXISTENTIELS	262
8.3.1	<i>Aspect statistique</i>	262
8.3.2	<i>Définition des existentiels</i>	262
8.3.3	<i>Circonstant+GN :</i>	265
8.3.3.1	GN (à valeur circonstant temporel) + GN	265
8.3.3.2	Circonstant+GN	267
8.3.3.3	Circonstant [GPrép]+GN	271
8.3.3.4	La structure [préposition deg/ di (dans) +régime] à valeur de verbe d'existence	275
8.3.3.5	Les présentatifs	276
8.3.3.6	Les nominalisations	278
8.3.4	<i>Le groupe nominal seul</i>	280
8.3.4.1	Le circonstant seul	281
8.3.5	<i>Les énoncés averbaux existentiels négatifs</i>	282
8.3.5.1	Négation+GN	282
8.3.5.2	Circ+ Neg + GN	285
8.3.6	<i>Articulation sémantico-logique des énoncés existentiels</i>	288
8.3.7	<i>Conclusion partielle et comparaison</i>	290
8.4	LES ÉNONCÉS FRAGMENTAIRES	293
8.4.1	<i>Aspect statistique</i>	293
8.4.2	<i>Définition des EAV fragmentaires</i>	293
8.4.3	<i>Les groupes prépositionnels et les énoncés fragmentaires</i>	294
8.4.3.1	Morphologie des prépositions kabyles et allemandes	294
8.4.3.2	Aspect syntaxico-sémantique des prépositions	296
8.4.4	<i>Les prépositions et la prédication</i>	298
8.4.4.1	La possession et ses expressions prépositionnelle et casuelle	299
8.4.4.2	Les énoncés processuels et la modalité	307
8.4.4.3	La préposition am (comme)	313

8.4.5	<i>Les énoncés thématiques</i>	315
8.4.6	<i>Les énoncés phématicques et autres énoncés</i>	319
8.4.7	<i>Articulation sémantico-logique des énoncés fragmentaires</i>	320
8.4.8	<i>Conclusion partielle et comparaison</i>	321
8.5	LES ÉNONCÉS AVERBAUX EN APPUI	323
8.5.1	<i>Aspect statistique</i>	323
8.5.2	<i>Définition des EAV en appui</i>	323
8.5.3	<i>Les énoncés en appui, les fonctions syntaxiques et les rôles sémantiques dans l'énoncé de référence</i>	325
8.5.4	<i>Les énoncés en appui comme complément de l'énoncé de référence</i>	332
8.5.5	<i>Les énoncés en appui introduits par des conjonctions et des adverbes</i>	335
8.5.6	<i>Conclusion partielle et comparaison</i>	337
8.6	EN RÉSUMÉ	340
9	SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET DISCUSSION	341
10	CONCLUSION ET PERSPECTIVES	356
11	BIBLIOGRAPHIE	358
12	SITOGRAPHIE	381
13	INDEX RERUM	382
14	INDEX NOMINUM	384
15	INDEX DES TABLEAUX	385
16	INDEX DES FIGURES	387
17	ANNEXES	392
17.1	CORPUS D'EXEMPLES KABYLES	392
17.2	CORPUS D'EXEMPLES ALLEMANDS	399
17.3	CORPUS EN D'AUTRES LANGUES	413

0 Introduction

Le présent travail de recherche a pour objectif de comparer les énoncés averbaux du kabyle (berbère) et de l'allemand et de rendre compte des similitudes et des différences. Il s'agit donc à la fois d'une analyse *intra-* et *interlinguale* ; intralinguale, car elle permet, dans un premier temps, de déterminer les caractéristiques des énoncés averbaux à différents niveaux : au niveau de leurs structures morphosyntaxiques, sémantico-logique et intonative, ainsi qu'au niveau de leur fréquence, et ce à l'intérieur de chacune des deux langues. Une fois cette première analyse faite, vient par la suite l'analyse interlinguale, qui consiste en la comparaison du fonctionnement des énoncés sans verbe conjugué à tous les niveaux retenus pour la première phase d'analyse, et ce dans les deux langues. Il s'agit donc de comparer le fonctionnement de l'énoncé averbal (EAV) en kabyle et en allemand, en prenant comme cadre théorique la triade sémantico-logique établie par Zemb (1978), ensuite d'expliquer les différences en termes de nombre, de structures et de contraintes positionnelles en s'appuyant sur les caractéristiques morphosyntaxiques de chaque langue. Nous postulons qu'elles doivent être à l'origine de ces différences.

0.1 Organisation de la thèse – Trois parties

Ce travail de recherche s'articule autour de trois grandes parties, qui sont scindées à leur tour en cinq chapitres.

La *Partie I* se compose de trois chapitres. Elle est dédiée à l'état de la recherche dans lequel sont exposées, tout d'abord, les familles de langues, ensuite les caractéristiques morphosyntaxiques des deux langues.

- Le *Chapitre I* est consacré aux familles de langues, il s'agit d'une introduction des deux langues, en prenant en compte les aspects géographiques et typologiques.

- Dans le *Chapitre II*, il s'agit de l'exposé non pas de toutes les caractéristiques morphologiques, mais seulement des particularités concernant la morphologie nominale et verbale du kabyle et de l'allemand. L'accent est surtout mis sur les *propriétés pertinentes* pour notre analyse ; ex. : le cas, l'*Aktionsart* (fr. l'aspectualité) pour l'allemand, l'aspect, l'état du nom, la définitude, la détermination pour le kabyle) en faisant le lien avec les familles de

langues auxquelles les langues concernées appartiennent, et avec ce que disent les recherches typologiques à ce sujet. Ce chapitre concernant la morphologie est consacré à la description détaillée des particularités des deux langues. Ceci nous permettra de ne pas y revenir plus tard dans la comparaison des énoncés averbaux.

- Le *Chapitre III* présente l'analyse de l'ordre des mots et de sa relation avec l'intonation pour l'expression des différentes modalités en kabyle et en allemand, ensuite la relation entre les structures syntaxiques, sémantico-logique et intonative. L'objectif est de savoir si l'ordre des mots dans le cadre des énoncés averbaux est le même que pour les énoncés verbaux, et quels sont les moyens mis en œuvre pour exprimer les différentes modalités énonciatives dans les deux langues.

La *Partie II* présente les points de vue et approches de l'énoncé averbal, elle en comprend trois chapitres :

- Le *Chapitre IV* comporte les différentes approches de l'énoncé averbal par les importantes théories linguistiques et dans les grammaires des deux langues. Dans le cadre de ce chapitre, nous exposerons deux approches ou deux courants diamétralement opposés : l'approche de l'énoncé sans verbe conjugué dans les langues chamito-sémitiques (afroasiatiques) et le cas particulier de la linguistique berbère vs l'approche de la phrase sans verbe fini en indoeuropéen, en général, et en allemand, en particulier. Seront exposés aussi dans ce cadre les points de vue divergents ayant apporté une vision nouvelle sur ce type d'énoncé, à l'intérieur de chaque langue.

- Le *Chapitre V* expose quelques approches théoriques récentes ayant contribué par leur modèles d'analyses à la catégorisation des énoncés sans verbe conjugué ; la différence avec le chapitre précédent réside dans le fait qu'il n'expose pas des points de vue sur l'énoncé averbal, mais qu'il expose des typologies basées sur la grammaire fonctionnelle de Dik et Hengefeld (1997), la syntaxe de Lefeuvre (1999a), ensuite la triade sémantico-logique Behr et Quintin (1996). C'est au terme de cet exposé que sera justifiée la décision d'appliquer (ou pas) telle ou telle approche dans le cadre de notre projet de recherche, et aussi de reprendre quand cela s'impose les outils opératoires de telle ou telle autre approche, et ce afin d'effectuer ce travail, en même temps, typologique et contrastif.

- Le *Chapitre VI* est dédié à la méthode d'analyse contrastive, en commençant par la description la méthode d'analyse du corpus des deux langues, la définition et la justification du choix du genre de texte, ensuite les premières constatations concernant le corpus.

La *Partie III* porte sur la typologie des énoncés averbaux, scindée en trois chapitres :

- Le *Chapitre VII* se propose de comparer la fréquence des énoncés averbaux des deux langues, dans les versions allemande et kabyle du roman *le fils du pauvre* de Feraoun (1939), c'est-à-dire, tout d'abord, en calculant la proportion de chaque type d'énoncé sans verbe fini dans chacune des deux langues, ensuite la fréquence des énoncés averbaux d'une manière globale et par type dans une perspective contrastive.

- Le *Chapitre VIII* présente une analyse comparative des énoncés averbaux dans les deux langues, en se basant sur la triade sémantico-logique *thème-phème-rhème* de Zemb (1968). Les différentes possibilités de chaque langue sont étudiées dans le cadre de chaque type de structures.

- Dans ces chapitres VII et VIII, l'objectif est de savoir si les deux langues expriment les mêmes types de structures avec la même fréquence et si des structures peuvent exister dans l'une des deux langues et pas dans l'autre, et enfin de déterminer la fonction de chaque type d'énoncé dans notre texte de référence.

- Le *Chapitre IX* représente une synthèse générale de l'analyse contrastive.

La *Partie III* consacrée à l'analyse contrastive des différents types d'énoncés averbaux en kabyle et en allemand est relativement courte par rapport aux deux autres parties car il s'agit d'une analyse qualitative réalisée dans le but de dégager les possibilités permettant des pratiques discursives dans les deux langues.

Des bilans partiels et des résumés sont proposés tout au long de ce travail, afin d'en rendre la lecture et la compréhension plus faciles.

0.2 Problématique

A côté des énoncés verbaux, les langues disposent d'énoncés sans verbe fini, à l'instar du kabyle qui dispose de structures prédicatives averbales très variées.

Dans le cadre de cette analyse comparative des énoncés averbaux de l'allemand et du kabyle, nous souhaitons répondre à des questionnements qui nous semblent très importants, au regard de l'étude des deux langues prises séparément d'une part, et de l'objet de recherche en tant que tel d'autre part. En ce qui concerne la comparaison des énoncés averbaux des langues particulières, et par ordre d'importance, nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les différences et les similitudes dans le fonctionnement des énoncés averbaux dans les deux langues ?
- Quelles sont les particularités qui sont à l'origine des différences ?
- Les similitudes sont-elles révélatrices de mécanismes généraux dans le fonctionnement des énoncés averbaux ?
- Les deux langues possèdent-elles des structures particulières d'énoncés averbaux ? Articulent-elles différemment la triade thème-phème-rhème ?
- Le nombre d'énoncés averbaux est-il différent d'une langue à une autre ? Si c'est le cas, en fonction de quoi ?

Quant aux propriétés de l'énoncé averbal, nous pouvons formuler les problématiques suivantes :

- Les énoncés averbaux du kabyle et de l'allemand sont-ils autonomes ou, au contraire, ont-ils besoin du contexte et de la situation pour exister ? Quel(s) type(s) de relation entretiennent-ils avec ces derniers ?
- Les énoncés averbaux fonctionnent-ils comme les énoncés verbaux ou bien ont-ils un autre mode d'organisation syntaxique ? S'il existe, comment s'exprime-t-il dans le texte ?
- Est-ce que les énoncés averbaux expriment des relations sémantico-logiques comparables ?
- Est-ce qu'ils expriment toutes les modalités : assertive, interrogative, injonctive et exclamative ? Par quels moyens ?

Pour ce qui est de la typologie, il nous a paru important de nous poser la question relativement aux points suivants :

- Le pourcentage de chaque type en fonction d'un genre de texte choisi ;

- L'existence ou pas de sous-types d'énoncés averbaux au sein du même type et la structure et la fonction de chacun d'eux ?
- L'existence ou non de sous-types particuliers pour chaque langue.

0.3 Hypothèses de recherche

Les hypothèses représentant le fil conducteur de la présente recherche, puisqu'elles nous accompagneront tout au long de cette dernière, peuvent être formulées de la manière suivante :

Hypothèse 1 : La première hypothèse consiste à dire qu'en allemand et en kabyle, les possibilités grammaticales strictes et des effets contextuels se conjuguent pour permettre des phrases sans verbe conjugué. Ces possibilités grammaticales sont plus étendues en kabyle comparé à l'allemand.

Hypothèse 2 : En l'absence des marques temporelles liées au *Tempus (temps grammatical)*, les énoncés averbaux sont situés dans le temps avec d'autres moyens.

Hypothèse 3 : Les énoncés averbaux présentent différemment l'ordre sémantico-logique que les énoncés verbaux, aussi bien en kabyle qu'en allemand.

Hypothèse 4 : Elle concerne la réalisation par des structures morphosyntaxiques de la structure sémantico-logique. Nous supposons qu'il existe des structures sémantico-logiques uniques qui peuvent s'exprimer à travers des structures morphosyntaxiques variées, autrement dit les deux langues sont capables de réaliser les différents types d'énoncés averbaux catégorisés sur la base de leur structure sémantico-logique, mais en mobilisant différentes structures morphosyntaxiques.

Hypothèse 5 : Du point de vue de l'autonomie des énoncés sans verbe conjugué, nous postulons que le kabyle dispose de plus d'énoncés averbaux autonomes, conformément à l'hypothèse 1. En allemand et en français, nous rejoignons Behr et Lefeuvre (2001) qui postulent l'existence d'un *continuum* d'énoncés averbaux allant du modèle maximum, au modèle minimum, en passant par des modèles intermédiaires. Nous présumons qu'il peut y avoir également une échelle de modèles d'énoncés averbaux, allant du modèle à autonomie maximale au modèle à autonomie minimale. Ils ne peuvent pas tous avoir le même degré d'autonomie et ils vont de la structure figée ou autonome à la structure la moins autonome.

Nous proposons pour cela le schéma suivant représentant le continuum de ces structures et les polarisations maximales et minimales :

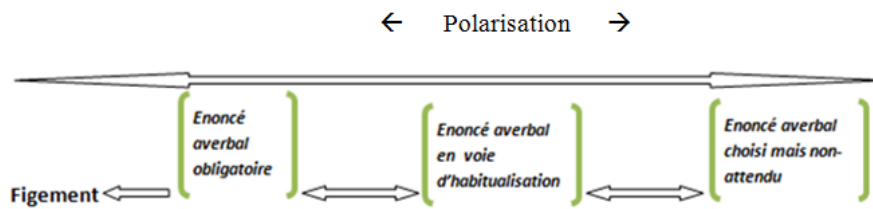


Fig. 1 : Le degré d'autonomie des énoncés averbaux¹

Hypothèse 6 : nous supposons que les énoncés averbaux réalisent toutes les modalités énonciatives.

¹ *Le figement* correspond par exemple au proverbe, l'*énoncé averbal obligatoire*, ex. : l'expression de la possession par des un groupe prépositionnel en kabyle ou des exemples en allemand comme : *Her mit dem Geld!* (fr. *Donne l'argent !*), l'*énoncé averbal en voie d'habitualisation* comme les structures rapportées par Günthner et Bücker (2009, p. 152) ex. : *Schön, dass du da bist* (fr. *c'est bien que tu sois là !*), choisi mais non attendu correspond par exemple aux énoncés en appui qui sera développé plus tard (cf. section 8.5).

0.4 Clarification terminologique

Avant d'entrer dans le vif du sujet, c'est-à-dire l'analyse des énoncés averbaux et la comparaison de leur fonctionnement dans les deux langues, il est important d'introduire brièvement les outils d'analyses qui consistent en quelques notions nécessaires à la compréhension de tous les aspects de cette recherche et de son déroulement.

Bien que ces notions soient définies et précisées au fur et à mesure de l'avancement de l'analyse, leur présentation préalable permet d'initier le lecteur à notre vision de l'objet de recherche en question, de la distinguer d'une manière claire des autres points de vue et d'éviter la confusion et l'équivoque entre la définition que nous avons de tel ou tel terme ou notion et celle des autres linguistes. Dans un premier temps, les notions seront définies d'une manière brève tout en les comparant si nécessaire avec les définitions discordantes, puis elles seront approfondies tout au long de cette analyse.

0.4.1 Énoncé verbal vs énoncé nominal

Dans cette étude, nous préférons parler du terme *énoncé* et ne pas recourir au terme *phrase*, et ce pour un certain nombre de raisons. Tout d'abord des raisons liées à la phrase elle-même :

- L'existence d'un très grand nombre de définitions de l'unité qualifiée de phrase selon différents critères, notamment les critères (a) graphique, (b) prosodique (à l'oral), (c) syntaxique, (d) grammatical, (e) sémantique, (f) psychologique, etc. et selon les langues (Satz, Sentence, Phrase, etc.), avec une interprétation différente dans chacune des langues respectives.
- Depuis son institution dans les grammaires scolaires comme catégorie incontournable dans la description de la langue, de plus en plus de linguistes contestent sa pertinence et son opérabilité comme unité d'analyse linguistique ; il suffit de lire l'évolution de la phrase dans l'ouvrage *De la phrase aux énoncés* de Béguelin (2000) pour découvrir la complexité et l'hétérogénéité des définitions et les facteurs qui ont contribué à leur genèse. Cette question a déjà été soulevée au début du 20^{ème} siècle, entre autres dans *Was ist ein Satz* de Ries (1931) et dans l'article *Zur Wesensbestimmung des Satzes* de Bröcker et Lohmann (1940). D'autres linguistes ont consacré à cette catégorie des écrits présentant la difficulté de cerner cette dernière, entre autres Kleiber qui lui consacre un article intitulé « *Faut-il dire adieu à la phrase ?* » (Kleiber, 2003)

Ensuite des raisons liées à la nature et à la façon dont sont pris en compte les structures averbales qui représentent l'objet de cette étude :

- Les exemples sont attestés, instanciés dans une situation particulière de communication. Par conséquent, il est difficile de les prendre seules, sans leur contexte linguistique.
- La prise en compte du contexte gauche et droit de la structure averbale et l'existence parfois de signaux de ponctuation forts (le point, le point d'interrogation et les doubles points etc.), rend l'emploi de la notion de « phrase » impossible, ne serait-ce que dans sa définition syntaxique car elle représente selon Benveniste (1966) la limite de la syntaxe :

« La limite supérieure est tracée par la phrase, qui comporte des constituants, mais que (...) ne peut intégrer aucune unité plus haute. » (Benveniste, 1966b, p. 125)

- La réalité de la situation de communication orale ou des (con-)textes écrits est très complexe. L'écrit, puisqu'il s'agit de cela dans notre corpus, est construit par une multitude de segments dont les propriétés ne correspondent souvent pas aux critères définitoires de la phrase, comme la complétude et l'autonomie. En plus des phrases simples ou complexes au sens syntaxique du terme, des mots et des groupes de mots peuvent se trouver limités par des signes forts (ou faibles) de ponctuation et dépendants ou pas d'un autre segment à gauche de l'énoncé. Ces derniers peuvent avoir un contenu propositionnel, être dotés d'une modalité et exprimer un acte de langage.
- Le terme *énoncé* nous semble plus adapté et plus opératoire, c'est-à-dire qu'il permet d'analyser les structures sans verbe fini des deux langues, et ce quelle que soit leur longueur et le nombre de leur constituant.

Nous rejetons les définitions souvent inappropriées et réductrices de ces structures averbales, tels que *réductions* et *ellipses* pour les interpréter. Nous nous joignons à Brinkmann (1971) qui affirme que l'ellipse ne peut exister que lorsque quelque chose qui devait être exprimée ne l'est pas :

„Ellipse (...) liegt nur dann vor, wenn etwas unausgesprochen bleibt, was ausgesprochen werden sollte“ (W. Brinkmann, 1971, p. 773)

Des ouvrages consacrés à l'ellipse font allusion à leur complexité et la difficulté de leur repérage. Dans l'ouvrage *Ellipse et effacement* (Pitavy & Bigot, 2008), Krazem et Soulet énumèrent quelques conditions de repérage de l'ellipse, entre autres une condition sémantique « l'ellipse n'a de sens que si elle prend acte d'un manque sémantique repérable » et une condition syntaxique « le manque sémantique est insuffisant s'il n'est pas corrélé à une catégorie grammaticale » (Krazem & Soulet, 2008, p. 48)

Aux structures averbales comprises dans le corpus et concernées par la présente analyse, il est difficile d'appliquer la notion d'ellipse, car, premièrement, même les segments considérés comme non-autonomes peuvent être interprétés, en les considérant dans leur contexte linguistique ou/ et dans la situation dans lesquelles ils sont exprimés. Deuxièmement, certaines de ces structures averbales sont autonomes et ne peuvent être remplacées ou paraphrasées ; elles se satisfont à elles-mêmes ; ex. : *Her mit dem Geld !*

Troisièmement, l'interprétation elliptique est souvent liée à l'absence du verbe, or, ce dernier est souvent difficile à restituer ; ex. : la difficulté qu'éprouve un traducteur à restituer le sens d'un énoncé averbal de la langue de départ par un énoncé verbal dans la langue cible en est une preuve de cette difficulté. Pour le cas de l'allemand et du kabyle (berbère), nous pouvons citer quelques exemples que nous développerons plus loin dans les chapitres qui suivent, notamment :

- Le verbe *sein* (fr. *être*) qui se traduit la plupart du temps dans sa forme conjuguée au présent de l'indicatif par la particule prédicative *d* en kabyle (berbère) et par le présentatif *aql-* ;
- La possession exprimée en allemand à l'aide des verbes *haben* et *besitzen*, ayant un équivalent prépositionnel en kabyle.

Les exemples du corpus expriment toutes les modalités : assertive, interrogative, injonctive, etc. Ils sont le produit d'un *acte de langage*.

L'acte de langage selon Valentin (1993 cité par Behr et Quintin (1996, 4)) est la réalisation linguistique d'une *intention* spécifique de communication :

„*Ein Äußerungsakt ist die sprachliche Realisierung einer spezifischen Mitteilungsintention*“
(Valentin, 1993)

L'acte de langage correspond à un processus limité et situé dans le temps et exige une continuité et une relative stabilité de la relation entre le locuteur et l'allocutaire. Ceci ne peut

pas concorder avec la définition de la phrase, telle que nous la connaissons (Behr & Quintin, 1996, p. 4).

Behr et Quintin (1996, p. 9) définissent les phrases comme des énoncés auxquels on peut attribuer une structure propositionnelle :

„Äußerungseinheiten, denen eine syntaktisch gestaltete propositionale Struktur zugewiesen werden kann“ (Behr & Quintin, 1996, p. 10)

Quant à l'énoncé averbal Behr (2004) le définit de la façon suivante :

« un énoncé portant les marques habituelles d'achèvement, présentant une structure propositionnelle mais ne comportant pas de verbe conjugué comme noyau prédicatif. L'énoncé averbal comporte un thème et un rhème (au sens de Zemb (1978)), qui peuvent être présents tous les deux dans l'ordre thème – rhème ou encore rhème – thème, mais il se peut également que l'un des deux, le plus fréquemment le thème, soit à inférer à partir du contexte. Les EAV réalisent les différentes modalités énonciatives : assertion, interrogation, injonction, exclamation. On trouve dans les EAV les marques habituelles de la négation, de la modalisation, des connecteurs et particules divers, ainsi que des subordonnées. » (Behr, 2004)

Pour distinguer les trois notions, c'est-à-dire la phrase, l'énoncé et la séquence discursive, Behr et Quintin (1996, p. 10) les représentent dans le schéma suivant :



Fig. 2 : La relation d'inclusion entre la séquence discursive, l'énoncé et la phrase (Behr & Quintin, 1996, p. 10)

Les séquences discursives sont constituées d'énoncés, une partie de ceux-ci – à savoir les énoncés qui ont un contenu propositionnel – est appelée phrase, sans distinguer entre phrase verbale et phrase averbale (Behr et Quintin, 1996, pp. 9-10).

Les énoncés complexes peuvent exprimer plusieurs actes de langage. Surtout lorsqu'il s'agit de changement de relation communicative entre les interlocuteurs.

Une séquence discursive peut contenir des suites de mots qui viennent commenter, argumenter, compléter l'énoncé de référence. Les opérations pragmatiques et textuelles qui en résultent peuvent être interprétées comme étant des actes de langages spécifiques. La séparation avec l'énoncé de référence est assurée par des marques graphiques ou prosodiques : la pause, la rupture intonative, les tirets, les deux-points et des signaux lexicaux. Ce qui nous intéresse dans le cadre de cette analyse, ce sont les énoncés et les séquences discursives qui permettent de voir les relations textuelles.

0.4.2 Prédication averbale, relation prédicative, prédicats averbaux ...

Dans le cadre de l'analyse des énoncés averbaux, nous recourrons, même si nous ne les utilisons pas de manière systématique, aux notions dérivées de, ou en rapport avec, la notion de *prédication*, entre autres la *prédication averbale*, la *relation prédicative*, la *structure prédicative* et les *prédicats averbaux*, qui représentent des outils incontournables dans l'analyse des énoncés averbaux des deux langues.

Les énoncés concernés par notre analyse se construisent selon une tension entre deux entités : la première est le *point de départ* de la relation prédicative, la deuxième est constituée de “ *ce qu'on en dit* ”. Ces entités qui constituent l'*acte de prédication* ne sont pas toujours présentes simultanément dans l'énoncé averbal, dans ce cas elles sont inférables à partir du contexte ou de la situation, autrement dit, l'énoncé entretient une *relation prédicative* avec un élément du contexte linguistique ou de la situation (Behr, 2002). À la différence des énoncés verbaux, les énoncés averbaux n'ont pas de verbe conjugué comme *noyau prédictif* (Behr, 2004). Cette conception est en accord avec celle de von Polenz selon laquelle la propriété syntaxique d'une expression prédicative est le fait qu'elle peut être non seulement un verbe, mais aussi un adjectif ou un nom. Ces derniers peuvent être monovalents, bivalents, ..., n-valents et peuvent construire une *structure prédicative* (Polenz, 2008, p. 103).

Zemb (1968, 1972, 1978) a mis en place un modèle sémantico-logique, dans lequel s'inscrivent Behr et Quintin (1996) pour catégoriser les énoncés averbaux de l'allemand. Selon eux un élément prédictif (le rhème) est relié à un élément référentiel (le thème) par une relation prédicative assurée par le phème. Ce dernier constitue le lieu chez Zemb du jugement du locuteur.

0.4.3 Thème, phème et rhème

Deux des termes composant la triade sémantico-logique Zembienne, *thème-phème-rhème*, auxquels nous recourons pour décrire et catégoriser les énoncés averbaux en kabyle et en allemand, ont déjà été utilisés à maintes reprises par des linguistes, en l'occurrence sous leur dichotomie *thème* et *rhème*. Nous essaierons d'apporter ici un éclairage préliminaire à l'usage qui a été fait de cette dyade, afin de les différencier de notre conception. Cet éclairage de la triade sera enrichi tout au long de cette analyse et approfondi dans le chapitre 5 et la section 5.3 consacrés aux approches théoriques de l'énoncé averbal.

Les notions de thème et rhème ont connu des changements à travers l'histoire et selon les usages qu'en ont fait les linguistes et les domaines d'application, en tant que : parties du discours, dichotomie opératoire dans l'analyse de la structure informationnelle aux niveaux énonciatif et textuel, et enfin dans le domaine sémantico-logique.

La dichotomie thème-rhème trouve son origine dans la division en *Onoma* (nom) et *Rhema* (verbe) de la proposition qui peut être vraie ou fausse, introduite par Platon et Aristote (Auroux, 1993, p. 183). Depuis son introduction, cette dyade a mainte fois changé de définition en fonction des niveaux d'analyse linguistique. Les usages les plus connus sont ceux qui étaient destinés à la description de la structure informationnelle, introduite par l'école de Prague, que les partisans comme Mathesius dans les années 50, et plus tard Daneš et Firbas ont utilisée dans des contextes et des domaines différents.

Le 19^{ème} siècle a connu l'introduction d'un usage différent du thème et du rhème, notamment dans le cadre de la structure informationnelle par des linguistes (au 19^{ème} Siècle), comme Gabelentz (1868, 1891/1984:365ff.), Paul (1880/1970:282ff.), Marty (1897) et au 20^{ème} siècle, par Ammann (1928:141) et Mathesius (1929). Ce dernier a influencé l'école de Prague, comme Daneš (1964/1966, 1970, 1974), Firbas (1974, 1975, 1992) et récemment par Sgall et Hajicova (1973). Les deux plus grandes approches consistent en celle de Halliday (1967) et celle de l'école de Prague et de son fondateur Mathesius.

Dans le cadre de l'approche fonctionnelle de la phrase dont le prédécesseur est Mathesius, Firbas parle du « dynamisme communicatif » et définit le thème comme l'élément qui a le dynamisme communicatif le plus bas, élément qui exprime quelque chose qui est compréhensible du précédent contexte (Firbas, 1976, p.11) et le rhème est l'élément qui a le dynamisme communicatif le plus élevé, l'élément qui exprime quelque chose de nouveau, qui

n'est pas connu du précédent contexte (Firbas, 1976, p.11). Selon Firbas (1992a, p.176), l'informativité d'un élément d'un énoncé ou le dynamisme communicatif est déterminé par le contexte, l'ordre des mots, la sémantique et la phonologie. De plus, une même phrase peut avoir deux interprétations différentes. Il donne l'exemple de *Then Peter came into the room* (Fr. Après Peter est entré dans la chambre) (Ping, 2004, p. 25-26):

- a) (Then) thème (Peter) thème (came) transition (into the room) rhème.
- b) (Then) thème (Peter) rhème (came) transition (into the room) thème.

La première analyse, donc (a) s'applique si *Peter* est le seul élément dépendant du contexte et (b) s'applique si le seul élément dépendant du contexte est *into the room*.

Le dynamisme communicatif est le principe selon lequel se décrira plus tard la progression thématique dans le cadre textuel. Il s'applique tout d'abord à la phrase, ensuite au texte.

Dans le cadre textuel, notamment la description de la progression thématique dans les années 1960 (Maingueneau, 2010) Daneš et Firbas donnent une définition différente. Ils considèrent le thème comme étant le groupe qui porte l'information présentée comme déjà acquise, le rhème, le groupe qui porte l'information présentée comme nouvelle. Dans la phrase *Pierre a mangé une pomme*, on peut analyser *Pierre* comme thème, le point de départ, et *a mangé une pomme* comme rhème. Combettes (1983, 1992) a appliqué cette bipartition aux textes écrits et a catégorisé différents types de progression de l'information dans le texte. On parle d'une progression à 'thème constant' lorsque *thème* ne change pas et il apparaît comme tel dans plusieurs énoncés ultérieurs, *Pierre* est répété ou remplacé par des pronoms anaphoriques, ex. : *il, cet homme, etc.* On parle de progression à thème 'linéaire' lorsque le *propos* d'un énoncé devient le thème en passant d'un énoncé à un autre. La progression 'à thèmes dérivés', lorsque le thème est divisé en plusieurs catégories (Combettes, 1983, 1992).

Dans le cadre de l'analyse de structure informationnelle certains ont introduit une analyse sur plusieurs niveaux. Halliday (1967) et Steedmann (2000) ont introduit une double partition au niveau informationnelle et prosodique : (a) la première partition : thème-rhème, dont le thème relie l'énoncé au discours précédent, il correspond au topique présupposé par le locuteur, spécifie de quoi est l'énoncé. Le rhème est relié au thème et spécifie quelque chose de nouveau sur ce dernier. (b) La deuxième partition consiste en *background* et *focus*. Les éléments accentués prosodiquement du thème et/ ou du rhème sont appelés le *focus* et les parties non-accentuées sont appelées *background*.

Lambrecht (2001, p. 2; 1994, p. 127) propose une autre approche de la structure informationnelle. Pour lui, un référent est interprété comme topique d'une proposition, lorsque dans une situation donnée, la proposition est interprétée comme étant à propos de ce référent :

“A referent is interpreted as the topic of a proposition if in a given situation the proposition is construed as being about this referent, i.e., as expressing information which is relevant to and which increases the addressee's knowledge of this referent” Lambrecht (1994, p. 127)

En revanche, il scinde le *focus* en trois types distincts, en fonction de l'élément sur lequel il porte :

- (a) *Sentence-focus* quand il s'agit du focus de la phrase entière ;
- (b) *Predicate focus* lorsqu'il s'agit du focus du groupe verbal, définition qui coïncide avec les dimensions communicative, syntaxique et prédicative ;
- (c) *Argument focus* quand il s'agit d'un argument du verbe.

Il donne une définition sémantico-pragmatique du focus en affirmant qu'il est la portion de la proposition qui ne peut pas être prise comme allant de soi au moment de la parole, autrement dit, il s'agit de l'élément pragmatiquement non récupérable dans un énoncé. Le focus est la composante sémantique d'une proposition structurée pragmatiquement, à travers laquelle l'assertion diffère de la présupposition (Lambrecht, 1994, p. 207) :

“The focus is that portion of a proposition which cannot be taken for granted at the time of speech. It is the unpredictable or pragmatically non-recoverable element in an utterance. The focus is what makes an utterance into an assertion.” (Lambrecht, 1994, p. 207)

Zemb (1968) introduit la *triade sémantico-logique* : le *thème*, le *phème* et le *rhème*, qui constituent l'ordre de base de la proposition (verbale) allemande. Dans cet ordre de base le *rhème* est formé par le noyau verbal et ses compléments, dont les éléments constitutifs sont hiérarchisés et ont une relation hypotaxique. Le *thème* apparaît en face du rhème et ses éléments sont en relation parataxique (Zemb 1978, p. 401). Le *phème* est l'espace qui sépare le thème et le rhème, il est le lieu des divers prédicateurs « autres que le morphème de modalité qui se greffe sur le verbe » (Zemb 1978, p. 403).

Zemb délimite ce qui constitue dans les énoncés l'ancrage référentiel (objets, temps, espace (statique)) - le thème, de ce qui ne l'est pas. Le thème comprend des informations sur le temps, le temps verbal et l'espace, il comprend des éléments libres déictiques ou

déictiquement ancrés (*cf. pour plus de détails* (Samson, 2011)). En revanche, le rhème contient des éléments qui ne sont pas libres et ne sont pas ancrés déictiquement (Behr, 2013) :

« *Das Thema enthält die Angaben zu Zeit, Tempus und Raum, es enthält freie, deiktische oder deiktisch verankerte Elemente. Demgegenüber enthält das Rhema die nicht-deiktisch verankerten, nicht-freien Elemente, die in der Valenz des prädikativen Kerns stehen.* » (Behr 2013)

L'originalité par rapport à une approche de genre *topic-comment* réside dans le fait que le thème peut englober plusieurs éléments (alors que le *topique* est généralement un seul élément).

Son application aussi bien à l'énoncé verbal qu'à l'énoncé averbal est vérifiée dans Behr (2013). L'énoncé verbal :

(1). [DT] Das Geschäft bleibt heute leider geschlossen. (d'après (Behr, 2013))

[EQU] Malheureusement, le magasin reste fermé aujourd'hui.

Peut être analysé de la façon suivante :

Thème	Phème	Rhème
Geschäft Heute	leider	geschlossen bleibt

Tab. 1 : Exemple d'analyse de la structure sémantico-logique d'un énoncé verbal (Behr, 2013)

De la même manière, l'énoncé sans verbe fini :

(2). [DT] Geschäft heute leider geschlossen.

[EQU] Le magasin est malheureusement fermé aujourd'hui.

Peut être représenté comme suit :

Thème	Phème	Rhème
Geschäft Heute	leider	geschlossen

Tab. 2 : Exemple d'analyse de la structure sémantico-logique d'un énoncé averbal (Behr, 2013)

L'énoncé averbal réalise au moins l'un de ces trois éléments, en s'appuyant le cas échéant sur le contexte ou la situation. Behr et Quintin (1996) et Behr (2013) ont catégorisé les énoncés

averbaux de l'allemand en fonction de la réalisation partielle ou totale des éléments composant la triade sémantico-logique dans l'énoncé.

Cette triade est suffisamment abstraite pour qu'elle puisse s'appliquer aussi bien aux énoncés averbaux du kabyle qu'à ceux de l'allemand².

² C'est ce que nous démontrerons en détails dans le chapitre consacré au choix du cadre théorique

Partie I

État de la Question

- **Chapitre I : Familles de langues**
- **Chapitre II : Comparaison des caractéristiques morphologiques**
- **Chapitre III : Comparaison de l'ordre des mots des deux langues**

1 Familles de langues

Les langues allemande et kabyle font partie de deux familles de langues différentes, elles ont chacune leurs spécificités qui font leurs différences, ainsi que des points communs. Il ne s'agit pas là seulement de les comparer, mais aussi de placer leurs différences et leurs similitudes dans le contexte global qui est celui des énoncés averbaux, leurs structures, leurs fonctionnements, leur nombre et leur fonction dans le texte. L'objectif est de connaître, par le biais de cette comparaison, la relation qui existe entre leurs particularités et la réalisation des énoncés averbaux. Il consiste également à savoir si ces particularités constitueraient des contraintes assez importantes qui pourraient influencer sur les types d'énoncés averbaux, leur fréquence et leur réalisation.

1.1 Le kabyle (berbère)

Statistiques

Le kabyle (*kb. Taqbaylit*) est une langue parlée dans le Nord d'Algérie, en Kabylie³ et dans l'Algérois. Il est également parlé par les Kabyles de la diaspora, établis majoritairement en France et au Canada⁴. Concernant le nombre exact de locuteurs kabyles, aucune statistique fiable et récente n'est faite. Chaker (1990, 2004) estimait le nombre de locuteurs berberophones en Algérie entre 6 et 7 millions sur un total de 30 millions, dont plus des deux tiers en Kabylie.

Classification dans l'afro-asiatique ou dans le chamito-sémitique

Le berbère (*tamazight*) fait partie de la grande famille des langues afro-asiatiques (chamito-sémitiques), qui compte plus de 240 langues (Ruhlen, 1991, p. 85), et qui comprend selon Greenberg⁵ (1955, 1963) les branches suivantes :

³ Nous entendons par Kabylie le territoire géographique qui comprend plusieurs villes et villages, de la plus importante à la moins importante en termes de densité de population kabylophone. Nous pouvons citer les départements suivants : Tizi Ouzou, Bougie, Boumerdes, Bouira, Setif et Bordj Bou Arreridj.

⁴ Émigration récente, mais très importante et la plus organisée si l'on considère le nombre d'associations culturelles existantes.

⁵ En 1981, Greenberg rajoute *l'omotique* et le situe au même plan que l'afro-asiatique 'propre' qui comprend à son tour les sous-catégories : l'égyptien ancien, le sémitique, le berbère, le tchadique, le couchitique.

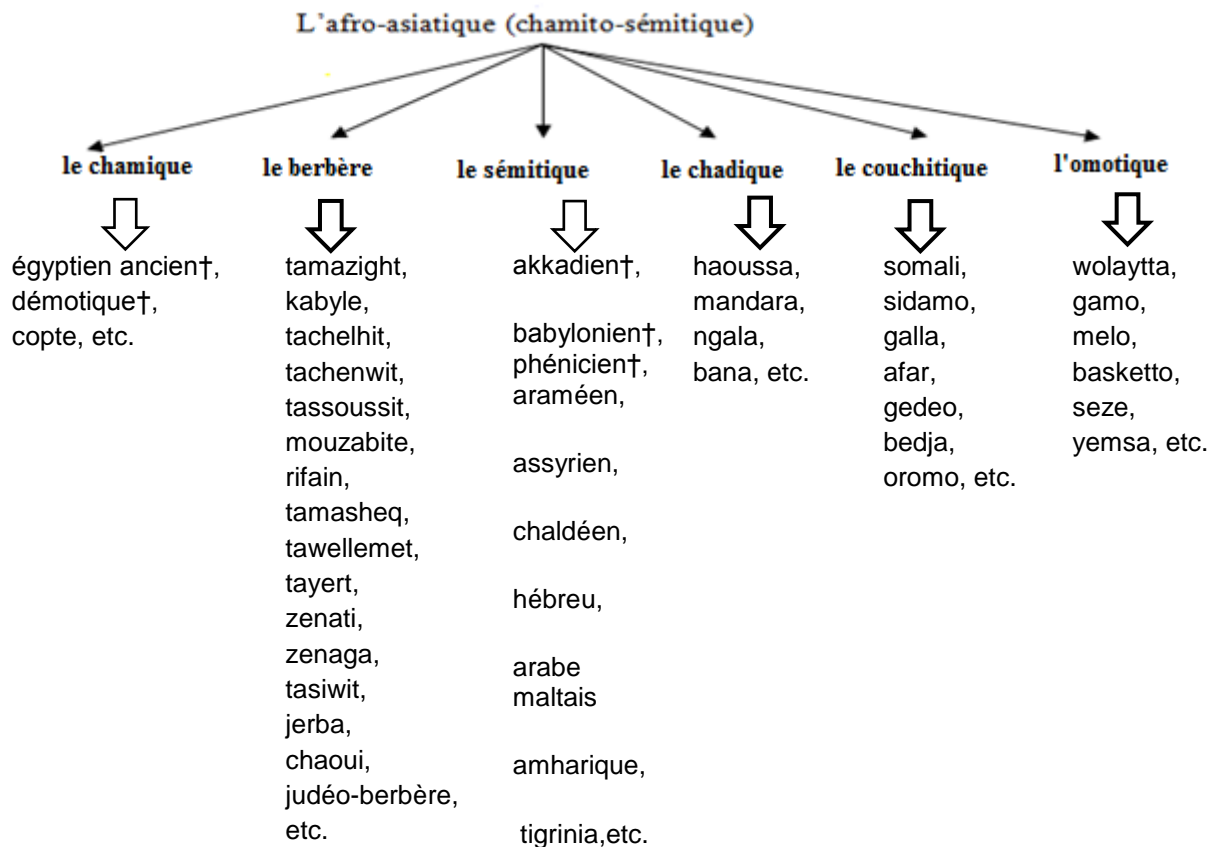


Fig. 3 : Famille de langues afro-asiatiques (chamito-sémitiques)⁶

Il existe différentes dénominations pour la famille de langues schématisée ci-dessus, Müller (1882) l'appelle la famille *chamito-sémitique*⁷, pour Greenberg l'*afroasiatique* et Diakonoff la nomme l'*afrasian* (Diakonoff, 1986). D'ailleurs certains linguistes, comme Meillet, Obenga et Diop rejettent le recours à l'une ou à l'autre dénomination ou classification du fait selon eux de la base idéologique de ces classifications et la non existence de preuves de parenté apparente entre certaines des langues qui y sont répertoriées dans la même famille, telles que la parenté entre l'égyptien, le sémitique et le berbère (Obenga, 1990, p. 21, 2001, p. 17) et également la parenté entre les langues répertoriées sous la famille *chamitique*, - comme l'a

⁶ Adaptation du tableau du site <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/famarabe.htm> (dernière mise à jour au 15 août 2014).

⁷ Cette appellation est faite en raison de la référence religieuse et de la présence de textes anciens comme le texte juridique *le code de Hammourabi* pour l'accadien de Mésopotamie (Vycichl, 1990, p. 35).

déjà rapporté Vycichl (Vycichl, 1990, p. 34)-, Müller (1882)⁸ constate que « les langues sémitiques possèdent un *vocabulaire uniforme*, tandis que les langues chamitiques ont des vocabulaires très différents ». Pour d'autres raisons, Greenberg (1952) rejette le terme « chamitique », car il ne voyait pas les différences fondamentales qui séparent le sémitique du chamitique.

Pour le parler qui nous intéresse, le *kabyle*, il est établi qu'il fait partie de la grande famille des langues berbères dont la parenté est confirmée par différents linguistes berbérissants, bien que les travaux sur les parlers berbères aient signalé une différence entre les parlers du Nord et les parlers du Sud et ceux de l'Afrique subsaharienne. Achab décrit cette parenté en disant :

« La grande proximité des systèmes phonologiques, la morphologie et la sémantique des unités lexicales, la combinatoire et les latitudes fonctionnelles du nom et du verbe, les données du système verbal, les procédures de dérivation verbo-nominale, les reconstructions diachroniques et le lexique (le lexique de base notamment) montrent que sur le plan interne, l'ensemble des parlers berbères est caractérisé par une profonde unité structurale qui établit leur parenté et fonde le concept même de langue berbère. » (Achab, 1996, p. 29)

La parenté entre les différentes langues berbères actuelles et l'existence d'une langue commune ancienne ne fait aucun doute. Pour appuyer cette affirmation, nous pensons au recours de Chaker au lexique des différents parlers berbères actuels pour expliquer les inscriptions libyques anciennes qui se trouvent sur les tombeaux, ex. : celui de Dougga en Tunisie (Salem Chaker, 1995, p. 171).

Chaker (1995, p. 221) a réalisé des comparaisons entre le lexique des langues berbères, en s'appuyant sur des exemples du kabyle avec les langues sémitiques en prenant l'exemple de l'arabe. Nous pouvons donner quelques exemples dans le tableau suivant :

⁸ Müller distingue trois groupes dans les langues chamitiques : le berbère, le couchitique et l'égyptien. Il reconnaît une relation entre le tchadique et les langues chamito-sémitiques (Müller, 1882, p. 34).

Sémitique	Trad. française	Berbère	Trad. française
<i>lbs</i>	« se vêtir »	<i>Ls</i>	« se vêtir »
<i>lsn</i>	« langue »	<i>Ils</i>	« langue »
<i>ely</i>	« haut »	<i>Aly</i>	« monter »
<i>fm</i>	« bouche »	<i>Imi</i>	« bouche »
<i>eyn</i>	« source »	<i>Anu</i>	« puits »
<i>wqd</i>	« allumer »	<i>Qqd</i>	« passer au feu »
<i>hrq</i>	« brûler »	<i>rɣ/rg</i>	« brûler »

Tab. 3 : Comparaison du lexique du berbère (kabyle) à celui d'une des langues sémitiques (l'arabe)

Répartition géographique

Le berbère, comme l'illustre la carte suivante de la répartition des langues chamito-sémitiques, occupe un vaste territoire géographique allant de la côte atlantique jusqu'en Egypte (Siwa) dans une douzaine de pays (Campbell, 2003, p. 75).

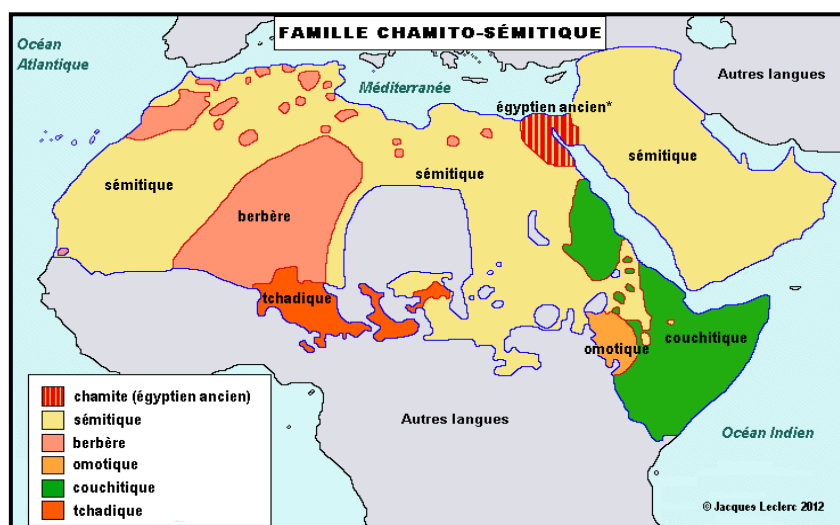


Fig. 4 : Répartition des langues chamito-sémitiques (Campbell, 2003, p. 75)

On compte parmi les langues berbères plusieurs variantes constituées en îlots linguistiques géographiquement plus ou moins éloignées les unes des autres.

Système d'écriture et littérature

La grande parenté entre les différents parlers berbères malgré leur éloignement géographique nous oblige à traiter le kabyle et son système d'écriture en l'inscrivant dans une histoire globale, celle de l'évolution et de l'histoire du système d'écriture du berbère.

En ce qui concerne l'écriture du berbère, la plus ancienne inscription en libyco-berbère⁹ a été découverte au Maroc. Elle daterait de 500 av. J.-C. (Malhomme, 1960). Une autre inscription a été découverte en 1904 à Dougga (Tunisie), il s'agit d'une inscription bilingue (punique-libyque) qui daterait de 138 av. J.-C., de l'époque du roi Micipsa (Casajus, 2011).

Les berbères, ou *Amazighes*, sont autochtones de l'Afrique du Nord, leur présence est attestée depuis au moins un millier d'années (Camps, 1974, 1980). Dans cette région, on trouve plusieurs vestiges qui témoignent du passé berbère de l'Afrique du Nord, entre autres :

- La toponymie : elle est réputée très conservatrice car malgré la succession des civilisations, l'arabisation ou la francisation des noms de lieux, ces derniers restent un témoin du passé berbère. Des exemples de l'omniprésence d'un nom de lieu tels que *tawri* (*colline*), *adrar* (*montagne*), *asif* (*rivière*), *etc.* ou de cumul de plusieurs noms du même référent tels que : Wad souf (Ville d'Algérie signifiant Rivière en arabe (*wa:d*) et en berbère (*suf* ou *asuf/asif*).
- L'archéologie qui atteste, entre autres : (a) la présence de l'écriture *tifinaγ* dans plusieurs régions, comme les gravures rupestres dans le Hoggar, (b) la présence de tombeaux et de mausolées, ex. : le mausolée royal de Mauritanie (ville de Tipaza en Algérie) (Berbrugger, 1867; Voisin, 2007), le tombeau de Medrasen (ville de Batna) (Algeria, 1886) et le tombeau de Massinissa datant de l'an 136 a. J. C. à Dougga (Tunisie), et (c) la ressemblance entre les populations de l'Afrique du Nord berbère avec les mechtanoïdes (en référence au premier Cromanoïde retrouvé en Algérie nommé l'homme de Mechta El-Arbi) qui représentent environ 3% de la population de l'Afrique du Nord et les protoméditerranéens qui représentent environ 70% de la population kabyle (Vycichl, 1990, p. 36–38).

⁹ L'écriture libyco-berbère ressemble beaucoup au *tifinagh*, caractères d'écriture berbère (Taklit, 2004, p. 107) utilisés depuis toujours par les Touaregs, enseignés depuis longtemps à l'école au Niger et récemment introduits dans l'enseignement au Maroc.

Dans l'état actuel des choses, l'écriture berbère en général et kabyle en particulier gagne de plus en plus de terrain dans les domaines universitaire, scolaire et médiatique. Nous constatons une augmentation rapide et significative des publications. Le kabyle n'échappe pas à cette évolution, puisqu'il constitue l'un des parlers berbères les plus productifs en termes d'ouvrages littéraires et scientifiques.

En ce qui concerne le système d'écriture, les écrits antérieurs en caractères arabes étaient très rares (Chaker, 2000, p. 34). Le kabyle s'écrit en caractères latins, et ce depuis la période coloniale. Les travaux de Boulifa (1897, 1908, 1913) constituent un exemple du recours à ce système d'écriture. Son manuscrit, de plus de 250 pages, destiné à l'apprentissage du kabyle (Boulifa, 1897)¹⁰, constitue une référence pour la génération de linguistes berbères qui a suivi. En plus des leçons et des exercices sur les parties du discours (le nom, l'adjectif, le pronom, l'adverbe, etc.), cet ouvrage comprend la conjugaison, le vocabulaire et une convention d'écriture de la langue kabyle.

Dans sa grammaire du kabyle, Mammeri (1976, 1987) a apporté des modifications à ce système d'écriture, qui a été ensuite utilisé dans plusieurs types d'ouvrages et d'écrits en kabyle.

L'enseignement du berbère a débuté à différentes dates dans les différents pays berbérophones. En Algérie, il a commencé après la grève du cartable en 1996 en Kabylie. Même si le système d'écriture de l'époque n'a pas été uniforme pour toutes les régions, la plupart des manuels suivaient les recommandations faites suite à différentes rencontres sur l'aménagement linguistique, entre autres : la table ronde internationale "Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère" organisée par le Centre de recherche berbère (LACNAD-CRB) en particulier en 1993, l'atelier "Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère" en 1996, et l'atelier "Aménagement linguistique de la langue berbère" en 1998¹¹.

¹⁰Chaker (2004) relève dans ces manuscrits plusieurs difficultés, entre autres : la surutilisation du *schwa*, l'usage de digrammes et la difficulté à distinguer le /i/ et /u/ des semi-voyelles /y/ et /w/.

¹¹ La synthèse des travaux, les recommandations et les propositions en matière de notation usuelle et de néologie sont consultables sur le site du Crb www.inalco.fr/crb/.

Actuellement, ce système d'écriture est toujours en évolution et la convention d'écriture proposée par le Centre de Recherche Berbère de L'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)¹² est la plus récente (Naït-Zerrad, 2001, p. 15).

La littérature berbère en général et kabyle en particulier a longtemps été transmise de génération en génération par la voie de l'oralité. On comptait parmi les domaines privilégiés : la poésie¹³, les chants¹⁴, les contes¹⁵ (Allioui, 2001; Ben Sedira, 1887; Frobenius, 1995; Hanoteau, 1858; Lacoste-Dujardin, 2010), les énigmes, les devinettes, les proverbes et les phraséologismes (Aït-Ahmed-Slimani, 1996; Grim, 1996), ainsi que d'autres textes relatifs à la vie quotidienne intégrés dans les cours de première et deuxième années de langue kabyle à l'université d'Alger rédigés par Boulifa (1897, 1908, 1913), entre autres : le mariage, les coutumes et les mœurs, la famille, le commerce, etc. Toutefois, la littérature kabyle contemporaine commence par les écrits en kabyle de Bélaïd Aït Ali, publiés dans le *journal des études berbères*. Les premiers écrits de cet auteur s'inscrivent dans le genre *tamacahut* (fr. conte), ensuite dans d'autres genres, ex. : des nouvelles et des pièces de théâtre. (Merolla, 1996, p. 17, 2006, p. 148)

Actuellement, on recense un nombre d'ouvrages publiés en kabyle en progression constante. En plus de la littérature ancienne orale passée à l'écrit au courant de ces dernières décennies, on assiste à l'émergence, si modeste soit-elle, d'une nouvelle littérature (Salem Chaker, 2004, p. 4064). On compte parmi ces écrits : des romans, des recueils de poèmes, des revues et l'apparition de l'internet a permis la publication de revues et de journaux en ligne.

¹² C'est ce système d'écriture qui est adopté tout au long de ce travail de recherche.

¹³ Parmi les poètes nous pouvons citer Si Mhend U Mhend (Mammeri, 1980; Mohand & Mammeri, 1994)

¹⁴ Les chants accompagnent les différentes fêtes ou travaux (mariages, baptêmes, récolte des olives et des figues, etc.).

¹⁵ Ben Sedira a recueilli en plus des 200 contes et fables, plusieurs légendes, poèmes anciens, devinettes et chansons kabyles anciennes. Le livre de Hanoteau moins d'un demi-siècle auparavant constitue l'un des premiers ouvrages écrits en kabyle. Il contient quelques dizaines de fables, de contes et d'anecdotes écrits en caractères arabes et traduits en français. Ce livre est structuré presque de la même façon que son successeur Ben Sedira.

1.2 L'allemand

Statistiques

L'allemand fait partie des langues germaniques occidentales de l'indo-européen. Il est parlé par environ 100 millions de locuteurs répartis géographiquement dans les pays germanophones : l'Allemagne (80 millions), l'Autriche (7,5 millions), la Suisse et le Lichtenstein (4,5 millions) et le Luxembourg (350 000). Il est reconnu comme langue régionale dans plusieurs pays européens, entre autres la Belgique, l'Italie, la Roumanie, le Danemark et la Hongrie. On trouve également des minorités de locuteurs dans plusieurs pays de l'Est (Brown & Ogilvie, 2008, p. 448).

Classification parmi les langues germaniques (indo-européennes)

Grâce à la découverte du sanscrit, langue sacrée de l'Inde, la linguistique comparée de l'avant-dernier siècle a établi que beaucoup de langues de l'espace linguistique européen en général et germanique en particulier ont des points communs avec l'indien et le persan ; à plusieurs niveaux : lexical, ex. : les racines conservées de mots, grammatical et phonétique. Schlegel (1837) relève des points communs au niveau grammatical entre l'allemand et l'indien :

« La grammaire allemand offre beaucoup de traits qui lui sont communs avec l'indien et le persan, mais plus encore avec le grec et le latin. Dans l'allemand aussi bien que dans l'indien, la lettre n est toujours la caractéristique de l'accusatif, de même que la lettre s est celle du génitif. »
(Schlegel, 1837, p. 39)

Du point de vue du lexique nous pouvons proposer l'exemple du mot 'père' dans le tableau suivant :

Allemand	Anglais	Grec ancien	Indien ancien	Latin
Vater	Father	Patér	Pitâr	Pater

Tab. 4 : Tableau de correspondance lexicale en l'indoeuropéen et l'indien ancien

L'indo-européen est supposé être à l'origine de toutes ces langues. Nous pouvons représenter la relation entre les langues indo-européennes dans le schéma suivant :

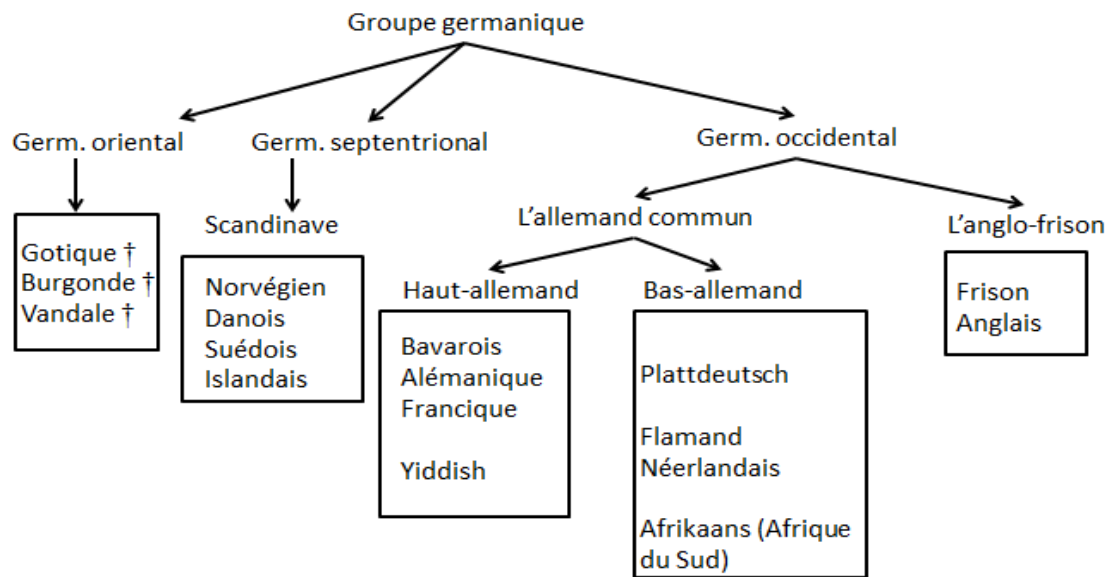


Fig. 5: Famille des langues indo-européennes – groupe germanique¹⁶

Dans le cadre de notre analyse nous nous intéressons aux branches immédiates des deux langues, kabyle et allemande, c'est-à-dire la branche germanique et la branche berbère.

L'allemand appartient donc à la famille des langues germaniques, qui comprend également les langues suivantes : l'anglais, le néerlandais, le suédois, l'afrikaans, le danois, le bas allemand : parlé au Nord de l'Allemagne, le yiddish¹⁷.

Ce qui sépare non seulement l'allemand des autres langues germaniques, mais aussi des dialectes du bas allemand (*all. Niederdeutsch*), c'est la « seconde mutation consonantique ». Celle-ci se caractérise par le fait que les occlusives sourdes se sont développées vers des affriquées ou des fricatives ($/p, t, k/ \rightarrow /f, s, x/ \text{ ç/}$ ou $/pf, ts, kx/$) : ce fait est perceptible aujourd'hui, ex. : *essen* (*en. eat*), *Pfeffer* (*en. pepper*), *machen* (*en. make*) et les occlusives sonores $/b, d, g/$ se sont développées en sourdes $/p, t, k/$, ex. : *trinken* (*en. drink*).

L'allemand a connu quatre périodes d'évolution importantes :

1. Le vieux haut-allemand : apparu à l'issue de la seconde mutation consonantique ;
2. Le moyen haut-allemand (1100-1350) ;

¹⁶ Il s'agit d'une adaptation d'un arbre tiré de l'ouvrage de Walter (2013, p. 86) et de (Meillet & Cohen, 1952, p. 56)

¹⁷ Elle est la plus importante langue développée comme langue distincte à partir de l'allemand médiéval parlé par les communautés juives au centre et au sud de l'Allemagne (Brown & Ogilvie, 2008, p. 448).

3. Le nouveau haut-allemand précoce (1350-1650) avec un processus de standardisation de plusieurs variétés régionales, aidé par l'invention de l'imprimerie et aussi par un évènement majeur, qu'est la réformation Luthérienne avec la traduction de la bible (1525) ; par cette standardisation le nouveau haut-allemand a supplanté le natif bas-allemand dans le Nord ;
4. Le nouveau haut allemand s'est stabilisé graduellement à partir du 17^{ème} Siècle, dans le Nord ensuite dans le Sud de l'Allemagne, où il devient langue de littérature.

1.3 En résumé

Le kabyle fait partie de la grande famille des langues berbères. Il est parlé en Kabylie (au Nord de l'Algérie), dans l'Algérois et en diaspora et représente plus de deux tiers des parlers berbères d'Algérie. Actuellement écrit et enseigné en caractères latins, il est l'un des parlers berbères les plus productifs. Depuis deux décennies les publications se sont multipliées de façon remarquable, malgré le retard que connaît son enseignement. L'allemand fait partie des langues germaniques occidentales, parlé par environ 100 millions de locuteurs dans les pays germanophones de l'Europe occidentale. Il s'est distingué des autres langues germaniques suite à la « Seconde Mutation Consonantique » et s'est développé comme langue de la littérature, à partir du 16^{ème} siècle, favorisé par l'apparition de l'imprimerie.

Au terme de cette section, nous pouvons également ressortir deux remarques pertinentes du point de vue comparatif et qui, à nos yeux, peuvent jouer un rôle important dans le cadre de l'analyse des énoncés averbaux, de la comparaison et la compréhension de leur fonctionnement dans les deux. Premièrement, l'allemand et le kabyle ont connu une évolution historiquement différente, quant à leur passage à l'écrit, la standardisation et la scolarisation. L'orthographe allemande, malgré les réformes successives (all. *Reform der deutschen Rechtschreibung*), dont la dernière s'est effectuée en 1996 et finalisée en 2006, s'est stabilisée très tôt, comparée au kabyle, qui est en passe de réussir son « passage à l'écrit », si l'on reprend les termes de Chaker (2004). Plusieurs générations parlent le kabyle, ont appris d'autres langues, notamment l'arabe, le français et l'anglais, mais n'ont pas appris le kabyle à l'école, ce qui fait que *l'oralité* occupe une part très importante chez les locuteurs kabyles, contrairement aux locuteurs allemands. Cet état de fait sociolinguistique n'est pas sans conséquences sur les caractéristiques et la structuration textuelles des deux langues et même sur les structures phrastiques.

Deuxièmement, le passage plus ancien de l'allemand à l'écrit a favorisé l'apparition de courants littéraires très diversifiés. À chaque courant s'imposent des orientations et des contraintes stylistiques très variées influant ainsi sur le texte et ses constructions. De la même manière, la jeunesse de la littérature kabyle favorise le recours fréquent à un style et à davantage de constructions empruntés à l'oralité.

Nous avons présenté brièvement dans cette section deux aspects importants : (a) l'aspect de linguistique historique qui concerne l'évolution des deux langues et leur passage à l'écrit, ainsi que (b) l'aspect sociolinguistique qui traite du statut des deux langues, des locuteurs, de la géographie, etc. À présent, dans les deux sections suivantes (*cf. sections 2.1 et 2.2*), nous présenterons les caractéristiques morphologiques des deux langues, suivies d'un résumé comparatif (*cf. section 2.3*).

2 Comparaison des caractéristiques morphologiques

La description morphologique des deux langues permet de comprendre mieux leur fonctionnement. Elle se focalise sur un certain nombre de caractéristiques particulières qui représentent une divergence entre les deux langues et qui peuvent être à l'origine de la différence de nombre d'énoncés averbaux dans les deux langues et la différence de proportion entre les différents types d'énoncés averbaux.

Les caractéristiques morphologiques devant être prises en considération sont à titre d'exemples : pour le kabyle l'état d'annexion et l'état libre¹⁸, la détermination, pour l'allemand, le cas et la définitude, et pour les deux langues le genre et le nombre.

2.1 Morphologie nominale du Kabyle

Au même titre que l'allemand, le kabyle s'appuie sur deux mécanismes de formation de mots ou de création de néologismes, en l'occurrence : (a) la dérivation et (b) la composition :

La deuxième procédure est beaucoup moins productive que la première en kabyle et consiste à les former en combinant souvent deux lexèmes. Naït-Zerrad (1998, 2001, p. 40-41) distingue deux types de compositions : (a) une composition faite de deux unités liées (verbe+nom, nom+nom, etc.) et (b) une composition de deux unités séparées par une particule ou une préposition. Pour (a), nous pouvons donner les exemples suivants :

- mmager « rencontrer » + aman « eau » → Amageraman « aunée » (plante)
- mmager « rencontrer » + itij « soleil » → Amageritij « tourne sol » ou « tissu de couleur jaune servant à confectionner des robes kabyles »
- ger « entre » + isafen « rivières » → Igersafen « nom donné à plusieurs villages, notamment en kabyle et à Blida, probablement parce qu'ils sont situés entre deux rivières ou rus »
- afer/ ifer « aile » et tețtu « qui saute/ vole » → afertețtu « papillon »

Pour (b) nous pouvons proposer l'exemple suivant :

¹⁸ « Le nom possède [ainsi] un *état libre* (EL) et un état d'annexion (EA). L'*état libre* est celui entre autres du nom isolé, l'état d'annexion apparaît en différents contextes syntaxiques : nom en fonction de complément référentiel (...), nom en position de complément déterminatif (...) nom après une préposition. » (Naït-Zerrad, 2004, p. 17)

- adrar « montagne » + afud « os de la jambe » → adrar ufud « tibia »
- tuymas « dents » + n « de » + temyart « vieille » → tuymas n temyart « pissenlit »
- tislit « mariée » + n « de » + wenzar « pluie » → tislit n wenzar « arc-en-ciel »

La formation des mots en kabyle se fait à l'aide de deux éléments : une *racine* et un *schème* (Basset, 1952, p. 11). La dérivation consiste à former des mots au moyen de la suffixation ou de la préfixation, en suivant un schème à partir d'une racine. Les néologismes apparus récemment pour parer au manque de mots en kabyle comme langue cible dans les traductions se fait grâce à ce procédé.

Les parties du discours, i. e. le nom, l'adjectif, le verbe, etc., sont dotées d'une racine, d'un schème flexionnel et d'un indice. *La racine* est une suite exclusive de consonnes ordonnées. Elle est le résultat d'une déduction à partir de l'analyse lexicale de mots appartenant à la même famille. Il existe des racines monolitères, bilitères, trilitères et quadrilitères, selon qu'elles sont composées d'une seule, de deux, trois ou quatre consonnes. La racine a une valeur grammaticale neutre et ne contient aucune information catégorielle.

Le schème est formé de consonnes et de voyelles. Il s'agit de configurations dans lesquelles le schème peut se réaliser et prendre la forme d'une catégorie syntaxique donnée dans le discours. Ce processus n'est pas aléatoire, mais il suit des règles strictes et emploie généralement des moyens reconnus à la dérivation, entre autres : les affixes, la reduplication, etc. Les indices sont des affixes, qui donnent une information grammaticale sur la catégorie. Ils peuvent ainsi distinguer le féminin et le masculin, le genre et le nombre pour les noms, et marquer le passif, le réciproque, etc., pour le verbe. La racine bilitère *bd* peut former plusieurs types de mots ou de catégories en prenant différentes configurations ou différents schèmes, ex. : un nom : *ibeddi* « fait de se mettre debout » ou un verbe : *bedd* « se mettre debout » ou *sbedd* « hisser ». La racine et le schème forment ce qu'on appelle le radical. Le radical et l'affixe forment un mot simple. Exemple (Galand, 2002, p. 81) :

	Nom	verbe
	Ibeddi	tbedd
• Une racine	bd	bd
• Un schème	mr1eR2i ¹⁹	tbedd
• Un indice	i-	t-

Fig. 6 : Formation des mots en kabyle (Galand, 2002, p. 81)

¹⁹ Dans la suite du schème *m* correspond au masculin, *r1* à la première consonne de la racine, c'est-à-dire *b*, suivi de la voyelle *e*, *R2* correspond à la deuxième consonne de la racine mais géminée, suivie de la voyelle *i*.

Le nom en kabyle porte des indices du genre, féminin ou masculin, et du nombre, singulier ou pluriel. Le tableau suivant illustre ces quatre indices, en prenant l'exemple de *amyar* (fr. *vieux*) (Salem Chaker, 1983, p. 84) :

	Etat	Masculin	Féminin
Singulier	Etat libre	Amyar « vieux » a-----	Tamyart « vieille » ta-----t
	Etat d'annexion	umyar u-----	tmyart t-----t
Pluriel	Etat libre	imyaren « vieux » i-----en	Timyarin « vieilles » ti-----in
	Etat d'annexion	ymyaren y-----n	tmyarin t-----in

Tab. 5: L'état libre et l'état d'annexion (Salem Chaker, 1983, p. 84)

Le tableau rend compte du fait que la plupart des noms kabyles (berbères) commencent par *a-* au singulier. En revanche, ce n'est pas le cas de tous les noms, car on trouve également d'autres voyelles.

2.1.1 Types de noms

L'étude des types de noms n'est pas centrale mais elle montre certaines propriétés du nom en kabyle dont on aura besoin plus tard dans cette analyse.

Chaker (1983, p. 80) décrit la façon dont se réalise la construction des noms et des verbes dans le schéma suivant :

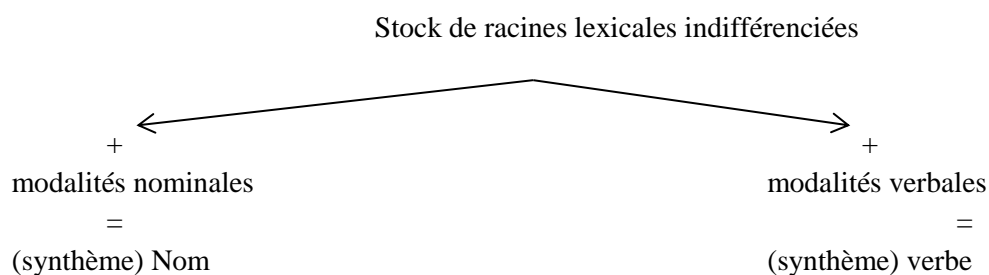


Fig. 7 : Formation des noms et des verbes (Salem Chaker, 1983, p. 80)

Comme Chaker l'a décrit (1983), les différents types de noms se forment à l'aide d'un modèle ou schème comme suit :

Le nom d'action se forme généralement à l'aide des préfixes : *a*, *tw* ou *my* ; ex. :

- Siwel « parler » *asiwel* « le fait de parler »
- Twaker « être volé » *atwaker* « le fait d'être volé »
- Myussan « se connaître » *amyussan* « le fait de se connaître »

Il existe également des noms sans préfixe :

- bðu « partager » beṭṭu « le fait de partager »
- qqen « attacher » tuqqna « le fait d'attacher »
- etc.

Le nom d'agent se forme généralement selon le schéma suivant :

- eks « paitre » am-----(a)--- ameksa « berger »
- Ṭef « tenir » an-----(a)--- anaṭṭaf « tenancier »
- aḍen « être malade » im/in----- (a)----- imuḍan « malades »

Le nom d'instrument quant à lui se forme de la façon suivante :

- rgl « boucher » (a)s----- asergel « bouchon »
- quand le radical comporte un /i/ :
Qqes « piquer » Isiqqes « dard »

L'adjectif se construit de différentes façons²⁰ :

- *ifsus* « être léger » *afessas* « léger »
- *ilwiy* « être doux et lisse » *aleggay* « doux et lisse »
- *kref* « être paralysé » *ukrif* « paralysé »
- *cbḥ* « être beau » *ucbiḥ* « beau »
- avec des morphèmes adjectivaux :
 Pour le masculin : bu+nom *bu qerru* « grosse tête »
 Pour le féminin : m+nom *m zzux* « vantarde »

²⁰ *Les déictiques* affixés au nom seront traités dans les chapitres qui suivent.

2.1.2 L'état libre

L'état libre caractérise les usages « hors syntaxe », les formes thématiques (mise en relief), le nominal en fonction prédicative et le complément d'objet direct et tous les cas où le nominal entretient des rapports faibles avec le contexte (Chaker, 1995, p. 45).

Pour les noms masculins singuliers à l'état libre on trouve :

- la voyelle /i/ : *izi* « mouche »
imi « bouche »
- la voyelle /u/ : *uzzal* «fer»
udem « visage »

Pour les noms féminins singuliers :

- la consonne terminale /t/ peut parfois disparaître : *times* « feu »

Elle peut être une voyelle :

- la voyelle /a/ *talafsa* « serpent »
- la voyelle /i/ *tilelli* « liberté »

Dans certains cas nous constatons le remplacement de /t/ par la consonne affriquée alvéolaire /ts/ après une voyelle :

- *tizitt* « moustique »
- *tabratt* « lettre »
- *tazzutt* « genêt »

En ce qui concerne le nombre, i. e. l'opposition singulier/pluriel, nous constatons que la plupart des pluriels masculins suivent le schéma suivant (cf. Tab. 5) :

- /a/ → /i/ : *amɣar* → *imɣaren*

Il existe cependant certaines formes qui sont loin d'être des exceptions, car elles présentent une régularité structurelle :

- /a/ → /a/ : *awal* → *awalen* « parole »
- /a/ → /u/ : *ass* → *ussan* « jour »

La même chose pour le féminin, qui ne suit pas forcément la règle présentée sur le tableau.

Les autres variations que nous pouvons constater sont les suivantes :

- /a/ → /i/ : *tala* → *tiliwa* « fontaine »
- /i/ → /i/ : *tifillest* → *tifillellas* « hirondelle »

- Astilut → **istiluten** « stylo »
- Asenduq → **isendyaq** « coffre »
- Lǧar → **lǧiran** « voisin »

2.1.3 L'état d'annexion

Le nom peut être à l'état libre ou à l'état d'annexion. L'état du nom est une alternance caractéristique de l'initiale du nom dans la majorité des parlers berbères (à l'exception des parlers orientaux et du Zenaga de Mauritanie) (Chaker, 1988). L'état d'annexion se caractérise par un changement de préfixe (*a-* à *wa-/u-* pour le masculin et *ta-* à *t(e)-* pour le féminin).

Selon Chaker (1983a, 92), la marque de l'état d'annexion est indépendante du nombre, i. e. de l'opposition singulier/pluriel. Elle se résume dans le schéma suivant :

Etat libre	Etat d'annexion	Exemples
a-----	w----- u----- (v. c.) ²¹ wa-----	Argaz → wergaz « homme » Amalu → umalu « jungle » Agu → wagu « nuage »
i-----	Y(e)----- yi----- (v. c.) i-----	Izra → yezra « pierres » Izi → yizi « mouche » tidi → tidi « sueur »
u-----	(v. c.) wu-----	Uccen → wuccen « chacal »
ta-----	t----- (v. c.) ta-----	tayaziṭ → tyaziṭ « poule » taddart → taddart « village »
ti-----	t----- (v. c.) ti-----	Tiziri → tziri « pleine lune » Tikelt → tikelt « fois »
tu-----	(v. c.) tu-----	Tumlilt → tumlilt « argile blanche »

Tab. 6 : Récapitulatif de noms à l'état d'annexion et à l'état libre Chaker (1983a, 92)

L'état d'annexion survient dans plusieurs cas, entre autres :

Le premier cas est dans le cadre des noms qui sont coréférents avec l'affixe du sujet obligatoire (Mettouchi, 2014), c'est-à-dire, qui fonctionnent comme compléments explicatifs

²¹ (v.c) veut dire que la voyelle est constante.

(Galand, 1964), appelés aussi expansions référentielles par Chaker (1983), employés ‘pléonastiquement’ selon les termes de Basset (1952), comme sujet ou complément ; ex. ²²:

(3). [KAB] Yenya wergaz.

[TIL] SUJ.3MSG.tuer.acc EA.MSG.homme

[EQU] L’homme a tué.

L’état d’annexion permet dans ce cas de distinguer l’expansion référentielle du complément d’objet direct, comme le montre l’exemple suivant, dans lequel le nom *argaz* est un complément d’objet direct :

(4). [KAB] Yenya argaz.

[TIL] SUJ.3MSG.tuer.acc EL.SG.homme

[EQU] Il a tué un homme.

Dans le cadre des verbes bivalents, comme dans les exemples (5) et (8) qui suivent, l’état du nom joue un rôle important dans la distinction entre le COD et l’expansion référentielle :

(5). [KAB] Argaz yewwet aqcic.

[TIL] EL.SG.Homme SUJ.3MSG.frapper.acc EL.SG.garçon

[EQU] L’homme a frappé le garçon.

(6). [KAB] Yewwet wergaz aqcic

[TIL] SUJ.3MSG.frapper.acc EA.MSG.Homme EL.SG.garçon

[EQU] L’homme a frappé le garçon.

(7). [KAB] *Yewwet argaz aqcic

[TIL] SUJ.3MSG.frapper.acc EL.SG.Homme EL.SG.garçon

[EQU] L’homme a frappé le garçon.

En allemand, cette distinction est souvent faite par le cas qui distingue au niveau syntaxique entre le Sujet (au nominatif), COD (à l’accusatif) et le COI (au datif), comme dans l’exemple suivant :

(8). [DT] Der Vater schickt seinem Sohn das Geld.

[EQU] Le père envoie l’argent à son fils.

En plus du cas ci-dessus, Mettouchi (2014) en rajoute d’autres, que nous présentons brièvement dans ce qui suit. Le deuxième concerne un nom qui est coréférentiel avec un clitique absolutif verbal (*cf.* exemple (9)) ou non verbal (*cf.* exemple (10)) (Mettouchi, 2014) ; ex. :

²² Ces exemples sont empruntés à Chaker (1983, p. 42-44)

(9). [KAB] Zedyen-t wexxam-agi.

[TIL] SUJ.3MPL.habiter.acc.-OD3MSG EA.MSG.maison-DEM.PROX

[EQU] Ils l'ont occupée, cette maison.

(10). [KAB] Ulac-it wergaz-nni.

[TIL] NEGEXIST-3MSG EA.MSG.homme-DEM.CNS

[EQU] L'homme n'est pas là.

Le troisième cas est lorsqu'un argument du verbe possède un suffixe possessif coréférentiel avec le nom postverbal, Mettouchi (2014) donne l'exemple suivant :

(11). [KAB] Truh yemma-tsent teqcicin-nni.

[TIL] SUJ.3FSG.partir.acc mère-POSS3FPL EA.FSG.fille.FPL-DEM.CNS

[EQU] Leur mère est partie, ces filles.

Le quatrième concerne un nom qui est un argument d'un prédicat nominal introduit par la particule prédicative *d* :

(12). [KAB] D amellal wexxam-agi.

[TIL] COP EL.SG.blanc EA.MSG.maison-DEM.PROX

[EQU] Elle est blanche, cette maison.

Le cinquième concerne les noms introduits par la plupart des prépositions²³ :

(13). [KAB] Iggen deg texxamt.

[TIL] SUJ.3MSG.dormir.acc dans EA.FSG.chambre

[EQU] Il a dormi dans la chambre.

Le sixième concerne un nom après un numéral, rapporté aussi par d'autres linguistes (Basset, 2005, p. 74) :

(14). [KAB] Sin yergazen.

[TIL] deux.M EA.MPL.homme

[EQU] deux hommes.

(15). [KAB] Yiwen wergaz.

[TIL] Un.M EA.MSG.homme.

[EQU] Un homme.

²³ A l'exception de *ar* (fr. jusqu'à) et de la préposition directionnelle *s* (fr. à).

Le sixième cas concerne les noms suivant des morphèmes relationnels, comme *bu* (masc.) et *m* (fém.) (*fr.* possesseur de/ caractérisé par), *at* (*fr.* descendants de), *sut* (*fr.* propriétaires de/ caractérisées pas), etc. :

(16). [KAB] *bu tkarrust*
[TIL] possesseur.M EA.FSG.voiture
[EQU] Le propriétaire de la voiture

(17). [KAB] *Aït ugadir.*
[TIL] RELAT.MPL EA.MSG.citadelle
[EQU] Les enfants (de la) citadelle.

Dans le cadre de la détermination nominale; ex. :

(18). [KAB] *Awal amaziy.*
[TIL] EL.MSG.parole EL.SG.berbère
[EQU] La parole berbère.

(19). [KAB] *Awal umaziy.*
[TIL] EL.MSG.parole EA.MSG.berbère
[EQU] La parole du berbère.

Pour Chaker (1983, p. 44), l'apparition de l'état d'annexion paraît un peu aléatoire, mais tout se ramène à une relation déterminative entre deux nominaux : nom déterminé *lexical* pour le « complément explicatif », *grammatical* pour l'explicitation des personnels. Elle marque donc la relation de dépendance entre deux nominaux. La terminologie n'est pas homogène chez tous les berbérissants, « marque de dépendance » pour Chaker et Galand (Salem Chaker, 1983, p. 192; Galand, 1964, p. 39) et de « cas » pour Prasse (1972), mais l'analyse syntaxique est la même.

L'état libre et l'état d'annexion permettent également de distinguer la particule prédicative *d* de la préposition *d* (*fr.* avec). La particule prédicative introduit un nom à l'état libre, ex. : dans *d argaz* (*fr.* c'est un homme). En revanche, la préposition *d* et la conjonction *d* introduisent un nom à l'état d'annexion, ex. : *Tedda d wergaz* (*fr.* Elle est partie avec un homme) et *Tamettut d wergaz* (*fr.* une femme et un homme)²⁴ (Galand, 2010, p. 319).

²⁴ Le morphème peut jouer le rôle de la particule d'orientation *d* souvent liée au verbe. Elle évoque un mouvement en direction du locuteur (à l'endroit où il se situe au moment de l'acte de l'énonciation ou simplement par la pensée).

2.1.4 La définitude en kabyle

En berbère en général et en kabyle en particulier, le concept de la définitude ne se présente pas de la même manière que dans les langues indo-européennes, notamment morphologiquement par les articles *défini* vs. *indéfini*. L'opposition *défini* vs. *indéfini* n'est pas portée par l'article et non plus par les *préfixes d'état* représentés dans le tableau (Tab. 5). Dans ce tableau, les différentes formes du mot *amɣar* (fr. kabyle) ne marquent que trois oppositions principales : (a) le genre (masculin vs. féminin), (b) le nombre (singulier vs. pluriel) et (c) l'état (libre ou d'annexion).

Le nom en kabyle en particulier, et berbère²⁵ en général, ne porte pas d'indice de définitude²⁶ dès le départ, comme c'est le cas de beaucoup de langues. La définitude n'est donc pas intrinsèquement liée au nom, elle s'acquiert, par exemple, par l'introduction de l'affixe démonstratif ; ex. :

- (20). [KAB] Yussa-d wergaz-nni. (Dét)
[TIL] SUJ.3MSG.arriver.acc-PPprox EA.MSG.homme-DEM.CNS
[EQU] Il est venu, cet homme. .
- (21). [KAB] Yussa-d wergaz. (Indét)
[TIL] SUJ.3MPL.arriver.acc-PPprox EA.MSG.homme
[EQU] Un homme est venu

Cependant, la présence d'un démonstratif n'est pas automatiquement liée à la définitude, car le démonstratif peut aussi bien déterminer un nom préalablement défini ou un nom indéfini ; ex. un nom propre comme dans l'exemple :

- (22). [KAB] Zriɣ Nadia iɖelli.
[TIL] SUJ.3MSG.voir.acc Nadia hier
[EQU] J'ai vu Nadia hier.

où le nom *Nadia* peut encore être déterminé :

²⁵ Au sein de la même famille de langues, il existe des disparités, dans les langues sémitiques, l'araméen (Brother, 2002, p. 77) ne marque pas morphologiquement la définitude, contrairement à l'arabe et l'hébreu qui ont un article défini : *al* pour l'arabe comme dans *alqalam* (fr. le stylo) et *ha* pour l'hébreu comme dans *hamèlèkh* (fr. le roi). Nous évoquerons une nouvelle fois ces deux langues plus tard dans la section 4.1.

²⁶ L'exposé des contraintes liées à la définitude en kabyle permet d'éloigner le critère de la présence ou de l'absence de l'article indéfini comme élément de reconnaissance de certains énoncés, ex. : de l'énoncé existentiel, que nous verrons plus tard dans le chapitre consacré à ce type.

(23). [KAB] Zriy Nadia-*nni* iḍelli.

[TIL] SUJ.3MSG.voir.acc Nadia-DEM.CNS hier

[EQU] J'ai vu *cette* Nadia hier.

La détermination signifie que le locuteur n'a pas vu n'importe quelle *Nadia*, mais une *Nadia* particulière, que l'interlocuteur est aussi supposé connaître. L'opposition *connu vs. nouveau* se place donc non pas au niveau morphologique, mais au niveau pragmatique. « La principale fonction de *-nni* est d'indiquer que le référent qu'il détermine est (est censé être) construit conjointement avec l'interlocuteur » (Mettouchi, 2011a). La compréhension fait appel dans ce cas au savoir partagé entre l'énonciateur et l'interlocuteur.

Les démonstratifs sont catégorisés selon plusieurs critères : *la proximité, l'éloignement et l'absence dans la situation d'énonciation*, de la façon suivante (Mettouchi, 2011a; Naït-Zerrad, 2002) :

- (a) Les démonstratifs proximaux : *-a, -agi, agini*
- (b) Les démonstratifs distaux : *-in, -inna* et *ihin, ihina*
- (c) Démonstratifs signifiant l'absence : *-nni*

La détermination peut aussi se faire à l'aide des pronoms possessifs, ex. :

- Amur-inu.
Part-ma
Ma part.

Les démonstratifs peuvent compenser l'absence de l'article défini, du fait qu'ils rendent identifiable un référent d'un nom ou pas. Certains déterminants peuvent ainsi être indéfinis²⁷, car ils font référence à des qualités ou des quantités non-précises (Naït-Zerrad, 2001, p. 53), ex. :

- argaz *nniḍen* (inv.) « un autre homme »
tamettut *nniḍen* (inv.) « une autre femme »
irgazen *nniḍen* (inv.) « d'autres hommes »
tilawin *nniḍen* (inv.) « d'autres femmes »
- argaz *wayeḍ* (var.) « un autre homme »
tamettut *tayeḍ* (var.) « une autre femme »
irgazen *wiyaḍ* (var.) « d'autres hommes »
tilawin *tiyaḍ* (var.) « d'autres femmes »

²⁷ Nous évoquons ici juste les éléments qui peuvent jouer le rôle de déterminant.

D'autres adjectifs qui marquent l'indéfinitude, ex. :

- *kra n yergazen/n tlawin (inv.)* « quelques hommes/femmes »
- *akk irgazen/tilawin (inv.)* « tous les hommes/toutes les femmes »
- *yal/ kull argaz/tamettut (inv.)* « chaque homme/chaque femmes »

2.1.5 Les pronoms personnels (affixes) et la fonction syntaxique

Le kabyle est une langue *prodrop*, à l'instar de beaucoup de langues romanes, l'italien, l'espagnol, le portugais (sauf le français) et de langues afro-asiatiques, à l'exemple de l'hébreu et l'arabe. En kabyle, les pronoms personnels sont rarement formulés en fonction sujet dans la situation réelle d'énonciation. Ils sont souvent absents lors de l'expression d'une phrase verbale ou averbale. Les pronoms personnels affixes peuvent être résumés selon leur appartenance :

(a) au paradigme du Complément d'Objet Direct ou de l'accusatif, ex. :

- (24). [KAB] Iwala izi.
[TIL] SUJ.3MSG.voir.acc M.mouche
[EQU] Il a vu une mouche.
- (25). [KAB] Iwala- -t.
[TIL] SUJ.3MSG.voir.acc -OD²⁸.3MSG
[EQU] Il l'a vu.

(b) Au paradigme du Complément d'Objet Indirect ou du datif ; ex. :

- (26). [KAB] Inna i yemma-s
[TIL] SUJ.3MSG.dire-acc à mère-3S.POSS
[EQU] Il a dit à sa mère
- (27). [KAB] Inna- -yas
[TIL] SUJ.3MSG.dire-acc -OI²⁹.3S
[EQU] Il lui a dit.

²⁸ OD est mieux signifié complément (d'objet) direct

²⁹ Complément (d'objet) indirect

Pour mieux expliquer ces combinaisons, nous représentons les trois cas de figure dans le schéma suivant :

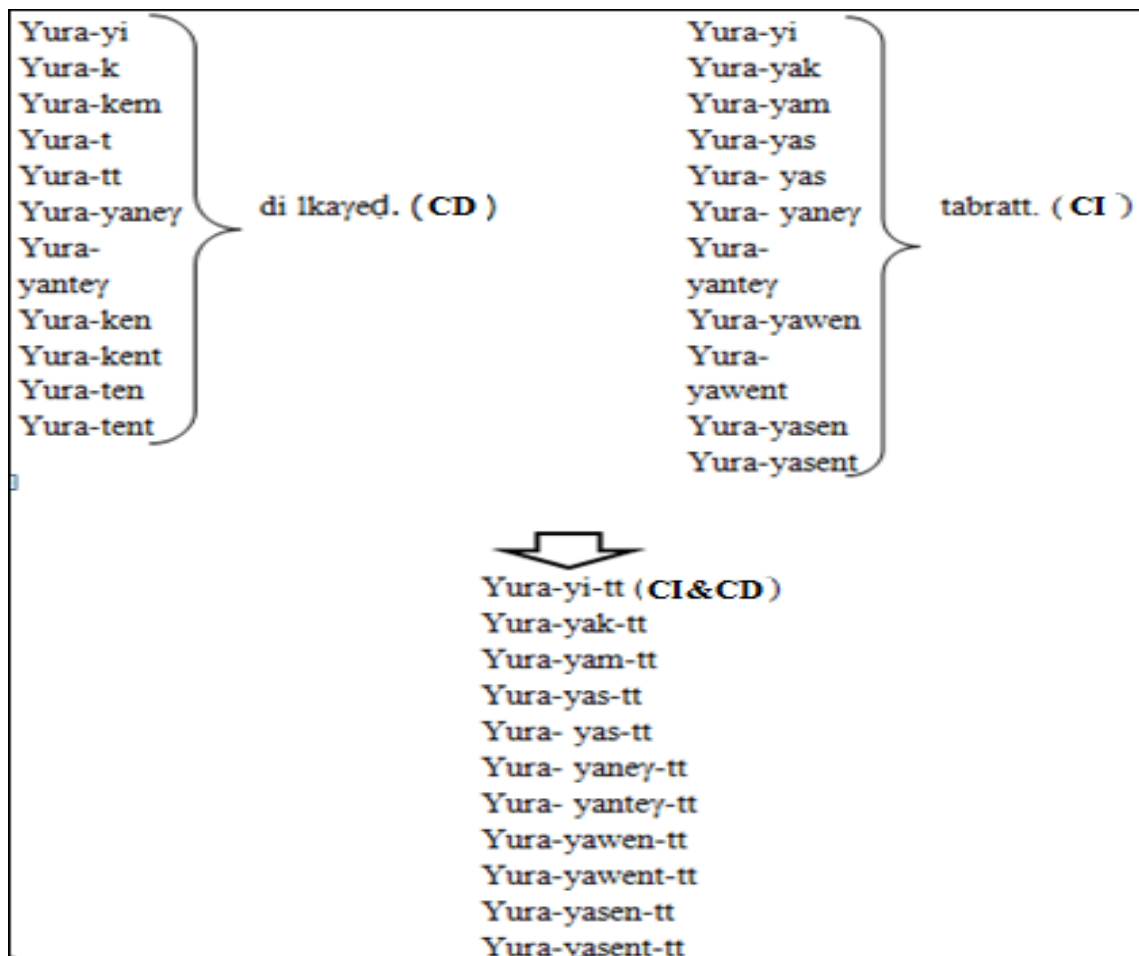


Fig. 9 : Articulation des Compléments Directs et Compléments Indirects à l'aide des affixes

Pour ce qui est des pronoms affixes liés au régime des prépositions cités dans (c), nous les résumons dans le tableau suivant :

Forme nominative	Forme affixe		
	Yid- (avec/+ com/ ³⁰), yis-(avec/+anim/), nnig- (au-dessus de) deg-(dans/chez)	Gar- ³¹ (entre)	Ddaw- (sous)
<i>nekk</i> : 1SG	<i>I</i>	<i>i</i>	<i>i</i>
<i>kečč</i> : 2M.SG	<i>(e)k</i>	<i>ak</i>	<i>ak</i>
<i>nettāt</i> : 3F.SG	<i>(e)m</i>	<i>am</i>	<i>am</i>
<i>netta</i> : 3M.SG	<i>(e)s</i>	<i>as</i>	<i>as</i>
<i>nekni</i> : 1M.PI	<i>Ney</i>	<i>aney</i>	<i>atney</i>
<i>nekkenti</i> : 1F.PI	<i>Ntey</i>	<i>antey</i>	<i>antey</i>
<i>kunwi</i> : 2M.PI	<i>Wen</i>	<i>awen</i>	<i>atwen</i>
<i>kunnemti</i> : 2F.PI	<i>Kent</i>	<i>akent</i>	<i>atkent</i>
<i>nutni</i> : 3M.PI	<i>Sen</i>	<i>asen</i>	<i>atsen</i>
<i>nutenti</i> : 3 M.PI	<i>Sent</i>	<i>asent</i>	<i>atsent</i>

Tab. 8 : Les prépositions kabyles dans leurs formes annexées (adapté de Naït-Zerrad (2001))

Remarque : Même si nous reconnaissons clairement la différence entre le datif et l'accusatif dans une phrase à l'aide du changement de la forme des affixes de pronoms personnels, nous rejoignons l'affirmation de Basset (1959, 179) selon laquelle le kabyle (berbère) n'est pas une langue casuelle. Ajoutons à cela que le cas datif du nom, qui s'exprime morphologiquement en allemand dans l'article, est marqué en kabyle par la préposition *i* ; *ex.* :

- (29). [DT] Er hat seiner Mutter (datif) einen Brief (accusatif) geschrieben.
[EQU] Il a écrit une lettre à sa mère.

³⁰ Le trait sémantique /+com/ signifie *committatif* et /+anim/ *animé*.

³¹ Il est rapporté dans les grammaires que cette préposition ne fonctionne qu'avec le pluriel mais d'autres emplois sont attestés ; *ex.* : L'une des chansons du célèbre chanteur *Moh Saïd ou Belaïd* s'intitule *gar-i yid-em siwa l'xir* (*fr.* entre moi et toi, il n'y a que du bien). Le même énoncé peut avoir deux formes, la 1^{ère} forme est moins précise que la 2^{ème}, *ex.* :

- La 1^{ère} forme : *Gar- +PL*
→ *Gar-aney ala l'xir.* (*fr.* Entre nous il y a que du bien)
- La 2^{ème} forme (*Gar-+ SG/PL*) *+(d+SG/PL)*
→ *Gar Kahina d yemdukal-is ala l'xir./ Gar-as yid-sen ala l'xir.* (*fr.* Entre Kahina est ses amis./Entre elle et eux)

(30).	[KAB] Yura	tabratt	i yemma-s.
[TIL]	SUJ.3MSG.Ecrire.acc	EL.lettre	à mère-POSS.3MSG
[EQU]	Il a écrit	une lettre	à sa mère.

2.1.6 Morphologie verbale

L'aspect

En kabyle, il existe trois formes d'aspect : l'aoriste simple, le perfectif et l'imperfectif (l'aoriste intensif) :

(a) L'aoriste simple

L'aoriste signifie « non délimité » ou « imprécis » en grec, il correspond au perfectif et ne dénote aucune valeur temporelle. La forme verbale, ex. : *yečč*, ne porte aucune information sur la durée de l'action. Elle apparaît accompagnée d'une particule, telle que la particule du futur *ad*.

(b) L'accompli

Contrairement à l'aoriste simple qui correspond au degré zéro de l'aspect, l'accompli *yečča* envisage le procès comme achevé.

(c) L'inaccompli

En ce qui concerne l'inaccompli, la forme verbale donne également une information sur la durée de l'action. *Itett* est une action qui a commencé dans le passé, mais qui dure dans le présent.

On peut résumer cela dans le tableau suivant :

Verbe (infinitif)	Aoriste	Accompli	Aoriste intensif
Ečč « manger »	Ad <i>yečč</i> . <i>Part.Futur+Aoriste</i> <i>Il mangera.</i>	<i>Yečča</i> . <i>3MSG.manger.acc</i> <i>Il a mangé.</i>	<i>Itett</i> . <i>3MSG.manger.inacc</i> <i>Il est en train de manger.</i>

Tab. 9 : Verbe à l'aoriste, à l'accompli et à l'aoriste intensif

La négation introduit une modification de la forme du verbe. Il passe de l'aoriste simple à l'inaccompli et pour le prétérit et l'aoriste intensif, il conserve la forme de départ, comme le montre le tableau suivant³² :

Verbe (infinitif)	Aoriste	Négation
Ečč « manger »	Ad <i>yečč</i> . <i>Part.Futur+Aoriste</i> <i>Il mangera.</i>	<i>Ur itett (ara).</i> → <i>Nég+inaccompli</i>
	Accompli	<i>Négation</i>
	<i>Yečča</i> . <i>3MSG.manger.acc</i> <i>Il a mangé.</i>	<i>Ur yečči/ yečča (ara)</i> → <i>Nég+accompli</i>
	Aoriste intensif	<i>Négation</i>
	<i>Itett</i> . <i>3MSG.manger.inacc</i> <i>Il est en train de manger.</i>	<i>Ur itett (ara)</i> → <i>Nég+Inaccompli</i>

Tab. 10 : L'aoriste et l'aoriste négatif en kabyle

2.1.7 Le participe

L'intérêt de parler du participe est justifié par le fait que son fonctionnement constitue une différence entre l'allemand et le kabyle. En allemand, le participe entre dans la construction des énoncés sans verbe fini, car lorsqu'il n'est pas accompagné par l'auxiliaire il fonctionne et se décline comme l'adjectif. Nous développerons cet aspect dans le cadre du traitement de certains types d'énoncés plus tard dans cette analyse (*cf. section 8.1*).

Le participe en kabyle ne porte pas d'indice de personne. Il caractérise le verbe employé comme *déterminant prédicatoire du nom* (« relative »). Il est la forme du verbe dans une proposition relative où le sujet a le même référent que son antécédent, i. e. l'antécédent est le sujet de la relative. Le participe est invariable en genre et en nombre.

³² Pour plus de précision voir (Salem Chaker & Mettouchi, 2005).

Comme nous l'avions évoqué plus haut, le participe est souvent associé à la forme nominale du verbe, c'est le cas des langues indo-européennes. En revanche en berbère en général et en kabyle en particulier, celui-ci n'a rien de commun avec les nominaux, à la différence de l'allemand ou du français, il n'est donc jamais employé comme nom (Galand, 2010, p. 234). Ajoutons à cela qu'en français, par exemple, le participe kabyle (berbère) correspond à la relative en *qui*. Cependant en kabyle cette proposition n'est pas toujours introduite par un relateur. Galand (2010, 234) note que dans ce cadre-là, le participe commute avec l'adjectif sans pour autant remplir la même fonction que lui :

(31). [KAB] Argaz meqqren.
 [TIL] EL.MSG.homme être grand.acc.PTCP
 [EQU] L'homme qui est grand.

(32). [KAB] ---//--- ameqqran.
 [TIL] EL.MSG.homme EL.MSG.grand
 [EQU] Le grand homme.

Cependant le relateur reste très présent notamment dans les participes ayant comme initiale une voyelle, comme dans les exemples suivants :

(33). [KAB] Argaz i yelsan abernus.
 [TIL] EL.MSG.homme qui porter.acc.PTCP EL.MSG.burnous
 [EQU] L'homme qui a mis le burnous.

Ou :

(34). [KAB] Argaz yelsan abernus.
 [TIL] EL.MSG.homme porter.acc.PTCP EL.MSG.burnous
 [EQU] L'homme qui a mis le burnous.

Une dernière remarque : le participe kabyle ne varie pas en genre et en nombre en fonction du sujet³³, comme c'est le cas du participe français, ex. :

(35). [FR] Les enfants arrivés en retard.

C'est pour cette raison qu'il ne peut pas remplir la même fonction que le participe des autres langues. Il est invariable en genre et en nombre. Il existe à tous les thèmes présentés dans le tableau suivant :

³³ Ceci est également le cas du participe allemand.

Aoriste		Perfectif/préterit		Aoriste Intensif	
Positif	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Négatif
Af		ufi, ufa	Ur nufi	ttaf	Ur nettaf
γli		γli	Ur neyli	γelli ou tteγlay	Ur nyelli
Lal		Lul	Ur nlul	Ttlal	Ur nettal

Tab. 11 : Le participe en kabyle à partir de (Naït-Zerrad, 2001, p. 86)

Le participe se construit selon le modèle suivant (Naït-Zerrad, 2001, p. 86) :

i/y (e) + thème (Participe, Aoriste, Aoriste Intensif) + (e)n → participe négatif

ur + (n(e)+thème (aoriste intensif, préterit négatif))+ara

Pour le verbe *af* (*fr.* trouver) existent cinq participes correspondant aux thèmes résumés dans le tableaux : yafen, yattafen, yufin, ur yufin ara, ur nettaf ara.

2.1.8 En résumé

Le kabyle dispose de deux moyens de néologie lexicale : (a) la composition et (b) la dérivation. Le premier mécanisme est moins productif que le deuxième, il se fait à l'aide de la combinaison de deux ou plusieurs mots distincts. En revanche, le deuxième mécanisme se fait à l'aide de la combinaison d'une racine, qui est une suite de consonnes ordonnées, et d'un schème (*cf.* Fig. 6), qui est formé de consonnes et de voyelles. C'est ce dernier qui comprend des informations catégorielles, le genre, le nombre, l'aspect, etc. C'est ainsi que se forment les lexèmes occupant différentes fonctions dans la phrase, entre autres de nom d'agent, de nom d'instrument, d'adjectif, etc. (*cf.* Fig. 7).

L'un des indices importants que peut porter un lexème est la marque de l'état du nom, i. e. l'état libre et l'état d'annexion (*cf.* Tab. 5), qui se traduisent par le changement du préfixe. Ce changement dépend de la fonction qu'occupe le nom dans la phrase, à chaque fonction correspond l'un ou l'autre état (*cf.* les chapitres 2.1.2 et 2.1.3 pour les autres cas) ; ex. : contrairement à l'allemand où le cas renvoie tout d'abord à la catégorie syntaxique dans laquelle le substantif est placé (Eroms, 2000, p. 174), l'état du nom, en kabyle, n'indique jamais les fonctions syntaxiques du substantif (*cf.* *argaz/wergaz* dans la *section 2.1.3*).

La définitude n'est pas marquée en kabyle par l'article (défini ou indéfini), contrairement à l'allemand. Cependant, la détermination est marquée par les possessifs, les démonstratifs (Mettouchi, 2011a; Naït-Zerrad, 2002). Certains adjectifs qualificatifs peuvent également marquer la détermination ou l'indétermination, ex. : *nniden* (fr. autre) et *kra* (fr. quelques).

Le kabyle est une langue *prodrop*, le pronom n'apparaît pas forcément à côté du verbe conjugué pour assumer la fonction sujet. Le nom n'a pas la fonction syntaxique de sujet, mais celle de *complément explicatif*. La fonction de sujet est assumée par l'indicateur de thème, qui correspond la plupart du temps à un changement morphologique de l'initiale du verbe conjugué.

Le nom ne porte que très rarement la marque du cas, mais les pronoms affixes verbaux changent morphologiquement en fonction de ce dernier. Autrement dit, ils ont différentes formes selon qu'ils ont le rôle de Complément Direct ou de Complément Indirect (cf. Tab. 7, Tab. 8, Fig. 8 et Fig. 9). Bien que le cas soit marqué morphologiquement dans les cas du pronom, nous rejoignons Basset qui affirme que le kabyle demeure une langue non casuelle (Basset, 1959, 1979).

En ce qui concerne le système verbal, le kabyle marque morphologiquement l'aspect (accompli, inaccompli) (cf. Tab. 9 et Tab. 10).

Le participe kabyle est *invariable* dans le sens où il ne porte pas d'indice de personne et ne peut pas être employé seul. Cependant, il a une forme positive et une forme négative (cf. Tab. 11). Le participe apparaît souvent dans une relative, il est employé comme noyau central de la proposition subordonnée, dans ce cas il est souvent introduit par *i* (fr. *≈que*).

Nous avons présenté, dans cette section, les caractéristiques morphologiques particulières au kabyle, qui nous semblent utiles pour la comparaison du fonctionnement des énoncés averbaux des deux langues. Dans la section suivante, nous ferons de même pour les particularités morphologiques pertinentes de l'allemand.

2.2 Morphologie nominale de l'allemand

2.2.1 Le genre et le nombre

L'allemand dispose de trois genres : le masculin, le féminin et le neutre. Le genre du nom est largement codé par des suffixes ; les noms en *-ling*, *-ich*, *-ig* sont masculins, les noms en *-heit*, *-keit*, *-schaft*, *-ung*, et *-ion* sont féminins, et la majorité des noms avec les suffixes diminutifs *-chen*, *-lein*, le préfixe *Ge-* et en *-nis* et *-tum* sont neutres³⁴.

Le pluriel est marqué par les affixes *-e*, *-en*, *-er* et *-s*, parfois avec une modification du radical (Campbell, 2003, p. 191). Thießen (2009, p. 11 - 12) décrit la constitution du pluriel en commençant par les schémas, ensuite la hiérarchie. La construction obéit, comme c'est aussi le cas du nom kabyle, à des schémas réguliers, que l'on peut résumer ci-après :

Le premier type est le pluriel qui se termine par une syllabe non-accentuée, ce cas concerne les noms qui se terminent par *r*, *l* et *n* ; ex. : **Gabeln**, **Bleie**, **Eier**.

Le deuxième type concerne le pluriel formé par la structure rythmique des noms, il se caractérise par la formation de trochées³⁵ ; ex. : *Hunde*. C'est-à-dire les mots monosyllabiques formeront des trochées et les mots bi-syllabiques formeront des pluriels avec la disparition du *schwa* ; ex. : *Engel* ou avec un *n* ; ex. : *Ampeln*. À l'exception de ceux qui forment des dactyles, i. e. une accentuée suivie de deux inaccentuées ; ex. : *Abende*, *Gegenden*, qui ne perdent pas le *schwa*.

En troisième position vient le pluriel avec *Umlaut* ; ex. : *Gärten* (Thießen, 2009, p. 11).

Ensuite vient le pluriel des féminins qui prend l'affixe *-n* ; ex. : **Mannschaften**, et le pluriel avec l'affixe *-s* ; ex. : *Menüs*.

Le pluriel peut également être *non-marqué* et *rythmique*.

En plus de ces règles il existe des exceptions, ex. : *das Wort* a deux pluriels selon le sens *die Worte* (fr. *les paroles*) et *die Wörter* (fr. *les mots*).

³⁴ Il existe bien sûr des exceptions.

³⁵ Le trochée est un terme utilisé en poésie et plus exactement dans la métrique, on trouve l'une des premières définitions chez les messieurs de Port-Royal, il caractérise un mot qui commence par une syllabe longue et se termine par une brève, ex. : *Musa* (fr. *Moussa*) (Lancelot, Arnauld, & Nicole, 1736, p. 746).

2.2.2 La définitude en allemand

L'objectif de parler de cet aspect de la morphologie de l'allemand est double :

- premièrement, parce qu'il représente l'une des différences entre la morphologie de l'allemand et du kabyle,
- deuxièmement, parce qu'il constitue pour nous une manière de préparer le lecteur à la compréhension de la différence de réalisation de certains énoncés averbaux, notamment les énoncés existentiels dont *l'indéfinitude* représente une propriété importante du constituant ayant la fonction de rhème, puisque le référent est évoqué pour la première fois dans le discours.

Nous entendons par là la définitude morphologique, car il en existe plusieurs. Contrairement à l'indéfinitude, la *définitude* est une manière de présenter un référent déjà connu ou identifié.

La définitude se trouve utilisée sur trois plans différents (Kleiber 1994, 85) :

- le plan grammatical, à l'aide de l'article défini ou indéfini,
- le plan syntaxique ou fonctionnel, i. e. celui de la catégorie des déterminants et celui des syntagmes nominaux, et enfin
- le plan notionnel où l'opposition défini vs. indéfini est indépendante d'une catégorie morphologique.

Si la définitude est marquée morphologiquement en allemand par l'article, elle constitue un critère important en allemand, à l'instar d'autres langues germaniques.

La définitude et la détermination sont indispensables à la reconnaissance ou à la distinction de l'énoncé existentiel du reste des autres énoncés.

En allemand, le défini et l'indéfini sont reconnaissables morphologiquement comme illustré dans Tab. 12 :

	Défini			indéfini		
	masculin	Féminin	neutre	masculin	féminin	neutre
Singulier	<i>Der Mann</i>	<i>Die Frau</i>	<i>Das Kind</i>	<i>Ein Mann</i>	<i>Eine Frau</i>	<i>Ein Kind</i>
Pluriel	<i>Die Männer</i>	<i>Die Frauen</i>	<i>Die Kinder</i>	<i>ØMänner</i>	<i>Ø Frauen</i>	<i>Ø Kinder</i>

Tab. 12 : La définitude en allemand

L'adétermination peut être interprétée en allemand, selon que le nom *N* est singulier *SG* ou pluriel *Pl*. Les noms massifs, contrairement aux noms comptables (Wasser, Zucker, etc.), ne prennent pas d'article et ne forment pas de pluriel.

L'allemand est une langue *casuelle* où les pronoms (relatifs, interrogatifs, démonstratifs et possessifs), les noms et les adjectifs se déclinent selon le cas : nominatif, accusatif, datif et génitif. La définitude est marquée par les articles *der (masc.)*, *die (fem.)* et *das (neut.)*. La déclinaison se réalise sous trois formes : forte, faible et mixte.

Le tableau (Tab. 13) montre la déclinaison faible de l'adjectif suivant l'ordre *nominatif, accusatif, datif et génitif*³⁶:

		Masculin	Féminin	Neutre
singulier	Nominatif	der kluge Mann	die kluge Frau	das kluge Mädchen
	Accusatif	den klugen Mann	die kluge Frau	das kluge Mädchen
	Datif	dem klugen Mann	der klugen Frau	dem klugen Mädchen
	Génitif	des klugen Mannes	der klugen Frau	des klugen Mädchens
pluriel	Nominatif	die klugen Männer	die klugen Frauen	die klugen Mädchen
	Accusatif	die klugen Männer	die klugen Frauen	die klugen Mädchen
	Datif	den klugen Männern	den klugen Frauen	den klugen Mädchen
	Génitif	der klugen Männer	der klugen Frauen	der klugen Mädchen

Tab. 13 : Déclinaison faible de l'adjectif dans l'environnement ArtDéf+Adj+N

Les articles indéfinis se déclinent suivant l'ordre *nominatif, accusatif, datif et génitif* comme suit :

		Masculin	Féminin	Neutre
singulier	Nominatif	kein kluger Mann	keine kluge Frau	kein kluges Mädchen
	Accusatif	keinen klugen Mann	keine kluge Frau	kein kluges Mädchen
	Datif	keinem klugen Mann	keiner klugen Frau	keinem klugen Mädchen
	Génitif	keines klugen Mannes	keiner klugen Frau	keines klugen Mädchens
pluriel	Nominatif	Keine klugen Männer	Keine klugen Frauen	Keine klugen Mädchen
	Accusatif	Keine klugen Männer	Keine klugen Frauen	Keine klugen Mädchen
	Datif	Keinen klugen Männern	Keinen klugen Frauen	Keinen klugen Mädchen
	Génitif	Keiner klugen Männer	Keiner klugen Frauen	Keiner klugen Mädchen

Tab. 14 : Déclinaison mixte de l'adjectif dans l'environnement ArtIndéf+Adj+N

³⁶ Comme nous l'avons fait pour les changements qui affectent les noms à l'état d'annexion et à l'état libre de manière en kabyle, il nous paraît également important d'introduire de manière détaillée les tableaux de déclinaison des noms selon le cas en allemand.

Pour ce qui est de la déclinaison forte du substantif, nous pouvons donner les exemples suivants :

		Masculin	Féminin	Neutre
singulier	Nominatif	der Mann	Die Frau	das Mädchen
	Accusatif	den Mann	Die Frau	das Mädchen
	Datif	dem Mann	Der Frau	Dem Mädchen
	Génitif	des Mannes	Der Frau	Des Mädchens
pluriel	Nominatif	Die Männer	Die Frauen	Die Mädchen
	Accusatif	Die Männer	Die Frauen	Die Mädchen
	Datif	Den Männern	Den Frauen	Den Mädchen
	Génitif	Der Männer	Der Frauen	Der Mädchen

Tab. 15 : Déclinaison forte du substantif

Quant à la déclinaison forte de l'adjectif nous proposons le tableau suivant :

		Masculin	Féminin	Neutre
singulier	Nominatif	kluger Mann	kluge Frau	kluges Mädchen
	Accusatif	klugen Mann	kluge Frau	kluges Mädchen
	Datif	klugem Mann	kluger Frau	klugem Mädchen
	Génitif	klugen Mannes	kluger Frau	klugen Mädchens
pluriel	Nominatif	kluge Männer	kluge Frauen	kluge Mädchen
	Accusatif	kluge Männer	kluge Frauen	kluge Mädchen
	Datif	klugen Männern	klugen Frauen	klugen Mädchen
	Génitif	kluger Männer	kluger Frauen	kluger Mädchen

Tab. 16 : Déclinaison forte de l'adjectif

Pour illustrer la déclinaison faible du substantif, nous prenons l'exemple de *der Student*, qui prend un *-en* partout sauf au nominatif singulier et son article se décline de la façon suivante : *den* à l'accusatif, *dem* au datif, *des* au génitif.

Le cas permet de déterminer la fonction syntaxique et dans certains cas le rôle sémantique d'un groupe substantival dans une phrase avec un verbe trivalent, comprenant *l'agent* au nominatif, *le patient* à l'accusatif et le *bénéficiaire* au datif. Le cas en allemand permet une liberté positionnelle et structurelle aux groupes nominaux concernés³⁷.

³⁷ Nous développerons cet aspect plus tard dans l'analyse des différents types d'énoncés averbaux.

2.2.4 En résumé

Nous avons vu dans cette section (2.1.1), que le nom peut comporter des indices du genre (féminin, masculin et neutre) et pour le nombre (masculin, pluriel). Le genre est marqué par les articles, auxquels sont souvent associés d'autres indices morphologiques comme les suffixes. C'est le cas de l'article *die* et *eine* et des suffixes *-schaft*, *-heit*, *-igkeit*, etc., associés au féminin.

Quant au nombre, ex. : le pluriel, il est soit non-marqué, soit marqué par des suffixes, le *Umlaut*, ex. : par les suffixes *-e*, *-en*, *-er*, etc., parfois accompagnés d'une modification du radical (cf. section 2.2.1).

Le nom en allemand possède un indice qui permet de marquer le caractère *connu* ou *nouveau* du référent du nom. Il s'agit de la définitude ou l'indéfinitude, qui sont marquées morphologiquement, respectivement, par les articles définis, *der*, *die* et *das* et les articles indéfinis *ein*, *eine* et \emptyset (cf. Tab. 12).

Le nom en allemand peut apparaître seul sans article, l'absence d'article est grammatical pour le pluriel indéfini et les noms massifs. Au singulier, l'absence d'article est possible sous conditions (cf Behr & Lefeuvre, 2001; Cortès & Szabo, 1993). Le nom se comporte dans ce cas presque comme un nom propre (Zemb, 1978, p. 81).

Nous avons aussi vu que l'allemand est une langue casuelle pour laquelle le cas est marqué morphologiquement et les articles se déclinent en fonction la fonction syntaxique qu'occupe le nom dans une phrase et en fonction du régime des prépositions qui les régissent (cf. Tab. 13, Tab. 14, Tab. 15 et Tab. 16).

L'allemand marque morphologiquement l'opposition accompli / non accompli. Pour d'autres oppositions aspectuelles, comme la durativité, l'égressivité etc, l'allemand recourt au lexique (Aktionsarten du verbe). Ces oppositions se maintiennent dans les nominalisations, comme la *télicité* et l'*atélicité*.

2.3 Conclusion partielle

Le nom en allemand et en kabyle comporte des indices du *genre* (féminin, masculin et neutre) et du *nombre* (masculin et pluriel). La différence entre les deux langues est le fait que le pluriel allemand peut ne pas être marqué morphologiquement.

Pour le fonctionnement *casuel*, les noms allemands et kabyles peuvent porter des indices renseignant sur leur fonction syntaxique et leur rôle sémantique, mais de manières différentes. Le kabyle n'est pas une langue casuelle (Basset, 1959, 1979), les variations morphologiques de l'initiale du nom, connue sous *l'état du nom*, l'état d'annexion ou l'état libre (*cf.* Tab. 5), n'informe pas toujours sur le rôle sémantique du constituant concerné. Toutefois, les pronoms affixes ont cette particularité de fournir beaucoup plus d'informations que le nom car leurs formes changent en fonction du rôle sémantique qu'ils occupent (*cf.* Tab. 7, Tab. 8, Fig. 8 et Fig. 9).

En allemand, qui est une langue casuelle, le cas du nom fournit beaucoup plus d'informations sur sa fonction syntaxique, de sujet, de l'accusatif, du datif, de régime de préposition, etc. (*cf.* Tab. 13, Tab. 14, Tab. 15 et Tab. 16).

La description des cas pour l'allemand nous a permis de comprendre l'ordre des mots en allemand et le comportement des noms au niveau syntaxique. Ce qui contribuera aussi à la compréhension du fonctionnement des énoncés averbaux, formés en partie par l'enchaînement de noms.

En ce qui concerne la détermination, le kabyle ne connaît pas la distinction systématique *défini* ou *indéfini*, contrairement à l'allemand. Cependant, la détermination ou l'indétermination sont marquée par les pronoms possessifs, les pronoms démonstratifs (Mettouchi, 2011a; Naït-Zerrad, 2002) et par certains adjectifs qualificatifs.

En plus des différentes façons de détermination, entre autres les pronoms possessifs et démonstratifs, qu'il partage avec le nom kabyle, le nom allemand marque le caractère *connu* ou *nouveau* du référent du nom en recourant aux articles définis et indéfinis (*cf.* Tab. 12). Le nom allemand a aussi la particularité d'apparaître seul sans article, donc *adéterminé*, ce qui est le cas pour les noms massifs (collectifs) et le pluriel indéfini.

En ce qui concerne l'aspect, le verbe kabyle, contrairement au verbe allemand, connaît la distinction *accompli* et *inaccompli* (*cf.* Tab. 9 et Tab. 10) : L'allemand ne connaît pas cette opposition aspectuelle.

En revanche, en allemand on parle du *mode du procès* (*all.* Aktionsart), qui est fourni par les différents préfixes, ex. : *ver-*, *auf-*, *an-*, etc. qui expriment l'égressif, l'évolutif, l'itératif, etc.

Ce qui est exprimé dans le domaine verbal est aussi exprimé dans le domaine nominal, ex. : les nominalisations.

L'opposition aspectuelle est marquée différemment dans les deux langues. Pour les énoncés sans verbe conjugué, les deux langues disposent de moyens pour marquer l'aspectualité. Les nominalisations en sont un bon exemple car elles peuvent exprimer la télélicité et l'atélicité (Lefeuvre, 2007), c'est-à-dire exprimer un événement qui dure dans le temps, d'où le test avec le circonstant *pendant/während* et le test avec le circonstant *en/ innerhalb von* (Behr, à paraître sous le titre : *Étude contrastive de quelques nominalisations autonomes*). Les propriétés sémantiques de *télicité/atélicité* représentent pour l'*Aktionsart* ce que sont les notions sémantiques *perfectivité/imperfectivité* pour l'aspect.

Quant à la fonction et la forme du *participe*, en allemand, certains participes assument deux fonctions à la fois, à savoir celle d'adjectif et de participe. Ce qui n'est pas le cas du kabyle, dont le participe ne peut pas avoir une autre fonction que verbale (*cf.* Tab. 11).

3 Comparaison de l'ordre des mots des deux langues

Ce chapitre est dédié à la description des structures syntaxique et sémantico-logique et intonative des deux langues. Cette description des différentes structures n'est pas strictement séparée, mais il s'agit de mettre en relation les deux premières structures, i. e. syntaxique et sémantico-logique, avec la structure intonative, afin de voir quel est le moyen qu'emploie la langue pour exprimer les différentes modalités, ex. : lorsque l'ordre des mots est le même, mais la modalité énonciative est différente, ce qui est souvent le cas des énoncés averbaux, dont la différence entre l'assertion et l'interrogation est marquée uniquement graphiquement par un point et un point d'interrogation. Dans ce cadre aussi, il est question d'élucider un autre cas particulier en allemand, qu'est la focalisation, qui ne consiste pas en un changement morphologique, graphique ou syntaxique, comme le français et le kabyle qui recourent, respectivement, à *c'est X qui ...* et *d X i ...*, mais en un changement au niveau intonatif. Donc le choix de glisser du niveau du corpus écrit au corpus-lu n'est pas arbitraire, mais justifié par l'étude de ce qui se passe au niveau intonatif lors de l'expression des différentes modalités.

3.1 Ordre des mots – syntaxe

Dans cette section nous tentons de faire la lumière sur l'ordre des mots en kabyle et en allemand, et ce, en résumant les différents points de vue des linguistes ayant exploré ce domaine. Le but étant de voir les critères et les priorités de la langue prises en compte pour la description de la syntaxe des deux langues en question.

3.1.1 Ordre des mots en kabyle - syntaxe

La plupart des parlers berbères ont pour ordre de constituants l'ordre de base VSO, si l'on considère l'expansion référentielle comme étant le sujet³⁸, ceci est attesté par plusieurs études,

³⁸ Depuis Galand (1964) on considère comme sujet, non pas le complément référentiel, mais l'indicateur de thème. En plus des arguments développés par cet auteur, personnellement nous pouvons avancer l'argument selon lequel un complément référentiel n'apparaît jamais plus d'une fois dans une construction de type *IT-verbe (CR) COD*.

Sadiqi (1997, p. 149) pour le Tamazight, Chaker (1991b, p. 291) et Mettouchi (2007b) pour le kabyle (étude récente conversationnelle), avec la prise en compte du complément.

- Le kabyle offre plusieurs possibilités quant à l'ordre des mots, tout à fait différentes de l'ordre de base rapporté traditionnellement par les berbérissants, en l'occurrence l'ordre VSO.

Dans les études sur les universaux linguistiques de Greenberg (1963), l'ordre VSO a une incidence sur la configuration de plusieurs structures syntaxiques, entre autres :

1. Les prépositions sont préposées par rapport à leurs compléments ;
2. L'antécédent précède la phrase subordonnée dans les relatives ;
3. Les complétives suivent le prédicat principal ;
4. Les clivées suivent l'élément clivé et les adjectifs, les démonstratifs et les adverbes suivent l'élément modifié ;

Ces éléments sont attestés en berbère selon Sadiqi (1997).

Greenberg classe le sémitique, l'égyptien ancien et le berbère, donc le kabyle aussi, dans l'ordre de base des constituants en VSO ; ex. :

- (38). [KAB] Yura weqcic tabratt i baba-s³⁹.
 [TIL] SUJ.3MSG.écrire.acc EA.MSG.garçon EL.SG.Lettre pour père-POSS.3MSG
 [EQU] Le garçon a écrit une lettre à son père.

En ce qui concerne la priorité dans la phrase des différents cas du nom, nous constatons, que le kabyle dispose d'une grande flexibilité quant à la position du datif et de l'accusatif. L'exemple (38) peut être (ré-)écrit ou (re-)formulé de plusieurs façons, la première est la suivante :

- (38).a. [KAB] Yura tabratt weqcic i baba-s.
 [TIL] SUJ.3MSG.écrire.acc EL.SG.Lettre EA.MSG.garçon pour père-POSS.3MSG
 [EQU] Le garçon a écrit une lettre à son père.

L'énoncé verbal perd cette flexibilité lorsqu'il s'agit d'affixes de pronoms personnels datifs ou accusatifs, la priorité est au datif :

- (38).b. [KAB] Yura- yas - tt weqcic.
 [TIL] SUJ.3MSG.écrire.acc- CI.3MSG- CD.3FS EA.MSG.garçon
 [EQU] Le garçon la lui a écrite.

³⁹ Ici *weqcic* est considéré comme étant le sujet.

Cependant, la classification de Greenberg ignore le constituant qui assure réellement la fonction sujet. Galand (1969, p. 91) montre que la fonction de sujet n'est pas remplie par le groupe nominal⁴⁰, mais par l'affixe personnel qui se trouve lié au verbe, ex. : y dans *yura*, réfère au sujet réel, qui est la troisième personne du singulier par *opposition paradigmaticque* avec tous les pronoms personnels :

- Yura → il a écrit.
- Tura → elle a écrit.
- Nura → nous avons écrit,
- Etc.

Pour plus d'explication nous donnons l'exemple suivant :

(39).	[DT] ⁴¹ Das Kind	spielt	Fußball.	SVO
(40).	[KAB] Ye-tt-urar	weqcic	takurt.	SVO
	[TIL] SUJ.3MSG.Jouer.inacc	EA.MSG.enfant	EL.F.balle	
	[EQU] L'enfant joue au foot.			

Au vu de cet exemple nous constatons tout d'abord que le kabyle peut être classé parmi les langues *pro-drop* (cf. *section 1.1*), à l'instar de certaines langues romanes comme l'espagnol, l'italien et le portugais, et des langues sémitiques, comme l'arabe et l'hébreu, les langues slaves, comme le slovaque, le tchèque, le russe, etc. Ces langues, contrairement au français et à l'anglais par exemple, n'ont pas besoin d'un pronom personnel au nominatif à côté du verbe, *idem* pour le sujet syntaxique qui n'est pas indispensable. Les exemples (39) et (40) ci-dessus montrent que le groupe nominal *Aqcic* (*all. Kind*) a différentes fonctions dans les deux langues. En allemand, il a la fonction syntaxique de *sujet* et en kabyle, il est *complément explicatif* ou *expansion référentielle*, selon la terminologie adoptée par les différents linguistes. C'est pour cette raison qu'il est indispensable en allemand et omissible en kabyle. Son rôle consiste seulement à préciser le référent de l'indicateur de thème.

Des études récentes ont mis en relation la structure intonative et les opérations syntacticosémantiques, comme la *thématisation* et la *focalisation* (v. *Galand 2010*), entre

⁴⁰ Ceci remet en cause toute la classification de Greenberg (Greenberg, 1952) basée sur le sujet lexical. Ce que ce dernier appelle sujet, c'est ce que nomment certains linguistes, à l'exemple de Mettouchi, comme « 'sujet' postverbal », dont la fonction et le fonctionnement sont complexes (Mettouchi, 2006).

⁴¹ Dorénavant, les exemples *allemands* seront marqués [DT], les exemples *kabyles* [KAB], la *traduction interlinéaire* [TIL] et l'*équivalent français* [EQU]

autres (Kiss, 1998), (Kruijff-Korbayova & Steedmann, 2003), (Mettouchi, 2004a) et (Selkirk, 2002).

Afin d'étudier cet aspect, nous essaierons d'étudier les signaux acoustiques correspondant à ces opérations, pour cela nous prenons un exemple correspondant à la focalisation et un autre correspondant à la thématisation, et ce dans les deux langues.

Le changement d'ordre n'entraîne pas un changement de modalité, mais un changement de structure thématique. Pour la même phrase, nous pouvons avoir plusieurs ordres possibles :

- (41). [KAB] Aqcic yura tabrat i baba-s.
[TIL] EL.MSG.enfant SUJ.3MSG.écrire.acc EL.SG.lettre pour père-POSS.3S
[EQU] L'enfant a écrit une lettre à son père.
- (42). [KAB] Tabratt, yura-tt weqcic I baba-s.
[TIL] EL.F.lettre SUJ.3MSG.écrire.acc-OD.3FSG EA.MSG.enfant pour père-POSS.3S
[EQU] La lettre, l'enfant l'a écrite à son père.
- (43). [KAB] D tabratt i yura weqcic I baba-s.
[TIL] COP EL.F.lettre REL SUJ.3MSG.écrire.acc EA.MSG.enfant pour père-POSS.3S
[EQU] C'est la lettre qu'a écrit l'enfant à son père.

Peu d'études ont été menées sur l'ordre des constituants en kabyle. Mettouchi (2007b) a montré qu'en kabyle, à l'instar des autres parlers berbères, l'ordre des constituants obéit à des contraintes pragmatiques. Ainsi, en analysant 143 prédications verbales conjuguées à la troisième personne du singulier, elle a trouvé plusieurs types, entre autres :

- VS 42 %
- SV 17 %
- V 24,5 %
- VO 15,5 %
- OV 0,5 %

La position des constituants nominaux est déterminée par des facteurs sémantiques et pragmatiques. Selon Chaker et Mettouchi (2005), le kabyle est une langue non configurationnelle, plus exactement une langue dont l'ordre des mots est flexible.

Les propositions relatives se distinguent par le statut de l'antécédent : s'il est coréférentiel ou sujet de la proposition relative, on utilise un participe. Cette forme est composée d'un radical fléchi et d'un circumfixe (Salem Chaker & Mettouchi, 2005) ; ex. :

- (44). [KAB] D Massi i d-yusan (y-----n⁴²)
 [TIL] COP Massi REL DIR-venir.acc.PTCP
 [EQU] C'est Massi qui est arrivé.

Dans certains contextes syntaxiques (proposition relative, interrogation, négation, temps mode et aspect, préverbe), les clitiques changent de position ou de support et s'attachent à la nouvelle tête de la phrase (marqueur négatif, pronoms interrogatif, préverbe, etc.).

L'ordre des mots ne change pas dans une subordonnée contrairement à certaines langues, ex. : l'allemand. Il garde le même ordre de base, comme le montre le schéma suivant :

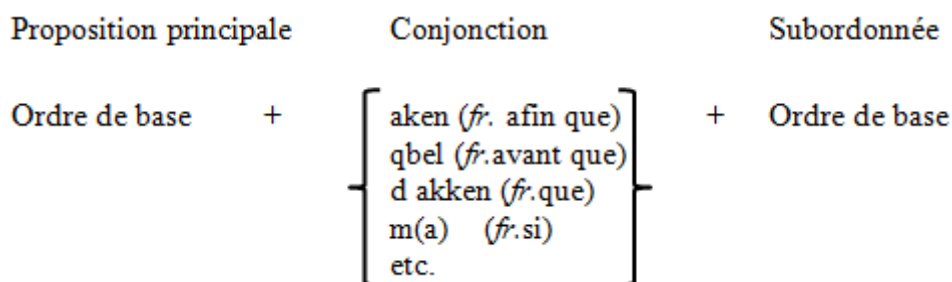


Fig. 10: L'ordre des mots de la subordonnée en kabyle.

En kabyle, la focalisation se fait systématiquement à l'aide de la particule prédicative *d*, sauf pour les adverbes, les quantifieurs, les adjectifs numéraux, les adverbiaux et les compléments prépositionnels (cf. Mettouchi (2003)), la phrase résultante de la structure *d+Nominal* est averbale, ex. :

- (45). [KAB] Aqcic yura tabratt i baba-s.
 [TIL] EL.MSG.garçon SUJ.3MSG.écrire-acc EL.SG.Lettre pour Père-POSS.3S
 [EQU] Le garçon a écrit une lettre à son père.
- (46). [KAB] D tabratt i yura weqcic I baba-s. (focalisation)
 [TIL] COP EL.F.lettre REL SUJ.3MSG.écrire.acc EA.MSG.enfant pour père-POSS.3S
 [EQU] C'est la lettre qu'a écrite l'enfant à son père.
- (47). [KAB] I baba-s iwumi yura tabratt weqcic. (thématisation)
 [TIL] **Pour** Père-POSS.3S pour qui 3MS.écrire-acc EL.F.Lettre EA.MSG.garçon
 [EQU] C'est pour son père que le garçon a écrit une lettre.

⁴² *d* est la particule directionnelle qui signifie la provenance, équivalente de la particule allemande *her*, à l'opposé de la particule directionnelle *n* qui signifie l'éloignement, comme *hin* en allemand.

L'une des manipulations syntaxiques ci-dessus aboutit à un énoncé averbal introduit par la particule prédicative *d*. Cet état de fait montre que les spécificités de la langue influent sur le nombre et l'usage des énoncés averbaux, et explique en partie pourquoi le nombre d'énoncés averbaux est plus élevé en kabyle qu'en allemand. Le graphique suivant montre le nombre d'occurrences avec la focalisation contrastive⁴³ :

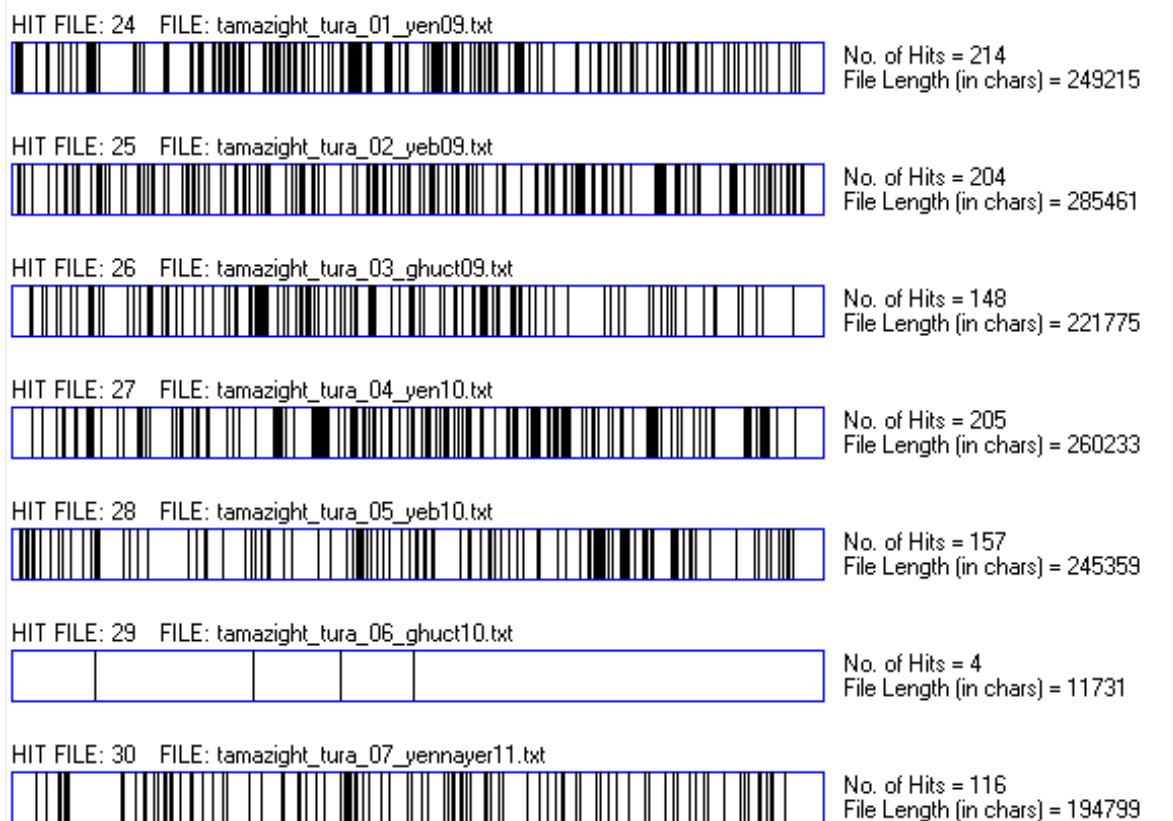


Fig. 11 : Nombre d'énoncés focalisés dans les numéros de 1 à 7 de la revue *Tamazight tura*⁴⁴

⁴³ La focalisation contrastive existe aussi dans d'autres langues, telle que le français, ex. : « C'est X qu- ».

⁴⁴ Ces revues sont disponibles sur le site du Haut Commissariat à l'Amazighité <http://hca-dz.org/category/revue-tamazi%C9%A3t-tura/> ou sur <http://fr.scribd.com/doc/111926568/Tamazight-Tura-U5-Yebrir-2010>

3.1.2 Ordre des mots en allemand - syntaxe

La plupart des linguistes s'accordent à dire que l'allemand est une langue V2, c'est-à-dire que le verbe est souvent en deuxième position dans la phrase, il suit donc le schéma Sujet-Verbe-Objet : SVO, lorsque le temps est simple, non composé.

Cependant d'autres possibilités existent :

- Lorsque le temps est composé et que le verbe placé à la deuxième position est un auxiliaire, le participe du verbe de base se met à la fin, les deux exemples suivants montrent ces changements avec les temps simple et composé :

(48). [DT] Der Vater trink-t einen Kaffee.
[TIL] DEF.NOM père boire-3S INDF.ACC café
[EQU] Le père boit un café.

(49). [DT] Der Vater ha-t einen Kaffee getrunken.
[TIL] DEF.NOM enseignant avoir-3S INDF.ACC eau boire:PP
[EQU] Le père a bu un café.

- Lorsqu'un circonstant⁴⁵ (groupe prépositionnel ou adverbe) se met en première position, l'ordre des constituants est VSO ; ex. :

(50). [DT] Heute Abend sehen wir einen Film.
[EQU] Ce soir nous allons voir un film.

- Dans une subordonnée l'ordre est SOV et le verbe se met à la fin ; ex. :

(51). [DT] Ich weiß, dass du heute Abend kommst.
[EQU] Je sais que tu viens ce soir.

- Dans cette même relative et pour un temps composé, le participe précède l'auxiliaire du verbe conjugué :

(52). [DT] Ich weiß, dass er gestern gekommen ist.
[EQU] Je sais qu'il est venu hier.

- et lorsqu'il s'agit d'une subordonnée avec un verbe de modalité, ce dernier se met à la fin :

⁴⁵ Nous distinguons la catégorie d'adverbe de la fonction de circonstant qui peut être occupée par une autre catégorie que l'adverbe, par exemple le groupe prépositionnel.

- (53). [DT] Ich weiß, dass er eine Rolle hat spielen müssen. .
[EQU] Je sais qu'il devait avoir joué un rôle.

En ce qui concerne les compléments : datif précède l'accusatif, ex. :

- (54). [DT] Ich schreibe meinem Vater einen Brief.
[EQU] J'écris une lettre à mon père.

Lorsque ces complément sont des pronoms personnels, l'ordre s'inverse, i.e. :

- (55). [DT] Ich schreibe ihn ihm.
[EQU] Je la lui écris.

(a). La langue allemande est une langue à cas, la thématization et la focalisation n'ont pas d'incidence quant au changement de statut de verbal vers l'averbal, la phrase reste verbale, ex. :

- (56). [DT] Ich schenke dir einen Stern.
[EQU] Je t'offre une étoile.
→ DIR schenke ich einen Stern. (thématisation)
→ EINEN STERN schenke ich dir. (focalisation)

Cependant, les énoncés focalisés kabyles sont introduits par la particule prédicative *d*, ce qui fait d'eux des énoncés averbaux (*cf. section 3.1.1*).

(b). L'une des spécificités de l'allemand est le fait que certains morphèmes peuvent jouer deux rôles dans la phrase, ex. : *besetzt* (*fr. occupé*), peut avoir une interprétation adjectivale et participiale en même temps, et avec son rôle adjectival il peut contribuer à la formation de certains types d'énoncés averbaux, contrairement au participe kabyle (berbère), ex. : *yuran* (*fr. écrit*) qui ne peut que jouer le rôle de participe. Ce qui augmente les possibilités morphologiques de l'allemand pour la formation d'énoncés averbaux.

3.1.3 En résumé

Dans le cadre de cette section nous avons exploré les différents points de vue concernant l'ordre des mots en kabyle et en allemand. La première remarque que le critère de l'ordre de base Greenberg (1963)⁴⁶ permettant la classification des langues est déjà problématique, car il s'appuie sur un type de phrase marginal dans les langues, en l'occurrence, la phrase assertive, simple et non marquée avec un sujet, un verbe et un objet, sachant que ce que Greenberg (1963) appelle *sujet* a différentes fonctions selon les langues, *complément explicatif* en kabyle et un *sujet syntaxique* en allemand. Les exemples suivants montrent ce décalage :

- (57). [KAB] Yečča Farid aɣrum.
[TIL] SUJ.3MSG.manger.acc Farid EL.MSG.pain
[EQU] Farid a mangé du pain.
- (58). [KAB] Iswa weqic.
[TIL] SUJ.3MSG.boire.acc EA.MSG.enfant
[EQU] L'enfant a bu.

Dans l'exemple kabyle, Farid est une expansion référentielle, et dans l'exemple allemand, il est sujet à part entière, d'où son omissibilité en kabyle et son indispensabilité en allemand.

La deuxième remarque est qu'en kabyle, le GN ou le pronom personnel considéré comme occupant la fonction syntaxique de sujet est finalement négligeable et non-indispensable, contrairement à l'allemand. Le GN ou le pronom personnel est seulement coréférentiel au vrai sujet syntaxique, qu'est l'*indice de personne*. De ce point de vue, l'allemand et le kabyle peuvent avoir le même ordre des mots, SVO (*cf. les exemples (39) et (40)*).

La troisième remarque concerne les possibilités syntaxiques : le kabyle présente plus de flexibilité et de liberté positionnelles par rapport à l'allemand au niveau de l'ordre des mots, surtout lorsqu'il s'agit d'un énoncé verbal avec un datif et un accusatif. En revanche, nous constatons des contraintes positionnelles strictes lorsqu'il s'agit des pronoms affixes (*cf. section 3.1*).

⁴⁶ D'autres auteurs ont critiqué la méthode de Greenberg (1963), dite de ressemblance qui n'applique que partiellement les lois phonétiques et ses données incomplètes reposant sur quelques langues mais dont les résultats sont généralisés à d'autres (*cf. La classification des langues négro-africaines et la théorie de J. H. Greenberg dans (Fodor, 1968)*).

Dans une subordonnée, l'ordre des mots change souvent pour l'allemand, puisque le verbe se met en dernière position, mais reste le même pour le kabyle.

L'allemand connaît des configurations diverses au niveau de l'ordre des mots lorsqu'il s'agit d'une subordonnée, les contraintes dépendent des conjonctions qui introduisent cette dernière. Ce qui n'est pas le cas du kabyle qui n'observe aucun changement comparé à l'ordre normal (*cf.* Fig. 10).

Enfin, en kabyle, nous avons montré que certaines manipulations syntaxiques aboutissent à des structures averbales (*cf. exemple (45)*). Le nombre élevé de ces structures est dû donc en partie à ces manipulations, parmi elles la focalisation contrastive introduite par la particule prédicative *d* (*fr. c'est/ ce sont*).

3.2 Syntaxe et analyse de la structure intonative

L'étude de la mélodie n'est pas l'objectif principal de notre étude, mais elle demeure tout de même indispensable pour deux raisons :

(a) La modalité indiquée dans les phrases verbales par des marqueurs morphologiques, est marquée au niveau suprasegmental par la ponctuation, qui est un marqueur ne rendant pas toujours compte de la modalité, à l'écrit, et par l'intonation à l'oral.

(b) La structure intonative a une relation directe avec la syntaxe. Ce rapport (b) a été déjà démontré par un certain nombre de linguistes, entre autres les linguistes de l'Ecole de Prague (*Studie Pražského Linguistického Kroužku*, 1931), Bally (1932) et Calliope et Fant (1989). Dans ce dernier ouvrage, il est affirmé que :

„Outre l'indication du caractère déclaratif ou interrogatif de la phrase (la modalité), un des rôles prépondérants de la mélodie est de donner à l'auditeur une première information sur la structure syntaxique (et éventuellement sémantique) de l'énoncé.» (Calliope & Fant, 1989, p. 135)

L'une des premières études sur l'intonation a été faite sur le français ; il s'agit du travail de Delattre (1969). Cette étude essentiellement typologique a permis de dégager «10 intonations de base du français » en représentant la courbe mélodique sur une grille de 4 niveaux correspondant à des gammes de variation basse, moyenne, haute et aiguë de la fréquence fondamentale F0⁴⁷.

C'est grâce à cette relation entre la syntaxe et l'intonation et pour les raisons évoquées ci-dessus que nous voudrions effectuer l'analyse, ne serait-ce que ponctuelle, de l'intonation, et d'une manière plus précise nous voudrions :

(a). analyser la structure intonative des énoncés, dont le changement de modalité n'affecte pas le changement de l'*ordre des mots*, et (b). ce test permet également de vérifier la réalisation de la modalité par les énoncés averbaux et leur expression d'un acte de langage⁴⁸ ; par exemple, l'assertion se caractérise souvent par une courbe de F0 plus ou moins stable et descendante à la fin de l'énoncé.

⁴⁷ La mesure de la fréquence fondamentale (F0) au sens de l'analyse de Fournier du signal de la parole apparaît comme une estimation de la fréquence laryngée des vibrations des valeurs du F0 au cours du temps constituant la courbe mélodique de la phrase (Calliope & Fant, 1989, p. 301)

⁴⁸ Pour analyser le discours oral, les linguistes parlent d'unité *intonative* (W. Chafe, 1994), *informative* (Halliday 1985, p. 274) ou d'*idée* (Chafe, 1980).

3.2.1 Protocole Expérimental

Afin d'acquérir ces données et d'analyser le corpus, nous avons suivi le protocole expérimental suivant : les sujets sont trois locuteurs kabyles et trois locuteurs allemands, tous natifs, âgés de 29 à 37 ans au moment de l'enregistrement. Les enregistrements ont été effectués dans la chambre insonorisée de l'Institut de Phonétique de Strasbourg (IPS). Ces enregistrements ont été effectués à l'aide d'un enregistreur numérique portable (marantz professional, model PMD 661) et d'un micro directif (Sennheiser e835s). Les énoncés choisis pour l'étude de la structure intonative relative aux différentes modalités sont tous les exemples en allemand et en kabyle compris dans ce travail.

Le corpus ayant fait l'objet de cette analyse afin d'étudier la relation entre la modalité et la structure intonative est constitué d'énoncés verbaux et averbaux, nous les citerons au fur et à mesure tout au long de cette analyse.

À l'aide du logiciel *PRAAT* version 5.3.53, qui est un logiciel d'acquisition et d'analyse de la parole ou du signal acoustique, nous avons segmenté le signal acoustique et mesuré la courbe intonative F0 en Hz. Les variations de hauteurs mélodiques, ou la courbe du F0, peuvent permettre d'étudier la modalité.

3.2.2 L'ordre des mots et la modalité

L'étude acoustique d'énoncés verbaux et averbaux choisis dans le cadre de l'ordre des mots constitue un moyen efficace de rendre compte, dans le cadre de la modalité, de la relation existant entre l'ordre des mots et l'intonation. L'étude acoustique peut rendre visibles et mesurables les différentes modalités assertive, interrogative et exclamative et vise à appuyer leur marquage à l'écrit par une ponctuation différente, tout en gardant le même ordre des mots pour le kabyle et avec l'inversion du sujet pour l'allemand. Autrement dit, l'étude acoustique permet de vérifier si le marquage à l'écrit par les ponctuations fortes correspond à des changements intonatifs au niveau acoustique surtout pour les modalités exprimées sans changement de l'ordre des mots.

Le kabyle peut donc exprimer des énoncés assertif, interrogatif et exclamatif et ce sans changer l'ordre des mots, c'est-à-dire sans inversion de l'ordre des mots, contrairement à l'allemand où l'inversion est constatée pour les énoncés verbaux interrogatifs en l'absence du pronom interrogatif.

Avant d'entamer la présentation des différentes modalités, il est important de rappeler que l'ordre des mots, comme nous l'avons annoncé plus haut, est assez flexible pour le kabyle.

En ce qui concerne les énoncés verbaux, nous pensons que cette flexibilité est due justement au fait que le sujet syntaxique indispensable est l'indicateur de thème (IT), qui est un affixe lié au verbe et non-autonome. Ce qui est souvent appelé sujet, c'est-à-dire l'expansion référentielle, n'est pas indispensable mais omissible. Dans l'ordre des mots seuls l'IT et le verbe restent solidaires.

Une autre remarque fondamentale est que l'ordre de l'énoncé assertif peut être conservé pour l'expression des autres modalités. Bien qu'il puisse y avoir plusieurs types d'ordre pour exprimer la même idée ou pour le même énoncé, le résultat est semblable pour l'expression des modalités, comme le montre le schéma suivant :

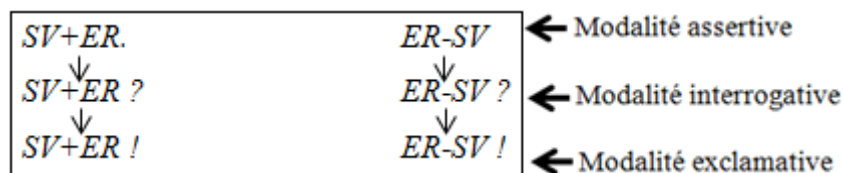


Fig. 12 : Modalité et ordre des mots en kabyle (berbère)

Pour l'exemple « l'enfant a bu » nous pouvons avoir : (a) « *Iswa weqcic* » (*SV+ER*) ou (b) « *Aqcic iswa* » (*ER-SV*) en kabyle. Quel que soit l'ordre de départ choisi, la variation de la modalité n'influe pas sur l'ordre des mots.

La modalité se traduit à l'écrit par les différentes marques de ponctuation. Afin de voir comment elle se traduit à l'oral et pour mesurer cela, nous choisissons l'ordre (a) comme ordre de départ et nous prenons l'énoncé assertif verbal suivant :

- (59). [KAB] *Iswa weqcic.*
 [TIL] SUJ.3MSG.boire.acc EA.MSG.enfant
 [EQU] L'enfant a bu.

Cet énoncé peut être visualisé dans le graphique suivant :

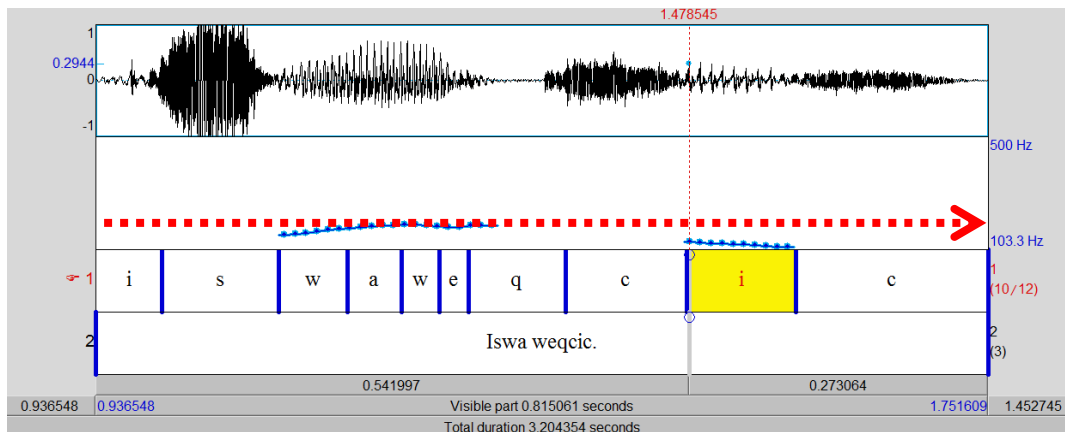


Fig. 13 : Énoncé assertif iswa weqcic.

D'après les mesures effectuées, nous avons constaté que la différence de F0 porte sur la dernière syllabe /*cic*/ de la phrase *iswa weqcic*. En ce qui concerne les syllabes précédentes, le F0 a un patron temporel relativement stable pour les trois types d'énoncés : assertif, interrogatif et exclamatif ; il a une moyenne de 170 Hz.

Pour l'assertif ci-dessus, nous constatons que le pitch de la dernière syllabe est très faible et légèrement descendant. Sa valeur maximale est de 103,3 Hz.

La même stabilité apparaît pour l'énoncé assertif équivalent en allemand :

- (60). [DT] Das Kind hat getrunken.
 [EQU] L'enfant a bu.

Le F0 reste stable avec une moyenne de 300 Hz. La courbe est légèrement descendante vers la fin, comme le montre le graphique suivant :

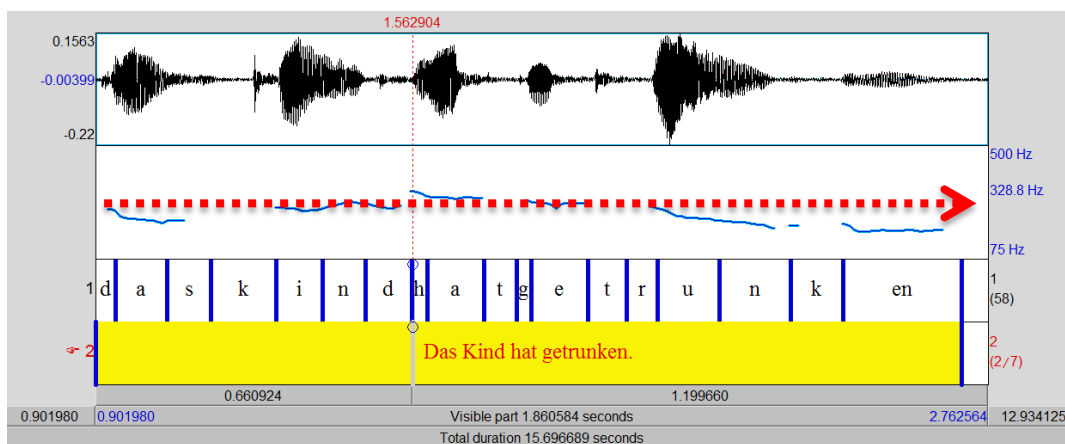


Fig. 14 : Courbe intonative pour l'énoncé assertif Das Kind hat getrunken.

Pour l'énoncé interrogatif ci-dessous avec le même ordre des mots, nous avons le graphique qui suit :

- (61). [KAB] Iswa weqic?
 [TIL] 3SG.boire.acc EA.garçon
 [EQU] L'enfant a bu ?/ L'enfant a-t-il bu ?

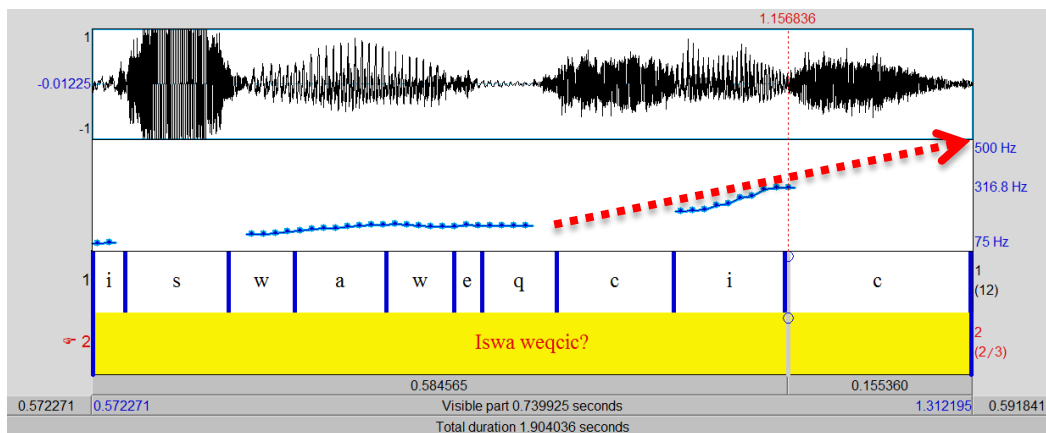


Fig. 15 : Enoncé interrogatif iswa weqic.

Nous constatons pour cet énoncé que le pitch atteint son maximum au *début de la dernière syllabe* avec une valeur de 316,8 Hz.

Pour ce qui est de l'énoncé interrogatif de l'équivalent en allemand suivant :

- (62). [DT] Hat das Kind getrunken?
 [EQU] Est-ce que le garçon a bu ?

Cet énoncé se caractérise par deux phénomènes parallèles ; l'inversion et le changement dans la structure intonative. Le graphique montre que le F0 augmente, comme c'est le cas du kabyle, au *début de la dernière syllabe* pour atteindre une valeur maximale de 374,5 Hz. Pour les premières syllabes, la courbe est restée stable avec un F0 d'une moyenne de 180 Hz, exactement tout comme pour l'énoncé assertif. Le changement n'intervient qu'à la fin.

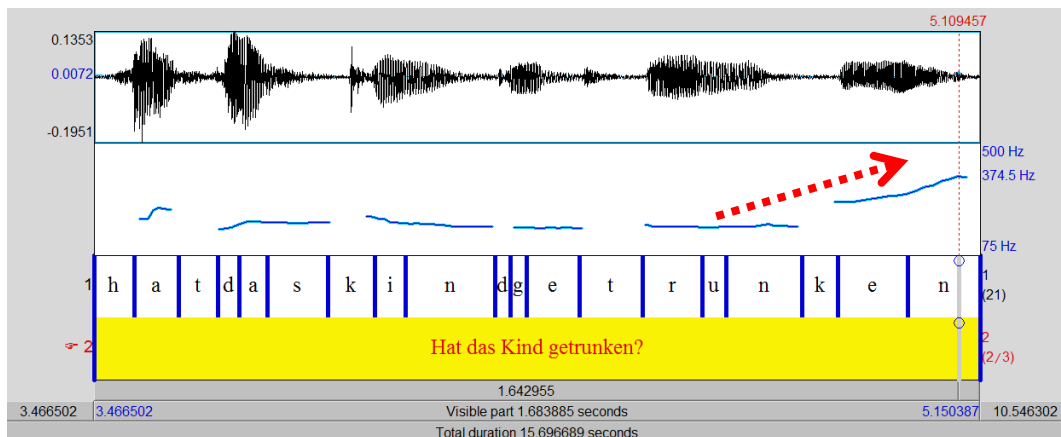


Fig. 16 : Structure intonative de l'énoncé interrogatif *Hat das Kind getrunken ?*

Avec le même ordre des mots, nous pouvons avoir l'énoncé exclamatif qui suit :

(63). [KAB] Iswa weqcic!

Nous constatons que dans cet énoncé, les premières syllabes ont la même stabilité que l'énoncé assertif avec une valeur moyenne de 180 Hz pour le F0. En revanche, le pitch de la dernière syllabe est descendant, partant d'une valeur maximale de 284,8 Hz.

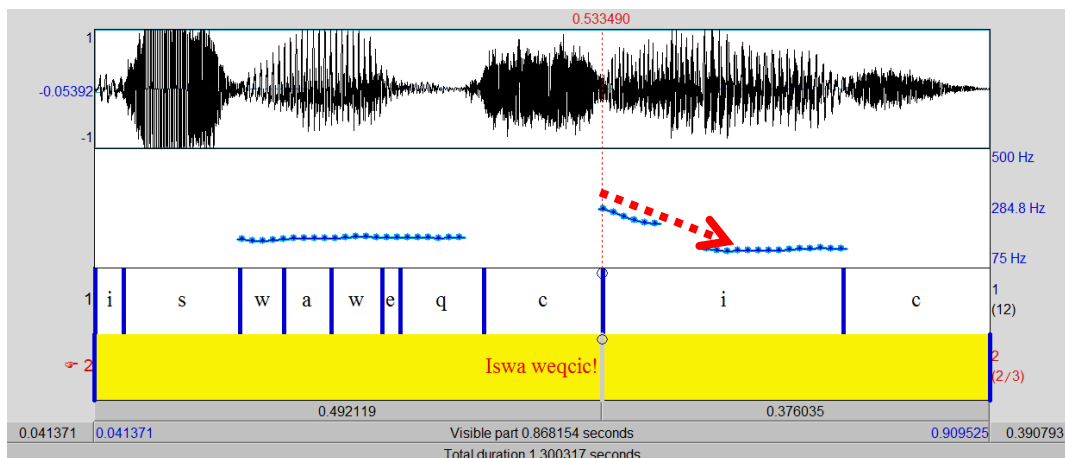


Fig. 17 : Énoncé exclamatif *iswa weqcic !*

Pour l'énoncé exclamatif allemand, le constat est presque le même, la courbe intonative reste plus ou moins stable aux premières syllabes avec un F0 d'une valeur moyenne de 260 Hz.

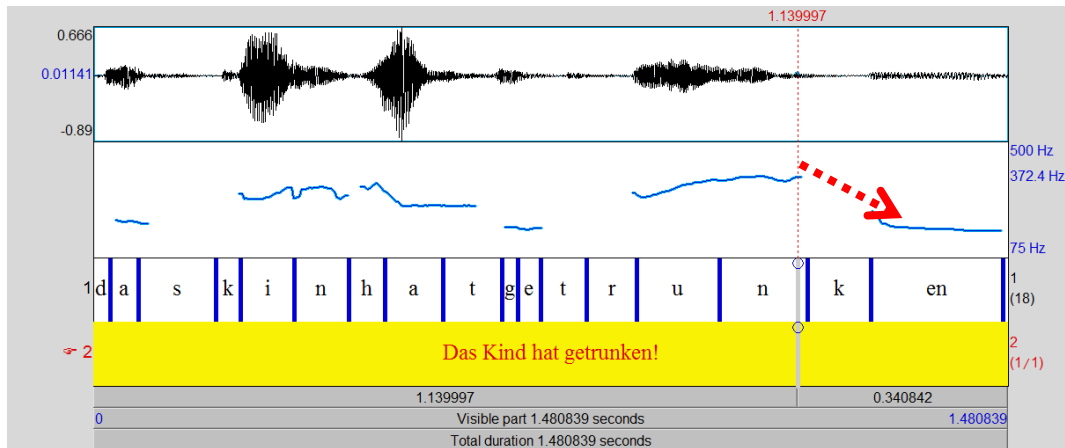


Fig. 18 : La courbe intonative de l'énoncé exclamatif *Das Kind hat getrunken!*

Comme le montre le graphique, le changement se produit à la dernière syllabe avec une valeur maximale de 372,4 Hz pour le F0 à l'avant-dernière syllabe et une descente rapide à la dernière syllabe. L'ordre des mots ne change pas, comparé à l'énoncé assertif pour l'allemand et pour le kabyle.

Les trois graphiques du kabyle ci-dessus montrent les différentes modalités de l'énoncé verbal sans changement dans l'ordre des mots. Cependant les exemples en allemand se caractérisent par un changement au niveau de l'ordre des mots.

L'examen de plusieurs signaux acoustiques représentant les trois modalités rendent compte des mêmes faits intonatifs, en l'occurrence, un début du signal plus ou moins stable et commun pour toutes les modalités énonciatives, sans changement important pour la modalité assertive, mais avec un changement brusque pour les deux autres modalités, avec un contour intonatif ascendant lors de l'avant-dernière syllabe et suivi d'une finale descendante pour la modalité exclamative et une syllabe finale ascendante pour la modalité interrogative. Ce constat nous conduit à réaliser le *pattern* intonatif suivant :

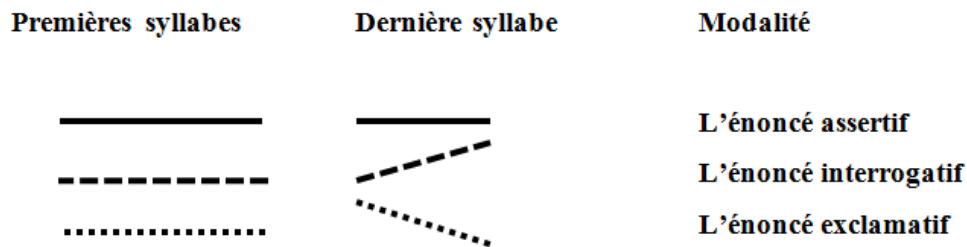


Fig. 19 : Synthèse de la variation des courbes intonatives des énoncés verbaux allemand et kabyle en fonction de la modalité

Le schéma illustre une grande similitude entre les structures intonatives de l'allemand et du kabyle pour l'énoncé verbal, contrairement à la structure syntaxique qui change pour l'allemand et qui reste inchangé pour le kabyle.

La même tendance de variation de la syllabe finale est constatée dans des études précédentes pour les énoncés interrogatif et assertif du français (Cutler & Ladd, 2011; Rossi, Di Cristo, Hirst, Martin, & Nishinuma, 1981; Wunderli, Benthin, & Karasch, 1978). Ceci corrobore également les résultats de Delattre (1966) résumés dans *Les dix intonations de base du français*. Hirst et Di Cristo (1998)⁴⁹ ont montré que l'intonation est paradoxalement en même temps l'une des caractéristiques les plus universelles et les plus spécifiques du langage humain (Hirst et Di Cristo, 1998, p.1). Vaissière (1983) affirme que les patterns intonatifs sont différents d'une langue à une autre. Nous ne prétendons pas que notre pattern est universel. Toutefois, nous pouvons affirmer que d'après nos résultats, le kabyle présente des ressemblances avec l'allemand, le français et l'anglais dans les modalités interrogative et assertive. Une ressemblance entre les modalités interrogative et assertive du français et celles de l'anglais a été vérifiée dans l'étude de Lieberman (1975, p. 48-107) et de la modalité assertive des langues anglaise, allemande, espagnole et française (Isacenko & Schädlich, 1970, p. 29-41; Wunderli et al., 1978, p. 135-167).

Les énoncés et les graphiques ci-dessus concernent l'énoncé verbal. Pour ce qui est de l'énoncé averbal, l'ordre des mots reste le même pour le kabyle quelle que soit la modalité.

⁴⁹ Le corpus de cette étude est basé sur vingt langues, entre autres : l'anglais américain et britannique, l'allemand, le hollandais, le suédois, le danois, l'espagnol, le portugais brésilien et européen, le français, l'italien, le roumain, le russe, le bulgare, le grec, le finnois, le hongrois, l'arabe, le japonais, le thaïlandais, le vietnamien et le chinois.

Nous pouvons donner l'exemple suivant pour l'énoncé averbal assertif en kabyle :

- (64). [KAB] D anemlay Massi.
 [TIL] COP EL.MSG.socialiste Massi
 [EQU] Massi est un socialiste.

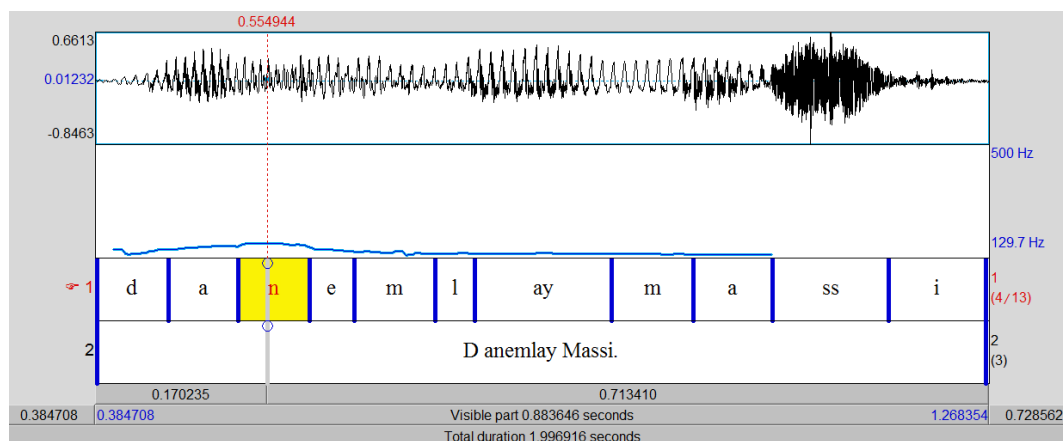


Fig. 20 : Structure de l'énoncé assertif *d anemlay Massi.*

Le graphique montre que le pitch est plus ou moins stable pour la première syllabe, la valeur maximale du F0 est de 129,7 Hz.

Pour l'énoncé assertif équivalent en allemand peut être illustré par le graphique suivant :

- (65). [DT] Wunderschön, der Himmel.
 [EQU] Merveilleux, le ciel.

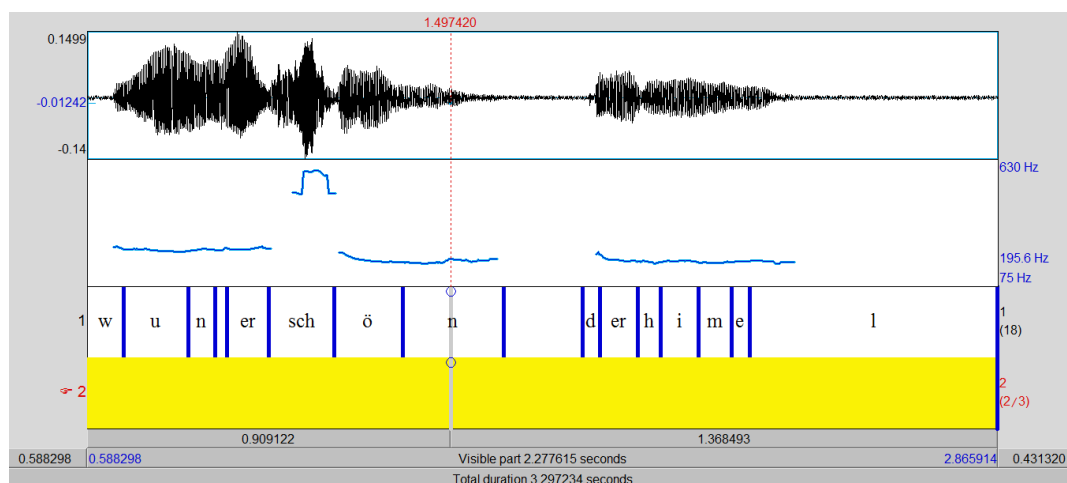


Fig. 21 : Courbe intonative pour l'énoncé averbal assertif Wunderschön, der Himmel.

Comme le montre le graphique ci-dessus, le constat est pareil que pour l'énoncé en kabyle, la courbe mélodique est la même avec une légère descente vers la fin, la valeur moyenne est de 195,6 Hz pour le F0.

Pour l'énoncé averbale interrogatif ci-dessous, avec le même ordre des mots, nous avons obtenu le graphique qui suit :

- (66). [KAB] D anemlay Massi?
 [TIL] COP EL.MSG.socialiste Massi
 [EQU] Massi est un socialiste ?

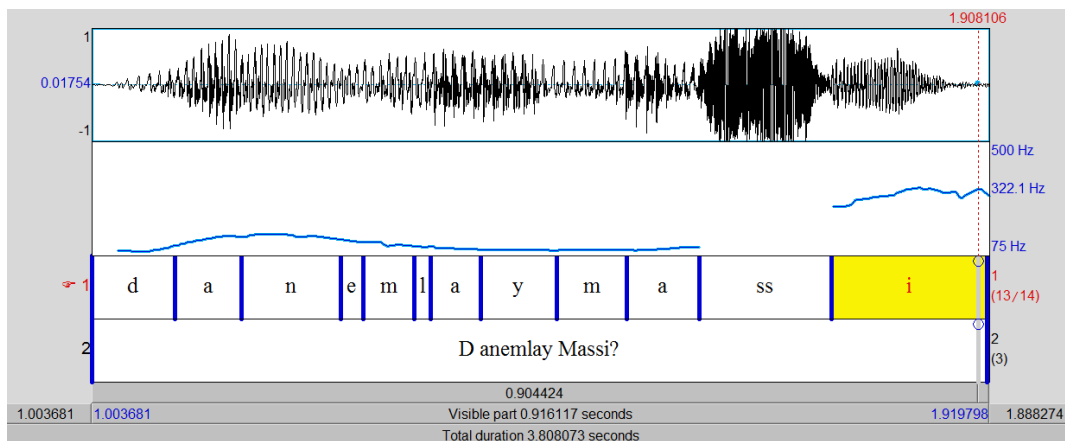


Fig. 22 : Structure de l'énoncé interrogatif D anemlay Massi ?

Le graphique montre que le pitch augmente sur la première syllabe, avec un F0 atteignant une valeur maximale de 206,8 Hz.

L'équivalent allemand de l'énoncé averbale interrogatif kabyle est le suivant :

- (67). [DT] Wunderschön, der Himmel?
 [EQU] Le ciel est Merveilleux ?

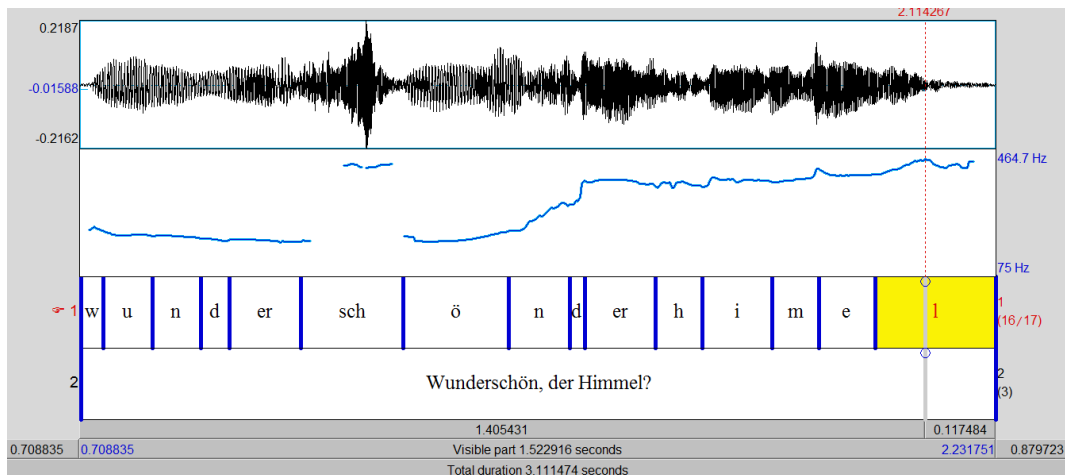


Fig. 23 : Courbe intonative de l'énoncé interrogatif Wunderschön, der Himmel ?

Le graphique ci-dessus montre que le pitch augmente brusquement au début de l'antépénultième pour atteindre une valeur maximale de 464,7 Hz pour le F0.

Pour l'énoncé averbal exclamatif ci-dessous avec le même ordre des mots, nous avons le graphique correspondant ci-après :

(68). [KAB] D anemlay Massi!

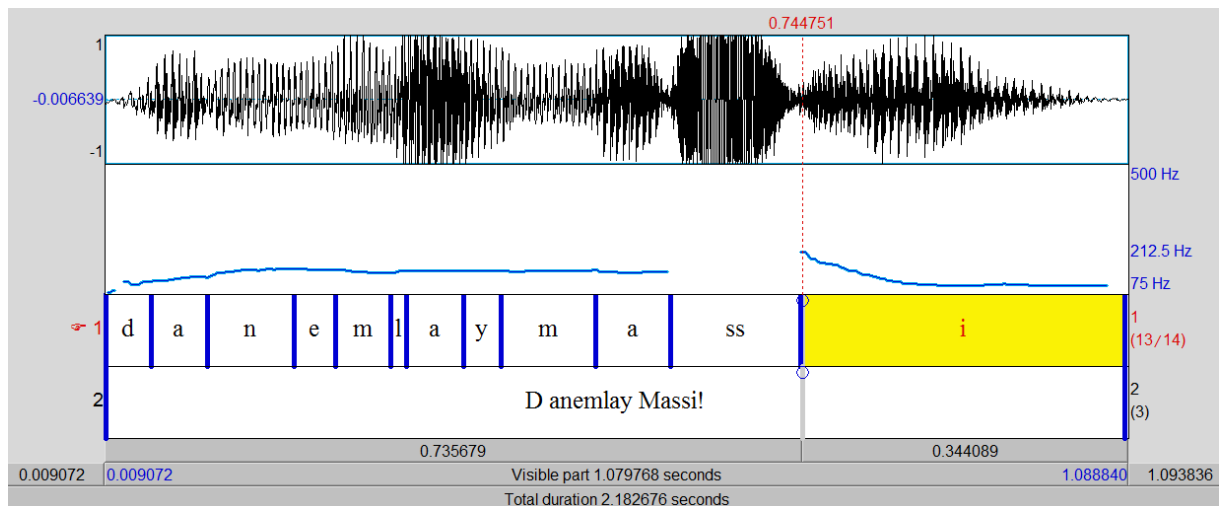


Fig. 24 : Structure de l'énoncé exclamatif D anemlay Massi !

Le graphique montre que, contrairement à l'énoncé interrogatif dont le F0 augmente lors de la première syllabe, le pitch de l'énoncé exclamatif augmente dans la deuxième syllabe avec une valeur maximale de 212,5 Hz.

Pour l'exclamatif allemand :

- (69). [DT] Wunderschön, der Himmel!
[EQU] Merveilleux, le ciel !

Cela donne le graphique suivant qui illustre la même forme pour la courbe intonative :

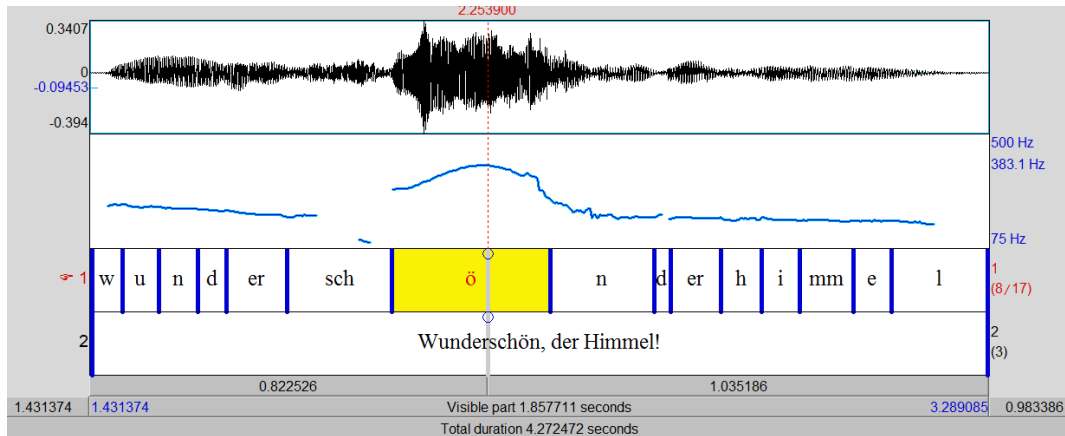


Fig. 25 : La courbe intonative pour l'énoncé exclamatif averbal allemand Wunderschön, der Himmel!

Le graphique montre qu'à l'inverse de l'énoncé interrogatif allemand, et au même titre que l'énoncé exclamatif kabyle, le F0 augmente brusquement lors de la dernière syllabe du rhème, atteignant une valeur maximale de 383,1 Hz, pour ensuite revenir au niveau initial avec une moyenne de 200 Hz, ce qui n'est pas le cas de l'interrogatif dont la courbe intonative n'est pas descendante pour les deux langues.

Ces analyses avec les graphiques à l'appui semblent montrer deux choses :

- les énoncés averbaux kabyles sont capables d'exprimer toutes les modalités ;
- le changement de modalité n'affecte pas l'ordre des mots.

Nous constatons que, bien que les mots occupent la même position dans l'énoncé, les modalités sont exprimées. Cette expression se jouant non pas sur toute la courbe mélodique, puisqu'une grande partie du signal reste inchangée, mais uniquement au niveau d'une syllabe de l'énoncé, la seule accentuée. Ce constat a été fait dans d'autres études (voir *in* Calliope et Fant (1989)), par exemple, où il est affirmé que :

« Dans de nombreuses recherches tendant à mettre en lumière le rapport intonation-syntaxe, il semble établi que, dans ce mécanisme, les syllabes accentuées (...) jouent un rôle prépondérant. Dans cette perspective, la ligne mélodique de la phrase se trouve réduite aux seules variations mélodiques des syllabes (Larreur et Emarard (1977) ; Hirst (1977) ; Martin (1975)). La

corrélation intonation-syntaxe porte alors non sur la courbe mélodique, mais sur la séquence de contours mélodiques des syllabes accentuées de la phrase. » (Calliope & Fant, 1989, p. 135 - 136)

Nous constatons qu'il y a un mouvement caractéristique pour chaque syllabe accentuée dans les exemples ci-dessus et pour chacune des modalités :

- pour l'assertion la courbe est stable ;
- pour l'interrogation nous constatons une *montée* qui caractérise la dernière syllabe ;
- pour l'exclamation il s'agit d'une courbe *ascendante et descendante*.

Ces conclusions sont pareilles que celles des énoncés verbaux, de ce point de vue, le même pattern (Fig. 19) peut être appliqué pour les deux types d'énoncés.

Nous constatons également que, pour les énoncés averbaux en allemand, la modalité se fait non pas par l'inversion, mais par l'intonation, au même titre que les énoncés averbaux kabyles.

Étant donné que nos conclusions ne reposent pas sur des données statistiques importantes, avec un corpus plus étendu, un nombre de locuteurs élevé et des répétitions d'énoncés nombreuses, nous préférons interpréter nos données prosodiques en termes de tendances, même si les structures mélodiques décelées sont relativement remarquables.

Nous supposons que les variations au niveau de la structure intonative ne concernent pas seulement les énoncés interrogatifs et exclammatifs, mais elles pourraient aussi affecter les énoncés assertifs, dont l'information nouvelle (le rhème) pourrait posséder un contour mélodique descendant sur la dernière syllabe et un contour plat, bas et d'intensité moins forte sur la dernière syllabe de l'information connu (le thème). Des études antérieures, dont celle de Calliope et Fant (1989) pour le français appuient notre supposition. Nous essaierons d'appréhender cet aspect dans la sous-section suivante dans le cadre de la focalisation.

Les notions *thème-rhème* sont prises dans le sens de la *structure informationnelle*. Quant au sens sémantico-logique, nous essaierons de voir plus tard les retombées des différentes configurations *thème-phème-rhème* sur la structure intonative dans la section 3.3.

3.2.3 Focalisation contrastive et expression de la modalité

Si nous avons constaté que la structure intonative prend le relais pour l'expression de la modalité en kabyle, notamment pour l'expression de l'interrogation sans pronom interrogatif et pour les mêmes raisons dans les énoncés averbaux, tandis que la structure syntaxique reste la même, cette même structure intonative est aussi indispensable dans l'expression de la focalisation contrastive en allemand.

L'autre conséquence directe réside dans le fait que la focalisation, réalisée en kabyle à l'aide de la particule prédicative *d*⁵⁰, a comme résultat des énoncés averbaux, sachant que ce mécanisme est courant en kabyle à cause de l'influence de l'oralité et du récent passage à l'écrit de cette langue. Pour illustrer ce phénomène nous pouvons donner l'exemple suivant :

- (70). [KAB] D aqcic i yetturaren takurt.
 [TIL] COP EL.MSG.enfant Rel 3MSG.jouer.inacc.PTCP EL.F.balle
 [EQU] C'est l'enfant qui joue au football [pour dire que ce n'est pas qqn d'autre].

Cet énoncé correspond au schéma suivant :

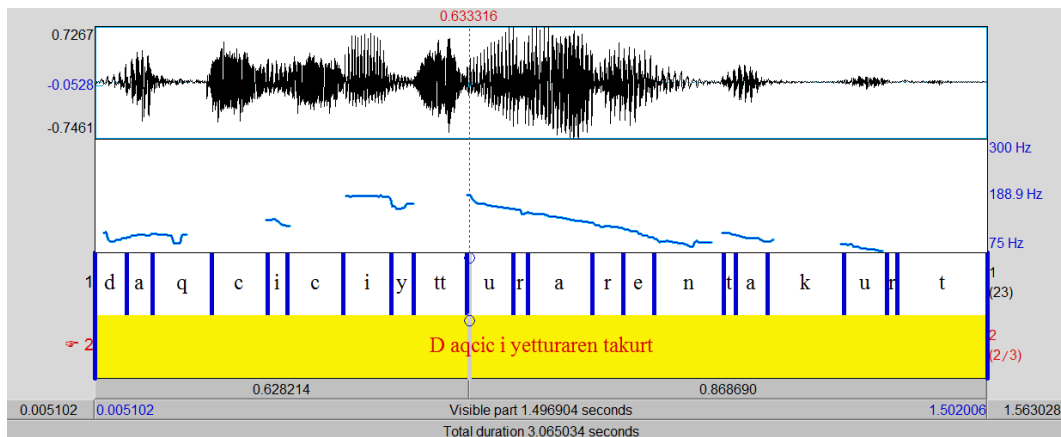


Fig. 26 : Structure intonative de l'énoncé focalisé *D aqcic i ye-tt-uraren takurt*

Le signal acoustique dans Fig. 26 ci-dessus montre que la focalisation est accompagnée par une augmentation du F0 au niveau du marqueur *i* qui constitue la tête de la clivée, dont la

⁵⁰ A côté de particule prédicative on trouve plusieurs dénominations témoignant de la complexité de ce morphème, entre autres : *auxiliaire de prédication* employé par (Salem Chaker, 1983, p. 169) et *particule d'existence* (terme réducteur, puisqu'il ne construit pas seulement des énoncés existentiels).

valeur maximale se situe à 188,1 Hz, comme il a été déjà signalé dans les travaux de Mettouchi (2003, 2004a).

Pour l'allemand la focalisation ne se fait pas de la même façon qu'en kabyle et en français (c'est x qui/ que ...), c'est-à-dire que la focalisation syntaxique qui se fait avec la phrase clivée « *c'est x qui/ que ...* » comme en français n'est pas possible. La focalisation se fait plus à l'oral par l'intonation en mettant l'accent sur le mot *Das Kind*, tandis qu'à l'écrit l'ordre des mots reste le même, donc pour les phrases clivées en kabyle et en français nous avons l'équivalent suivant en allemand :

- (71). [DT] Das KIND hat die Tür zugemacht.
 [EQU] C'est l'enfant qui a ouvert la porte.

Cette focalisation par l'intonation peut être représentée par le schéma suivant :

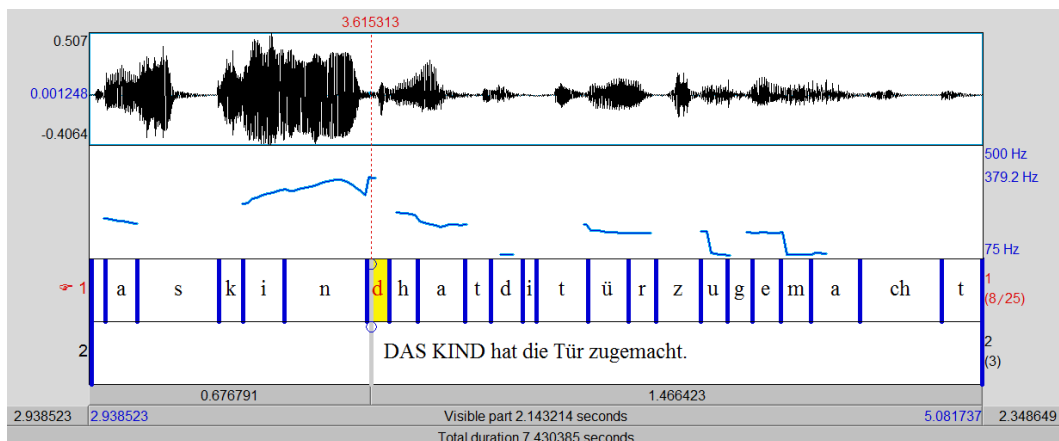


Fig. 27 : Structure de l'énoncé focalisé par intonation *Das KIND hat die Tür zugemacht.*

Le graphique montre que la focalisation se fait sur le constituant *Das KIND* et se traduit par un pitch qui augmente à la deuxième syllabe du constituant en question. La valeur de f_0 augmente jusqu'à 379,2 Hz lors de la deuxième syllabe, alors qu'elle se situait au minimum 206,8 Hz, à la fin de la première syllabe. La valeur est plus ou moins stable pour la suite de l'énoncé avec une valeur moyenne de 183,5 Hz.

3.2.4 En résumé

Suite à l'enregistrement des différentes modalités et à l'analyse des données acoustiques de chacun des locuteurs, nous avons pu démontrer dans cette section que les deux structures, intonative et syntaxique, se combinent pour l'expression des différentes modalités énonciatives, ceci est valable, et pour l'allemand et pour le kabyle.

Nous avons pu également développer un *pattern* représentant les différentes modalités, en suivant le changement intervenant au niveau de la *fréquence fondamentale F0*. Le même *pattern* intonatif est valable, non seulement pour les énoncés verbaux et averbaux, mais aussi pour les deux langues. Des études antérieures que nous avons citées ont abouti aux mêmes résultats.

Nous avons pu également constater qu'en l'absence de changements morphologique (pronoms interrogatifs pour l'interrogation) et syntaxique (l'inversion liée à l'interrogation en allemand) clairs, suite au changement de modalité, ce qui est le cas des énoncés averbaux, la structure intonative prend le relai.

Pour les énoncés verbaux en allemand, la modalité interrogative est accompagnée de l'inversion du sujet et du verbe. Ce qui n'est pas le cas du kabyle, dont la modalité est seulement exprimée par l'intonation en l'absence de pronoms interrogatifs, pour cette même modalité.

Au terme de l'analyse morphosyntaxique et prosodique, nous pouvons affirmer que les énoncés averbaux expriment toutes les modalités énonciatives au même titre que les énoncés verbaux, grâce à la structure intonative.

La structure intonative est très importante non seulement, en l'absence d'un marquage morphosyntaxique de la modalité, mais aussi en l'absence de marqueurs pragmatiques, notamment dans le cadre de la focalisation, c'est-à-dire dans le cadre de la mise en relief d'un élément important dans le discours. Dans le cadre de la focalisation contrastive qui est marquée, en allemand, au niveau du discours par l'intonation, mais pas à l'écrit au niveau textuel, contrairement au kabyle, qui les marque par les deux moyens, à l'aide la particule prédicative *d (...) i* (fr. *c'est qui*) à l'écrit et par l'intonation à l'oral qui se traduit par l'augmentation du pitch (F0).

3.3 La configuration sémantico-logique (rhème-phème-thème) et la structure intonative

3.3.1 Protocole expérimental

Le protocole expérimental suivi pour l'analyse de la structure intonative est le suivant : les sujets sont trois locutrices kabyles et trois locutrices allemandes, toutes natives, âgées entre 21 et 30 ans au moment de l'enregistrement. Une partie des enregistrements a été effectuée dans la chambre sourde de l'Institut de Phonétique de Strasbourg (IPS). Les enregistrements ont été effectués à l'aide d'un enregistreur numérique portable (marantz professional, model PMD 661) et d'un micro directif (Sennheiser e835s).

L'autre partie a été réalisée au domicile des locutrices allemandes et kabyles, dans un environnement assurant une meilleure qualité possible d'enregistrement, afin de garantir un signal acoustique de bonne qualité et segmentable.

Le corpus est constitué d'énoncés averbaux prédicatifs internes, c'est-à-dire comportant obligatoirement un thème et un rhème, nous les citerons au fur et à mesure tout au long de cette analyse.

Les énoncés choisis pour l'étude de la structure intonative sont des exemples en allemand et en kabyle. Chacun de ces exemples est prononcé dans l'ordre *rhème-thème*, ensuite dans l'ordre inversé *thème-rhème*, ensuite dans son contexte linguistique, et enfin en y introduisant un modalisateur *thème-Xrhème*⁵¹.

Tous les énoncés sont assertifs et se terminent par un point. Ceci permet de savoir si le rhème et le thème sont marqués différemment dans la structure intonative et s'il est possible de les distinguer par une intonation différente.

Nous supposons que la courbe mélodique peut rendre compte des effets syntaxiques et sémantico-logiques. Des études récentes sur la structure intonative ont pu rendre compte de cette variation, i. e. de l'augmentation ou la baisse de la valeur du pitch en fonction de la structure informationnelle (cf. (Calhoun, 2010a, 2010b, 2012) et (Lambrecht, 1994)).

⁵¹ X peut être un modalisateur ou un négateur

À l'aide du logiciel *PRAAT* version 5.3.53, qui est un logiciel d'acquisition et d'analyse de la parole ou du signal acoustique, nous avons segmenté le signal acoustique, en utilisant *PRAAT SCRIPT*, ce dernier permet d'avoir deux niveaux :

- tout d'abord, en séparant entre les différentes parties importantes pour notre analyse : (a) le thème, (b) le rhème et éventuellement (c) la pause <SIL>, s'il en existe une,
- ensuite en segmentant le signal acoustique d'une manière détaillée pour mieux distinguer les syllabes, les consonnes et les voyelles

Les variations de hauteurs mélodiques ou la courbe de F0 peuvent permettre d'étudier la modalité.

Après l'acquisition des données acoustiques et leur analyse à l'aide du logiciel *PRAAT*, nous avons pu résumer les résultats dans les différents graphiques afin de mieux les interpréter.

3.3.2 La configuration Thème-Phème-Rhème et la structure intonative en allemand

La configuration rhème-thème

Pour l'ordre Rhème-Thème en allemand, nous avons résumé les résultats dans des graphiques, nous commençons par le graphique suivant (Fig. 28) qui concerne le locuteur N° 1. À la première vue de ce graphique nous constatons déjà qu'il y a un très grand écart entre la valeur de la fréquence fondamentale (F0) du rhème et celle du thème. Le pitch du rhème atteint une valeur maximale de 283,84 Hz et le rhème seulement 223,83 Hz, ce qui représente une différence de 60 Hz, soit un peu plus de 20% de baisse.

Tandis que la valeur du F0 du rhème reste élevée, le thème enregistre une baisse jusqu'à atteindre une valeur de 115,22 Hz.

Nous précisons que les valeurs maximale et minimale sont mesurées par rapport à une valeur moyenne du F0 que chaque locuteur possède. Nous avons calculé cette valeur moyenne du pitch ($F0_{Moy}$), tout d'abord, pour chaque énoncé produit de la façon suivante :

$$FO_{moy} = (FO_{max} + FO_{min}) \div 2$$

FO_{max} et FO_{min} correspondent respectivement à la valeur maximale et à la valeur minimale de chaque énoncé. La valeur moyenne du F0 de chaque locuteur correspond à la somme des moyennes de F0 divisée par le nombre d'énoncés pour lesquelles cette moyenne est calculée :

$$FO_{Moy} = (FO_{moy1} + FO_{moy2} + \dots + FO_{moyN}) \div N$$

Sachant que les locuteurs ont prononcé des phrases identiques de longueurs similaires et dans les mêmes conditions.

Pour le locuteur N°1 la valeur moyenne de F0 est de 184,83 Hz.

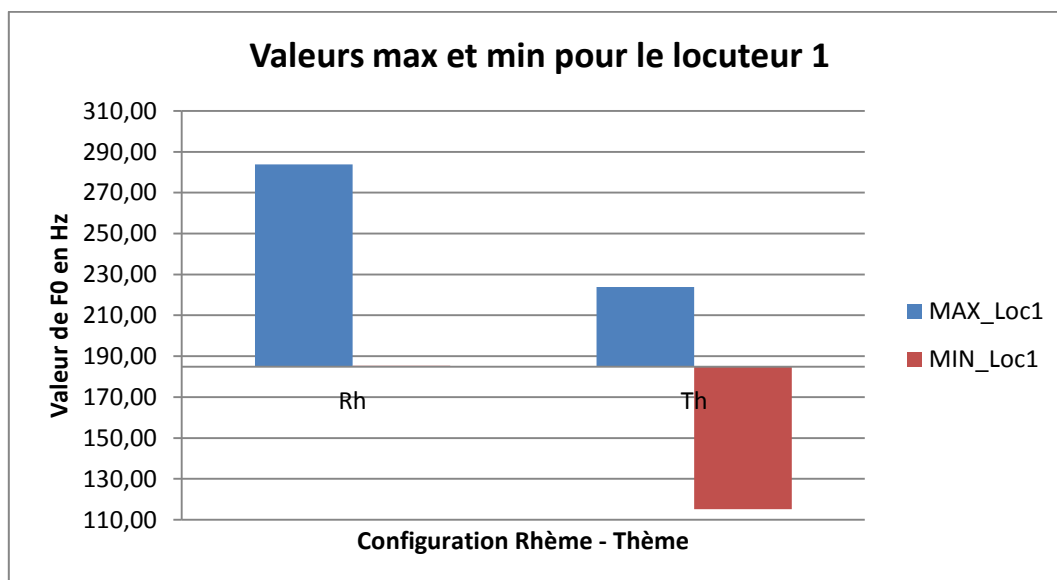


Fig. 28 : Valeur du F0 pour la configuration Rhème-Thème du locuteur N° 1

En partant du principe que chaque locuteur possède une fréquence fondamentale dont la valeur moyenne qui correspond à l'axe horizontal varie en fonction de plusieurs paramètres, comme l'âge, le sexe (les femmes ont un F0 plus élevé que les hommes), nous avons décidé de définir une fréquence moyenne pour chaque locuteur, les valeurs maximale et minimale se mesurent par rapport à cette dernière. Cette procédure est également appliquée à tous les locuteurs pour permettre la comparaison du pitch maximal et minimal de toutes les productions par rapport, non pas à l'axe X, mais à un axe X+M (moyenne).

La même chose pour le locuteur N°2 et pour la configuration rhème-thème, dont nous résumons les résultats dans le graphique ci-dessous (Fig. 29). Ce locuteur possède une valeur moyenne de F0 202,93 Hz, la valeur maximale du F0 du rhème est de 333,67 Hz et la valeur minimale du F0 s'élève à 197 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 216 Hz, ce qui représente un écart d'un peu plus de 35 %, la valeur minimale du F0 chute à 80,10 Hz.

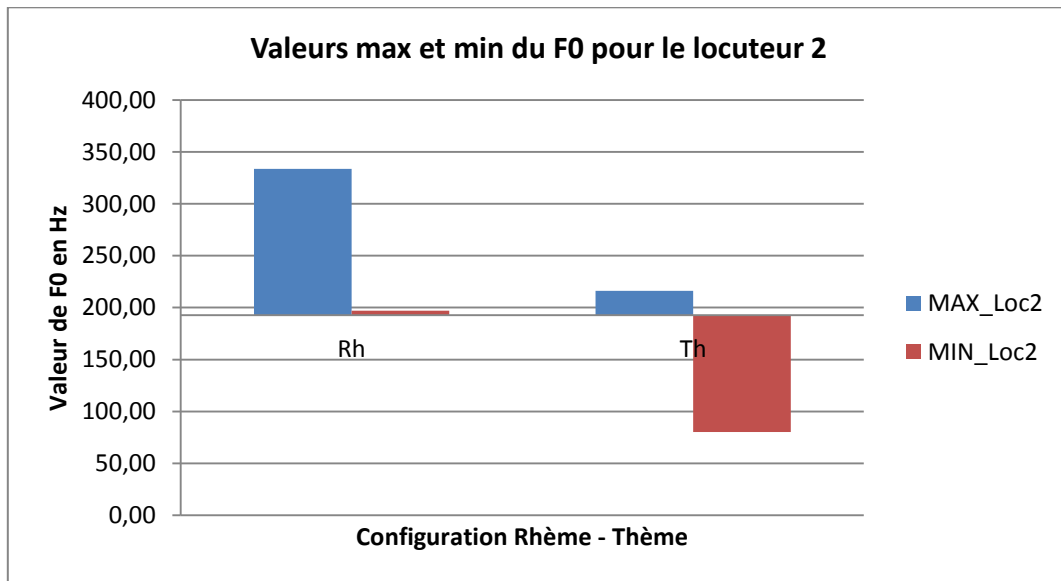


Fig. 29 : Valeur du F0 pour la configuration Rhème-Thème du locuteur N° 2

Même constat pour le locuteur N°3, représenté dans le graphique suivant (Fig. 30). Pour une valeur moyenne de F0 212,45 Hz du F0, la valeur maximale du F0 du rhème est de 295,82 Hz et la valeur minimale du F0 est de 214,36 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 234,77 Hz, ce qui représente un écart d'un peu plus de 20 %, la valeur minimale du F0 chute à 167,17 Hz.

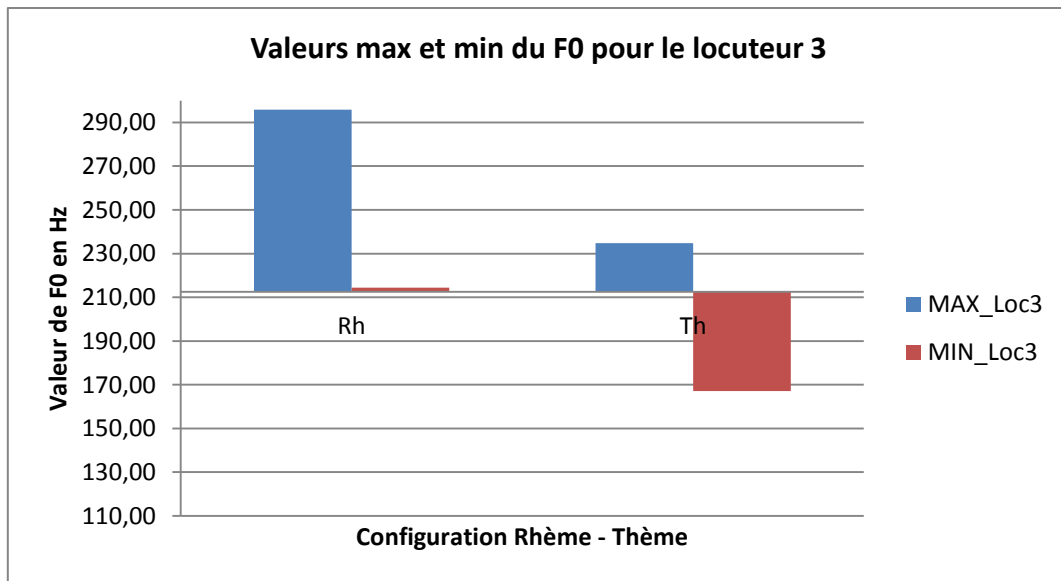


Fig. 30 : Valeur du F0 pour la configuration Rhème-Thème du locuteur N° 3

Afin de mieux visualiser les résultats nous pouvons les résumer dans le graphique suivant (Fig. 31), qui montre une stabilité dans la production de tous les locuteurs et la valeur de F0 est élevée pour le rhème à gauche et basse pour le thème à droite pour la configuration rhème-thème. Les régularités concernent non seulement les valeurs maximales, mais aussi les valeurs minimales, et ce pour tous les locuteurs. Les valeurs des locuteurs N°1 et N°3 sont quasi parallèles et stables, elles représentent une baisse globale d'environ 20 % du pitch, et pour les valeurs maximales et pour les valeurs minimales.

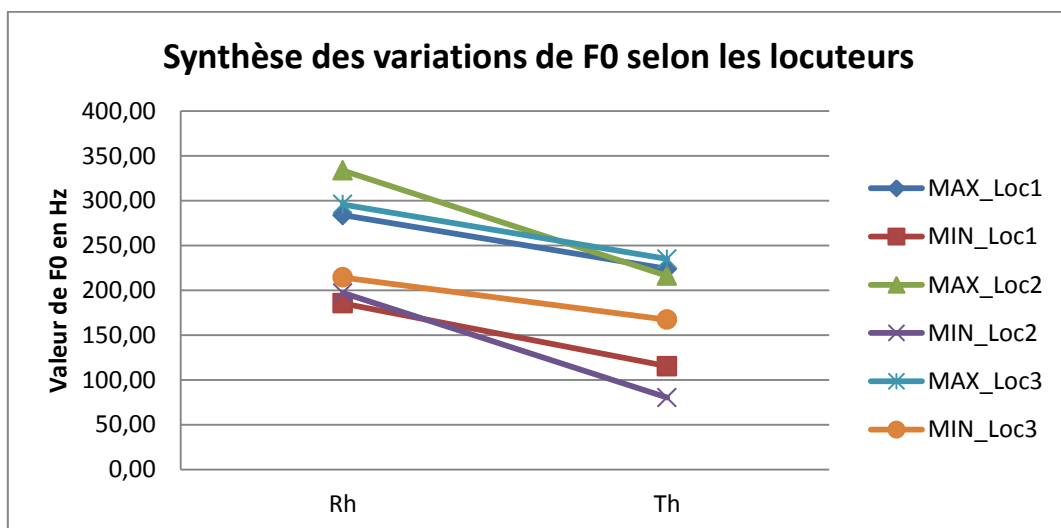


Fig. 31 : Synthèse de la variation du F0 pour les locuteurs allemands pour la configuration Rhème-Thème

La configuration thème-rhème

En ce qui concerne le locuteur N° 1 le graphique (Fig. 32) ci-dessous montre que, malgré l'inversion de l'ordre, la valeur de la fréquence fondamentale du rhème peut rester élevée, la valeur maximale est de 474,25 Hz, elle représente une augmentation d'environ 55% par rapport à la valeur du thème préposé, qui n'atteint que 215,65 Hz. Les valeurs minimales s'élèvent à 132,77 Hz pour le thème et à 171,68 Hz pour le rhème postposé.

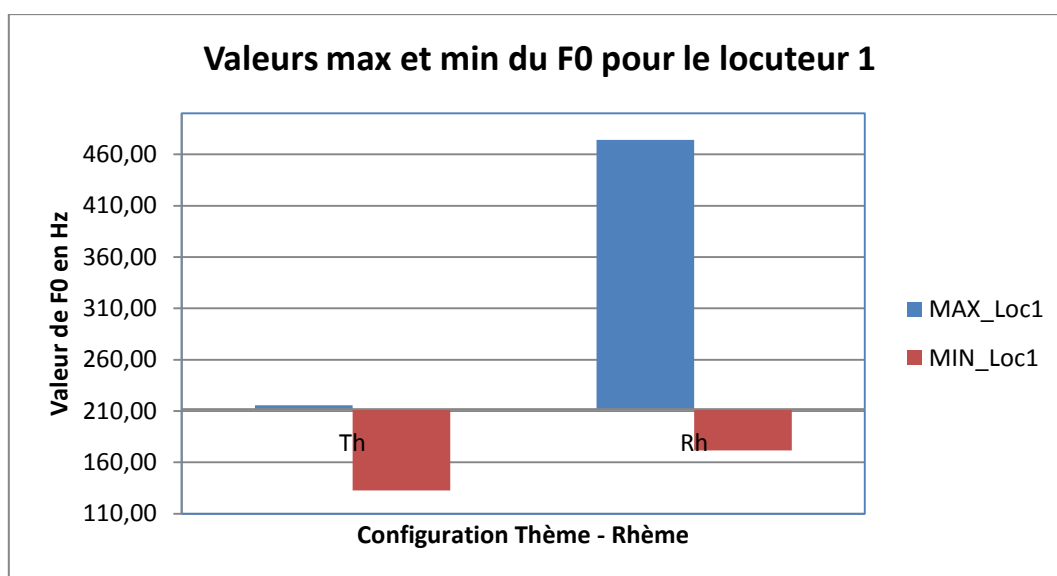


Fig. 32 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-Rhème du locuteur N° 1

Les mêmes remarques peuvent être faites concernant les résultats du locuteur N°2 représentés dans le graphique suivant (Fig. 33). Ce dernier montre que l'écart entre les valeurs du F0 du thème et du rhème est élevé, le thème préposé possède un pitch élevé, comparé à sa position postposée, mais il reste pour ce locuteur inférieur à celui du rhème. Le thème va de 177,50 Hz minimum à 292,18 Hz maximum, et le pitch du rhème se situe entre 126,34 Hz minimum⁵² et 324,34 Hz maximum. L'écart entre les valeurs maximales est de 32,16 Hz, ce qui représente une augmentation de 10%.

⁵² La valeur minimale du rhème est beaucoup plus basse que la valeur minimale du thème, ce qui est normal, car les contraintes aérodynamiques font que le pitch baisse à la fin de l'énoncé.

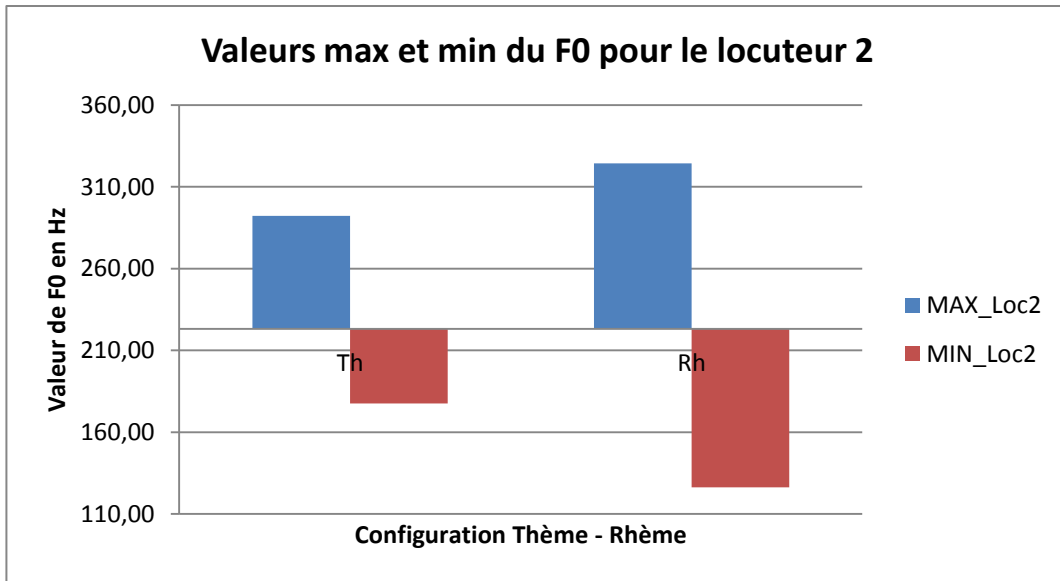


Fig. 33 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-Rhème du locuteur N° 2

Pour ce qui est de la valeur du F0 pour le locuteur N°3, le graphique suivant montre une irrégularité marquée par rapport aux deux autres locuteurs :

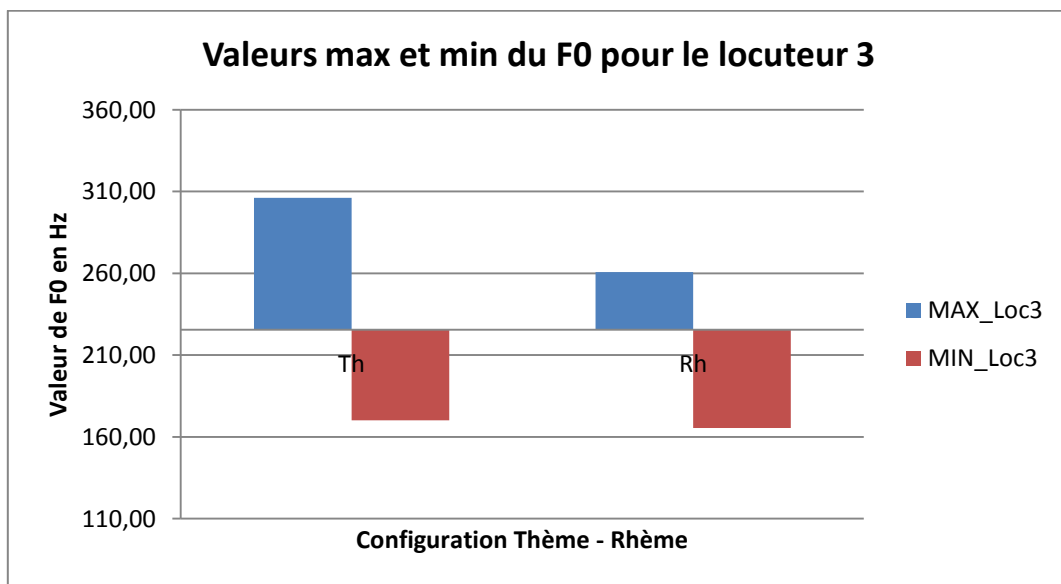


Fig. 34 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-Rhème du locuteur N° 3

Les résultats de tous les locuteurs/graphiques peuvent être synthétisés dans le graphique suivant (Fig. 35). Cette fois-ci pour une valeur moyenne de 225,42 Hz pour le F0, le thème possède un F0 plus élevé par rapport au rhème, la valeur maximale de son pitch est de 306,12 Hz la valeur minimale est de 170,14 Hz. Le rhème cependant a une valeur maximale qui représente moins de la moitié de la valeur du thème, elle est de 260,68 Hz, ce qui représente une baisse de presque 15%.

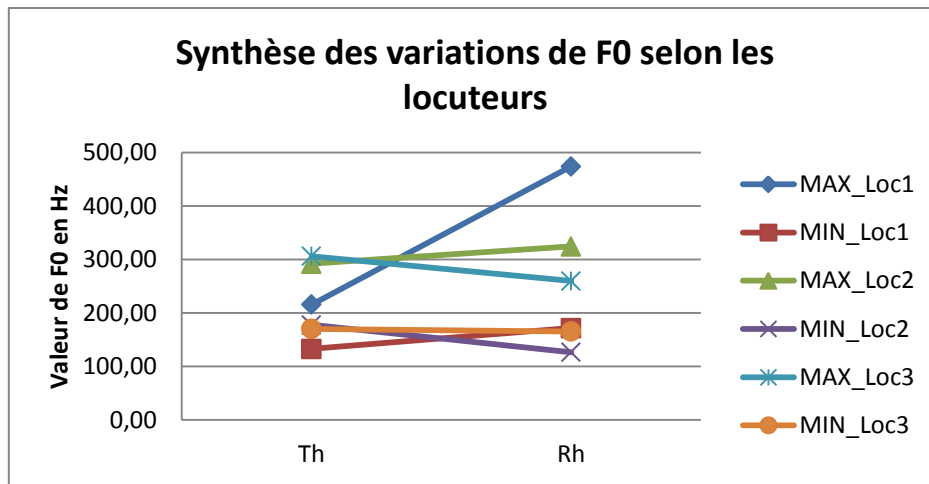


Fig. 35 : Synthèse de la variation du F0 pour les locuteurs allemands pour la configuration Thème-Rhème

La synthèse de tous les résultats résumant la structure thème-rhème montre :

- la présence d'une irrégularité relative au niveau de la F0 maximale variant selon les locuteurs,
- bien que le F0 du thème lorsqu'il est préposé augmente par rapport à sa valeur en postposition, ceci n'empêche pas la résistivité du F0 du rhème, car sa valeur reste tout de même élevée.

L'ordre thème-Rhème :

Pour le locuteur N°1 nous avons le graphique suivant (Fig. 36). Nous pouvons faire le même constat pour le signal acoustique de ce locuteur qui possède une valeur moyenne de F0 d'environ 188,58 Hz, la valeur maximale du F0 du rhème est de 243,18 Hz et la valeur minimale du F0 s'élève à 146,11 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 228,36 Hz, ce qui représente un écart d'un peu moins de 7 %, la valeur minimale du F0 chute à 144,53 Hz.

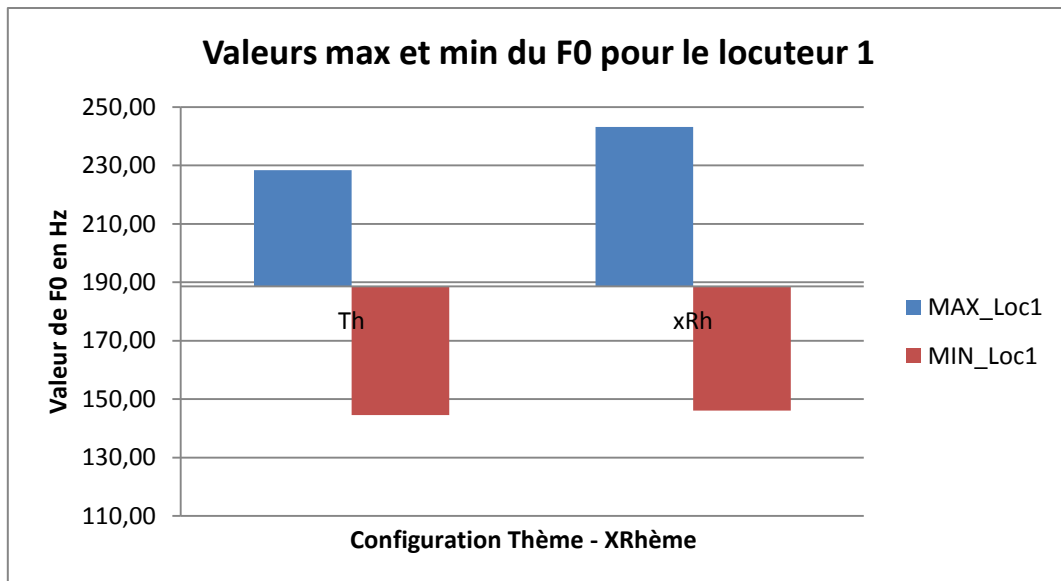


Fig. 36 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-xRhème du locuteur N° 1

Pour le locuteur N° 2, et comme le montre le graphique suivant (Fig. 37), nous pouvons faire le même constat pour son signal acoustique qui possède une valeur moyenne de F0 d'environ 202,93 Hz, la valeur maximale du F0 du rhème est de 332,80 Hz et la valeur minimale du F0 s'élève à 126,54 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 309,81 Hz, ce qui représente un écart d'un peu moins de 7 %, la valeur minimale du F0 chute à 169,06 Hz.

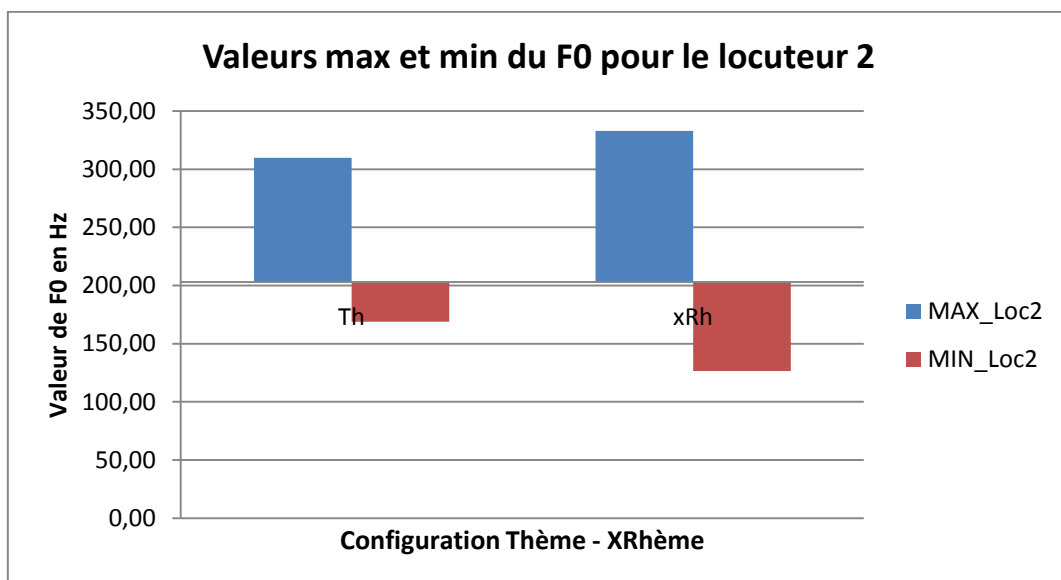


Fig. 37 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-xRhème du locuteur N° 2

Nous pouvons faire le même constat pour le signal acoustique du locuteur N°2 représenté dans le graphique suivant (Fig. 38) qui possède une valeur moyenne de F0 de 207,58 Hz, la valeur maximale du F0 du rhème est de 245,29 Hz et la valeur minimale du F0 s'élève à 170,33 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 302,47 Hz, ce qui représente un écart d'un peu moins de 27 %, la valeur minimale du F0 chute à 135,03 Hz.

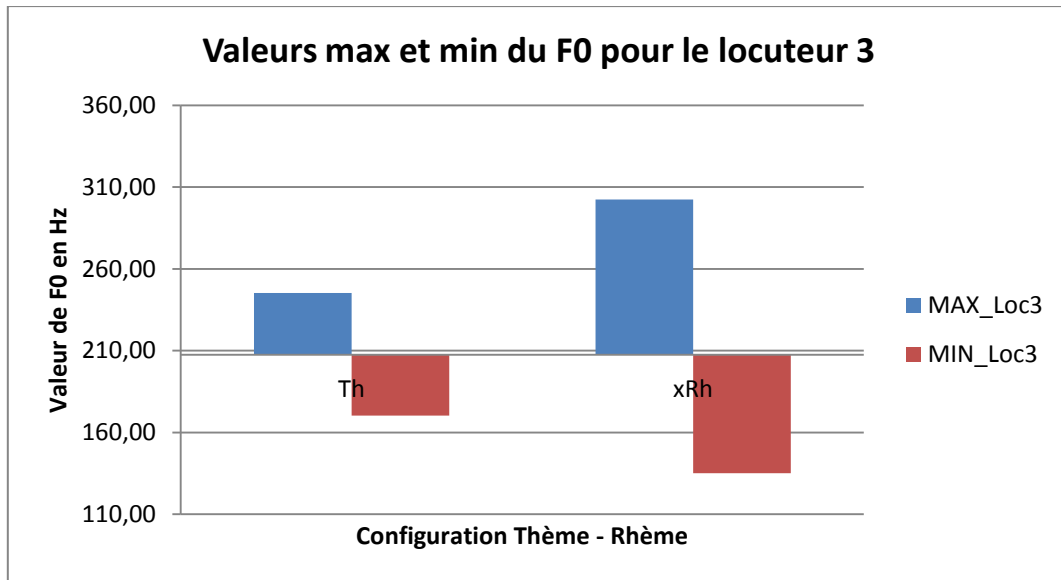


Fig. 38 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-xRhème du locuteur N° 3

Nous pouvons synthétiser les résultats des trois locuteurs pour la configuration Thème-xRhème dans le graphique suivant (Fig. 39) :

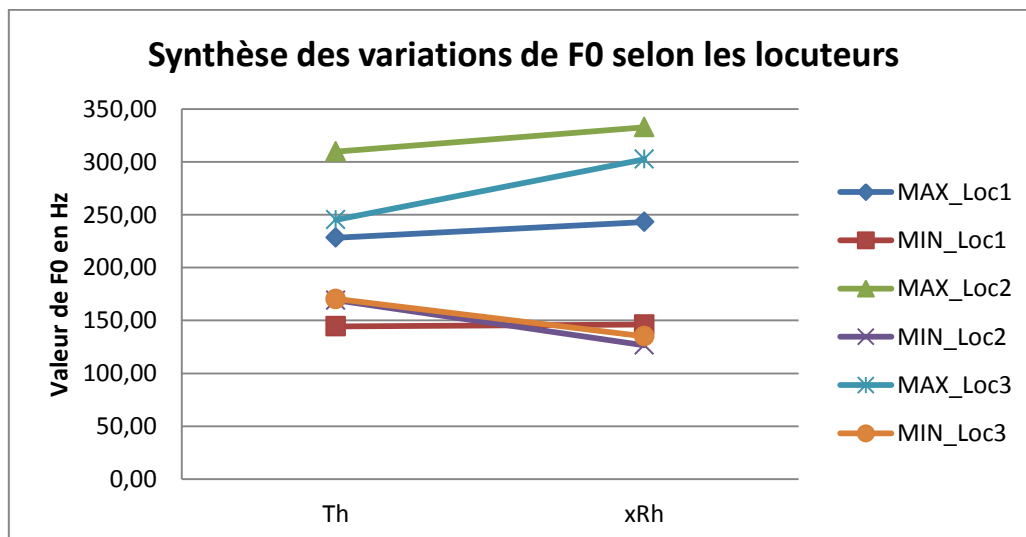


Fig. 39 : Synthèse des variations du F0 pour les locuteurs allemands pour la configuration Thème-xRhème

3.3.3 La configuration Thème-Phème-Rhème et la structure intonative en kabyle

L'ordre Rhème-Thème

Le graphique suivant (Fig. 40) représente le signal acoustique du locuteur N°1, il possède une valeur moyenne de F0 d'environ 184,83 Hz, la valeur maximale du F0 du rhème est de 302,03 Hz et la valeur minimale du F0 s'élève à 201,75 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 243,46 Hz, ce qui représente un écart d'un peu plus de 20 %, la valeur minimale du F0 chute à 163,38 Hz. Ces résultats correspondent à ceux obtenus en analysant les locuteurs allemands.

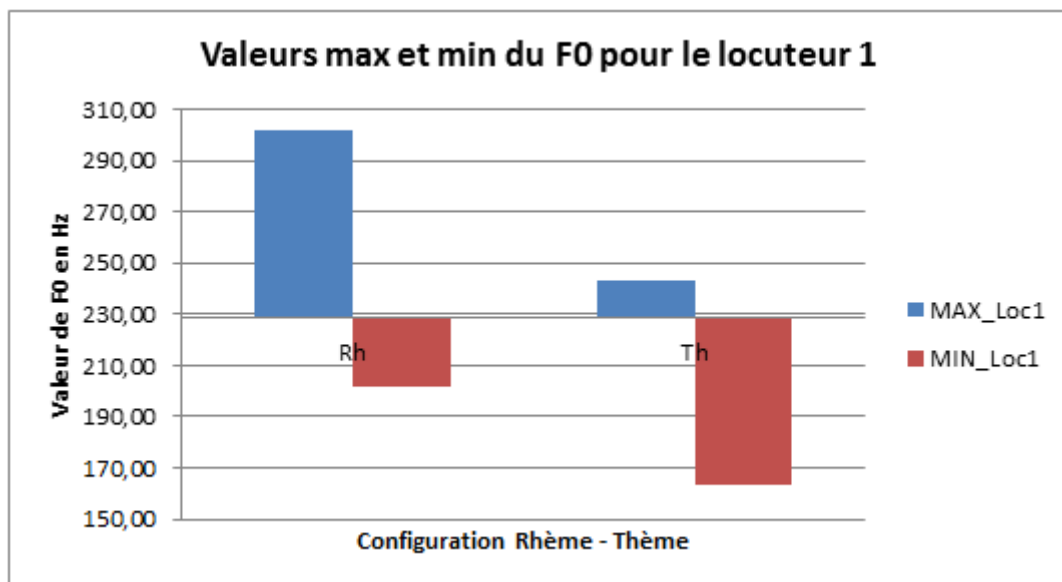


Fig. 40 : Valeur du F0 pour la configuration Rhème-Thème du locuteur N° 1

Comme le montre le graphique suivant (Fig. 41), nous pouvons faire le même constat pour le signal acoustique du locuteur N°2, il possède une valeur moyenne de F0 d'environ 242,21Hz, la valeur maximale du F0 du rhème est de 294,78 Hz et la valeur minimale du F0 s'élève à 192,87 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 227,32 Hz, ce qui représente un écart d'environ 23 %, la valeur minimale du F0 chute à 151,56 Hz.

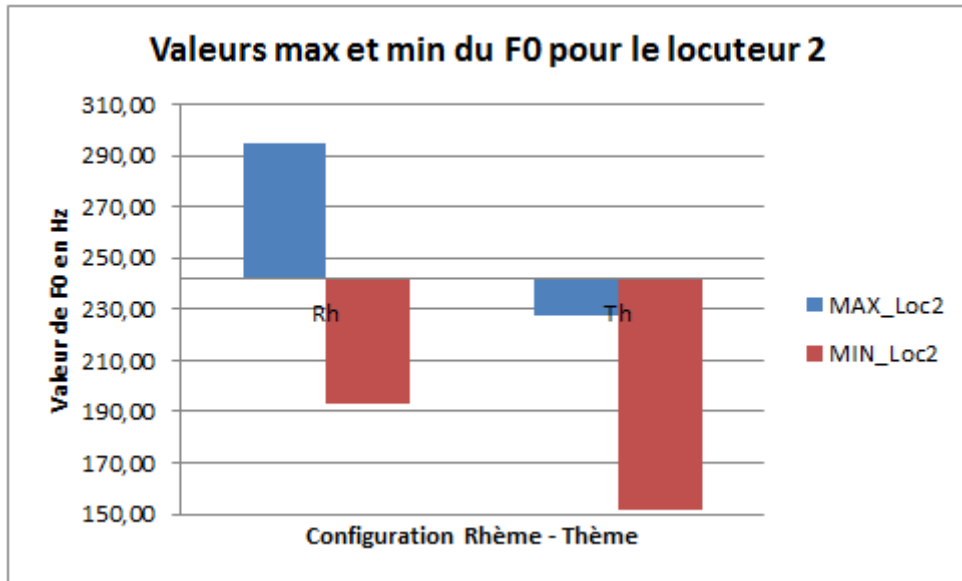


Fig. 41 : Valeur du F0 pour la configuration Rhème-Thème du locuteur N° 2

Nous pouvons faire le même constat pour le signal acoustique du locuteur N°2 (Fig. 42) qui possède une valeur moyenne de F0 d'environ 212,45, la valeur maximale du F0 du rhème est de 219,59 Hz et la valeur minimale du F0 s'élève à 174,18 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 231,27 Hz, ce qui représente un écart d'environ 6 %, la valeur minimale du F0 chute à 154,55 Hz.

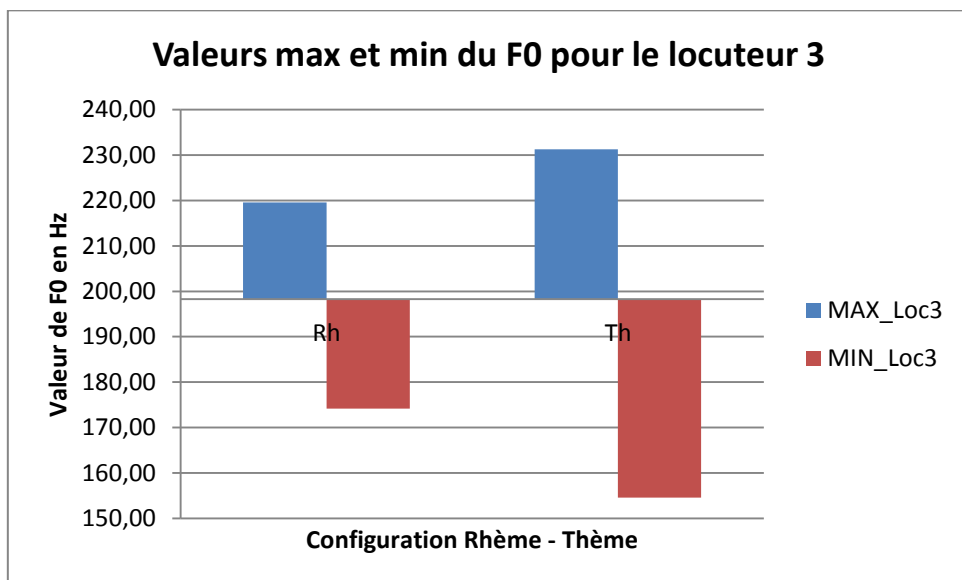


Fig. 42 : Valeur du F0 pour la configuration Rhème-Thème du locuteur N° 3

Nous pouvons synthétiser les résultats des trois locuteurs natifs allemands pour la configuration Rhème-Thème dans le graphique suivant (Fig. 43) :

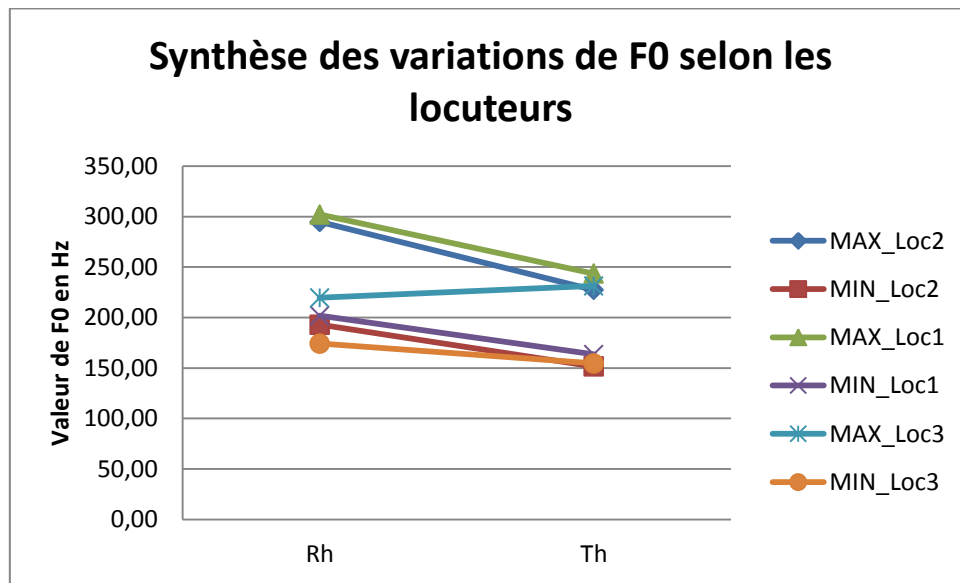


Fig. 43 : Synthèse de la variation du F0 pour les locuteurs kabyles pour la configuration Rhème-Thème

La configuration Thème-Rhème

Le graphique suivant (Fig. 44) montre le signal acoustique du locuteur N°2 qui possède une valeur moyenne de F0 d'environ 228,98 Hz, la valeur maximale du F0 du rhème est de 273,85 Hz et la valeur minimale du F0 s'élève à 174,56 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 246,53 Hz, ce qui représente un écart d'environ 10 %, la valeur minimale du F0 chute à 211,40 Hz.

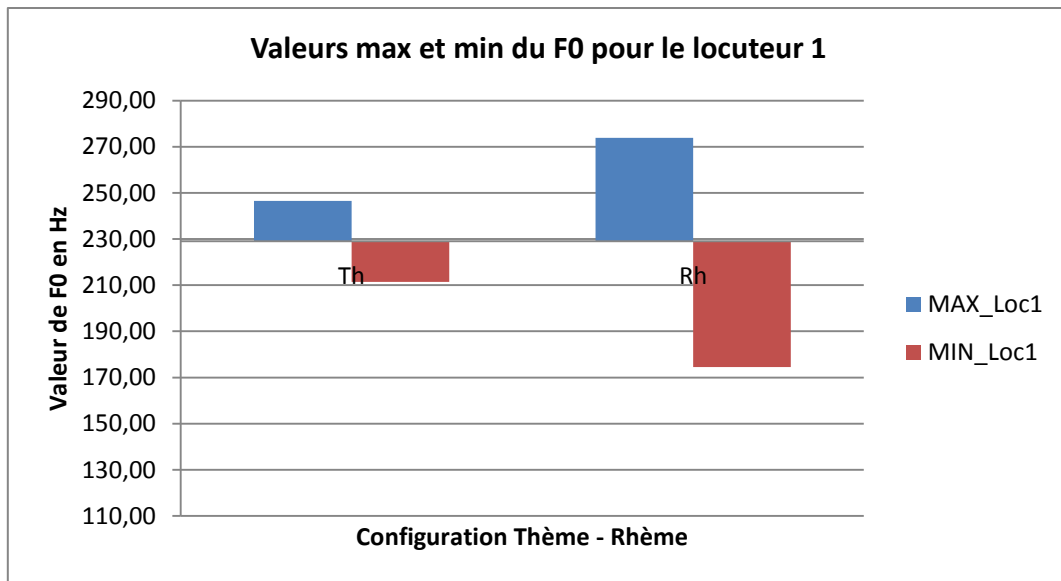


Fig. 44 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-Rhème du locuteur N° 1

Le graphique suivant (Fig. 45) montre la même tendance que le locuteur N° 1. Le signal acoustique du locuteur N°2 qui possède une valeur moyenne de F0 d'environ 223,24 Hz, la valeur maximale du F0 du rhème est de 385,34 Hz et la valeur minimale du F0 s'élève à 221,92 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 318,62 Hz, ce qui représente un écart d'un peu plus d'un peu moins de 27 %, la valeur minimale du F0 chute à 159,49 Hz.

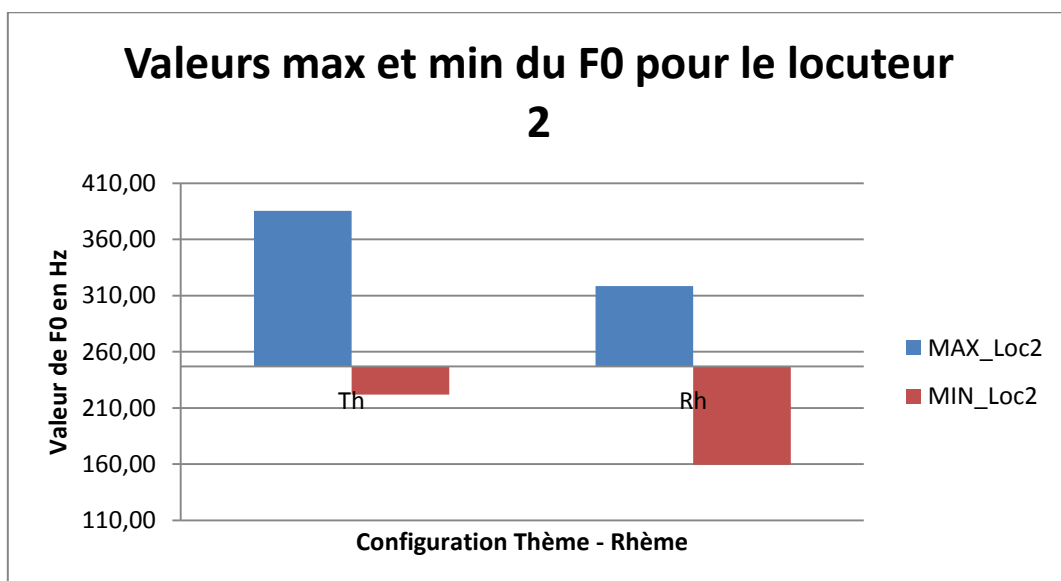


Fig. 45 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-Rhème du locuteur N° 2

Le signal acoustique du locuteur N°3 enregistre la même tendance (cf. Fig. 46) : il possède une valeur moyenne de F0 d'environ 225,42 Hz, la valeur maximale du F0 du rhème est de 210,75 Hz et la valeur minimale du F0 s'élève à 143,29 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 348,65 Hz, ce qui représente un écart d'environ 27 %, la valeur minimale du F0 chute à 174,67 Hz.

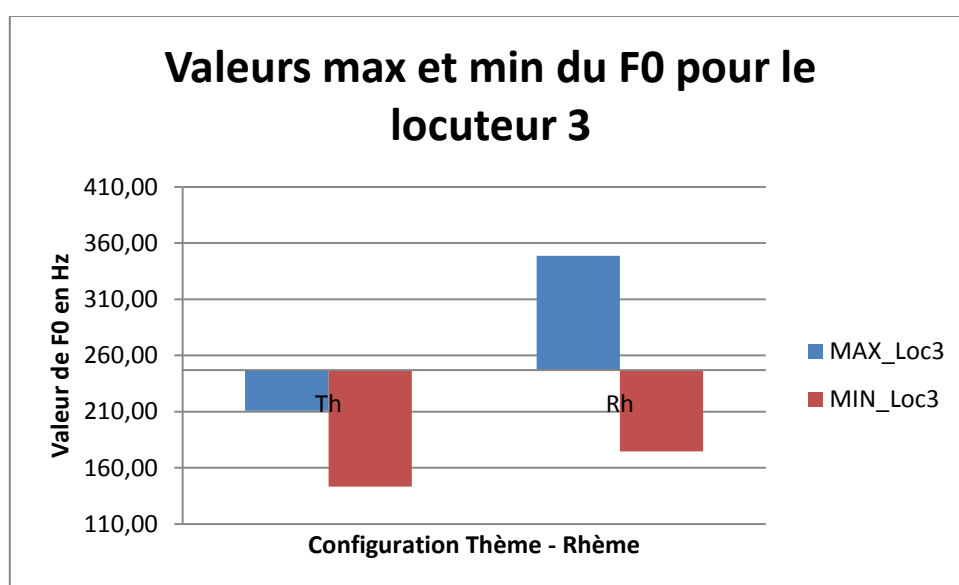


Fig. 46 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-Rhème du locuteur N° 3

Nous pouvons synthétiser les résultats des trois locuteurs pour la configuration Thème-Rhème dans le graphique suivant (Fig. 47) :

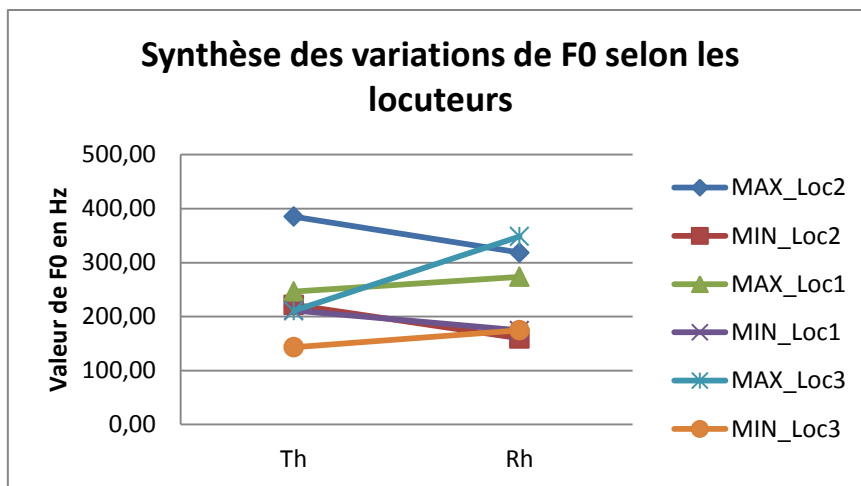


Fig. 47 : Synthèse des variations du F0 selon les locuteurs pour la configuration thème-rhème pour le kabyle

La configuration Thème-XRhème

Comme le montre le graphique suivant (Fig. 48), le signal acoustique montre que le locuteur N°1 possède une valeur moyenne de F0 d'environ 227,57 Hz, la valeur maximale du F0 du rhème est de 289,67 Hz et la valeur minimale du F0 s'élève à 197,98 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 222,46 Hz, ce qui représente un écart d'environ 23 %, la valeur minimale du F0 chute à 166,17 Hz.

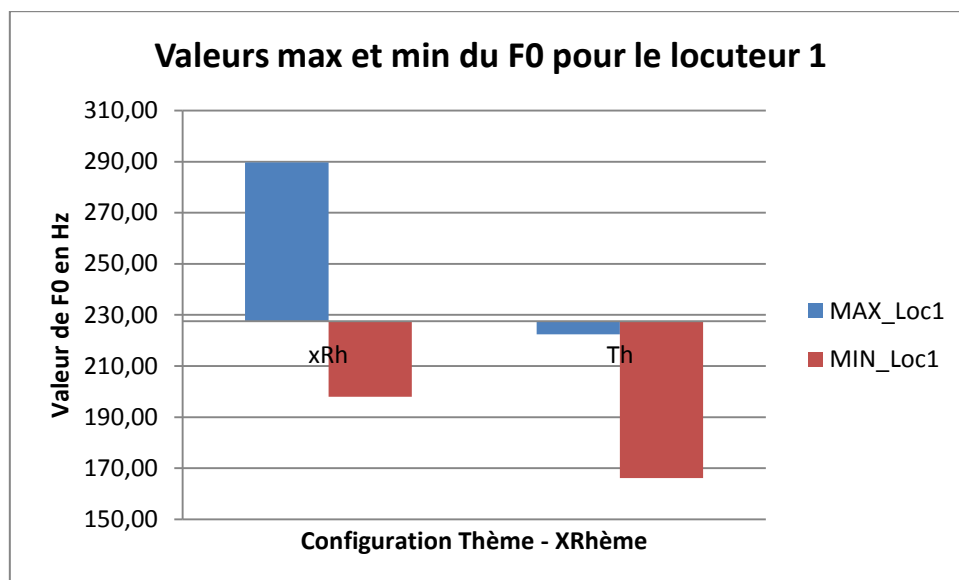


Fig. 48 : Valeur du F0 pour la configuration xRhème-Thème du locuteur N° 1

Le graphique suivant (Fig. 49) montre le même constat pour le signal acoustique du locuteur N°2 qui possède une valeur moyenne de F0 d'environ 378,52 Hz, la valeur maximale du F0 du rhème est de 378,52 Hz et la valeur minimale du F0 s'élève à 167,20 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 277,32 Hz, ce qui représente un écart d'un peu plus d'un peu moins de 27 %, la valeur minimale du F0 chute à 120,61 Hz.

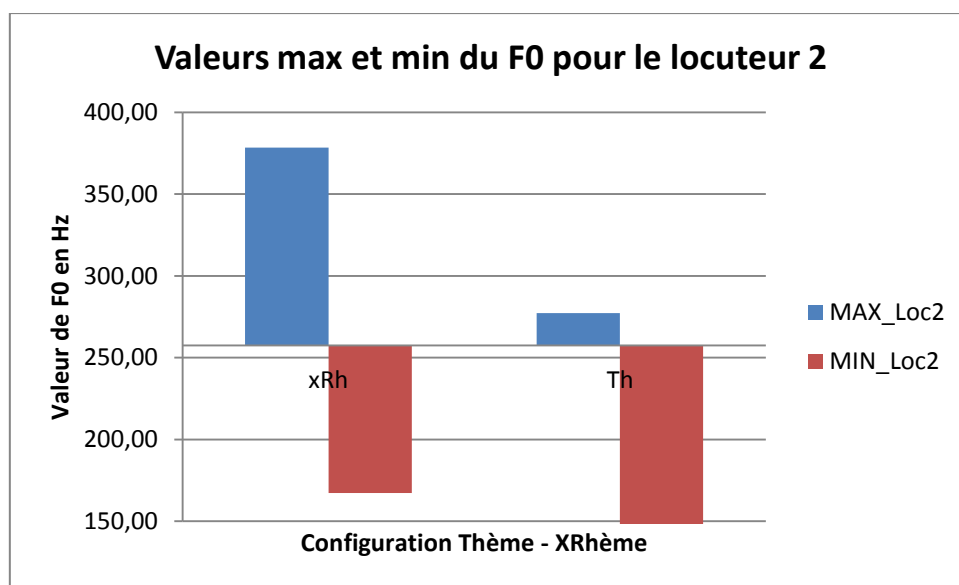


Fig. 49 : Valeur du F0 pour la configuration xRhème-Thème du locuteur N° 2

Le signal acoustique du locuteur N°3 représenté dans le graphique suivant (Fig. 50) possède une valeur moyenne de F0 d'environ 179,82 Hz, la valeur maximale du F0 du rhème est de 251,40 Hz et la valeur minimale du F0 s'élève à 141,41 Hz. Cependant la valeur maximale du F0 du thème est de 219,96 Hz, la valeur minimale du F0 chute à 162,08 Hz.

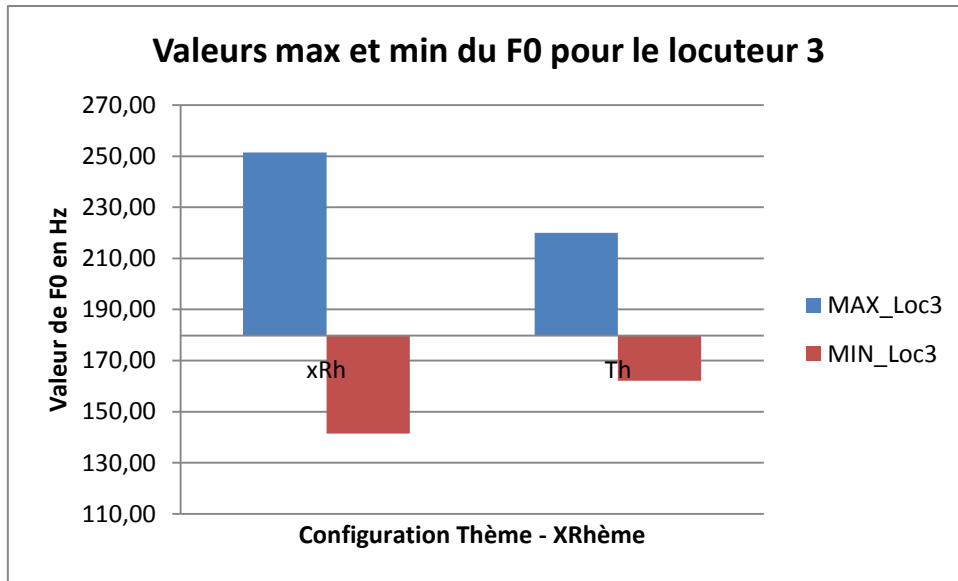


Fig. 50 : Valeur du F0 pour la configuration xRhème-Thème du locuteur N° 3

Nous pouvons résumer les résultats des trois locuteurs pour la configuration xRhème-Thème dans le graphique suivant (Fig. 51) :

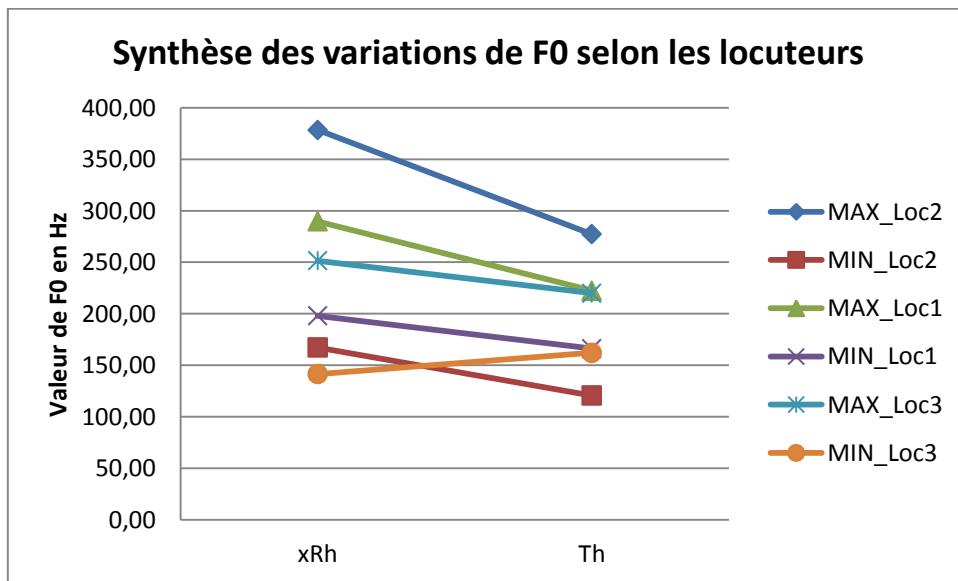


Fig. 51 : Synthèse des variations de F0 pour les trois locuteurs kabyles

En ce qui concerne la pause, elle est quasi absente lors de la configuration rhème thème, mais elle apparaît de nouveau lorsqu'on inverse l'ordre. Nous pouvons illustrer par deux signaux acoustiques représentant des énoncés exprimés par la locutrice N°3, le premier suivant l'ordre rhème-thème et le second l'ordre thème-rhème. Ces derniers sont segmentés et annotés à l'aide de PRAAT Script :

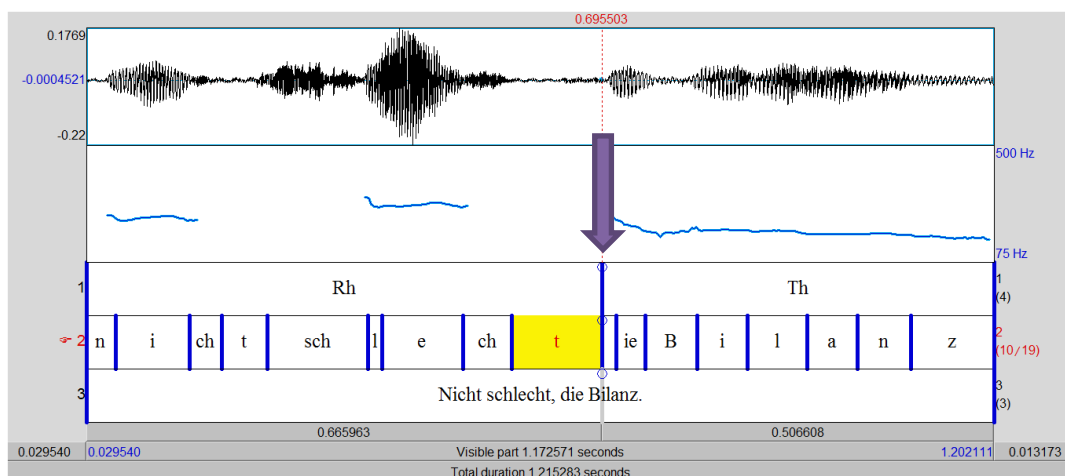


Fig. 52 : Structure intonative de la configuration Rhème-Thème en allemand pour l'exemple *Nicht schlecht, die Bilanz* (fr. [Pas mal]Rh [le bilan]Th)

Le schéma ci-dessus (Fig. 52) montre un exemple de signal acoustique de l'ordre rhème-thème. La quasi-totalité des signaux représentant cet ordre ne contient pas de pause <SIL> à la frontière du rhème et du thème, représentée dans le schéma ci-dessus par une flèche.

En revanche, l'ordre thème-rhème représenté dans le schéma suivant (Fig. 53) donne lieu à une pause <SIL> :

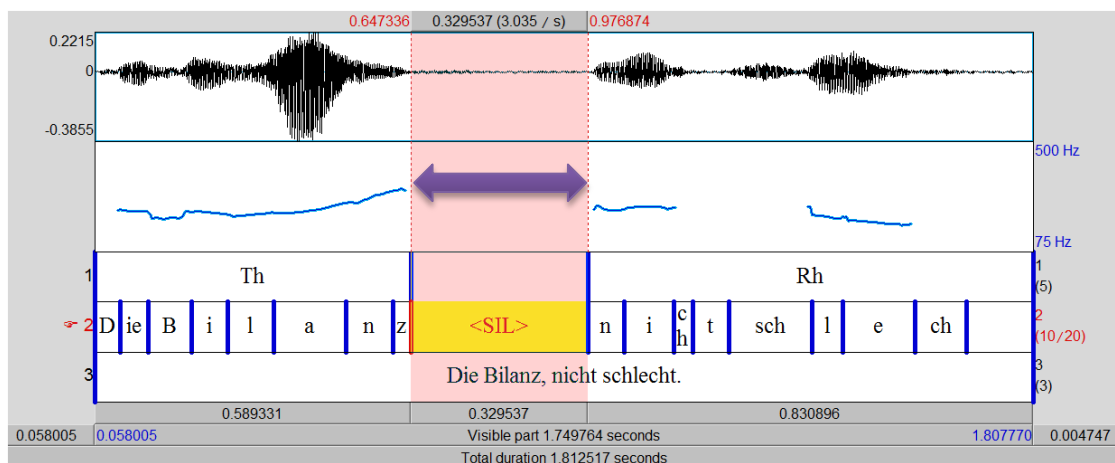


Fig. 53 : Structure intonative de la configuration Thème-Rhème en allemand pour l'exemple *Die Bilanz, nicht schlecht*. (fr. [Le bilan]Th [pas mal]Rh)

Cette pause marquée par <SIL> est importante, car elle représente environ 330 ms, ce qui correspond à un peu plus de 18% de la totalité de la durée du signal, soit environ 1750 ms. Ceci n'est pas le cas en kabyle, car les deux configurations sont possibles sans la pause. Comme le montre la figure ci-dessous (Fig. 54) pour la configuration Thème-Rhème :

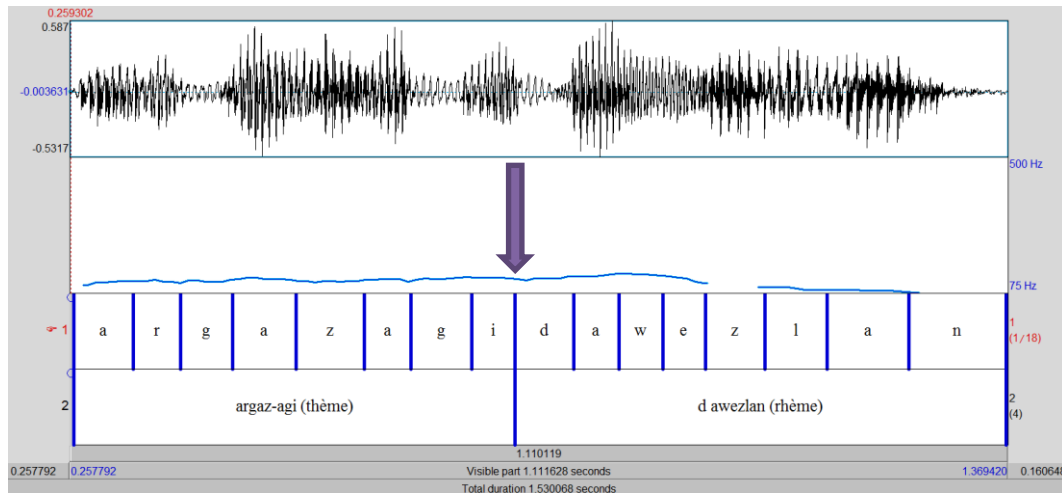


Fig. 54 : Structure intonative de la configuration Thème-Rhème en kabyle pour l'exemple [Argaz-agi]Th [d awezlan]Rh (fr. Cet homme est petit de taille.)

Ainsi que la figure suivante (Fig. 55) pour la configuration Rhème-thème :

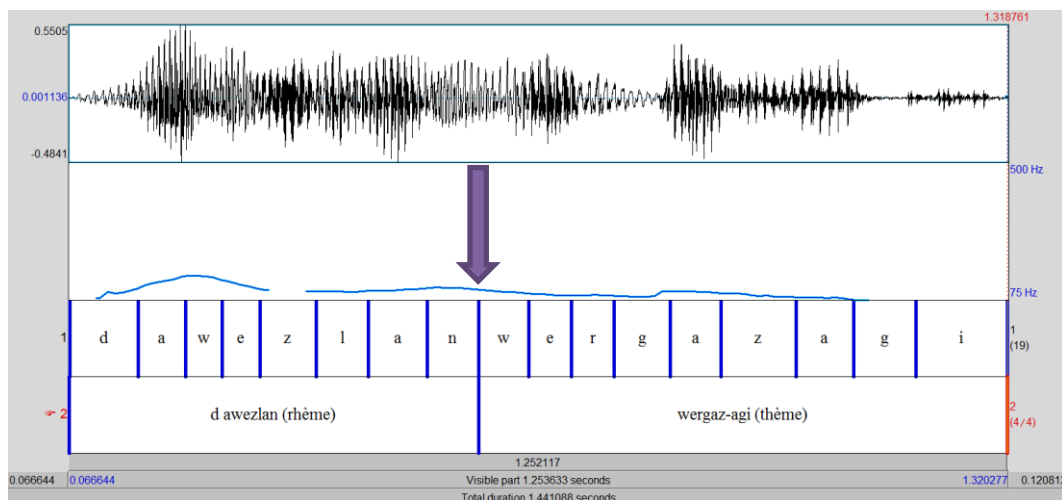


Fig. 55 : Structure intonative de la configuration Rhème-Thème en kabyle pour l'exemple [d awezlan]Rh [wergaz-agi]Th (fr. Cet homme est petit de taille.)

Ces différents signaux acoustiques (cf. Fig. 52 et Fig. 53) révèlent l'existence en allemand d'un ordre privilégié pour les énoncés averbaux, il s'agit de l'ordre rhème-thème, puisque la pause revient souvent lorsque le thème est en début de l'énoncé⁵³.

La valeur élevée de F0 et l'absence de pause dans la configuration rhème-thème, contrairement à la présence d'une pause dans l'ordre *thème-rhème* en est la preuve.

En revanche, en kabyle l'ordre thème-rhème et *rhème-thème* s'utilise indifféremment grâce aux possibilités morphosyntaxiques du kabyle. Autrement dit, *l'inversion* a comme conséquence morphosyntaxique, le fait que le thème post-posé est accompagné de l'état d'annexion, i. e. il est à l'état libre lorsqu'il est préposé.

Nous pouvons représenter les effets de l'inversion de l'ordre sémantico-logique sur la structure intonative en allemand et sur la morphologie des constituants représentant le thème et le rhème en kabyle par le schéma suivant :

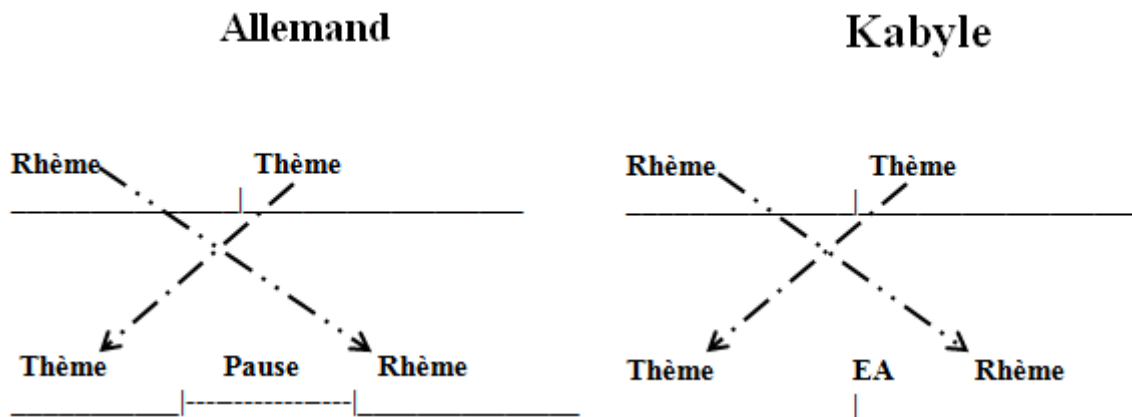


Fig. 56 : Les contraintes morphosyntaxiques et les effets intonatifs (la pause) de l'inversion de l'ordre sémantico-logique en kabyle et en allemand

Étant donné que nos conclusions ne reposent pas sur des données statistiques importantes, avec un corpus plus étendu, un nombre de locuteurs élevé et des répétitions d'énoncés nombreuses, nous préférons interpréter nos données prosodiques en termes de tendances, même si les structures mélodiques décelées sont relativement remarquables.

⁵³ Cet ordre privilégié est mentionné dans la littérature, en allemand et en français, mais n'est pas démontré acoustiquement par des mesures. Behr et Quintin (1993) et Behr (2002) ont signalé la présence de cet ordre privilégié pour l'allemand et en français. Lefeuvre (1999) relève une différence dans l'ordre selon que la phrase est verbale ou averbale, pour la première c'est l'ordre sujet-prédicat qui domine et pour la seconde c'est l'ordre prédicat sujet.

3.3.4 En résumé

Dans cette section qui concerne la relation entre la structure intonative et la structure sémantico-logique, et suite à l'analyse des données acoustiques acquises dans le cadre de l'enregistrement du corpus-lu, nous avons fait deux remarques importantes. Premièrement, indépendamment de la structure informationnelle, la structure intonative a une relation avec la configuration sémantico-logique, le thème et le rhème sont marqués intonativement dans le cadre des énoncés averbaux. Dans l'expérience que nous avons menée, les sujets ont tendance à prononcer le rhème et le phème-rhème quelle que soit leur position avec une fréquence fondamentale plus élevée que le thème, sans doute dû au fait que le rhème (indépendamment du fait pragmatique) est l'information nouvelle, et le thème est l'information connue. Ce constat est valable pour les deux langues.

Deuxièmement, nous avons constaté que l'inversion de la configuration sémantico-logique a un impact particulier sur la structure intonative de l'allemand : la configuration thème-rhème dans le cadre des énoncés averbaux produit systématiquement une rupture ou une pause entre le thème et le rhème, de l'ordre de 300 ms environ. Ceci a révélé l'existence d'un *ordre privilégié* en allemand, il s'agit de l'ordre rhème-thème, ce qui n'est pas le cas du kabyle. Car dans cette langue, l'inversion est accompagnée de l'état d'annexion, empêchant ainsi le silence acoustique. Nous pouvons représenter toutes ces analyses de manière détaillée dans le schéma suivant :

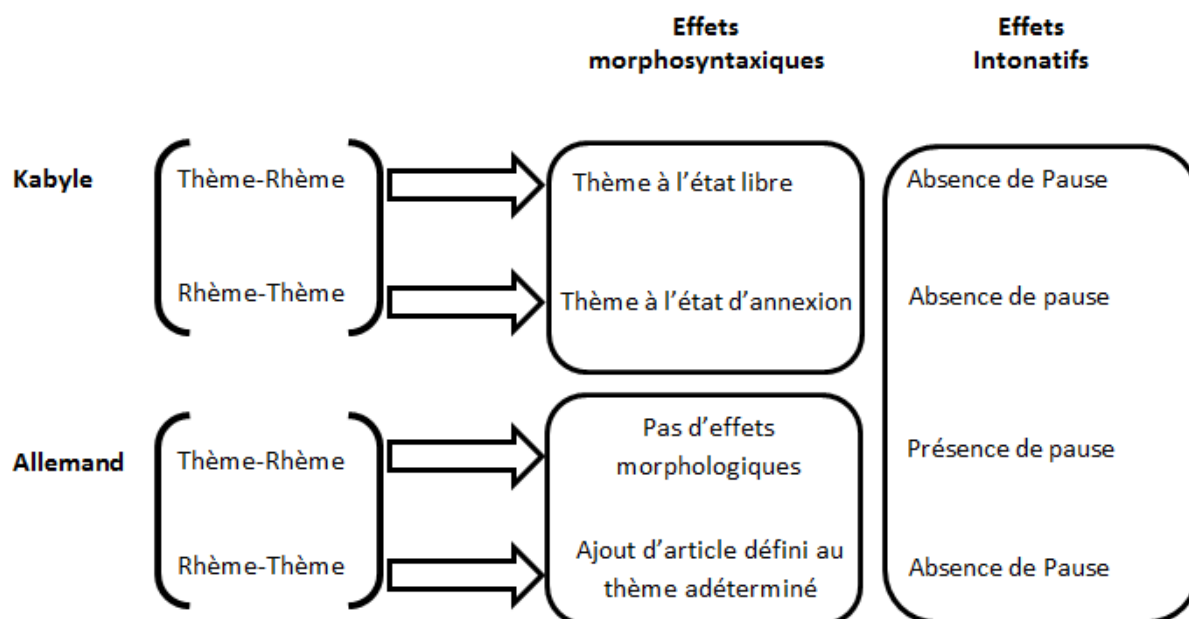


Fig. 57 : Incidences morphosyntaxiques et intonatives des configurations sémantico-logiques (thème-rhème ou rhème-thème)⁵⁴

⁵⁴ Ce schéma détaille encore plus le schéma représenté par Fig. 56

Partie II

Approches de l'énoncé sans verbe et méthode d'analyse contrastive

- **Chapitre IV : Points de vue sur les énoncés sans verbe fini dans les langues, en linguistique et dans les grammaires**
- **Chapitre V : Quelques approches théoriques de catégorisation des énoncés averbaux**
- **Chapitre VI : Méthode d'analyse contrastive**

4 Points de vue sur les énoncés sans verbe fini dans les langues, en linguistique et dans les grammaires

Les énoncés sans verbe conjugué ont fait l'objet de plusieurs études. Cependant, la manière dont ce type d'énoncés a été traité dans les grammaires ou dans les études linguistiques est assez incomplète et ne rend pas toujours compte de sa spécificité. Les travaux qui lui sont consacrés l'ont abordé sous des termes : d'ellipse, de fragment, de « Verkürzung », équivalents de phrases, etc. C'est le constat qui a été fait par d'autres linguistes qui se sont occupés des énoncés averbaux en allemand, entre autres (Behr & Quintin, 1996, p. 22). Ceci est témoin de l'incidence de la grammaire scolaire basée sur le verbe qui constitue le socle de la phrase canonique et de l'adaptation de la grammaire grecque et latine aux *langues vernaculaires*.

L'objectif principal de l'aperçu des études sur la phrase sans verbe fini dans les deux langues est de savoir si les grammairiens et linguistes ont pu réaliser des typologies complètes ou partielles de ces structures ou donner au moins des éléments de réponse ou de réflexion dans leurs analyses.

Nous essaierons dans cette perspective de décrire les différents travaux, afin de ressortir les types d'énoncés identifiés, les procédures et méthodes, le statut occupé parmi les autres énoncés, et enfin les différentes typologies, qu'elles soient partielles ou complètes.

En ce qui concerne la démarche, nous commencerons, tout d'abord, par (a) exposer les différents travaux, auteurs ou théories ayant traité les structures sans verbe conjugué, afin de voir la place de ces dernières, la manière dont elles sont traitées et les résultats obtenus.

Ce n'est qu'à la fin de l'exposé de tous ces travaux, que (b) nous procéderons à la critique dans la section 5 et à la proposition d'une méthode adéquate à l'analyse et à la comparaison des structures sans verbe fini des deux langues dans la section 5.4.

4.1 Approches de la phrase nominale en langues sémitiques

Avant de parler du statut de la phrase nominale dans la philosophie du langage en général et dans les langues indo-européennes, il est indispensable de voir son statut dans les familles des langues, dans lesquelles elle existe d'une manière non pas marginale, mais fréquente. Nous pensons par-là aux langues chamito-sémitiques, telles que l'arabe et l'hébreu qui présentent un nombre important de ce genre de phrases peu étudiées dans les grammaires traditionnelles. La grande proximité des structures syntaxiques des deux langues est visible dans les grammaires des deux langues, i. e. celle de Kautzsch et Gesenius (1878) (cité par (Groß, 2001, p. 35)) pour l'hébreu et celle du grammairien arabe Sibawaihi (760-796) dans livre *Al-Kitab*, les deux grammaires introduisent comme principe structeur la distinction *phrase nominale/ phrase verbale*.

Dans son article sur la phrase nominale, Ehlich (2005)⁵⁵ confronte les catégories traditionnelles aux divers types de phrases nominales des langues sémitiques et présente la problématique de la syntaxe des phrases averbales en hébreu. Il effectue son analyse en deux temps :

- a) Premièrement, il aborde la genèse de la théorie grammaticale de la tradition indo-européenne,
- b) Deuxièmement, il parle des caractéristiques du domaine syntaxique nominal des langues sémitiques, tout en faisant référence au travail de Benveniste.

Ehlich s'appuie dans son argumentation sur la référence à la conception de Benveniste de la phrase nominale. Il affirme que la linguistique est la science la plus ancienne, mais elle repose sur des résultats de recherche archaïques, en se basant sur des catégories constituées au tout début de son histoire entre 400 av. J.C. et 600 après J.-C.

Malgré l'évolution la plus importante que la linguistique avait atteinte au 20^{ème} siècle, il constate une réutilisation des mêmes concepts de « grammaire » de « langage » et des « parties de discours ». Les grammaires reposaient sur le grec et le latin et les règles du premier sont adaptées au second. Jusque-là cette transposition ne représentait pas un problème, car les deux ont des structures parallèles et il s'agit dans les deux cas de langues

⁵⁵ Dans la présentation de cet article de Ehlich (2005), nous présenterons à titre comparatif des exemples d'autres langues inexistantes dans son texte, comme l'arabe, le berbère et le français. Il s'agit de montrer comment fonctionnent les phrases attributives dans ces langues.

flexionnelles. Mais l'adaptation de la grammaire grecque et latine aux *langues vernaculaires* n'était pas sans conséquences, car ces deux langues de référence relient la définition de la phrase au « verbe », et toute phrase sans verbe est considérée comme déficiente, « ellipse » (gr. « ekleipei »), ou comme un type syntaxique marginal à la périphérie de la typologie syntaxique (cf. voir *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique* Cohen (1984, p. 2)).

La caractéristique de ces langues est qu'elles disposent de structures spécifiques de la phrase nominale qui sont très variées. Ehlich décrit la première confrontation des langues sémitiques avec le latin comme un 'défi', car elle a permis la révision de la théorie du langage.

Ehlich (2005) récuse l'idée de généraliser des règles d'une langue/ de langues particulières à d'autres langues, car ces règles ne peuvent pas être universelles, ex. :

- La détermination par l'article défini concerne les langues flexionnelles et n'est pas généralisables sur des langues comme les langues chamito-sémitiques, dont la marque de l'initiale du nom renseigne sur le statut connu ou nouveau.
- Idem pour la copule qui existe dans certaines langues, telles que le français et l'allemand, et qui est absente dans d'autres, telles que les langues sémitiques. Par conséquent, leurs phrases ne peuvent pas être analysées de la même manière.

Le déterminatif « ha » en hébreu qui fonctionne comme le déterminatif « el » de l'arabe compose l'initiale du nom, les deux correspondent au *connu*. En hébreu les noms ont deux statuts différents :

- a) La forme en *status absolutus* équivalente à la forme libre ; ex. : bayit (*fr.* maison) et
- b) La forme en *status constructus* équivalente à la forme liée ; ex. : bet (*fr.* maison)

La première est l'état du nom en position finale et un nom isolé. La deuxième est une forme courte qui correspond à une forme suffixale (Ehlich, 2005).

Ehlich critique la conception classique de la détermination. Cette conception qui restreint la détermination au seul article défini et qui stipule qu'un nom accompagné par ce dernier correspond à un objet de la réalité, néglige les fonctions communicatives, représentées par la dichotomie Mubtada (*connu*)⁵⁶ et Khabar (*nouveau*). Afin de présenter à quoi correspondent ces deux éléments composant la dichotomie informative (uniquement) au niveau morphologique, nous représentons l'exemple cité Ehlich (2005) avec ses équivalents arabe et français dans le tableau suivant :

⁵⁶ La traduction précise de Al-Mubtada est le « point de départ [de l'énoncé] ».

	Arabe	Hébreu	Français
Connu	Al-baytu	ha-bayit	« la maison »
Nouveau	Baytun	bet	« une maison »

Tab. 17 : Changements morphologiques de l'initial du nom correspondant au *connu* et au *nouveau*

Selon que le nom est *Mubtada (connu)* ou *Khabar (nouveau)*, la morphologie du nom change ; ex. :

	Mubtada (connu)	Khabar (nouveau)
Arabe	Al-baytu kabirun. « La maison est grande »	Hada baytun. « Celle-ci est une maison. »
Hébreu	ha-bayit gadol. « La maison est grande. »	Zat bet. « Celle-ci est une maison. »

Tab. 18 : Changements morphologiques du nom dans les positions *connu* et *nouveau*

L'hébreu, tout comme l'arabe, qui est aussi une langue sémitique, utilise la détermination à des fins communicatives, elle permet de distinguer une phrase d'un membre de phrase. Les exemples de phrases nominales que donne Ehlich (2005, p. 111) ont une ressemblance avec le cas de l'arabe. Nous pouvons réaliser la correspondance entre les deux langues par le biais des exemples qui suivent. Dans les premiers il s'agit de phrases et dans les deux derniers il s'agit de membre de phrases :

- (72). [ARA] Al-baytu kabirun. (phrase)
[TIL] [Det-maison]^{Mubtada} [grande]^{Khabar}
[EQU] La maison est grande.
- (73). [HEB] hab-bayit gadol. (phrase)
[TIL] [Det-maison]^{Mubtada} [grande]^{Khabar}
[EQU] La maison est grande.
- (74). [ARA] Baytun kabirun. (membre de phrase)
[TIL] maison grande
[EQU] Une grande maison.
- (75). [HEB] Bet gadol. (membre de phrase)
[TIL] maison grande
[EQU] Grande maison.

L'absence ou la présence de déterminatif (Det) permet de différencier la phrase comme dans (72) et (73) du membre de phrase comme dans (74) et (75).

Si dans plusieurs langues berbères le connu est séparé du nouveau par la particule prédicative et dans les langues européennes par la copule dans les phrases attributives, les deux moyens ne sont pas transposables à l'arabe ou à l'hébreu, l'analyse suivante des deux langues n'est pas possible :

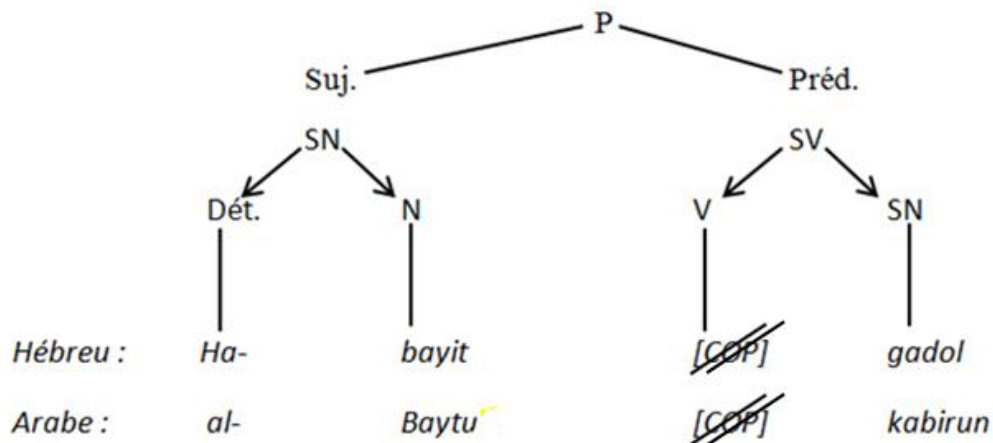


Fig. 58 : Interprétation elliptique de la phrase nominale en hébreu et en arabe inspiré de Ehlich (2005)

Cette analyse elliptique qu'a fait Benveniste (Benveniste, 1966a) de la phrase verbale n'est pas valable pour les deux langues, le recours à la terminologie arabe développée à partir de la fonctionnalité communicative est plus appropriée dans ce cas. L'interprétation par la dichotomie Mubtada et Khabar peut être représentée de la façon suivante :

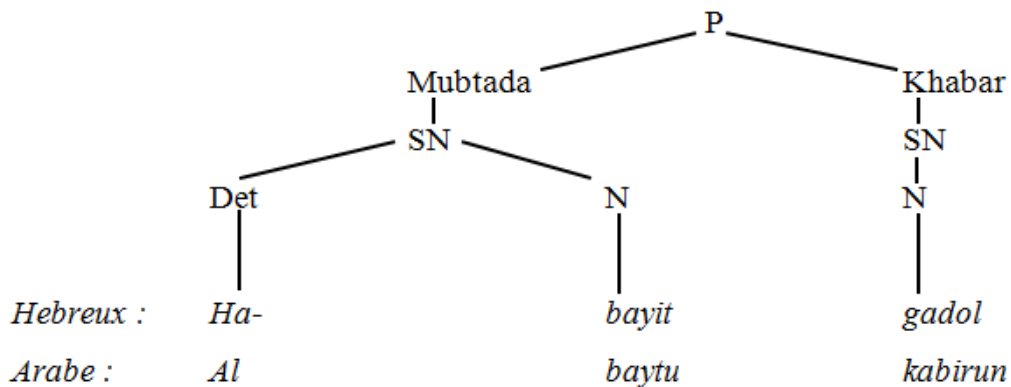


Fig. 59 : Interprétation communicatives (Mubtada+Khabar) des phrases nominales en hébreu et en arabe (Ehlich, 2005)

L'interprétation en Mubtada et Khabar n'est apparue dans l'analyse de la structure communicative sous la dichotomie *thème* et *rhème* que tardivement dans l'Ecole de Prague. Le Mubtada correspond au « savoir partagé » entre le locuteur et l'allocutaire, il est marqué par le déterminatif. La notion de savoir partagé permet d'inclure dans le Mubtada plusieurs syntagmes pouvant occuper cette position, ex. : le pronom anaphorique, le démonstratif et un nom propre. Le khabar peut correspondre à une phrase entière, et former ainsi avec le Mubtada une phrase complexe. De cette multitude de syntagmes pouvant remplir la fonction des deux éléments de la dichotomie communicative résultent des possibilités positionnelles diversifiées (v. Michel (2004)).

Ehlich (2005) renvoie la complexité du système linguistique (chamito-)sémitique à l'équivalence structurale des phrases averbales et des phrases verbales. Ceci n'est pas le cas des langues indo-européennes de l'Europe occidentale dont les phrases verbales sont plus abondantes que leurs homologues verbales. Cet état de fait a une influence directe sur la conception de la phrase dans les langues indo-européennes.

Nous retenons de cet article que certaines caractéristiques des langues particulières ne sont pas universelles et ne sont pas généralisables sur les autres langues, ex. :

- Au lieu de la détermination par l'article défini qui n'est pas opératoire pour les langues chamito-sémitiques, ce sont les dimensions communicatives qui sont prises en compte pour la description de ces langues, notamment la dichotomie *connu (Al-Mubtada)* – *nouveau (Al-Khabar)* ;
- Au lieu de la phrase canonique verbale répandue dans l'analyse des langues indo-européennes, les langues chamito-sémitiques distinguent les phrases nominales et les phrases verbales, et les unes ne sont pas des formes secondaires des autres comme le démontrent les schémas ci-dessus (cf. Fig. 58 Fig. 59).

Nous retenons également que dans plusieurs langues berbères, le nouveau est souvent introduit par la particule prédicative *d* et dans les langues romanes et germaniques par la copule. Ceci représente une différence entre les deux exemples de langues sémitiques, l'arabe

et l'hébreu, et le berbère ; ci-après un même exemple avec la particule prédicative dans les dialectes kabyle, rifain et chaoui⁵⁷ :

- (76). [KAB] Yugi ad-ikcem di tebburt. D ameqqran.
[TIL] SUJ.3MSG.refuser.acc POT SUJ.3MSG.entrer.AOR dans EA.FSG.porte. COP
EL.MSG.grand
[EQU] Il n'arrive pas à entrer dans la porte. Il est grand.
- (77). [CHA] Memmi-s *d* selṭan.
[TIL] Fils-POSS3SG COP roi
[EQU] Son fils est un roi.
- (78). [RIF] Taddart-a *d* tameqqrant.
[TIL] EL.FSG.maison-DEM COP EA.FSG.grand
[EQU] Cette maison est grande.

⁵⁷ La présence de la particule prédicative *d* concerne seulement une partie des parlers berbères, elle a disparu dans certains, ex. : dans le touareg (*cf.* Chaker (1996, p. 14)).

4.2 Approches de la phrase sans verbe en indo-européen et en allemand

4.2.1 L'apport du comparatisme indo-européen

Meillet (1906), structuraliste, élève de Saussure et son successeur à l'École Pratique des Hautes Études, est l'un des premiers, après Paul (1886), à s'intéresser à la *phrase nominale*, concept auquel il consacre son ouvrage intitulé *La phrase nominale en indo-européen*, après avoir étudié des langues sémitiques.

Il considère que le *verbe n'est pas indispensable à la formation de la phrase*⁵⁸. En revanche, il constate à l'aide d'exemples de l'indo-iranien et du grec, que la phrase nominale pure se trouve là où la *copule devait être à la troisième personne de l'indicatif présent*⁵⁹. Il considère la phrase à copule *être* comme la *phrase nominale pure* et l'exclut complètement de la catégorie des phrases verbales. La copule est selon lui un verbe dépourvu de sens propre et qui sert simplement à porter la flexion pour exprimer le mode, le temps et la personne (Cohen, 1984, p. 3). Grâce à lui la conception de la phrase nominale comme étant une phrase complète persiste encore de nos jours.

Brugmann (1903), néogrammairien, ayant fait un travail comparatif de plusieurs langues, récuse l'idée de l'ellipse en parlant des phrases nominales. Il constate que, dans la plupart des langues, la fréquence de ce type de phrases est réservée à des domaines bien définis. Il considère le *sujet* et le *prédicat* comme seuls indispensables à la formation de la phrase, et le prédicat peut être un *nom* ou un *verbe*.

Hjelmslev (1948, 1985) considère le verbe *être* comme le verbe type, car il réalise la *prédication* qui est la fonction essentielle ; à l'exemple de la phrase du latin : *omnia praeclara rara*, dans laquelle il reconnaît l'aspect *infectum*, le temps *présent* et le mode *indicatif* (cité par Cohen (1984, p. 3)).

⁵⁸ Delbrück (2010) à la même époque s'est intéressé à l'indien ancien et est arrivé à la même conclusion, i. e. que les phrases sans *copule* sont des sentences ou des tournures avec des participes ou des infinitifs.

⁵⁹ Hjelmslev

4.2.2 Benveniste et le statut de « phrase nominale »

Benveniste (1966b, 1974) établit une rupture avec les études précédentes sur la phrase averbale en distinguant clairement la phrase verbale et la phrase nominale :

« *la phrase nominale porte un prédicat nominal, sans verbe ni copule* » (Benveniste, 1966b, p. 19)

Il fait également la différence entre la *forme verbale*, qui est une catégorie morphologique et la *fonction verbale, cohésive (syntaxique)* et *assertive (énonciative)* :

« *(la) fonction cohésive, qui est d'organiser dans une structure complète les éléments de l'énoncé ; (...) la fonction assertive, consistant à doter l'énoncé d'un prédicat de réalité* » (Benveniste, 1966b, p. 154)

Alors que dans une phrase verbale cette fonction verbale est représentée par le verbe, dans une phrase nominale cette fonction se situe à un niveau autre que celui des catégories, comme celui de l'intonation ou de la pause entre le sujet et le prédicat, et celui de l'ordre de ces derniers.

Si Benveniste attribue le statut de phrases à part entière aux phrases nominales, il affirme cependant qu'elles conviennent à l'expression des *vérités générales* (Benveniste, 1966b, p. 62), ce qui n'est pas vraiment le cas, car ces dernières peuvent exprimer d'autres faits et d'autres modalités, c'est ce que nous allons démontrer à travers cette analyse. L'affirmation que les phrases nominales expriment des vérités générales ne permet pas d'analyser le phénomène dans sa globalité.

Nous retenons que malgré la différence de considération du statut de la copule chez Meillet (1906), Hjelmslev (1948, 1985) et Benveniste (1966), et la différence dans le type de critère indispensable à la formation de la phrase, c'est-à-dire la dichotomie *sujet-prédicat* pour Brugmann (1903) et la *prédication* pour Hjelmslev (1948, 1985), l'approche comparatiste des langues indo-européennes a contribué à des avancées importantes, entre autres :

- le verbe n'est pas indispensable à la formation de la phrase et seule la *prédication* en est obligatoire,
- la *prédication* peut être verbale ou nominale.

4.2.3 Approches contextuelles et situationnelles

Brandstetter dans (Rath & Brandstetter, 1968)⁶⁰ a fait une analyse syntaxique des bulletins météorologiques et des télégrammes⁶¹. Après avoir exposé le problème des différentes définitions de la phrase dans les grammaires, ils ont opté pour une séparation stricte entre *Satz* et *Setzung* (Rath & Brandstetter, 1968, p. 10), la première correspond à la phrase complète avec un *sujet* et un *prédictat* et la seconde concerne tout le reste des phrases ‘incomplètes’, nécessitant la prise en compte du contexte et de l’intention.

Le pourcentage des phrases incomplètes s’élève à 2,5% dans les textes journalistiques et scientifiques de l’époque. En revanche, ces *Setzungen* sont nombreuses dans les domaines concernés par leur étude.

Il explique l’absence de la catégorie du temps dans les phrases des bulletins météorologiques par le fait que le temps est annoncé dès le début, le jour et la date sont donnés au préalable. L’absence est une conséquence syntaxique du cadre temporel posé au début⁶².

Il apporte une explication aux formes impersonnelles, en justifiant également l’absence de la personne et du nombre, par le fait que les prévisions météorologiques (*all. Wetteraussichten*) comprennent en règle générale déjà ces deux catégories, car, pour ces auteurs, le temps a plusieurs visages : *le vent, le soleil, la pluie, etc.*

En ce qui concerne le marquage du *temps*, le besoin de concision et de clarté⁶³ l’emporte sur l’usage des formes active et passive : le plus important pour le lecteur serait la « *dissipation* » (*all. Auflockern*), par laquelle on exprime sans équivoque la disparition des nuages. Le mode, ou l’expression du caractère hypothétique de « prévisions » (*fr. Wetteraussichten*), se fait à l’aide des adverbes, ex. : « *überwiegend* », « *teilweise* », « *vereinzelt* », etc.

⁶⁰ Dans cette étude une partie est consacrée aux bulletins météorologiques et une autre aux télégrammes. La première est réalisée par Elois Brandstetter et la deuxième par Rainer Rath.

⁶¹ Le corpus qu’ils ont analysé correspond à ces deux domaines.

⁶² Ils citent le titre suivant dans lequel le temps est posé par l’adverbe : « *Wetteraussichten bis Mittwochabend* » (*fr. les prévisions météorologiques jusqu’à mercredi soir*)

⁶³ Le besoin de concision est conditionné entre autres par l’espace assez réduit réservé à cette rubrique dans les journaux et le besoin de clarté est conditionné par le fait qu’il s’agit de donner des informations bien précises.

Le *nomen actionis*⁶⁴ entre en contact avec le génitif, ex. : (1) « *Durchzug eines Regengebietes* ». Le génitif est remplacé par un groupe prépositionnel, lorsqu'il s'agit des informations au pluriel ; ex. : (2) « *Durchzug von Schauerstaffeln* ». Il est également remplacé lorsque le *nomen actionis* forme un mot composé, ex. : (3) « *Schwache Luftbewegung* » (Rath & Brandstetter, 1968, p. 15).

Ces phrases sont paraphrasées par (les formes dites normales) : (1') « *Ein Regengebiet zieht durch* », (2') « *Schauerstaffeln ziehen durch* » et (3') « *Die Luft bewegt sich schwach* ». Dans la transformation, le *nomen actionis* devient *prédicat*, et le *génitif* devient *sujet*.

Le deuxième type consiste en la transformation de la partie du discours. Ce type concerne les *structures participiales*, qui sont obtenues en transformant le verbe en *participe I* ; ainsi les phrases : (1) « *Aufkommende Niederschläge* » et (2) « *Höchsttemperaturen von 25 auf 20 Grad absinkend* » sont le résultat de la transformation suivante : (1') « *Niederschläge kommen auf* » et (2') « *Höchsttemperaturen sinken von 25 auf 20 Grad* ».

Le troisième type est l'absence du prédicat⁶⁵, selon la façon suivante : (1) « *Zeitweise fällt Regen* » devient (1') « *Zeitweise Regen* » dans les bulletins météo. Il rejoint Admoni (1970) en affirmant que le verbe est mis de côté, car il est facilement déductible du contexte.

Le quatrième type concerne l'introduction de la paraphrase « *Es ist ...* », comme dans « *(Es ist) nicht mehr ganz so warm* ». Brandstetter explique que cette forme impersonnelle disparaît souvent lorsque le segment sans verbe contient un participe ou un adjectif pouvant être une partie du syntagme verbal.

L'absence de *es ist* est justifiée par le fait qu'il a une valeur sémantique minimale. Ce type est le seul qui peut apparaître sans substantif. Il s'agit toujours d'un statif.

À la fin de son analyse, il fait remarquer que la paraphrase n'est pas toujours possible par l'ajout du pronom personnel et du verbe (*es ist*), car le *mode*, peut ne pas être exprimé par la paraphrase en question. L'absence de la forme personnelle est non seulement un gain de place, mais il a aussi une valeur syntaxique. La phrase sans forme personnelle est la possibilité appropriée à l'expression simple et pertinente du caractère prévisionnel de l'information. L'effacement du verbe fini signifie aussi le renoncement à la forme indicative.

En explorant les différentes paraphrases verbales, il conclut que les possibilités d'exprimer le même sens en gardant surtout la même *modalité* exprimée dans les phrases sans verbes de

⁶⁴ *Nomen actionis* est un substantif construit à l'aide d'un verbe, il a le sens d'un procès ou d'une action.

⁶⁵ Il entend par prédicat la forme verbale conjuguée.

départ sont très réduites. Toutefois, il suggère quelques formes susceptibles de renvoyer la même modalité, entre autres : (a) *ist ...zu+infinitif* (zu erwarten), (b) verbe de modalité+verbe principal (kann auftreten) et (c) les moyens adverbiaux (sind wahrscheinlich) (Rath & Brandstetter, 1968, pp. 18-20).

Rath dans (Rath & Brandstetter, 1968, pp. 23-37) récuse l'emploi du mot *ellipse* qui devient obsolète selon eux dans les recherches linguistiques de leur époque. Il lui préfère le mot *Setzung* à l'ellipse ou à *Ersparung (von Redeteilen)*. Il définit *Setzung* comme phrase complète, non pas un fragment se situant entre mot et phrase. Il n'est dans cette position que quantitativement, comme *pars pro toto*. La *Setzung* s'accomplit quand une situation ou une intention est soumise à une partie de la phrase, c'est là que s'effectue le saut du quantitatif (peu de mot) au qualitatif (beaucoup de sens). Le contexte et l'intention favorisent l'apparition de ce type de structures.

Il décrit son objet d'analyse qui est le télégramme non pas comme un style qui est contraint par des règles esthétiques, mais un genre où règne une pure utilité (Rath & Brandstetter, 1968, p. 25).

Son corpus n'était pas suffisant pour permettre une analyse statistique approfondie et/ ou des différents types de *Setzungen*, mais le peu de télégrammes récoltés peut servir d'introduction à l'analyse de ce de structures.

Brandstetter évoque la spécificité du télégramme qui consiste en un message presque codé entre deux personnes ayant souvent une expérience et un savoir partagé, qui peut ne pas être facilement déchiffrable par une tierce personne.

Il met l'accent sur la longueur du télégramme et un type de phrase attire son attention ; il s'agit du point extrême consistant en des phrases à un seul mot. Il renvoie cela non seulement au savoir partagé des participants, à l'activité de la communication, mais aussi à la convention qui rend un mot approprié à la communication.

Rath explique l'absence du pronom personnel par le fait que ce dernier n'est pas nécessaire, il justifie cela par le latin qui emploie le verbe conjugué sans le pronom personnel, ex. : *sum, est, etc.* Il cite le verbe *kommen* qui s'emploie souvent sans le pronom personnel, ex. : *Komme nicht*, mais dont le sens peut prêter à confusion. La phrase « *Komme nicht* » peut, soit signifier « *Ich komme nicht* », soit l'impératif « *Komme nicht!* ». Du point de vue de la tierce personne, la tendance est pour la première interprétation, mais l'examen des télégrammes permet de déduire le contraire. Il explique cela par le fait que dans les télégrammes la tendance à faire des injonctions est très rare et que la personne qui télégraphie parle en premier lieu d'elle-même.

Rath (1992) intègre parmi les types d'énoncés (*all. Äußerungseinheiten*) un deuxième type ne correspondant pas aux règles de la langue écrite et qui sont déductibles de la totalité de la situation d'interaction :

„Zum zweiten enthält der Text Wiederholungen, Abbrüche, Kontaminationen (...) und Korrekturen. Also Merkmale, die nicht den Regeln der Schriftsprache entsprechen und aus der gesamten Interaktionssituation abzuleiten sind“ (Rath, 1992)

Nous retenons de l'analyse de Rath et Branstetter (1968) quelques avancées importantes, entre autres :

- Premièrement, ils refusent d'appliquer l'interprétation elliptique aux *Setzungen*, aux phrases dépourvues de l'une des propriétés pouvant apparaître dans la phrase dite 'complète', entre autres le temps, le mode, la forme passive, la forme personnelle, la modalité, etc. Ils expliquent l'absence de telle ou telle propriété par des contraintes liées au *contexte*, à la *situation*, à l'*intention* de l'énonciateur, au savoir partagé, à la convention, etc., dont la prise en compte permet de désambiguïser certaines constructions (équivoque hors contexte), comme l'exemple de *Komme nicht* dans un télégramme.
- Deuxièmement, ils qualifient les *Setzungen* de phrases complètes, une réalisation *pars pro toto*, c'est-à-dire l'utilisation de peu de mots pour réaliser plus de sens. Ces *Setzungen* peuvent n'être constituées que d'un seul mot, mais restent tout de même complètes dans leur contexte.

Ces analyses consistant en l'interprétation de phénomènes d'absence, i. e. de présence de certaines catégories grammaticales par des paramètres contextuels et situationnels sont très intéressantes bien qu'elles n'aient pas abouti à une catégorisation des *Setzungen*.

Bally (1965) prend en compte les aspects pragmatique et extralinguistique dans sa catégorisation des phrases à un seul terme, qu'il désigne par le nom *monorème* (emprunté à Sechehaye (1926), tous deux structuralistes appartenant à la même école Saussurienne), au même titre que les phrases à deux termes, les *dirèmes*.

Les *dirèmes* correspondent à la phrase à deux termes et le passage du monorème au dirème est parfois le résultat de la juxtaposition de deux monorèmes.

Les *monorèmes* se trouvent en comparaison avec les *dirèmes* liés à la situation extralinguistique. La définition de Sechehaye est la suivante :

« [le monorème est l'] acte de parole par lequel une pensée est exprimée avec l'aide de toutes les ressources de l'expression spontanée (circonstance, geste, mimique, intonation) en se servant d'un signe emprunté à la langue» (Sechehaye, 1926, p. 13)

Sechehaye (1926, p. 17) analyse les monorèmes en sujet et prédicat, en affirmant que les circonstances données représentent le *sujet* par excellence de la phrase et le mot, le signe usuel, est son *prédicat*. Autrement dit, les la *circonstance, le geste, la mimique et l'intonation* sont l'entourage naturel de l'élément linguistique du monorème. L'entourage constitue le sujet et le signe emprunté à la langue en est le prédicat.

Cette définition de la phrase se démarque clairement des conceptions qui mettent le verbe fini au centre de la relation prédicative.

La différence entre la conception de la phrase chez Sechehaye et chez Bally réside dans la catégorisation des exclamatives elliptiques et des interjections ; le premier auteur les exclut du domaine des phrases, parce qu'elles appartiendraient au registre oral. À l'opposé, le second les considère comme étant des phrases à part entière. Bally élargit le sens de *monorème*, en le définissant comme :

« Une phrase à un seul terme articulé (Magnifique!, À la porte!). Mais on peut appeler aussi monorème dans le sens large toute expression complexe (...) comme lorsque Richard III s'écrie "Mon royaume pour un cheval !" ou qu'un sans-culotte *chante* "Les aristocrates à la lanterne !". On a vu que les interjections sont des monorèmes d'une espèce particulière» (Bally, 1965, p. 53)

Du point de vue de la longueur ou de l'analyse de la phrase, Bally procède du monorème à la phrase complexe en passant par le dirème, la coordination, la phrase segmentée et la phrase liée. Tous ces éléments quelle que soit leur différence de longueur expriment une pensée complète ; ils sont donc des énoncés sémantiquement complets (Bally, 1944).

Bally ajoute que les signes de différentes longueurs peuvent avoir le même effet et jouer le même rôle dans le discours. Il donne l'exemple de l'expulsion d'un perturbateur, où les moyens peuvent être linguistiques : une phrase comme *Je veux (j'exige) que vous sortiez*, un verbe à l'impératif tel que *Sortez !*, une interjection telle que *Ouste !* ou encore un geste. Pour lui tous ces moyens sont des phrases, y compris le geste considéré comme langage muet⁶⁶ (Bally, 1944, p. 40).

⁶⁶ Cette conception entre dans le cadre plus large de la théorie du signe de l'école de Genève et de son fondateur Ferdinand de Saussure.

Les éléments extralinguistiques et extra-articulatoires sont considérés comme point de départ de l'élément linguistique exprimé, qu'il considère comme prédicat, et ils « *font des énoncés les plus pauvres des phrases complètes et explicites* » (Bally, 1944, p. 47). Sechehaye (1926) tout comme Bally (1965), se distingue par la prise en compte de la situation extralinguistique. Bally (1965, p. 54) ajoute que le *thème* peut être *implicite*, tandis que le *propos* est réalisé linguistiquement ; ex. : lorsqu'on s'écrie *Quelle horreur !*, l'énoncé prononcé est le *propos* et l'ensemble des choses qualifiées par ce dernier est le *thème*. Donc on ne peut pas prononcer cet énoncé sans réel motif.

Nous retenons que la conception de la phrase chez Bally (1965) ne met pas seulement en jeu le contexte et la situation extralinguistique pour expliquer les *monorèmes*, mais elle attribue aussi un caractère phrastique aux gestes et mimiques. Sechehaye (1926) au même titre que Bally (1965) tiennent leur conception de la théorie assez large du signe linguistique basée sur la diade *signifiant-signifié*, ex. : Le *signifiant* peut être le geste lui-même et le *signifié* peut être ce que veut dire ce geste.

Le principe du contexte (all. *Umfeld*) est présent aussi chez **Bühler** (1934) : il n'est pas uniquement linguistique, mais aussi extralinguistique. Ce faisant, il apporte un argument supplémentaire contre l'interprétation elliptique des énoncés averbaux. Il considère ces énoncés comme étant complets. Par conséquent, ils n'ont pas besoin d'être expliqués par une structure sous-jacente verbale. Afin d'illustrer sa théorie, il donne l'exemple d'un client qui commande un café en disant tout simplement :

(79). Einen Schwarzen!

(80). Un (café) noir !

L'énoncé est suffisamment explicite et déductible du contexte, sans autres explications telles « *Ich hätte gern einen schwarzen Kaffee!* » (fr. *Je voudrais bien un café noir!*) ou « *Bringen Sie mir einen schwarzen Kaffee.* » (fr. *Apportez-moi un café noir s'il vous plait.*). Parmi toutes les expressions qui peuvent se présenter au locuteur, il en choisit une seule : la plus simple, sans passer par une autre expression plus détaillée. Le locuteur se sert de ce fragment disponible dans la mémoire, comme s'il recourait à un *instrument* pour effectuer une tâche. Bühler appelle cela l'usage *empratique* des signes (all. *empraktischer Gebrauch von Sprachzeichen*). (Bühler, 1934, p. 158)

La nouveauté dans la théorie de Bühler est la prise en compte du contexte, *Umfeld*, dans l'interprétation des énoncés d'apparence linguistiquement inachevés, à cause de l'absence de

l'un des constituants de l'énoncé. Sa théorie, ainsi que celle de Sechehaye (1926) et de Bally (1965), fournissent des outils d'analyse de certains énoncés averbaux, notamment ayant besoin du contexte pour exister.

Pour analyser les phrases sans verbe fini, les auteurs ci-dessus rejettent l'interprétation elliptique et prennent en compte le contexte et les conditions extralinguistiques. Ils prennent en compte des paramètres, tels que les mimiques, les gestes, les conventions, etc. et d'autres des paramètres psychologiques : l'usage empratique de la langue, le savoir partagé et l'intention de l'énonciateur.

Ces mêmes auteurs considèrent les phrases sans verbe fini comme étant des phrases complètes, et ce quelle que soit la dénomination de ce type de structures, *monorème* pour Sechehaye (1926) et Bally (1965), *Setzung* pour Rath & Bradstetter (1968).

La différence de ces analyses avec celle de Benveniste(1966), est le fait que chez ce dernier le sujet ne peut pas être autrement que linguistique.

4.3 Les grammaires allemandes

4.3.1 Zifonun et les unités minimales de communication

Zifonun (1987, p. 78) emploie le terme de *Kommunikative Minimaleinheit* au lieu de la notion de *Äußerung* pour le mot *énoncé*. Elle introduit la notion de *potentiel illocutoire* et de contenu propositionnel. Dans *IDS-Grammatik*, dans (Zifonun, et al., 1997), on distingue clairement « phrase » et « énoncé » dans les définitions suivantes :

„Kommunikative Minimaleinheiten sind die kleinsten sprachlichen Einheiten, mit denen sprachliche Handlungen vollzogen werden können. Sie verfügen über ein illokutives Potential und einen propositionalen Gehalt. In gesprochener Sprache weisen kommunikative Minimaleinheiten eine terminale Intonationskontur auf – es sei denn, sie werden mit weiteren kommunikativen Minimaleinheiten koordinativ verknüpft.“ (Zifonun, Hoffmann, Strecker, & Ballweg, 1997, p. 91)
(fr. Les unités communicatives minimales sont les plus petites unités linguistiques qui permettent un acte de parole. Elles disposent d'un potentiel illocutoire et d'un contenu propositionnel. Dans la langue parlée elles comportent un contour d'intonation finale à moins qu'elles ne soient liées par coordination à d'autres unités communicatives minimales.)

L'*IDS-Grammatik* distingue clairement la phrase de *l'unité minimale de communication*, et ne déroge pas de la vision classique de « phrase » qui prend en compte le verbe comme étant le noyau.

„Sätze sind übergreifende Konstruktionsformen, die mindestens aus einem finiten Verb und dessen – unter strukturellen und kommunikativen Gesichtspunkten – notwendigen Komplementen bestehen.“
(fr. Les phrases (all. Sätze) sont des formes de constructions qui se composent d'au moins un verbe fini et de son complément obligatoire, du point de vue structurel et communicatif.)

Dans l'*IDS-Grammatik* les *Vollsätze* sont définis de la manière suivante :

Der Vollsatz ist die expliziteste und damit unter grammatischer Perspektive vornehmste Form der Realisierung kommunikativer Minimaleinheiten. Explizit ist im Vollsatz insbesondere die grammatische Kodierung des Prädikats durch den Verbstamm, des Zeitbezugs sowie des Verbmodus durch das Verbalmorphem des finiten Verbs. (Zifonun et al., 1997, p. 87)

(fr. la phrase complète est la forme la plus explicite et la plus sous la perspective grammaticale la plus distinguée des unités minimales de communications. Ce qui est explicite dans la phrase

complète, c'est le codage grammatical du prédicat par le radical verbal et le codage de la référence temporelle et du mode verbal par le morphème verbal du verbe conjugué.)

Cette grammaire établit un parallèle entre les unités minimales communicatives et les phrases et met le verbe en leur centre. Certaines des unités communicatives minimales sont énumérées et étiquetées comme étant des *ellipses*, bien qu'ayant un sens complet, à l'instar des énoncés existentiels, dotés d'une autonomie par rapport au contexte, car ne disposant pas d'un noyau verbal.

4.3.2 Les grammaires de dépendances allemandes

Brinkmann (1971) qui fait partie des grammairiens des pays germanophones, tels que Erben, Grebe et Herringer, ayant choisi le modèle de grammaire dépendancielle de Tesnière pour la description de l'allemand, introduit la notion de *Satzkonstanz*. Il s'agit de la continuité entre la phrase qui précède et la phrase qui suit. Il affirme que la structure grammaticale de la phrase qui précède est valable pour la phrase qui suit. En plus de *Satzkonstanz*, il appelle *offene Sätze* (*des phrases ouvertes*) des phrases dépendant grammaticalement et sémantiquement du contexte, i. e. toutes les phrases qui ne peuvent être comprises que par le contexte et leur relation avec ce qui suit ou ce qui précède :

« Offen ist ein Satz, der nur im Zusammenhang mit dem Kontext, dem Vorgänger oder Nachfolger, verstanden werden kann. »(H. Brinkmann, 1971, p. 704).

(fr. Une phrase ouverte est une phrase qui ne peut être comprise qu'en relation avec les contextes en amont et en aval)

Ces phrases « ouvertes » (*all. offene Sätze*) sur la phrase qui précède (*all. Vorgängersatz*) ou sur la phrase qui suit (*all. Nachfolgersatz*), forment selon lui des unités communicatives plus grandes, cette conception rappelle celle de l'énoncé, dont les limites dépassent le critère graphique.

Brinkmann (1971) récuse la définition graphique de la phrase, longtemps admise par les grammaires scolaires, allemandes et françaises. Il évoque comme argument fort la série questions-réponses, dans laquelle la réponse fournit la complétude de sens par son interactivité avec le contexte.

La nouveauté par rapport aux grammaires antérieures réside également dans le fait qu'il récuse complètement l'idée selon laquelle les phrases sans verbe pourraient être interprétées comme des ellipses.

« *Ellipse (...) liegt nur dann vor, wenn etwas unausgesprochen bleibt, was ausgesprochen werden sollte* »⁶⁷ (H. Brinkmann, 1971, p. 713)

(fr. Il y a ellipse lorsqu'une chose qui devait être exprimée ne l'est pas.)

Sa définition de *Satzkonstanz* se recoupe avec la conception de l'un des types d'énoncés averbaux évoqué par Behr et Quintin (1996, p. 55), en l'occurrence les énoncés averbaux en appui.

Admoni (1970, p. 223) admet que les formes de la phrase, telle qu'elle apparaît dans un processus de communication réel sont très variées et différentes. Mais pour appréhender les caractéristiques de la phrase, il faut absolument étudier sa structure indépendamment du contexte et de la situation.

La phrase selon lui est constituée des éléments suivants : le sujet au nominatif, le verbe conjugué ou un groupe de mots auquel doit également appartenir un verbe fini. Il appelle ce modèle *la phrase fondamentale*.

Admoni considère que les constituants les plus importants dans la phrase sont : le sujet et le prédicat, qui sont liés par une relation prédicative. Il définit la phrase canonique, qui ne peut être que verbale dans les termes suivants :

„*Der Satz im Deutschen wird also dadurch charakterisiert, dass er zweigliedrig, nominativisch und verbal ist.*“ (Admoni, 1970, p. 223)

(fr. *La phrase en allemand est caractérisée par le fait qu'elle est constituée de deux éléments, qu'elle est nominative et verbale*)

Admoni (1970, p. 226) consacre une petite partie aux énoncés averbaux qu'il catégorise dans le cadre des phrases « déficientes »⁶⁸.

Il considère la phrase verbale comme la base ou la référence de toute phrase averbale en ajoutant que :

⁶⁷ Cette définition le rapproche de Bühler (1934), dont nous verrons plus tard les fondements de sa théorie.

⁶⁸ Il nomme ces phrases *Abweichungen*.

„Die Grundlage des deutschen Satzsystems, seine Ausgangsform, bildet doch der verbale, nominativische, zweigliedrige Satz, auf welchen sich alle Satzstrukturen so oder so beziehen.“ (V. G. Admoni, 1970, p. 228)

(Fr. La phrase verbale, nominative, à deux termes constitue sans doute le fondement du système de phrases allemand, sa forme initiale, auquel se réfèrent d'une manière ou d'une autre toutes les structures de phrases.)

Il établit une première catégorisation en citant quelques types de phrases averbales courantes en allemand triées selon les éléments manquants : *le sujet, le nominatif, le verbe ou l'objet* ; ex. :

- les phrases impersonnelles, dont seulement le sujet est apparent (*all. Scheinsubjekt*),
- les phraséologismes, dont il manque souvent la copule, et
- les phrases au datif ou à l'accusatif sans sujet explicite.

Il établit une typologie logico-grammaticale des phrases « déficientes » de l'allemand. Il catégorise ces dernières en fonction des éléments ou des facteurs qui favorisent leur formation. La phrase, selon lui, peut ne pas disposer d'un verbe fini et d'un sujet au nominatif pour les raisons suivantes :

(a) Le facteur sémantique :

L'élément manquant est, sémantiquement, si indéfini, si général et si inconnu qu'on n'a pas forcément besoin de le mentionner. Ce facteur sémantique n'est pas automatique, car il est modifié ou entravé par des règles structurelles ; ex. : L'absence d'un sujet réel est compensé selon Admoni par un sujet d'apparence *es*, dans les phrases impersonnelles par exemple, et cela pour garantir la structure de la phrase allemande, qui doit avoir un sujet. Il y a cependant des structures qui ne disposent pas de sujet d'apparence, comme dans les phrases existentielles et partitives génitives (ex. : *Der Gäste waren viele*⁶⁹).

(b) Le contexte et la situation

Le contexte et la situation ont un effet direct sur la structure de la phrase ; ex. : les phrases impératives à la 2^{ème} personne du singulier, les phrases prédicatives (*all. Benennungssätze*). Ces dernières reposent sur la structure logico-grammaticale de n'importe quelle structure de

⁶⁹ Au lieu de *Es waren viele Gäste*

phrase, ex. : *Schön!*⁷⁰ (en regardant une image) repose sur la structure phrastique *Dieses Bild ist schön*.

Ce genre de phrase fonctionne également dans le contexte, la suite *Kälte, Dunst und Wind* dans l'exemple attesté :

*Es war ein Tag wie gestern: Kälte, Dunst und Wind*⁷¹ ... (Bredel)

repose sur la structure de la phrase à un seul terme : « *Kälte, Dunst und Wind*. »

D'autres schémas de la phrase complète sont à l'origine des phrases non-verbales, ex. : « *Zurück!* »⁷², « *Fort von hier!* » ou « *Darüber weiter unten*. », etc.

(c) Le contexte dialogique

Admoni prend les deux parties constituant l'exemple « *Kommst du ? – vermutlich !* » comme étant deux phrases distinctes (ou des équivalents de phrases). Ceci provient aussi de l'usage des mots modaux⁷³.

(d) Le parallélisme⁷⁴ entre le sujet et le prédicat

On constate ce phénomène surtout dans le cas des proverbes, ex. :

(81). [DT] *Träume sind Schäume – Träume Schäume.*

[EQU] *Les songes sont des mensonges – Songes, mensonges.*

Le parallélisme peut aussi se réaliser sous d'autres modalités, comme dans la phrase interrogative suivante :

(82). [DT] *Schönhasen ein Sozialist?* (Bredel)

[EQU] *Schönhasen, un socialiste ?*

Il s'agit pour lui d'un énoncé incomplet, car il s'agit d'une question suivant une affirmation pouvant entrer dans le cadre d'un dialogue.

(e) La charge émotionnelle

La charge émotionnelle avec un changement dans l'ordre des mots engendre une structure sans copule, ex. : *Lumpenhunde die Reiter !* (Goethe)

⁷⁰ Porte une appréciation sur un objet.

⁷¹ *Kälte, Dunst und Wind* prédique l'existence d'un phénomène météorologique.

⁷² *Zurück* précise quelle action doit être accomplie.

⁷³ Les mots modaux peuvent être remplacés par des phrases dans des opérations d'interprétation, ex. : *Karl kommt vermutlich* → *Karl kommt. Ich vermute das.* (Köller, 2004, p. 531)

⁷⁴ Le parallélisme veut dire l'absence de hiérarchisation entre les deux GN constituant l'énoncé.

Parfois on constate la répétition d'un constituant pronominal de la phrase comme dans l'exemple suivant : *Du ahnungsvoller Engel, du!* (Goethe)

Le type de texte favorise l'apparition de tel ou tel type d'énoncés averbaux, le dialogue et le style de correspondance ; ex. : les expressions formelles dans les lettres, ex.:

Eben den letzten Bogen des Buchs fertig korrigiert (K. Marx)

(f) Le niveau de langue, le style et le genre de texte

Dans le registre familier Admoni (1970) remarque l'absence du *sujet au nominatif*, ex. : *Bitte!, Danke!* au lieu de *Ich bitte dich!* et *Ich danke dir*.

Admoni (1970) ajoute que ce type de phrase est attribué à un genre de situation et de texte particuliers, entre autres les grands titres de journaux, les annonces et les images de publicité, ex. : *Dugana – die große Uhrenmarke, Dralon-Decken, gesunde Decken*.

Nous constatons donc qu'Admoni, même s'il n'a pas fourni une typologie très variée des énoncés averbaux, a néanmoins donné des pistes et des explications et émis des hypothèses quant à leur apparition et a mis également en évidence l'importance du facteur contextuel et situationnel, en parlant des *Kontextbenennungssätze* et des *situative Kontextsätze*, et du facteur dialogique et interactionnel dans la compréhension des énoncés averbaux.

Bien qu'il soit l'un des précurseurs dans le repérage et la catégorisation des énoncés averbaux, puisqu'il énumère plusieurs structures, il ne représente pas un grand changement par rapport aux grammaires antérieures, car il considère aussi que ces structures sont des structures déviantes, comparées à la structure de la phrase canonique devant absolument être verbale.

En plus du fait qu'Admoni considère les phrases averbales comme étant déficientes, il les attribue au registre oral.

Les auteurs de Duden (Fabricius-Hansen, Gallmann, Eisenberg, Fiehler, & Peters, 2009)⁷⁵ attribuent la même place privilégiée au verbe, qui constitue à leurs yeux également le noyau de la phrase dans les schémas de dépendance. Ils définissent la phrase qu'ils séparent de l'énoncé de la façon suivante :

„Meist, aber nicht immer besteht eine Äußerung aus einem Satz. Unter einem Satz versteht man einen Rede- bzw. Textabschnitt, der ein Verb (bzw. eine Verbgruppe) enthält“ (Fabricius-Hansen et al., 2009, p. 330)

⁷⁵ Il s'agit de la *Deutsche Grammatik de DUDEN*.

(fr. *Souvent, mais pas toujours, un énoncé est constitué d'une phrase (all. Satz). Par phrase on comprend une partie d'un texte ou d'un discours qui comporte un verbe (ou un groupe verbal).*)

Les exemples qui suivent cette définition de *Satz*, laissent entendre que ce mot correspond à n'importe quel segment contenant un verbe, que ce soit une proposition principale, une subordonnée ou une phrase simple. On peut en déduire que *Satz* ne peut pas toujours former un énoncé, ce qui est le cas de la subordonnée (all. *Nebensatz*).

La nouveauté dans *Duden* (Fabricius-Hansen et al., 2009) réside également dans le fait qu'il rejette, comme le fait d'ailleurs Brinkmann (1971), l'interprétation elliptique des énoncés averbaux.

Helbig et Buscha (1999), représentant de la grammaire de dépendance, dans son livre *Deutsche Grammatik* refuse de parler de phrase comme :

(1) unité intonative, (2) unité formelle dont le verbe et sa position sont les principaux définisseurs, (3) unité de parole (all. *Fügungseinheit*) qui a le verbe en son centre avec sa valence qui réunit un certain nombre de compléments de différents types et (4) une unité sémantique qui garantit la relation sémantique entre les différents éléments. Ils préfèrent parler de l'*unité syntaxique* qu'ils définissent de la façon suivante :

„Der Satz ist die syntaktische Einheit, in deren Rahmen Abbilder von Sachverhalten der Wirklichkeit (Bewusstseinsinhalte) mit wahrnehmbaren Lautformen verbunden sind (...) der Satz ist die größte syntaktische Einheit“(Helbig, 1999, p. 106)

(fr. *La phrase est l'unité syntaxique dans le cadre de laquelle des représentations de faits de la réalité (contenus de la conscience) sont liées à des formes sonores perceptibles (...) La phrase est l'unité syntaxique supérieure.*)

Ils privilégient donc la syntaxe dont la mission, selon lui, est de montrer comment la relation entre la structure phonologique et la structure sémantique est fournie par la structure syntaxique.

Ils considèrent le prédicat comme devant comporter au moins un verbe comme l'élément central de la phrase. Ils distinguent à partir de là plusieurs types de verbes : (1) une copule, (2) un verbe plein, (3) un verbe support (all. *Funktionsverb*) et enfin (4) une locution à verbe support (all. *Funktionsverbgefüge*).

Helbig (1999, pp. 144-149) donne une série de types de phrases en fonction de leur modalité : assertive, injonctive, interrogative, etc. sans pour autant mentionner de phrases sans verbe fini ; ceci est justifié par sa conception de la phrase, selon laquelle le verbe est le porteur principal de la valence (all. *Haupt-Valenzträger*) qui distribue les rôles en ouvrant des places

vides à d'autres constituants (actants). Sur le schéma de la dépendance reliant les membres de la phrase, le verbe est obligatoire et il est situé au sommet de la hiérarchie et les autres constituants de la phrase (*all. Satzglieder*) gravitent autour de lui (Helbig & Buscha, 2008, p. 516). Les énoncés averbaux sont traités sous l'étiquette d'« équivalents de phrases » (*all. Satzäquivalente*). La phrase comme unité syntaxique se distingue :

- des phrases à un seul mot⁷⁶, comme les formes impératives ; ex. : *Setzen !* Paraphrasée par *Setzen Sie sich!*, *Setz du dich!* ou *Setzt ihr euch!*
- des équivalents de phrases (*all. Satzäquivalente*) ; tels que : *Pfui !*, *Ah !*, *Ja !*, *Nein !*, etc. (Helbig, 1999, p. 440), ces derniers sont autonomes.
- des modalisateurs ; comme : *tatsächlich*, *vielleicht*, ex. :

(83). [DT] *Tatsächlich*, es schneit! (modalisateur)
[EQU] Vraiment, il neige !

(84). [DT] *Ah*, es schneit! (équivalent de phrase)⁷⁷
[EQU] *Ah*, il neige !

(85). [DT] *Vielleicht* kommt er. (modalisateur)
[EQU] Peut-être qu'il vient.

(86). [DT] *Ja*, er kommt. (équivalent de phrase)
[EQU] Oui, il vient.

Le verbe est considéré comme obligatoire à l'exception des *équivalents* de phrases à un seul mot sans verbe fini, comme les ellipses et les interjections, ex. : *Feuer!*, *Hilfe!*, *Wo liegt das Buch? Dort.* (Ellipse), *Still!*, etc.

⁷⁶ Ce type de phrases se trouve déjà chez Paul (1886) qui recense aussi des phrases à deux termes et Behagel (1907)

⁷⁷ Les segments *ah*, *ja* sont des équivalents de phrases, car, selon l'auteur, ils peuvent être employés seuls, contrairement aux modalisateurs comme *vielleicht*, *tatsächlich*.

4.3.3 La grammaire de Schanen & Confais

Schanen et Confais (2001) ont introduit une nouvelle approche de la langue allemande, le point de départ sont l'*énoncé* et l'*acte de communication linguistique*. L'énoncé est (1) une unité de dimension linéaire qui va du simple mot jusqu'au texte plus ou moins élaboré, (2) un produit de l'acte linguistique incluant l'énonciateur et le destinataire et (3) du point de vue de sa composition perceptible, un enchaînement de signaux élémentaires et complexes. Cette grammaire prend donc en compte tout type d'énoncés, *verbaux* ou *non-verbaux*, produits dans une situation d'énonciation donnée. Elle a également abordé les deux codes ou caractères de communication : l'oral et l'écrit. Ces derniers ont une incidence directe sur la longueur des énoncés ; par exemple à l'oral Schanen et Confais (2001) constatent la fréquence de signes essentiellement expressifs et émotionnels, de signes de jugement, de contactifs (à l'origine d'énoncés averbaux).

Ils apportent un éclairage nouveau sur certains énoncés à un seul terme en les intégrant dans une dimension communicative, par exemple en évoquant les expressions de la fonction contactive entrant dans le contexte de l'interaction verbale. Ils les classent en deux séries fonctionnelles (Schanen & Confais, 2001, p. 552), (a) les rites de la procédure conventionnelle des rapports humains, entre autres :

- la prise de contact, ex. : *Guten Tag !, Meine Damen und Herren !, etc.*,
- la fin de contact ; ex. : *Auf Wiedersehen !, Bis bald!, etc.*,

et (b) les contactifs relevant de la simple procédure de communication, entre autres :

- de la part du locuteur ; ex. : *Hallo !, Schau mal !, etc.*,
- et de la part de l'interlocuteur ; ex. : *Schluss damit !, Still !, Nein !, etc.*

La nouveauté de cette grammaire, comparée aux grammaires précédentes qui s'inscrivent dans la tradition structurale, est qu'elle reconnaît l'autonomie à l'énoncé averbal. Cette grammaire a permis l'interprétation de certains énoncés à un seul terme en deux séries pouvant prendre des structures diverses et variées.

L'interprétation elliptique est seulement réservée aux énoncés constitués d'un groupe prépositionnel apparaissant seul.

Les grammaires de l'écrit décrites dans cette section (4.3) se différencient, malgré la place importante accordée au verbe fini, par leurs interprétations de la phrase verbale, soit comme étant elliptique et déficiente, soit comme étant non-elliptique. Dans les deux cas,

l'interprétation prend en considération pour la plupart d'entre elle le contexte et la situation, ce qui constitue une avancée importante.

4.3.4 Approches de la langue orale (Hennig)

Selon Hennig (2000), Behagel (1899) a été le premier à faire la distinction entre l'allemand oral et l'allemand écrit. 60 ans plus tard la recherche sur la langue orale devient un domaine d'étude avec Rath (1989), Fiehler (1994) et Schwitalla (1997).

Hennig s'est posé la question suivante relative au domaine de la recherche sur la langue orale: qu'est-ce que la langue orale et qu'est-ce que la langue écrite ?

Il est difficile parfois de séparer entre la langue orale et la langue écrite, d'où la nécessité d'une définition qui permet de les distinguer. Hennig (2000) cite quelques tentatives de définition :

Schank et Schoenthal (1976, p. 7) ont pu affirmer qu'un exposé était un texte écrit lu à voix haute après avoir défini l'oral comme étant :

« ein frei formuliertes, spontanes Sprechen aus nicht gestellten, natürlichen Kommunikationssituationen, Sprache also im Sinne von Sprachverwendung, nicht von System ». (Schank et Schoenthal, 1976, p. 7)

(fr. [l'oral] est une parole spontané et librement formulé de situations de communication naturelles et non fixées, la langue donc dans le sens de pratique langagière, non pas de système.)

Schwitalla (1997, pp.16) (cité par Hennig, 2000) parle de la difficulté d'établir une limite stricte entre les deux types de « l'oral et de l'écrit conceptionnels » (*dt.* Konzeptionelle Mündlichkeit und Schriftlichkeit). Il y a des textes oraux qui sont conceptionnellement écrits et des textes écrits qui sont conceptionnellement oraux.

Koch/ Oesterreicher (1985) parlent de langue de proximité et de la langue de distance (*dt.* Sprache der Nähe und Sprache der Distanz).

Selon Hennig (2000), Biber (1986/1988) propose une méthode d'analyse de la langue orale en critiquant les méthodes précédentes de l'analyse de l'anglais oral, qui ont conduit à des résultats contradictoires : un auteur disait que le passif était propre à l'écrit et un autre disait qu'il n'y avait pas de différence entre l'oral et l'écrit dans le domaine du passif.

La méthode de Biber (1986/1988) est « multidimensions/multifeatures-approach » ; il s'agit de paramètres fonctionnels résultant de la présence de plusieurs caractéristiques linguistiques.

Il résume 67 caractéristiques qui permettent de distinguer entre l'écrit et l'oral. Il annonce au début de son livre qu'il n'y a pas de distinction absolue entre l'oral et l'écrit. Les dimensions étudiées peuvent apparaître dans les textes oraux et écrits et ne permettent pas distinguer les deux domaines. Biber admet à la fin que son étude a commencé comme une investigation de l'oral et de l'écrit, l'analyse finale présente une description générale des relations entre les textes en anglais (Biber, 1988, 200). Le deuxième point faible de l'analyse de Biber selon Hennig (2000) est le fait qu'il ait pris un corpus oral et écrit très hétérogène et déséquilibré ne traitant pas de la parole spontanée. Une autre étude de comparaison entre l'oral et l'écrit par Fiehler (2000, p. 39) aboutit aux mêmes conclusions que celle de Biber en affirmant que lorsqu'on fait une analyse empirique de la langue orale, nous ne trouvons pas la langue orale, mais des exemplaires isolés concrets de différentes pratiques langagières.

Le résultat négatif de cette recherche de Biber réside dans la méthode. Ses 67 caractéristiques ne sont pas des données objectives de la langue, mais le résultat des intérêts de linguistes. Hennig remarque que Biber choisit 17 genres de textes écrits contre 6 genres de textes oraux, ces derniers manquent de parole spontanée.

Se rajoute à cela le fait que la comparaison des textes ne prend pas en compte l'aspect morphosyntaxique qui pourrait faire ressortir des caractéristiques permettant de comparer l'oral et l'écrit.

Fiehler (2000, p. 35) affirme que l'oral et l'écrit ne présentent pas des domaines homogènes, mais constituent une diversité de différentes pratiques communicatives. Pour lui ce qu'on trouve lorsqu'on se consacre à l'oral n'est pas l'oral par excellence, mais des exemples isolés de pratiques concrètes différentes. Biber et Fiehler s'accordent sur ce point.

Afin de développer une méthode de comparaison de l'écrit et de l'oral, Hennig (2000) propose de prendre comme instrument de travail le modèle prototypique de Koch et Oesterreicher (1985) et les propositions de Richter (1993) quant à la nécessité d'une base de données. L'idée principale est qu'un texte représentant un grand nombre de propriétés propres à la langue de distance est le représentant prototypique de la langue orale et celui qui rassemble le plus de propriétés de la langue de distance est le représentant idéal de la langue écrite.

Hennig (2000) a pris un corpus assez large de genres de textes : les conversations téléphoniques, les entretiens de vente, les petites conversations de kiosque, les entretiens de conseil, les reportages footballistiques, les talk-shows, l'heure de cours, etc. L'examen des propriétés de tel ou tel genre a révélé la présence de propriétés de langue de distance propres à l'écrit dans la langue orale, et il n'existe pas un genre domaine où tous les critères seraient à

100% réunis pour qualifier l'un ou l'autre des genres comme langue de proximité, ex. : la non présence simultanée des interlocuteurs dans la conversation téléphonique, le thème de discussion fixé au préalable dans les conversations entre le client et le vendeur, la distribution de parole conditionnée dans le contexte d'heure de cours, la méconnaissance mutuelle entre les interlocuteurs dans les conversations client-conseiller, l'absence de la dialogicité dans le reportage télé, etc. sont des propriétés de la langue de distance.

La distribution des temps est aussi très différente d'un genre à l'autre. Hennig (2000) relève une différence marquée, non seulement entre les deux représentants prototypiques de la langue de proximité que sont les talk-shows et le représentant prototypique de la langue de distance, en l'occurrence les critiques de livres (*dt. Rezensionen*). Elle remarque la dominance du passé composé dans les talk-shows, du présent et du prétérit dans les critiques de livres.

En se basant sur la méthode prototypique de Koch et Oesterreicher (1985) Hennig conclut que son analyse est loin d'aboutir à une différenciation stricte entre l'oral et l'écrit et met en garde contre le choix hâtif du genre de texte pour l'étude de la langue orale.

Suite à cette analyse de Hennig, nous retenons surtout le nombre de difficultés auxquelles la recherche sur l'oral est confrontée, entre autres :

- les limites difficiles à construire entre l'oral et l'écrit,
- les travaux de comparaison entre l'oral et l'écrit, bien qu'ils aient permis de ressortir des critères communs, ils ont abouti à des résultats contradictoires,
- le choix de textes objets d'études sur l'oral ou sur l'écrit est difficile compte tenu de la grande diversité des genres,

Nous retenons également que la théorie prototypique combinée aux critères de distance (*all. Distanz*) et de proximité (*all. Nähe*) ne permet pas de résoudre le problème de la distinction entre l'oral et l'écrit par des propriétés claires, puisque l'analyse de Hennig (2000) a montré que des critères de la proximité se sont retrouvés en langue dite écrite et des critères de distance se sont retrouvés en langue orale.

Dans le cadre de notre travail de recherche, c'est-à-dire de la description des énoncés averbaux et de leurs propriétés dans les deux langues aux niveaux sémantico-logique et morphosyntaxique, nous avons opté pour un corpus essentiellement écrit, limité à des textes journalistiques et romanesques. Nous n'excluons pas de prendre parfois un corpus-lu afin d'en étudier quelques paramètres, comme la réalisation de la modalité à l'oral.

En revanche, nous avons comme perspective l'étude des énoncés averbaux dans le cadre l'oral spontané.

4.4 Approches de la langue kabyle (berbère)

Dans le chapitre consacré au « Types de syntagmes prédicatifs en berbère », Chaker (1984) fait une critique des grammaires berbères depuis leur apparition. Il affirme que les années 1950 ont été décisives, car c'était à cette époque-là que la description grammaticale du berbère est passée de la morphologie à la syntaxe. Les grammaires fondées sur la morphologie, entre autres celles des militaires et des missionnaires, sont basées sur les catégories grammaticales du français. Les représentants de cette rupture avec la description morphologique étaient Basset (1948, 1950), Galand (1957) et Dallet, dont Chaker cite quelques notes, et Picard (1960).

À partir des années 1960, cette description s'affine avec l'apport des théories linguistiques modernes, entre autres la linguistique saussurienne, la syntaxe fonctionnelle et la Grammaire Générative. Chaker (1984, p. 141) cite (Salem Chaker, 1983) pour le kabyle, Bentolila (1974/1983), Penchoen (1974) pour le Chaouia et Willms (1972) pour le tamazight.

Dans les points qui suivent nous verrons l'évolution de la linguistique et de la grammaire kabyles (berbères), et le traitement qu'elles réservent à la phrase sans verbe fini.

4.4.1 Le kabyle et les langues chamito-sémitiques

En berbère, la phrase averbale a toujours suscité un intérêt particulier des linguistes du domaine chamito-sémitique en général comme Cohen (1984) et du berbère en particulier, entre autres : Mammeri (1967, 1976, 1988), Chaker (1983, 1984), Leguil (1992), Naït Zerrad (2001), Taïfi (2002), Mettouchi (2005; 2007b; 2010), Lafkioui (1999, 2000) qui lui ont consacré des articles et des chapitres dans des ouvrages collectifs.

Avant d'aborder les études ayant été faites sur le kabyle (berbère), il nous semble très important de souligner que le regard des philosophes du langage européens sur la phrase sans verbe fini avait changé depuis l'avènement de la linguistique comparée, - appelée également linguistique historique (*all. Historisch-vergleichende Sprachwissenschaft*). L'étude des différentes langues dans le but de les classer en familles de langues et d'étudier leur évolution, avait fait découvrir à d'éminents linguistes, tels que les comparatistes Meillet (1906) et Benveniste (1950), les néogrammairiens allemands Brugmann (1903; 1905) et Paul (1886), ainsi qu'à d'autres comparatistes européens la place de la phrase nominale dans les langues

étudiées. Cohen (1984) a décrit cette (r-)évolution dans son étude intitulée : « La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique » consacrée à la phrase nominale.

Il affirme que cette forme de phrase fait naturellement partie du système des langues chamito-sémitiques, en général, et du berbère, en particulier, contrairement à certaines langues indo-européennes⁷⁸, où leur apparition est présentée par les linguistes européens qui mettent le verbe au centre de toute définition de la phrase, comme une structure anormale, déficiente, incomplète, la renvoyant ainsi souvent à la phrase verbale (avec un *verbum finitum*), dite canonique.

Il affirme que la phrase nominale peut aussi avoir toutes les propriétés de la phrase verbale, et en se référant d'ailleurs à Benveniste, il appuie son argumentation en disant qu'il existe une *forme verbale* et une *fonction verbale*. Cette dernière est assurée, soit par le verbe, soit et en son absence par n'importe quelle autre forme.

Le verbe, dit-il, toujours en citant Benveniste, assure deux fonctions dans la phrase : la fonction assertive et la fonction cohésive. Ces deux fonctions peuvent être assurées par d'autres formes. Dans l'exemple d'une phrase à deux constituants, la fonction verbale, qui est la prédication, est là : c'est elle qui dote la suite syntaxique d'un prédicat de réalité⁷⁹. Les deux constituants nominaux d'une phrase peuvent être conçus comme étant déterminé-déterminant, lorsqu'il s'agit d'un groupe nominal ; à ce moment-là, ce couple ne peut être qu'un constituant d'une phrase. Ce couple peut occuper également deux fonctions distinctes qui permettent à la phrase d'exister et de se suffire à elle-même : une fonction de *sujet* et de *prédicat*.

Cette comparaison est solide de par ses différents exemples de langues diverses, entre autres : les langues chamito-sémitiques et langues indo-européennes. Elles renforcent sa conviction de l'existence de la prédication en dehors de la forme verbale.

Bien que le chapitre consacré au berbère ne soit pas long, cette étude constitue une référence fiable du point de vue théorique.

⁷⁸ Les langues slaves font exceptions, car elles disposent de phrases nominales (*cf.* (Breunis, 1983)).

⁷⁹ Doter l'agencement linguistique d'un prédicat de réalité, c'est le relier à un autre ordre qui est l'ordre de « la réalité », le contenu de l'énoncé est posé comme « conforme à l'ordre des choses » (Benveniste, 1966b, p. 154).

4.4.2 Galand et la notion d'*actualisateur*

Galand (2010) consacre un chapitre à la proposition sans verbe et il développe la même critique que Cohen (1984) vis-à-vis de la tradition linguistique occidentale qui met le verbe au centre de la définition de la phrase, traitant ainsi les phrases sans verbes de structures générées par suppression de ce noyau. Il rappelle les fonctions attribuées au verbe et qui peuvent être assurées par une autre forme, non seulement nominale, mais aussi averbiale.

Après la publication de ses deux articles sur la prédication (Galand, 1964, 1969), Galand « a fait sortir la description [du berbère] de l'ornière de la grammaire traditionnelle » (Salem Chaker, 1984, p. 141). La nouveauté dans ses analyses réside dans le fait de récuser la notion de *sujet*, telle qu'elle a été reprise par les anciennes grammaires calquées sur la grammaire française.

Galand (1969, p. 91) compare la manifestation de la fonction du *sujet* en français et en berbère. En berbère, le sujet est représenté par l'indice de personne, non pas par le groupe nominal ; ex. :

- (87). [KAB] Yeswa weqcic.
[TIL] SUJ.3MSG.manger.acc EA.MSG.enfant
[EQU] L'enfant a bu.

Dans cet exemple, la forme verbale *yeswa* est composée de l'indice de personne⁸⁰ *y-* et du radical *-swa*. Contrairement au français, où le sujet est représenté par le groupe nominal *l'enfant*, le berbère le restitue par l'indice de personne ; *weqcic* est une « expansion référentielle » Chaker (1984, p. 141) ou un « complément explicatif » Galand (1969), permettant d'identifier le référent exact du sujet. Ceci remet en cause les anciennes grammaires basées sur la traduction des exemples français, car l'exemple berbère est traduit plutôt par « *Il a bu, l'enfant.* » (cf. exemple (87))

Le groupe nominal, c'est-à-dire le *complément explicatif* en question est effaçable en berbère, ce qui n'est pas le cas en français.

L'indice de personne et le lexème verbal seuls définissent le syntagme prédicatif verbal.

Galand introduit la notion d'*actualisateur* empruntée à Martinet (1975, p. 275). Dans une phrase verbale l'*actualisateur* est représenté par le sujet, i. e. par l'Indice de Personne en

⁸⁰ Ceci est le cas d'autres langues *pro-drop*, telles que la plupart des langues romanes, excepté le français.

kabyle, cependant dans une phrase averbale ce sont d'autres formes qui jouent le rôle de ce dernier, tels que la *particule prédicative*, qui introduit un prédicat nominal.

À l'instar de Galand qui a travaillé sur presque l'ensemble des parlers berbères (y compris le kabyle), la plupart des linguistes et grammairiens modernes, ayant le kabyle comme objet d'étude, s'inspire de la théorie fonctionnaliste de Martinet (1960). Ils reprennent ainsi les notions employées par ce dernier, entre autres *l'énoncé verbal (/ nominal) minimum*, *le synthème*, *le monème*, etc.

Martinet définit le prédicat comme l'élément irréductible de l'énoncé et aussi :

« [le point de rattachement de tous les éléments de cet énoncé,] celui autour duquel s'organise la phrase et par rapport auquel les autres éléments constitutifs marquent leur fonction » (Martinet, 1960, p. 127)

Il s'agit là d'une définition linguistique et formelle du prédicat, non pas logique ou psychologique. En kabyle, à l'instar de toutes les langues à opposition verbo-nominale (Chaker, 1984, p. 137), les auxiliaires de prédication servent en tant que support fonctionnel de l'énoncé. Ils permettent de former des énoncés en l'absence des verbes. Ces auxiliaires jouent le rôle d'actualisateurs, le même qu'assume le sujet, représenté par l'indice de personne dans une phrase verbale, comme le montre le parallélisme suivant (Chaker, 1984, p. 143) :

	Actualisateur	+ Prédicat	//	(expansion)
Enoncé verbal	Indice personnel	+ Radical verbal	//	(complément explicatif)
	y-	-qqur	//	weɣrum
	« il »	« être sec »	//	« le pain »
Enoncé nominal	Monème <i>d</i>	+ Nom	//	(expansion à l'état d'annexion)
	<i>D</i>	<i>aquran</i>	//	weɣrum
	« il est »	« sec »	//	« le pain »

Fig. 60 : Forme de l'actualisateur pour l'énoncé verbal et l'énoncé averbal

Chaker (1984) apporte avec la notion d'actualisateur (*cf.* pour ce parallélisme les schémas Fig. 60 et) une analyse nouvelle qui est adaptée à la fois aux énoncés verbaux et aux énoncés averbaux.

4.4.3 Chaker, Mettouchi, Naït-Zerrad et la théorie fonctionnaliste

Plusieurs travaux de linguistes kabyles suivent la démarche adoptée par Galand, qui s'inscrit dans le cadre fonctionnel⁸¹, pour le kabyle nous citons la grammaire moderne du kabyle de Naït-Zerrad (2001) destinée au kabyle souhaitant écrire leur langue et Basset et Picard (1948) destinée au non berbérophones. Pour le reste des parlers berbères, nous pouvons citer les grammaires de Bentolila (1981) pour les Aït Seghrouchen, Cadi (1987) et Kossmann (2000) pour le rifain, Heath (2005) pour le Tamashek⁸², Prasse (1972) pour Tahaggart⁸³, Kossmann (2011) pour le touareg de l'Air⁸⁴, Mitchell (2009) pour le parler de Zouara (Libye), Boumalk (2003) pour le tachelhit, et Quitout (1997) pour la grammaire comparée de plusieurs parlers berbères⁸⁵. Dans le chapitre consacré à la syntaxe et à la prédication averbale dans son ouvrage « Linguistique berbère : études de syntaxe et de diachronie », Chaker (1995) met l'accent sur le prédicat comme seul élément obligatoire autour duquel s'organise le reste de l'énoncé. La fonction prédicative peut être remplie par un nominal, i. e. un adjectif, un nom ou un pronom. Il va dans le sens de Benveniste (1966c, p. 19) en distinguant clairement la fonction verbale et la forme verbale, et la phrase nominale de la phrase verbale et ne met pas le verbe au centre de la prédication, en notant, que ce dernier peut perdre cette fonction, ex. : dans la *proposition relative*. Chaker ainsi que Mettouchi (Salem Chaker, 1995; Salem Chaker & Mettouchi, 2005) distinguent cinq grands types de phrases non-verbales en berbère :

1. Le prédicat nominal « pur » résultat de la juxtaposition de deux nominaux. Selon Chaker (1995, p.13) est attesté en touareg, mais rare dans les parlers berbères du Nord, dans lesquels l'usage est réservé à des proverbes et à des expressions figées, il donne l'exemple de :

⁸¹ Il en existe d'autres travaux descriptifs adoptant la grammaire générative, notamment en Tachelhit (Moujahid, 1997)

⁸² Langue berbère du Mali (Kidal, Gao, Tambouktou)

⁸³ Langue touareg du sud d'Algérie

⁸⁴ Langue touareg du Niger

⁸⁵ Bien entendu, nous ne pouvons pas donner une liste exhaustive de toutes les études sur les différents parlers berbères, pour plus d'informations, il est préférable de consulter les sites de Rüdiger Koepp Verlag et de l'encyclopédie berbère en ligne <http://encyclopedieberbere.revues.org/>

- (88). [TAMA] Musa, amyɔr n Ahaggar.
 [TIL] Moussa, EL.MSG.vieux de Hoggar
 [EQU] Musa est le chef du Hoggar.

Pour ce type d'énoncé, nous pouvons trouver des exemples en kabyle, ex. :

- (89). [KAB] Taddart-nni, isem-is Tawrirt n Meskur. (Mezdad, 2006, p. 30)
 [TIL] EL.F.village-DEM, nom-POSS EL.F.colline de Meskour.
 [EQU] Ce village-là s'appelle Tawrirt n Meskour.

2. Le prédicat nominal à auxiliaire de prédication *d*, dont l'usage est très fréquent dans les parlers berbères de la bande méditerranéenne du Maghreb et laisse des traces dans le chleuh et le touareg.
3. Le prédicat nominal à auxiliaire de prédication non spécifique. Il s'agit de nombreuses unités grammaticales, telles que les prépositions, qui servent à former des phrases non-verbales en étant associées à un nom.
4. Le prédicat non-verbal à affixes personnels. Ces derniers associés à une des unités non-verbales; telles que l'adverbe, le présentatif, la préposition, etc.) forment des prédicats non-verbaux.
5. Le dernier type est le prédicat nominal à copule *g* « être ».

Chaker (1995, p. 15) prend la même position que Meillet (1906) qui considère que la phrase avec *copule* est la phrase nominale « pure », le verbe *g* n'est pas dans l'un de ses sens pleins « *faire, être fait* » mais dans son sens vide, c'est-à-dire « être » :

- (90). [CHL] Argaz-ad iga aderyal.
 [TIL] EL.MSG.homme-DEM SUJ3MSG.être.acc EL.aveugle
 [EQU] Cet homme est aveugle.

Nous considérons plutôt comme prédicat toute la structure *-ga aderyal*, non pas *aderyal* car ce dernier ne peut pas être nié contrairement à la structure complète *-ga aderyal*,

Chaker (1995) souligne comme le font d'ailleurs plusieurs linguistes berbésisants, entre autres : Galand (2002, 2010), Naït-Zerrad (1998, 2001, 2002), Mettouchi (2002; 2003; 2010), Louali et Smail (2002)⁸⁶, l'importance de la prosodie dans l'analyse des constructions sans verbe fini et des constructions focalisées et thématisées.

⁸⁶ Louali et Mettouchi (2002) ont mené une étude expérimentale des énoncés prédictifs formés à l'aide de la particule prédictive *d*.

Il affirme que la prosodie permet de lever l'ambiguïté concernant le statut de certains constituants de la phrase et de déterminer s'ils ont une fonction prédicative. Il ajoute que la thématization a un statut particulier en berbère, non seulement pragmatique ou stylistique, mais aussi syntaxique (Chaker 2009 :65-88).

Il donne l'exemple *zzit n tmurt* qui peut avoir deux significations selon l'intonation :

- | | |
|---|--|
| <p>(91). [KAB] Zzit n tmurt.
 [TIL] huile de EA.FSG.pays
 [EQU] L'huile du pays (nominal)</p> | <p>(92). [KAB] Zzit, n tmurt.
 [TIL] huile, de EA.FSG.pays
 [EQU] L'huile est du pays (prédicatif)</p> |
|---|--|

Chaker (1983, 1984, 1995) récuse l'idée défendue par la tradition linguistique occidentale, selon laquelle la thématization et la focalisation seraient des dérivées d'un modèle canonique (hors-situation), dans lequel le sujet est indispensable, car le berbère en général, se caractérise par l'importance de l'oralité. Il se pose, d'ailleurs, la question « pourquoi la focalisation et la thématization seraient-elles des faits non-syntaxiques et pourquoi la mention explicite du sujet serait-elle la règle ? »

4.4.4 Mettouchi et l'analyse de la structure informationnelle

Mettouchi explore seule ou en collaboration avec d'autres linguistes des aspects, jusque là, insuffisamment étudiés dans le domaine berbère et chamito-sémitiques, en l'occurrence (a) la structure informationnelle en utilisant la notion de *backgrounding* dans le cadre de *participant-event-theory*, et (b) la structure intonative et sa relation avec la structure informationnelle dans le cadre de la focalisation et des énoncés clivés.

Avec Tosco (Mettouchi & Tosco, 2010) elle étudie, dans l'impersonnel dans les langues chamito-sémitiques, dans une perspective typologique, la manière dont sont exprimés les énoncés météorologiques dans différentes langues de la branche afro-asiatique. Ces énoncés ont en commun le fait qu'on ne puisse pas toujours leur appliquer la notion de *sujet* (Creissels, 2006, p. 325). C'est le cas du kabyle, puisque le pronom explétif ou le sujet non-référentiel est souvent inexistant dans les prédicats attributifs ou météorologiques. La fonction *sujet* n'est pas indispensable à la formation d'énoncés thétiques, en général, et météorologiques en particulier. Cet état de fait justifie le recours à la prédication *non-verbale*, souvent représentée

par la structure $d+GN$ ⁸⁷. Les auteurs s'appuient pour catégoriser les différentes façons d'exprimer les phénomènes météorologiques⁸⁸ sur la 'structure de l'information', plus exactement, le processus de *backgrounding*⁸⁹, de l'entité ou de la situation. Les différences sont donc dues donc à des contraintes typologiques. Les auteurs sont arrivés à faire ressortir différents types de structures verbales et averbales, pour l'expression des phénomènes météorologiques, dont trois en kabyle, que nous pouvons résumer par le schéma suivant :



Fig. 61 : Application de la théorie « Participant-événement » aux énoncés météorologiques du kabyle établi à partir de Mettouchi & Tusco (2010)

Dans d'autres articles (Louali & Mettouchi, 2002; Mettouchi, 2003, 2004a), Mettouchi explore la relation entre la focalisation et la structure intonative des énoncés introduits par la particule prédicative *d* en berbère, en prenant des exemples oraux du kabyle et du tarifit, dont l'élicitation est réalisée en posant diverses questions. L'analyse de la structure intonative établit une relation entre celle-ci et la structure informationnelle. Elle remarque que la focalisation est marquée par l'augmentation du F0 et de l'intensité, avec un pic qui se situe en

⁸⁷ Cette structure prédicative a suscité beaucoup d'intérêt chez Mettouchi à l'instar des autres linguistes, puisqu'elle l'a étudiée sous divers aspects, non seulement informationnel, mais aussi syntaxique (Mettouchi, 2007b), et intonational (Mettouchi, Smaïl, & Louali, 2004).

⁸⁸ Les auteurs ont choisi les phénomènes météorologiques de la pluie et de la température.

⁸⁹ Le *backgrounding* peut être traduit comme « la mise en arrière-plan », soit du processus, ex. : la pluie, soit de l'entité, ex. : le ciel.

kabyle sur le relateur, non pas le nom, et le profil intonatif diffère selon les types de clivées (Mettouchi, 2003).

Les différentes approches de l'énoncé averbal du kabyle font une distinction claire entre l'énoncé nominal et l'énoncé verbal et se distinguent par le fait qu'elles ne mettent pas le verbe au centre comme condition *sine qua non* de toute prédication. Elles ont aussi en commun le fait qu'elles rejettent la notion de sujet qui est inappropriée dans le cas du berbère. Ces approches ont permis d'analyser ce type d'énoncé du point de vue syntaxique et abouti à différentes catégorisations, entre autres syntaxiques sur la base de la description des différents constituants entrant dans la formation de ces énoncés, et sur la base de la structure informationnelle en décrivant ce qui est mis en avant dans la prédication averbale, l'aspect saillant.

4.5 Les grammaires kabyles

4.5.1 Les grammaires 'scolaires'⁹⁰

Hanoteau (1858) consacre un chapitre de son *Essai de Grammaire Kabyle* dédié essentiellement à la traduction de contes, de fables et d'anecdotes, une petite partie aux énoncés averbaux, il s'agit de celle analysant la traduction des verbes *être* et *avoir*. Il arrive à des conclusions dont ses successeurs se sont servis.

Les verbes *être* et *avoir* expriment respectivement l'*existence* et la *possession*, qui sont reproduites d'une autre façon en kabyle, ex. : la possession peut être exprimée de deux manières :

(a) Par le biais du verbe *seu*, ex. :

- | | | | |
|-------|-------------------------|--------|--------------|
| (93). | [KAB] Seiγ | sin | watmaten. |
| | [TIL] 1SG.posséder.acc | deux.M | EA.MPL.frère |
| | [EQU] J'ai deux frères. | | |

⁹⁰ Nous parlons de grammaires scolaires, car elles sont destinées à vulgariser la langue kabyle, et la rendre accessible à un public cible, selon les époques.

(b) Par le biais du la préposition *γur*⁹¹.

Dans son analyse de « la particule *d* ou *ad* » il confond les deux en disant qu'il s'agit d'une même particule avec deux emplois différents ; *d* s'emploie pour les phrases nominales, notamment, pour séparer le sujet de l'attribut et *ad* s'utilise pour exprimer le futur en combinaison avec le verbe.

Il donne plusieurs exemples présentant différentes structures sans verbe fini dans son chapitre consacré aux « particules confirmatives, de la qualification et de l'adjectif » (Hanoteau, 1858, p. 79-94). À aucun moment il ne cite la *phrase nominale* ou *averbale* par son nom, notamment, lorsqu'il donne des exemples des différentes manières de l'expression de la possession, de l'existence et de la qualification, soit par le biais des verbes, soit par des noms, non pas par une *phrase nominale*. Il traite les phrases sans verbe fini dans le premier livre « Du nom, du pronom et de la qualification » (Hanoteau, 1858, p. 12-94).

Nous remarquons dans cet ouvrage la dominance de l'aspect *morphologique* dans la description de la langue kabyle, car il montre les flexions nominales et verbales. Elle est calquée sur le français, puisqu'elle utilise les catégories grammaticales propres à la grammaire traditionnelle française⁹².

Ben Sedira (1887, p. CXVII), représentant des linguistes universitaires qualifiés 'd'amateurs' par Chaker (1984, p. 122), dans son *Cours de langue kabyle* ne parle pas de *phrases nominales*. Son ouvrage est orienté, comme le sont d'ailleurs les ouvrages de l'époque, à l'écrit ou à l'enseignement (de l'écriture) des langues vernaculaires.

Il évoque la « particule d'affirmation *d* » qui a « la fonction de verbe d'existence », dans le chapitre consacré à la qualification, reconnaissant que la fonction verbale peut être prise par cette particule ; ex. :

- (94). [KAB] Netta iεadda.
[TIL] 3MSG SUJ.3MSG.passer.acc
[EQU] Il est passé.
- (95). [KAB] Nek d aqbayli.
[TIL] 1SG COP EL.MSG.kabyle
[EQU] Je suis kabyle.

⁹¹ Nous allons développer cet aspect avec des exemples plus tard dans un chapitre distinct consacré aux prépositions.

⁹² Le public cible de cet ouvrage est constitué essentiellement de fonctionnaires français en kabylie.

Les adjectifs se placent après le nom qualifié, de plus ils sont précédés par la particule affirmative *d*. Ben Sedira ajoute que la qualification se fait aussi par la particule affirmative *d*, dont le résultat forme parfois des locutions, telles que *diri* (ou *d-iri*) qui signifie *mauvais* et *d lʕali* (*fr. beau*).

Il distingue l'adjectif attributif de l'adjectif qualificatif (Ben Sedira, 1887, p. CXXVII) en ayant recours à la particule *d* :

(96). [KAB] aʕawdiw amellal. (qualificatif)

[TIL] EL.MSG.cheval EL.SG.blanc

[EQU] Un cheval blanc.

(97). [KAB] aʕawdiw d amellal. (attributif)

[TIL] EL.MSG.cheval COP EL.MSG.blanc

[EQU] Un cheval est blanc.

Comme le fait Hanoteau (1858), il traite d'autres types de mots qui sont à l'origine de phrases sans verbe conjugué dans le cadre du chapitre réservé aux verbes *être* et *avoir*⁹³, exprimés respectivement par *le présentatif aql-* et la préposition *ɣur* (*chez*) (Ben Sedira, 1887, p. CXLVII). Hanoteau et Ben Sedira ne disent rien par rapport au type de phrase généré par la préposition *ɣur* (*chez*) et par les présentatifs. Peut-être à cause des objectifs premiers de ces ouvrages, l'objectif pédagogique, i. e. l'enseignement de la langue en passant par le français, et celui de la traduction, qui cherche juste à avoir les *équivalents* des expressions, des phrases ou des parties du discours françaises en kabyle. Le traitement secondaire des énoncés averbaux est témoin de l'influence de la linguistique française sur la conception de la phrase nominale en kabyle : elle est secondaire par rapport à la phrase verbale. Il considère l'expression de l'existence comme propre au verbe, en affirmant que la particule d'affirmation fait « fonction de verbe d'existence » (Ben Sedira, 1887, p. CXXXV).

L'autre témoin du calque des catégories de la langue française sur celle du kabyle et de l'influence de la traduction est la considération du nom accompagnant le verbe, appelé *complément explicatif* en linguistique moderne du kabyle, comme étant le *sujet* (Ben Sedira, 1887, Chapitre XI).

⁹³ Ce chapitre sur les verbes être et avoir se trouve aussi abordé pratiquement par tous les berbérissants à la fin du 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle. Nous pouvons citer à titre d'exemple S. A. Boulifa(1897, p. 12).

4.5.2 Les grammaires modernes

Naït-Zerrad (2001) fait une catégorisation plus détaillée que Chaker et Mettouchi (Salem Chaker & Mettouchi, 2005), en approfondissant les points concernant les structures d'énoncés averbaux (cf. section 4.4.3). Il met ainsi dans sa grammaire toutes les unités entrant dans la construction des énoncés minima⁹⁴. Il fait une première distinction sur laquelle se fonde toute son analyse à deux niveaux : sémantique et énonciatif, il s'agit de la phrase et de l'énoncé :

« La phrase met en relation deux termes : un sujet (ce dont on parle) et un prédicat (ce que l'on dit du sujet) qui sont éventuellement étoffés de compléments. Pour l'énoncé, on parlera plutôt de thème et de rhème. » (Naït-Zerrad, 2001, p. 125)

Pour les exemples formés par la particule prédicative *d* et ceux constitués par la préposition *n*, il présente une double analyse, en décrivant tout d'abord l'énoncé formé avec ces constituants immédiats, ensuite les différentes structures de la phrase simple formées par ces derniers, ce qu'il ne fait pas pour les autres *éléments prédicatifs* entrant dans la formation du prédicat nominal :

- Celle de *l'énoncé nominal minimum (ENM)* considéré comme élément de base ; ex. :

(98). [KAB] N gm-a.
[TIL] De frère-POSS1SG
[EQU] C'est à mon frère.

- Et celle de la *phrase simple*

N+ autres constituants pouvant entrer en relation paradigmatique avec le *nom* ; tels que : *l'adjectif, le nombre, le pronom personnel affixe et le démonstratif.*

La phrase selon lui « est composée d'un énoncé minimum (verbal ou nominal) et d'un ou plusieurs compléments (GN) ». L'énoncé nominal minimum (ENM) –correspond à l'EVM⁹⁵– a des formes diverses qui sont, en général, une combinaison de deux éléments, un nom ou équivalent (prédicat correspondant au verbe en EVM) accompagné d'un élément prédicatif qui peut être :

⁹⁴ Selon Martinet l'énoncé minimal qu'il appelle aussi syntagme prédicatif « est composé au moins d'un sujet et d'un monème prédicatif. » (Martinet, 1969, p. 6)

.

⁹⁵ L'EVM est la phrase verbale complète la plus simple et l'ENM est la phrase nominale complète la plus simple.

- *d* « ce sont » ou « c'est » qui est à la base de la majorité des énoncés non verbaux ;
- Une préposition accompagnée parfois d'un pronom ;
- Un présentatif ; et autres éléments prédicatifs.

Pour le temps et l'aspect de la phrase nominale et contrairement à ce qu'affirment Benveniste (1966) et Meillet (1906, 15), ils sont introduits par : les adverbes, le contexte ou bien par d'autres verbes appelés auxiliaires temporels, ex. : *ay* ou *ili* combiné avec *ad*.

Son ouvrage est pédagogique et destiné à un public assez large, constitué de spécialistes et de débutants, allant du lycéen apprenant la grammaire berbère jusqu'au linguiste universitaire.

Naït-Zerrad fait aussi une analyse de la structure informative des phrases, verbales et non-verbales en étudiant les phénomènes de la *thématisation* et de la *focalisation* (*rhématisation*)⁹⁶.

Il consacre le dernier chapitre de sa grammaire (Naït-Zerrad, 2001), comme l'ont fait d'ailleurs d'autres linguistes (Salem Chaker, 1991a), à l'intonation et à la prosodie, du fait de son rôle important dans la syntaxe du kabyle (berbère).

Les exemples cités dans la partie consacrée à la négation et les différents types de modalités, entre autres l'interrogation, l'exclamation et l'injonction illustrent la complétude de sens et l'achèvement des énoncés sans verbe.

Contrairement aux grammaires modernes, les grammaires berbères classiques se basent sur la morphologie et la traduction pour décrire les énoncés averbaux. Elles sont calquées sur les grammaires du français de l'époque. La grammaire moderne aboutit à une catégorisation des énoncés averbaux et décrivent les structures de ces derniers et les constituants entrant dans leur construction.

Naït-Zerrad (2001) décrit à la fois la structure de *l'énoncé verbal minimum* et à côté de cela la celle de *l'énoncé nominal minimum*. Le premier se constitue d'un verbe conjugué et d'un indice de personne, le deuxième de la combinaison de différents constituants, généralement un nom ou équivalent et un élément prédicatif : la particule prédicative, le présentatif, l'adverbe, la préposition accompagnée d'un pronom, etc. (Naït-Zerrad, 2001, p. 125).

⁹⁶ D'après Galand (2002, p. 331) dans : « Etudes de linguistique berbère », l'élément rhématisé doit être un nominal car ce processus se fait à l'aide de la particule prédicative *d* et celle-ci introduire juste des nominaux.

4.6 Conclusion partielle

Nous avons exposé dans le chapitre (4) le statut qu'accordent les linguistes spécialistes des langues sémitiques, l'hébreu et l'arabe, aux énoncés sans verbe fini. Ehlich (2005) comme l'un de ses représentants prend en compte les dimensions communicatives dans l'analyse limitée au même type de phrase que celui traité par Benveniste (1967), notamment les phrases *nominales à deux termes* exprimant la modalité assertive, notamment la dichotomie *connu (Al-Mubtada) – nouveau (Al-Khabar)* ; le constituant représentant le nouveau est souvent introduit en kabyle par la particule prédicative *d*.

Il récuse également l'idée réduisant les phrases sans verbes fini à des phrases secondaires *elliptiques* (gr. « ekleipei ») en comparaison avec les phrases verbales, les langues chamito-sémitiques distinguent les phrases nominales et les phrases verbales, et les unes ne sont pas des formes secondaires des autres comme le démontre les schémas ci-dessus (cf. Fig. 58 Fig. 59).

Quant à l'exposé des différents travaux et points de vue sur les énoncés averbaux dans les langues indoeuropéennes, il nous permet de faire quelques remarques importantes. Premièrement, en ce qui concerne le corpus, leurs résultats reposent sur un corpus souvent assez réduit ou limité à des énoncés en majorité exclamatifs, limités au langage parlé (V. G. Admoni, 1970), ou à des textes dans lesquels ce phénomène est très répondu, ex. : les télégrammes, les bulletins météorologiques (Rath & Brandstetter, 1968), les titres de journaux, etc.

Ensuite qualitativement, car ces analyses ne présentent pas une catégorisation détaillée de tous les types d'énoncés averbaux ou ne présentent pas une méthode pour analyser ce phénomène d'une manière approfondie. Pour ce qui est des études sur l'allemand, ils considèrent les phrases sans verbe fini comme étant des exceptions et comme un phénomène marginal et ne le traitent pas dans sa diversité, donc :

soit ils établissent un parallèle entre la phrase averbale et la phrase verbale, et considèrent les énoncés averbaux comme étant une forme particulière de la phrase avec *être* (Hjelmslev, 1971; Meillet, 1906), des formes déviantes (V. G. Admoni, 1970), des énoncés elliptiques⁹⁷ (Fabricius-Hansen et al., 2009; Grebe, 1959), inachevées et incomplètes, en les renvoyant à des structures complètes, dites *verbales*.

⁹⁷ Aussi Schanen et Confais (2003) du moins pour les énoncés constitués d'un groupe prépositionnel.

- soit ils la prennent comme étant une phrase tout à fait autonome, qui n'a pas besoin de paraphrase verbale pour être comprise et la distinguent clairement de la phrase verbale (Benveniste, 1966b), mais ne fournissent que des solutions ou des interprétations partielles et ne permettent pas de comprendre le phénomène dans sa globalité, et limitent sa fonction à la seule expression de la vérité générale (Benveniste, 1966b), de certaines idées, telles que la possession, l'existence, etc.

Deuxièmement, la catégorisation de ces énoncés est partielle dans les travaux décrits dans ce chapitre (4). Bally (1965) parle du dirème qui peut être analysé en prenant en compte le contexte extralinguistique. Bühler (1934, 1982) explique l'absence de l'un des éléments constituant l'énoncé par la notion de l'usage *empirique* de la langue, en citant l'exemple de « *Einen Schwarzen!* » (cf. supra, exemple (79)) et enfin Brinkmann (1971) explique la complétude des énoncés sans verbe fini par la notion de *Satzkonstanz* (cf. section 4.3.1). L'interprétation des énoncés à un seul terme, de Bally (1965) et de Bühler (1934, 1982), en prenant en compte le contexte et les circonstances va constituer le fondement de la catégorisation des énoncés en appui et des prédicatifs externes dans Behr et Quintin (1996)

Quant à Schanen & Confais (2001) ils prennent en compte le contexte et la situation pour interpréter les énoncés averbaux, en intégrant les énoncés à un seul mot dans une dimension communicative et interactionnelle, sans pour autant approfondir l'analyse en prenant un corpus plus large d'énoncés averbaux (cf. section 4.3.3). La fonction communicative est aussi prise en compte par Zifonun (1987) dans *IDS-Grammatik*. Cette grammaire distingue clairement (a) l'unité minimale de communication (*all. Kommunikative Minimaleinheiten*), (b) la *phrase* (*all. Satz*) et la *phrase complète* (*all. Vollsatz*). La première (a) correspond à l'énoncé, elle permet des actes de parole, elle est dotée d'un contenu propositionnel et d'un potentiel illocutoire et elle contient un contour intonatif terminal.

La dimension énonciative est aussi prise en compte par Fourquet (1970) pour interpréter les énoncés averbaux, en parlant de la notion d'*actualisation*, un stade où la mise ensemble des unités plus élémentaires pour former des unités supérieures s'arrête pour un objectif de communication bien défini : une information, une question, une injonction, etc. Il rejoint Benveniste (1967) dans sa définition de la phrase comme unité supérieure, mais il propose l'énoncé comme unité du discours.

Dans les travaux de linguistique et de grammaire kabyle, les énoncés averbaux sont analysés en fonction de l'élément actualisateur (la préposition, la particule prédicative, le présentatif, etc.) et de la structure qu'ils engendrent, mais sont rarement catégorisés en prenant en compte leur fonctionnement au niveau textuel et situationnel, d'où la négligence de certains énoncés sans prédicateur apparent dans l'entourage immédiat, et qui ne peuvent pas être compris sans le contexte, ex. :

- (99). [KAB] Afus (a lɣaci) !
 [TIL] EL.MSG.Main part. voc. gents
 [EQU] Applaudissez (s'il vous plait) !

En kabyle, nous avons constaté une différence entre les études et grammaires anciennes scolaires, notamment celles des grammaires scolaires de Hanoteau (1858) et de Ben Sedira (1887) (cf. sections 4.5.1), et les grammaires modernes, ex. : Naït Zerrad (2001). Les premières établissent des analyses morphologiques et se limitent aux parties du discours, et les modernes après les années 60, comme l'a déjà fait remarquer Chaker (1983, 1984, 1995) et les suivantes passent à plusieurs niveaux d'analyse linguistique, morphosyntaxique, informationnelle (thématisation et focalisation) et prosodique (courbe mélodique). Les implications de ce changement sont multiples, ex. : la distinction claire entre la phrase (hors-contexte) et l'énoncé (contextualisé).

Quant au traitement que réservent ces grammaires à l'énoncé averbal, il est similaire à celui des langues chamito-sémitiques (cf. section 4.5), mais très différent de celui consacré par les grammaires indoeuropéennes. Galand (2010) récuse l'applicabilité des grammaires indoeuropéennes au berbère, à l'exemple de la notion de *sujet* (cf. 4.4.2), que le berbère en général restitue par l'indice de personne. Le GN représentant le « sujet », est effaçable en kabyle, mais indispensable en français, raison pour laquelle il parle de la notion d'*actualisateur*, représenté par l'indice de personne pour les phrases verbales et d'autres prédicateurs pour les phrases nominales. L'actualisateur est l'équivalent de prédicateur ou d'auxiliaire de prédication autour duquel s'organisent les phrases, aussi bien nominales que verbales (Martinet, 1960, p. 127), cette notion est opérante pour les deux types de phrases, nominale et verbale.

Nous avons vu également dans ce chapitre 4 que les linguistes berbérissants s'accordent tous sur le fait qu'un prédicateur peut être nominal, verbal, adjectival, etc. (cf. section 4.4.3). La théorie fonctionnelle appliquée au kabyle par les berbérissants permet de faire une typologie

des phrases sans verbe fini, mais elle n'intègre pas le *contexte* dans l'interprétation des énoncés averbaux, ces derniers qui permettent de rendre compte et de catégoriser de nouveaux segments, qui apparaissent seulement dans des contextes particuliers et ce sans actualisateur morphologique ou monématique.

Chaker (1983, 1984, 1995) récuse l'idée d'une phrase *canonique verbale* (hors contexte) qui relèguerait la thématisation et la focalisation en statut de dérivées, en donnant l'exemple du kabyle, dont l'usage de ces structures syntaxiques est très répandu, à cause de prépondérance de l'oralité. D'ailleurs, non seulement les analyses linguistiques, mais aussi les grammaires modernes du kabyle prennent en compte cet aspect, à l'instar de la grammaire de Nait-Zerrad (2001) qui leur consacre le dernier chapitre à l'étude de la focalisation, de la thématisation et de la prosodie.

Mettouchi recourt dans ses divers articles (Louali & Mettouchi, 2002; Mettouchi, 2003, 2004a; Mettouchi & Tosco, 2010) à la structure informationnelle, pour interpréter les énoncés météorologiques (Mettouchi & Tosco, 2010) à cause de l'inopérabilité des notions *sujet-prédictat* dans le cas du berbère, en utilisant notamment la théorie du *backgrounding*, et aussi pour démontrer la relation de la focalisation et de la structure informationnelle avec la structure intonative, c'est-à-dire la courbe de l'intensité et du F0. Ses travaux montrent encore une fois le fait que dans le cadre des énoncés averbaux, la production du sens et de la signification ne se fait pas seulement au niveau segmental, mais aussi au niveau suprasegmental.

L'intérêt que nous portons au niveau suprasegmental et à la structure intonative ne veut absolument pas dire que nous nous intéressons à l'oral, nous préférons plutôt laisser cette tâche à d'autres linguistes, et ce pour plusieurs raisons :

- Premièrement, les unités pertinentes à l'écrit ne sont pas les mêmes à l'oral. Chafe (1994, p. 63) propose comme unité de segmentation du discours l'*unité intonative*, qu'il définit comme étant une séquence de mots combinés sous un seul contour intonatif cohérent ou encore « *the speaker's focus of consciousness at the moment* ».
- Deuxièmement, d'autres contraintes peuvent jouer un très grand rôle dans la production du sens, ainsi que la production et la compréhension orales et n'ont aucune existence à l'écrit, ex. : la pause remplie, la pause pleine, la répétition, etc.

Troisièmement, du point de vue syntaxique à l'oral on recourt souvent à la focalisation à la thématisation et l'emphase, constructions moins fréquentes à l'écrit. Quatrièmement, le choix du texte oral rencontre beaucoup de difficultés comme le montre la difficulté de sa définition.

Afin de décider du cadre théorique d'analyse de cette étude, il est important de décrire des essais de typologie prenant en compte les aspects textuel et contextuel. Pour cette raison, que nous pensons décrire les trois typologies suivantes, en l'occurrence la typologie de Behr et Quintin (1996) et Behr (2013a) adoptant le modèle de Zemb (Zemb, 1972, 1978) et la typologie de Lefevre (Lefevre, 1999a) et la grammaire fonctionnelle de Hengeveld (1992).

5 Quelques approches théoriques de catégorisation des énoncés averbaux

5.1 Modèle d'analyse de la grammaire fonctionnelle

Hengeveld (1992), l'un des représentants de la grammaire fonctionnelle, dont les précurseurs sont Dik (1980; 1997) et Siewierska (1991), fait une étude de l'aspect théorique, typologique et diachronique de la prédication non-verbale en partant des hypothèses de Dik (1980, 1983) selon lesquelles toutes les constructions contenant une forme de l'équivalent du verbe *to be* d'un côté et celles contenant un non-verbe, sont des membres d'une seule classe de prédications non-verbales. Cette approche permet un traitement unifié du nominal, de la copule, du locatif, de l'existentiel et des constructions possessives et rend possible la généralisation sur les langues qui font ou qui ne font pas usage d'une ou de plusieurs copules dans l'expression de la prédication non verbale. Afin de comprendre son travail, il est important de saisir les principes de la grammaire fonctionnelle.

La clause occupe une place centrale dans la grammaire fonctionnelle, son analyse permet de comprendre certains phénomènes linguistiques. Elle comporte deux niveaux (représentationnel, interpersonnel) et est conçue comme une « structure stratifiée » et est structurée de la façon suivante :

- 1) Le niveau représentationnel concerne la description des Etats de Choses (EdC) ayant lieu dans une situation réelle ou imaginaire. Il comporte trois strates (Jadir, 2009) :
 - a) la strate des prédicats et des termes ;
 - b) la strate de la prédication ;
 - c) la strate de la proposition ;
 - d) et la strate de la clause.
- 2) Le niveau interpersonnel concerne les relations qu'établit le Locuteur (L) avec l'Allocutaire (A), d'une part, et le Locuteur avec son message, d'autre part.

Chez Dik (1989; Dik & Hengeveld, 1997), la clause comporte quatre types de strates correspondant à quatre niveaux d'organisation formelle et sémantique hiérarchisés. Le passage d'une strate à une autre strate qui lui est supérieure s'effectue par l'adjonction de deux types de moyens : des moyens grammaticaux (les opérateurs (π)) et des moyens lexicaux (les satellites (σ)).

Le constituant le plus élémentaire (prédication nucléaire) qui se situe au plus bas de cette hiérarchie est le prédicat (Pred) avec un nombre d'arguments ($X_1, X_2, \dots X_n$).

La prédication nucléaire devient une prédication centrale en y ajoutant un opérateur (π_1), relatif aux distinctions aspectuelles entre le Perfectif (Perf) et l'Imperfectif (Imperf), et un satellite (σ_1), désignant la Manière, la Vitesse ou l'Instrument, selon le schéma suivant (Jadir, 2009):

Prédication nucléaire + Opérateur (π_1) & Satellite de prédicat (σ_1) → Prédication centrale

Afin de mieux visualiser les constituants, il peut aussi être représenté de la façon suivante :

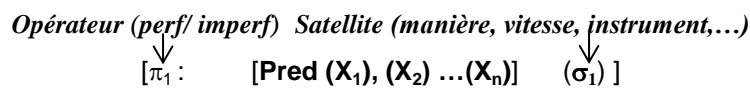


Fig. 62 : Constituants de la prédication centrale (Jadir, 2009)

La prédication centrale peut être à son tour étendue en y ajoutant un opérateur de 2^{ème} niveau (π_2), comportant les traits temporels, modaux et la polarité (Positif vs. Négatif), et un satellite de 2^{ème} niveau (σ_2), comportant les moyens lexicaux localisant l'état de chose (EdC) relatifs aux paramètres spatio-temporels et cognitifs, selon le schéma suivant :

Prédication centrale étendue (e_i) = prédication centrale + [opérateur de prédication (π_2) + satellite de prédication (σ_2)]

Ce niveau est représenté de la manière suivante pour mieux visualiser le passage d'un niveau à un autre de manière plus précise :

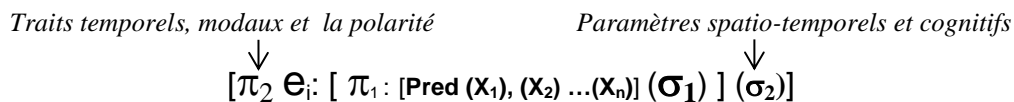


Fig. 63 : Constituants de la prédication étendue (Jadir, 2009)

Pour passer du niveau de la prédication étendue à la proposition (X_i) exprimant un fait possible (FP), il faudrait aussi un opérateur propositionnel (π_3), consistant en des moyens grammaticaux, et un satellite (σ_3), moyens lexicaux permettant à L d'exprimer son évaluation personnelle vis-à-vis du contenu propositionnel.

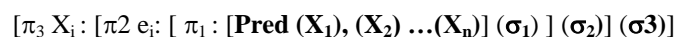


Fig. 64 : Les constituants de la proposition (Jadir, 2009)

Ce niveau de la proposition s'imbrique dans le niveau de la clause désignant l'acte de langage (noté E_i). À ce niveau également, la structure de la clause peut être spécifiée par un opérateur illocutionnaire (π_4) indiquant le type d'illocution basique (i.e. DECL(ARATION), INT(ERROGATION), IMP(ÉRATIF) et EXCL(AMATION)) et, éventuellement, un satellite illocutionnaire (σ_4) qui spécifie la manière dont L désire que l'acte de langage soit compris par A (Dik, 1989, p. 59-60). La forme générale de la clause où est reflétée la conversion d'une strate à une autre peut ainsi être représentée de la manière suivante:

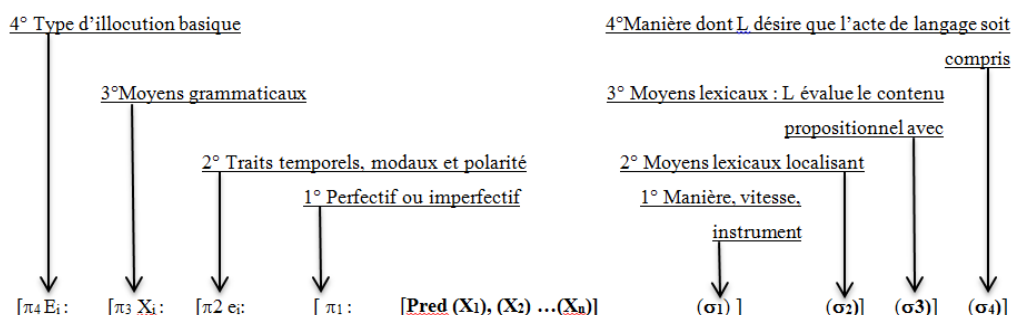


Fig. 65 : Les différentes strates de la clause de la grammaire fonctionnelle d'après (Dik, 1989, p. 59-60)

Les constituants principaux auxquels s'est intéressé Hengeveld (1992) sont le prédicat non-verbal et ses arguments, accompagnés ou pas d'une copule. Ces constructions non-verbales, peuvent avoir le schéma général suivant :

Argument(s) (copule) Prédicat non-verbal

Est *copule* tout élément auxiliaire, entre autres les morphèmes copules pronominales, les particules existentielles, et semblables. Il donne les exemples suivants en anglais :

Argument	copule	Prédicat non-verbal
John	Ø	ill.
Peter	he	my best friend.
The dog	is	in the garden.
A meeting	there.is	at ten o'clock.

Fig. 66 : Illustration de la prédication verbale et non-verbale avec ou sans copule (Hengeveld, 1992b, p. 1)

Hengeveld (1992, p. 27) fait une distinction entre la prédication et la phrase (unité de l'analyse morphosyntaxique), la phrase nominale qui ne comporte ni une copule, ni un verbe, tandis qu'une prédication (unité de l'analyse sémantique) non-verbale peut avoir une copule ou pas. Comme il le représente dans le schéma suivant :

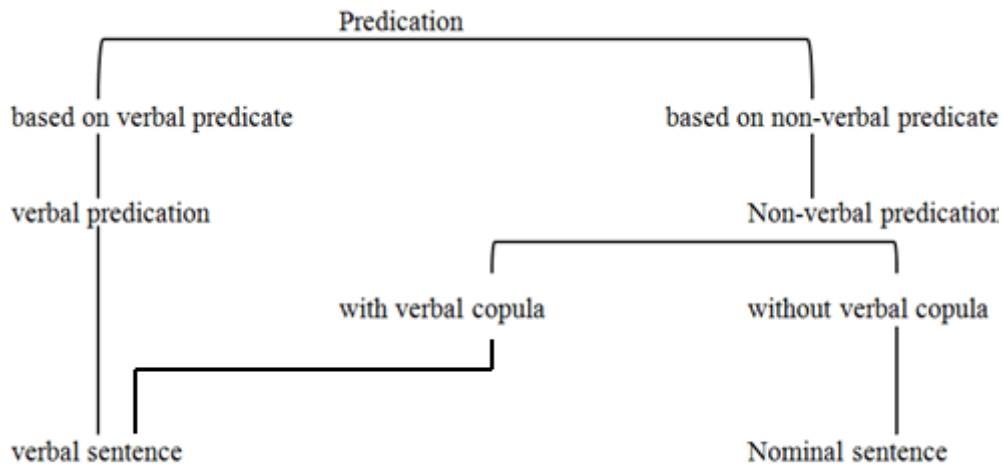


Fig. 67 : Prédication et phrase (Hengeveld, 1992, p. 27)

Il analyse différents énoncés averbaux de différentes langues et constate qu'il existe différentes manières de former une prédication averbale : avec copule ou sans copule. La copule dans certaines langues varie dans sa forme selon qu'on exprime le passé, le présent ou le futur, ex. : le turc exprime ces temps avec les trois cas respectivement par : *i* pour le passé, *sans copule* pour le présent, *ol* pour le futur.

Il distingue la copule qui ne contribue pas au sens de la phrase et qui demande un argument sans article de la semi-copule comme *recevoir* qui peut demander un argument tantôt avec, tantôt sans article.

La semi-copule ne peut pas être enlevée sans affecter le sens de la construction qui en résulte.

La pseudo-copule a les caractéristiques suivantes :

1. Elle apparaît avec un complément réduit basé sur un prédicat non-verbal ou
2. Avec un circonstant (adjunct) prédicatif basé sur un prédicat non-verbal ou
3. Avec un argument prédicatif basé sur un prédicat non-verbal
4. Elle a un argument quotatif non-verbal.

Hengeveld établit une catégorisation des constructions non-verbales grâce à cette règle. Dans cette classification, il considère l'exemple : *John est président* qui est un *bare predicates* (fr. prédicat nu) comme étant un prédicat nominal. La copule n'a pas de valeur sémantique.

En plus des *bare predicates*, il répertorie les types suivants : le prédicat nu, le prédicat référentiel, les prédicats relationnels (locatifs, existentiels, possessifs), qu'il résume dans le tableau suivant :

Type de prédication	Type de prédicat	Sous-type de prédicat
Ascriptif	Nu	Non-existential
	Relationnel	Existential
Equatif	Référentiel	

Tab. 19 : Prédications ascriptive, équative et existentielle (Hengeveld, 1992)

Il liste les types de prédicats non-verbaux dans le tableau suivant :

Non-verbal predicate	Semantic relation
Ascriptive predications	
Relational predicates	
$(f: (x_i)_{\text{Poss}} (f_i)) (x_2)\emptyset$	Possession
$(f: (x_i/\emptyset)_{\text{Loc}} (f_i)) (x_2)\emptyset$	Localization
$(f_i: (x_i)_{\text{Loc}} (f_i)) (x_2)\emptyset$	
$(f_i: (\emptyset)_{\text{Loc}} (f_i)) (x_2)\emptyset$	
Bare predicates	
$(f_i: \text{pred}_A (f_i)) (x_i)\emptyset$	Property assignment
$(f_i: (x_i)_{\text{Loc}} (f_i)) (x_i)\emptyset$	Status assignment
Equative predications	
Term-predicates	
$(f_i : (dx_i) (f_i)) (f_2)\emptyset$	Identification
$(f_i : (dx_i) (f_i)) (x_i)\emptyset$	Specifying
$(f_i : (dx_i) (f_i)) (x_i)\emptyset$	characterizing
$(f_i : (ix_i) (f_i)) (x_2)\emptyset$	Classification
$(f_i : (ix_i) (f_i)) (x_i)\emptyset$	Specifying
$(f_i : (ix_i) (f_i)) (x_i)\emptyset$	Characterizing
Predication-predicates	
$(f_i : (e_i) (f_i)) (e_2)\emptyset$	Instantiation
$(f_i : (e_i) (f_i)) (e_i)\emptyset$	Specifying
$(f_i : (e_i) (f_i)) (e_i)\emptyset$	Characterizing
Proposition-predicates	
$(f_i : (X_i) (f_i)) (X_2)\emptyset$	Factuality
Clause-predicates	
$(f_i : (E_i) (f_i)) (E_i)\emptyset$	Interpretation

Tab. 20 : Les prédicats non-verbaux et les relations sémantiques Hengeveld (1992)

Cette catégorisation est intéressante car elle a permis de rendre compte de toutes les structures prédicatives avec contenu propositionnel en partant de la structure minimale, c'est-à-dire le terme $(x_1 : \text{Pred}_N (X_1))$, jusqu'à la structure la plus complexe, c'est-à-dire *la clause*, en passant

par la *prédication* et la *proposition*, en y ajoutant à chaque structure des opérateurs divers, temporels, modaux, de polarité (positif/négatif), lexicaux, propositionnels, illocutionnaires, etc. Cependant, elle ne prend pas en compte les structures situées en deça de la prédication nucléaire, autrement dit, les structures formées à l'aide de ces différents opérateurs (Hengeveld, 1992, p. 7) : temporels, spatiaux, modaux, aspectuels, etc. Ces structures ne sont pourtant pas marginales et existent aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

5.2 Approche syntaxique de Lefeuve (1999a)

Lefeuve (1999a) mentionne tout d'abord le fait que la phrase averbale existe dans toutes les langues, dans tous les types de textes et exprime toutes les modalités. Son approche est purement syntaxique. Elle définit la phrase averbale par les mêmes critères que la phrase verbale, comme une phrase comportant un prédicat averbal, c'est-à-dire nominal (substantival, adjectival), pronominal, adverbial ou prépositionnel (Lefeuve, 1999a, p. 11), qui met en jeu trois critères définitoires, en l'occurrence le sujet, le prédicat et la modalité :

« La phrase **averbale** est une structure syntaxique constituée d'un prédicat **averbal** et d'une modalité, selon deux possibilités. Le prédicat est relié par la modalité à un sujet explicite ou implicite. Ou bien, le prédicat est simplement posé par la modalité. Des éléments extra-prédicatifs peuvent apparaître dans la constitution de la phrase. » (Lefeuve, 1999a, p. 28-29)

L'aspect nouveau est le fait qu'elle n'ait pas mis le verbe au centre de sa définition, en affirmant que le prédicat peut être aussi bien verbal qu'averbal. Lefeuve remplace le mot *verbal* par le mot *averbal* pour donner naissance à une définition spécifique à la phrase averbale.

De plus l'introduction de la *modalité* permet l'exclusion de la *copule qui est considérée* comme l'expression de la relation entre le sujet et le prédicat dans la proposition. Ceci représente une rupture avec la définition logique aristotélicienne de la phrase, dans laquelle la copule occupe une position centrale. Selon cette définition logique, toute phrase, même verbale, ex. :

(100). [FR] L'homme dort⁹⁸.

Serait renvoyée à la structure :

(101). [FR] L'homme est dormant. (Cf. (Le Goffic (1993, p. 13))

Pour Lefeuve, seuls la modalité et le prédicat sont indispensables à la formation de la phrase. La phrase ne possédant pas de sujet n'est pas incomplète. Les modalités assertive, injonctive, interrogative et exclamative représentent la position de l'énonciateur envers son énoncé.

Le sujet se définit syntaxiquement par rapport au prédicat. Il est plus défini et plus spécialisé que le prédicat, ceci se traduit par le fait qu'il est accompagné d'un article indéfini, d'un

⁹⁸ Les exemples de cette section 5.2 sont empruntés au travail de Lefeuve (1999a) sur *La phrase averbale en français*.

déterminant démonstratif ou possessif. « *Du point de vue sémantique, le sujet est le point de départ de la construction sémantique* » (Lefeuve, 1999a, p. 35).

La fonction sujet peut être remplie par le groupe substantival ou ses équivalents (le groupe pronominal, une sous-phrase, un groupe infinitival) (Lefeuve, 1999a, p. 34).

Le prédicat est le seul élément essentiel à la formation de la phrase, il actualise la fonction prédictive. Lefeuve (1999) affirme que ce dernier est relié par la modalité d'énonciation à un sujet explicite :

(102). [FR] Excellent, ce café !

Le sujet peut être implicite. Dans ce cas de figure, le référent de ce dernier se trouve dans la situation, ex. :

(103). [FR] Excellent !

Il peut aussi appartenir au contexte linguistique :

(104). [FR] Il était le plus heureux des pères, le plus fortuné des hommes. Erreur ! Une ambition sourde le rongait. (Flaubert, Madame Bovary)

Ou encore, le prédicat averbal peut être, comme ci-dessous, posé par une modalité d'énonciation, sans sujet, dans une phrase existentielle :

(105). [FR] À droite, une table.

Lefeuve souligne l'importance du contexte. Ce dernier est déterminant dans la distinction entre un prédicat d'existence (sans sujet) et un prédicat à sujet implicite.

Contrairement aux phrases verbales, les phrases averbales ne disposent pas de marqueurs morphologiques correspondant à la modalité. Cette dernière est marquée, entre autres par l'intonation à l'oral et la ponctuation ou les signes suprasegmentaux à l'écrit (tout en émettant des réserves quant à la certitude de ce critère)⁹⁹ et parfois l'ordre des termes¹⁰⁰.

En français, ce dernier critère varie selon le type de prédicat. L'ordre sujet-prédicat est privilégié pour les phrases verbales, et l'ordre inverse pour les phrases averbales, et ce pour les phrases à deux termes ; ex. :

(106). [FR] Ce café est délicieux. (S-P)

(107). [FR] Délicieux, ce café. (P-S)

⁹⁹ Certaines structures peuvent être dotées d'un sujet et d'un prédicat et avoir une valeur phrastique même si elles ne sont pas ponctuées par des signes forts de ponctuation et sont intégrées dans une autre phrase.

¹⁰⁰ Ceci dépend du système linguistique et la position privilégiée du prédicat ou du sujet varie en fonction de chaque langue.

À la lecture des constituants pouvant remplir les fonctions de prédicat et de sujet, nous constatons qu'ils sont parfois de même nature. Pour distinguer les deux, c'est-à-dire le prédicat du sujet, Lefevre recourt à définition même de la prédication et la condition de son existence, en l'occurrence la présence d'une hiérarchie ou d'un déséquilibre entre les deux parties constituant la phrase. Le déséquilibre est marqué formellement par la définitude du sujet par rapport au prédicat. Les différentes formes de détermination permettent de la réaliser.

Cette hiérarchie se manifeste dans le sujet qui est plus défini que le prédicat. Dans la phrase averbale à deux termes, la dissymétrie entre le prédicat et le sujet peut être accentuée par deux procédés syntaxiques. Il s'agit en premier de l'ordre des termes. En français, lorsque le groupe substantival sujet comporte un déterminant défini, la phrase averbale est plus usuelle dans l'ordre prédicat-sujet que dans l'ordre sujet-prédicat. La propension de ce type de phrase averbale à réaliser l'ordre prédicat-sujet s'explique peut-être par le fait que cet ordre crée un déséquilibre qui accentue la dissymétrie entre les deux termes (Lefevre, 1999a, p. 44).

Le sujet n'est pas totalement indéfini, tandis que le prédicat peut être soit défini, soit indéfini (Benveniste, 1966a, p. 159). Le sujet est souvent accompagné d'un article défini, le déterminant démonstratif ou le déterminant possessif (Lefevre, 1999a, p. 34-35). S'ajoute à cela le fait que les expressions sujets ont en général comme caractéristique de posséder une force référentielle plus grande que le prédicat (Kleiber, 1981).

En plus du critère de la définitude, Lefevre mentionne d'autres marqueurs prédictifs, tels que l'intensité, ex. :

(108). [FR] Voyons, assez d'enfantillages. (Maupassant, Bel-Ami, p. 260)

Et la négation, ex. :

(109). [FR] Pas question de prévenir les flics, bien sûr. (Pennac, La fée carabine, p. 259)

Leur caractéristique principale est de distinguer le sujet du prédicat en signalant que tel ou tel averbal est un prédicat (Lefevre, 1999a, p. 194). À la négation se rajoutent des marqueurs aspectuels et des déterminants complexes.

Lefevre considère certaines structures d'apparence complète du domaine des phrases averbales, entre autres :

(a) les ellipses ou les phrases tronquées, ex. :

(110). [FR] - Viendras-tu ? – Certes pas.

(b) les énoncés thématiques

(111). [FR] Il chantait les hirondelles, de M. de Bélanger ... Oh ! Cette voix de gorge, pleine de fausses larmes, le sentimentalisme bête de l'ouvrier ! (Daudet, Contes du lundi, p. 186)

et (c) les membres de phrases (Lefeuve, 1999a, p. 69).

En ce qui concerne les ellipses ou les phrases tronquées, elle rejoint dans sa définition la conception de Jespersen en étiquetant d'ellipse toute structure ayant besoin du contexte linguistique pour former une phrase, i. e. un énoncé qui peut être reconstruit syntaxiquement à l'aide d'éléments qui sont apparus dans le discours ; ex. : *Quand viendras-tu ? Demain.*

Nous pensons que la question en tant telle est claire et complète, la réponse aussi et que rien ne manque. Brinkmann (1965) l'explique par *Satzkonstanz* (cf. section 4.3.2).

Lefeuve souligne la difficulté à distinguer une phrase attributive à sujet implicite d'une phrase existentielle, et ce même à l'aide du contexte (cf. Lefeuve, 1999 : 79-81 et 2001 : 248, 249), ex. :

(112). [FR] (...) Une exception cependant : la folie¹⁰¹. (Bernanos, Journal d'un Curé de Campagne, p. 109)

Il est aussi difficile de savoir si la phrase se constitue d'un seul ou de deux termes (cf. Lefeuve, 1999 : 75-78) et d'effectuer une séparation claire entre le sujet et le prédicat en les identifiant ; elle donne l'exemple suivant (Lefeuve, 1999a, p. 216) :

(113). [FR] Hein ! elle ! ... Elle ! Ma femme, ah ! non ! ah ! (...) (Feydeau, La Dame de chez Maxime, p. 763)

Cet exemple a deux interprétations différentes représentées par le schéma suivant (Lefeuve, 1999a, p. 216) :

¹⁰¹ L'énoncé peut être interprété, soit comme phrase averbale à deux termes dans l'ordre prédicat-sujet, soit comme deux phrases nominales indépendantes, la première est existentielle et la deuxième est phrase attributive à sujet implicite.

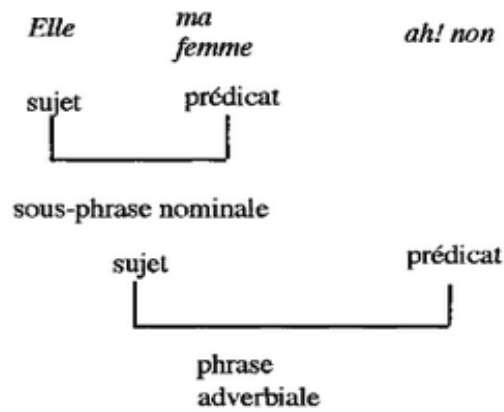


Fig. 68 : Deux analyses différentes de la phrase en sujet et en prédicat

Elle traduit cette ambiguïté par le *continuum* suivant, dans lequel elle met deux modèles maximaux, la phrase averbale à un terme d'un côté et la phrase averbale à deux termes de l'autre, entre les deux, on trouve des types intermédiaires (Lefeuve, 1999a, p. 231) :

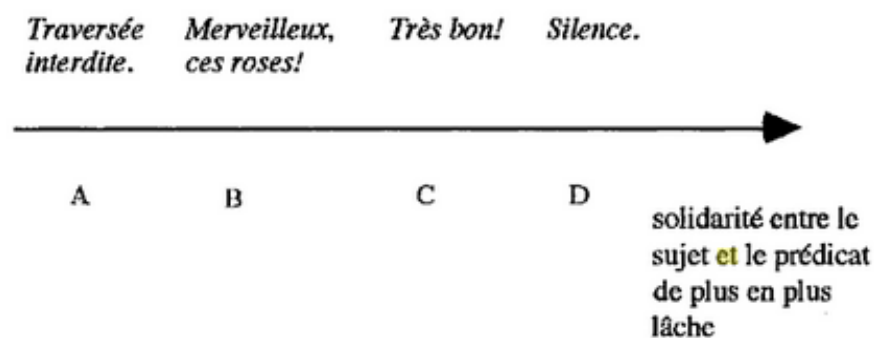


Fig. 69 : Distribution des phrases averbales françaises en fonction de la solidarité entre le sujet et le prédicat (Lefeuve, 1999a, p. 231)

Quant à la catégorisation qu'elle fait, Lefeuve distingue, comme nous l'avons déjà signalé, la phrase averbale à deux termes de la phrase averbale à sujet implicite ou sans sujet tout court.

Elle exclut des phrases averbales :

- (a) les énoncés elliptiques, qu'elle définit comme des énoncés ayant besoin du contexte linguistique pour être compris, comme nous l'avons mentionné plus haut,
- (b) les membres de phrases, c'est-à-dire des syntagmes appartenant à des syntagmes plus grands,

(c) les énoncés thématiques, car elle considère, contrairement à Behr et Quintin (1996)¹⁰², que le prédicat et la modalité sont les seuls indispensables à la formation de la phrase et
(d) la question-réponse qu'elle qualifie de phrase tronquée¹⁰³ (Lefevre, 1999a, p. 69).

¹⁰² Behr et Quintin (1996, p.82) affirme que dans la phrase averbale, les deux parties, i. e. le thème et le rhème soit réalisé en même temps, soit l'un des deux.

¹⁰³ Behr et Quintin (1996, p.56) reprennent la notion de *Satzkonstanz* Brinkmann (cf. chapitre « état de la question ») pour expliquer ce phénomène.

5.3 Approche de Behr et Quintin (1996)

5.3.1 Zemb et la triade thème-phème-rhème

5.3.1.1 Origine de la triade thème-phème-rhème

Afin de comprendre la triade logico-sémantique, qui consiste en le *thème*, le *rhème* et le *phème*, utilisée par Behr et Quintin (1996), qui permet d'analyser les énoncés averbaux de l'allemand, il est essentiel d'évoquer les principes philosophiques qui sont à la base de cette triade développée par Zemb (1968, 1979). Ce dernier part de la philosophie de l'antiquité pour établir les fonctions essentielles de la langue. Sa théorie s'articule en relations et fonctions :

- (a) les relations « taxiques », qui sont l'*hypo-* (*Rh*), la *para-* (*Rp*), *Syn-* (*Rs*) et la *prostaxe* (*relation déictique ou Rd*) (Zemb, 1978).
- (b) et la fonction *méréologique* (grille onomastique), la désignation méréologique donne l'existence et la fonction *épistémologique* (réseau conceptuel), la signification épistémologique fournit le concept.

Il définit les fonctions de la façon suivante :

« La fonction épistémologique, [est] la faculté d'élaborer et d'ajuster sans cesse un réseau de significations, et la fonction méréologique (...) consiste à assurer la désignation de chaque partie existante, de la plus vaste des régions à la moindre des parcelles, à travers une grille onomastique si l'on veut » (Zemb, 1979, p. 74)

Les trois constituants de la triade correspondent aux différentes fonctions et relations précédemment citées.

Le *thème* correspond à la « fonction méréologique », cette fonction contient un *fragment de la réalité* (all. *Ausschnitt der Welt*). Il entretient une relation syntaxique avec les éléments logiques qui sont le *phème* et le *rhème*.

Les éléments thématiques n'entretiennent pas de relation hiérarchique, contrairement aux éléments rhématiques, mais ils sont dans une relation paratactique (*Rp*) (coordination). Cette relation est schématisée de la façon suivante :

Th1
Th2
Th_n

Fig. 70 : Schéma des éléments thématiques non-hiérarchisés

Le *rhème* correspond à la « fonction épistémologique ». Dans le rhème s'impose une relation hypotaxique Rh. Le *verbe* est le noyau du Rhème. C'est ce qu'on dit du thème. Il comporte une suite de déterminations qui est soumise à une stricte hiérarchisation *déterminant - déterminé*. Ce complexe conceptuel est orienté vers le *déterminé ultime* qui est le verbe pour Zemb.

Nous pouvons représenter le complexe rhématique de la façon suivante (Zemb, 1978) :

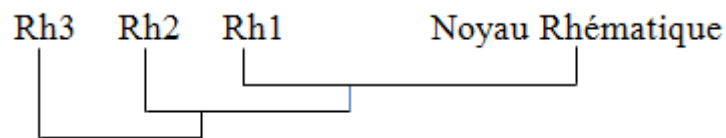



Fig. 71 : Hiérarchisation des éléments rhématiques d'après Zemb (1978) ¹⁰⁴

Le *phème* assure la relation prédicative entre le thème et le rhème. Il s'agit du lieu d'articulation de l'énoncé, où l'énonciateur décide de la qualité de l'énoncé ou du type de la relation entre le thème et le rhème : l'*affirmation* ou la *négation*, la *modalité*, la *modalisation*, l'*appréciation* et l'*illocution*. La *négation* correspond au rejet de l'attribution d'un rhème à un thème. Le phème remplit la fonction logique de connecteur entre les deux constituants et il modalise la relation entre (a) la signification conceptuelle portée ou connotée par le rhème et (b) le *fragment de la réalité* désigné par le thème.

¹⁰⁴ Nous suggérons qu'en l'absence du verbe, un nominal peut assurer son rôle de noyau : la détermination (la relation *déterminant* et le *déterminé*) peut définir cette hiérarchie qui existe entre les éléments du GN rhématique.

Nous pouvons résumer les trois éléments de la structure sémantico-logique de l'énoncé dans le tableau suivant :

Thème	Phème	Rhème
Point de départ de l'énoncé	Espace réservé à la position/ au jugement de l'énonciateur	Ce qu'on en dit
Th ₁ Th ₂ Th _n	Ph ₁ Ph ₂ Ph _n	Rh3 Rh2 Rh1 Noyau Rhématique 
Fonction méréologique Indication sur le temps Indication sur l'espace Indications de la causalité	Relation prédicative Affirmation Négation Modalisation Modalité	Fonction épistémologique
N-Lexème (nominal) D-Lexème (déictiques) R-Lexème (représentant) P-Lexème (porteurs de la relation parataxique)	S-Lexème (négateurs et modalisateurs)	V-Lexème (verbe) A-Lexème (adjectif) H-Lexème (prépositions et conjonctions)
Parataxe	Syntaxe	hypotaxe

Tab. 21 : La triade thème-phème-rhème, les relations taxiques et les fonctions méréologique et épistémologique (adapté de Samson (2011))

En plus du fait qu'on puisse distinguer entre le rhème et le thème par le phème, Zemb ajoute un autre critère, en l'occurrence celui de la distinction entre les « fonctions statutaires » et les « fonctions casuelles », qui permettent de dire, par exemple si un complément fait partie du thème ou du rhème.

Au niveau grammatical, les lexèmes sont soit liés au thème, soit liés au rhème. Ils peuvent être désignatifs et concrets en faisant référence à la réalité, ou conceptuels et abstraits en faisant référence à un concept général.

5.3.1.2 La négation et l'ordre de base

Au début de son analyse de la négation, qui revêt une très grande importance dans l'élaboration de sa théorie, Zemb recourt à la dichotomie *sujet-prédicat*, qu'il choisit non pas dans leurs acceptions grammaticales mais logiques. Il les définit de la façon suivante :

« Pour le sujet, cette partie non encore déterminée de p^{105} qui est prise positivement dans $-p$ et, pour le prédicat, la partie complémentaire, non déterminée jusqu'à présent, qui est prise négativement, si l'on veut, qui est « ôtée » dans $-p$. » (Zemb, 1978, p. 40-41)

Cependant, dans sa définition de la phrase, il privilégie la conception triadique, en l'occurrence *thème-phème-rhème* par rapport à la définition dyadique *sujet-prédicat*, et ce pour plusieurs raisons, entre autres l'ambiguïté de la notion de *sujet*, dont il reconnaît vite la non-opérabilité. Il considère l'analyse traditionnelle de l'exemple *Peter/ heute-germ-nach-Hause-fährt*, qui considérerait comme prédicat tout ce qui ne serait pas le *sujet*, comme une application aveugle d'un préjugé :

« Ce préjugé est à nos yeux la définition du prédicat par rapport à une notion ambiguë du sujet. Par ambiguïté, nous entendons l'équivoque qui pèse sur ce qui peut être à la fois « sujet d'une action » et « sujet d'un discours ». » (Zemb, 1968, p. 49)

Zemb constate que malgré la dispersion de la négation, il y a toujours une certaine organisation et des contraintes quant à son emplacement par rapport au reste de la phrase (Zemb, 1968, p. 17).

Il distingue la négation fonctionnelle ou partielle (*all. Gliednegation*) et la négation propositionnelle ou globale (*all. Satznegation*).

Il constate que la négation globale en allemand se caractérise par sa dispersion, mais cette dispersion n'exclut pas le fait qu'il y ait une certaine régularité et des contraintes dans sa distribution dans la phrase, c'est-à-dire elle n'est pas aléatoire. Cette dispersion *nicht* qui se révèle dans la variation syntaxique est l'expression de la variation sémantique. Il appelle ce phénomène la stabilité logique de l'opérateur négatif *nicht* (Zemb, 1968, p. 40).

¹⁰⁵ p est la proposition et $-p$ est sa négation (globale).

Il considère la négation globale comme révélateur du rhème pour l'allemand, que ce soit pour la phrase verbale ou pour la phrase averbale. Elle sépare le *thème* et le *rhème*.

5.3.1.3 Les marqueurs prédicatifs

Comme nous venons de le voir plus haut (cf. Tab. 21), en plus de la négation, Zemb (date, page) ajoute les particules modales et autres particules (*sicher, bestimmt, leider, tatsächlich, garantiert*), qui marquent l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé.

Quelle définition Thème-Rhème :

Zemb (1968) ne prend pas les notions thème-rhème dans le sens de l'Ecole de Prague, i. e. les acceptions psychologique ou informationnelle. Cette conception est intéressante du point de vue textuel et consiste à savoir, en fonction des propriétés *donné-nouveau*, à déceler ce qui appartient au *thème* et ce qui appartient au *rhème*. Cela dépend donc du contexte. Bien que son analyse soit faite à l'échelle de la phrase et qu'il prenne le thème et le rhème dans leurs acceptions *logiques*, dont l'un prédique quelque chose de l'autre. Zemb (1984, p. 400) récuse l'analyse traditionnelle logique aristotélicienne.

Zemb (1984) définit le thème comme un élément dont quelque chose est dit et le rhème comme un élément qui dit quelque chose de l'autre.

Il considère certains lexèmes de la phrase comme faisant partie du thème et d'autres font partie du rhème (cf. Tab. 21) et la copule fait partie de l'attribut donc aussi du rhème.

5.3.2 Behr et Quintin (1996)

Dans son article sur la référence et la prédication, Behr (2013a) étudie ces deux opérations fondamentales du langage, en l'occurrence (a) la référence et (b) la prédication.

Elle montre que les phrases averbales et leurs homologues verbaux peuvent distinguer les opérations linguistiques précédemment citées, lorsqu'elles renvoient à des faits. Elle montre également que le locuteur peut exprimer des relations statiques et dynamiques.

Behr (2013a, p. 41) commence son article en évoquant plusieurs auteurs ayant traité d'une manière originale les phrases sans verbe conjugué.

Elle rappelle, tout d'abord en s'appuyant sur Benveniste (1966c), Tesnière (1959) et Paul (1886) que le *sujet* n'est pas indispensable à la formation de la phrase. Benveniste (1966c)(cf. *supra*, Chapitre 4.2.1) affirme que le prédicat est le seul indispensable à sa formation. Ce dernier réunit deux fonctions : la fonction syntaxique et la fonction assertive. La fonction prédicative peut être représentée par un élément verbal ou nominal.

Le contre-argument avancé par la « grammaire de dépendance » représenté par Tesnière (1959) concernant le sujet est le fait que ce dernier ne soit pas au même niveau que le verbe ; c'est ce dernier qui est au centre de la hiérarchie de leur modèle. Le sujet n'est qu'un de ses compléments.

Paul (1886) en fait de même en récusant l'idée selon laquelle la phrase doit absolument comporter un verbe fini, il apporte une définition qui permet d'inclure des types de phrases qui jusque-là n'étaient pas considérées comme des phrases à part entière, bien qu'ayant un sens complet :

„(...) der Satz ist der sprachliche Ausdruck, das Symbol dafür, dass sich die Verbindung mehrerer Vorstellungen oder Vorstellungsgruppen in der Seele des Sprechenden vollzogen hat, und das Mittel dazu, die nämliche Verbindung der nämlichen Vorstellungen in der Seele des Hörenden zu erzeugen. Jede engere Definition des Begriffes Satz muss als unzulänglich zurückgewiesen werden. Zu den verbreiteten Irrtümern über das Wesen des Satzes gehört es z. B., dass ein Verbum Finitum enthalten müsse. Verbindungen wie Omnia praeclara rara¹⁰⁶, Summum jus summa injuria, Träume Schäume, Ich ein Lügner?, Ich dir danken? erkläre ich gerade so gut für Sätze wie Der Mann lebt, Er ist tot.“((Paul, 1886, p. 99; Paul & Wundt, 1995, p. 99) cité d'après Behr (2013))

¹⁰⁶ Cette expression nominale signifie « Tout ce qui est rare est cher »

Par cette définition, Paul représente l'un des précurseurs à attribuer un caractère de phrase aux structures sans verbe fini. Ces dernières sont des phrases à part entière pour lui.

Pour Benveniste, il y a trois critères importants pour la construction d'une phrase nominale (Behr, 2013) :

- La binarité : deux constituants ;
- La distinction des constituants par l'intonation ou par la position des éléments, lorsque la morphologie ne donne pas de marques claires ; et
- L'illocution.

Dans le même article (Behr, 2013a) ajoute deux principaux auteurs ayant introduit le contexte et la situation pour l'interprétation des constructions averbales, il s'agit de Bally (1965) et de Bühler (1934).

Bally (1965) introduit déjà deux types de phrases selon leur dépendance ou indépendance du contexte, en l'occurrence : les deux notions fondamentales de *dirème* et de *monorème*, ce dernier dépend du contexte et de la situation, et il constitue avec l'élément déclencheur existant dans la situation un « tout logique », et l'élément manquant se trouve d'une manière ou d'une autre dans le contexte linguistique .

Bühler (1934) considère, comme nous l'avons déjà vu auparavant (*cf.* section 4.2.3), les énoncés « incomplets » dans leur contexte, en évoquant l'usage *empratique* de la langue.

En plus des principes de la structure sémantico-logique de Zemb (1978) décrits dans la section 5.3.1., Behr (2013a) ajoute que le domaine sémantico-logique ne coïncide pas avec les fonctions syntaxiques (sujet, objet, etc.), ex. : le sujet (ou l'objet) peut, soit être thématique, référentiel et défini, soit rhématique, non-référentiel et indéfini.

La nouveauté dans l'article de Behr (2013a) en plus de sa référence au modèle de Zemb (*cf. supra*), est le fait qu'elle ait élargi ce dernier, afin qu'il permette l'analyse, non seulement des phrases verbales, mais aussi des phrases averbales dans l'articulation sémantico-logique. Elle donne, pour ce faire, les exemples suivants :

(114). [DT]¹⁰⁷ heute kommt Besuch.

(115). [DT] heute kommt der Besuch.

(116). [DT] nicht viel Besuch heute.

Qu'elle présente dans le tableau suivant :

¹⁰⁷ [DT] désigne les exemples en langue allemande et [KAB] désigne les exemples en langue kabyle.

	Thème (Référence à la réalité)	Phème (relation prédicative / jugement du locuteur)	Rhème (ce qu'on en dit du thème)
(114)	<i>heute</i> (morphème temporel)	(<i>ja / vielleicht / nég</i>) (morphème modal) (assertion)	<i>Besuch komm-</i> (morphème personnel)
(115)	<i>heute der Besuch</i> (morphème temporel) (morphème personnel)	(<i>ja / vielleicht / nég</i>) (morphème modal) (assertion)	<i>komm-</i>

Tab. 22 : Articulation sémantico-logique des énoncés averbaux (114) et (115) (Behr, 2013a, p. 47)

Ces phrases se différencient par le fait que le *donné* est représenté différemment, ce qui influe sur la structure sémantico-logique. Dans (114), c'est seulement l'ancrage temporel qui est référentiel, tandis que dans (115), non seulement le cadre déictique « heute » est présenté comme donné, mais quelque chose en relation avec „d- Besuch“ va se passer.

L'ordre fondamental sémantico-logique peut se réaliser différemment en surface, *Besuch* peut soit faire partie du thème, comme dans (115), soit du rhème, comme dans l'exemple (116). Ce qui montre que la réalisation verbale ou averbale n'est qu'une réalisation de surface, ceci permet d'appliquer le modèle de Zemb, destiné au départ aux phrases verbales, à des phrases sans verbe conjugué.

Certaines marques morphologiques peuvent être absentes ou présentes selon le contexte et la contribution du locuteur, comme sur le tableau suivant :

	Thème (référence à l'extrait de la réalité)	Phème (relation prédicative, jugement linguistique)	Rhème (ce qu'on en dit du thème)
(116)	<i>heute</i> (∅ Tempusmorphem)	<i>Nicht</i> (<i>vielleicht / *ja/ doch</i>) (∅ Morphème modal) (Assertion ¹⁰⁸)	<i>viel Besuch</i> (∅ Morphème personnel)

Tab. 23 : Articulation sémantico-logique de l'énoncé averbal (116) (Behr, 2013a, p. 47)

¹⁰⁸ Une phrase assertive peut tout à fait comprendre le jugement, que le rhème ne corresponde pas au thème. L'assertion comprend donc l'affirmation et la négation.

Comme les phrases averbales ont en surface du point de vue syntaxique moins de constituants que leurs homologues verbales, Behr dresse un tableau qui reproduit la suite des unités thématiques, phématicques et rhématicques, et fournit des champs de position typiques. L'observation des variantes concernant la position comme (116) nous invite à accepter un schéma concentrique. Les marqueurs \emptyset seront conventionnellement marqués dans le champs thématique et phématique à gauche.

	Champs thématique	Champs phématique	Champs rhématique	Champs phématique	Champs thématique
	<i>heute</i> (\emptyset Morphème temporel)	<i>nicht</i> (\emptyset Morphème modal (Assertion))	<i>viel Besuch</i> (\emptyset Morphème personnel)		
	(\emptyset Morphème temporel)	<i>nicht</i> (\emptyset Morphème modal (Assertion))	<i>viel Besuch</i> (\emptyset Morphème personnel)		<i>heute</i>
	(\emptyset Morphème temporel)	(\emptyset Morphème modal (Assertion))	<i>viel Besuch</i> (\emptyset Morphème personnel)	<i>wahrscheinlich</i>	

Tab. 24 : Les champs thématiques, phématicques et rhématicques (Behr, 2013a, p. 47)

La position des éléments thématiques correspond à différentes contraintes : la structure de l'information, la relation au contexte (kontextuelle Anbindung), la distinction entre les constituants thématiques et rhématicques, l'euphonie et le rythme, entre autres.

Le schéma de Zemb permet de rassembler plusieurs éléments non hiérarchisés, et en contrepartie la mobilité de ces éléments référentiels et thématiques dans les énoncés verbaux comme dans les énoncés averbaux. Si dans les phrases verbales le verbe en deuxième position réalise une *assertion*, dans la phrase averbale, ce sont d'autres moyens qui permettent d'actualiser l'énoncé, tels que les modèles intonatoires et les marques de ponctuation.

Behr (2013a, p. 49) ajoute que modèle de Zemb est compatible avec la conception de Bally et de Bühler, et peut représenter facilement le fameux exemple « Einen Schwarzen ».

Behr et Quintin (1996) prennent en compte toutes les unités à valeur de phrases, ayant les caractéristiques suivantes :

- Elles ne contiennent pas de verbe fini,
- Elles laissent reconnaître une illocution et
- Elles comportent un contenu propositionnel.

On peut résumer la typologie des phrases averbales de Behr et Quintin (1996) dans le tableau suivant :

Type d'énoncé	Syntaxe, sémantique, contexte, etc.		Exemple
Énoncé en appui	<i>Pas de rupture syntaxique</i>		Man sitzt zusammen in Habes vornehmen Büro, ohne den Chef allerdings (...) (Stefan Heym, Nachruf)
Énoncé prédicatif externe	<i>Rupture syntaxique avec la séquence qui précède</i>	Relation prédicative avec un élément du contexte ou de la situation, qui peut servir de <u>thème</u>	Günter Grass hat den Nobelpreis für Literatur bekommen. - Phantastisch!
Énoncé prédicatif interne		Deux groupes nominaux ou pronominaux au nominatif (rapport d'attribution)	Ein guter Dichter, dieser Günter Grass.
Énoncé existentiel		Pose l'existence d'un référent. Nominal au nominatif	Man sitzt in Habes Büro (...); eine der Sekretärinnen bringt Kaffee, serviert, verschwindet, bedrückte Stille. (Stefan Heym, Nachruf)
Énoncé fragmentaire		Rupture structurelle	Was schätzen Sie, wie viel Artikel wir anbieten? Keine Ahnung ¹⁰⁹ . (Otto Jägersberg)

Tab. 25 : Synthèse des types d'énoncés averbaux et leurs caractéristiques à partir de la classification de Behr et Quintin (1996)

Behr et Quintin (1996) ont réalisé cette typologie, qui prend en compte les différents facteurs, selon trois postulats :

- La régularité des relations sémantico-logiques et la possibilité de classement des expressions.
- La structuration en thème-phème-rhème est fondamentale, et l'existence des propriétés de la phrase qui sont valables pour les phrases verbales et les phrases averbales, ex. : délimitation du rhème par la modalité ou la négation.
- En dernier, l'importance de la relation au contexte, qui joue un rôle central dans la réalisation de cette typologie.

¹⁰⁹ Ce type est comparable à la phrase tronquée de (Lefevre, 1999a, p. 70)

Avant de comparer le fonctionnement des énoncés averbaux des deux langues (dans le chapitre 8), nous donnons ci-après la définition de chacun des cinq types avec deux exemples en kabyle et en allemand :

(1). Les énoncés en appui dépendent syntaxiquement d'une structure présente dans le contexte gauche. Cette continuité syntaxique est parfois marquée explicitement comme dans les exemples suivants par les prépositions *S rur* en kabyle et *bis* en allemand, ex. :

- (117). [KAB] Lxelxen medden ikesman, yerna azal-is baṭel. *S rur "beylek"!*
 [TIL] 3MPL.être rassasié.acc gens viandes, en plus EL.MSG.valeur-POSS3SG gratuit.
 De chez « état »
 [EQU] Les gens sont rassasiés en viande, en plus c'est gratuit. *De la part de l'état !*
- (118). [DT] Draußen fiel der Schnee (a). *Immer höher und höher* (b). *Bis übers Dach und die Bäume.* Tomi schloss die Augen. (Suter, 2000, p. 284)
 [EQU] Dehors la neige tombait. *De plus en plus haut.* Jusqu'au-dessus du toit et des arbres. Tomi ferma les yeux.
- (119). [DT] Draußen fiel der Schnee(a). *Immer höher und höher.* *Bis übers Dach und die Bäume(c).* Tomi schloss die Augen. (Suter, 2000, p. 284)
 [EQU] Dehors la neige tombait. De plus en plus haut. *Jusqu'au-dessus du toit et des arbres.* Tomi ferma les yeux.

Dans les exemples (118) et (119) nous avons „*Schnee fallen*“ + une mesure de la couche de neige, consistant en les deux énoncés en appui (b) et (c), dont la première est une expression processuelle „*Immer höher und höher*“ et la deuxième est une expression de la hauteur atteinte „*Bis übers Dach und die Bäume*“.

(2). Les énoncés prédicatifs externes entretiennent une relation attributive avec un élément présent ou inféré du contexte ou de la situation qui sert de thème ; ex. :

- (120). [KAB] Yugi ad-ikcem di tebburt. *D ameqgran.*
 [TIL] 3MSG.refuser.acc PARTFUT-entrer.PRTCP dans EA.FSG.Porte COP
 EA.MSG.grand
 [EQU] Il n'arrive pas à entrer dans la porte. *Il est grand.*
- (121). [DT] Als Konrad Lang kurz vor Mitternacht noch immer nicht aufgetaucht war, vergaß Rosemarie Haug ihren Stolz und wählte seine Nummer.
Besetzt. (Suter, 2000, p. 83)
 [EQU] Peu avant minuit lorsque Konrad Lang ne s'était pas encore manifesté, Rosemarie oublia son orgueil et composa son numéro.
Occupé.

(3). Les énoncés prédicatifs internes comprennent deux groupes nominaux ou un groupe nominal et un groupe adjectival qui entretiennent un rapport d'attribution. En allemand ils sont au nominatif¹¹⁰. Le thème et le rhème sont réalisés dans le même énoncé :

(122). [KAB] Argaz-agi d awezlan.

[TIL] EL.homme-DEM3S COP EL.petit

[EQU] Cet homme est petit de taille.

(123). [DT] Tahrir-Platz trotz Schüssen weiter besetzt. (spiegel 01.02.2013)

[EQU] Place Tahrir encore occupée malgré les tirs.

(4). Les énoncés existentiels se bornent à poser l'existence du référent et se composent d'un seul nominal, parfois accompagné d'un circonstant, comme dans les exemples suivants :

(124). [KAB] Sya d adrar, syadi d adrar, di tlemmast d asif.

[TIL] d'ici COP EL.MSG.montagne, de là-bas COP EL.MSG.montagne, dans EA.FSG.milieu COP EL.MSG.rivière

[EQU] De ce côté une montagne, de l'autre une autre, au milieu une rivière.

(125). [DT] Das dritte Foto war es, das Konrad aufwühlte. Es zeigte die Gangway in umgekehrter Richtung. Im Hintergrund ein Teil eines Hafengebäudes, ein paar winkende Menschen in Hüten und Mänteln, im Vordergrund, auf der Gangway, eine Frau und ein Mann. Man sah seinen lächelnden schmalen Mund, seine Augen waren von der Krempe eines weichen Filzhutes mit breitem Band umschattet. Er trug einen offenen Tweedmantel über einem dreiteiligen Flanellanzug, ein helles Hemd und eine gestreifte Krawatte. (Suter, 2000, p. 241)

[EQU] La troisième photo est celle qui avait bouleversé Konrad. Elle montrait la passerelle d'embarquement dans le sens inverse. *En arrière-plan une partie d'un bâtiment portuaire, quelques hommes en chapeau et en manteaux, faisant signe avec la main, au premier plan, sur la passerelle d'embarquement, une femme et un homme. (...)*

¹¹⁰ Certains linguistes comme König (2006) et Aikenvald (1995) (cités par Mettouchi (2011b)), considèrent l'état d'annexion comme un cas nominatif marqué. Mettouchi (2008) récuse l'interprétation casuelle qui « *ne se fait qu'au prix d'une importante distorsion du concept de nominatif, et que l'analyse néglige le domaine de la modification nominale dans son ensemble, pour ne s'intéresser qu'à celui des relations grammaticales.* » (Mettouchi, 2011).

(5). Les énoncés fragmentaires se caractérisent par la discontinuité syntaxique avec le segment de gauche et la dépendance du contexte. Ils sont phématiques, thématiques ou rhématique. Ils peuvent aussi renfermer un thème et un rhème, avec des valeurs dynamiques en comprenant la notion de déplacement, et le sens de localisation ; ex. : *Ich auf dem Foto* (fr. Moi sur la photo), la possession (Behr, 2004). Nous pouvons donner l'exemple suivant d'un énoncé thématique :

(126). [DT] Und der Peter? – kommt morgen.¹¹¹

[EQU] Et Pierre ? [il] viendra demain.

(127). [KAB] *Imawlan-iv?* Ddeqs aya seg wasmi gezmer yid-sen aseɾwen. (Mezdad, 2006, p. 94)

[TIL] EL.PL.parents-1SGPOSS ? assez depuis EA.MSG.jour-là 1SG-couper.acc avec-3MPL EL.MSG.corde

[EQU] *Mes parents ?* Cela fait longtemps que j'ai coupé la relation avec eux.

La distribution des unités linguistiques en fonction des champs thème-phème-rhème est résumée dans le tableau suivant :

Thème (renvoi à un extrait de la réalité)	Phème (Relation prédicative/ jugement du locuteur)	Rhème (Ce qu'on en dit du thème)
GN, nom propre GInf Proposition avec Dass/ ob/ wie/ wenn Les pronoms accentuables ou accentués Déictiques GPrép	Négateurs Modalisateurs Particules modales (avec de grandes contraintes)	GN GInf GAdj GPrép GAdv Particules verbales Groupe participial

Tab. 26 : Les éléments morphologiques appartenant aux champs triadique thème-phème-rhème (Behr, 2013a, p. 47)

Dans le modèle élargi de Zemb, les entités thématiques impliquées par le locuteur ou l'auteur apparaissent, soit dans le contexte gauche (entre crochets) ou reconstruit en champ thématique à droite, le cas échéant, comme contours des éléments thématique (entre parenthèses). L'expression dans le champ thématique de droite sert de fonction référentielle pour le champ rhématique de gauche, comme dans les exemples du tableau suivant (Behr, 2013a, p. 53) :

¹¹¹ Emprunté à Behr (2013)

	Champs thématique [dans le contexte gauche ou dans la situation]	Champs phématique	Champs rhématique	Champs phématique	Champs thématique (re-constructible)
	[d-Mädchen]	<i>Neg</i> (Assertion)	<i>Fachkraft</i>		(das Mädchen)
	[Haltestelle + Bus + Fahrplan]	<i>einfach</i> (Assertion)	<i>Ideal</i>		(das Ganze)

Tab. 27 : Répartition des champs de la triade thème-phème-rhème (Behr, 2013a, p. 53)

Elle affirme que les PAV peuvent remplir le schéma de Zemb, selon la manière dont les trois éléments de la triade sémantico-logique se manifestent (Behr, 2013a, p. 54). Ils peuvent être prédicatifs interne ou externe, fragmentaires, existentiels et en appui.¹¹²

Le modèle de Zemb (élargi) permet de rassembler et de différencier des unités référentielles et non-référentielles et de représenter différentes relations prédictives, telles que les relations ascriptives, les localisations des ensembles ou des procès dans l'espace ou dans le temps, les affirmations existentielles et les procès dynamiques (procès ou actions).

5.4 Synthèse et orientation théorique

L'objectif de l'exploration des différentes théories et modèles d'analyse était de choisir un modèle d'analyse selon deux critères :

- Premièrement, il faudrait qu'il transcende les spécificités des deux langues.
- Deuxièmement, il faudrait qu'il prenne en compte l'une des plus importantes contraintes liées au corpus qui est le texte ou le contexte : les énoncés écrits ne sont pas décontextualisés et sont pris dans leur contexte et le modèle doit permettre d'expliquer l'absence ou la présence de tous les critères de complétude et d'autonomie par le contexte.

¹¹² Les parenthèses signifient que le champ correspondant est superficiellement vide.

5.4.1 La grammaire fonctionnelle et le texte

Comme nous l'avons vu dans l'exposé de la grammaire fonctionnelle, cette dernière permet de séparer les deux types prédicats *verbal* et *nominal* et de catégoriser les prédicats non verbaux (cf. Tab. 20) et les prédications non verbales. Se situant sur plusieurs niveaux d'analyse, elle permet, dans un premier temps de prendre en compte les spécificités des deux langues, ensuite les transcender à plusieurs niveaux plus élevés en l'occurrence :

- (a) la strate des prédicats et des termes,
- (b) la strate de la prédication,
- (c) la strate de la proposition,
- (d) et la strate de la clause.

Cependant, cette approche a deux difficultés en termes catégorisations. Premièrement, elle ne prend pas en compte le contexte et la situation permettant d'expliquer les énoncés très variés non seulement de part leur structure, mais aussi en fonction du contexte de leur apparition, puisque certains énoncés averbaux sont difficilement décontextualisables et ont besoin du contexte immédiat et de la situation pour être compris, ex. : les énoncés en appui (que nous verrons dans la section 8.5). Deuxièmement, elle ne peut pas expliquer ou catégoriser les énoncés verbaux dans leurs diversités, ex. : ceux qui sont seulement formés à l'aide de ce que Hengeveld (1992) appelle « opérateurs » permettant de passer d'une strate à une autre, en l'occurrence les *circumstants*. Cette grammaire contrairement à celle de Zemb (1978) ne prend pas en compte les énoncés phématisés qui sont importants et très fréquents.

5.4.2 Inadéquation de la dichotomie sujet-prédicat comme outil d'analyse

À l'issue de l'exposé des deux approches, en l'occurrence celle de Behr et Quintin (1996) réexpliquée dans l'article de Behr (2013a) consacré à la référence et à la « prédication dans les phrases nominales » et celle de Lefeuve (1999a), nous optons pour l'analyse triadique *thème – phème – rhème* au lieu de la dichotomie *sujet – prédicat*, et ce pour un certain nombre de raisons liées aux caractéristiques des deux langues, aux caractéristiques des structures averbales qui sont l'objet de cette analyse et à l'ambiguïté et au caractère restrictif de la notion de *sujet* telle qu'elle est définie par Lefeuve (année, pages) et par d'autres linguistes. L'autre argument justifiant le choix du niveau sémantico-logique et récusant le niveau morphosyntaxique est le fait que les deux langues comptent plusieurs différences syntaxiques

fondamentales. Il s'agit essentiellement de différences d'ordre statutaire, ex. : le statut du *sujet* n'est pas le même dans les deux langues, autrement dit et comme évoqué supra (cf. *section 4.4*), la fonction que peuvent remplir les GN et les pronoms personnels n'est pas la même dans les deux langues : en kabyle il est un *complément explicatif* ou *indicateur de thème*, en allemand il est sujet syntaxique, il est difficile de s'appuyer sur le seul niveau syntaxique pour comparer les deux langues.

Tout d'abord, l'inadéquation de la définition syntaxique de la dichotomie sujet – prédicat aux phrases averbales se trouve dans la manifestation divergente du sujet en kabyle (berbère) et en allemand. La fonction de sujet a toujours posé un gros problème aux linguistes du berbère en général (Salem Chaker, 1995, p. 94; Leguil, 1992, p. 70; Mettouchi, 2007a; Sadiqi, 1997, p. 146). Dans le chapitre 4.4.2 Galand (1996 ; 2010) démontre que la fonction de sujet, dans les phrases verbales, est remplie non pas par un groupe nominal, mais par un *indice de personne*. Le GN correspondant à *enfant* n'a pas la même fonction dans les deux langues. En allemand, il s'agit d'un sujet, et en kabyle il est une expansion référentielle. Il est donc indispensable dans le premier cas, mais effaçable dans le second.

À cette difficulté s'ajoute le fait que dans une phrase averbale la notion de sujet n'est pas pertinente, car d'autres formes peuvent jouer le rôle d'*actualisateurs* (cf. 4.4.2).

Ces contraintes des deux langues particulières objet de cette étude rendent difficile l'application d'une analyse mettant en jeu le sujet et le prédicat.

L'inadéquation de cette dichotomie est également appuyée par les limites de la « servitude subjectale », que Hagège (Hagège, 1986, p. 33; Hagège & Haudricourt, 1978, p. 14) définit comme :

« (...) un phénomène formel, l'accord, qui en reflète un autre, le caractère indispensable, auquel s'en ajoute, le plus souvent, un troisième, la position avant le prédicat. » (Hagège, 1986, p. 33; Hagège & Haudricourt, 1978, p. 14)

Les termes *sujet* et *prédicat* sont opératoires pour les langues à servitude subjectale, c'est-à-dire des langues particulières, qui se caractérisent par la grammaticalisation totale du thème en sujet, ex. : le français, l'anglais, l'indonésien, etc. Ils sont cependant inopérants pour les langues sans servitude subjectale, telles que le kabyle (le berbère en général), où les trois critères définitoires de cette servitude, en l'occurrence (a) l'accord avec le prédicat, (b) sa place (antéposé) par rapport au prédicat et (c) son inomissibilité, ne sont réalisés que d'une manière restreinte selon les langues particulières.

Ces critères sont réalisés dans les phrases verbales du français, car le sujet est préposé par rapport au prédicat, il donne ses marques formelles au prédicat (verbal) qui s'accorde en genre et en nombre avec lui et le sujet est indispensable.

Concernant la validité de ces contraintes, Lefeuve (1999a, p. 35) affirme que ces dernières sont :

« valables le plus souvent pour la phrase verbale mais ne le sont que rarement pour la phrase averbales » (1999a, p. 35)

Pour appuyer cette affirmation elle donne l'exemple suivant (Lefeuve, 1999a, p. 38) :

(128). [FR] Ravissante, cette jeune fille !

Dans lequel la suppression de *cette jeune fille* ne rend pas la phrase incompréhensible et le groupe nominal est postposé.

Le deuxième critère morphologique, que représente l'accord en genre et en nombre entre le sujet et le prédicat, visibles dans les désinences portées par le verbe dans les phrases verbales, est parfois inexistant dans les phrases averbales, surtout dans le cas d'une thématization maximale du sujet (Lefeuve, 1999a, p. 39) :

(129). [FR] Merveilleux, ces roses !

Ce désaccord en genre et en nombre entre les deux éléments de la prédication existe en kabyle, ex. :

(130). [KAB] Argaz-agi d ihkayen.
[TIL] Homme-DEM.PROX COP EL.PL.histoire
[EQU] Cet homme est incroyable.

(131). [KAB] Imeslayen-agi d tidetṭ.
[TIL] EL.PL.parole-DEM.PROX COP EL.F.vérité
[EQU] Ces paroles sont vraies.

Lefeuve affirme que les phrases averbales étudiées à deux termes suivent souvent l'ordre inverse, i. e. prédicat-sujet (Lefeuve, 1999b), on dit plutôt :

(132). [FR] Charmante, cette jeune fille !

Puisque la phrase dans l'ordre peut être perçue comme un ensemble thématique :

(133). [FR] Cette fille charmante ... (ensemble thématique)

ou comme une apposition :

(134). [FR] Cette fille, charmante, (apposition)

Cet ordre est aussi privilégié dans le cadre des phrases allemandes, il est plus juste de prononcer la phrase :

- (135). [DT] Netter Kerl, der Peter!¹¹³
[EQU] C'est un gentil garçon, Pierre !¹¹⁴

Que :

- (135).a. [DT] *Der Peter, netter Kerl !
[EQU] Pierre, gentil garçon !

Ce qui n'est pas le cas du kabyle, où les deux positions sont possibles, que ce soit pour la phrase verbale:

- (136). [KAB] Azrem-agi meqquer.
[TIL] Serpent-DEM.PROX est grand.
[EQU] Ce serpent est grand.

Ou pour la phrase averbale :

- (137). [KAB] Mačči n da wergaz-agi./ Argaz-agi mačči n da.
[TIL] Pas de ici homme-DEM.PROX./homme-cet pas d' ici.
[EQU] Cet homme n'est pas d'ici./ Cet homme n'est pas d'ici.
- (138). [KAB] Argaz-agi d awezlan./ D awezlan wergaz-agi.
[TIL] Homme-DEM COP EL.M.petit./ COP EL.MSG.petit EA.MSG.homme-DEM.PROX
[EQU] Cet homme est petit./ Cet homme est petit.

L'inefficacité totale ou partielle à résoudre le problème de la distinction entre le sujet et le prédicat à l'aide des critères formels, démontrée par les exemples ci-dessus, justifie le recours de Lefevre au critère sémantique, en adoptant la définition suivante du *sujet*, qui rappelle la définition du *thème* :

« Pour définir le sujet, un critère sémantique doit être invoqué : le sujet représente le point de départ de la construction sémantique. (...) Dans la phrase averbale, la présence de la relation sémantique est difficile à percevoir : ce n'est pas parce qu'un énoncé comporte deux termes que la phrase averbale renferme un sujet et un prédicat. » (Lefevre, 1999b, p. 35)

Elle donne pour cela les exemples suivants dans lesquels la distinction n'est pas évidente :

¹¹³ Exemple emprunté à Behr & Quintin (1996, p. 145)

¹¹⁴ Il s'agit ici d'une focalisation, qui se fait en français par *c'est*, en allemand elle se fait sans aucun ajout, mais elle est perceptible à l'oral à cause de l'intonation qui s'applique sur l'élément focalisé.

(139). [FR] Ça, rien à faire. (Queneau, Zazie dans le Métro, p. 169)

Et

(140). [FR] En tout cas, moi, rien à faire pour que je bouffe cette saloperie. (Queneau, Zazie dans le Métro, p. 131)

Elle constate qu'il n'y a pas de relation *sujet-prédicat* dans ces exemples, car le sujet est absent. Elle analyse les premiers termes, c'est-à-dire *ça* et *moi* en thème et le deuxième en prédicat existentiel.

Ces exemples montrent que la notion de point de départ de l'énoncé comme alternative pour la distinction du sujet, n'est pas toujours pertinente. Ce constat constitue un autre argument contre l'analyse syntaxique des phrases averbales en sujet et prédicat ; l'existence d'autres définitions ou équivalents du sujet, variant en fonction des théories, entre autres : agent, patient de la forme passive, ne font rajouter de l'ambiguïté à cette notion.

Le recours de Lefeuve à la notion de thème pour expliquer les phrases sans sujet dans les exemples précédents ne fait qu'appuyer notre choix. Elle argumente ce choix, par le fait que la binarité ou la hiérarchie n'est pas seulement réalisée par un sujet et un prédicat, mais aussi par d'autres moyens, qu'elle appelle les *marqueurs de la prédication* (Lefeuve, 1999b). Elle préfère les appeler ainsi, car :

« ils jouent un rôle par rapport à la prédication et qu'ils semblent marquer, d'une fonction prédictive, les mots sur lesquels ils portent. » (Lefeuve, 1999b)

Ces marqueurs prédictifs instaurent un déséquilibre ou une hiérarchie, entre autres la négation (pas, plus), la quantification ou les adverbes d'intensité (trop, très) et les adverbes aspectuels (toujours, encore, déjà), parfois ils ne sont pas omissibles, comme dans l'exemple suivant :

(141). [FR] Pas folle, la guêpe !

Qu'on ne peut pas remplacer par :

(141).a. [FR] *Folle, la guêpe !

Outre les arguments évoqués plus haut, entre autres :

(a) *l'ambiguïté des termes sujet et prédicat* ;

(b) la différence de statut du sujet dans les deux langues allemande et kabyle, i. e. son caractère *indispensable* dans la première et son *ommissibilité* pour la deuxième et

(c) l'analyse syntaxique est nécessaire à la description des particularités des deux langues prises individuellement, mais ce niveau d'analyse ne permet de les comparer car il ne transcende pas les contraintes morphosyntaxiques particulières.

5.4.3 Adéquation de triade sémantico-logique à l'analyse des énoncés averbaux du kabyle et de l'allemand

Le procédé de la négation globale n'est pas universel, car certaines langues ne l'ont pas ou s'y prêtent moins, à l'instar du français. Pour le berbère, ce procédé syntaxique existe aussi. On dispose de la négation propositionnelle verbale « *ur + verbum finitum+ ara* », et de la négation non dédoublée « *ulac* » et « *mačči* » pour les énoncés averbaux. Dans les deux cas, la négation précède le rhème (donner des exemples en kabyle). La dispersion de la négation n'est pas un fait de la langue kabyle, bien que le négateur dispose d'une certaine mobilité, les contraintes sont plus grandes, ex. : pour la négation dans un énoncé averbal, le négateur *mačči* précède toujours un nominal (nom, pronom, numéral, groupe nominal), contrairement à l'allemand, où l'on peut placer *nicht* n'importe où dans la phrase. Nous pouvons faire le même constat de la (double) négation de la phrase verbale en kabyle, qui n'est pas aléatoire, mais qui se trouve toujours en *circumposition* par rapport au verbe en kabyle, et la première partie du négateur le précède toujours. Si l'on introduit un négateur dans la phrase allemande en ordre de base, il sépare le thème et le rhème. Il s'agit d'une variation syntaxique qui n'est rien d'autre qu'une variation sémantique. Il existe malgré cette variation de surface une stabilité logique de l'opérateur *nicht* (Zemb, 1968, p. 40). Ceci est également le cas pour le kabyle.

Compte tenu de ces aspects, et si l'on considère le phème délimitateur entre le thème et le rhème, on peut affirmer que cette triade *thème-phème-rhème* est aussi applicable aux énoncés du kabyle.

En plus de la négation, l'analyse sémantico-logique, contrairement au niveau morphosyntaxique, est à un niveau d'abstraction qui permet de transcender les particularités des deux langues, et d'analyser et de comparer le fonctionnement des énoncés averbaux des deux langues.

Behr et Quintin (1996) prennent en compte le contexte et la situation qui sont indispensables à l'interprétation de certains énoncés averbaux, ex. : les énoncés à un seul terme. Leur méthode permet de rendre compte des relations qu'entretiennent ces derniers avec le contexte, de mieux comprendre leur fonctionnement et de les catégoriser.

5.5 En résumé

L'objectif de ce chapitre (5) était de choisir un modèle d'analyse et un *tertium comparationis* qui convienne à la description des deux langues, ce qui n'est pas facile, car des modèles d'analyses de langues particulières ne peuvent pas forcément être généralisables sur toutes les langues ; un exemple des conséquences négatives de cette généralisation est l'application de la grammaire grèque et latine sur les langues indoeuropéenne (*cf.* section 4.2). La contrainte supplémentaire est le fait que ce modèle doit non seulement permettre la description de ces deux langues, mais aussi de les comparer. C'est ainsi que nous avons décrit deux modèles d'analyse importants : le modèle d'analyse syntaxique de Lefevre (1999) et de Behr et Quintin (1996). Bien que ces différents modèles aient abouti à des catégorisations très intéressantes, nous avons remarqué que le modèle syntaxique ne peut pas être appliqué à cause de la notion de sujet : le nominal coréférentiel avec l'indice de personne, c'est-à-dire l'expansion référentielle a un statut différent d'une langue à une autre, indispensable en allemand et ommissible en kabyle.

En revanche, nous avons pris en compte le modèle sémantico-logique de Behr et Quintin (1996) car, premièrement, il transcende les structures morphosyntaxiques particulières des deux langues, deuxièmement, la stabilité logique ne concerne pas seulement de l'opérateur de négation (*nicht* en allemand) (Zemb, 1968, p. 40) est aussi visible en kabyle.

Afin de réaliser la typologie des énoncés sans verbe conjugué, présentée brièvement dans tab. 23, Behr et Quintin (1996) partent

(a) de la relation qu'entretient l'énoncé averbal avec son contexte et

(b) de la manière dont se réalisent les éléments constituant la triade sémantico-logique, c'est-à-dire le thème, le phème et le rhème.

Selon le critère (a), certains énoncés sont en rupture syntaxique avec le contexte, d'autres en dépendent complètement, comme les énoncés en appui qui sont en relation syntaxique avec l'énoncé de gauche.

Selon le critère de la réalisation de la triade sémantico-logique (b), les éléments constituant la triade peuvent être réalisés, soit partiellement, soit totalement par les énoncés averbaux, ex. : les prédicatifs internes peuvent avoir un thème, un phème et un rhème.

Cette typologie qui se base à la fois sur les dépendances textuelles et la structuration interne de ces énoncés, a abouti à cinq types distincts d'énoncés sans verbe fini (Behr & Quintin, 1993, 1996) : les énoncés en appui, les énoncés prédicatifs externes, les énoncés prédicatifs internes, les énoncés existentiels et les énoncés fragmentaires.

6 Méthode d'analyse contrastive

Problématique

L'objectif de ce travail de recherche consacré aux énoncés averbaux du kabyle (berbère) et de l'allemand est de réaliser une étude contrastive, i. e. de comparer le fonctionnement de ce genre d'énoncés dans les deux langues. Comparer veut non seulement dire trouver des points communs ou des similitudes, i. e. des caractéristiques qui seraient susceptibles d'être présentes simultanément dans les deux langues – qui peuvent être aussi des universaux, mais aussi des différences qui tiennent aux spécificités des deux langues.

Définition du corpus

Le corpus est défini comme étant :

« un ensemble fini d'énoncés, constitué en vue de l'analyse, qui une fois effectuée, est censée en rendre compte de manière exhaustive et adéquate (...) » (Quémada, Rastier, Greimas, & Courtés, 1993)

Analyse du corpus

La présente analyse se déroule en plusieurs étapes toutes aussi importantes les unes que les autres. La première étape consiste à rassembler un corpus d'énoncés averbaux dans les deux langues. Ils sont pris dans le contexte, i. e. avec la séquence qui précède et la séquence qui suit, car l'énoncé en question peut entretenir une relation complémentaire avec la séquence qui précède et parfois avec la séquence qui suit.

Afin de rendre les énoncés analysés accessibles aux linguistes, une traduction interlinéaire est proposée. Celle-ci est facilitée par analyse des constituants immédiats faite au préalable pour catégoriser les énoncés en différents types selon leurs structures.

La traduction interlinéaire s'inspire des gloses faites selon les règles de Leipzig établies par le département de linguistique de l'institut Max Planck pour l'anthropologie évolutionniste (Bernard Comrie, Martin Haspelmath) (Lehmann, 1982)¹¹⁵ et le département de linguistique de l'université de Leipzig (Balthasar Bickel). Ces règles orientent le linguiste dans son analyse des structures morphosyntaxiques, mais lui laisse la liberté de choisir une terminologie

¹¹⁵ Ces règles sont également disponibles sur le site <http://www.eva.mpg.de/lingua/resources/glossing-rules.php>

particulière selon la langue qui fait l'objet de son étude. En plus de la traduction interlinéaire de chaque exemple en kabyle et en allemand, une traduction en français sera proposée, notée [EQU].

Le corpus est *ouvert*, car les exemples d'énoncés averbaux dont la structure n'est pas répertoriée peuvent s'y rajouter pour enrichir les exemples existants et permettre une bonne compréhension du fonctionnement des énoncés averbaux.

Les énoncés sont tirés de différents genres de textes (des romans, des nouvelles, des journaux et des revues en version papier ou en ligne).

La deuxième étape consiste à analyser le corpus de chacune des deux langues, en vue de faire ressortir les différents types d'énoncés averbaux à l'aide de la triade Zembienne (Zemb, 1968, 1972, 1978), *thème-phème-rhème*, appliquée à l'analyse des énoncés averbaux de l'allemand par Behr et Quintin (1996). Cette triade est déjà décrite en détail dans le cadre théorique. La négation et la modalisation marquant l'attitude de l'énonciateur par rapport à son énoncé permettent de faciliter cette catégorisation et sépare, comme nous l'avons déjà dit auparavant, le thème du rhème.

Typologie

La typologie des énoncés permet de comparer les énoncés averbaux dans les deux langues, et ce quantitativement et qualitativement. Du point de vue quantitatif, nous ne pouvons pas avancer des chiffres sur la fréquence de tel ou tel énoncé averbal dans les deux langues, sans pour autant avoir des textes communs et comparables traitant du même thème. C'est bien pour cette raison que nous avons pris, entre autres les deux traductions du « fils du pauvre », la version kabyle (Feraoun, 2005) et la version allemande (Feraoun & Steinböck, 1957) car elles traitent de la même thématique.

En plus de ces textes traitant de la même thématique, nous en avons choisi d'autres qui traitent de différents thèmes, et qui servent surtout à faire des statistiques intralinguistiques. On peut voir, à titre exemple, la fréquence de chaque type d'énoncés averbaux (EAV) (*cf. section 5.3.2 pour la définition de l'énoncé averbal*) dans le texte journalistique.

Ensuite, nous essaierons de voir s'il existe des différences de fonctionnement ou de réalisation des EAV dans les deux langues, et s'il existe des EAV communs aux deux langues et des EAV spécifiques à l'une des deux langues. Il serait également intéressant de connaître les conditions d'apparition de ces EAV, leur position dans le texte.

L'étude contrastive ou la comparaison des deux langues, l'allemand appartenant à la famille indo-germanique et le kabyle (berbère) appartenant au groupe chamito-sémitique, n'est pas

une tâche aisée. Son aboutissement dépend de l'adoption d'un modèle d'analyse pouvant être opérationnel pour les deux langues à la fois et qui transcende les particularités de ces dernières – un *tertium comparationis*. Introduire cet élément indispensable aux analyses contrastives garantit une comparaison équilibrée, évitant ainsi l'erreur récurrente consistant à passer par l'une des langues mise en comparaison pour expliquer des phénomènes linguistiques propres à d'autres langues.

Le *tertium comparationis* est représenté par la *structure sémantico-logique des énoncés*. Cette dernière permet de réaliser une catégorisation très précise des énoncés. Les exemples d'énoncés ayant la même structure sont ainsi regroupés au sein de la même catégorie.

Les catégories communes aux deux langues seront analysées de façon à déterminer ce qui est variable en fonction de chaque langue et ce qui est constant.

Sur le plan pragmatique, il est important de voir les conditions d'emploi des énoncés averbaux dans le texte, quel est l'emploi récurrent de tel ou tel type d'énoncé dans les deux langues, c'est-à-dire où sont employés les différents types d'énoncés de façon privilégiée : (a) au début d'un paragraphe, au milieu ou à la fin (b) dans un genre de texte non pas dans un autre, et dire ensuite quelles en sont les raisons.

6.1 Analyse de corpus

6.1.1 Historique *intuition vs. observation*

Le corpus est défini comme «une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon de langage » (Sinclair, 1991, p. 171) :

"a collection of pieces of language, selected and ordered according to explicit linguistic criteria in order to be used as a sample of the language" (Sinclair, 1991, p. 171)

Tognini-Bonelli (2001) distingue deux types d'approches de l'étude de la langue en utilisant le corpus, il s'agit de (1) *corpus-based* et de (2) *corpus-driven*. La première approche est descendante, *top-down*. Elle utilise les données de corpus afin d'explorer une théorie ou une hypothèse, dans le but de la confirmer ou de l'infirmer. Elle est propre à la linguistique de la compétence ou bien *Systemlinguistik*, que représente par exemple la théorie générativiste, qui se base sur l'intuition du chercheur natif. Cette dernière exclut l'usage actualisé du langage, à cause de la survenue d'erreurs, de coupures, etc. :

« *In actual fact, it obviously could not directly reflect competence. A record of natural speech will show numerous false starts, deviations from the rules, changes of plan in mid-course, and so on.* »
(Chomsky, 1965, p. 4)

La seconde approche est *ascendante, bottom-up*. Elle considère que le corpus *lui-même* permet de poser des hypothèses sur la langue et elle affirme ainsi que le corpus lui-même inclue la théorie du langage. Elle est propre à la linguistique de la performance, dont Labov (1972) est l'un des représentants.

6.1.2 Intérêt de l'analyse de corpus

Outre les avantages que présente le corpus pour les deux approches décrites plus haut, l'analyse de corpus est très utile pour notre travail de recherche. Elle contribue notamment à des résultats mesurables, et reproductibles, c'est-à-dire que pour le même texte assujetti à des analyses, nous aurons toujours les mêmes résultats, lorsque nous utilisons les mêmes requêtes et le même protocole d'analyse.

L'autre avantage consiste en la multitude de moyens mis en place pour analyser le même corpus, par exemple l'utilisation des logiciels et d'autres outils : *PRAAT* pour l'analyse du signal acoustique et plus précisément de la courbe mélodique, *NotePad++* pour l'annotation, *AntConc* pour l'analyse de la fréquence et de la structure de l'énoncé averbal et l'entourage immédiat du prédicateur.

6.1.3 Aspects statistiques

Afin de réaliser la présente étude contrastive des types d'énoncés averbaux en allemand et en kabyle, nous avons rassemblé un corpus d'énoncés sans verbe conjugué, extraits de romans, de journaux et de revues en lignes, édités dans les deux langues.

Dans le cadre de ce travail, nous ne reprenons pas tous ces exemples, il s'agit seulement de prendre des exemples prototypiques et représentatifs de toutes les structures sémantico-logique et syntaxiques, et occasionnellement des exemples cités dans d'autres travaux en mentionnant les auteurs. Le nombre d'exemples pris dans ce travail s'élève à près de 270 et comprend des exemples, non seulement en allemand et en kabyle, mais aussi en anglais, en français et en arabe.

Le corpus est constitué d'exemples attestés. Ils sont repris avec leur contexte d'apparition et la référence.

6.1.3.1 Analyse de constituants et annotation

Afin d'analyser le corpus, deux opérations nous semblent être indispensables et interdépendantes :

• L'annotation du texte

• Le calcul des occurrences

A côté de la base de données *Excel* permettant de stocker les énoncés averbaux, deux autres logiciels sont retenus pour faciliter les deux opérations ci-dessus, en l'occurrence : *Notepad++* et *AntConc*.

Notepad++ est un éditeur de code source qui prend en charge plusieurs types d'extensions, il permet de faire les annotations après avoir converti par exemple un fichier contenant le texte à analyser à l'origine en (.pdf) en fichier texte (.txt).

L'annotation, dont l'intérêt est de :

- repérer facilement les constituants par leur fonction lorsqu'on effectue une requête ; ex. : pour les textes kabyles, nous avons marqué la particule prédicative du kabyle *PartPred* afin de la distinguer de la particule directionnelle *PartDir* de provenance et la conjonction de coordination *Conj*,
- repérer facilement les énoncés averbaux, visualiser leur structure, les trier en fonction de celle-ci, et voir exactement l'endroit où ils apparaissent dans le texte : au début du paragraphe, au milieu ou à la fin, afin de déduire leur fonction dans le texte.
- repérer également les constituants immédiats, ex. les adjectifs marqués en [Adj], les groupes nominaux en [GN] et les groupes prépositionnels en [GPrép], et
- compter les types d'énoncés averbaux, ex. : le nombre des prédicatifs internes marqués en [PrédInter].

Une fois le fichier préparé, il est facile d'utiliser le deuxième logiciel *AntConc*, il s'agit d'un logiciel qui est utilisé en TAL (traitement automatique des langues), dans l'analyse de données textuelles.

Parmi les fonctionnalités importantes pour notre analyse de corpus, en voici deux exemples concrets :

- Effectuer des requêtes : afin de chercher par exemple toutes les phrases qui commencent par la négation, avec *kein* en allemand, nous pouvons mettre la requête

[kein* *]¹¹⁶ sur la barre de recherche, idem pour le kabyle, si nous voulons chercher les énoncés commençant par le négateur *ulac*, nous effectuant la requête [ulac *], le résultat est le suivant pour les deux langues :

2	Baba Lewnis yeéra [NEG] ulac win a tt-yawin i mmis. Me	1	Klavier. Es ist [NEG]kein Wunder an mir geschehen
3	usnaw wergaz-is, [NEG] ulac agraw a yilin ur s-d-ssawa	2	nautz, man soll [NEG]keinen Menschen anschauen,
4	w. Yiwen yiô, imi [NEG] ulac win a yqarpen, ukren ddeg	3	, aber er könnte [NEG]keine Reise antreten ohne es
5	uloud Feraoun 77 [NEG] Ulac d acu a d-rnuš šef tmeddu	4	cht mehr sehen, [NEG]keinen davon. Auch diesen Geru
6	yassekmumec eeggu. [NEG] Ulac d acu i t-idehnen, ur d-	5	G)kein Mensch, [NEG]kein Mensch auf der Welt kann :
7	wel tidett Aumer ? [NEG] Ulac d acu yeffer ? Faéma tett	6	n tastet. Es ist [NEG]kein zeitlicher Begriff, wo
8	ixellleif, idrimen [NEG] ulac ašas. Yewqep Bëmdan. Lqut	7	asieren, es sind [NEG]keine richtigen, bekannten M
9	winna yellan, u ma [NEG] ulac ašas, d asqav kan a š- t	8	n vierzehn Tagen [NEG]keine Meldung da ist oder [NE
		9	och dunkel sein. [NEG]kein Bismarck Da ist es. Da i

Fig. 72 : Requêtes pour trouver des EAV se caractérisant par les négateurs [kein*] (à droite) et [ulac *] (à gauche)

- En plus de la requête ci-dessus (Fig. 72), avec le même logiciel, nous pouvons également calculer la fréquence de ces mêmes énoncés se caractérisant par la présence des négateurs *kein* et *ulac*, le résultat apparaît comme suit :



Fig. 73 : Résultat des requêtes par les négateurs [kein*] et [ulac *] en fréquence

Ce schéma (Fig. 73) montre les deux étendues des textes analysés, dont le titre apparaît au-dessus (File), le nombre de caractères (in chars) et le nombre d'occurrences ou le nombre de fois où le négateur apparaît, 27 fois pour le négateur *ulac* dans *mmis n igellil* (Feraoun, 2005) et 148 fois pour le négateur *kein** dans *Der Zug war pünktlich* (Böll, 1972).

¹¹⁶ L'astérisque permet d'englober dans la requête ou dans les résultats tout le paradigme de cas, de nombres et de genres, non seulement *kein*, mais aussi *keine*, *keinen*, *keiner*, etc.

Après l'annotation nous pouvons transférer les énoncés voulus dans une base de données, nous avons choisi à cet effet le document *Excel*. Le logiciel AntConc a plusieurs avantages, entre autres :

- Analyser la structure sémantico-logique, d'énoncés marqués préalablement dans *Notepad++*, ex. : ceux ayant le négateur [*NEG*], et ce pour l'allemand (*kein, nicht, nie, niemals, etc.*) et pour le kabyle (*ulac, mačči, ula, ulahed, etc.*), et pour affiner la recherche ou l'analyse des énoncés en séparant la négation propositionnelle [*NEGPROP*] (ou phrastique) de la négation fonctionnelle [*NEGFONC*].
- Ses requêtes permettent par exemple d'afficher le nombre d'occurrences de chaque type d'énoncé averbal, de voir ce qui est avant et après l'énoncé, de visualiser sa structure, etc. Nous pouvons travailler sur plusieurs fichiers, en les chargeant en même temps, par exemple sur plusieurs textes narratifs pour calculer la fréquence d'un type d'EAV, d'examiner de près l'entourage immédiat, c'est-à-dire le contexte dans lequel l'énoncé apparaît pour déterminer ensuite sa fonction.

6.1.3.2 Base de données et procédure de sauvegarde

Le corpus répond à des paramètres stricts qui permettent d'analyser les énoncés des deux langues avec le moins d'inégalité de traitement possible. Les exemples sont pris dans leur contexte linguistique, avec la séquence qui précède et la séquence qui suit. Ceci permet de trier les énoncés selon n'importe quel paramètre et également de les comprendre et de les interpréter, c'est-à-dire savoir si les éléments de la triade *thème-phème-rhème* sont tous ou en partie exprimés dans l'énoncé averbal et de quelle manière ils s'articulent en contexte, afin de pouvoir les catégoriser en fonction de ces paramètres.

Ils sont ensuite enregistrés dans une base de données, avec plusieurs paramètres pertinents permettant une analyse qualitative et quantitative efficace. Pour le kabyle, ils sont disposés de la façon suivante dans la base de données :

Séquence en amont	Enoncé averbal	Séquence en aval	Source
Ader, ali, azzel, amecwar timendeffirt. Yettnejbad umecwar,	<i>aggwad ulac.</i>	Ø ¹¹⁷	Mezdad, p. 130
Aten-a ur xeddment ara lexla, ur ssinent ara i ufexxar, ur ssinent ad grent azetta, ur fettlent. Ula d abrid n tala d ilem, ġġant-tt, ur d-ttagment ara,	<i>Tura aman di tbernint.</i>	Ø	Mezdad, p. 148
Medden wa yerra akka wa yerra akin. Takka tewweġ igenni.	<i>Ssuxat!</i>	yefxiten laeqel. Lan widak yexlin xef wecruf mi akken mdeggaren.	Mezdad, p. 21

Tab. 28: Exemple d'enregistrement du corpus kabyle

Les exemples en langue allemande se présentent de la façon suivante :

Séquence en amont	Enoncé averbal	Séquence en aval	Source
Der Geruch der Leiber ist wie immer.	<i>Der Geruch von Dreck und Staub und Stiefelwichse.</i>	Seltsam, wo Soldaten sind, ist Dreck ... Die Leichenfinger haben die Wanze ...	Böll (1972, p. 20)
Der Zug wird manchmal so voll, dass sie kaum die Karten halten können. Sie sind jetzt alle drei betrunken, aber sehr klar im Kopf. Dann wird es wieder leer, Stimmen werden laut, sonore und unsonore.	<i>Bahnhöfe</i>	Es wird Nachmittag. Sie essen zwischendurch, spielen weiter, trinken weiter. Der Schnaps ist ausgezeichnet.	Böll (1972, p. 44)
Er wird wach davon, dass ihm jemand auf die Finger tritt.	<i>Ein plötzlicher Schmerz,</i>	er schlägt die Augen auf; jemand ist hastig an ihm vorbeigegangen, hat ihn in den Rücken gestoßen und auf seine Hände getreten.	Böll (1972, p. 26)

Tab. 29 : Exemple d'enregistrement du corpus allemand

¹¹⁷ L'absence de la séquence en aval signifie la fin du paragraphe ou la suffisance de la séquence précédente pour la compréhension du sens.

Aux exemples annotés et transférés dans la base de données sont rajoutés différents paramètres permettant une analyse et un repérage facile. Ils concernent le contexte, la structure, la modalisation, la modalité, etc. Les plus importants sont les suivants :

- Degré d'autonomie par rapport au contexte.
- Le discours direct vs le discours indirect,
- La modalité de l'énoncé (assertive, injonctive, interrogative, etc.) et le marquage de la négation,
- Le type d'énoncé averbal,
- Le marquage du temps par des adverbes,
- L'analyse en constituants immédiats (en abrégé), pour voir le noyau prédicatif,
- La fonction dans le texte.

Les énoncés sans verbe fini appartenant au corpus sont pris avec leur ponctuation particulière : les guillemets, les tirets et les pointillés, etc. Les critères précédemment cités permettent de faire différentes statistiques possibles, ex. : calculer automatiquement le nombre, le pourcentage pour chaque type d'énoncé et d'effectuer des comparaisons. D'autres paramètres sont introduits en cours de route, si cela semble utile.

6.1.3.3 Considérations par rapport à la méthode

Comme nous l'avons déjà annoncé au début de ce chapitre, l'analyse du texte annoté avec le logiciel *AntConc* permet d'effectuer plusieurs analyses, entre autres :

- Le calcul de la fréquence de tout type d'énoncé, de certains constituants ou groupes syntaxiques ;
- La fréquence d'occurrence d'un constituant à côté d'un autre constituant pour détecter des régularités ;
- L'environnement dans lequel le segment choisi apparaît, les segments avant et les segments après l'énoncé ou le groupe syntaxique choisi ;
- Ceci permet de faire une analyse quantitative, ex. : on peut voir la fonction de l'EAV dans le texte, s'il apparaît dans un contexte descriptif, argumentatif, etc.

Le calcul de la fréquence se fait sur la totalité du texte choisi, non pas sur une partie du texte.

Le nombre d'EAV est calculé en termes de proportion ou de pourcentage.

Afin de faire des conclusions fiables et objectives, nous avons choisi plusieurs textes pour chaque genre, ex. : pour le texte narratif, nous avons choisi plusieurs romans dans les deux langues, pour le texte journalistique plusieurs journaux parus à différentes dates, car nous ne pouvons pas généraliser une règle ou un résultat sur la fréquence d'un type d'EAV, ex. :

existentiel, dans un genre de texte, ex. narratif, en étudiant seulement un seul roman. Le calcul de fréquence se fera sur plusieurs textes et c'est seulement après comparaison que nous pourrons généraliser une affirmation.

6.2 Genre de texte

6.2.1 Les énoncés averbaux et le genre de texte

L'objectif premier des études linguistiques consacrées aux énoncés averbaux était d'expliquer les raisons de leur apparition et de leur fréquence. Les textes qui étaient l'objet principal de ces études étaient ceux dans lesquels l'apparition de structures sans verbe fini semblait la plus évidente, entre autres : les différentes annonces et textes publicitaires, les panneaux de signalisation, les bulletins météorologiques et les télégrammes, etc.

Nous constatons que la variation de la fréquence des énoncés averbaux dépend de plusieurs paramètres, dont le plus important est celui du genre de texte.

Des études antérieures ont déjà signalé cette variation en terme de nombre, nous pouvons à titre d'exemple citer le travail de Rath et Brandstetter (1968)¹¹⁸ qui ont étudié la syntaxe des bulletins météorologiques et des télégrammes ; ces deux types de textes, objets de cette analyse, sont traités séparément dans leur travail scindé en deux parties.

Ils constatent la particularité de genre de textes étudiés comparés à d'autres genres de l'époque, notamment les textes journalistiques et scientifiques qui contiennent environ 2,5% d'énoncés averbaux qu'ils appellent « phrases incomplètes », ce chiffre est certes très réduit comparé aux textes journalistiques actuels comme le montre le graphique suivant fait avec le logiciel de concordance ArtConc :



Fig. 74 : Nombre d'énoncé averbaux dans le texte journalistique - 16 articles pris dans diverses rubriques du Spiegel datant du 27 septembre 2013

¹¹⁸ L'importance des résultats de cette analyse nous oblige à y revenir plus tard dans le chapitre consacré aux travaux qui ont traités les énoncés averbaux.

Le graphique montre le nombre de 67 occurrences d'énoncés averbaux dans le texte du Spiegel datant du 27 septembre 2013, et cela sur un document de 101707 caractères.

6.2.2 Choix des genres de textes

Pour ce qui nous concerne, nous prenons différents textes de différents genres, la contrainte étant le passage récent à l'écrit de la langue kabyle qui se traduit par un nombre de genres moins variés que l'allemand, d'où la restriction du choix de textes.

Cette situation nous impose donc de prendre les genres les plus fréquents en kabyle pour avoir un échantillon représentatif, entre autres les romans, les contes, et les textes journalistiques, tels que les journaux en ligne.

Notre étude est plutôt centrée sur des textes où la présence des énoncés averbaux est moins attendue, ex. : les romans, les contes, les nouvelles, les textes de journaux, les revues, etc.

Les textes pris en compte dans ce corpus sont des romans et des journaux édités dans les deux langues, en faisant abstraction des genres ou des courants littéraires. Ce choix est conditionné par les réflexions suivantes :

- A la différence de l'allemand actuel, dont les premiers dictionnaires sont apparus avec l'apparition de la « lexicographie humaniste » du 15^{ème} siècle, ex. : le premier est édité par Josua Maaler (Maaler, 1561)¹¹⁹ au 18^{ème} siècle suivi par le dictionnaire de (Adelung, Soltau, & Schönberger, 1811), le kabyle connaît son premier dictionnaire (bilingue) seulement à la fin du 19^{ème} siècle (Venture de Paradis, 1844). Cette réalité accentue le retard pris dans la vulgarisation et la transmission écrite de la langue kabyle comparé à l'allemand.
- En ce qui concerne la littérature, la langue kabyle n'a développé de tradition écrite que récemment, ex. : les contes, la poésie, les proverbes ont longtemps été véhiculés de génération en génération par tradition orale. Le premier essai de littérature écrite kabyle remonte au début du siècle dernier, rédigé par Boulifa (1913b)¹²⁰. La production littéraire en kabyle a augmenté depuis, mais le nombre

¹¹⁹ *Die Teütsch spraach* (1561)

¹²⁰ Voir à ce sujet (Pouillon, 2008, p. 137)

de textes littéraires reste insuffisant¹²¹ pour permettre l'apparition de courants littéraires, ce qui n'est pas le cas de la littérature allemande qui connaît plusieurs courants. Cet état de fait rend difficile le choix de sources appartenant, par exemple, à un même courant littéraire.

Nous prenons également une version en allemand et en kabyle de textes existant dans d'autres langues, surtout en français. Ceci nous aidera à voir si les spécificités de la langue influent sur la fréquence des énoncés averbaux. Dans ce cas précis les constantes consistent en le genre de texte, la même thématique, et le même sujet, le même auteur d'origine, et les variables sont les langues particulières et leurs contraintes.

Pour ce qui est du niveau de langue, nous choisirons la plus standardisée possible et ce critère nous mène à ne pas choisir n'importe quel texte. Pour le kabyle, les ouvrages sont écrits en langue standard, car les auteurs sont constitués de personnes ayant un certain niveau d'études, dont le souci principal est de permettre la vulgarisation et l'enseignement de la langue kabyle. Le but pédagogique les oblige à adopter un style plus scolaire et accessible aux lecteurs, la preuve étant que les variantes régionales sont moins exprimées, ex. : le *tasahlit*.

Les textes sont constitués de romans, de contes et de récits, d'articles de journaux, etc., bien que nous recourions à l'oral et à l'analyse de la structure intonative à des moments bien précis dans cette analyse. L'analyse de la production orale d'un corpus lu sert surtout à confirmer ou à infirmer quelques constatations faites au courant de l'analyse, entre autres la complétude de sens et l'expression de la modalité. Nous ne procédons cependant pas à analyser des énoncés averbaux dans le contexte de parole spontanée ou de discours oral car d'autres paramètres n'existant pas à l'écrit entrent en ligne de compte (v. Morel et Danon-Boileau (1998)).

A partir du moment où le texte est choisi, il est important de distinguer les contextes d'apparition des EAV, le critère de la perspective monologique ou dialogique est très important, car elles constituent des contraintes qui peuvent favoriser ou pas l'apparition d'énoncés averbaux, ou l'apparition de certaines structures, des énoncés coupés ou interrompus que le souci de collaboration entre les interlocuteurs implique. Nous constatons aussi l'apparition des modalités particulières au contexte de dialogue à l'oral¹²² ou en situation

¹²¹ À ce sujet lire (Salem Chaker, 2006, p. 20)

¹²² L'article de Auer (1991) montre l'apparition de certaines structures averbales propres à l'oral, qui sont le résultat des contraintes dialogiques.

*d'oralité fictive*¹²³, où il y a une présence forte du discours direct et un terrain propice aux énoncés averbaux, avec les modalités surtout exclamative, injonctive et interrogative, et le monologue propice à l'apparition de phrases longues propres à l'argumentation au monologue qui est plus orienté à la narration et l'argumentation.

6.2.3 Conditions d'apparition des énoncés averbaux

Les explications de Rath et Brandstetter (1968) dans leurs analyses respectives quant à la fréquence des énoncés averbaux dans les textes qu'ils ont analysés sont dans leur majorité confirmés par les textes actuels. L'examen de divers textes actuels provenant de différents domaines révèle non seulement une variation de fréquence ou de nombre, mais aussi une variation de structure des phrases sans verbes. Parfois la variation subsiste à l'intérieur du même domaine, ex. : dans le domaine informatique et technique, certains manuels ou tutoriels dédiés aux utilisateurs afin de leur faciliter l'utilisation d'un logiciel ou de son installation utilisent la structure de phrases infinitivales, d'autres utiliseront les nominalisations.

Comme le montre l'exemple suivant du même document écrit de deux manières différentes :

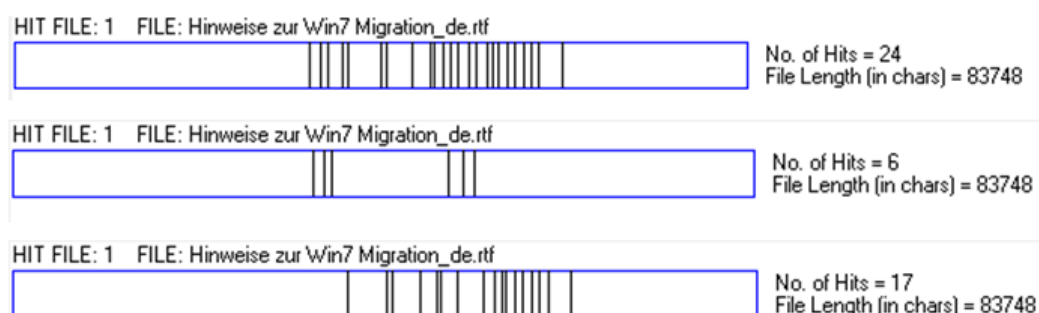


Fig. 75 : Nombre d'EAV dans un document technique ¹²⁴

¹²³ L'oralité fictive (*dt.* Fingierte Mündlichkeit) est introduite par (Goetsch, 1985) qui la définit comme « der Versuch, im graphischen Kode die Lebendigkeit und Spontaneität der gesprochenen Sprache wiederzugeben ». Le dialogue présent dans les différents textes en fait partie et ne reproduit pas fidèlement celui de la situation réelle de communication, avec toutes ses contraintes, entre autres les corrections, les réajustements, les interruptions, les pauses remplies, les pauses pleines, etc.

¹²⁴ Il s'agit du manuel de migration de Windows XP vers Windows 7

Dans ce document, le nombre d'EAV est de 24 occurrences sur 83748 caractères¹²⁵. Parmi ces occurrences nous pouvons trouver des nominalisations qui s'élèvent à 6 occurrences et les structures infinitives au nombre de 17 occurrences pour le même nombre de caractères.

Le nombre d'EAV dans ce genre de document est considérable comparé aux textes d'autres domaines. Afin d'illustrer cette différence, nous présentons les résultats dans les graphiques suivants qui montrent le nombre d'énoncés averbaux sur le nombre de caractères. Le premier concerne cette variation dans les textes allemands :

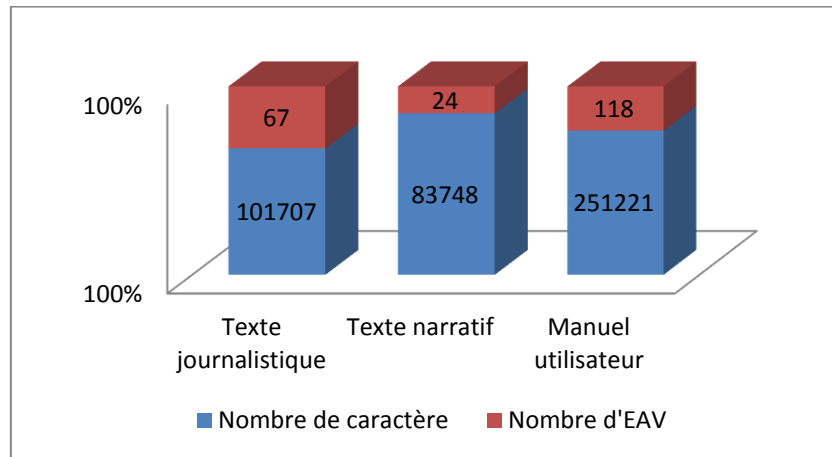


Fig. 76 : Variation du nombre d'énoncés averbaux en fonction du genre de texte en allemand.

En ce qui concerne la différence de proportion d'énoncés averbaux dans les énoncés averbaux en langue kabyle, nous l'illustrons dans le graphique suivant :

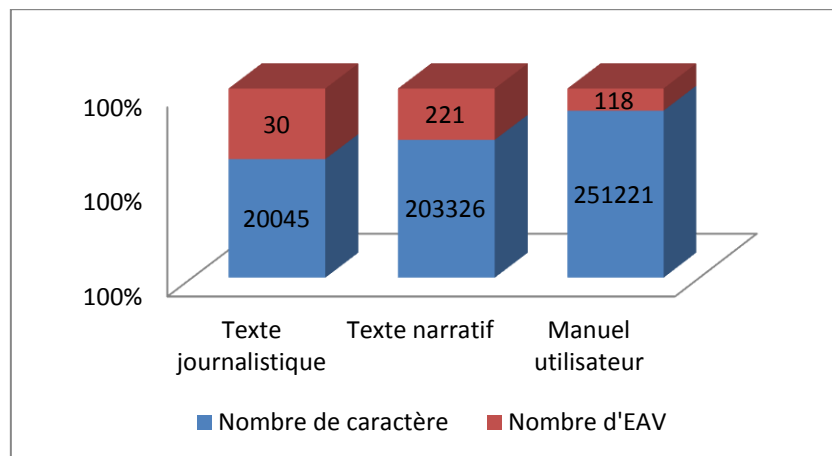


Fig. 77 : Variation du nombre d'énoncés averbaux en fonction du genre de texte en kabyle.

¹²⁵ Le nombre de caractères est une unité de référence pour le calcul d'occurrence au niveau textuel.

6.3 En résumé

Nous avons détaillé dans ce chapitre (6) la méthode de préparation et d'analyse contrastive et les questions concernant le corpus et son analyse. Le corpus analysé, constitué de textes journalistiques et romanesques, est beaucoup plus large que le corpus commenté dans cette analyse, qui est d'environ 270 exemples, segmentés et traduits et pris avec le contexte gauche. L'analyse et la comparaison se sont effectuées au niveau sémantico-logique en s'appuyant sur la catégorisation par Behr et Quintin (1996), sans empêcher une comparaison aux niveaux morphosyntaxique et intonatif.

L'intérêt de l'utilisation d'un corpus d'exemples attestés est d'obtenir des résultats mesurables, reproductibles : l'analyse du même corpus avec la même méthode aboutit aux mêmes résultats.

Dans le cadre de cette analyse nous avons recouru à l'annotation du corpus pour faciliter l'analyse et des logiciels : AntConc pour effectuer des requêtes (*cf.* Fig. 72) et le calcul de la fréquence dans un type de texte donné (*cf.* Fig. 73), Praat pour analyse la structure intonative et excel pour faciliter la sauvegarde et la consultation et l'analyse, avec plusieurs critères : segment avant/ EAV/ segment après, modalité, type de texte, type de discours, etc. (*cf.* Tab. 29 et Tab. 28).

Les premières analyses de fréquence des énoncés averbaux montrent que les énoncés averbaux varient dans leur fréquence en fonction le genre de texte (*cf.* Fig. 74, Fig. 75, Fig. 76 et Fig. 77) ; ex. : les manuels utilisateurs disposent de plus d'énoncés averbaux en allemand, car ils recourent à des énoncés avec le verbe à l'infinitif ou à des nominalisations.

Nous avons vu aussi que les textes kabyles sont plus oralisés que les textes allemands et la fréquence des énoncés clivés en est une preuve irréfutable.

Partie III

Typologie des énoncés averbaux

- **Chapitre VII : Aspect statistique et fréquence des EAV**
- **Chapitre VIII : Catégorisation des énoncés averbaux des deux langues**
- **Chapitre IX : Synthèse générale**

7 Aspect statistique et fréquence des énoncés averbaux

Dans ce chapitre il s'agit d'apporter un éclairage sur la fréquence des énoncés averbaux. Tout d'abord, en fonction des deux langues en s'appuyant sur un texte narratif traitant la même thématique, ensuite en fonction du genre de texte, en choisissant des textes différents.

7.1 Fréquence des EAV dans les deux langues

Avant toute analyse, il est très important de souligner deux choses concernant la différence de traitement réservé aux phrases/ énoncés sans verbe fini. Tout d'abord (1) au *niveau syntaxique*, la différence de considération des énoncés averbaux dans les grammaires de l'allemand et du kabyle (berbère), résulte non pas d'une différence de conception théorique, mais la divergence se situe au niveau de la réalisation de la phrase : la structure du kabyle permet plus facilement les énoncés averbaux que son homologue allemande, grâce aux différents moyens morphosyntaxiques dont dispose le kabyle (le présentatif, la particule prédicative, les prépositions, etc.). L'exemple le plus significatif appuyant cette affirmation est la traduction. Les versions allemande et kabyle d'un texte écrit dans une autre langue présentent des divergences au niveau du nombre d'énoncés averbaux ; ex. : le roman *Le fils du pauvre* (Feraoun, 1954) qui est traduit en allemand *Der Sohn des Armen* (Feraoun & Steinböck, 1957), puis en kabyle *Mmis n igellil* (Feraoun, 2005) donne les résultats suivants :

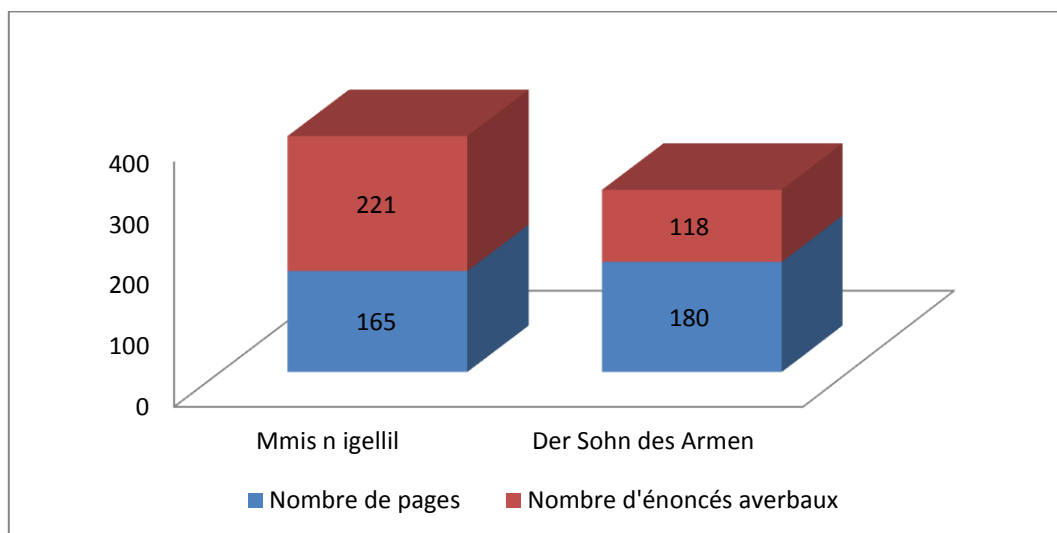


Fig. 78 : Nombre d'énoncés averbaux des versions allemande et kabyle du fils du pauvre (Feraoun, 1954) par rapport au nombre de pages

Nous constatons la présence de structures prédicatives et d'énoncés minimaux¹²⁶ plus diversifiées en kabyle (berbère) qu'en allemand. Cette discrédance est sans doute derrière le traitement différencié accordé aux phrases sans verbe fini dans les deux langues.

Au (2) niveau de la fréquence selon le genre de texte, dans les deux langues, nous pouvons remarquer, que les structures sans verbe fini sont abondantes. Il suffit d'examiner de près différents textes pour constater la diversité catégorielle qu'offrent ces structures. Les graphiques suivants représentent le nombre et la diversité des structures averbales dans trois genres de textes différents :

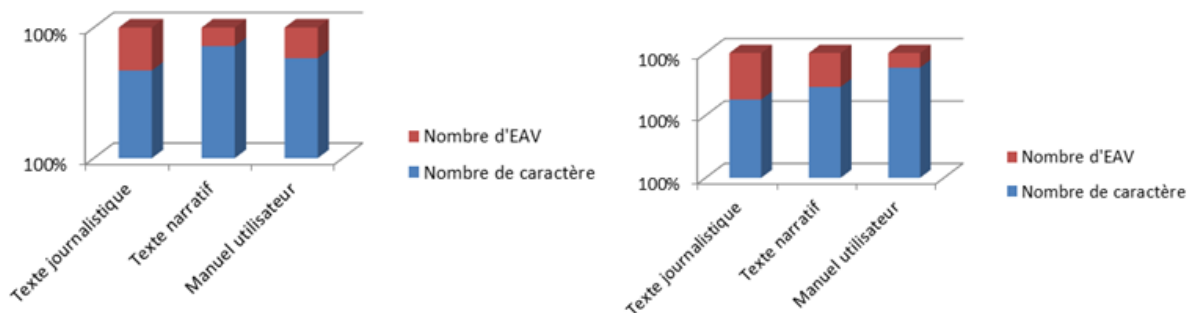


Fig. 79 : Proportion et diversité des énoncés averbaux dans divers types de textes, en allemand (à gauche) et en kabyle (à droite)

Les manuels utilisateurs ou les modes d'emploi sont des exemples extrêmes, car ils utilisent les formes infinitives, comme le montre l'extrait suivant d'un mode d'emploi d'une lampe LED :

Lampenwechsel
 Anlage spannungsfrei schalten.
 Leuchte öffnen. LED-Modul austauschen.
 Montagehinweise des LED-Moduls beachten.
 Dichtung überprüfen, ggf. ersetzen.
 Ein gebrochenes Glas muss ersetzt werden.
 Leuchte schließen.

Fig. 80 : Extrait du mode d'emploi montrant la fréquence des structures infinitives en allemand¹²⁷

¹²⁶ « L'énoncé nominal minimum a des formes diverses qui sont en général une combinaison de deux éléments, un nom ou équivalent (...) accompagné d'un élément prédicatif » (Naït-Zerrad, 2001, p. 125). L'élément prédicatif peut être la particule prédicative, la préposition, le présentatif, etc.

7.2 Fréquences des énoncés averbaux et le genre de textes

Dans des textes particuliers, comme ceux étudiés par Rath & Brandstetter (1968), en l'occurrence les bulletins météorologiques et les télégrammes, la fréquence d'EAV est très élevée. Ces derniers expliquent l'apparition de ce genre de structures par *la situation de communication*¹²⁸ particulière qui exige une certaine concision et qui répond à des contraintes de temps et d'espace.

Notre corpus montre que les EAV sont aussi fréquents dans les textes dits 'normaux', contrairement à ce qui a été annoncé dans des études antérieures précédemment citées (Rath & Brandstetter, 1968). Ces derniers parlent d'une proportion de 2,5% d'EAV dans les textes journalistiques de l'époque, dans les textes actuels la proportion est beaucoup plus élevée. Ces résultats concordent avec les résultats trouvés par des études récentes sur les EAV, comme ceux de Behr et Quintin (1996).

Nous constatons également que les EAV sont assez variés tant dans leurs structures que dans leur longueur, la fréquence est différente en fonction des auteurs, des styles, non seulement du genre de texte.

Cet état de fait confirme deux choses : (a) la présence fréquente des EAV dans différents textes prouve leur caractère indispensable à leur construction, et (b) la présence différenciée en fonction du genre de texte et des autres paramètres évoqués ci-dessus atteste qu'ils remplissent diverses fonctions dans le déroulement du texte.

Les textes écrits sont, au même titre que la parole spontanée, susceptibles de contenir un nombre important d'EAV.

Dans la section 7.1 nous avons pu donner des statistiques concernant le nombre des énoncés averbaux dans les versions allemande et kabyle du roman *Le fils du pauvre*, résumé dans l'histogramme Fig. 78. Dans ces mêmes versions nous avons obtenu encore d'autres chiffres concernant la proportion de chaque type d'énoncé averbal, et ce dans chacune des deux langues. Le premier secteur présente la proportion de chaque type dans la version kabyle :

¹²⁷ Le mode d'emploi est extrait de <http://www.bega.com/download/gebrauchsanweisungen/3444.PDF>, dernière mise à jour

¹²⁸ Notre analyse des énoncés averbaux dépasse le seul fait que ces derniers apparaissent dans un genre de texte particulier ou une situation particulière de communication.

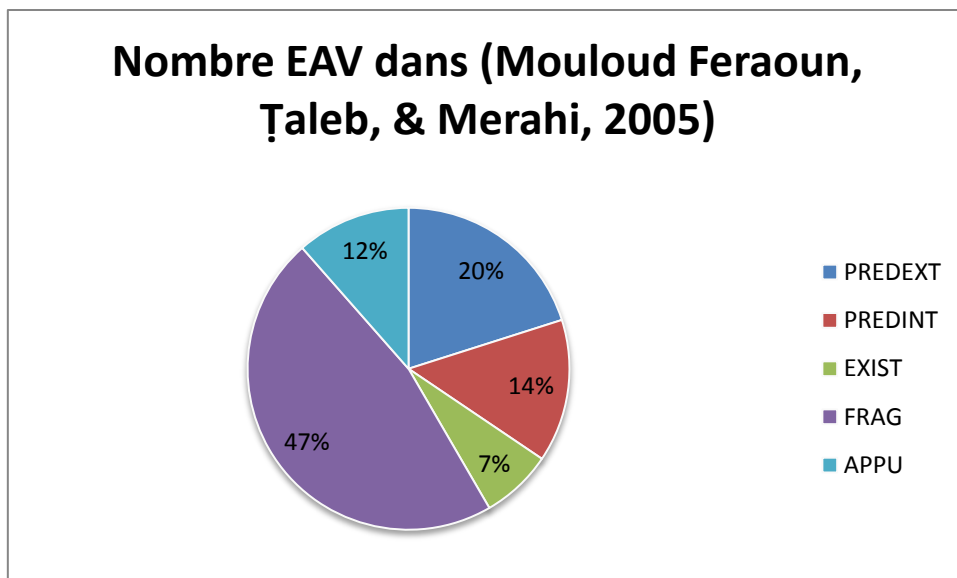


Fig. 81 : Proportion de chaque type d'énoncé averbale dans la version kabyle du roman *Le fils du pauvre* (Feraoun, 1954)

Le deuxième présente les proportions dans la version allemande :

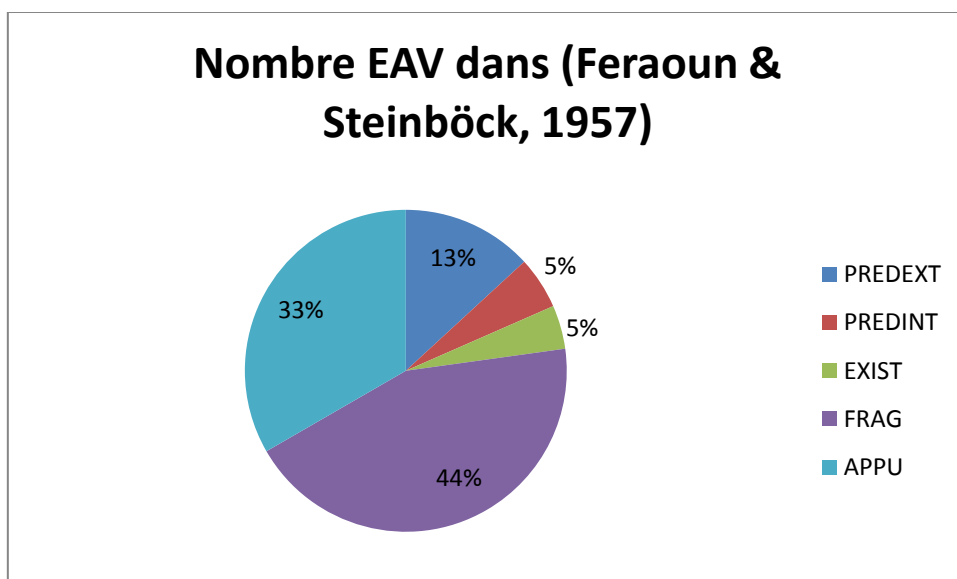


Fig. 82 : Proportion de chaque type d'énoncé averbale dans la version allemande du roman *Le fils du pauvre* (Feraoun, 1954)

Les résultats de la comparaison statistique en fonction des types d'énoncés averbaux dans les deux langues peuvent être résumés dans l'histogramme suivant :

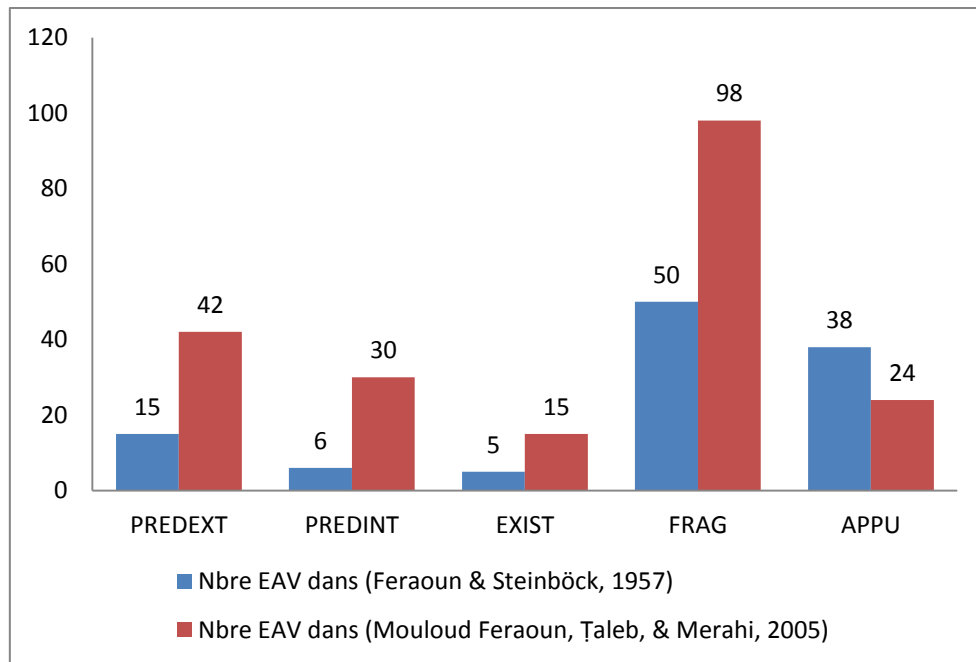


Fig. 83 : Nombre d'énoncés averbaux selon les types dans les deux versions du roman *Le fils du pauvre de* (1957) (à gauche le nombre d'EAV allemands, à droite le nombre d'EAV kabyles)

Les écarts enregistrés au niveau du nombre global des énoncés averbaux dans les deux langues sont également enregistrés au niveau du nombre d'énoncés averbaux par type dans chacune des deux langues : le nombre par type est souvent plus grand pour le kabyle, avec une différence visible concernant le nombre des énoncés en appui, qui est plus important en allemand comparé au kabyle (cf. histogramme ci-dessus Fig.82).

Le nombre des énoncés en appui est plus grand en allemand, car il s'agit d'une langue à cas, le cas marque les fonctions syntaxiques. Ce marquage qui permet de reconnaître facilement la fonction de chaque groupe nominal dans un énoncé.

Le cas du nom permet de séparer le *membre de phrase* de ce qui est susceptible d'occuper la fonction de thème ou de rhème. Un membre de phrase, même s'il est détaché vers l'énoncé de droite, le lecteur peut reconnaître l'énoncé duquel il dépend syntaxiquement¹²⁹. Bien que cette explication repose sur l'examen du corpus d'énoncés averbaux en appui, du point de vue

¹²⁹ Cette flexibilité que permettent les langues casuelles comme l'allemand est décrit par des études antérieures sous le processus de *scrambling* utilisé pour la première fois par le linguiste américain Ross dans sa thèse *Constraints on the variables in syntax* (Ross, 1968) (v. les études sur le processus de *scrambling* (Corver & Riemsdijk, 1994) et (Powers & Hamann, 2000))

syntactique, il n'est pas exclu que d'autres paramètres puissent entrer en ligne de compte, tels que le type de texte, le choix du narrateur, etc. l'analyse d'un nombre assez conséquent de textes de genres différents permettrait d'appuyer plus ces explications.

Mis à part cette différence au niveau des énoncés en appui, les résultats des autres types d'énoncés averbaux se recourent avec le constat global quant à la proportion élevée des énoncés averbaux en kabyle comparés à celle de l'allemand (*cf.* Fig. 83).

Les deux constats inverses ne font qu'appuyer l'une des hypothèses formulées au début de cette analyse, notamment sur la fréquence des énoncés averbaux qui s'expliquent par la présence de moyens morphosyntaxiques spécifiques, et ce non seulement pour le kabyle, mais aussi pour l'allemand, et les énoncés en appui sont la preuve tangible de cet état de fait.

L'histogramme révèle également d'autres résultats intéressants, le nombre d'énoncés prédicatifs internes et des existentiels est plus important que celui de l'allemand, qui sont tout à fait autonomes et décontextualisables.

7.3 En résumé

Dans ce chapitre (7) nous avons comparé la fréquence des énoncés averbaux en allemand et en kabyle dans un texte traitant la même thématique, en l'occurrence les deux versions allemande et kabyle du roman *le fils du pauvre* de Mouloud Feraoun. Le constat est que le kabyle dispose largement de plus d'énoncés averbaux (*cf.* Fig. 78), grâce à des structures prédicatives averbales diversifiées (*cf.* l'énoncé nominal minimum dans (Naït-Zerrad, 2001, pp. 128-134), formées, entre autres à l'aide :

- des présentatifs ; ex. :

(142). [KAB] Aql-iyi deg wexxam.
[TIL] PRES-1SG dans EA.MSG.maison
[EQU] Je suis à la maison.

- de la particule prédicative (*cf.* entre autres exemples (12), (42), (64), etc.)
- des prépositions (*cf.* exemples (251), (253) et (263))
- des adverbes ; ex. :

(143). [KAB] Nek ddeqs-iw. Bniy sin yexxamen.
[TIL] 1SG assez-2MSG. 1SG.construire.acc deux.M EA.MPL.maison
[EQU] Je suis satisfait. J'ai construit deux maisons

- des noms ; ex. :

(144). [KAB] Isem-im? Nek d Mina.

[TIL] Nom-2FSG? 1SG COP Mina

[EQU] Comment t'appelles-tu ? Je m'appelle Mina.

Nous avons aussi remarqué des variations de fréquence en fonction des textes journalistique, narratif et dans les manuels utilisateurs (qui représentent un exemple extrême en allemand).

Nous avons aussi constaté l'existence de variation au niveau de la même langue et du même texte :

- En allemand nous avons remarqué la fréquence des énoncés en appui (*cf.* Fig. 82 et Fig. 83), grâce aux différents cas du nom, qui permettent un déplacement à droite de ce dernier sans la perte de sa fonction syntaxique.
- Ce qui est remarquable en kabyle c'est le fait que les prédicatifs internes sont très fréquents (*cf.* Fig. 81 et Fig. 83), à cause des différents moyens morphologiques permettant de former ce type d'énoncés.

La moindre fréquence des énoncés averbaux dans le texte en allemand et sa grande fréquence en kabyle renseignent sur deux choses : la première réside dans le fait que les résultats de cette analyse comparative statistique démontrent qu'il existe bel et bien un écart en termes de nombre d'énoncés averbaux dans les deux langues et confirme par-là l'*hypothèse N°1* selon laquelle le kabyle dispose de plus de moyens morphosyntaxiques pour exprimer les énoncés averbaux.

La deuxième réside dans le fait qu'elle explique en partie le sort réservé aux énoncés averbaux en allemand, et ce à côté de l'influence de la grammaire scolaire et la normalisation institutionnelle par le haut de la langue allemande. Les énoncés averbaux sont relégués pendant longtemps dans un statut minoritaire et considérés comme étant une catégorie mineure, dont l'interprétation ne se fait qu'en la renvoyant à la phrase canonique, verbale.

8 Catégorisation des énoncés averbaux des deux langues

Après avoir effectué l'analyse statistique et étudié la fréquence des énoncés averbaux, tout d'abord d'une manière globale, ensuite d'une manière détaillée selon les types d'énoncés dans le chapitre 7, nous procédons dans ce chapitre 8 à l'analyse des énoncés averbaux, dans l'ordre suivant :

- Les énoncés averbaux prédicatifs externes (section 8.1) et internes (section 8.2) ;
- Les énoncés averbaux existentiels (section 8.3) ;
- Les énoncés averbaux fragmentaires (section 8.4) ;
- Les énoncés averbaux en appui (section 8.5).

Le travail de catégorisation sémantico-logique repose sur le travail de Behr et Quintin (1996) et Behr (2013), dont la justification du choix est faite à l'issue de l'exposé des différentes théories (*cf.* chapitres 4 et 5).

En plus de la méthode de pré-analyse que nous avons déjà évoquée dans la section (0), l'analyse des différents types prend en compte les points suivants :

- Pour chaque sous-type d'énoncés averbaux sera donné un exemple en allemand et un autre en kabyle, et ce avec la traduction interlinéaire et l'équivalent en français.
- A des fins de comparaison et d'examen des contraintes morphosyntaxiques et sémantico-logiques, différentes manipulations syntaxiques (inversion, ajout, etc.) et paraphrases seront proposées pour chaque énoncé. S'ensuit ensuite l'essai d'interprétation de ces contraintes pour chaque exemple.
- En s'appuyant sur leur fréquence par type de textes et des propriétés de chaque énoncé sera déterminée leur fonction dans le texte ; ex. : la fréquence des énoncés existentiels dans un texte narratif ne fait que confirmer leur fonction descriptive.
- A la fin sera proposé un récapitulatif de la comparaison du fonctionnement des énoncés averbaux dans les deux langues aux niveaux : sémantico-logique avec la réalisation de la triade thème-phème-rhème, morphosyntaxique et textuel.

8.1 Les énoncés averbaux prédicatifs externes

En plus des caractéristiques énumérées dans le tableau (Tab. 25) récapitulant les types des énoncés averbaux quant aux énoncés averbaux prédicatifs externes, Behr et Lefevre (2004a) les définissent de la façon suivante :

« Les EAV “ prédicatifs externes ” réalisent une prédication de qualification portant soit sur un objet extralinguistique présent dans la situation d’énonciation, soit sur un élément ou sur le contenu propositionnel d’un énoncé de référence ou d’une portion de texte situé dans le contexte amont ou aval ; ils réalisent le schéma ou rhème – thème ou thème – rhème, le thème étant à construire à partir du contexte » (Behr & Lefevre, 2004b)

Cette définition montre que l’élément servant de thème est variable, ce qui donne lieu à différents « sous-types d’énoncés averbaux externes », que nous essaierons de présenter en détail dans les points qui suivent.

8.1.1 L’EAV prédicatif externe se rapporte à l’élément linguistique

L’EAV prédicatif externe se rapporte à un élément linguistique, qui consiste en un mot, un groupe syntaxique ou une phrase ou une phrase entière situé dans le contexte gauche de l’énoncé (Behr & Quintin, 1996, p. 56). Le type de constituants pouvant entrer dans la construction de ces EAVs sont des groupes adjectivaux ou substantivaux.

Bien que nous recourions à un moment ou un autre à la paraphrase parfois verbale, ceci ne constitue pas une interprétation elliptique de l’énoncé averbal, mais elle a tout à fait un autre statut : elle est le moyen qui permet de montrer l’élément de référence qualifié par l’EAV prédicatif externe. D’ailleurs pour l’interprétation des énoncés averbaux, la paraphrase peut être également averbale. Les deux types de paraphrases permettent de découvrir les contraintes qu’entraînent ces dernières.

Nous pensons également que les contraintes sont nombreuses et qu’il peut exister un spectre de possibilités de paraphrases, entre autres:

- L’énoncé averbal n’est pas du tout paraphrasable, ni par une structure verbale, ni par une structure averbale ;
- L’énoncé accepte une paraphrase verbale ou une paraphrase averbale ;
- L’énoncé averbal admet les deux paraphrases verbale et averbale.

L'avantage de la paraphrase est aussi de faire ressortir les catégories ; si la même paraphrase est valable pour plusieurs énoncés, ceci permet de classer ces derniers dans la même catégorie ; à ce sujet Behr et Quintin (1996) affirment que :

„Gelingt es nun, Typen von Paraphrasen aufzustellen, die für viele VLS gültig sind, so können diese Paraphrasierungen als Grundlage einer semantisch-syntaktischen Klassifizierung der VLS dienen.“ (Behr et Quintin 1996, p. 53)

8.1.1.1 L'EAV prédicatif externe se rapporte à une partie de l'énoncé gauche

L'EAV prédicatif externe se rapporte parfois à un élément linguistique, i. e. le thème peut être représenté par un mot ou un groupe de mots se trouvant dans le contexte gauche de ce dernier. Dans ce cas nous pouvons trouver des EAV constitués (a) d'adjectifs, de (b) substantifs ou (c) de groupes prépositionnels, c'est ce que nous développerons à l'aide d'exemples concrets.

Ce type de prédication a déjà été souligné par Polenz¹³⁰ (2008, p. 55) (cité par Behr (2013a), en s'appuyant sur les théories qui mettent pourtant souvent le verbe fini au centre de la prédication. Il cite la théorie de la valence, dont les représentants (Brinkmann, Grebe, Erben, Helbig, Engel, Heringer, etc.) ont toujours traité le verbe comme étant le seul porteur de la valence, bien que Tesnière n'ait pas exclu les adjectifs et les substantifs de ce rôle. Les représentants de la théorie de la logique de Frege (1879) prévoient qu'un nom peut avoir des places d'arguments, ex. : le substantif *Schüler* dans la phrase *Plato_x war Schüler_R von Socrate_y* (*All. Platon a été élève de Socrates*), peut tout à fait ouvrir des places d'arguments, comme c'est le cas pour *erklären* dans *Plato_x erklärt_R uns_y den Logos_z* (*fr. Platon nous explique le logos*). Les deux exemples sont représentés par [R(x,y)] pour le premier et [R(x,y,z)] pour le deuxième exemple (Polenz, 2008, p. 55).

Pour l'**adjectif** comme noyau rhématique nous pouvons avoir un seul ou plusieurs adjectifs se rapportant au même thème, comme dans les exemples suivants :

- (145). [DT] »Weil sie sie lieben«, fällt Olina plötzlich ein. »Ja«, sagt er erstaunt, »du weißt es. Sie hat ihn geliebt, hatte ihn geliebt und liebte ihn immer noch. Damals sah er ja anders aus, er war Referendar, und es gab ein Bild von ihm, wo er kurz nach dem Examen geknipst war. Im Stürmer, weißt du? Das waren solche Studentenmützen.

Grauenhaft. Neunzehnhundertundsieben.

Da sah er anders aus, aber nur äußerlich.« (Böll, 1972, p. 266)

¹³⁰ Cité par Behr et Quintin (1996, p.57)

[EQU] (...) Jadis il [Konrad] était différent, il était enseignant stagiaire, et il y avait une photo de lui, prise peu après l'examen. Dans le journal *Stürmer*, tu sais ? C'étaient de ces bonnets d'étudiants. Horrible. Mille-neuf-cent-sept.

(146). [DT] Kanzlerin Merkel, Orchidee „Dendrobium Angela Merkel“:

Dekoratив und anpassungsfähig.

Die Kanzlerin tourt durch Asien – doch ihr innenpolitisches Großprojekt begleitet sie beharrlich. Die Atomwende in Deutschland wird auch in der Ferne aufmerksam beobachtet. (Spiegel, 02.06.2011)

[EQU] La chancelière Merkel, l'Orchidée « Dendrobium Angela Merkel » :

Décorative et s'adapte à toute situation.

La chancelière voyage à travers l'Asie – mais son grand projet de politique intérieure l'accompagne avec ténacité. Le tournant énergétique en Allemagne sera considéré avec attention même de loin. “

L'EAV prédicatif externe composé de l'adjectif dans l'exemple (145) et de la série d'adjectifs dans l'exemple (146) sert à qualifier et à (mieux) caractériser¹³¹ le référent. Le premier exemple peut avoir une paraphrase verbale :

(145).a. [DT] Jene Studentenmützen waren *grauenhaft*.

[EQU] Ces casquettes-là étaient horribles.

L'exemple (146) peut aussi avoir une paraphrase verbale :

(146).a. [DT] Kanzlerin Merkel ist *dekorativ und anpassungsfähig*.

[EQU] La chancelière Merkel est décorative et capable de s'adapter (à toute situation).

Pour ces mêmes exemples nous pouvons également proposer une paraphrase sans *verbum finitum* :

(145).b. [DT] *Grauenhaft*, jene Studentenmützen.

[EQU] *Horribles*, ces casquettes-là.

Ou bien :

(146).b. [DT] *Dekoratив und anpassungsfähig*, die Kanzlerin Merkel.

[EQU] *Décorative et capable de s'adapter*, la chancelière Merkel.

¹³¹ Nous comprenons par caractériser le fait de donner toutes les caractéristiques et propriétés du référent à l'aide des différentes opérations de qualifications.

La configuration *rhème-thème* n'est pas sans conséquence sur la morphologie du thème. La contrainte réside dans le fait que lorsque le thème est postposé, il doit obligatoirement porter un déterminant *défini*, que ce soit un article *die* ou un démonstratif *Jene* (fr. -là).

Le démonstratif *jene* (fr. -là), ayant le sens spatial *distal*, par opposition à *diese* qui a le sens spatial *proximal*, a aussi un sens temporel, puisqu'il indique que l'événement est situé dans le passé, opposé à *diese* (fr. -ci) qui situe l'événement dans le présent. Les paraphrases verbale et averbale de l'exemple (145) rendent différemment compte de la dimension temporelle : par le verbe *sein* au passé et par le démonstratif *jene* (fr. -là). Avec l'inversion et même en l'absence du verbe, le temps passé est exprimé par le démonstratif *jene*, et c'est le cas de tous les démonstratifs spatiaux proximaux et distaux, respectivement employé pour l'indication du présent ou du passé.

Cet état de fait prouve que l'EAV peut recourir à d'autres moyens linguistiques pour exprimer le temps, entre autres les adverbes temporels et les démonstratifs.

En kabyle, la qualification se fait également à l'aide d'un groupe adjectival ou un groupe substantival souvent accompagné de la particule prédicative *d*. L'exemple suivant contient les deux éléments en même temps :

(147). [KAB] Tamenzut deg-sent d Lǧuher, γur-es æcrin iseggasen asmi nebða.

D tareqqaqt u d tuwsirt, allen-is d ifettiwjen ; d tuccent di tiherci. (Feraoun, 2005, p. 65)

[TIL] EL.F.Première dans-3FPL COP Djouher, Chez-3SG vingt années quand 1PL.partager.acc COP EL.F.fine et COP EL.F.agile, EL.yeux-POSS3SG COP EL.étincelles ; COP EL.F.chacal dans EL.SG.malice

[EQU] Djouher, l'ainée, était âgée de vingt ans au moment du partage.

Fine et agile, rusée comme la femelle du chacal, les yeux étincelants.

L'EAV dispose de plusieurs éléments rhématiques, qui renvoient aux qualités de *Djouher*. Le premier consiste en les deux adjectifs « [D]¹³² tareqqaqt u [d] tuwsirt » et le deuxième est le groupe syntaxique « d tuccent di tiherci » (fr. *rusée comme la femelle du chacal*), qui veut dire également « d tuhriect » (fr. *rusée*). Il s'agit d'une *comparaison*, un procédé rhétorique qui consiste à attribuer une qualité d'un référent à autre référent, ici l'une des qualités du *chacal* qui est la *ruse* au référent du thème *Djouher*.

L'EAV avec la suite des différents attributs dans l'exemple (147) sert à mieux cerner le thème et apporte des précisions permettant d'identifier facilement le référent du thème *Lǧuher*. Il

¹³² L'adjectif kabyle fonctionne comme un nom, il est souvent précédé de la particule prédicative *d*.

s'agit d'une relation d'identité entre l'ensemble des propriétés citées dans l'EAV (le comportement, l'aspect physique et le caractère) et le référent du thème, ce dernier devient de plus en plus précis. Cette stratégie est souvent employée dans le texte. La paraphrase montre bien cet aspect.

(147).a. [KAB] Lǧuher d tareqqaqt u d tuwsirt, allen-is d ifettiwjen ; d tuccent di tiherci.

[EQU] Djouher est fine et agile, rusée comme un chacal, les yeux étincelants.

La paraphrase montre une contrainte morphologique : lorsque le thème de référence est un nom propre, ex. : *Djouher*, il n'a pas besoin d'un article ou d'un démonstratif pour marquer son ancrage dans le discours, en revanche lorsqu'il s'agit d'un nom commun, ex. *tamettut* (fr. *femme*), la situation change, puisqu'on a besoin de ce qu'on appelle un *élément déterminatif* (all. D-Element) selon la terminologie de Zemb (cf. Tab. 21). L'exemple aurait la paraphrase suivante :

(147).b. [KAB] Tamettut-agi d tareqqaqt u d tuwsirt, allen-is d ifettiwjen.

[TIL] EL.femme-DEM3S COP EL.fine et EL.agile ; EL.yeux-POSS3S COP étincelles.

[EQU] Cette femme est fine et agile, ses yeux sont comme des étincelles.

Ce phénomène de détermination se produit également avec un thème postposé :

(147).c. [KAB] D tareqqaqt u d tuwsirt, allen-is d ifettiwjen ; d tuccent di tiherci, tmettut-agi.

[TIL] COP EL.fine et EL.agile ; EL.yeux-POSS3S COP étincelles, EL.femme-DEM3S

[EQU] Cette femme est fine et agile, ses yeux sont comme des étincelles.

L'ordre rhème-thème¹³³ très fréquent en français (Lefevre, 1999a, p. 200) et en allemand (Behr & Quintin, 1993) est également possible en kabyle. La contrainte est le fait que le thème se met à l'état d'annexion¹³⁴, *tamettut* devient *tmettut*. Ceci confirme l'affirmation de Behr (2003) selon laquelle cet ordre n'est pas conditionné par des critères stylistiques,

¹³³ Il s'agit de l'ordre thème -rhème dans la paraphrase non pas dans le prédicatif externe, puisque ce dernier ne comporte pas de thème. Il s'agit d'un thème linguistique de référence.

¹³⁴ L'état libre et l'état d'annexion correspondent à l'état du nom dans la majorité des parlers berbères. L'état d'annexion se caractérise par un changement de préfixe (*a-* à *wa-/u-* pour le masculin et *ta-* à *t(e)-* pour le féminin), elle apparaît dans les cas suivant : (a) le complément référentiel, (b) un attribut après une coordination et (c) après la majorité des prépositions. L'état libre apparaît au nominatif et après les particules directionnelles *s* (fr. *à/vers*) et *ar* (fr. *jusqu'à*) (Chaker, 1995, pp. 42-43).

pragmatiques ou contextuels, mais par la détermination nominale ; ex. : *Tageszeit unbekannt / unbekannt die Tageszeit.*

L'EAV peut avoir un **groupe substantival** comme noyau rhématique, en revanche, il dispose souvent d'un adjectif qui qualifie le référent du thème ; ex. :

(148). [DT] Das Alters- und Pflegeheim »Sonnengarten« war ein sechsstöckiges Gebäude am Waldrand, nicht allzu weit von der »Villa Rhododendron« und vom Grand Hotel des Alpes, in dessen Bar Konrad Lang so manchen Negroni¹³⁵ getrunken hatte, *das ideale Nachmittagsgetränk.* (Suter, 2000, p. 145)

[EQU] La maison de retraites et de soins »Sonnengarten« était un bâtiment à six étages à l'orée de la forêt, pas trop loin de la »Villa Rhododendron« et de Grand Hotel des Alpes. Dans le bar de cet hôtel Konrad Lang avait bu quelques Negroni, *la boisson idéale de l'après-midi.*

L'EAV « *das ideale Nachmittagsgetränk* » peut avoir deux interprétations à cause de sa définitude, soit un prédicatif externe qui qualifie à ce moment-là la boisson *Negroni*, soit une apposition si l'on considérerait l'article défini (D-Element) comme référentiel, dans ce cas l'EAV « *das ideale Nachmittagsgetränk* » et le thème *Negroni* sont coréférentiels, i. e. ils renvoient au même référent. Le prédicatif externe peut également être indéfini :

(149). [DT] Helmut Schmidt erinnert sich in seiner unnachahmlichen coolen Art an die Treffen mit der DDR-Führung. Honecker? „Ein wichtiger Mann an der Spitze eines diktatorischen Regimes.“ Mit dem der Wechsel „auf eine anständige Art“ nicht zu machen war und der den Bezug zur Realität verloren hatte, wie Egon Krenz sagt. Also musste er weg. (FAZ, 29.03.2012)

[EQU] Helmut Schmidt se souvient d'une manière originale et cool de la rencontre avec le gouvernement de la RDA. Honecker ?

« *Un homme important à la tête d'un régime dictatorial.* » Avec lequel le changement n'était pas réalisable « de manière correcte » et qui a perdu le sens de la réalité, comme le dit Egon Krenz. Donc il devait partir.

L'EAV constitue une réponse à une interrogation concernant la personnalité de *Honecker* :

(149).a. [DT] Honecker ist [nicht irgendein Mann, sondern] ein wichtiger Mann an der Spitze eines diktatorischen Regimes.

[EQU] Honecker [n'] est [pas n'importe quel homme, mais] un homme important à la tête du régime dictatorial.

¹³⁵ Cocktail à base de gin, de vermouth rouge et de Campari

Dans cet exemple le thème *Honecker* est catégorisé dans la classe des *personnalités importantes* du régime. Dans la catégorie des ‘*hommes du régime*, il appartient à la sous-catégorie des ‘*hommes importants*’.

Si l’on s’intéresse de près aux extensions que peuvent avoir les énoncés averbaux, nous constatons qu’elles peuvent prendre plusieurs formes, elles peuvent être complexes. Elles peuvent être, soit un *groupe prépositionnel* comme c’est le cas de l’exemple (149) en allemand et dans l’exemple suivant en kabyle :

(150). [KAB] (...) Nek γur-i zzher. Imi ala nek i d aqcic deg wexxam-nney, kkrey-d s ttnefcic, rwiγ tiziđanin mi ara ilint.

D aqcic n ccuq! (Feraoun, 2005, p. 74)

[TIL] 1SG chez-1SG chance. Puisque seul 1SG REL COP EL.SG.garçon dans EA.MSG.maison-POSS1PL, SUJ.1SG.grandir.acc-PartDirProv avec coquetterie, SUJ.1SG.rassasier-acc EL.PL.douceur quand REL.IRR exister.PTCP

[EQU] (...) J’ai de la chance. Puisque je suis le seul garçon de la famille, enfant gâté, qu’on gavait de douceurs quand elles étaient disponibles.

(C’est) le garçon longtemps désiré !

Le référent du thème n’est pas n’importe quel garçon, mais appartient à la catégorie des garçons longtemps désirés.

L’extension prépositionnelle avec la préposition *n* (*fr. de*) est fréquente en kabyle. Elle correspond souvent à un adjectif en français ou en allemand.

L’extension peut être une *relative*, comme dans l’exemple suivant :

(151). [KAB] Iħqa d 8 di meγres ! D ass n tmeτtut. D ass yeččuren d asmekti, d azul, d tanemmirt i tlawin merra. (Depeche de kabylie 09.03.2009)

[TIL] En vrai COP 8 de mars! COP EL.M.jour de EA.femme. COP EL.M.jour remplir.acc.PTCP COP EL.souvenir, COP EL.salutation, COP EL.remerciement pour EA.PL.femme tout

[EQU] C’est le 8 mars! C’est la journée de la femme. C’est une journée (qui est) chargée de mémoire, de salut et de reconnaissance envers toutes les femmes.

La relative commence par le participe *yeččuren* (*fr. plein*), qui ouvre une série de compléments. Cette manière de compléter est très présente dans les textes narratifs et dans les récits.

La relation de qualification peut aussi être réalisée à l'aide d'un **groupe prépositionnel**, ce type de noyau rhématique n'est pas du tout rare, comme le montre l'exemple suivant :

(152). [DT] »Schade um den alten Kasten«, bemerkte Alfred, um etwas zu sagen. Als Urs nicht verstand, was er meinte, erklärte er: »Das Des Alpes. *Seit Jahren in den roten Zahlen.*(...) (Suter, 2000, p. 293)

[EQU] « Dommage pour la vieille boîte », remarqua Alfred, pour dire quelque chose. Lorsque Urs n'avait pas compris, ce qu'il voulait dire, il expliquait : « [l'hôtel] Les Alpes. *Depuis des années dans le rouge.*

Le rhème est représenté par le groupe prépositionnel *in den roten Zahlen*, il dit quelque chose sur le thème qui est l'hôtel *Des Alpes*. Le deuxième groupe prépositionnel *Seit Jahren* est un adverbe temporel. Cet exemple peut être paraphrasé de la manière suivante :

(152).a. [DT] Das Des Alpes steckt seit Jahren in roten Zahlen.

[EQU] Le Des Alpes est depuis des années dans le rouge.

Contrairement au groupe prépositionnel « *in+nom de lieu* » qui a une fonction adverbiale, *in den roten Zahlen* dans l'exemple ci-dessus a une fonction sémantique, il renseigne sur l'état dans laquelle se trouve l'hôtel *Des Alpes*. Il peut tout à fait être remplacé par un adjectif ; ex. : *bankrott* (fr. en faillite).

La fréquence de ce type de structure est assez grande en kabyle. Elle peut apparaître dans des formes appositives, ex. :

(153). [KAB] Ḥlima, (A) tameṭṭut n εemmi, (B) n at ufella.

[TIL] Halima, EL.F.femme de oncle-POSS1SG, de ceux EA.d'en-haut

[EQU] Halima, la femme de mon oncle, du village du haut.

Le membre de phrase (A) est une apposition et (B) une prédication. Le GN (A) a besoin d'une particule prädicative pour devenir un prédicat, i. e. *d tameṭṭut n εemmi*. Une autre remarque concerne la virgule, qui est obligatoire pour l'élément (A) et facultative pour (B). Les constructions prädicatives comme (B) ont un équivalent verbal dans d'autres langues¹³⁶. Dans ce cas le groupe prépositionnel n'exprime pas un sens adverbial, ex. : spatial, temporel, causal, modal, instrumental, etc. mais d'autres sens exprimés habituellement en allemand par des verbes, comme *besitzen* (fr. posséder), *haben* (fr. avoir), *geben* (fr. exister), *kommen* (fr. venir), *stammen* (fr. provenir de, descendre de), etc., ex. : la possession, l'appartenance, comme dans (153) et l'existence (Saïd Bouzidi, 2013).

¹³⁶ cf. Naït Zerrad (2001) pour les structures prädicatives et l'énoncé nominal minimum

8.1.1.2 La paraphrase par « Das Ganze ist ... » ou « Ayagi merra ... »

Le thème est parfois implicite et déductible à l'aide de paraphrases. Lorsque l'énoncé se rapporte à la totalité de la séquence de gauche ou à son contenu propositionnel, la paraphrase appropriée est « Das Ganze ist ... » pour l'allemand (Behr, Quintin, 1996, p. 57). Pour le kabyle nous proposons la paraphrase « Aya ... ». Dans l'exemple suivant le référent est thématiqué par une phrase entière :

(154). [DT] An verschiedenen Punkten des Parks wechselten sich Streichquartette, Country Bands, Tanzorchester und Ländlerkapellen ab. *Ein angemessenes Hochzeitsfest für den Erben der Koch-Werke*. Urs Koch machte die Honneurs bei den Gästen. Überall, wo er mit seiner süßen Braut auftauchte, klatschte man, küsste das Paar und gratulierte den beiden zueinander und zum gelungenen Anlass und zum herrlichen Wetter. (Suter, 2000, p. 68)

[EQU] Dans divers endroits du parc s'alternent des quatuors à cordes, des groupes de Country, des orchestres de danses et des orchestres tyroliens. *Une fête de mariage appropriée pour les héritiers des usines Koch*. Urs Koch faisait les honneurs chez les invités. Partout, où il apparaît avec sa douce mariée, on l'applaudissait, on embrassait le couple et on félicitait les deux pour leur mariage et pour l'occasion réussie et pour le temps radieux.

L'EAV «*Ein angemessenes Hochzeitsfest für den Erben der Koch-Werke*» se rapporte à la phrase entière située à sa gauche. Il s'agit de la prédication globalisante car la paraphrase contient des expressions globalisantes :

(154).a. [DT] Das Ganze ist ein angemessenes Hochzeitsfest für den Erben der Koch-Werke.
[EQU] Tout ça est une fête appropriée pour les héritiers des usines Koch.

Parfois l'élément de référence n'est pas très clair et peut être situé à gauche ou/ et à droite de l'énoncé averbal.

Dans l'exemple suivant, l'EAV peut réaliser le schéma thème-rhème, le thème se situe à gauche, il s'agit d'une partie de l'énoncé de gauche :

(155). [DT] (...) [Gingrich und Reagan hatten] schon in den Achtzigern für das Wohl des Landes gearbeitet, 17 Millionen Jobs hätten sie gemeinsam geschaffen. Und die Sowjetunion verschwinden lassen. Als er in den Neunzigern Sprecher des Repräsentantenhauses war, sagt Gingrich, seien weitere elf Millionen Jobs entstanden. *Wahrlich, keine schlechte Bilanz: Die Sowjets weg und fast 30 Millionen Jobs da.* (Spiegel, 20.01.2012)

[EQU] [Gingrich et Reagan ont] déjà travaillé dans les années 80 pour le bien du pays. Ils auraient créé 17 millions de postes de travail. Et auraient fait disparaître l'URSS. Lorsqu'il était dans les années 90 porte-parole de la chambre des représentants, dit Gingrich, d'autres postes étaient créés. *Vraiment, pas mal comme bilan* : Les russes sont partis et 30 millions d'emplois ont été créés.

Soit la structure rhème-thème, le thème est par conséquent à droite de l'énoncé, qui est une position moins fréquente. Dans ce cas la paraphrase est la suivante :

(155).a. [DT] Die Sowjets weg und fast 30 Millionen Jobs da. *Das Ganze ist wahrlich keine schlechte Bilanz.*

[EQU] Les russes sont partis et 30 millions d'emplois ont été créés. *Tout ça est vraiment pas mal comme bilan.*

L'EAV qualifie non seulement la séquence d'avant, mais aussi celle située après lui. L'énoncé peut tout à fait être paraphrasé :

(155).b. [DT] [Gingrich und Reagan hatten] schon in den Achtzigern für das Wohl des Landes gearbeitet, 17 Millionen Jobs hätten sie gemeinsam geschaffen. *Das Ganze ist wahrlich keine schlechte Bilanz.*

[EQU] [Gingrich et Reagan ont] déjà travaillé dans les années 80 pour le bien du pays. Ils auraient créé 17 millions de postes de travail. *Tout ça est vraiment pas mal comme bilan.*

Pour le même modèle de paraphrase nous pouvons avoir un rhème négatif, ce cas est fréquent (Behr & Quintin, 1996, p. 58) ; ex. :

(156). [DT] Cain will jetzt auch eine Wahlempfehlung abgeben. Doch statt Gingrich, Romney, Santorum oder Ron Paul unterstützt Cain: „das Volk“.
Kein Witz.

Eine „Armee der Davids“ solle gegen die Goliaths in Washington kämpfen. (Spiegel, 20.01.2012)

[EQU] Cain veut maintenant aussi donner une consigne de vote. Mais au lieu de soutenir Gingrich, Romney, Santorum ou Ron Paul, Cain soutient : « le peuple ». *Ce n'est pas une blague.*

Nous pouvons paraphraser par « Das Ganze ist ... » ou bien « Das ist ... » :

(156).a. [DT] Das ist *kein Witz*/ Was vorher gesagt wurde ist wahr, es ist kein Witz.

[EQU] Ce n'est pas *une blague*/ Ce qui a été dit auparavant est vrai, ce n'est pas une blague

Le prédicatif externe négatif confirme le contenu propositionnel de l'énoncé précédent et/ ou de l'énoncé qui suit.

Le thème est reconstruit par le biais de *das Ganze*, type de reconstitution employé par Behr et Quintin (1996) pour catégoriser ce genre d'énoncés.

L'EAV peut porter sur une situation (thème) décrite dans le contexte gauche :

(157). [DT] Psychopharmaka wie Antidepressiva waren 2010 das am häufigsten an Studenten verschriebene Arzneimittel, so ein Gesundheitsreport der Techniker Krankenkasse. Konkurrenz- und Leidensdruck sind hässliche Geschwister. Es grassieren weniger Neid und Missgunst als die Furcht, nicht gradlinig genug zu studieren, nicht mit den anderen Studenten mithalten zu können: ein ängstlicher Vergleich, kein kämpferisch-lustvoller. (Spiegel, 23.01.2012)

[EQU] (...) La pression de la concurrence et de la souffrance sont de détestables sœurs. Il sévit moins l'envie et la jalousie que la peur de ne pas étudier de façon régulière, de ne pas pouvoir tenir avec les autres étudiants : une comparaison effrayante, non pas courageuse et agréable.

L'exemple peut être paraphrasé de la manière suivante :

(157).a. [DT] (...) Der Vergleich zwischen Studenten ist ein ängstlicher, *kein kämpferisch-lustvoller Vergleich*.

[EQU] (...) La comparaison entre les étudiants est une comparaison effrayante, *non pas une comparaison combative et plaisante*.

Même si d'autres paraphrases sont possibles, la reconstitution du thème s'effectue avec « *das Ganze ist ...* ».

Cette paraphrase en allemand correspond souvent à un démonstratif en kabyle, en général par « aya » (*fr.* ceci), et de façon plus précise „ayagi merra“ (*fr.* tout ceci) ou „ayenni merra“ (*fr.* tout cela). Le thème est représenté par toute la séquence gauche de l'énoncé. Comme dans l'exemple suivant :

(158). [KAB] Yerkeb Furulu di tkerrust i tikkelt tamezwarut!

D targit ney d tidett? (Feraoun, 2005, p. 120)

[TIL] SUJ.3MS.monter.acc Fouroulou dans EA.FSG.voiture pour fois première ! *COP EL.SG.rêve ou COP EL.SG.réalité*

[EQU] Fouroulou monte pour la première fois dans une voiture!

C'est une illusion ou une réalité ?

La modalité interrogative de l'énoncé averbal dans cet exemple représente la position de l'énonciateur par rapport à l'énoncé qui précède, il remet en question son contenu propositionnel et il s'interroge sur la véracité du propos. La modalité interrogative fonctionne comme une particule modale *ahat* (*fr.* peut-être), qui sert aussi à émettre une supposition. Cet exemple peut être paraphrasé :

(158).a. [KAB] Aya d targit ney d tidett ?

[TIL] DEMPROX Tout COP EL.rêve ou COP EL.vérité

[EQU] Tout ceci est-il une illusion ou réalité ?

Le démonstratif *aya* (fr. ceci) est anaphorique et reprend le contenu propositionnel de l'énoncé précédent dans son intégralité. Du point de vue sémantico-logique, l'énoncé qui précède représente le thème de l'énoncé prédicatif externe.

Il est bien connu que la prédication se fait en général par la particule prédicative *d*, mais il y a des exceptions, ex. :

(159). [KAB] Ur yehlik ur yuḍin. Yettes ur t-yuḥ wara, di naddam i t-teddem tberkant tamcumt. Ur d-yekkir ara!

Lmut n liser! (Mezdad, 2006, p. 118)

[TIL] NEG 3MSG.être malade.acc NEG 3MSG.être malade.acc.,
SUJ3MSG.dormir.acc NEG OD.3MSG-3MSG.toucher.acc EA.rien, dans soleil que
CI.3MSG-3MSG.prendre.acc EA.FSG.noir EL.F.méchant. NEG 3MSG.se
réveiller.acc POSTNEG

Mort de paix.

[EQU] Il n'était pas malade. Il a dormi et il n'avait rien, c'était dans le sommeil que la faucheuse lui avait pris l'âme. Il ne s'est pas réveillé.

Une mort douce !

Le groupe nominal représente un rhème, et aussi un prédicat, pour différentes raisons. Premièrement, la paraphrase à l'aide d'un démonstratif *Tagi*, comme dans l'exemple suivant :

(160). [KAB] Tagi d lmut n liser !

[EQU] Celle-ci est une mort douce.

La paraphrase de l'exemple (160) par le démonstratif *tagi* permet de thématiser le propos de la séquence qui précède, ce qui renforce l'interprétation de prédicatif externe de l'énoncé paraphrasé. Ce procédé est connu dans la littérature par l'anaphore par nominalisation :

« Il s'agit d'une anaphore par nominalisation lorsqu'un syntagme nominal transforme en référent, c'est-à-dire en un objet individué, le procès dénoté par une proposition antérieure. » (Apothélos, 1995, p. 37)

Deuxièmement, *Lmut n liser* (fr. mort douce) qualifie la manière par laquelle le protagoniste est décédé, dont les détails sont décrits dans le propos qui précède. Cet énoncé peut bien être exprimé avec la particule prédicative *d*, comme assez souvent avec les énoncés prédicatifs,

son absence n'affecte pas le sens de l'énoncé. L'élosion de la particule prédicative est rare mais elle est utilisée.

Quant au statut ou la fonction des modalités exclamative et interrogative dans les énoncés prédicatifs externes, nous pensons qu'il s'agit d'un lieu de l'expression de la subjectivité du locuteur, entre autres le *doute*, le *questionnement*, le *jugement* par rapport au contenu propositionnel de l'énoncé précédent.

8.1.1.3 La paraphrase par la subordonnée

L'EAV peut réaliser la structure thème-rhème, comme dans l'exemple suivant :

(161). [DT] Das Kreuzfahrtschiff „Costa Concordia“ kam vor seiner Havarie der italienischen Küste leichtsinnig nahe. *Kein Einzelfall*. (Spiegel, 16.01.2012)

[EQU] Le bateau de croisière « Costa Concordia » venait avant son accident étourdimement près de la cote.

Pas un cas isolé.

Dans la paraphrase de l'exemple (161) le thème est reconstitué à l'aide de la conjonction *dass*, il s'agit également d'une anaphore par nominalisation.

Dans le cas de l'exemple ci-dessus (161) *Kein Einzelfall* transforme en référent le contenu propositionnel de l'énoncé précédent.

La subordonnée peut être pré- ou postposée, comme dans les paraphrases suivantes (a) et (b) :

(161).a. [DT] *Dass* ein Schiff der italienischen Küste leichtsinnig nahe kam, ist *kein Einzelfall*.

[EQU] Qu'un bateau se soit approché étourdimement des côtes italiennes n'est pas un cas isolé.

Ce qui n'est pas le cas de l'EAV préposé qui garde son statut averbal, puisqu'il n'a pas besoin d'un verbe fini :

(161).b. [DT] *Kein Einzelfall*, *dass* ein Schiff der italienischen Küste leichtsinnig nahe kam.

[EQU] *Pas un cas isolé*, un bateau se soit approché étourdimement des côtes italiennes.

En kabyle on peut avoir le même type de paraphrase pour certains énoncés, ex. :

(162). [KAB] I byuy nedrey iman-iw, tamuyli n lmeqget tezga tessexawat-iyi, ney ahat ad zegrey timeqbert n Tizi deg yiḍ ur yi-d-teccef ara tidi tasemmaḍ?

D awezyi.(Feraoun, 2005, p. 55)

[TIL] ou peut-être POT SUJ1SG.traverser.AOR EL.cimetière de Tizi dans EA.M.nuit NEG 1SG.OI-PartDir-couler.acc POSTNEG EL.F.sueur EL.F.froid. COP EL-chose-difficile.

[EQU] Quoi que je fasse, le fait de voir un mort me fera toujours peur. Aurais-je pu un jour traverser le cimetière de Tizi dans la nuit sans avoir une sueur froide ?

C'est de l'impossible.

L'EAV constitue une réponse à une question située à sa gauche. Nous pouvons également donner l'exemple suivant :

(163). [KAB] Yella si leedil usensu, maca ad-yeskef akk cwit usurdi-nni yellan.

D tawayit.

[TIL] 3MSG.exister de patiente EA.hotel, mais POT-3MSG.dépenser tout peu EA.MSG.argent Exister.PTCP. COP EL.SG.catastrophe

[EQU] Il y a l'hôtel en attendant, mais il va dépenser tout son argent.

C'est une catastrophe.

Les deux EAV portent sur la phrase entière qui précède, nous pouvons les paraphraser par une subordonnée :

(162).a. [KAB] *D awezyi*, akken ad zegrey timeqbert n Tizi deg yiḍ ur yi-d-tecef ara tidi tasemmaḍt.

[TIL] COP EL.M.impossible, que POT SUJ1SG.traverser.AOR EL.cimetière de Tizi dans EA.M.nuit NEG 1SG.OI-PartDir-couler.acc POSTNEG EL.F.sueur EL.F.froid

[EQU] Impossible, que je traverse le cimetière de Tizi sans avoir une sueur froide.

Ou encore pour l'exemple (163) :

(163).a. [KAB] *D tawayit*, ma yella ad yeskef akk cwit usurdi-nni yellan.

[TIL] COP EL-catastrophe-F,

[EQU] C'est une catastrophe, s'il gaspille tout cet argent qu'il a.)

Le rhème *D awezyi* porte sur le thème constitué du contenu propositionnel de l'énoncé précédent. La paraphrase par *akken* (*fr.* que, *all.* dass).

8.1.2 L'EAV se rapporte à un élément extralinguistique

8.1.2.1 L'EAV se rapporte à la situation d'énonciation

Bien que ce mécanisme soit attribué à une situation concrète d'échange oral, il n'est pas l'apanage de cette dernière, car on peut également le trouver dans un récit ou dans des situations de monologue ou de dialogue. Des exemples de cette situation peuvent exister dans les deux langues.

Une partie des EAV prédicatifs externes réfèrent à la situation d'énonciation (extralinguistique) et le thème est parfois représenté par la situation elle-même. En allemand, nous pouvons trouver dans les EAV des mots tels que : *Situation*, *Lage*, etc. et en kabyle :

taswiet, tagnitt, tallit, etc. qui qualifie la situation d'énonciation comme dans l'exemple suivant :

(164). [DT] Mancher Sympathisant wird sich künftig wohl fragen: Wofür demonstrieren die [AKW-Gegner] eigentlich noch?

Eine heikle Situation.

Einerseits gilt es, den Eindruck zu vermeiden, man protestiere nur um des Protests willen. Andererseits leben die Umweltverbände vom großen Streit, von großen Protesten. Helfen kann da eigentlich nur ein neues Thema. (Spiegel, 01.06.2011)

[EQU] Certains sympathisants se poseront sûrement la question : Pourquoi manifestent-ils [les opposants au nucléaire] encore ?

Une situation délicate.

Nous avons trouvé des exemples similaires en kabyle, ex. :

(165). [KAB] Yal wa d tamusni-s, yal wa yettmeyyiz akken iwala, yettak-ed tidmi-s; maca, imeslayen -nnsen izdeγ-iten webruy ukukru.

D yir tagnitt.

Ugaden i d-tessegray. (Feraoun, 2005, p. 36)

[TIL] Chaque personne avec EL.F.savoir-POSS3SG, chaque personnes SUJ.3MSG.penser.inacc comme SUJ.3MSG.voir.acc, SUJ.3MSG.donner.inacc pensée-3SG, mais, paroles-3MPL SUJ.3MSG.habiter.acc-CD.3MPL EA.MSG.grin EA.MSG.hésitation. COP mauvaise situation.

[EQU] À chacun sa connaissance, chacun pense ce qu'il peut, et exprime son idée, mais leurs paroles sont imprégnés d'une certaine réticence.

Une situation délicate.

Ils ont peur des conséquences.

8.1.2.2 L'EAV prédicatif externe se rapporte à un élément métalinguistique

Parfois l'EAV porte/ se rapporte non pas à un élément, un énoncé ou une expression de la séquence qui précède, mais à son aspect esthétique. Ce type d'énoncé a déjà été signalé par Behr et Quintin (1996, p. 59). Comme dans l'exemple suivant :

(166). [DT] Fast 16 Jahre lang war der frühere Militär, der für die schlimmsten Kriegsverbrechen in Europa seit dem Ende des Zweiten Weltkriegs verantwortlich sein soll, auf der Flucht. In der vergangenen Woche nahmen ihn Polizisten auf dem Grundstück eines Verwandten im Norden Serbiens fest. "Gut gemacht. Ich bin der, den ihr sucht", soll er da gesagt haben. Es war wohl ein typischer Mladic-Satz:

überheblich, selbstbezogen und eitel. (Spiegel, 03.06.2011)

[EQU] (...) « Bien joué. Je suis celui que vous cherchez ». Avait-il dû dire. *C'était vraiment une phrase typique de Mladic* :

Arrogant, égocentrique, vaniteux.

Le rapport s'établit au niveau métalinguistique. Ainsi dans cet exemple l'ensemble des adjectifs ou les qualificatifs (*überheblich, selbstbezogen und eitel*) portent sur l'aspect esthétique, le style qui permet d'attribuer n'importe quelle phrase, ou particulièrement la précédente à Mladic, en l'occurrence : "Gut gemacht. Ich bin der, den ihr sucht".

Le thème de l'EAV peut se situer au niveau métalinguistique, ex. :

(167). [DT] Galizien, *ein dunkles Wort, ein schreckliches Wort, und doch ein schönes Wort.*

Es ist etwas von einem sehr leise schneidenden Messer darin ... Galizien ... (Böll, 1972, p. 27)

[EQU] Galice, *un mot sombre, un mot horrible mais un joli mot.*

Il a quelque chose comme un couteau avec une coupe très silencieuse et tranchante. ... Galice ...

Ici ce n'est pas le référent concret qui est qualifié, c'est-à-dire *la région de Galice*, mais le mot, puisqu'il représente une charge émotionnelle pour le narrateur.

En kabyle, nous pouvons proposer l'exemple suivant :

(168). [KAB] Anzi-agi i γ-d-ğğan imezwura yufa amkan-is d useqdec-is di tayult-agi tahrawant n usaru ladya γurney, imi ansay n ssinima ur ead yerkid. « Leeyub », *ahat, mačči d awal iwulmen*, maca timenqas d lexşaş ttilin di yal ccyel (...).

[TIL] « Défauts », peut-être, NEG COP mot falloir.PARTICIP

[EQU] Ce proverbe que nous ont laissé les anciens a trouvé sa place et son utilisation dans ce large domaine du cinéma chez nous, puisque l'art du cinéma n'est pas encore suffisamment stable. « Les défauts », n'est *peut-être pas le mot qu'il faut*, mais ces manques et lacunes existent dans n'importe quel travail, (...)

Le prédicatif externe modalisé « *ahat, mačči d awal iwulmen* » se rapporte au mot « Leeyub », non pas à son sens, il porte sur la convenance de ce mot à la situation.

8.1.2.3 L'élément de référence se trouve dans la représentation mentale du locuteur

Le rhème se rapporte à un thème, dont le référent se trouve dans la situation (extralinguistique) et le thème de référence est implicite et ne se trouve pas dans le contexte (linguistique), mais il existe dans la représentation du locuteur et de son allocutaire, c'est-à-dire du narrateur et du lecteur ; ex. :

(169). [DT] Als Konrad Lang kurz vor Mitternacht noch immer nicht aufgetaucht war, vergaß Rosemarie Haug ihren Stolz und wählte seine Nummer. (Suter, 2000, p. 83)

[EQU] Peu avant minuit lorsque Konrad Lang ne s'était pas encore manifesté, Rosemarie oublia son orgueil et composa son numéro.

Occupé.

L'exemple peut avoir aussi bien une paraphrase verbale, qu'une paraphrase averbale :

(169).a. [DT] *Besetz*, das Telefon.

[EQU] Le téléphone est occupé.

(169).b. [DT] Das Telefon ist *besetzt*.

[EQU] Le téléphone est occupé.

Comme Behr und Quintin (1996, p. 60) l'ont déjà mentionné, la paraphrase usuelle pour les prédicatifs externe est « X ist Y ». X se rapporte ici au *téléphone*. L'EAV, adjectival *besetzt* (*fr. occupé*), attribue une qualité au référent non mentionné auparavant dans la séquence précédente, mais facilement déductible, à l'aide du *savoir partagé*, entre le locuteur et l'interlocuteur dans le discours oral, et entre le narrateur et le lecteur à l'écrit, il s'agit ici du *téléphone/ ligne téléphonique*. La fonction descriptive des prédicatifs externes se limite non seulement aux objets, mais elle s'étend à des situations, comme dans l'exemple suivant :

(170). [DT] Kurz nach Mitternacht versuchte sie es wieder.

Immer noch besetzt. (Suter, 2000, p. 83)

[EQU] Elle essaya de nouveau peu après minuit.

Encore occupé.

À travers les modalisateurs *immer noch*, l'accent est mis sur l'*aspect duratif de la situation*. Le narrateur souligne dans (170) la continuité et la durée de la situation décrite dans l'exemple (169). Il s'agit du fait que le *téléphone* soit encore *occupé*.

8.1.3 Analyse sémantico-logique

Les exemples analysés ci-dessus peuvent être résumés selon l'articulation sémantico-logique de la triade zembienne thème-phème-rhème de la manière suivante :

	Thème	Phème	Rhème
Thème linguistique	(145) [Studentenmützen]	Assertion	<i>grauenhaft</i>
	(148) Negroni	Assertion	<i>Das ideale Nachmittagsgetränk</i>
	(149) Honecker	Assertion	<i>Ein wichtiger Mann an der Spitze des diktatorischen Regimes</i>
	(150)Nek [Furulu]	Assertion	<i>D aqcic n ccuq</i>
	(152) Das Des Alpes	Assertion	<i>Seit Jahren in roten Zahlen</i>
Thème implicite	(155) [Das] ¹³⁷ = Démonstratif	Wahrlich Keine (Mod ^{or} +Neg ^o)	<i>schlechte Bilanz</i>
	(158) [Aya] ¹³⁸ = Démonstratif	(Interr ^o)	<i>D targit ney tidett</i>
	(160) [Tagi]= Démonstratif	Exclamation (Mod ^o)	<i>d lmut n liser</i>
	(162) [Akken] ad zegrey timeqbert n Tizi deg yid ur yi-d-teccef ara tidi tasemmaq.	<i>Ahat (Mod^{or}) (Dt.vielleicht)</i>	<i>D awezyi</i>
	(161) [Dass] ein Schiff der italienischen Küste leichtsinnig nahe kam,	<i>Kein (Neg^o)</i>	Einzelfall ist.
	(169) et (170) [Das Telefon]	Assertion Immer noch	besetzt.

Tab. 30 : Représentation sémantico-logique des exemples

¹³⁷ En s'appuyant sur Behr et Quintin (Behr & Quintin, 1996)

¹³⁸ Les crochets caractérisent un thème implicite.

8.1.4 Comparaison et aspect statistique

Après l'analyse de quelques exemples d'énoncés averbaux prédicatifs externes, en allemand et en kabyle, nous pouvons faire les remarques suivantes :

- (a). L'une des différences fondamentales et qui influe directement sur l'interprétation des énoncés averbaux est le fait que l'adjectif ne porte pas les mêmes marques dans les deux langues, dans l'exemple (145) l'adjectif *grauenhaft* ne porte pas les marques liées au référent, en l'occurrence : le *genre* et le *nombre*, cependant dans l'exemple kabyle (147) les adjectifs *taraqqaqt* et *tuwsirt* portent les marques du féminin singulier, d'où la double interprétation du thème en allemand, car l'EAV peut, soit porter sur l'élément qui précède, c'est-à-dire *Studentenmützen*, soit sur l'élément qui suit, c'est-à-dire *Neunzehnhundertundsieben*.
- (b). La fréquence de la négation avec *mačči*, qui caractérise les énoncés prédicatifs, contrairement à la négation globale *ulac*, spécialisée dans la négation existentielle, en kabyle est témoin de la fréquence des EAV prédicatifs. Les schémas montrent l'écart constaté dans la fréquence des deux types de négation dans plusieurs textes :

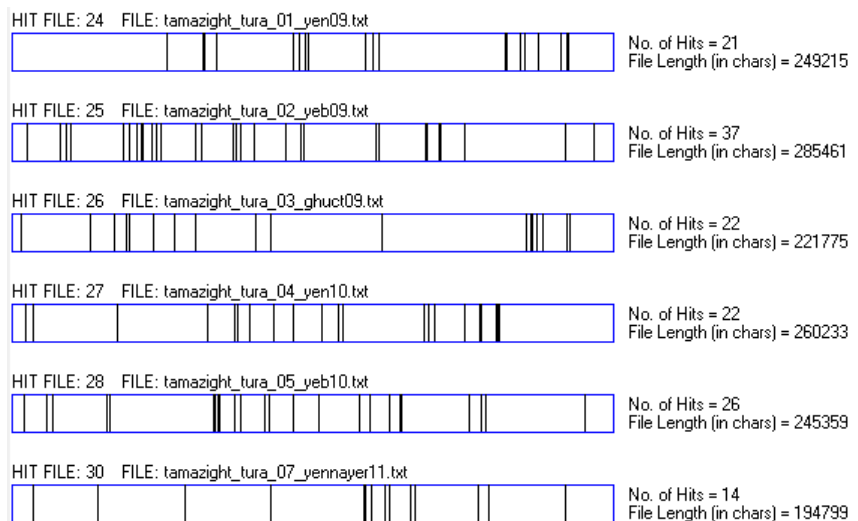


Fig. 84 : Nombre d'occurrence avec le négateur *mačči* sur le nombre de caractères contenus dans le texte de la revue *Tamazight tura* (N°1-5)

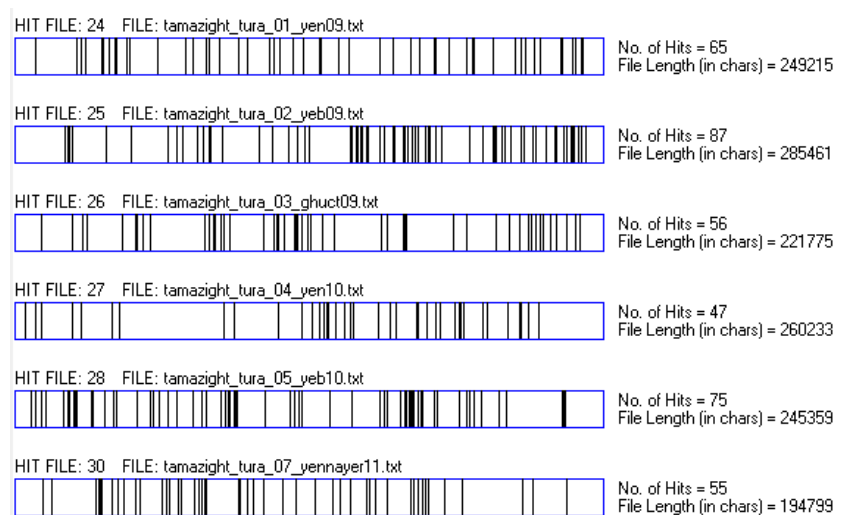


Fig. 85 : Nombre d'occurrence avec le négateur *ulac* sur le nombre de caractères contenus dans le texte de la revue *Tamazight tura* (N°1-5)

(c). La traduction par *ulac* (*fr. il n'y a pas ...*) permet de classer l'EAV allemand parmi les énoncés existentiels.

(d). La spécificité de l'allemand quant à la polyvalence de certains constituants, remplissant, tantôt la fonction de participe, tantôt la fonction d'adjectif, fait que certains énoncés sont considérés comme étant averbal en allemand, mais verbal en kabyle. Nous pensons par-là à des exemples comme *besetzt* (*fr. occupé*) dans l'EAV (169), dont l'équivalent en kabyle ne peut pas être adjectival, mais verbal.

(e). Le kabyle est très marqué par l'oralité, car il y a une présence très marquée d'énoncés focalisés et thématiques, ceci provient du fait que le processus de passage à l'écrit par lequel les langues européennes sont passées, ex. : l'allemand, n'est pas le même que celui du kabyle.¹³⁹

¹³⁹ cf. Schwitalla (2000, p. 671) pour les différents changements qui ont affecté l'allemand écrit depuis le Moyen-âge, tantôt loin, tantôt proche de l'oral.

8.1.5 Quelques résultats concernant la comparaison

- Des structures prédicatives spécifiques peuvent exister dans l'une, mais pas dans l'autre langue. Elles permettent de former des énoncés prédicatifs externes dans le texte, ex. : en kabyle les groupes prépositionnels permettent des formes appositives, comme dans le cas de l'exemple (153). Ces formes sont rares en allemand.
- L'adjectif des énoncés prédictifs allemands ne comprend pas de marques morphologiques liées au genre et au nombre, c'est pour cette raison que le thème linguistique est parfois ambigu. L'exemple (145) peut se prêter à deux interprétations différentes, car deux éléments de références sont possibles :
 - Soit *Studentenmützen* (fr. les chapeaux d'étudiants),
 - Soit *Neunzehnhundertundsieben* (fr. l'année mille neuf cent sept), qui veut dire aussi par déduction le 20^{ième} siècle.
- Cette ambiguïté est rare en kabyle, car à l'adjectif s'ajoute toujours les marques du genre et du nombre.
- Pour ce qui est de l'expression de la temporalité, l'énoncé averbal est situé dans le passé non seulement à l'aide de l'adverbe temporel, mais aussi à l'aide des démonstratifs distal, *jene* en allemand et *-nni* en kabyle (fr. *ce(s) ...-là*), et proximal, *diese* en allemand et *-agi* en kabyle (fr. *ce(s) ...-ci*) (cf. exemple (145)).
- Pour ce qui est de la structure sémantico-logique dans le sens de la triade thème-phème-rhème de Zemb (1968, 1972, 1978), les énoncés prédicatifs externes suivent les mêmes schémas, i. e. nous pouvons trouver la même configuration du thème et du rhème dans les deux langues, c'est-à-dire un rhème linguistique et un thème linguistique ou situationnel.
- L'existence des mêmes schémas au niveau sémantico-logique confirme l'hypothèse énoncée au début de cette analyse, notamment quant à l'existence de différences seulement au niveau morphosyntaxique.
- Comme nous l'avions déjà dit plus haut dans la description de la théorie Zembienne, la négation et les modalisateurs font partie du phème, qui représente une sorte de frontière qui sépare entre le thème et le rhème. La négation joue un rôle dans les

deux langues, la différence se situe au niveau formel, dans lequel nous avons constaté que le kabyle dispose de négateurs spécifiques :

(a) la négation des énoncés verbaux *ur ... (ara)*, et

(b) la négation d'énoncé nominaux : le négateur *ulac* est approprié à la négation existentielle, et *mačči* est spécialisé dans la négation attributive (Mettouchi, 1996, 2004b; Mettouchi, Floricic, & Lambert-Bretière, 2010).

- La négation des énoncés prédicatifs externes peut seulement être réalisée à l'aide du négateur *mačči*.
- La raison de cette différence est le fait que l'adjectif et le substantif sont morphologiquement semblables en kabyle¹⁴⁰, car comme nous l'avons déjà dit plus haut, les deux comprennent des marques du genre et du nombre.
- Quant à la structure des prédicatifs externes, ils sont souvent constitués de la particule prédicative et d'un nominal à l'état libre, mais cette structure peut se passer de la particule prédicative (*cf.* exemple (159)), même s'il s'agit de cas rares.
- Les focalisations contrastives sont très fréquentes en kabyle, et elles sont formées à l'aide de la particule prédicative, c'est ce qui accroît le nombre d'énoncés averbaux en kabyle puisque cette dernière est spécialisée dans la formation des énoncés nominaux.

¹⁴⁰ Voir l'exemple (147) pour l'adjectif et (150) pour le substantif.

8.1.6 Fonctions dans le texte

Les types d'énoncés analysés dans ce travail ont les fonctions et caractéristiques suivantes dans le texte :

- Bien que les prédications externes expriment toutes les modalités, les assertions représentent un nombre plus grand dans le corpus constitué de textes narratifs. Ils décrivent des situations, des états, des objets et ils servent à l'identification du thème auquel ils se rapportent.
- La caractérisation réalise une procédure stylistique qui consiste à donner des informations supplémentaires sur les propriétés, les caractéristiques des personnes, comme dans les exemples (147), (152) et (149) , des objets, comme dans (145), (148) et (152) et des situations.
- Les prédications externes fonctionnent parfois comme des commentaires dans le texte, en commentant et en décrivant des situations, comme c'est le cas dans les exemples (154) et (155).
- Ces types d'énoncés peuvent représenter un jugement de valeur sur la véracité d'une expression qui se trouve dans le contexte gauche de l'énoncé, comme dans l'exemple (156).
- Comme dans des énoncés verbaux, le point de vue du locuteur par rapport à l'attribution ou non d'une propriété donnée à un référent à l'aide d'éléments phématisques, c'est-à-dire par la négation comme dans les exemples (155) et (156), les particules modales, aussi dans l'exemple (155) et de la modalité, notamment l'interrogation, comme dans l'exemple (155), l'exclamation comme dans l'exemple et l'assertion dans les exemples restants.
- La fonction métalinguistique est aussi représentée dans le corpus, et contribue à la description de (159) formulée.

8.2 Les EAV Prédicatifs internes

8.2.1 Aspect statistique

L'un des constats importants qui peut être fait à l'issue des premières statistiques est que le pourcentage des énoncés prédicatifs du kabyle est largement supérieur à celui de l'allemand, l'histogramme Fig. 83 montre que la relation est du simple au triple. Nous recensons un peu plus de 14 % pour le kabyle, et un peu plus de 5 % en allemand.

La question qui se pose est la suivante : le kabyle permet-il plus de combinaisons ou de structures, et les éléments formant l'énoncé disposent-ils de plus de flexibilité et de moins de contraintes ?

Si l'on rajoute le nombre des énoncés existentiels, qui eux aussi jouissent d'une autonomie par rapport au contexte, on constate que le taux dépasse de peu les 21%, ce qui est énorme comparé à celui de l'allemand qui est d'un peu plus de 10%.

Ce qui est remarquable, c'est le fait que la plupart des énoncés prédicatifs internes kabyles sont formés à l'aide de la particule prédicative *d*, qui est aussi à l'origine d'autres types d'énoncés averbaux, notamment existentiels, prédicatifs externes et fragmentaires, et d'autres structures syntaxique diverses. Le fonctionnement de cette dernière dans le cadre de ce type d'énoncés est analysé dans des études antérieures, d'où la nécessité de présenter l'article de Taïfi (2002) dans le point suivant.

8.2.2 Quelques propositions d'analyse des prédicatifs internes

En kabyle, bien qu'il n'y ait pas d'études dédiées exclusivement aux *énoncés averbaux prédicatifs internes*, il en existe plusieurs autres qui traitent partiellement de ce sujet, mais sous d'autres modèles d'analyses et dans d'autres cadres, ex. : dans le cadre des constructions adjectivales, de l'attribution ou de la particule prédicative en kabyle sous tous ses aspects et à tous les niveaux (Salem Chaker, 1983, 1991b; Galand, 1957, 1964; Louali & Mettouchi, 2002; Mettouchi, 2003, 2004a, 2010; Mettouchi, Smaïl, & Louali, 2004; Naït-Zerrad, 2001). Taïfi (2002) analyse l'une des structures prédicatives averbales les plus productives en berbère en général, et tout à fait applicable au kabyle. Il s'agit des constructions avec la particule prédicative *d*.

Il explique que dans le contexte GN+particule prédicative+GN, le GN peut être une expression référentielle (ER) ou une expression prédicative (EP). Ce qui peut donner lieu du point de vue sémantique aux quatre possibilités combinatoires suivantes (Taïfi, 2002, p. 405) :

- (e) ER+d+ER
- (f) ER+d+ EP
- (g) *EP+d+ER¹⁴¹
- (h) *EP +d+ EP

Ces structures donnent lieu à deux types de relations prédicatives : (1) une relation équative et (2) une relation attributive. La première concerne la relation (a) qui consiste en un rapport d'identification, il s'agit de deux expressions co-référentielles, qui peuvent permuter sans que cela pose un problème de sens. La deuxième concerne la combinaison (b), il s'agit là d'une attribution d'une qualité à une entité.

Pour les deux dernières combinaisons (c) et (d), elles ne sont possibles que si les expressions prédicatives (EP) à droite sont prises comme des expressions référentielles. Ce qui donne lieu à une relation équative pour la (c) et une relation attributive pour la (d).

Pour (a), Taïfi (2002, p. 406) donne le même exemple en inversant les deux expressions coréférentielles¹⁴² :

- (171). [TAM] Argaz n Iṭtu d gma-s n Musa.
[TIL] EL-homme de Itto COP frère-son de Moussa.
[EQU] Le mari de Itto est le frère de Moussa.
- (171).a. [TAM] Gma-s n Musa d argaz n Itto.
[TIL] frère-son de Moussa COP EL-homme de Itto
[EQU] Le mari de Itto est le frère de Moussa.

L'inversion introduit un changement au niveau informationnel, ce qui est nouveau est le segment qui vient après la particule prédicative, et ce qui est connu est celui qui vient avant cette dernière.

En ce qui concerne la possibilité combinatoire (b) est très fréquente, nous en donneront quelques exemples dans les paragraphes qui suivront. L'inversion n'est pas possible sans l'interprétation référentielle de l'expression située à droite de la particule prédicative.

Comme l'adjectif berbère en général a la même morphologie que le nom, cette interprétation est systématique dès qu'un adjectif est dans cette position. Cette interprétation nominale rend possible

¹⁴¹ L'astérisque veut dire qu'il s'agit d'une structure non réalisable ou réalisable avec des contraintes.

¹⁴² Ces exemples sont en Tamazight, parler berbère marocain, mais ils sont transposables au kabyle, car ils sont aussi intelligibles pour les locuteurs kabyles.

aussi la structure (d), et par le même principe aussi la structure (c). L'exemple suivant en kabyle peut expliquer ce principe :

- (172). [KAB] Musa *d* amuḍin (Adj).
[TIL] Moussa COP malade
[EQU] Moussa est malade.
- (172).a. [KAB] Amuḍin(N) *d* Musa.
[TIL] EL-malade et Moussa
[EQU] Le malade et Moussa (GN)¹⁴³
- (172).b. [KAB] Amuḍin(N) *d* Musa.
[TIL] EL-malade COP Moussa
[EQU] Le malade c'est Moussa.

Du point de vue de la triade sémantico-logique, le rhème est toujours précédé de la particule prédicative et le thème est l'élément référentiel. La négation en est la preuve, le négateur *mačči* (*fr.* n'est pas) se place toujours derrière la particule prédicative *d*.

Notre interprétation est que la particule prédicative a deux équivalents selon que l'élément prédiqué est prédicatif ou référentiel : dans le premier cas comme dans (172), elle correspond à la copule *être*, dans le deuxième comme dans l'exemple (172).b, elle correspond à *c'est*, preuve qu'il s'agit d'une focalisation.

8.2.3 Définition des prédicatifs internes

Les énoncés prédicatifs se subdivisent en deux sous-classes, (1) les prédicatifs externes évoqués dans la section 8.1 et (2) les prédicatifs internes. La relation des deux avec le contexte gauche et leur autonomie par rapport à l'ensemble du texte est tout à fait différente. Les prédicatifs internes sont autonomes par rapport au contexte gauche, mais les prédicatifs externes entretiennent souvent une relation syntaxique et sémantique avec celui-ci. Les prédicatifs internes partagent cette propriété avec les énoncés en appui, qui constituent une continuité syntaxique du contexte gauche (Behr, 1999, 2010).

L'autonomie par rapport au contexte des prédicatifs internes évoqué dans Tab. 25 est dû au fait qu'ils peuvent réaliser toutes les dimensions de la triade sémantico-logique, en l'occurrence, le thème, le phème et le rhème, et ce dans le même énoncé. L'énoncé minimal

¹⁴³ Cet exemple constitue un groupe nominal non pas un énoncé à part entière.

étant la combinaison d'un thème postposé et d'un rhème préposé, ou l'inverse, et d'une modalité assertive.

Dans tout EAV « prédicatif interne » nous pouvons reconnaître un thème et un rhème, les deux constituants ont les caractéristiques suivantes :

- Lorsque le prédicatif interne se constitue de deux GN, le thème et le rhème sont linguistiques et entretiennent un rapport d'attribution. En allemand, ces nominaux sont au nominatif et en kabyle à l'état libre lorsqu'ils ont la structure *GN+particule prédicative+Adj.*
- Ce type d'énoncés constitue une relation de qualification, autrement dit le rhème porte sur le référent du thème et les deux sont réalisés dans le même énoncé.

Nous pouvons établir une séparation claire entre le thème et le rhème par le biais de la modalisation et la négation¹⁴⁴, c'est-à-dire par le phème¹⁴⁵.

8.2.3.1 Le rhème est un groupe adjectival

L'ordre thème-rhème

La qualification se fait souvent à l'aide de l'adjectif, le rhème constitué d'un groupe adjectival est soit préposé, soit postposé. Dans l'exemple suivant en allemand, il est postposé :

- (173). [DT] Tahrir-Platz trotz Schüssen weiter *besetzt*. (spiegel 01.02.2013)
[EQU] Place Tahrir encore occupée malgré les tirs.

Du point de vue sémantico-logique, le rhème *besetzt* qualifie le thème qui est la *place Tahrir* dans cet énoncé. L'énoncé réalise l'ordre thème-rhème. L'adjectif est accompagné d'un modifieur adverbial *weiter*, qui signifie que l'action d'occupation de la place se poursuit.

L'inversion de l'ordre thème/ rhème est possible dans cet exemple, mais il entraîne l'ajout de l'article défini :

- (173).a. [DT] Trotz Schüssen weiter besetzt, der Tahrir-Platz.
[EQU] Malgré les tirs la place Tahrir est encore occupée.

Cet ordre est aussi présent en kabyle. Ces énoncés sont souvent construits à l'aide de la particule prédicative *d*, qui est aussi en partie à l'origine des énoncés prédicatifs externes et des énoncés existentiels.

¹⁴⁴ Selon la terminologie de Lefeuve (1999a, p. 48)

¹⁴⁵ Selon la terminologie de Zemb reprise par Behr (2010, p. 1)

(174). [KAB] d aqelwac i s-d-cerden iwakken ad teħlu. *Zzher n imarawen nney d uzlig.*
(Feraoun, 2005, p. 86)

[TIL] COP EL.MSG.bouc que OI-exiger.PTCP pour que POT 3FSG.guérir.AOR. Chance de MPL.parent.MPI COP mauvais

[EQU] A chaque visite du guérisseur, on lui demande de sacrifier un bouc. *La chance de nos parents est mauvaise.*

L'exemple (173) ne contient pas de traces visibles de la subjectivité du locuteur, mais dans l'exemple suivant le locuteur prend position par rapport au rhème :

(175). [DT] Auf Rat von Trude rufe ich Alois Sträubleder nicht an. Taxi zum Bahnhof, wo wir den 17.45 nach Frankfurt noch erwischen. Elende Fahrt -- Übelkeit, Nervosität. *Sogar Trude ernst und erregt.* Sie wittert großes Unheil. (Böll, 1972, p. 35)

[EQU] Sur le conseil de Trude je n'appelle pas Stäubleder. Un taxi à la gare, où nous réussissons à prendre le 17h45 vers Francfort. Voyage de misère, nausée, nervosité. *Même Trude était austère et excitée.* Elle flaire de grands désastres.

Le locuteur insiste sur le fait que le voyage n'était ni simple ni dénué de problèmes. L'emploi d'un adverbe ou d'une conjonction, ex. : *ula* est aussi fréquent en kabyle, ex. :

(176). [KAB] Ula d imeslayen-nsen amzum mačči d taqbaylit. (Mezdad, 2006, p. 146)

[TIL] Même COP PL.parole-POSS3MPL comme NEG COP EL.kabyle

[EQU] Même leurs paroles, on dirait qu'elles ne sont pas du kabyle.

Parfois l'énoncé prédicatif interne joue un rôle très important dans le contexte, il a une fonction de conclusion, surtout quand il s'agit d'un thème préposé et séparé du rhème par un double-point, ex. :

(177). [DT] Bevor der Rückstau endgültig als beendet betrachtet werden und wieder auf Samstag geblendet werden kann, muss nur noch über den Verlauf des Freitagabends und der Nacht von Freitag auf Samstag bei Frau Woltersheim berichtet werden. *Gesamtergebnis: überraschend friedlich.* (Böll, 1974, p.71)

[EQU] Avant que le bouchon soit enfin considéré comme terminé et pouvoir encore être aveuglé un samedi, un rapport doit être fait sur le déroulement du vendredi soir et de la nuit de vendredi à samedi chez Mme Woltersheim. *Le résultat global : étonnamment amical.*

Le thème dans cet exemple est indéterminé, c'est souvent le cas dans ce genre d'énoncés averbaux à valeur de conclusion.

L'ordre rhème-thème

L'ordre thème-rhème n'est pas la règle, puisque nous pouvons avoir l'ordre inverse, c'est généralement le cas le plus fréquent surtout lorsqu'il s'agit d'un thème défini ; comme le montre l'exemple suivant :

(178). [DT] *Glücklich der Unrasierte, der jetzt schläft, wo das Geschwätz anfängt (...)* (Böll, 1972, p. 110)

[EQU] *Heureux le malrasé, qui dort maintenant que le blablabla commence (...)*

L'énoncé ci-dessus réalise l'ordre rhème-thème, le thème est représenté par *der Unrasierte* et le rhème est *Glücklich*. Dans cet exemple le rhème qualifie un référent bien précis et morphologiquement défini du thème.

En kabyle, l'ordre privilégié est certes est l'ordre thème-rhème, mais l'inversion est possible. Cette dernière a une incidence sur la morphologie du nom qui joue le rôle de thème, sauf s'il s'agit d'un mot emprunté à l'arabe ou au français, comme *zher* dans l'exemple (174) :

(174).a. [KAB] *D uzlig, zher n imarawen-nney.*

[TIL] COP mauvais, chance de parents-POSS1Pl.

[EQU] *Très mauvaise, la chance de nos parents.*

En revanche si nous prenons un autre nom non emprunté, l'état d'annexion s'impose :

(179). [KAB] *Argaz-agi d awezlan.*

[TIL] EL.homme- DEM.PROX COP EL.M.petit

[EQU] *Cet homme est petit de taille.*

(180). [KAB] *D awezlan wergaz-agi.*

[TIL] COP EL.petit EA.homme-DEM.PROX

[EQU] *Il est petit cet homme.*

Comme nous l'avons déjà fait remarquer dans la section 8.1.1 l'ordre rhème – thème est l'ordre privilégié pour les énoncés averbaux en allemand (*cf.* l'existence de l'ordre privilégié a déjà été signalé par Behr et Quintin (1993) et Behr (2002)). Quant à l'inversion et la configuration sémantico-logique, et lorsque le rhème est constitué d'un groupe adjectival, nous constatons qu'il y a en plus des contraintes intonatives ou prosodiques (*cf. section 3.3*) des contraintes morphosyntaxiques (*cf. section 3.3*), et ce pour les deux langues :

- Pour l'allemand nous pouvons relever deux contraintes importantes, la première est que le thème postposé prend souvent un article défini (178), ce qui n'est pas toujours

le cas du thème préposé (173) et la deuxième est que le thème préposé est souvent précédé d'une conjonction ou d'un modifieur comme *sogar* (175).

- Pour le kabyle la contrainte consiste en le passage de l'état libre à l'état d'annexion lors de l'inversion, le thème postposé est à l'état d'annexion, comme dans l'exemple (180) et le thème préposé est à l'état libre, comme dans l'exemple (179), cette mutation morphosyntaxique ne concerne pas les mots empruntés comme dans l'exemple (174), les pronoms personnels et les pronoms démonstratifs.

L'état du nom, c'est-à-dire l'état d'annexion et l'état libre n'est pas un critère déterminant pour l'appartenance d'un groupe nominal quelconque à la partie thématique ou rhématique en kabyle, comme le sont justement les groupes nominaux défini et l'indéfini pour l'allemand, respectivement appartenant au thème pour le premier et au rhème pour le deuxième.

Ceci dit, des contraintes existent au niveau sémantico-logique, spécialement quant à la place du thème et du rhème. Dans le contexte GN+GAdj, l'allemand et le kabyle imposent les contraintes suivantes :

- Lorsque le thème est postposé, le nom qui lui correspond est à l'état d'annexion en kabyle et défini en allemand et les noms a priori adéterminés pour cette même langue – les noms propres compris – prennent également la marque de définitude (Behr, 2004).
- En revanche, lorsque le thème est préposé, le nom lui correspondant est à l'état libre en kabyle et pas forcément défini en allemand, ce qui veut dire aussi que les noms adéterminés restent sans déterminant. Nous pouvons représenter ces contraintes à l'aide du schéma suivant :

	<u>Thème</u>	<u>Rhème</u>	<u>Thème</u>
Allemand ➡	N ₀	Adj Adj	NDEF
Kabyle ➡	N _{EL}	d+Adj d+Adj	N _{EA}

Fig. 86 : Contraintes liées à l'inversion de l'ordre thème-rhème pour l'allemand et le kabyle – changement d'état du nom en kabyle et définitude en allemand

8.2.3.2 *Le rhème est un groupe nominal*

Parfois le rhème qualifie, non pas le référent du thème, mais l'aspect métalinguistique de ce dernier. Nous pouvons citer les exemples suivants :

- (181). [DT] *Welch ein furchtbares Wort: Bald.* Bald kann in einer Sekunde sein, Bald kann in einem Jahr sein. Bald ist ein furchtbares Wort. (Böll, 1972, p. 18)
[EQU] *Quel mot affreux : bientôt.* Bientôt peut être dans une seconde, bientôt peut dire dans un an. Bald est un mot affreux.

L'exemple (181) montre que la qualification peut se situer non seulement au niveau linguistique, mais également au niveau métalinguistique, la qualification porte sur la charge émotionnelle du mot *bald*¹⁴⁶.

Benveniste (1966b, 1974) affirme (cf. section 4.2.2) que ce type d'énoncés exprime une *vérité générale*, ne peut apparaître qu'au présent de l'indicatif et ressemble à la phrase à verbe copule, *être*, et n'exprimer que des énoncés assertifs. Cette analyse montre que ce type d'énoncés peut exprimer également d'autres modalités ; dans (181) il s'agit d'une modalité exclamative¹⁴⁷. Ce qui nous mène à une deuxième remarque portant sur l'articulation sémantico-logique qui consiste à dire que dans cet exemple tous les constituants de cette triade sont réalisés. Le rhème *ein furchtbares Wort* est non seulement séparé par le thème *Bald* à l'aide de la ponctuation (ici les double-points), qui caractérise la dislocation.

Nous remarquons que dans la suite de l'énoncé, le même énoncé avec les mêmes mots est répété, mais sous une forme verbale « *Bald ist ein furchtbares Wort* », ce type ressemble aux énoncés avec le verbe être, dont a parlé Benveniste (1966b, 1974) dans son essai sur la phrase nominale.

Parfois l'auteur exagère l'utilisation de cette qualification qui se situe au niveau métalinguistique, et en fait un moyen pour décrire l'aspect émotionnel qu'un mot peut avoir, indépendamment de son sens. L'extrait suivant en est un bon exemple :

- (182). [DT] Galizien, ein dunkles Wort, ein schreckliches Wort, und doch ein schönes Wort.
Es ist etwas von einem sehr leise schneidenden Messer darin ... Galizien ... (Böll, 1972, p. 58)

¹⁴⁶ Il s'agit d'un soldat qui va au front par le train et qui a peur de mourir au combat. Plus ce train s'approche de la destination plus le mot *bald* (fr. *bientôt*) pèse avec sa charge émotionnelle.

¹⁴⁷ Bien que le point d'exclamation soit remplacé par le point tout court.

[EQU] Galice, un mot sombre, un mot effrayant, et en même temps un joli mot. C'est quelque chose qui tranche doucement comme un couteau dedans. ... Galice ...

Les exemples (181) et (182) sont paraphrasables selon le schéma « *Rhème + das Wort Thème* » :

(181).a. [DT] Furchtbar, das Wort *BALD*.

[EQU] Horrible, le mot *Bald*.

(182).b. [DT] Dunkel, schrecklich und (gleichzeitig) schön, das Wort *GALIZIEN*.

[EQU] Sombre, horrible et (en même temps) beau, le mot *GALICE*.

Comme nous l'avons affirmé au début de ce chapitre, pour qu'il y ait prédication, il faudrait un déséquilibre comme l'affirme Lefevre (1999b). Dans une combinaison d'un GAdj et d'un GN la hiérarchie est constituée par la partie adjectivale qui qualifie, donc il s'agit d'un rhème, et la partie nominale qui est qualifiée et référentielle, elle constitue le thème. En revanche quand il s'agit d'un énoncé averbal formé de deux groupes nominaux, le déséquilibre est réalisé par le moyen de la détermination. Le GN défini est le thème et le GN indéfini constitue le rhème, puisque le rhème est prédicatif et le thème est référentiel. C'est ce que montre l'exemple suivant :

(183). [DT] *Was für eine Show, die Fernsehdebatte der US-Republikaner in South Carolina!*

Zunächst gerät Newt Gingrich wegen der Fremdgeh-Vorwürfe seiner Ex-Frau massiv unter Druck, dann geht er frech in die Offensive. Und steht am Ende als Sieger da. (Spiegel 20.01.2012)

[EQU] *Quel show, le débat télévisé du républicain américain dans la Caroline du Sud !*

Newt Gingrich est sous pression à cause de son ex-femme accusée de tromperie, ensuite il va à l'offensive d'une manière insolente. Et à la fin il fait figure de gagnant.

Dans cet exemple il s'agit d'une modalité exclamative marquée par la ponctuation et par le morphème *Was für*, par lequel le locuteur marque son étonnement en utilisant ce dernier.

Qu'en est-il du kabyle puisque la *définitude* n'a pas de marque morphologique stable, et que cette langue ne dispose pas d'articles défini et indéfini ?

Le morphème accompagnant le nom est la marque de l'état du nom : l'état d'annexion et l'état libre évoqués dans la section 2.1, et résumé dans le tableau (Tab. 5).

La négation et la modalisation

La modalité en kabyle comme nous l'avons vu dans le chapitre 3.1 s'exprime à l'aide de l'intonation à l'oral qui se traduit à l'écrit par la ponctuation correspondante. Il peut s'agir

d'une assertion, d'une interrogation, d'une exclamation, etc. Pour l'énoncé assertif, le locuteur appuie son énoncé par un phème du genre : *d tidett* (fr. *c'est vrai/vraiment*), ex. :

- (184). [KAB] *D tidett*, awal n imussnawen d ddwa. (Benaouf, 2002, p. 79)
[TIL] COP EL.F.vérité, EL.MSG.parole de savants COP remède
[EQU] Vraiment, la parole de savants est un remède.

Dans la partie phématique, lieu de l'expression du jugement ou de la subjectivité du locuteur, peuvent s'exprimer plusieurs modalités, l'interrogation, l'exclamation, le doute, etc. c'est le ce que montre l'exemple suivant en kabyle :

- (185). [KAB] Annect-a *waqila* d atas, mačči drus¹⁴⁸? (Benaouf, 2002, p. 126)
[TIL] Quantité–DEM3S *peut-être* COP beaucoup, NEG COP peu.
[EQU] Ceci est peut-être beaucoup, non pas peu.

Il s'agit d'un énoncé complexe, dont la première partie contient l'expression d'un doute avec le phème *waqila* (fr. *peut-être*) et la deuxième partie contient une négation à l'aide du négateur fonctionnel *mačči*. Dans l'exemple suivant le modalisateur *amzum* montre la même chose.

- (186). [KAB] Ad nexdem akka, a nerr akka! Ula d imeslayen-nsen *amzum* mačči d taqbaylit.(Mezdad, 2006, p. 146)
[TIL] POT SUJ1PL.faire.AOR ainsi, POT SUJ1PL.RENDRE.AOR ainsi ! Même COP EL.Mots-POSS3PL comme NEGATT COP EL.kabyle
[EQU] On fait ceci, on fait cela ! Même leurs paroles sont comme si ce n'était pas du kabyle.

8.2.3.3 Les subordonnées (Behr & Quintin, 1996)

Les prédicatifs internes sont souvent construits à l'aide d'un adjectif qui joue le rôle de rhème et d'un nom jouant qui est le thème. Cependant, la structure du thème n'est pas toujours simple et il ne s'agit pas toujours d'un groupe nominal. Une subordonnée peut tout à fait remplir la fonction de thème. Que ce soit en allemand par une subordonnée introduite par *dass*, et réalisant le schéma *Adj, dass ...*, ou en kabyle par une subordonnée construite par *imi* et réalisant le même schéma. Nous pouvons donner l'exemple suivant en allemand :

¹⁴⁸ Dans cet exemple la particule prédicative introduit le morphème *atas* (fr. *beaucoup*) qui est étiqueté habituellement comme un adverbe de qualité, mais employé ici comme un nominal.

(187). [DT] Schade, dass du nicht gekommen bist.

[EQU] Dommage, que tu ne sois pas venu.

Ce type de structure est rare en kabyle, à cause de l'impossibilité de réaliser une prédication avec l'adjectif sans la particule prédicative *d*, ex. : l'adjectif *awezlan* se réalise *d awezlan* dans ce contexte, afin de réaliser une prédication.

Malgré cette contrainte, nous pouvons retrouver quelques exemples avec la même structure en kabyle ; ex. :

(188). [KAB] A Sidi, *yelha imi nella dagi*. A-nesbedd tlata iqidunen; yiwen i kečč, wayeđ i sidna Musa, wayeđ i Sidna Lyes. (*Awal n Tudert*, 1995, p. 103)

[TIL] Seigneur,3MSG.être bien.acc puisque SUJ.1PL.être.acc ici.
POT.1PL.(faire)monter.AOR (...)

[EQU] Seigneur, c'est bien que nous soyons ici. Nous monterons trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une autre pour Elyas.

Comme le montre cet exemple, la qualification dans ce genre de structure syntaxique qui se fait à l'aide d'un adjectif en allemand, se réalise en kabyle plutôt par les verbes de qualité¹⁴⁹ pour exprimer le même sens ; ex. : l'adjectif *schön* pour l'allemand et le verbe *lhu* (*être bien/bon*) le kabyle.

8.2.3.4 Autres prédicatifs internes spécifiques

En kabyle des lexèmes particuliers permettent de construire des énoncés averbaux complets, parmi ces lexèmes propres au kabyle et qu'on trouve aussi dans les autres parlers berbères, Naït-Zerrad en fait une liste exhaustive dans sa grammaire moderne du kabyle (Naït-Zerrad, 2001).

Certains types d'adjectifs construisent souvent des énoncés averbaux, dont nous pouvons noter quelques formes d'adjectifs kabyles se formant à l'aide d'affixes personnels, entre autres *dir-*, *annect-*, *mazal-*, *wehd-* etc. Ils font partie des prédicateurs, et s'utilisent surtout avec des affixes de pronoms personnels pour former des énoncés (Naït-Zerrad, 2001). Nous pouvons donner l'exemple suivant :

¹⁴⁹ Pour le fonctionnement des verbes de qualité voir Naït Zerrad (1994, p. 45)

(189). [KAB] « *Lbatel diri-t. D dnub win iħeqren yell-is n medden (...)* » (Mezdad, 2006, p. 14)

[TIL] Injustice mauvais-3MSG. COP P  ch   celui qui humilier.PTCP. fille-POSS3SG de gens, (...)

[EQU] *L'injustice n'est pas bonne. C'est un p  ch   d'humilier les filles des autres.(...)*

Ou bien un autre exemple avec *weħd-* (seul) :

(190). [KAB] Seg-mi yesseqdec allax-is akken yessefk, yufa   as ma   ur-s lellu, maca ixu  -it yisem. *Acku L  erbi weħd-s kan drus. Yernu ur t-ttamnen yemdanen,(...)*(Benaouf, 2002, p. 26)

[TIL] Depuis que SUJ.3MSG.utiliser.acc EL.SG.cerveau-POSS3S comme SUJ.3MSG.falloir, SUJ.3MSG.trouver-acc malgr   si chez-lui argent, mais SUJ.3MSG.manquer.OD.3MSG EA.MSG.nom. car Larbi seul seulement peu. En plus NEG OD.3MSG- 3PL.croire.inacc EA.gens

[EQU] Depuis qu'il utilise son cerveau comme il se doit, il a trouv   que bien qu'il ait de l'argent, il lui manque un nom car *Larbi seul ne lui suffit pas*. En plus personne ne le croit.

Et les exemples suivants avec *iman-*(*fr. seul*) et *annect-* (*fr. combien*) :

(191). [KAB] Izgaren daven taluft-nnsen iman-is. (Mezdad, 2006, p. 32)

[TIL] EL.Boeufs aussi EL.SG.probl  me-POSS3MPL seul

[EQU] Le probl  me des boeufs est aussi particulier.

(192). [KAB] (...) ad as-tini   seg wasmi d-ilul netta yezza i yittij n ssmayem. *Di lqedd annec-ilat, ma d taxellalt ulac.* (Mezdad, 2006, p. 20)

[TIL] *Dans taille grand, mais COP EL.FSG.bouture NEGEXIST*

[EQU] On dirait depuis qu'il est n  , il est rest   sous le soleil caniculaire. Il est grand de taille, mais n'a aucune bouture.

Parfois il s'agit de noms qui se combinent avec des affixes pour former un   nonc   minimal, comme dans l'exemple suivant avec *isem-* (*fr. nom*)

(193). [KAB] Taddart-nni isem-is Taddart n Meskur. (Mezdad, 2006, p. 30)

[TIL] village-DEM nom-POSS3SG village de Meskour

[EQU] Ce village s'appelle le village de Meskour.

Nous pouvons avoir un exemple avec *azal-* (*fr. valeur*) :

(194). [KAB] Lxelxen medden ikesman, yerna *azal-is ba  el*. S   ur "beylek"! (Mezdad, 2006, p. 35)

[TIL] 3PL.  tre rassasi  .acc gens viandes, en plus EL.MSG.valeur-POSS3SG gratuit. De chez «   tat »

[EQU] Les gens sont rassasi  s en viande, en plus c'est gratuit. C'est l'  tat qui la fournit.

8.2.3.5 Comparaison des énoncés prédicatifs internes

Nous pouvons résumer les exemples quant à la réalisation de la triade thème-phème-rhème dans le tableau suivant :

N° Ex	Thème	Phème	Rhème
(173)	Tahrir-Platz trotz Schüssen		weiter besetzt.
(174)	<i>Zzher n imarawen nney</i>		<i>d uzlig.</i>
(175)	<i>Sogar Trude</i>		<i>ernst und erregt.</i>
(176)	Ula d imeslayen-nsen	amzum mačči	d taqbaylit.
(177)	<i>Gesamtergebnis:</i>		<i>überraschend friedlich.</i>
(178)	<i>der Unrasierte</i>	[assertion]	<i>Glücklich</i>
(179)	<i>Bald</i>	[exclamation]	<i>Welch ein furchtbares Wort</i>
(180)	<u>Argaz-agi</u>		d awezlan.
(181)	<i>Bald.</i>	[exclamation]	<i>Welch ein furchtbares Wort</i>
(182)	Galizien	[assertion]	ein dunkles Wort, ein schreckliches Wort, und doch ein schönes Wort
(183)	<i>die Fernsehdebatte der US-Republikaner in South Carolina</i>	<i>Was für</i>	<i>eine Show,</i>
(184)	awal n imussnawen	<i>D tidett</i>	d ddwa
(185)	Annect-a	waqila mačči	d atas d rus
(189)	<i>Lbattel</i>		<i>diri-t</i>

Tab. 31 : Réalisation de la triade thème-phème-rhème pour les prédicatifs internes

8.2.3.6 Fonction et comparaison des énoncés prédicatifs internes dans le texte

Nous connaissons déjà la valeur descriptive des énoncés averbaux prédicatifs externes et leur abondance dans les textes narratifs. D'après les statistiques effectuées dans les textes narratifs, qui font l'objet de cette étude, et qui sont enregistrés dans les figures Fig. 81 et Fig. 82, nous pouvons faire les remarques et analyses suivantes :

- Les énoncés averbaux prédicatifs (internes et externes) représentent une proportion importante dans le genre de texte narratif, environ 34% pour le kabyle et 18% pour l'allemand. Ce qui représente un pourcentage important, par rapport aux autres types de textes. Ceci témoigne de leur fonction descriptive.
- Comme dans les énoncés prédicatifs externes, le rhème adjectival permet dans les prédicatifs internes de caractériser le référent du thème et le rendre de plus en plus accessible au lecteur, dans les exemples (178), (175), (179) et (180) il s'agit de donner des informations sur les propriétés physiques, l'état psychologique des personnes, dans (182), (181) de renseigner sur la charge émotionnelle d'un mot, il peut s'agir encore de la qualification d'une situation ou d'une action comme dans les exemples (185) et (189).
- En ce qui concerne la différence entre les deux langues, la proportion des énoncés prédicatifs internes, est plus importantes en kabyle 14% comparée à celle de l'allemand 5%, d'ailleurs nous pouvons faire le même constat pour les prédicatifs externes (20% pour le kabyle et 13% pour l'allemand). Ceci est dû aux moyens linguistiques dont disposent les deux langues pour exprimer les différents types. L'expression des prédicatifs internes au présent, dont la particule prédicative *d* détient l'exclusivité en kabyle, et la présence d'autres moyens linguistiques, notamment le verbe *être* en allemand, explique en partie ce nombre important de prédicatifs internes en kabyle.
- Ceci confirme que du point de vue sémantico-logique, les deux langues sont capables de réaliser les différentes configurations sémantico-logiques, et que la différence réside sur un autre niveau, notamment, le niveau morphosyntaxique, qui présente différentes contraintes pour les deux langues (Hypothèse N° 4).
- Même si, en termes de positionnement par rapport à l'énoncé, le thème dans les prédicatifs internes se réalise différemment que dans les prédicatifs externes, il peut cependant dans les deux cas se situer, soit au niveau linguistique, soit au niveau métalinguistique, comme c'est le cas dans l'exemple (181), où le rhème ne qualifie pas

le référent du thème existant dans le discours, mais le mot lui-même *bald* avec sa charge émotionnelle. Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, la paraphrase par *Das Wort + le thème*, c'est-à-dire «*Rhème + das Wort bald* » dans ce même exemple confirme la qualification au niveau linguistique.

- En ce qui concerne la configuration thème-rhème, les deux langues présentent toutes les deux des contraintes particulières, ce ne sont cependant pas les mêmes pour les deux :
 - en kabyle si les deux configurations sont possibles, thème-rhème ou rhème-thème, nous remarquons néanmoins que le thème est à l'état d'annexion dans la configuration rhème-thème, comme dans l'exemple (180), et à l'état libre dans la configuration thème-rhème, comme dans l'exemple (179). Nous remarquons qu'il y a tout de même des exceptions à cette règle, notamment les pronoms personnels ; ceci est illustré dans l'exemple (174). L'autre contrainte qui existe aussi en allemand est la détermination ou la définitude, quoi que cette dernière n'ait pas d'article spécialisé comme en allemand, elle réside dans le fait que le thème est plus déterminé que le rhème, cette détermination se fait à l'aide des pronoms possessifs, des pronoms démonstratifs, comme dans les exemples (179), (180) et (185) ou par une expansion du type « *SNindef + Préposition n + GN* », comme dans l'exemple (184).
 - En allemand la contrainte liée à l'inversion est la définitude.
- Le phème qui se situe entre le thème et le rhème est le lieu de l'expression de la subjectivité du locuteur, c'est-à-dire le lieu où s'effectue la modalisation ou/ et la négation. Mais du point de vue morphosyntaxique les deux langues disposent de différents moyens :
 - Le kabyle dispose de la négation fonctionnelle avec le seul négateur dédié à cet effet *mačči*, comme dans l'exemple (185). Ce négateur permet de confirmer la fonction d'un rhème, comme dans l'exemple (176).
 - À côté du négateur le plus fréquent *nicht*, l'allemand dispose d'autres négateurs ; ex. : *nie, niemals, nirgends, nirgendwo, keinesfalls, keineswegs*, etc.
- Nous avons signalé en ce qui concerne les prédicatifs externes que le thème de référence est ambigu, du fait que l'adjectif ne prend pas de marque liées au genre et au nombre (cf. section 0 exemple (145)), ce problème ne se pose pas dans le cadre des énoncés prédicatifs internes, car le thème et le rhème sont dans le même énoncé.

8.3 Les EAVs Existentiels

8.3.1 Aspect statistique

L'analyse statistique intralinguistique révèle que la proportion des énoncés averbaux existentiels par type est presque *similaire* dans les deux versions : le secteur Fig. 81 montre 7 % pour le kabyle et le secteur Fig. 82 montre 5% pour l'allemand. En revanche, la comparaison interlinguistique donne un résultat différent : le nombre des énoncés existentiels est différent, leur nombre en kabyle (15) est le triple de celui de l'allemand (5). C'est ce que montre l'histogramme Fig. 83.

8.3.2 Définition des existentiels

En plus des caractéristiques citées dans le tableau (Tab. 25) à propos de la comparaison des énoncés averbaux pour l'allemand, les énoncés averbaux existentiels se bornent à postuler l'existence ou la non-existence. Du point de vue de la détermination nominale, les énoncés existentiels allemands ont une préférence pour l'indéfini et l'adétermination (Behr & Lefevre, 2004a).

Nous proposons parfois des paraphrases comme moyens heuristiques pour distinguer les existentiels des autres types d'énoncés averbaux et de distinguer les sous-catégories à l'intérieur des existentiels.

En ce qui concerne les caractéristiques morphologiques, en allemand la paraphrase se fait avec les verbes d'existence. En kabyle, ces caractéristiques diffèrent un peu de celles de l'allemand. En effet, les critères de la définitude et du cas (nominatif) ne sont pas des traits distinctifs visibles permettant de distinguer les existentiels des fragmentaires thématiques pour les critères de la définitude et les existentiels des autres énoncés, ex. : les énoncés en appui pour le critère du cas nominatif.

La détermination se fait en kabyle à l'aide de l'attribution, du démonstratif, du possessif ou de l'extension (relative).

Selon les éléments qui les constituent, les énoncés existentiels peuvent se composer d'un groupe nominal (GN) et d'un circonstant temporel ou/ spatial ou les deux en même temps. Le circonstant apporte des indications référentielles qui ancrent le référent dans la réalité

discursive. Le groupe nominal est soit déterminé ou adéterminé (sans déterminant). Le circonstant est représenté par :

- a) l’adverbe « pur » (*all. Dort, fr. là-bas, kb. Dihin/ dadi*),
- b) le groupe prépositionnel (*all. Im Hintergrund, fr. à l’arrière-plan, kb. s deffir*)
et
- c) le groupe nominal en fonction de circonstant (*all. Nächste Woche, fr. la semaine prochaine, kb. Smana tayed*).

Behr et Lefeuvre (2001) parlent d’un modèle maximum, d’un modèle minimum et de cas intermédiaires ou problématiques.

Nous distinguons la notion d’adverbe et celle de du circonstant. Nous utilisons la définition de Creissel (1998) qui dit que l’adverbe est une catégorie et le circonstant est une fonction pouvant être remplie par une catégorie autre que celle de l’adverbe, ex. : le nom.

Les structures formées à l’aide du circonstant sous (a) et (b) sont très fréquentes et très documentées, cependant il n’est pas fréquent de trouver un groupe nominal en fonction de circonstant, c’est pour cette raison que ce genre de structures n’est pas assez documenté.

Entre ces deux modèles existent d’autres modèles intermédiaires. Pour l’allemand nous pouvons proposer le tableau suivant qui permet de rendre compte de toutes ces structures :

Structures allemandes	Modèles	Circonstant de temps [Adv]/ [GP]/ [GN]	Circonstant de lieu [Adv]/ [GP]/ [GN]	Groupe nominal [GN+GAdj]/ [GN]/ Nominalisation
	Max. ↑			
	↕			
	↓			
	Min.			

Tab. 32 : Différents modèles de structures syntaxiques de l’EAV existentiel allemand

Les structures de l’EAV allemand sont au nombre de quatre, elles réalisent différemment l’ancrage dans la réalité discursive. Le référent dont on suppose l’existence peut être soit ancré dans la réalité par un adverbe temporel, un adverbe spatial ou par le discours lui-même. Le kabyle possède plus de structures averbales, les tableaux tab. 32 et Tab. 33 montrent ce déséquilibre :

Structures kabyles	Modèles	circ de tps [Adv]/ [GP]	circ de lieu [Adv]/ [GP]	GN à valeur de circonstant temporel	Grpe nominal [GN+GAdj] [GN] Nominalisation	PP ¹⁵⁰	Présentatif
	Max.						
	↑						
	Min.						
	↓						

Tab. 33 : Différents modèles de structures syntaxiques de l'EAV existentiel kabyle¹⁵¹

Pour résumer les différences et similitudes morphosyntaxiques des existentiels des deux langues, nous les présentons dans le tableau suivant :

		Kabyle et allemand	Kabyle
↑ ↕ ↓	Modèle maximum	GN+Circ Tps & Circ loc	PP+GN+Circ tps & Circ loc
	Modèle intermédiaire	GN+Circ Tps / Circ loc	PP+GN+Circ Tps / Circ loc
	Modèle minimum	GN	PP+GN
	Catégories entrant dans la formation du ciconstant	GN/GPrép/Adv	GN/GPrép/Adv

Tab. 34 : Différences morphosyntaxiques de la structure des existentiels allemands et kabyles – structures particulières et structures communes

Les structures sémantico-logiques des existentiels sont moins variées. En effet, ou bien ils réalisent le thème et le rhème, ou bien ils réalisent uniquement le rhème, et ce parallèlement aux structures syntaxiques ci-dessus, comme l'affirme Behr (2013) pour l'allemand dans sa définition des énoncés existentiels :

¹⁵⁰ Dans la plupart des cas, la particule prédicative forme des énoncés existentiels météorologiques.

¹⁵¹ Les constituants du tableau ne sont pas présentés dans l'ordre dans lequel ils se présentent dans un énoncé.

« Existenzialsätze drücken einfach nur die Existenz eines Gegenstandes oder eines Sachverhalts aus, der prinzipiell im Raum oder in der Zeit lokalisiert werden kann. Das Rhema des Existenzialsatzes besteht aus einer indefiniten Nominalgruppe, das Thema enthält v.a. räumliche, seltener zeitliche Angaben. »¹⁵² (Behr, 2013a, p. 50)

(Fr. Les énoncés existentiels expriment seulement l'existence d'un objet ou d'un fait qui en principe peut être localisé dans l'espace et le temps. Le rhème de l'énoncé existentiel est composé d'un groupe nominal indéfini, le thème comprend des indications spatiales et rarement temporelles.)

Du point de vue sémantico-logique ce constat est aussi valable pour le kabyle. Le modèle maximum pour la structure sémantico-logique de l'allemand et du kabyle est le même, il s'agit de la réalisation linguistique du *thème* qui consiste en les éléments référentiels, c'est-à-dire le circonstant temporel et spatial combiné avec évidemment le *rhème*, généralement un GN ou une nominalisation. On peut cependant avoir un *thème* qui consiste en un GN référentiel, la valeur textuelle de ces énoncés est plus proche des énoncés thématiques. Le modèle minimum consiste en la réalisation linguistique d'un rhème, rarement d'un thème.

8.3.3 Circonstant+GN :

8.3.3.1 GN (à valeur circonstant temporel) + GN

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, la fonction de circonstant peut être occupée par un nom, ceci existe dans plusieurs langues, à l'instar du kabyle et de l'allemand. La différence entre les deux langues dans l'emploi de la catégorie nominale en fonction circonstancielle/ adverbiale réside dans la fréquence :

- La grande majorité des adverbes de temps continus,- il s'agit ici de fonction-, en kabyle sont des noms, variables en genre et en nombre ; ex. : *fr. le soir, kb. Tameddit, all. abends*. Ceci est valable pour les adverbes de temps.
- Le kabyle et l'allemand peuvent recourir à des groupes nominaux pour former un circonstant de LIEU, ex. :

¹⁵² Pour ce qui est du marquage de la définitude en kabyle voir le chapitre 0

- (195). [KAB] Ikcem tamurt n Fransa¹⁵³.
 [TIL] SUJ.3MSG-entrer.acc EL.F.pays de France
 [EQU] Il est parti en France.

En allemand, nous pouvons avoir l'interprétation circonstancielle du nom *das Haus* dans l'exemple suivant :

- (196). [DT] Als Mutter *das Haus betrat*, kullerten ihr die Tränen über die Wangen. (Die Zeit, 28.12.2012, Nr. 52)

[EQU] Lorsque la mère *entra dans la maison*, les larmes lui coulaient sur les joues.

L'une des caractéristiques du kabyle est que le circonstant temporel a souvent une forme nominale et une forme adverbiale, cette dernière est souvent un groupe prépositionnel, comme le montre le schéma suivant :

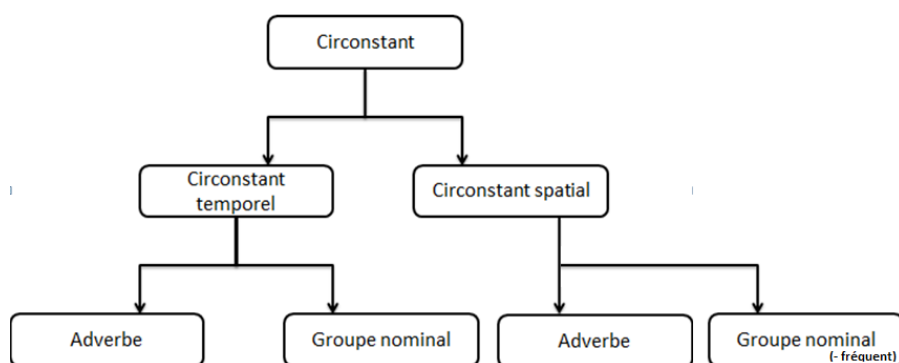


Fig. 87 : Différentes formes de circonstants en kabyle et en allemand

Nous pouvons donner l'exemple suivant :

- (197). [KAB] Tameddit d asemmiḍ.
 [TIL] EL.F.soir COP EL.MSG.froid
 [EQU] Le soir il fait froid (litt. Le soir il y a le froid).

Le mot *tameddit* bien que nominal et ayant toutes les caractéristiques du nom, c'est-à-dire la marque du genre (féminin ou masculin), du nombre (singulier ou pluriel) et de l'état (libre ou d'annexion) tout à fait différent du circonstant adverbial classique qui est *invariable*, a tout de même une fonction de circonstant. Ce type de circonstant existe aussi en français :

¹⁵³ En petite Kabylie dans certaines villes, ex. : Béjaïa, Sétif, Bordj-Bouariridj, etc. la préposition est absente, contrairement aux parlers de la grande Kabylie (Tizi Ouzou, Boumerdes, etc.) ; ex. : un locuteur de Béjaïa supprimerai la préposition *s* de l'énoncé *Iruh s axxam* (fr. *il est parti à la maison*) prononcé par un locuteur de Tizi Ouzou.

(198). [FR] La nuit, c'est dodo.

Quoi qu'on puisse paraphraser par un groupe prépositionnel comme *Dans/ durant la nuit*, la forme nominale donnée dans cet exemple est la plus utilisée, malgré les marques nominales *la nuit* reste un circonstant. Le remplacement par un autre GPrép donnerait un autre sens.

En allemand nous pouvons donner l'exemple suivant :

(199). [DT] *Der Dienstag dieser Woche, wieder große Pressekonferenz in der Semperoper.*

Wieder sitzt Sabine von Schorlemer unter der Prunkdecke dieses Hauses – nur diesmal nicht zur Ernennung Dornys, sondern zu seiner Vertreibung. (Die Zeit, 27.02.2014, Nr. 10)

[EQU] *Le mardi de cette semaine, encore une grande conférence de presse à l'opéra Semper.* Sabine s'assied encore sous le plafond luxueux de cet édifice, sauf que cette fois-ci, non pas pour la nomination de Dorny, mais pour son exclusion.

L'exemple (199) montre que l'énoncé existentiel peut être doté, non seulement d'un adverbe temporel ou locatif, mais aussi d'un adverbe aspectuel, il s'agit de *wieder* (fr. *encore*), qui signifie que la conférence a eu lieu plusieurs fois, au moins deux. Ce même exemple est le représentant du modèle maximum comportant tous les types de circonstants.

8.3.3.2 Circonstant+GN

L'EAV existentiel contient un circonstant temporel et/ ou spatial. L'exemple suivant en kabyle présente un existentiel avec un noyau nominal GN et un circonstant qui consiste en l'adverbe simple de lieu.

(200). [KAB] Ad awḍey γer tmurt: si Lezzayer γer Tizi, si Tizi γer Tizi. *Iwsawen, Tizi uqellal*, anga i mlalen idurar, dinna i tella tewwurt bbwaḍu. (« Tamazight tura (amḍan wis 8 d wis 9) », s. d.)

[TIL] POT 1SG.arriver.AOR à EA.FSG.pays : de Alger à Tizi, de col à col. Haut, Tizi uqellal, où REL 3M.PL.se rencontrer.acc EA.montagnes, là-bas REL 3FSG.exister.acc EA.FSG.porte de EA.MSG.vent

[EQU] (...) J'arriverai au pays : d'Alger à Tizi, de Tizi à Tizi. *En haut, le village de Tizi Uqellal*, là où les montagnes se rencontrent, c'est de là que vient le vent.

Nous pouvons donner un exemple avec les mêmes constituants, mais avec une inversion de la structure syntaxique en allemand :

(201). [DT] Fast die Hälfte der rund 300 000 New Yorker Chinesen lebt in Chinatown, viele, ohne ein Wort Englisch zu sprechen: *chinesische Schriftzeichen überall*. Für New Yorker und ihre Gäste ist Asien damit nur ein U-Bahn-Ticket entfernt. (Chevron, 2012)

[EQU] Presque la moitié d'environ 300 000 chinois newyorkais vit à Chinatown, beaucoup, sans parler un mot d'anglais : *des caractères chinois partout*. Pour les newyorkais et leur hôtes, l'Asie est seulement à quelques stations de métro.

Il peut également s'agir d'un circonstant *temporel*, comme dans l'exemple suivant dont le noyau prédicatif est un GN abstrait, il s'agit d'un phénomène naturel :

(202). [DT] August. Am Rosenthaler Platz wird es voller, einer steht mit Zeitungen da, Berliner Arbeiter- Zeitung, Marxistische Feme, (...) *Furchtbare Hitze heute*. (Döblin, 1967, p. 416)

[EQU] Août. Sur la Place Rosenthal se remplit peu à peu, quelqu'un se tient là debout avec des journaux, le journal Berliner Arbeiter- Zeitung, le Marxistische Feme, (...) *une chaleur terrible aujourd'hui*.

Le narrateur donne dès le début le cadre spatio-temporel dans lequel se déroulent les différents événements de l'histoire et dans lequel se situent d'autres entités pouvant lui sembler importantes, en recourant aux circonstants temporel *August* et spatial *Am Rosenthaler Platz*. Dans la triade sémantico-logique, les circonstants appartiennent au thème, à la référence au fragment de la réalité.

Ce genre d'énoncés prédisant un phénomène naturel est souvent repris par les linguistes non pas sous le terme d'existential, mais sous le nom d'énoncé météorologique, à l'instar de Marty (Kuroda, 1979; Marty, 2010; Zuber, 1992) qui les considère comme une sous-catégorie d'une catégorie plus large, les énoncés thétiques et auxquels s'ajoutent, les énoncés impersonnels et les énoncés universels, comme dans le schéma suivant :

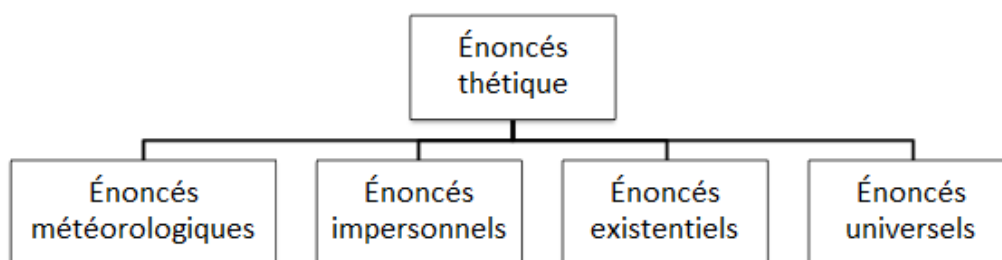


Fig. 88 : Les énoncés thétiques¹⁵⁴

¹⁵⁴ Nous résumons dans ce schéma la catégorisation des énoncés thétiques d'Anton Marty dans (Kuroda, 1973, 1979)

Dans le cadre du présent travail, nous les catégorisons parmi les existentiels, car nous trouvons que l'énonciateur prédique tout simplement l'existence du phénomène naturel en question dans un temps et un espace donnés.

Pour ce qui de l'ordre des mots, les exemples (200), (201) et (202) montrent une première différence syntaxique et sémantico-logique entre les deux langues. Pour l'allemand la partie thématique, c'est-à-dire le circonstant apparaît de *préférence* postposé, même si l'on peut trouver des exemples où ce dernier est préposé. En revanche, pour le kabyle l'inversion n'est pas sans conséquences sur la structure syntaxique de l'énoncé averbal : le groupe nominal prend souvent la particule prédicative *d*, lorsque le circonstant est préposé. L'EAV existentiel suivant :

- (203). [KAB] (GN) Seksu (Circonstant) yal ass.
[TIL] Couscous chaque EL.MSG.jour
[EQU] Toujours du couscous.

Après inversion l'énoncé prend la particule prédicative :

- (203).a. [KAB] (Circonstant) Yal ass (PartPréd) d (GN) seksu.
[TIL] tout jour PP couscous
[EQU] Chaque jour du couscous.

Pour l'exemple (200) nous constatons que cette particule est absente, c'est la virgule qui se substitue à cette dernière. Sans la virgule l'énoncé aurait la structure suivante :

- (200).a. [KAB] Iwessawen d Tizi uqellal.
[TIL] Haut PP Tizi Ouqellal.
[EQU] En haut le village de Tizi Ouqellal

L'inversion donnerait la structure suivante :

- (200).b. [KAB] Tizi uqellal iwessawen.
[TIL] Tizi Ouqellal haut
[EQU] Tizi Ouqellal se trouve plus haut.

En kabyle, cette même particule prédicative *d* (*all. das ist ... / Das sind ...*), sert non seulement à construire des énoncés averbaux prédicatifs, mais aussi des existentiels locatifs et des météorologiques, comme l'ont montré Mettouchi et Tusco (2010), ex. :

- (204). [KAB] D asemmid.
[TIL] PP froid.
[EQU] Il fait froid.

La formation des énoncés existentiels présente des contraintes particulières au kabyle : la partie thématique, donc le circonstant, est souvent postposée :

- (a) Il doit automatiquement être accompagné d'un circonstant, c'est-à-dire sous le modèle *Circonstant+PartPréd+GN*,
- (b) La structure de l'énoncé est souvent rédupliquée, car il s'agit souvent d'exprimer des oppositions, surtout lorsque le circonstant est postposé. Ces oppositions sont parfois implicites.
- (c) Lorsque le GN est postposé, les structures normales non-rédupliées sont presque idiomatiques ; ex. :

(205). [KAB] Ulac xali-k di tsirt.

[TIL] NEGEXIST oncle-2MSG dans EA.FSG.huilerie

[EQU] Pas de favoritisme au travail/

≈ Il ne faut pas mélanger la vie privé et la vie professionnelle.

Sinon ils peuvent exprimer une opposition implicite ; ex. :

(206). [KAB] Talwit zik [mačči tura]!

[TIL] EL.SG.paix jadis

[EQU] La paix c'était jadis [pas maintenant].

L'exemple suivant illustre ces contraintes et vient appuyer l'affirmation concernant l'inversion illustrée précédemment par l'exemple (203) :

(207). [KAB] Sya d adrar, syadi d adrar, di tlemmast d asif.

[TIL] d'ici COP EL.MSG.montagne, de là-bas COP EL.MSG.montagne, dans EL.F.milieu COP EL.MSG.rivière

[EQU] De ce côté une montagne, de l'autre une autre, au milieu une rivière.

(208). [KAB] *Agemmaḍ n wedrum d amnar!* Win ara yezzun ɣef wayeḍ armi yebbuhel, nex d kra i yettammae. (Mezdad, 2006, p. 86)

[TIL] En face de EA.MSG.village COP EL.SG.façade ! celui qui aller.PTCP sur autre sauf SUJ.3MSG.être fou, ou COP quelque chose que SUJ.3MSG.intéresser.inacc

[EQU] En face du village une façade ! Celui qui y va est, soit fou, soit il est intéressé par quelque chose.

Les mêmes contraintes constatées dans l'exemple (203) sont valables pour l'exemple (207), et l'inversion donne le résultat suivant :

(207).a. [KAB] Adrar sya, adrar syadi, asif di tlemmast.

[TIL] EL.M.montagne d'ici, EL.M.montagne de là-bas,EL.M.rivière dans EA.F.milieu

[EQU] Une montagne d'un côté, une montagne d'un autre côté, une rivière au milieu.

Nous avons constaté également ce phénomène en allemand mais il ne s'agit pas des mêmes contraintes qu'en kabyle, la suite d'existentiels sert strictement à la description de l'espace qui constitue le cadre spatio-temporel d'objets observables, par exemple dans un texte narratif, comme le montre l'exemple suivant :

(209). [DT] Hier ist nicht selten die Frankfurter Eintracht zu Gast. *Vorn ein alter Gastraum, hinten ein moderner Anbau.* Vergleichsweise reichhaltige Karte, unter anderem Flammkuchen. (Die Zeit, 5.2.2008, Nr. 48)

[EQU] Ici il n'est pas rare que l'Eintracht Francfort soit l'hôte. *Devant une salle de restaurant et derrière une annexe moderne.* Un menu relativement varié, entre autres des tartes flambées.

Nous pouvons supposer que les oppositions explicites, rédupliquées, comme dans (207) et (209), ou implicites, déductibles du contexte, comme dans les exemples (206) et (205), viennent, premièrement, des oppositions liées à la perception visuelle de l'espace, notamment à l'aide des adverbes temporels (*tura* par opp. à *zik*) ou spatiaux (*da* par opp. à *dihin*), deuxièmement, du fait que le kabyle est une langue dans laquelle l'oralité est très présente. Contrairement aux énoncés verbaux dont le temps est donné par les marques grammaticales du verbe, les énoncés existentiels ne sont pas toujours dotés de marqueurs les situant dans l'espace et le temps, sauf pour ceux accompagnés d'adverbes temporels. Selon leur situation dans le temps, nous avons trois types d'énoncés :

- (a) Les énoncés accompagnés d'un circonstant temporel, dont le temps est marqué par ce même constituant, comme dans l'exemple (202).
- (b) Les énoncés dotés seulement de circonstants spatiaux et qui sont souvent *atemporels*, et ce lorsque le référent du GN est un objet ou un (nom de) lieu repérable dans la situation d'énonciation, comme dans les exemples (200), (201) et (207). Ce genre d'énoncés s'intègre dans le temps donné par le contexte linguistique.
- (c) Le temps est également donné par le contexte linguistique dans les énoncés dont le référent du GN est un événement, un phénomène naturel ou une situation. C'est le cas des nominalisations.

8.3.3.3 Circonstant [GPrép]+GN

Le circonstant peut avoir une structure complexe, consistant en un groupe prépositionnel, l'exemple suivant est composé d'un GN indéfini accompagné d'un élément thématique qui consiste en l'adverbe de lieu :

(210). [DT] Er sah sich an einem menschenleeren Sandstrand mit Tomi im Schatten eines gestreiften Sonnensegels eine Sandburg bauen. *Im Hintergrund eine Reihe ebenfalls gestreifter Strandkabinen.* Genau an der Stelle, wo der Schatten des Segels endete, saß in einem Liegestuhl Elvira in einem züchtigen Badeanzug. *Neben ihr ein zweiter, leerer Stuhl.* (Suter, 2000, p. 241)

[EQU] Il se voyait construire un chateau de sable avec Tomi sur une plage de sable déserte sous l'ombre d'un auvent rayé. *En arrière-plan aussi une rangée de cabine rayées.* Exactement à l'endroit où s'arrêtait l'ombre de l'auvent, était assise Elvira sur une chaise longue vêtue d'un modeste maillot de bain. *A côté d'elle une deuxième chaise vide.*

Dans cet exemple le circonstant spatial, constitué d'un groupe prépositionnel, est postposé, il constitue le cadre spatial dans lequel se situe *la rangée des cabines de plage rayées*. Dans ce même exemple un autre énoncé existentiel apporte plus de précision par rapport à la répartition des référents dans l'espace. Cette fois-ci le référent est situé non pas dans un espace, mais par rapport à un autre référent évoqué dans l'espace dans l'énoncé précédent, i. e. tout d'abord *Elvira* par rapport aux *cabines*, ensuite une autre *chaise vide* par rapport à *Elvira*. La succession des énoncés existentiels permet aux lecteurs de mieux cerner le décor dans lequel se déroulent les différents événements.

Cette stratégie est accentuée dans l'exemple suivant dans lequel la description du décor est très précise et se fait par rapport à deux repères, en l'occurrence l'arrière-plan et le premier-plan :

(211). [DT] Das dritte Foto war es, das Konrad aufwühlte. Es zeigte die Gangway in umgekehrter Richtung. Im Hintergrund ein Teil eines Hafengebäudes, ein paar winkende Menschen in Hüten und Mänteln, im Vordergrund, auf der Gangway, eine Frau und ein Mann. Man sah seinen lächelnden schmalen Mund, seine Augen waren von der Krempe eines weichen Filzhutes mit breitem Band umschattet. Er trug einen offenen Tweedmantel über einem dreiteiligen Flanellanzug, ein helles Hemd und eine gestreifte Krawatte. (Suter, 2000, p. 241)

[EQU] La troisième photo est celle qui avait bouleversé Konrad. Elle montrait la passerelle d'embarquement dans le sens inverse. *En arrière-plan une partie d'un bâtiment portuaire, quelques hommes en chapeau et en manteaux, faisant signe avec la main, au premier plan, sur la passerelle d'embarquement, une femme et un homme. (...)*

Le circonstant spatial peut se trouver postposé par rapport au GN, ex. :

(212). [DT] (a) *Kleine Kneipe am Rosenthaler Platz*. (b) Vorn spielen sie Billard, hinten in einer Ecke qualmen zwei Männer und trinken Tee. (Döblin, 1967, p. 43)

[EQU] *Un petit bistrot sur la place Rosenthal*. Devant ils jouent au billard, derrière dans un coin deux hommes fument et boivent du thé.

L'exemple (212) se prête à deux lectures :

- La partie (a) lue ou entendue seule sans la partie (b) est un énoncé existentiel avec un GN et un circonstant spatial,
- Lorsqu'on le lit dans le contexte, donc avec (b), il devient un GN en fonction de circonstant de lieu comme dans les exemples (195), (197) et (198), dont le GPrép est conçu comme une extension du GN *Kleine Kneipe*.

La succession des EAVs existentiels dans l'exemple suivant montre que, plus il y a des existentiels plus la tâche perceptive de reconstitution de l'espace ou du contexte où se déroulent les événements, dans un texte narratif par exemple, est aisée pour l'interlocuteur ou le lecteur :

(213). [DT] Die Bilder glichen sich: Unbeschwerte junge Menschen in der Skikleidung der Fünfzigerjahre an einem langen Tisch in einer Skihütte. Unbeschwerte junge Menschen in Badeanzügen der Sechziger Jahre an der Reling einer Yacht. Unbeschwerte junge Menschen in Abendkleidung der Fünfzigerjahre mit Silvesterhütchen und Papierschlängen an einem langen Tisch. Unbeschwerte junge Menschen in Freizeitkleidung der Fünfzigerjahre im offenen Kabrio. Auf allen Fotos war Thomas Koch zu erkennen und auf den meisten auch Konrad Lang. (Suter, 2000, p. 197)

[EQU] Les images se ressemblaient : *d'innocents jeunes gens en tenue de ski des années cinquante assis à une longue table dans un refuge de montagne. D'innocents jeunes gens en maillots de bain des années soixante sur le bastingage d'un yacht. D'innocents jeunes gens dans une tenue de soirée des années cinquante avec de petits chapeaux de Saint-Sylvestre et des serpents en papier assis à une longue table. D'innocents jeunes gens en tenue décontractée des années cinquante dans une voiture décapotable. Sur toutes les photos on pouvait reconnaître Thomas Koch et aussi dans la majorité Konrad Lang.*

L'énoncé existentiel peut comporter en même temps, et le cadre spatial et le cadre temporel, comme l'exemple suivant en kabyle :

(214). [KAB] Ass-a d tameyra di Tiritin.

[TIL] Aujourd'hui COP EL.F. fête à Tiritin

[EQU] Aujourd'hui, il y a une fête à Tiritin.

Idem pour l'allemand, nous pouvons proposer l'exemple suivant :

(215). [DT] Immer noch, denkt er mit stockendem Atem ... *immer noch etwas Licht da oben auf der Baumspitze...* ein lächerlicher kleiner Schimmer von Sonnenlicht, und ich bin der einzige Mensch auf der Welt, der darauf achtet. Immer noch ... immer noch, es ist wie ein Lächeln, das sehr langsam erlischt ... immer noch, und Schluss! (Böll, 1972, p. 228)

[EQU] Toujours et encore, pense-t-il avec un souffle coupé ... toujours et encore un peu de lumière là en haut sur la cime de l'arbre ... un

Nous constatons que les structures d'existentiels du type (a) Circ+GN, comme dans l'exemple (211), sont plutôt employées pour faciliter la description, i. e. la perception de la distribution d'objets particuliers dans l'espace et de remplir toutes les dimensions spatiales (derrière, devant, à droite à gauche, en haut, en bas, à l'intérieur, etc.), cependant les structures inversées, c'est-à-dire (b) GN+Circ, comme dans l'exemple (212), sont utilisées pour offrir un cadre spatial à l'histoire ou aux événements venant ultérieurement dans le texte, ou bien pour servir de repères principaux aux autres référents susceptibles d'être placés ultérieurement dans l'espace. Dans le déroulement textuel, la structure Circ+GN convient au développement et la structure GN+Circ à la position initiale.

Recourir à des existentiels pour permettre de percevoir facilement l'espace ou la situation n'est pas seulement une stratégie narrative, il s'agit également d'une nécessité propre au message écrit, contrairement à l'oral. Mounin (1966) affirme qu'il faut :

« *compenser d'une manière ou d'une autre l'absence de situation, ou du moins de beaucoup d'éléments de la situation, dans le message écrit* ». (Mounin, 1966)

Dans les exemples évoqués précédemment on a recouru à des éléments référentiels rendant cette situation accessible au destinataire du message, – le lecteur. La reconstitution de la situation passe par la description des différentes dimensions spatiales (en arrière plan, au premier plan, à gauche à droite, etc.), et le positionnement des différents référents et des événements par rapport à un ou plusieurs repères souvent donnés au début du texte.

8.3.3.4 La structure [préposition *deg/ di (dans) +régime*] à valeur de verbe d'existence

La préposition *deg/di*¹⁵⁵ (*dans*) est employé dans le cadre d'une relation adverbiale locative, qui caractérise un localisateur et un localisé; c'est ce qu'atteste la phrase suivante, où le groupe prépositionnel joue le rôle qui lui est souvent attribué, en l'occurrence celui de l'adverbial ou de l'adverbe :

- (216). [KAB] Lliy di Strasbourg.
[TIL] SUJ.3MSG.être.acc à Strasbourg.
[EQU] j'étais à Strasbourg.

La préposition permet d'établir une relation entre la personne qui parle (localisé) et le lieu où elle se trouve (localisateur). Sans le verbe *ili (sein)*, l'énoncé est incomplet et le groupe prépositionnel reste un adverbe et n'a pas de fonction prédicative.

Le groupe prépositionnel qui résulte de [*di/deg+régime*] forme un circonstant locatif, combiné avec un nominal, il forme un énoncé existentiel. C'est ce que montre l'exemple qui suit :

- (217). [KAB] D amerkanti; tura ad yerr ayen i s-ttalsen medden u ad yidir s liser. *Qrib nacra alaf di texrit-is!* Ma d ccema-s a s-tt-yedmen ubursyun-ines alama d asmi a yemmet. Miss igellil (114)
[TIL] COP EL.riche ; maintenant POT 3MSG.rendre.AOR ce-que CI-3PL.devoir gens et POT 3MSG.vivre.AOR dans paix. Presque 10000 dans EA.MSG.poche-3SG.POSS
[EQU] *Il avait presque 10000 francs dans sa poche !* Et la petite pension lui garantissait sa prise de tabac jusqu'à la fin de sa vie.

Pour exprimer l'existence d'une chose qui correspond souvent à une phrase avec *sein* ou « *es geschieht, findet statt, ist zu sehen/ hören/ spüren* » en allemand, on recourt souvent à un énoncé averbal :

- (218). [KAB] Deg-s aman wasif-agi.
[TIL] dans-3MSG EL.eau.PL rivière-DEM.PROX
[EQU] Il y a de l'eau dans cette rivière.

¹⁵⁵ Il s'agit de la même préposition mais qui varie selon l'initiale de son régime : *deg* lorsque son régime commence par *une voyelle*, ex. : *deg wexxam* (fr.à la maison) et *di* lorsque celui-ci commence par une consonne, ex. : *di texxamt* (fr.dans la chambre).

Le pronom affixe *s* régi par *deg* et le nom *wasif-agi* sont coréférentiel, le référent est le localisateur où se trouve l'eau (kb. *Aman*), dont prédique l'existence. Comme le sens de la préposition contient des traits sémantiques déictiques, qui renvoient à l'existence, la phrase n'a pas besoin d'un verbe, qui exprime le même sens, tels que *geben* ou *sein*.

L'équivalent verbal de l'énoncé (218) est réalisable par le verbe d'existence *ili* (fr. *exister*), et peut être paraphrasé de la manière suivante :

(218).a. [KAB] Llan waman deg wasif-agi.

[TIL] Exister.3MPL EA.eau dans EA.rivière-DEM

[EQU] Il y a de l'eau dans cette rivière.

8.3.3.5 Les présentatifs

S'il est difficile de déterminer le temps de certains existentiels formés notamment à l'aide de marqueurs prédicatifs, entre autres la négation (*ulac*) et la modalisation, certains existentiels averbaux kabyles se démarquent par le fait que leur temps correspond au temps du discours ou de l'expression. Nous nous référons par-là aux présentatifs¹⁵⁶ (*aql-* et *ha-*) dont le temps est le temps du discours et le lieu consiste en l'environnement immédiat de l'énonciateur (Salem Chaker & Caubet, 1996, p. 67).

Les énoncés existentiels peuvent être des existentiels locatifs et des présentatifs servant dans les opérations de repérage d'un objet donné dans la réalité discursive. En allemand les présentatifs sont souvent remplacés par les déictiques proximal *da/ hier* et distal *dort*. En combinaison avec le GN, ils construisent, soit un énoncé verbal ou averbal. Du point de vue morphologique le choix du présentatif en kabyle dépend de la perspective choisie par le locuteur et le destinataire qui se trouvent dans le discours et du référent auquel renvoie l'énoncé. L'usage des présentatifs varie selon la proximité et la distance et les pronoms personnels. Nous pouvons les présenter dans le tableau suivant :

¹⁵⁶ Bien que les linguistes ne soient pas unanimes dans leur définition des présentatifs (Feuillet, 1998), la fonction principale de ces derniers est d'introduire un référent dans le discours (Meulleman, 2012). En kabyle, il n'y a pas de présentatifs formés à l'aide de verbes, comme c'est le cas du français où l'on classe *c'est, ce sont, il y a* parmi les présentatifs (cf. (Chevalier, 1969) cité par (Meulleman, 2012, p. 39)). Les présentatifs kabyles sont des particules invariables, comme *aql* et *ha* en kabyle.

8.3.3.6 Les nominalisations

Les GN nominalisés entrant dans la formation des existentiels sont des abstraits et dénotent des actions, des procès et des événements. Ils sont donc des expressions rhématiques, dont nous pouvons représenter/ reconstituer l'aspect lexical. Dans le cadre des énoncés averbaux existentiels, il y a différents types de groupes nominaux entrant dans leur constitution, en l'occurrence les nominalisations, les déverbatifs. Ces derniers sont souvent accompagnés d'un adverbe temporel ou spatial et servent à poser l'existence d'événements, d'actions ou de situations, ex. :

- (221). [KAB] Tuxalin s axxam yal ass. (Zenja, 1995, p. 92)
 [TIL] EA.FSG.retour à EA.MSG.maison EL.M.toujours.
 [EQU] Le retour à la maison, (c'est) tous les jours.

L'action de revenir à la maison (*kab. Tuxalin s axxam*) se caractérise par l'itérativité, elle n'est pas intrinsèque au GN comme c'est le cas d'autres nominalisations ou déverbatifs, mais elle est portée par l'adverbe de temps *toujours* (*kab. Yal ass*). Nous pouvons en représenter l'aspect par le schéma suivant :

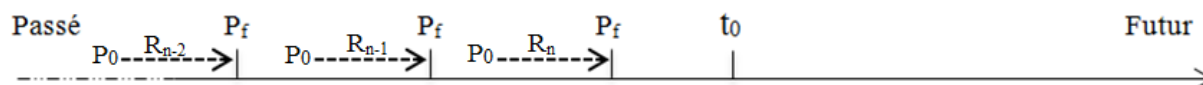


Fig. 90 : Représentation de l'exemple « *Tuxalin s axxam yal ass* » (fr. Le retour à la maison, (c'est) tous les jours.) sur l'échelle temporelle avec l'aspect terminatif et itératif.

Le schéma ci-dessus (Fig. 90) représente une échelle temporelle T , T_0 représente le moment où l'on parle, le présent. L'action de *retourner à la maison* représentée à chaque fois par une flèche est terminative du point de vue aspectuel, car on connaît la position finale P_f (le point d'arrivée), qui est maison, mais on ne connaît pas le point de départ P_0 . Comme cette action est rendue *itérative* par l'adverbe *yal ass* (fr. *tous les jours*), nous l'avons présentée plusieurs fois, en plusieurs répétitions (R) : R_n (la dernière), R_{n-1} (l'avant-dernière), R_{n-2} (l'antépénultième), etc. Nous savons que l'action s'est répétée plusieurs fois, mais nous ne connaissons pas le nombre de répétitions.

À côté de l'itérativité, nous pouvons mentionner le caractère continu d'un événement ou d'une action, mais qui n'est pas exprimé cette fois-ci par l'adverbe, il est intrinsèque au déverbatif, comme dans l'exemple suivant :

(222). [DT] *Abbruch des Urlaubs, Taxifahrt zum Flugplatz in 1. Warten im Nebel*. Taxi zum Bahnhof. Zug nach Frankfurt, dann aber Umsteigen in München. Im Schlafwagen elend "geschüttelt und am frühen Morgen, soeben zu Hause angekommen, schon mit der ZEITUNG konfrontiert! Später -- zu spät natürlich -- bereute Blorna, dass er nicht statt Katharina, von der er ja durch den ZEITUNGS-Kerl wusste, dass sie vernommen wurde, Hach angerufen hatte.) Was allen, die an der zweiten Vernehmung von Katharina am Freitag teilnahmen -- wiederum Moeding, die Pletzer. (Böll, 1974, p. 26)

[EQU] *Interruption de congé, voyage en taxi à l'aéroport dans 1. Attente dans le brouillard*. (...)

Ce qui caractérise les EAV existentiels ayant un GN déverbatif et dénotant les aspects : *télique*, comme dans *Abbruch des Urlaubs* (fr. *Interruption de congé*) et *atélique* pour les deux énoncés existentiels restant : *Taxifahrt zum Flugplatz in 1. Warten im Nebel* (fr. *voyage en taxi à l'aéroport dans 1. Attente dans le brouillard*), est le fait qu'ils privilégient les adverbes appropriés à la durée, ex. : *2 Stunden* (*Warten im Nebel*). Dans le texte narratif par exemple le temps de l'énoncé est donné par le contexte ; ex. : la présence de *gestern* dans le contexte linguistique place l'énoncé existentiel dans le passé : *Gestern, 2 Stunden Warten im Nebel*. Nous pouvons représenter les deux actions télique et atélique de l'exemple (222) par le schéma comparatif suivant :

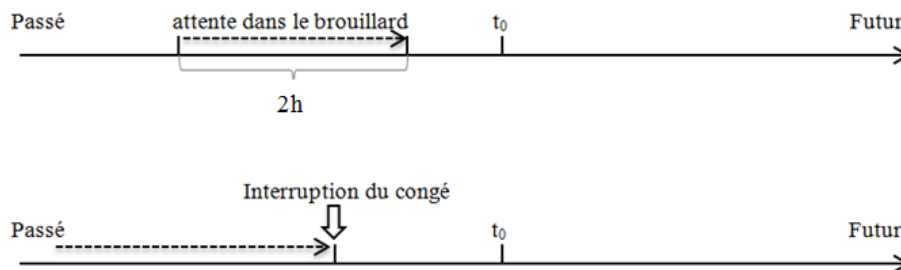


Fig. 91 : Représentation des aspects télique et atélique de l'exemple (222)

Pour ce qui est de l'interprétation, les exemples (221) et (222) ne peuvent pas être paraphrasés par *il y a, x existe* et les paraphrases habituelles dénotant l'existentiel. Ces dernières ne sont pas valables pour les déverbatifs et nominalisations. La présence du sens verbal dans les deux cas en est la cause ; *Warten* et *warten*.

L'aspect dont il est question dans les exemples d'énoncés existentiels nominalisés n'est pas marqué morphologiquement, comme c'est le cas parfois des verbes kabyles, par *-tt-* pour

l'inaccompli, mais il s'agit de l'aspect atélique, comme l'ont déjà signalé Lefevre et Nicolas (2004) pour le français.

Du point de vue sémantico-logique, toutes les nominalisations dont il est question dans les exemples précédents sont rhématiques. Mais ils peuvent être thématiques dans un autre contexte linguistique, ex. : *Abbruch des Urlaubs* de l'exemple (222) est thématique dans l'exemple suivant :

(222).a. [ALL] *Abbruch des Urlaubs vom Chef befohlen.*

[EQU] L'interruption du congé ordonné par le chef.

8.3.4 Le groupe nominal seul

Dans les exemples pris dans ce cadre l'ancrage dans la réalité discursive n'est pas marqué lexicalement par des adverbes, mais déductible par le contexte ; ceci est le cas de l'exemple suivant qui est existentiel construit avec le seul GN sans article :

(223). [DT] Der Zug wird manchmal so voll, dass sie kaum die Karten halten können. Sie sind jetzt alle drei betrunken, aber sehr klar im Kopf. Dann wird es wieder leer, Stimmen werden laut, sonore und unsonore. *Bahnhöfe*. Es wird Nachmittag. Sie essen zwischendurch, spielen weiter, trinken Weiter. (Böll, 1972, p. 18)

[EQU] Le train devient parfois si complet qu'ils ne peuvent pas tenir les cartes. Les trois sont maintenant saouls, mais très claire dans la tête. Après ça s'est vidé, les voix s'élèvent, des sonores et des insonores. *Des gares*. C'est l'après-midi. Ils mangent entre-temps, continuent à jouer, continuent à boire.

L'existentiel dans l'exemple (223) sert à restituer le décor d'une histoire, le référent du GN fait partie d'une multitude de repères qui permettent au narrateur de rendre accessible l'ambiance générale dans le train et au passage de ce dernier par chaque ville.

Il s'agit de poser l'existence d'un objet, en revanche l'existentiel suivant en kabyle pose l'existence d'un événement atélique¹⁵⁸ continu dans le temps :

¹⁵⁸ Atélique et télique sont des propriétés aspectuelles qui concernent les événements, le premier est le caractère inachevé et le deuxième est le caractère achevé d'un événement ou d'une action.

- (224). [KAB] Medden wa yerra akka wa yerra akin. Takka tewwed igenni. **Ssurat!** Yefwiten laeqel. Lan widak yerlin xef wecruf mi akken mdeggaren. (Mezdad, 2006, p. 21)
 [TIL] Gens 3MSG.DEM 3MSG-aller.acc là 3MSGDEM 3MSG-aller.acc là-bas.(...)
cris ! 3MSG-sortir.acc-OD.3MPL esprit. (...)
 [EQU] Les gens, l'un part par ci, l'autre par là. (...) *Des cris !* Ils ne savaient pas quoi faire. Il y avait même ceux qui sont tombés suite aux bousculades.

L'existentiel *Ssurat* (fr. des cris) sert à rendre accessible l'ambiance dans lequel se déroule l'histoire. Il vise aussi à donner le maximum d'informations pour une vision globale de la réalité. L'exemple suivant est l'illustration de cette stratégie :

- (225). [KAB] *Asbecbec*, **asge hge h**. (Mezdad, 2006, p. 76)
 [TIL] *EL.M.chuchotement, EL.M.action de tousser.*
 [EQU] *[J'entends] des chuchotements et des toussotements.*

Dans l'existentiel (225) il s'agit d'une nominalisation qui dénote des événements simultanés et continus dans le temps, le narrateur met l'accent sur l'aspect atélique des événements, c'est-à-dire les *bruits* de « chuchotement » et de « toussotement » dont il pose l'existence. L'aspect atélique est dû au caractère intrinsèquement répétitif de l'action de *chuchoter* ou de *toussoter*, il est accentué par la reduplication.

Le temps n'est pas très important, car ces événements sont atemporels et peuvent être posés dans n'importe quel temps et espace, dans le récit les existentiels sont situés dans le temps par le contexte. À côté des nominalisations nous rencontrons souvent des déverbatifs. Dans l'exemple suivant ce n'est pas le *bruit*, mais le silence qui est mis en exergue :

- (226). [DT] (...) Keiner antwortet. **Schweigen**. Einer schwingt drüben sein Bein über den Stuhl, knöpft sich die Jacke fest, zieht die Taille stramm, ein langer Aufrechter, ein Neuer (...) (Döblin, 1967, p. 91)
 [EQU] (...) Aucun ne répond. **Silence**. L'un balance ses jambes sur la chaise, boutonne fermement sa veste, se serre la taille, un long droit, un nouveau (...)

L'exemple existentiel *schweigen*, au même titre que son équivalent français, n'a pas d'article, pour une raison toute simple : le caractère duratif (qui dure dans le temps) et non comptable de l'action en question. Il dénote comme l'exemple (225) de l'ambiance qui y regne.

8.3.4.1 *Le circonstant seul*

Le circonstant peut paraître seul dans un énoncé existentiel. Il s'agit souvent dans ce cas d'un nom concret ayant la fonction de circonstant comme dans 8.3.3.1, il représente un endroit ou un cadre spatial précis où se déroulent les actions ou les événements et où se situent les

référents dont on prédique l'existence ou pas qui seront évoqués plus tard dans dans le récit, ex. :

(227). [DT] *Dortmund*. Der neben ihm, auf dessen Gepäck sein rechtes Bein geruht hat, ist wach geworden und hockt augenreibend im kalten Gang. (Böll, 1972, p. 26)

[EQU] *Dortmund*. Celui qui a posé sa jambe droite sur ses bagages s'est réveillé et accroupi dans le passage froid se frottant les yeux.

Ce type de circonstanciel est un locatif, mais on peut avoir un temporel seul ou les deux combinés ; ex. :

(228). [DT] *Die DDR in den sechziger Jahren*. Das Leben dort ist tückisch, bisweilen steinig, besonders auf der Großbaustelle Schkona. Es ist das Reich von Brigadier Balla, einem draufgängerischen Kraftklotz, der immer ein schlagendes Mittel weiß, ob gegen Materialmangel oder SED-Bonzen. Bis der neue Parteisekretär Werner Horrath aufkreuzt, um ihn in die Schranken zu weisen. (*Spiegel* 29.12.2009)

[EQU] *La RDA dans les années soixante*. La vie y est traître, parfois pierreux, surtout au niveau du grand chantier Schkona. C'est l'empire du brigadier Balla, un tas de muscle fonceur (...)

L'article défini peut donner lieu à deux interprétations à l'énoncé en question, en tant que thématique ou existentiel (Behr & Lefeuvre, 2001). Dans l'exemple ci-dessus, la *RDA* ne constitue pas un objet de prédications ou un thème pour des expressions rhématiques ultérieures dans le texte, puisque ce qui suit décrit la situation et la vie dans le cadre spatio-temporel désigné par *Die DDR in den sechziger Jahren* (fr. *La RDA dans les années soixante*). Ajoutons à cela que le circonstant *in den sechziger Jahren* s'oppose à *in den achziger Jahren*, deux situations tout à fait différents d'où l'interprétation existentielle.

8.3.5 Les énoncés averbaux existentiels négatifs

8.3.5.1 Négation+GN

Contrairement à l'existentiel positif dont le rôle est de poser l'existence du référent consistant en un objet, un événement ou une situation, l'existentiel négatif énonce la non-existence du référent auquel renvoie le GN qui constitue le noyau rhématique, ex. :

(229). [DT] Schwester Ranjah stand von ihrem Stuhl auf und ging leise die Treppe hinunter. Vorsichtig drückte sie die Klinke seiner Schlafzimmertür runter. Als sie im Raum stand, merkte sie, wie er den Atem anhielt.»Herr Lang?« flüsterte sie. *Keine Reaktion*. Sie ging an sein Bett. »Herr Lang?«Konrad Lang rührte sich nicht. (Suter, 2000, p. 244)

[EQU] Quand elle [soeur Ranjah] arriva dans la chambre, elle remarqua comment retenait son souffle. « Monsieur Lang ? » murmura-t-elle. *Aucune réaction*. Elle alla à son lit. « Monsieur Lang ? » Konrad Lang ne bougea pas.

En kabyle on peut donner l'exemple suivant qui se caractérise par une opposition implicite, comme dans les exemples (205) et (206), et ce entre le passé *zik* et le présent *tura*, contrairement à l'exemple dont l'opposition est marquée explicitement (207) :

(230). [KAB] Mačči am zik! Win i d-yulin isusem, *ulac ccna, ulac afus, ulac ddker*. Lluzin tura, *ulac ilmezyen i d-ikecmen, axeddim yezdel dayen yekkaw deg-s usurif*.(Mezdad, 2006, p. 19)

[TIL] NEG comme jadis! Celui qui PartDirProv-monter.PTCP, *NEGEXIST chant, NEGEXIST EL.M.main, NEGEXIST Psaumes. Usine maintenant, NEGEXIST EL.jeunes qui PartDirProv-entrer.PTCP, EL.M.travail 3MSG-stagner.acc fini SUJ.3MSG.être affaibli.acc dans-3SG EA.M.progrès*

[EQU] Ce n'est pas comme avant! Celui qui vient se tait, *pas de chant, pas d'applaudissement, pas de psaumes*. Maintenant à l'usine, on ne recrute plus de jeunes, fini le travail stagne, il n'y a aucune évolution.

Le négateur existentiel peut être postposé, contrairement à l'allemand, où il conserve son positionnement avant le nominal nié. Cette liberté positionnelle est liée à l'étymologie du négateur en question que nous verrons plus tard en détail.

(231). [KAB] Ader, ali, azzel, amecwar timendeffirt. Y-ttnejbad umecwar, ***aggwad ulac !***

[TIL] descendre, monter, courir, EL.SG.trajet EL.SG.retour. 3MSG-rallonger.inacc EA.SG.trajet, *EL.SG.arrivée NEGEXIST*

[EQU] Descendre, monter, courir, rebrousser chemin. Le chemin devient de plus en plus long, ***mais sans atteindre la ligne d'arrivée !***

Il s'agit en kabyle du présentatif négatif *ulac*, qui signifie « *il n'y a pas* » avant ou après un GN et « rien » lorsqu'il est prononcé seul.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le kabyle et l'allemand disposent de différents négateurs et les négateurs universels *ulac* en kabyle et *kein* en allemand, posent la non-existence du référent (Mettouchi, 1996, p. 187).

Syntaxiquement parlant et concernant la position du marqueur prédicatif, i. e. la position du négateur qui dispose de plus de flexibilité en kabyle relativement à l'allemand, ce marqueur est soit post- ou préposé ; ex. :

(232). [KAB] Tuxalin ulac!¹⁵⁹ (Feraoun, 2005, p. 31)

[TIL] EL.F.retour NEGEXIST

[EQU] Pas de retour !

(232).a. [KAB] *Ulac tuxalin!*

[TIL] NEGEXIST EL.F.retour

[EQU] Pas de retour !

Kahlouche (2000) pense que le présentatif négatif *ulac* provient étymologiquement d'une suite morphologique complexe qui s'est figée au fil du temps, *ulac* se décompose en *ur ... kra* et du verbe *ili (sein)* et le résultat de la contraction donne *ur ili kra* ou *ulac* (Mettouchi, 2004b, p. 272), la deuxième raison est le fait que morphologiquement, le négateur se comporte comme un adverbe qui peuvent construire des énoncés averbraux à l'aide de suffixes en kabyle, ex. :

(232).b. [KAB] Tuxalin *ulac[-itt]* ! (p. 42)

[TIL] EL.retour NEGEXIST-3FS

[EQU] (Il n'y a) pas de retour !

Ou:

(233). [KAB] *Ulac[-itt]* !

[TIL] NEGEXIST-3FS

[EQU] Elle n'est pas là !

En kabyle on distingue deux types de négations (Vgl. Mettouchi 1996, 186; Mettouchi 2004, 272; Mettouchi 2006): Mettouchi 2004 272/ 1996 186/ 2006 :

(a) La négation verbale discontinue *ur ... (ara)*

(b) La négation nominale spécifique :

- *mačči* pour la négation attributive, c'est-à-dire la négation d'une expression prédicative construite avec *d*, ex. : *D argaz se nie par mačči d argaz (fr. ce n'est pas un homme)*,
- *ulac* pour la négation existentielle.

¹⁵⁹ Il s'agit ici d'une *nominalisation*.

Contrairement au kabyle, l'allemand ne fait pas toujours de distinction morphologique claire entre les deux types de négations¹⁶⁰.

La distinction se trouve au niveau de l'objet de la négation : tandis que la négation existentielle dépend à la localisation spatio-temporelle, la négation attributive se caractérise par son caractère subjectif (Culioli cité d'après (Mettouchi, 1996, 2004b)).

Les énoncés avec la structure [Circ (Adv/PrépG)]+[Modalisateur/Négateur (*kein*)]+[Nom (au nominatif)] sont des existentiels.

Ulac est la forme négative de l'énoncé existentiel affirmative avec le verbe *ili* (*fr. être, exister*) ; ex. :

- (234). [KAB] Tella!
[TIL] SUJ.3FS.être.acc
[EQU] Elle existe !

Des structures avec un négateur existentiel postposé sont souvent rédupliquées (Said Bouzidi, 2012), contrairement à celles, où le présentatif négatif est postposé.

- (235). [KAB] Ulac awal, ulac sin!
[TIL] NEGEXIST EL.MSG.mot, NEGEXIST deux.M
[EQU] Pas un mot !

Dans l'exemple ci-dessus, il s'agit non seulement d'une expression idiomatique, mais aussi d'une structure systématisée ; c'est aussi le cas des structures évoquées plus haut exprimant des oppositions.

8.3.5.2 Circ+ Neg + GN

Le négateur le plus répandu dans la construction d'énoncés existentiels est *kein*. Comme nous l'avons déjà précisé plus haut (*cf.* section 5.3.1), Zemb distingue deux types de négations qui caractérisent le négateur *kein* :

- La négation partielle ou fonctionnelle, dans ce cas le négateur *kein* joue le rôle de déterminant,
- La négation globale du rhème.

¹⁶⁰ En allemand, *kein-* combine les deux négations : il est à la fois un négateur du substantif et du rhème nominal (Behr et Lefeuvre 2001, 547)

La négation globale permet de distinguer le rhème du thème. Elle est de ce fait un marqueur de prédication, au même titre que la modalisation. Le négateur et le GN sont souvent accompagnés d'un circonstant :

(236). [DT] Sechs Wochen lagen wir da. Man kann es nicht beschreiben. Wir waren nur ein Geschütz mit sechs Mann und der Wachtmeister. *Keine Sau in der Nähe*. Die Verpflegung brachten sie uns mit dem Auto an den Rand des Sumpfes, und da mussten wir sie holen und über unsere Knüppelstege in die Stellung tragen, immer gleich für vierzehn Tage, und eine Masse zum Fressen. (Böll, 1972, p. 49)

[EQU] Nous étions restés là pendant six semaines. On ne peut pas le décrire. Nous étions seulement une équipe de six hommes et d'un sergent. *Il n'y a rien à proximité*.
(...)

Le GN nié peut être étendu par des GPrép qui n'ont pas toujours la valeur d'adverbe :

(237). [DT] *Kein Schiff am Horizont, nicht eines*. Diop steht hinten im Boot und hält Wache. Eine Kollision, und sie müssten kentern. (Die Zeit, 15.1.2008, Nr. 30)

[EQU] *Pas de bateau à l'horizon, même pas un*. Diop se tient derrière dans le bateau et fait la garde. Une collision et ils devaient chavirer.

L'existentiel peut être séparé du cadre spatio-temporel, comme dans l'exemple suivant :

(238). [DT] (...) Im Foyer des Museums. Sechzehnhunddreißig. *Keine telefonische Verbindung mit Katharinas Wohnung, keine mit Frau Woltersheim, keine beim Ehepaar Hiepertz*. (Böll, 1974, p. 86)

[EQU] *Dans le foyer du musée. Seize heures trente. Pas de liaison téléphonique avec l'appartement de Katharina, aucune avec Mme Woltersheim, aucune avec le couple Hiepertz*.

Dans l'exemple (238) nous constatons que le cadre spatio-temporel est fourni au début. Il s'agit d'un existentiel.

À côté de la négation amalgamée avec *kein-*, qui est en même temps déterminant et négateur du rhème, se trouvent d'autres types de négations, ex. : *nicht mal, nie ein-, niemals* et *keinerlei* (Behr & Lefevre, 2001).

(239). [DT] Heinz (SPD): Leicht erholt. *Seit einer Woche kein Rücktritt. Nicht mal eine Drohung*. Werner (FDP): Wie sieht's mit den Übertritten aus? Paul (SPD): Erfreulich. Zwei haben sich's anders überlegt. Paul (SPD): Der ist für die Verträge? Kurt (FDP): Nein. Der ist nur dagegen, dass Barzel Kanzler wird - jetzt! (*Die Zeit* 10.03.1972)

[EQU] Heinz (SPD): Légère amélioration. *Depuis une semaine pas de démission. Même pas une menace*. Werner (FDP) : Comment ça se passe avec les passages ? Paul

(SPD) : réjouissant. Deux ont changé d'avis. Paul (SPD) : Il est pour les contrats? Kurt (FDP) : Non. Il est juste contre le fait que Barzel devienne chancelier – maintenant !

Nous pouvons avoir d'autres négateurs d'existence comme *niemand*, qui permettent de nier l'existence d'une personne à un moment dans un espace donné ; ex. :

(240). [DT] »Koni ist verschwunden.«»Wie verschwunden?«»Seit Tagen ist er hier nicht mehr aufgetaucht. Gestern habe ich bei ihm angerufen: *niemand*. Heute wieder: *niemand*.« (Suter, 2000, p. 61)

[EQU] « Koni a disparu. » « Comment disparu ? » « C'est depuis des jours qu'il n'est pas réparu. Hier j'ai appelé chez lui : *Personne*. Aujourd'hui Encore : *personne*.

L'énoncé (240) est paraphrasable par *niemand da*. Il s'agit de la non-existence d'une personne quelconque.

La négation existentielle peut se faire d'une autre manière, c'est-à-dire avec la négation de l'espace, l'inexistence d'un lieu où peut exister un référent, comme dans l'exemple suivant en employant le négateur *nirgendwo* :

(241). [DT] Die Stadt ist menschenleer, und alles ist abgesperrt. *Nirgendwo ein Taxi*. Und kein Tee in Bloomsbury. (*Die Zeit*, 12.05.1997, Nr. 19)

[EQU] La ville est vide, et tout est fermé. *Nulle part un taxi*. Et pas de thé à Bloomsbury.

La négation existentielle se fait avec *niemals* ou *nie*, comme dans les exemples suivants :

(242). [DT] Hin und wieder lag eine leere Flasche da, mal eine zerrissene Decke, eine alte Zeitung. *Nie eine Leiche*. Ich erinnere mich an das Gesicht von Kafka auf der rororo-Monografie, sein lauterer, traurig entferntes weißes Antlitz, der große Mund. (*Die Zeit* 05.08.1999)

[EQU] Quelques fois se trouvait là une bouteille, parfois une couverture déchirée, un vieux journal. *Jamais un cadavre*. Je me souviens du visage de Kafka sur la monographie ro-ro-ro, son visage pur, blanc tristement éloigné, la grosse bouche.

(243). [DT] 500 Dopingkontrollen weltweit, im Wettbewerb und im Training. *Niemals ein positiver Test*. (*Die Zeit*, 21.05.2011 - online)

[EQU] 500 contrôles de dopage dans le monde, en compétition et en entraînement. *Jamais un test positif*.

Dans les exemples (241), (242) et (243), il ne s'agit pas de nier directement l'existence d'un référent mais d'exclure complètement l'existence du cadre spatial et/ ou temporel où le référent est susceptible de se trouver. Avec *niemals* et *nie*, la portée de la négation est très

étendue car elle peut être valable dans le passé, dans le présent et dans le futur (*cf. lire Negative Satzadverbialia* dans (Zifonun et al., 1997, p. 1134)).

Nous avons constaté que l'existentiel peut être formé par le circonstant (temporel et/ ou spatial) seul, dans ce cas il fournit le cadre spatio-temporel au reste des événements, comme *Im Foyer des Museums* et *Sechzehnuhrdreißig* dans l'exemple (238).

8.3.6 Articulation sémantico-logique des énoncés existentiels

En considération des différentes structures des énoncés averbaux existentiels nous avons constaté qu'il existe plusieurs configurations sémantico-logiques allant du modèle minimum en haut du tableau au modèle maximum en bas, que nous pouvons représenter dans le tableau suivant :

Modèle min.	N° Ex.	Structure	Thème	Phème	Rhème
↑ ↓	(204), (219) (223) (224), (225) (226), (227)	Structure (1)			GN [Concret (Massif/ comptable)]
	(229), (230) (231), (232) (233)	Structure (2)		Négation et/ ou Modalisation	
	(236) (238),	Structure (3)	Circ. tps		[Nominalisation]
	(200), (201) (202), (207) (208), (210) (211), (212) (213), (214), (215) (221) (222), (240)	Structure (4)	et/ ou Circ. spatial		
Modèle max.					

Tab. 35 : Modèle maximum et modèle minimum et la configuration thème-phème-rhème pour les EAVs existentiels

Comme le montre le tableau ci-dessus, l'énoncé existentiel est doté d'une partie thématique que sont les données temporelles et spatiales, qui ancre l'événement ou le référent dont on

prédique l'existence dans la réalité et d'une partie rhématique constituée par le substantif indéfini comme l'a déjà constaté Behr (2013).

8.3.7 Conclusion partielle et comparaison

Après cette analyse des énoncés averbaux existentiels, nous pouvons faire quelques remarques importantes que nous pouvons résumer dans les points qui suivent. En ce qui concerne leur définition :

- Les énoncés averbaux existentiels peuvent être paraphrasés par (a) des verbes dénotant de l'existence comme l'a déjà relevé Behr & Quintin (1996, p. 68) ; ex. : *existieren*, *sein*, pour l'allemand et *ili*, pour le kabyle, (b) les verbes de localisation statique comme *stehen*, *liegen* (ex. *stehen* dans (237)) pour l'allemand, et *ezg* et *assed* pour le kabyle, ou (b) les verbes de perception : *da ist zu sehen*, *zu hören*, *zu spüren* pour l'allemand et *wali*, *zer*, *hulef*, etc, pour le kabyle, comme pour les énoncés météorologiques (204).
- Le modèle global des existentiels négatifs et positifs qui se constitue d'un référent X, d'un circonstant spatial ou temporel est représenté par Behr et Quintin (1994, 22) par le schéma suivant :

{(Mode x, Temps x, Espace x...) E-[Réf GN]}

Ici "être"- "X"

Pour ce qui est des différences morphosyntaxiques, les deux langues disposent d'éléments linguistiques spécifiques pour l'expression des énoncés existentiels,

- le kabyle dispose des éléments suivants :
 - Le présentatif négatif *ulac*, qui se situe avant ou après l'élément nié, précise l'inexistence du référent (cf. exemples (205), (232), (233) et (235)).
 - Le présentatif positif *ha-* ou *aql-* (cf. exemple (219) et Fig. 89) qui précise la présence du référent en question.
 - Un noyau rhématique précédé de la particule prédicative *d* accompagné *obligatoirement* d'un circonstant spatial ou temporel (cf. exemples (197), (204) et (214)), ce dernier est souvent rédupliqué (cf. exemple (207)).
- L'allemand dispose :
 - A la place des présentatifs, des déictiques proximaux, ex. *da* et d'éloignement, ex. : *dort* (cf. exemple (219)).

- A la place du négateur spécialisé existentiel *ulac*, de différents négateurs spatiotemporels ; *nie*, *niemals*, *nirgendwo*, etc. et de négateurs de l'existence de référents *nicht mal*, *niemand*, etc. (cf. exemples de (236) à (243))
- Les deux langues disposent de la structure « *Circonstant [Adv (Adv/Gprép)] +GN* ». Le circonstant est souvent locatif, mais peut aussi être temporel. Le circonstant peut être un adverbe (*da*, *heute*) ou un groupe prépositionnel (*im Haus*, *nach 16 Uhr*) à valeur locative ou temporelle.
- En ce qui concerne la situation des énoncés existentiels dans le discours, les énoncés existentiels sans marquage explicite lexical du temps et de l'espace qui se composent d'un groupe nominal (cf. exemple (202)) ou d'une nominalisation (cf. les exemples (222), (221), (224), (225) et (226)), le temps et l'espace sont donnés par le co- et/ ou le contexte.
- Certains existentiels comprennent l'expression de l'aspectualité, il s'agit des nominalisations et des déverbatifs, qui donnent une information supplémentaire concernant le déroulement du procès et de l'action (cf. les exemples (222), (221), (224), (225) et (226)). Les énoncés expriment dans ce cas soit la télicité ou l'atélicité.
- Pour ce qui est de la fonction des énoncés averbaux existentiels dans le texte, Behr (2004) affirme que les énoncés averbaux existentiels servent à poser le cadre d'une action ou d'une série d'événements, nous constatons que :
- Les énoncés existentiels appartiennent à la stratégie de la narration, ils aident le lecteur ou l'interlocuteur dans leur perception visuelle de l'espace, c'est-à-dire qu'ils sont le moyen linguistique permettant la reconstitution du décor, de la scène où se déroulent les différents événements d'une histoire, et ce en l'absence d'images ou d'un décor réels que peuvent offrir par exemple d'autres médias comme les films cinématographiques ou télévisuels (cf. exemples (209), (210), (211) et (212)).
- Les référents, les actions et les événements viennent en deuxième position après les énoncés existentiels dans un texte narratif, à l'exemple des contes qui commencent toujours par « Il était une fois dans ... ». Les exemples (210) et (211) témoignent de cette fonction textuelle et de la primauté des existentiels, dans ce deuxième exemple le narrateur commence par décrire le décor, c'est-à-dire ce qui est situé en arrière-plan et en premier-plan, ensuite il décrit les personnages.

- Dans ce même cadre, nous constatons que la fonction des existentiels dans le texte varie selon le type de GN :
 - Lorsque le référent du GN est concret, entre autres les exemples (207), (209), (210), (211), (213) et (219), il permet de rendre accessible le décor ou le cadre physique et aide le lecteur à réorganiser l'espace dans ses diverses dimensions. Ce qui permet de replacer les événements, les actions et les phénomènes du récit d'un roman dans l'espace, et donne une image précise qui manque dans un texte sans illustration imagée.
 - Contrairement à l'oral où les différents interlocuteurs disposent du contexte, le message écrit nécessite une description de la situation
 - Les GN abstraits, entre autres les exemples (222), (224), (225), (232), (204), renvoient à des phénomènes naturels, des processus, des événements et des actions. Ils peuvent se caractériser par *l'aspect* télique (230) et atélique, comme dans (222) et (225). Une partie des GN abstraits sont des déverbatifs et des nominalisations qui dénotent des actions ou des événements comme dans (224), (225) et (222).
- En ce qui concerne la relation entre la structure des énoncés existentiels et leur fonction, nous avons remarqué que la structure Circ+GN (*cf.* exemple (211)) convient au début du texte, elle est employée pour la perception de la distribution d'objets particuliers servant de repères. Cependant, la structure inverse du type GN+Circ (*cf.* *exemple* (212)) est plutôt utilisée pour offrir un cadre spatial aux autres référents susceptibles d'être placés ultérieurement dans l'espace. La structure Circ+GN convient au développement et la structure GN+Circ à la position initiale.

8.4 Les énoncés fragmentaires

8.4.1 Aspect statistique

Les énoncés averbaux fragmentaires représentent un nombre important comparé aux autres énoncés : le secteur Fig. 81 montre 47% d'énoncés averbaux kabyle et sur le secteur Fig. 82 figurent 44% d'énoncés averbaux allemands. Ceci montre :

- Premièrement, la complexité et la richesse structurelle des énoncés averbaux, puisque, comme nous le verrons plus loin dans cette analyse, ils peuvent avoir des structures diversifiées ayant plusieurs interprétations, différentes les unes des autres.
- Deuxièmement, cette catégorie d'énoncés averbaux constitue le « grand reste », c'est-à-dire tout ce qui n'appartient pas aux autres catégories est fragmentaire, comme nous le détaillerons plus loin.

8.4.2 Définition des EAV fragmentaires

La catégorie des EAV fragmentaires est très complexe et les sous-types contenus dans cette catégorie sont beaucoup plus variés et plus difficiles à cerner par rapport aux autres types d'énoncés sans verbe fini. Behr et Quintin (1996) apportent une définition à la fois négative et positive ; la négative consiste à dire qu'il s'agit d'une catégorie résiduelle, comprenant des EAV ni existentiels, ni ascriptifs, ni équatifs, ni en appui :

„Fragmentarische VLS können auf zweierlei Weise definiert werden: negativ und positiv. Bei der negativen Bestimmung werden alle VLS, die weder strukturgestützt noch prädikativ oder existenzial sind, zu fragmentarischen Sätzen.“ (Behr & Quintin, 1996, p. 60)

La définition positive consiste à dire que les EAV fragmentaires entretiennent des relations spécifiques et particulières avec les contextes linguistique et extralinguistique. Afin d'interpréter ces EAV, le lecteur ou l'interlocuteur s'appuie sur un réseau de possibilités et d'hypothèses, telles que les connaissances, les données spécifiques au texte et à la situation de natures différentes, résultant de l'interprétation du texte et de la situation qui les précèdent :

„Die positive Definition (...) [ist], dass fragmentarische VLS mit ihrem sprachlichen und nichtsprachlichen Umfeld ganz spezifische Beziehungen unterhalten und besondere Relationen eingehen. Diese Satzübergreifenden Beziehungen stützen sich auf ein ganzes Netz von Annahmen, von Möglichkeiten, die der Leser/ Hörer zur Interpretation heranzieht. Diese Annahmen und Möglichkeiten umfassen Informationen im weitesten Sinne: allgemeine Wissensbestände (...) und Situations- oder textspezifische Daten verschiedener Art, die aus der Interpretation des Vortextes und seiner Vorgeschichte resultieren.“ (Behr & Quintin, 1996, p. 61)

En plus des caractéristiques des énoncés fragmentaires dans Tab. 25, entre autres la discontinuité syntaxique avec le segment de gauche et la dépendance du contexte, résumés à partir de Behr et Quintin (1993, 1994, 1996, 2008), Behr et Lefevre (2001) et Behr (1994, 2003, 2013b), les EAV fragmentaires sont donc *phématicques* (« *noch nicht !* »), *thématique* (« *und der Peter ?* ») et/ ou *rhématicques* (énoncés processuels « *her damit !* »). Ils peuvent aussi renfermer un thème et un rhème, avec des valeurs dynamique en comprenant la notion de déplacement, et statique comprenant le sens de la localisation (« *ich auf dem Foto* ») et la possession, et les énoncés averbaux de type GP GN qui ne referment pas un procès (statique, possession, dynamique, etc.) (Behr, 2004).

Les GN qui composent les énoncés thématiques sont soit déterminés (article défini, démonstratif), soit adéterminés (absence d'article) (cf. la section 2.2.1 pour le pluriel et la section 2.2.2 pour la définitude en allemand) ; servant à constituer un objet du discours, ils sont ainsi proposés à l'insertion dans un réseau prédicatif à construire (Behr, 2004).

8.4.3 Les groupes prépositionnels et les énoncés fragmentaires

Nous présentons dans les sous-sections suivantes l'une des structures productives dans le cadre des énoncés averbaux : les groupes prépositionnels. Nous commençons par décrire l'aspect morphologique, puis l'aspect syntaxico-sémantique, et enfin nous passons à la description de ce que ce genre de structure peut réaliser.

8.4.3.1 Morphologie des prépositions kabyles et allemandes

Les prépositions allemandes et kabyles ont beaucoup de propriétés communes, nous pouvons néanmoins relever quelques différences relevant surtout de la morphologie :

- La majorité des prépositions kabyles libres ont leurs formes affixes ou annexées, comme nous le détaillerons plus tard dans ce chapitre ; ex. :

- *d* (fr. avec) : *yid-* → *yid-ek* (fr. avec toi)
- *γef* (fr. sur) : *fell-* → *fell-awen* (fr. Sur vous)
- Certaines prépositions allemandes ont une forme contractée, entre autres :
 - *bei* (fr. chez): *beim* → *bei + dem*
 - *auf* (fr. sur): *aufs* → *auf + das*
- L'expression du mouvement ou de l'état entraîne le changement de la morphologie du régime de la préposition allemande, le *datif* (*statique*) et l'*accusatif* (*dynamique*), non pas le changement de la préposition (*cf.* Tab. 13, Tab. 14, Tab. 15 et Tab. 16 pour les déclinaisons). Cependant, en kabyle c'est la préposition qui est remplacée par une autre préposition.

Le constituant régi par la préposition est soit un groupe nominal, soit un pronom. Seulement dans ce deuxième cas, apparaît un type particulier de prépositions, dont la morphologie est différente de celle des prépositions allemandes. Il s'agit des prépositions affixées.

Selon leur complexité, les prépositions kabyles peuvent se subdiviser en deux catégories :

- Les prépositions simples ou primaires se composent d'un seul mot et elles proviennent étymologiquement d'adverbes, ex. : *ddaw* (fr. sous), *nnig* (fr. au dessus de), *deffir* (fr. derrière), *zdat*(fr. devant), etc.
- Les prépositions complexes ou secondaires, qui sont le résultat d'une composition, comme les locutions prépositives en français, ex. : *tama n* (fr. à côté de). L'origine dérivationnel n'existe pas en kabyle contrairement à l'allemand qui recourt à des suffixes comme *-lich*, *-s*, etc.

Morphologiquement parlant, la plupart des prépositions simples¹⁶¹ disposent, comme l'illustre le tableau (Tab. 8), d'une forme simple et d'une forme attachée (Naït-Zerrad, 2001, p. 47).

En comparaison aux prépositions kabyles, leurs homologues allemandes ne changent pas de formes lors du contact avec leur régime (pro)nominal.

¹⁶¹ Contrairement aux prépositions simples, qui se composent d'un seul mot, les prépositions complexes se composent de plusieurs mots.

Ajoutons à cela que les pronoms n'ont pas de formes affixes en allemand, ils sont tout à fait autonomes et peuvent apparaître seuls dans un énoncé.

Pour illustrer cette différence, nous pouvons donner quelques exemples dans le tableau suivant :

Préposition	KAB	DT
d/ yid- (avec)	Idda <i>yid-es</i>	Er ist <i>mit</i> ihm gegangen
s/ yis- (avec)	<i>yis-wen</i> i nella	<i>Ohne</i> euch sind wir nichts (Sie F.Pl)
s/ yiss- (avec)	<i>yiss-ent</i>	<i>Ohne</i> euch sind wir nichts (Sie F.Pl)
γef/ fell-	Rewlen <i>fell-as</i>	Sie sind ihm davon gelaufen (<i>von</i>)
ger/ gar(a)-	Lligh <i>gara-wen</i>	Ich war <i>unter</i> euch.

Tab. 36 : Les prépositions disposant des formes simple et annexée

Remarque : Seules les prépositions di/ deg (*fr.* dans/ en) et γur (*fr.* chez) gardent leur forme simple.

8.4.3.2 Aspect syntaxico-sémantique des prépositions

Dans le cadre de la grammaire valentielle, Erben (1966, 1972) définit les prépositions comme des mots relationnels. Ils servent à relier des substantifs à d'autres substantifs, des verbes ou des adjectifs, ils mettent des entités dans une certaine relation à d'autres entités ou à d'autres procès ou états :

„Präpositionen oder Verhältniswörter sind Fügewörter. Sie dienen dazu, Substantive an Substantive, Verben oder Adjektive anzuschließen, d.h. Größen in ein bestimmtes Verhältnis zu anderen oder zu einem Vorgang oder Zustand zu setzen“ (Erben, 1972, p. 1976)

Il donne l'exemple de : *Schiffe auf See; auf See fahren; heimisch auf See.*

Dans certains cas les adverbiaux apparaissent à la place d'autres mots relationnels indiquant le lieu ou le temps : *von da (hier), nach dort (oben, unten, außen); bis heute, seit gestern* (Erben, 1972, p. 202).

La préposition joue avec son régime un rôle syntaxique dans la phrase. Le groupe prépositionnel peut assumer différentes fonctions syntaxiques dans la phrase : ils peuvent être

considérés comme des circonstants, en étant en relation paradigmatique avec circonstant¹⁶², ainsi ils peuvent exprimer les différentes relations dans la phrase, ce qui correspond à leur rôle classique, ex. : temporel (*kab.* γef 9, *all.* um 9 Uhr (*fr.* à 9h)), locatif (*kab.* Deg wexxam, *all.* Zu Hause (*fr.* à la maison)).

Ces groupes prépositionnels peuvent fonctionner d'une manière facultative et ont un contenu sémantique libre :

- (244). [DT] Nach Algerien, In Oran, usw.
[EQU] En Algérie, À Oran, etc.

Celles fonctionnant dans la valence des lexèmes verbaux ont seulement un signifiant relationnel et ne sont pas en relation paradigmatique avec les circonstants, ex. *auf etwas warten* :

- (245). [DT] Er wartet auf den Bus.
[EQU] Il attend le bus.

Du point de vue sémantique on parle de prépositions sémantiques, qui entrent dans un réseau d'oppositions paradigmatiques ; ex. :

- (246). [DT] Die Tasse steht auf dem Tisch.
[EQU] La tasse est sur la table.

Auf s'oppose paradigmatiquement aux autres prépositions spatiales, telles que : *über* (*fr.* *au dessus de*), *unter* (*fr.* *sous*), *neben* (*fr.* *à côté de*), etc.

Cette description valentielle des groupes prépositionnels ne représente qu'en partie le fonctionnement de ces derniers car en plus de leur fonctionnement en tant que constituant au niveau des phrases verbales, ils contribuent à la formation d'énoncés averbaux, et en kabyle, les structures prédicatives entrant dans la fonction des énoncés averbaux sont grammaticalisés, comme nous l'avons déjà signalé dans la section 4.4. (Salem Chaker, 1995, p. 13-15; Salem Chaker & Mettouchi, 2005).

En plus de sa contribution à la formation d'énoncés averbaux existentiels, souvent en combinaison avec des GN indéfinis par sa fonction de circonstant spatial ou temporel, et d'énoncés averbaux en appui dépendant de la structure située dans le contexte gauche, le

¹⁶² Nous entendons par là le *circonstant*

groupe prépositionnel participe également à la formation d'énoncés averbaux fragmentaires de type :

- (a) processuel,
- (b) locatif en combinaison avec des GN définis,
- (c) possessif, comme l'exemple suivant de prédicat nominal à auxiliaire de prédication spécifique¹⁶³, dont font partie les prépositions, emprunté à Chaker et Mettouchi (Chaker, 1995 ; Chaker & Mettouchi, 2005) :
 - (247). [KAB] Γur-s idrimen.
 - [TIL] chez-3SG EL.argent.
 - [EQU] Il a de l'argent.
- (d) performatif.

À travers l'analyse des énoncés fragmentaires formés par des groupes prépositionnels nous voulons connaître la différence entre les groupes prépositionnels qui jouent un rôle adverbial et ceux remplissant un rôle prédicatif, dont certains sont décrits dans la section 8.3 dédiée aux énoncés existentiels et d'autres seront décrits dans le cadre des énoncés en appui dans la section 8.5.

8.4.4 Les prépositions et la prédication

Dans le cadre de cette section nous traitons les énoncés formés à l'aide du groupe prépositionnel. Ces groupes qui fonctionnent parfois comme des circonstants peuvent tout à fait constituer des structures prédicatives. Nous essaierons dans ce qui suit de comparer leurs deux emplois, circonstantiel et prédicatif, à l'aide d'exemples.

Nous donnons des exemples en kabyle où ces structures sont grammaticalisées et éventuellement des exemples en allemand permettant d'exprimer les mêmes relations.

Parmi les énoncés construits à l'aide des groupes prépositionnels, il existe :

¹⁶³ « L'« auxiliaire de prédication » (...) spécifique, parce que l'auxiliaire de prédication (...) a un caractère particulier et bien défini : sa fonction syntaxique principale est d'indiquer et d'actualiser le terme prédicatif qu'il précède toujours » (Lafkioui, 2000)

- (a) ceux qui jouent leur rôle d'adverbial/ circonstant. Dans ce cas ils rentrent dans la valence verbale et sont en opposition paradigmatique avec le circonstant, ils servent de complément au verbe¹⁶⁴.
- (b) Ensuite, viennent des énoncés sans verbe fini pour lesquels le contexte joue un rôle important. Ils acceptent l'ajout d'un verbe, et une construction verbale équivalente est possible.
- (c) Et enfin, des exemples d'énoncés averbaux construits à l'aide d'un groupe prépositionnel, dont la préposition joue un rôle de prédicateur. Il s'agit d'une autonomie syntaxique et sémantique complète. Les énoncés sont autonomes et compréhensibles sans le contexte. Dans ce cas ils n'acceptent pas d'ajout de verbe.¹⁶⁵

Chaque exemple sera comparé avec son équivalent afin de permettre l'analyse de la structure de l'énoncé kabyle, bien que la traduction soit en français.

8.4.4.1 La possession et ses expressions prépositionnelle et casuelle

Les deux langues expriment la possession à l'aide d'énoncés verbaux, en employant les verbes *haben*, *besitzen* pour l'allemand, *seu* et *kseb*, pour le kabyle, et à l'aide d'énoncés averbaux, notamment des groupes prépositionnels formés par les prépositions portant le sens de la possession, entre autres : *jur*, *deg*, *s* et *n* en kabyle, et par le cas en allemand.

- La préposition *n* (*de*) et l'expression de la possession

La préposition *n* (*aus*) exprime entre autres la provenance ou la nature ou la texture de quelque chose :

- (248). [KAB] Axxam-agi, n wezru.
 [TIL] EL.SG.maison-DEM.PROX de EA.MSG.pierre.
 [EQU] La maison est en pierre.

¹⁶⁴ Le test de l'ajout du verbe ne signifie pas que l'énoncé averbal est une structure déficiente par rapport à l'énoncé verbal, mais il s'agit juste de souligner que la complétude n'est pas seulement liée à la présence du verbe, l'impossibilité de l'ajout d'un verbe et de la paraphrase verbale en est une preuve.

¹⁶⁵ A propos des énoncés averbaux et leur dépendance du contexte voir Behr et Quintin (1993).

Dans cet exemple le groupe prépositionnel n'est pas un complément et ne dépend pas de la valence du verbe. Il s'agit d'un rhème au sens propre du terme, car il dit quelque chose sur le thème qui est *axxam-agi* (fr. *cette maison*).

Contrairement à l'exemple (248) le groupe prépositionnel dans l'exemple suivant est un complément du thème *axxam-agi* :

- (249). [KAB] Axxam-agi n wezru yelha.
[TIL] EL.MSG.maison-DEM.PROX de EA.MSG.pierre 3MSG-être bon-acc.
[EQU] Cette maison en pierre est belle.

Elle peut exprimer la provenance ou l'appartenance à un groupe. Ce sens est dérivé du sens spatial :

- (250). [KAB] Hlima, tamettut n Eemmi, n at ufella. D tamettut taččarant, d tuweirt u zuret tayuct-is. (Feraoun, 2005, p. 22)
[TIL] Halima, EL.femme de oncle.IS POSS de PART(Provenance) haut.
[EQU] Hlima la femme de mon oncle, est originaire du quartier d'en haut. C'est une grande femme sèche et droite avec une grosse voix.

Pour exprimer la provenance, l'énoncé allemand a besoin d'un verbe, tandis que l'énoncé kabyle n'en a pas besoin. La préposition *n* peut aussi exprimer la possession et la phrase est complète sans le verbe (Naït-Zerrad, 2001, p. 129) :

- (251). [KAB] Axxam-agi in-ek.
[TIL] EL.MSG.maison-DEM.PROX de-2MSG.
[EQU] La maison t'appartient.

Dans cet exemple le groupe prépositionnel ne peut pas être remplacé ou complété par n'importe quel verbe pour exprimer la possession : seule cette forme est possible. Cet exemple rappelle la phrase avec *s* (mit). Les deux peuvent exprimer le sens possessif. Cette forme averbale n'est en concurrence avec aucune forme verbale exprimant la possession.

- *La préposition kabyle γur (fr. chez)*

Dans les énoncés verbaux, la possession est exprimée à l'aide des verbes *haben* et *besitzen* en allemand, et à l'aide des verbes *seu* et *kseb* en kabyle¹⁶⁶. Ces deux langues disposent d'autres moyens non-verbaux pour exprimer cette idée, notamment par le groupe prépositionnel formé à l'aide de la préposition γur en kabyle et avec la préposition *bei* (fr.chez)¹⁶⁷ en allemand. Il s'agit d'une structure grammaticalisée en kabyle, ce qui n'est pas le cas en allemand. L'allemand peut exprimer également la possession à l'aide d'un complément au *datif*.

Dans la plupart des cas la préposition γur est souvent utilisée pour exprimer un sens spatial, comme dans l'exemple suivant :

- (252). [KAB] Yella γur -es.
[TIL] SUJ.3MSG.être.acc *chez*-3MSG
[EQU] Il était chez *chez lui*.

Dans ce cas le groupe prépositionnel peut être compris comme un complément du verbe. Sans le verbe, le sens change complètement : Il passe de l'expression de la relation spatiale au sens possessif. Pour exprimer la possession, le recours à un groupe prépositionnel avec γur au lieu du verbe est quasi-systématique ; ex. :

- (253). [KAB] Ur yeḥqir ara iman-is zdat-neḡ. *Darani γur -es lḥeq*. Lecyax akk d imawlan nneḡ a s-tiniḍ ur sen d-tuqie ara degneḡ, ur garen ara tamawt yeḥ wayen nxeddem di lakul.
(Feraoun, 2005, p. 54)

[TIL] Neg sous-estimer.ACCNEG NEG personne- POSS3MSG devant-IPL. à l'époque *chez-3SG raison*.
[EQU] À l'époque, il avait raison. Nos parents et nos maîtres ne paraissaient pas attacher une grande importance à ce que nous faisons à l'école.

L'équivalent français de l'exemple (253) contient un verbe qui est conjugué au passé et en allemand au prétérit. Il s'agit d'un événement passé.

¹⁶⁶ D'autres moyens pour exprimer cette relation existent, ex. : les constructions génitiales (Karls Haus) en allemand et les pronoms possessifs, ex. : *all. sein Haus, kab. axxam-ines* (fr. *sa maison*) dans les deux langues, mais ces dernières ne sont pas importantes pour l'expression d'énoncés verbaux avec un sens complet.

¹⁶⁷ L'expression de la possession est grammaticalisée dans plusieurs langues, comme en russe la relation entre le possesseur et le possédé est lié par *U* (fr. *chez*) exprimant à la fois le locatif et le possessif, ex. : *U many (est) kniga* (litt. *Chez maman (est) livre*). (Vavula, 2014).

Dans l'exemple (253) la temporalité est exprimée par l'adverbe *darani* (à l'époque). Le recours à des circonstants pour situer le procès dans le temps (passé, futur, présent) existe aussi en allemand (Behr 1997).

La différence entre la fonction prédicative et la fonction adverbiale spatiale réside souvent dans la forme du complément : l'état d'annexion et l'état libre¹⁶⁸. L'état libre renvoie à la fonction adverbiale et l'état d'annexion renvoie à la fonction prédicative. De ce fait l'état du nom est un marqueur distinctif important en kabyle ; ex. :

- (253).a. [KAB] Iruh rur-es. (+directionnel)
 [TIL] SUJ.3MSG-partir.acc chez-3SG
 [EQU] Il est parti chez lui.
- (253).b. [KAB] Llan rur-es **waman**.
 [TIL] 3MPL.être.acc chez-3SG EA.PL.eau
 [EQU] Il y a de l'eau chez lui.
- (253).c. [KAB] rur-es **aman**.
 [TIL] chez-3SG EL.PL.eau
 [EQU] Il possède/ a de l'eau.

Le groupe prépositionnel *rur-es* peut être adverbial : directionnel (253).a. ou statique (253).b.. Il peut être prédicatif (253).c. et exprimer le sens possessif.

Ce procédé est aussi attesté dans les autres langues afro-asiatiques, entre autre l'arabe avec la préposition *ʿindi* et l'hébreu avec la préposition ל' suivis du possesseur :

- (254). [AR] ʿindi qalamun.
 [TIL] Chez-moi stylo
 [EQU] J'ai un stylo.

Quant à l'allemand, la forme verbale est toujours la plus utilisée. Cependant, nous pouvons trouver des exemples d'énoncés averbaux construit avec cette même préposition pour exprimer la possession ; ex. :

¹⁶⁸ L'état d'annexion et de l'état libre sont définis dans le chapitre 8.1.1.1

(255). [DT] Der Tank war gefüllt, zahlen und dann ab nach Elburg zur Familie. Zahlen? Kein Geld dabei – vergessen. Mensch war das peinlich.(Eulberg, 2009, p. 140)

[EQU] Le réservoir était plein, payer, et ensuite direction Elburg chez la famille. Payer ? Pas d'argent sur moi – j'ai oublié. Comme c'était embarrassant.

A côté de cette forme, l'allemand recourt souvent au cas, notamment le datif.

- *La préposition s (avec)*

Cette préposition exprime souvent le sens instrumental dans une phrase verbale, comme l'illustre cet exemple :

(256). [KAB] Yura s yemru.

[TIL] 3MS-écrire-acc avec EA.stylo

[EQU] Il a écrit avec un stylo.

Ce groupe prépositionnel peut être réalisé aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, c'est-à-dire dans le cadre d'un dialogue comme une phrase tronquée, sous forme de question-réponse, la réponse étant un énoncé averbal. Ce dernier dépend de la valence du verbe de la question, comme le montre l'exemple suivant :

(257). [KAB] A: S wacu yettaru? B: s yemru.

[TIL] A : avec quoi SUJ.3MSG.écrire ? B : avec EA.MSG.stylo.

[DT] A : Il écrit avec quoi ? B: Avec un stylo.

Bien que la réponse ne contienne pas de verbe, elle reste compréhensible. Ceci nous renvoie au principe de *Satzkonstanz* de Brinkmann (1971) repris par Behr et Quintin (1996, p. 55), sous la catégorie des énoncés averbaux en appui, évoqué dans la section 8.5.

Cela nous renvoie également à la conception de Bühler (1934), notamment l'usage empratique de la langue, caractérisé par le fait que le contexte est un élément indispensable pour comprendre un énoncé.

Dans l'exemple suivant le sens exprimé par le groupe prépositionnel dépasse le sens adverbial, il s'agit d'un prédicat :

(258). [KAB] Lebni n tnezduyin imerra yiwen-is: azru d ubeyli n wikal. *Ssqef s uyanim d lqermud.* (Feraoun, 2005, p. 16)

[TIL] Construction de EA.FPL.maison toute un.M-3SG : EL.MSG.pierre avec EA.béton et EA.terre. Toit EA.MSG.bambou et tuiles

[EQU] Toutes les maisons sont construites de la même manière : [les murs] en pierre et terre glaise. Le toit avec du bambou et des tuiles.

Le groupe prépositionnel „s uyanim d lqarmud“, qui joue le rôle de rhème, dit quelque chose sur le thème, „ssqf“ (*fr.* le toit). Le rhème peut être modalisé ou/ et nié. La négation est réalisée par *mačči*:

- (259). [KAB] Ssqef mačči s uyanim d lqarmud [s ubeɣli d wuzzal].
 [TIL] Toit NEG avec EA.M.Bambou et tuiles [avec EA.béton et EA.ferraille]
 [EQU] Le toit n'est pas construit avec du bambou et des tuiles [mais avec du béton et de la ferraille].

A l'énoncé averbal ci-dessus il est possible d'ajouter un verbe :

- (260). [KAB] Ssqef yuɣal s uyanim d lqarmud.
 [TIL] Toit 3MS-couvrir.acc avec EA.bambou et tuiles.
 [EQU] Le toit est construit avec du bambou et des tuiles.

Il est possible de remplacer la préposition *s* par *n*. comme dans l'exemple suivant :

- (261). [KAB] Ssqef-nney n uqermud.
 [TIL] Toiture-notre n EA.PL.tuile
 [EQU] Notre toiture est en charpente (/ en tuiles).

Dans cet exemple la forme averbale est courante, bien que l'ajout soit grammaticalement acceptable.

Il est tout à fait possible d'utiliser le verbe *sqef* (*fr.* faire la toiture), mais cela change complètement la phrase, ex. :

- (262). [KAB] Axxam- nney isqef s uqermud.
 [TIL] maison- POSS3MPL 2MSG.couvrir.acc avec EA.PL.tuile
 [EQU] Le toit de notre maison est en charpente.

Le recours ou l'ajout du verbe dans l'exemple suivant est impossible, il s'agit d'une autonomie complète :

- (263). [KAB] Am win yeɣan a d-yini: «ulac win d-teğğa tɣalat». *Di tazwara, tamuɣli- yagi s wazal-is.* Di taggara, arrac kkren-d, uɣalen d irgazen. (Feraoun, 2005, p. 20)
 [TIL] au EL.début, EL.vision-DEM. avec EA.valeur-3SG.POSS.
 [EQU] *Au début, cette manière de voir était digne d'éloges.* Mais avec le temps les enfants sont devenus adultes.

L'énoncé construit avec le groupe prépositionnel est complet. La traduction vers l'allemand se réalise avec le verbe *sein*, une preuve suffisante qu'il ne s'agit pas d'un constituant de phrase ou d'un syntagme lié à la valence du verbe, mais d'un prédicat au sens propre du terme.

La préposition *s* comprend le sens de la possession qui correspond aux verbes *seu* ou *kseb* ; ex. : « *tesea azal* » et l'énoncé n'a pas forcément besoin d'un verbe exprimant la possession pour être compris. L'ajout d'un modalisateur entraîne la disparition de la préposition *s* :

- (264). [KAB] Di tazwara, tamuɣli-agi ur tessei azal.
[TIL] Au début, EL.vision-DEM NEG 3FS-posséder.PART EL.valeur.
[EQU] Au début, *cette vision n'était digne d'éloges au début.*

Le recours au verbe lors de l'ajout du modalisateur est un indice du rôle de prédicateur de cette préposition *s* au même titre que la préposition *ɣur* (cf. exemple (247)), qui elle aussi disparaît lors de la modalisation. Dans les exemples (263) les (264), *di tazwara* (fr. *au début*) situe le procès dans le passé.

- *Le datif et la possession en allemand*

Comme nous l'avons affirmé auparavant l'allemand exprime la possession en juxtaposant deux nominaux représentant l'objet possédé, au nominatif, et le possesseur au datif, en allemand, comme dans l'exemple suivant :

- (265). [DT] Jedem Kind sein eigener Platz.
[EQU] À chaque enfant sa propre place.

Ce type de constructions est traité dans la littérature, mais pas suffisamment, sous le nom de *Datif possessif* (*all. Possessiver Dativ*) (Ágel, 2006, p. 957; Hentschel & Weydt, 2003, p. 181; Hoffmann, 2003, p. 63) ou bien rarement sous « *datif pertinent* » (fr. *Pertinenzdativ*), qui englobent un certain nombre d'autres constructions, aussi bien verbales qu'averbales, exprimant la possession, constituant des énoncés complets ou de simples constituants d'énoncés (non autonomes), comme dans l'exemple de phrase suivant paru dans Duden¹⁶⁹ :

- (266). [DT] Der Regen tropfte mir auf den Hut = auf meinen Hut.
[EQU] La pluie me tombait sur le chapeau = sur mon chapeau.

En revanche, nous pouvons faire deux remarques importantes concernant les constructions de ce genre formant un énoncé complet comme dans l'exemple (265) :

- La première, consiste à dire que ce genre de constructions déjà attestées dans le *Moyen Haut Allemand* (*all. Mittelhochdeutsch*), ex. : *Mhd. den gîren ir bejac* (*Nhd.*

¹⁶⁹ <http://www.duden.de/rechtschreibung/Pertinenzdativ>

den Geiern ihre Beute, fr. Au vautour leur proie.) (Hentschel & Vogel, 2009, p. 66), et actuellement présentes dans certains dialectes, ex. : l'alémanique (Werlen, 1990), sont devenues moins fréquentes en allemand standard actuel (*all. Neuhochdeutsch*) et rare en allemand parlé.

- La deuxième, est que le sens possessif n'est pas toujours évident, car le même exemple peut avoir deux interprétations possibles, pour illustrer cette ambiguïté, il serait mieux de reprendre la traduction allemande de l'exemple kabyle (267) qui peut avoir une interprétation processuelle :

(267). [DT] Sie erlauben sich nur kleine Varianten in den Zwischenbemerkungen, die sie einschalten, in den Vergleichen, deren sie sich bedienen, in den Parallelen, die sich aus der Lage zu ergeben scheinen. *Nun den Scheichs das Wort!*

[EQU] (...) *Maintenant la parole est au Cheikhs!*

Le datif de l'exemple ci-dessus peut être aussi remplacé par le verbe *haben* (*fr. avoir*) :

(267).a. [DT] *Nun haben die Scheichs das Wort!*

[EQU] *Maintenant la parole est aux Cheikhs!*

L'interprétation comme énoncé processuel de la structure *Datif [possesseur]+Nominatif[objet possédé]* vient du fait de l'absence d'un pronom possessif qui explicite encore plus ce sens.

Dans cette sous-section nous avons décrit les exemples du kabyle en allemand, du moins autonome au plus autonome syntaxiquement. Nous avons proposé comme test l'ajout d'une forme verbale, qui n'est pas probant pour les exemples (251), (253) et (263) qui n'acceptent aucun ajout et n'ont pas de forme verbale concurrente en kabyle, c'est un indice que ces structures sont syntaxiquement plus contraintes en kabyle, contrairement en allemand où les énoncés averbaux avec les prépositions, avec *bei* par exemple (*cf. exemple (255)*), ont un emploi marginal et disposent de formes verbales plus utilisées.

Cependant, nous avons vu que l'allemand dispose d'un moyen casuel, qui consiste en le recours au datif (*cf. exemple (265)*), un emploi attesté et moins marginal que celui des propositions.

8.4.4.2 Les énoncés processuels et la modalité

Selon Behr et Quintin (1996, p. 66) les énoncés processuels se caractérisent par le fait qu'ils disposent d'un groupe prépositionnel ou d'un adverbe directionnel :

„[eine relativ kompakte Gruppe von fragmentarischen VLS] zeichnet sich dadurch aus, dass sie eine direktive Präpositionalgruppe oder ein Richtungsadverb enthält, die für diesen Satztyp konstitutiv angesehen werden können.“ (Behr & Quintin, 1996, p. 66)

Selon la modalité exprimée, les énoncés processuels peuvent être des injonctifs ou de simples énoncés assertifs processuels. La modalité est marquée de manière précise et claire à l'oral avec les différentes structures intonatives liées à l'assertion et l'interrogation décrite dans la section 3.2.2 explicitées dans le *pattern* associé (cf. schéma Fig. 19). En revanche, à l'écrit, la modalité est marquée par la ponctuation, qui n'est pas toujours précise et ne reproduit pas la situation réelle de communication.

Ces énoncés peuvent avoir comme rhème un groupe prépositionnel, telles que les prépositions *i* et *ɣef* en kabyle, et en allemand toutes les prépositions spatiales directionnelles avec mouvement ; le cas du groupe prépositionnel qui en résulte est à l'accusatif¹⁷⁰. Cependant, pour l'expression des énoncés injonctifs en kabyle, souvent le groupe nominal suffit.

En kabyle, les énoncés injonctifs averbaux d'origine prépositionnelle apparaissent souvent sans la préposition, c'est-à-dire le régime de la préposition perd cette dernière lorsqu'il s'agit d'un énoncé performatif averbal et la récupère quand il s'agit d'un énoncé performatif verbal, ex. :

- (268). [KAB] *kcem ɣer wexxam/ s axxam!* [Énoncé performatif verbal]
[TIL] entrer à *EA.maison/ à EL.maison*
[EQU] Entre à la maison !

Cet énoncé verbal peut avoir un équivalent verbal :

- (268).a. [KAB] *Kcem !* [Énoncé performatif verbal]
[EQU] Entre !

Ou bien un équivalent averbal :

¹⁷⁰ Ces prépositions dites mixtes régissent tantôt le datif (avec les verbes statiques) et à l'accusatif (avec les verbes de mouvement), entre autres : *An, auf, hinter, in, neben, über, unter, vor* et *zwischen*.

- (268).b. [KAB] Axxam ! [Énoncé performatif averbal]
 [TIL] EL.maison
 [EQU] * Maison !

Au lieu de :

- (268).c. [KAB] *S axxam ! [Énoncé performatif averbal]
 [EQU] * A la maison !

Beaucoup d'énoncés performatif en kabyle sont construit sur ce modèle :

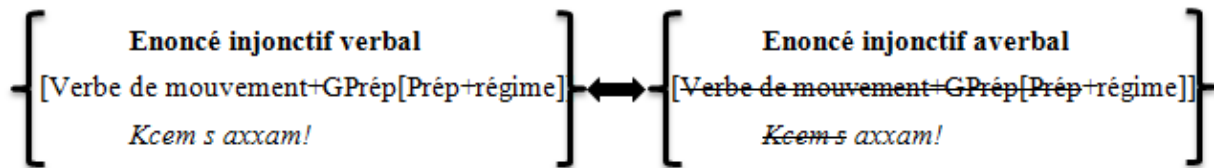


Fig. 92 : Modèle de formation des énoncés performatifs d'origine prépositionnelle en kabyle

Il existe d'autres exemples sous ce modèle, entre autres : *Rsed yer Tamurt !* (fr. **Descend à Terre !* pour dire à quelque de descendre), *S Tinegnit !* (fr. *Position couchée !* pour dire à quelqu'un d'aller se coucher), etc.

Le recours à l'adverbial constitué par un groupe prépositionnel ou un adverbe ayant le sens directionnel est aussi fréquent en allemand, nous pouvons donner les deux exemples suivant, dont le premier est avec un adverbe et le deuxième avec un groupe prépositionnel :

- (269). [DT] „Aber ich habe doch gar nichts gemacht“, schluchzte er. „Geh“, wiederholte ich. „Ich will dich nicht mehr sehen. Los jetzt. Raus hier, raus!“ (Knausgård, 2014)
 [EQU] « Mais je n'ai donc rien fait », sanglota-t-elle. « va », ai-je répété. « Je ne veut pas te voir. Vas-y. hors d'ici, dehors ! »

- (270). [DT] Ab, ins Zimmer!
 [EQU] Va dans la chambre!

Ce procédé est intéressant du fait qu'il permet à l'énonciateur de persuader son destinataire de faire une action en lui donnant comme seul indice la destination ou le résultat final de l'action qu'il attend, ex. : *tamurt*, *axxam*, *tinegnit*, en kabyle et en employant l'adverbe ou le groupe prépositionnel au sens directionnel en allemand, ex. : *raus*, *ins Zimmer*, etc.). Dans le contexte de discours oral, il n'est pas exclu que ce type d'énoncé injonctif soit accompagné par le geste montrant la direction ou la destination voulue par l'énonciateur.

Les énoncés processuels sont dans leur majorité formés à l'aide du groupe prépositionnel qui représente le noyau rhématique, et ceci est valable aussi bien pour le kabyle que pour l'allemand. Pour le kabyle nous avons principalement les prépositions *i* et *yef*.

- ***La préposition i (pour)***

Le groupe prépositionnel avec *i* (pour) est souvent employé pour introduire le bénéficiaire d'une action :

(271). [KAB] Yewwi-as i Ines tabratt.

[TIL] 3MS-apporter-3S.DAT *pour Ines* EL.lettre.

[EQU] Il a apporté une lettre *pour Ines*.

Il y a une totale correspondance entre l'exemple kabyle et son équivalent français, car la structure reste la même et l'adverbial exprime dans les deux cas la même relation sémantique, ce qui n'est pas le cas de l'exemple suivant (nous reprenons ici l'exemple (267)) :

(267).b. [KAB] Widak i dileqmen awal-is, nnan-d ayen d-yenna. Cebbhen-d kan ameslay s imedyaten, s yenzan d isefra d-yebwi umeddah di teqsit. Awal tura i lecyax. Yiwen degsen yeddem-ed adlis d aqdim, yura s taerabt, berrik seg wabbu, yenneḍ deg yiwen ubehnuq. (Feraoun, 2005, p. 40)

[TIL] EL.mot maintenant *pour cheikhs*

[EQUFR] Ils n'apportent de la variété que dans les parenthèses qu'ils ouvrent, les comparaisons dont ils se servent, les rapprochements que leur suggère la situation, *La parole est aux Cheikhs!* (Feraoun, 1995, p. 44)

[DT] Sie erlauben sich nur kleine Varianten in den Zwischenbemerkungen, die sie einschalten, in den Vergleichen, deren sie sich bedienen, in den Parallelen, die sich aus der Lage zu ergeben scheinen. *Nun den Scheichs das Wort!* (Feraoun & Steinböck, 1957, p. 52)

Dans les exemples (217) et (218) le rajout d'un verbe est possible, notamment avec *geben* et *sein* (fr. *donner* et *être*), mais les deux phrases sont aussi complètes sans le verbe.

(267)a. [KAB] Awal tura (at-nefk) *i lecyax*.

[TIL] EL-mot maintenant (le-donne) pour sage.MPL.

[EQU] Maintenant, la parole est aux cheikhs.

Bien que les deux formes, verbale et averbale, coexistent, l'option de l'énoncé sans verbe fini est la plus fréquente, et elle est tout à fait autonome. La preuve de l'autonomie de cette

structure est le fait qu'elle puisse être à la base de structures figées, comme le montre l'exemple suivant :

(272). [KAB] Tamɣart d tuhric: eumar yeğğa Nanna kra n wagguren kan segmi zewgen, iruḥ ɣer Fransa, yeqqimen din, yewwet-itt ɣef yiwen uberdi. *Ddnub-is i yiri-s!* (Feraoun, 2005, p. 74)

[TIL] Méfait-3MS.POSS pour EA.cou- 3MS.POSS.

[EQU] La vieille était fine: Omar avait abandonné Nana quelques mois après leur mariage; il était parti pour la France et s'y trouvait toujours; *il avait tous les torts*.

Dans cet exemple, l'ajout d'un verbe entre le thème *Ddnub-is* et le rhème *i yiri-s*.

- *La préposition ɣef (/fell-)*

La préposition *ɣef* peut former un adverbial pouvant entrer dans la formation d'EAV processuels comme le montre l'exemple suivant :

(273). [KAB] Yal id yettbeddil meskin tamurt tameddurt, mi t-teddem tnafa ad yettuɣu: "*Fell-asen! Fell-asen!*"¹⁷¹ (Mezdad, 2006, p. 73)

[TIL] chaque nuit 3MSG.changer.inacc pauvre EL.F.pays EL.F.vie ; lorsque CD.3MSG-SUJ.3MSG.prendre.acc sommeil 3MSG.crier.inacc : *sur-3MPL! Sur-3MPL!*

[EQU] Chaque nuit, le pauvre, il change de vie et de pays, lorsqu'il dors, il crie : «*En avant ! En avant !*»

Cet exemple est un énoncé performatif, il s'agit pour le locuteur de persuader les interlocuteurs à le suivre dans son avancée.

- *Les présentatifs ha- et aql- et leur valeur rhématique dynamique*

Les processuels peuvent être formés à l'aide d'un présentatif combiné avec les particules du mouvement, signifiant la destination *n* et la provenance *d*.

Les présentatifs *ha-* et *aql-* sont souvent considérés comme étant des prédicateurs formant des énoncés existentiels. Ils ne font que postuler l'existence d'un référent présent dans le discours. Cependant, ils ne s'appliquent pas seulement à ce type d'énoncé, car ils permettent de décrire un référent en mouvement *vers* ou *en provenance de* d'un endroit situé par rapport à

¹⁷¹ *Fell-* est la forme annexée de la préposition *ɣef* et se combine avec des afixes de pronoms personnels (cf.Tab. 8)

l'énonciateur et parfois à l'interlocuteur, et ce en combinaison avec les particules directionnelles (*id* ou *in*), la première caractérise un mouvement de provenance, la deuxième un mouvement vers l'allocutaire. Nous pouvons représenter cela dans le schéma suivant :

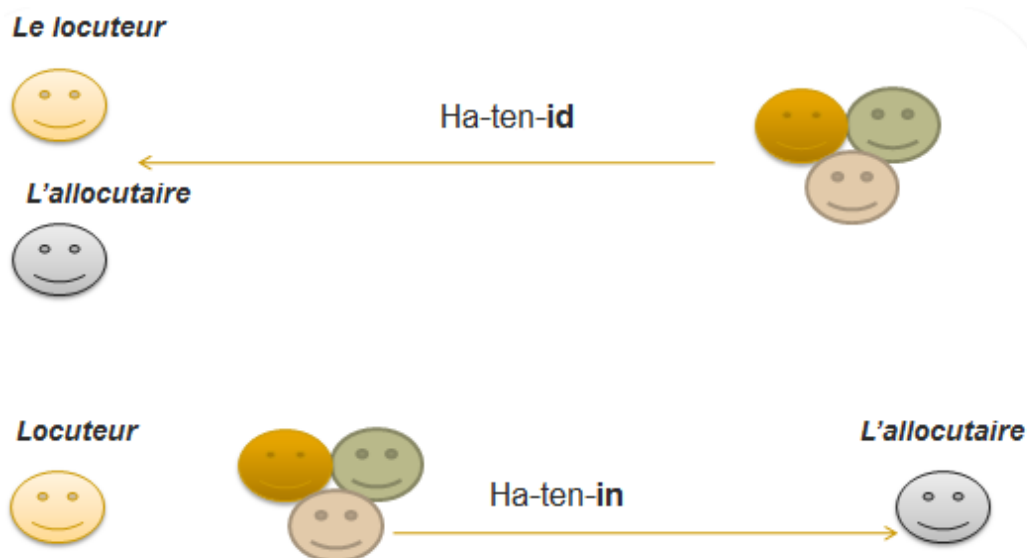


Fig. 93 : Les présentatifs et les particules directionnelles

- Les énoncés processuels en allemand

Les énoncés processuels sont exprimés en allemand parfois à l'aide de la structure Datif+Accusatif, le datif représente le bénéficiaire d'une action et l'accusatif représentant l'action elle-même. Même si ces dernières sont rares, nous pouvons rappeler l'équivalent allemand de l'exemple (253) :

(267).a. [DT] Sie erlauben sich nur kleine Varianten in den Zwischenbemerkungen, die sie einschalten, in den Vergleichen, deren sie sich bedienen, in den Parallelen, die sich aus der Lage zu ergeben scheinen. Nun den Scheichs das Wort! Einer von ihnen zieht ein altes, rauchgeschwärztes Buch in arabischer Sprache heraus, das er in ein Taschentuch eingewickelt hat: den Koran.¹⁷²(Feraoun & Steinböck, 1957, p. 52)

[EQU] Ils n'apportent de la variété que dans les parenthèses qu'ils ouvrent, les comparaisons dont ils se servent, les rapprochements que leur suggère la situation. La parole est aux Cheikhs! L'un d'eux sort un vieux livre en arabe tout noir de fumée, enveloppé dans un mouchoir. *Le fils du pauvre* (44)

¹⁷² Pour la traduction française voir la page 274.

L'action est le fait de donner la parole *das Wort* (fr. *le mot/ la parole*) au bénéficiaire qui sont *les cheikhs* (/les sages).

Ce qui est souvent le cas est leur construction à l'aide des groupes prépositionnels, adverbiaux locatifs directionnels, ou bien par des particules directionnelles, comme dans l'exemple suivant :

- (274). [DT] *Raus auf die Straße! Luft!* Regnet noch immer. Was ist nur los? Ich muss mir ne andre nehmen. Erst mal ausschlafen. Franz, wat ist denn mit dir los? (Döblin, 1967, p. 27)
[EQU] *Dehors ! De l'air !* Il pleut encore. Qu'est-ce se passe-t-il donc ? Je dois m'en prendre une autre. Mais d'abord bien dormir. Franz, qu'est-ce qui te prend ?

Il s'agit d'un énoncé rhématique, dont le thème peut être déduit par le lecteur ou l'interlocuteur par inférence de la situation d'énonciation ou du contexte linguistique.

Les groupes prépositionnels directionnels sont à la fois à la base d'énoncés performatifs et d'énoncés processuels ; ex. :

- (275). [DT] *Ab ins Bett mit euch !*
[EQU] *Au lit !*

L'énoncé (275) est un énoncé performatif et le suivant avec le même groupe prépositionnel est un énoncé processuel :

- (276). [DT] *An einem der Tage schreibt er: Irgendwie nervt mich alles, fühl mich einsam, keinen Bock auf nichts, 22.30 **Tablette und ins Bett.** Hatte wieder den Gedanken nach Hause zu gehen, hab mich dann aber selbst überredet zu bleiben– ich darf mein Ziel nicht aus den Augen verlieren und ne andere Chance hab ich eigentlich nicht. (Die Zeit, 07.03.2011 - online)*
[EQU] (...) À l'un de ces jours écrit-il : d'une certaine manière tout m'énerve, je me sens seul, je n'ai aucune envie, à 22h30 *j'ai pris un comprimé et j'ai rejoint le lit.* (...)

L'exemple (276) est un énoncé assertif, il décrit le mouvement du narrateur par la partie rhématique dynamique de l'énoncé averbal *ins Bett (au lit)*.

8.4.4.3 La préposition *am* (comme)

La préposition *am*¹⁷³ (*fr. comme*) exprime la comparaison. Souvent le groupe prépositionnel formé à l'aide de celle-ci est une extension d'une phrase verbale, et n'a pas d'autres fonctions que celle d'adverbe ; comme dans la phrase suivante :

- (277). [KAB] Tettmeslay am nekk.
[TIL] SUJ.3FSG.parler.inacc comme 1SG
[EQU] Elle parle comme moi.

Ce même groupe prépositionnel formé avec la préposition *am* (*fr. comme*) peut également remplir la fonction de prédicat dans une phrase sans verbe ; ex. :

- (278). [KAB] Lhed tassebhit: Ddunit am lmesbah. Tuy-d yef Furulu deg wudem yedhen sser n Aezir. (Feraoun, 2005, p.119)
[TIL] Dimanche matin : vie comme chandelle. 3FSG.éclairer-PARTDIR sur Fouroulou dans EA.MSG.visage 3MSG.enduire.acc beauté de Azir.
[EQU] Dimanche matin : la vie est comme une chandelle. Elle a éclairé le visage de Fouroulou rempli de la beauté de Azir.

La phrase kabyle ne peut pas être complétée par un verbe, elle est toujours construite ainsi. Cet état de fait peut être expliqué par le fait que la paraphrase verbale est très difficile à réaliser, car entre le nom qui forme le thème, *ddunit* dans l'exemple (278) et le *am lmesbah* concourent plusieurs de verbes susceptibles de valider l'une des interprétations possibles de l'énoncé. Pour l'exemple :

- (279). [KAB] Nek am kem.
[TIL] 1SG comme 2FSG.
[EQU] Je suis comme toi/ On se ressemble.

Donc, on peut avoir plusieurs paraphrases possibles les unes aussi correctes que les autres comme dans le schéma ci-après :

¹⁷³ *Am* est considéré comme une préposition en kabyle, mais non pas une conjonction comme son équivalent français.

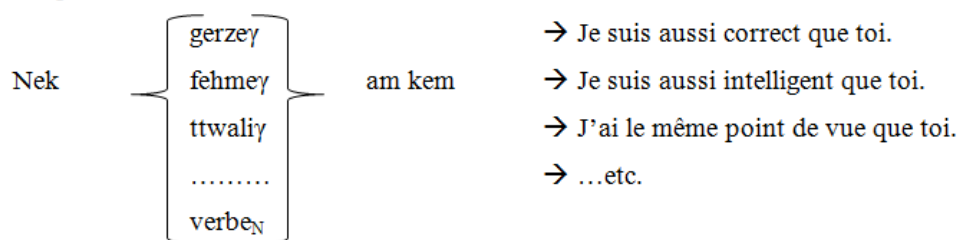


Fig. 94 : Paradigmes des possibilités d'interprétations de GN+[am+GN]

Le verbe ne peut intervenir que dans le cas de l'expression d'un état ou d'un événement passé ou futur. Dans ces cas bien précis, comme d'ailleurs dans toutes les phrases averbales, on peut employer des auxiliaires.

Nous pouvons trouver des exemples similaires en allemand, ex. :

(280). [DT] Bald, dachte er. *Das Rattern des Zuges, alles wie sonst.* Der Geruch. Der Wunsch zu rauchen, unbedingt zu rauchen. (Böll, 1972, p. 26)

[EQU] Bientôt, Pensa-t-il. *La pétarade du train, comme d'habitude.* L'odeur. L'envie de fumer, nécessairement fumer.

La conjonction *wie* n'est pas toujours employée pour exprimer l'égalité, ce qui fait que la paraphrase ne se fait pas automatiquement par *sein*, d'où l'interprétation de l'énoncé en question non pas comme prédicatif interne, mais comme fragmentaire, plus exactement comme énoncé rhématique, ex. :

(281). [DT] Bedingungen wie am Ende der Welt.

[EQU] On dirait des conditions de fin du monde.

Cet exemple peut être paraphrasé de deux manières différentes, par un énoncé verbal avec *sein* :

(281).a. [DT] Die Bedingungen sind wie diejenigen, die am Ende der Welt herrschen.

[EQU] Les conditions sont comme celles qui prévalent à la fin du monde.

8.4.5 Les énoncés thématiques

Les énoncés thématiques sont formés de deux façons :

- (a) à l'aide d'un groupe nominal seul, qui peut être, soit accompagné d'un déterminant défini, soit apparaître seul sans déterminant ;
- (b) un énoncé à part entière, une expression ou un groupe de mots.

Ils constituent l'objet d'une ou plusieurs prédications ou thèmes apparaissant ultérieurement dans le discours, c'est-à-dire qu'ils ouvrent la possibilité d'être qualifié une ou plusieurs fois (Behr, 2002, 2004).

Pour le premier cas (a) nous pouvons donner les deux exemples suivants, le premier est un énoncé averbal thématique déterminé :

(282). [DT] Seit jenem Zwischenfall, als er Rosemaries Haus nicht mehr finden konnte, obwohl er praktisch davor gestanden hatte, waren ihm ähnliche Dinge passiert. **Das Dümste**: Er hatte im Lift den Knopf für den Keller gedrückt, war ausgestiegen und hatte den Weg zurück in den Lift nur durch Zufall wieder gefunden. (Suter, 2000, p. 96)

[EQU] Depuis cet incident-là, lorsqu'il ne pouvait pas trouver la maison de Rosemarie, bien qu'il ait pratiquement avoué auparavant que des choses pareilles lui sont arrivées. **Le plus idiot (dans l'histoire)** : il avait appuyé dans l'ascenseur sur le bouton de la cave, il était descendu et il avait trouvé par hasard le chemin du retour vers l'ascenseur.

Dans l'exemple (282) l'énoncé thématique ouvre un champ pour une explication, qui peut se paraphraser de la façon suivante :

(282).a. [DT] **Das Dümste** ist, dass er im Lift den Knopf für den Keller gedrückt hatte, (...)

[EQU] **Le plus idiot** est qu'il avait appuyé dans l'ascenseur sur le bouton de la cave.

Ce type d'énoncé est fréquent dans les textes journalistiques, il permet d'attirer l'attention sur ou de mettre en relief une idée bien précise et de souligner l'importance de ce qui vient après, comme dans l'exemple suivant :

(283). [DT] Apple hat seine interaktiven Lehrbücher vorgestellt - der Konzern drängt auf den Bildungsmarkt, ebenso wie seine Konkurrenten. **Das Kalkül**: Wer seine Produkte im Klassenzimmer platziert, dem gehört die Zukunft. (Spiegel 20.01.2012)

[EQU] Apple a présenté ses manuels d'apprentissage interactifs – le groupe pénètre sur le marché de l'éducation, de la même façon que ses concurrents. **Le pari** : l'avenir appartient à celui qui positionne ses produits dans la salle de cours.

L'objectif de la mise en relief du thème et sa séparation par rapport au rhème par les deux-points est d'interpeler le lecteur et souligner l'importance de ce qui vient après.

Pour ce qui est du moyen graphique séparant entre l'énoncé thématique et le rhème venant après ce dernier :

- soit elle se fait par les marques de ponctuation, dites fortes, telles que *le point* ou *les points d'interrogation* et *d'exclamation*.
- Soit elle se fait avec les marques de ponctuation faibles, telles que *le point-virgule*, comme dans (283), *les deux-points* et *la virgule*.

Les fonctions des deux-points et des autres marques de ponctuations dans ce cadre bien précis sont diverses, nous pouvons citer : *l'explication*, *la cause*, *la conséquence*, etc¹⁷⁴. Dans les textes journalistiques la fonction synthétique ou conclusive est la plus répondue, comme dans l'exemple suivant :

(284). [DT] Alle vier Monate befragt er 5000 Konsumenten nach ihren Vorlieben bei Marken und Medien. *Das Ergebnis*: Man liebt und liest nur, was man mag. Und am liebsten mag man sich selbst. (Die Zeit 29.01.1998)

[EQU] Tout les quatre mois, il interroge 5000 consommateurs par rapport à ce qu'ils aiment dans les marques et les média. *Le résultat* : on aime et on lit seulement ce qu'on aime. Et de préférence on s'aime soi-même.

En ce qui concerne le kabyle, les groupes nominaux en fonction de *thème* apparaissent souvent accompagnés d'une détermination possessive, démonstrative (anaphorique), d'une extension adjectivale ou prépositionnelle avec la préposition *n* (*fr. de*), de la particule prédicative *d* (*fr. c'est*) permettant de thématiser un référent. Ceci est dû aux contraintes morphosyntaxiques liées à la détermination et la définitude énumérées dans le chapitre 2.1. Nous pouvons citer l'exemple suivant d'un GN doté d'une extension :

(285). [KAB] *Yemm-a tamaezuzt. Yya-d ad nruh ad tt-id nwali ad tt-nessefreh.*

[TIL] mère-1SG EL.SG.chérie. (...)

[EQU] *Ma mère chérie. Viens nous allons la voir, elle sera heureuse [de nous voir].*

La détermination se fait avec un pronom possessif affixe ; comme dans l'exemple suivant :

¹⁷⁴ Cette fonction n'est pas pertinente dans le cadre des énoncés averbaux thématiques, car elle ne sépare pas le thème et le rhème.

(286). [KAB] *Imawlan-iw?* Ddeqs aya seg wasmi gezmeḡ yid-sen aseḡwen. (Mezdad, 2006, p. 94)

[TIL] EL.PL.parents-1SGPOSS ? assez déjà de quand SUJ.1SG.couper.acc avec-3MPL EL.MSG.corde

[EQU] *Mes parents ?* Cela fait longtemps que j'ai coupé la relation avec eux.

Dans l'exemple ci-dessus l'énoncé thématique interrogatif devient l'objet de l'énoncé qui suit, qui lui apporte une information nouvelle. Les informations nouvelles sur l'énoncé thématique contiennent souvent un pronom anaphorique portant sur ce dernier ; comme le pronom *eux* dans l'exemple (286) et *tt* dans l'exemple (285).

Cependant, les noms dépourvus des formes de déterminations énumérées ci-dessus apparaissent plus souvent sous les modalités interrogative et exclamative et surviennent moins sous la modalité assertive, comme dans l'exemple suivant :

(287). [KAB] Tikwal yiwen ger laemum nney neḡ yiwem ger yemduk-al-is yettak-as-d tayuga ad-yekrez. *Lmal?* Sin zgan ḡures: tayat d ikerri n leid. (Feraoun, 2005, p. 70)

[TIL] (...) *Bétail ? deux 3MPL-rester.inacc : EL.SG.chèvre et EL.SG.mouton De Aïd.*

[EQU] Parfois un de nos oncles ou l'un de ses amis lui donnait une paire de bœufs pour labourer. *Du bétail ?* Il en a toujours deux : une chèvre et un mouton pour l'aïd.

Les énoncés thématiques dotés d'un article démonstratif sont souvent *anaphoriques*. Nous pouvons prendre l'exemple suivant :

(288). [DT] Ich muss etwas essen, denkt er, etwas trinken. Essen und Trinken hält Leib und Seele zusammen. *Dieses verfluchte ewige Rauchen!* Er beginnt an seiner Tasche zu nesteln, (...) (Böll, 1973, p. 138)

[EQU] Je dois manger quelque chose, pense-t-il, boire quelque chose. Manger et boire maintiennent le corps et l'âme ensemble. *Cette maudite habitude de fumer!* Il commence à fouiller dans sa poche, (...)

Dans le même texte le fait de fumer, verbe et nom confondus, apparaît 4 fois avant l'énoncé thématique ci-dessus et 18 fois dans tout le texte. L'anaphore ou la référence répétée à une situation ou un fait dans un texte attire l'attention du lecteur et la sensibilise à son importance. La référence à des gestes ou des actions répétées, ex. : *Rauchen*, ou la référence répétée à des gestes récurrents est une stratégie du narrateur pour refléter l'ambiance monotone et la lassitude des voyageurs dans le train.

Parfois le référent de l'énoncé thématique est une situation ultérieure, il est donc *cataphorique*. Dans l'exemple suivant, le protagoniste met en relief une situation ultérieure

dramatique fort probable, en l'occurrence la mort du protagoniste. Cette stratégie est employée par l'auteur afin d'instaurer le suspense et l'attente et de captiver l'attention du lecteur :

- (289). [DT] Die Wand schweigt. Nirgendwo ist die Wand. Es ist nichts. *Dieses Bald*, ...
dieses Bald ist nur ein schrecklicher Spuk, er denkt: November! (Böll, 1972, p. 11)
 [EQU] Le mur se tait. Le mur n'est nulle part. Il n'y a rien. *Ce « bientôt »*, ce bientôt est seulement un affreux cauchemar, il pense : novembre !

Dans cet énoncé il s'agit d'une fonction métalinguistique, l'énoncé thématise le circonstant *bald*. La démonstratif *Dieses* renvoie non seulement au signe signifiant (au mot), mais aussi au signifié, c'est-à-dire, à une situation ultérieure, supposée tragique, lorsque le train sera arrivé à destination.

Le mot *bald* (fr. *bientôt*) apparaît 84 fois dans le texte, dont 83 fois évoquant une situation de catastrophe à venir, et 11 fois combiné avec le verbe *sterben* : *Bald werde ich sterben* (fr. *Je mourrai bientôt*), ou avec l'adjectif *tot* : *»Bald bin ich tot «* (fr. *Je serai bientôt mort*). Cette idée de culture de suspens voulue par l'auteur est, comme le montre le schéma (Fig. 95) des occurrences suivant effectué avec l'occurencier AntConc, très présente dans une première partie du texte (1) et très rare dans le reste du texte (2).



Fig. 95 : Fréquence d'apparition du mot *bald* dans le roman *Der Zug war pünktlich* de Heinrich Böll (1972)

La description des différents sous-types d'énoncés averbaux thématiques a montré que ces derniers ont en commun le fait qu'ils ouvrent une prédication à droite, celle-ci est parfois explicitée par la ponctuation, notamment par le point d'interrogation ou les deux points, mais aussi avec une virgule. Cette prédication porte sur un élément se trouvant souvent dans la situation, dans le contexte linguistique ou métalinguistique. De ce point de vue, l'énoncé thématique sert « à constituer un objet de discours, ils sont ainsi proposés à l'insertion dans un réseau prédicatif à construire. » (Behr, 2004). Il ne remplit pas le critère de l'achèvement, qui se fait seulement à partir du moment de la réalisation des prédications qu'il ouvre.

8.4.6 Les énoncés phématiques et autres énoncés

Les énoncés phématiques sont généralement formés à l'aide des particules modales, ils représentent un détachement ou un déplacement du jugement du locuteur par rapport à son énoncé. Ce jugement porte souvent sur l'énoncé de gauche, mais il peut également porter sur l'énoncé de droite.

Les particules modales en allemand, telles que : *tatsächlich, keineswegs, wirklich, vielleicht, überhaupt, doch, gar, schon, etc.* et en kabyle : *ahbuh, ahlil, Awwah, etc.* entre autres, peuvent former un énoncé phématique. Nous pouvons citer les exemples suivants en kabyle avec *ahbuh* (*all. leider, fr. dommage*) et *awwah* (*all. Keineswegs, fr. absolument pas*) :

(290). [KAB] Iyil yezmer. *Ahbuh!* - Tyilled d tamedyazt neɣ d ungalen s tmucuha d tedianin. (Feraoun, 2005, p. 12)

[TIL] SUJ.3MSG.croire.acc SUJ.3MSG.pouvoir.acc. Hélas! SUJ.3MSG.croire.acc
COP EL.F.poésie ou COP roman avec EA.MPL.contes COP EA.faits divers.

[EQU] Il croyait qu'il pouvait. *Sûrement pas !* – Tu crois qu'il s'agit de romans avec des contes et des faits divers.

Nous pouvons donner l'exemple suivant en allemand :

(291). [DT] Sie habe ihn nicht erkannt. *Tatsächlich* – so oft man den Film vor- und rückwärtslaufen ließ, Schnell- und Slowmotion, nie sah man wirklich das Gesicht dieser Person (...) Degenhardt, Franz Josef, Für ewig und drei Tage, Berlin: Aufbau-Verl. 1999, S. 248

[DT] Elle ne l'avait pas reconnu. *Vraiment* – tant de fois on faisait passer le film vers l'avant ou vers l'arrière, rapidement ou en ralenti, on ne voyait jamais le visage de cette personne.

Les énoncés phématiques ci-dessus *ahbuh* et *tatsächlich*, ont une double fonction dans le texte, ils sont à la fois modalisateur de l'énoncé situé dans le contexte gauche, en remettant en doute son contenu propositionnel ou en l'affirmant, en même temps il ouvre une explication ou une argumentation de ce jugement dans l'énoncé qui suit.

8.4.7 Articulation sémantico-logique des énoncés fragmentaires

Pour ce qui est de l'articulation sémantico-logique des énoncés fragmentaires, nous pouvons donner quelques exemples de configurations sur le tableau suivant :

Type d'énoncé	Thème	Phème	Rhème
Rhématique		Assertion	(268).b.
		Exclamation	
		Exclamation	(272)
		Exclamation	(273)
		Exclamation	(274)
		Assertion	(275) (276)
Thématique	(282)	Assertion	
	(283)	Assertion	
	(284)	Assertion	
	(285)	Assertion	
	(287)	Interrogation	
	(288)	Interrogation	
	(289)	Exclamation Assertion	
Phématique		(290)/ Exclamation	

Tab. 37: Articulation sémantico-logique des énoncés fragmentaires

8.4.8 Conclusion partielle et comparaison

Dans cette section nous avons vu les énoncés fragmentaires ont des structures et expriment des relations très variées. Les groupes prépositionnels sont parmi les structures les plus productives. Le recours à celles-ci n'est pas réservé à l'expression des différentes relations sémantiques, entre autres : temporelle, causale, modale, spatiale, etc., assumées également par des adverbes simples, mais aussi pour exprimer des sens que peuvent exprimer des verbes, entre autres l'existence et la possession, c'est ce qu'exprime l'allemand, respectivement, à l'aide des verbes : *haben* ou *besitzen*, pour la possession, et *sein* pour l'existence.

La plupart des prépositions complexes ou composées, telles que : *s* (mit), *γur* (bei), *deg/di* (in), *i* (für), *seg/si* (von/aus) et *am* (wie) admettent selon le contexte deux possibilités d'utilisation.

Les groupes prépositionnels dont l'usage prédicatif est fortement grammaticalisé expriment des sens habituellement attribués aux verbes.

La possession est exprimée soit avec la préposition *s* (mit) ou *n* (von), ou par les verbes *besitzen*, *haben*, *seu*. Les énoncés exprimés à l'aide de ces prépositions n'admettent pas l'ajout d'un auxiliaire ou d'un verbe (cf. exemples (248), (251) et (253)).

A côté de ces verbes, l'allemand dispose d'un autre moyen d'expression de la possession, il s'agit du datif (cf. exemple (265)).

Les groupes prépositionnels servent également à exprimer des énoncés processuels dynamiques. Les prépositions concernées sont les prépositions locatives directionnelles, que ce soit en allemand ou en kabyle. Car elles permettent d'exprimer des procès. En allemand, le régime de ces dernières est à l'accusatif.

En ce qui concerne l'expression de la temporalité, les énoncés averbaux fragmentaires sont exprimés au présent, ils peuvent être situés dans le temps en rajoutant un verbe, car les verbes ont habituellement à côté des marques conjoncturelles du genre et du nombre, celles marquant le temps, ou bien par le biais d'un circonstant temporel. Le contexte joue aussi un rôle dans la situation temporelle de l'énoncé dans le passé ou dans le futur.

Les énoncés averbaux construits à l'aide de groupes prépositionnels ont les caractéristiques suivantes:

- Ils ne peuvent pas disposer, comme l'ont déjà constaté d'autres linguistes (Behr 2004), de catégories verbales, telles que le temps et le mode: la modalité, c'est-

à-dire la temporalité et la chronologie, peut être garantie par des indications contextuelles comme les circonstants de temps ou le temps verbal de l'énoncé précédent ou du contexte.

- Parfois les auxiliaires, qui peuvent être conjugués au passé, au présent ou au futur peuvent contribuer à situer les faits exprimés par l'énoncé averbal dans le contexte temporel voulu.
- Ils sont autonomes et complets et peuvent exprimer les différentes modalités énonciatives. Ces modalités sont marquées à l'oral par un contour intonatif particulier permettant de distinguer les processuels assertifs et les injonctifs et à l'écrit seule la ponctuation et le choix de l'auteur.

En kabyle, les présentatifs *ha-* et *aql-* peuvent non seulement former des énoncés existentiels mais aussi entrer dans la formation des processuels dynamiques, ils décrivent non seulement le mouvement, mais aussi la direction de ce mouvement par rapport au locuteur et à l'interlocuteur (*cf.* Fig. 93).

Pour ce qui est des énoncés performatifs, le kabyle et l'allemand recourent souvent au groupe prépositionnel (*cf.* exemples (268), (271), 0, (272), (273), (274), (275) et (276)). En revanche, le kabyle a des structures particulières, comme l'expression du localisateur sans la préposition locative directionnelle (*cf. exemples* (268).a, b et c, et Fig. 92).

Pour ce qui est des énoncés thématiques, ils sont exprimés par des noms avec des articles définis. Ils ont plusieurs fonctions dans le texte, entre autres : la conclusion (*cf. exemple* (284)) et l'introduction d'un référent dans le discours et la thématisation (*cf. exemples* (282), (283), (285), (287), (288) et (289)).

Quant aux énoncés phématiques, ils sont dépendant de l'énoncé précédent, dont ils modalisent le contenu propositionnel, en même temps ils ouvrent un espace pour l'argumentation ou à des prédications. Dans le cadre des fragmentaires, les deux langues disposent de routines, d'expression appellatives diverses, ces dernières n'ont pas contenu propositionnel¹⁷⁵.

¹⁷⁵ Ce type d'énoncés fragmentaires n'ont pas fait l'objet d'analyse dans le cadre de ce travail.

8.5 Les énoncés averbaux en appui

8.5.1 Aspect statistique

Contrairement aux autres énoncés averbaux, dont le kabyle conserve une proportion plus élevée, la comparaison interlinguistique montre que la proportion des énoncés averbaux en appui est plus élevée en allemand qu'en kabyle, comme le montre l'histogramme Fig. 83 : le kabyle comptabilise 24 énoncés averbaux en appui, alors que l'allemand en dispose de 38. Dans le corpus global, ce type d'énoncés représente 33 % de la totalité des énoncés averbaux pour l'allemand et seulement 12% pour le kabyle (cf. secteurs Fig. 81 et Fig. 82).

8.5.2 Définition des EAV en appui

Ce type d'énoncés averbaux est appelé « en appui »¹⁷⁶, car il s'appuie sur une structure syntaxique déjà réalisée dans le contexte de gauche, tout en conservant une certaine indépendance énonciative (Behr, 2003, 2004, 2010; Behr & Lefevre, 2001; Behr & Quintin, 1996).

Nous essaierons dans cette section de comprendre le fonctionnement des énoncés en appui en s'appuyant sur des critères syntactico-sémantiques et contextuels. Pour ce faire, nous tenterons de donner une interprétation tout d'abord syntactico-sémantique consistant en la reconstitution, à l'aide de schémas, la relation de dépendance existant entre l'énoncé en appui et l'énoncé de référence. Nous montreront pour cela les marqueurs permettant de reconstituer cette dépendance.

Parmi les éléments qui interviennent dans la formation, certains ne laissent pas de doute quant à l'interprétation de ces énoncés comme énoncés en appui. Nous pouvons citer entre autres les marqueurs suivants pour les deux langues :

D'abord pour l'allemand uniquement,

- (a) les constituants, dont les marques morphologiques de dépendance à une unité supérieure, tels que les groupes nominaux possédant un *morphème casuel* du datif et

¹⁷⁶ Ce type apparaît sous différentes dénominations selon les linguistes *Herausstellungen* (Altmann, 1981), *Expansionen* (Auer, 1991), *Zusätze* (Schwitalla, 2012), etc.

de l'accusatif, qui sont liés syntaxiquement à des verbes ou des prépositions régissant le datif ou l'accusatif. Les marques du nominatif et de celles que l'accusatif partage avec le nominatif renseignent moins sur la dépendance ou l'indépendance d'un groupe nominal par rapport à un énoncé quelconque,

Puis pour l'allemand et le kabyle,

- (b) les groupes prépositionnels dépendant de la valence verbale de la structure syntaxique de gauche,
- (c) les groupes syntaxiques commençant par un mot explicitant l'ajout, l'expansion à droite, tels que les conjonctions, et ayant comme fonction l'ajustement, la reformulation, la correction, l'insistance, etc. de l'idée exprimé par le constituant de gauche,
- (d) les constituants existant dans l'énoncé de référence, mais répétés dans l'énoncé en appui, avec parfois une légère modification.

Cependant, il existe des énoncés en appui dont les constituants n'ont pas de marques explicites quant à leur dépendance par rapport à une structure syntaxique de référence située dans le contexte gauche.

L'une des contraintes positionnelles des énoncés en appui est le fait que le déplacement vers la droite ne peut pas dépasser l'entourage immédiat de l'énoncé de référence, auquel cas il pourrait donner lieu à une interprétation différente. Il s'agit ici des limites positionnelles de l'énoncé en appui dans le texte, contrairement aux énoncés prédicatifs externes dont nous pouvons souvent deviner le thème qualifié, quel que soit l'éloignement de ce dernier dans le texte, car ce genre d'énoncés met d'autres paramètres, tels que le savoir partagé, les propriétés sémantiques et les caractéristiques morphologiques, le contexte et la situation. Dans le texte, l'apparition de l'adjectif *besetzt*, peut emmener le lecteur à deviner le référent qualifié avec les différentes occurrences de cet adjectif. L'évocation d'un appel téléphonique laisse penser qu'il s'agit d'un *téléphone*, même si le mot téléphone est évoqué très loin auparavant dans le texte ou pas évoqué du tout. Nous pensons ici à l'exemple (169).

Afin de faire une analyse approfondie, nous nous appuyons sur des critères utilisés par Auer (1991) dans sa catégorisation des *expansions*¹⁷⁷, entre autres si l'énoncé en appui est :

¹⁷⁷ Les critères syntaxiques de cette catégorisation employés à la langue orale par Auer (1991) peuvent bien être employés pour la sous-catégorisation des énoncés averbaux en appui. En revanche, les critères prosodiques, ex. *l'intégration (continuité) prosodique* et *l'autonomie prosodique*, ne peuvent pas être pris en compte puisqu'il s'agit de l'écrit.

- Progressif : il constitue une continuité de la structure précédente.
- Régressif : il constitue une modification de la structure qui précède.
- Syntagmatique : il introduit à la structure précédente.
- Paradigmatique : il remplace dans la structure précédente.
- Appositif : avec l'absence de marques morphosyntaxiques.
- Syndétique ou asyndétique : marquage de la continuité par une conjonction.

Nous essaierons de déduire la fonction de l'énoncé en appui en fonction de l'information qu'apportent ses constituants par rapport à l'énoncé de référence.

8.5.3 Les énoncés en appui, les fonctions syntaxiques et les rôles sémantiques dans l'énoncé de référence

La catégorisation du groupe nominal ayant les indices morphologiques de dépendance parmi les énoncés en appui est immédiate et sans ambiguïté. Pour citer un exemple : le morphème grammatical du cas du datif masculin *-m*, dont dispose un groupe nominal, permet d'attribuer plusieurs fonctions qu'aurait pu occuper ce dernier dans l'énoncé de référence. Parmi les fonctions, il y a celles de régime de la préposition, le rôle sémantique de bénéficiaire, etc. Le rôle sémantique de *bénéficiaire* de ce dernier est témoin de sa dépendance d'un énoncé plus grand disposant d'un verbe *bivalent*, et donc aussi d'un *agent* et d'un *patient*¹⁷⁸. Autrement dit, l'énoncé en appui peut s'interpréter en fonction de la fonction syntaxique et du rôle sémantique que le GN aurait pu occuper. Si ce rôle est déjà rempli par un GN₁, le GN₂ de l'énoncé en appui entre en relation paradigmatique avec le GN₁.

Ce rôle sémantique est reconstituable par une paraphrase ou par un schéma de relations paradigmatiques. Nous pouvons donner quelques exemples en allemand. Le premier exemple est le suivant :

¹⁷⁸ Comme nous l'avons déjà affirmé auparavant (cf. sous-section 2.2.2), le morphème casuel renvoie tout d'abord à la *catégorie syntaxique* dans laquelle est placé le substantif. De ce fait, l'emploi des notions propres aux *rôles sémantiques*, en l'occurrence les notions d'agent, de patient et de bénéficiaire, pour décrire certains exemples dans cette section ne veut en aucun cas dire que, par exemple, le datif correspondrait toujours au rôle de bénéficiaire. Cet emploi est restreint aux seuls exemples où ces rôles sémantiques sont vraiment remplis, ce qui n'est pas le cas par exemple de l'énoncé : *Ich komme zu dir*, où *dir* n'est pas le bénéficiaire.

(292). [DT] »das ist furchtbar, daß¹⁷⁹ alles so sinnlos ist. Überall werden nur unschuldige ermordet. Überall. Auch von uns. Irgendwie hab ich das immer gewußt ...«, sie wendet den Blick von ihm ab, »weißt du, aber das ist erschreckend, daß ich es erst richtig begriffen habe, seitdem ich hier ins Zimmer trat und dich sah. *Deinen Rücken, deinen Nacken, da in der goldenen Sonne.*« Sie deutet zum Fenster, wo die beiden Sessel stehen. (Böll, 1972, p. 250)

[EQU] (...) Même par nous. D'une certaine manière je le savais depuis toujours ... », elle détourne le regard de lui, « mais tu sais, que c'est effrayant, que je ne l'ai réalisé que maintenant, depuis que je suis rentré et que je t'ai vu. *Ton dos, ta nuque, là dans le soleil doré.* » Elle montre la fenêtre où se trouvent les deux fauteuils.

Du point de vue syntaxique, les groupes nominaux présents dans l'énoncé font partie de la valence du verbe *sehen* (fr. *voir*), l'énoncé en appui est en relation paradigmatique avec l'élément qui occupe la même fonction que lui, celle de patient. Le schéma ci-dessous illustre notre propos :

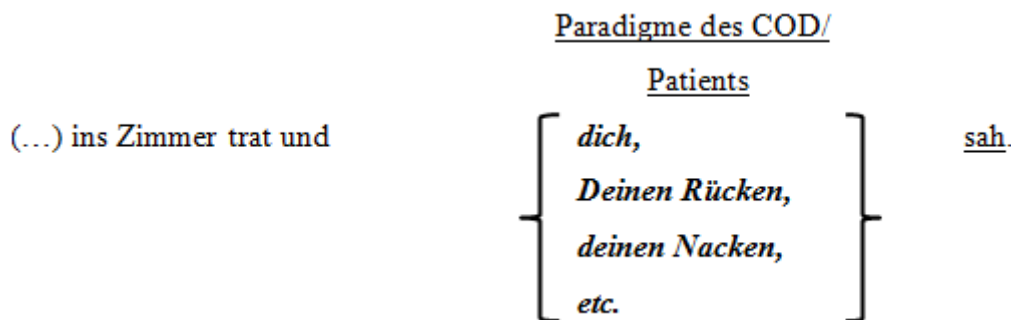


Fig. 96 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (292) à l'accusatif (rôle sémantique de patient)

Dans cet énoncé en appui il s'agit de donner des détails inexistant dans l'énoncé de référence. Dans l'exemple (292), le locuteur affirme tout d'abord qu'il a vu son interlocuteur, ensuite il précise les parties physiques qu'il a gardées à l'esprit : le *dos* et la *nuque*. Il s'agit de l'énumération des parties pertinentes constituant le corps de l'interlocuteur le constituant de référence et l'énoncé en appui constituent une relation Partie (*dich*)/ Tout (*deinen Nacken, deinen Rücken, etc.*).

¹⁷⁹ Dans le respect de l'original nous laissons le *ß* en lieu de *ss*.

Le lecteur ou l'interlocuteur, selon qu'il s'agit d'un discours oral ou écrit, se base inconsciemment sur son interprétation, i. e. les indices de relation avec le message précédent. Nous pouvons avoir un énoncé en appui au datif, soit entrant dans la valence du verbe, soit comme régime d'une préposition demandant le datif, ex.:

(293). [DT] Jede Umdrehung der Räder reißt ein Stück von meinem Leben, *einem unglücklichen Leben*. Diese Räder zerschleifen mein Leben, zerfasern mein Leben mit ihrem blödsinnigen Takt, sie fahren über Polens Erde genauso stumpfsinnig, wie sie am Rhein entlangefahren sind, und es sind dieselben Räder. (Böll, 1972, p. 255)

[EQU] Chaque rotation de roues arrache une partie de ma vie, *une malheureuse vie*. Les roues trainent ma vie, réduisent ma vie en fibres avec leur ridicule cadence. Elles roulent sur la terre polonaise aussi stupidement comme elles ont roulé le long du Rhein, et ce sont les mêmes roues.

Pour l'exemple (293), le groupe nominal formant l'énoncé entre dans le régime de la préposition *von* (*fr. de*). Le narrateur recourt à l'énoncé en appui pour apporter une information qu'il a omis dans l'énoncé de référence. Il s'agit ici d'une *reformulation*¹⁸⁰ un qui consiste à dire qu'il ne s'agit pas de n'importe quelle vie mais d'une vie « *malheureuse* ».

Le constituant de l'énoncé en appui entre dans le même schéma de relations paradigmatiques :

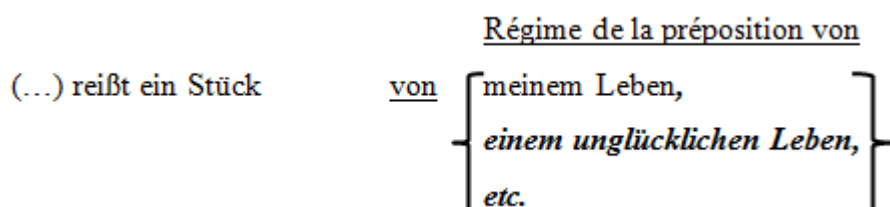


Fig. 97 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (293) au datif

Nous pouvons avoir également un énoncé à génitif et l'interprétation peut se faire de la même façon, c'est-à-dire par le fait qu'il soit en relation paradigmatique avec un constituant de l'énoncé précédent, comme dans l'exemple suivant :

¹⁸⁰ Auer (1991, 150) parle de Réparaturen où la substitution régressive ne vient pas nécessairement nier de l'expression remplacée, mais aussi l'élaborer, l'expliquer, la compléter, etc.

(294). [DT] Tief greife der Fiskalvertrag in das Budgetrecht der deutschen Parlamente ein:
des Bundestages und der Landtage. (Frankfurter Allgemeine Zeitung 30.03.2012)

[EQU] Le contrat fiscal affecte profondément le pouvoir budgétaire des parlements
allemands : *du Bundestag et des parlements des Länder.*

L'énoncé en appui *der Bundestage und der Landtage* est une *énumération* qui constitue avec le constituant *die deutschen Parlamente* de l'énoncé de référence une relation *Parties-Tout*, nous pouvons restituer la structure de la façon suivante :

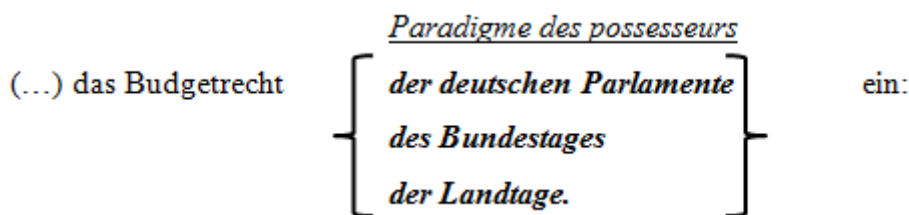


Fig. 98 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (298) à l'accusatif (rôle sémantique de possesseur)

En allemand, l'attribution d'un rôle sémantique à un groupe nominal se fait par le cas. En revanche, en kabyle l'actualisation des groupes nominaux dans un énoncé se fait de manières différentes :

- la reprise d'un nominal est faite assez souvent par la particule prédicative *d* ; il s'agit dans ce cas des opérations de *thématisation* et de *rhématisation*, qui sont réalisées différemment dans les deux langues¹⁸¹; le français réalise cette opération de la même manière que le kabyle, en recourant à *c'est* ou *ce sont*.
- Pour ce qui est de la reprise d'un groupe nominal susceptible d'occuper le rôle sémantique de bénéficiaire, c'est la préposition *i*¹⁸² (*fr. pour*) qui est employée ; la réalisation se fait donc à l'aide d'un groupe prépositionnel.
- L'actualisation peut se faire parfois sans les deux opérations ci-dessus, mais avec des marques de ponctuation particulières, plutôt de l'énumération.

¹⁸¹ Pour voir la différence de réalisation de la thématization et de la rhématisation (focalisation) revenir aux exemples (56) et (45) p. 78.

¹⁸² En kabyle le morphème *i* correspond à deux catégories grammaticales, la préposition *i* (*fr. pour*), la conjonction *i* (*fr. et*), et le relatif *i* (*fr. *que*).

Nous pouvons commencer par montrer l'exemple suivant en kabyle :

(295). [KAB] Llan ičaqlalen, ttarran-tt ala i wurar d tazla, skarayen rdiḥ d teḍsa. *I ysusamen, nniyat, imaggaden, yegra-d wemḍiq n lǧid : leqraya d lefhama.* (Feraoun, 2005, p. 56)

[EQU] Il y a les turbulents, ils sont toujours en train de jouer et de courir, ils mettent de l'ambiance et de l'humour. A ceux qui ne parlent pas, les naïfs, les peureux, il leur reste juste le sérieux : les études et l'éducation.

Le groupe nominal repris dans cet énoncé en appui correspond au cas du nominatif, il occupe la fonction d'*expansion référentielle*, et le rôle sémantique d'*agent*. L'énoncé en appui vient expliquer ce que signifie le constituant avec lequel il est en relation paradigmatique. Il s'agit ici d'*explication*. Nous pouvons schématiser la relation paradigmatique comme suit :

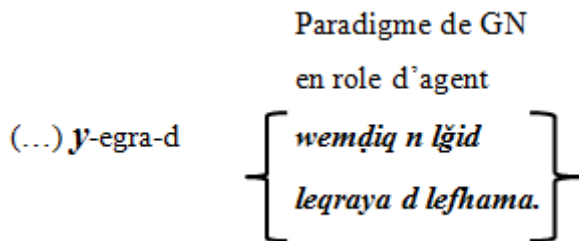


Fig. 99 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (295) en rôle sémantique d'agent

Dans l'énoncé en appui le rôle sémantique de patient peut être actualisé, ex. :

(296). [KAB] Deg wahil-agi tella-d timzikent s tteswirat d wayen uran yeymisen, *ticqufin n umezgun, isura, tamedyazt d yisaragen yemgarraden yef yedles amaziɣ s umata.* (Dépêche de kabylie 15.06.2009)

[TIL] Dans EA.MSG.programme-DEM 3FSG.exister exposition avec EA.photos et ce que SUJ.3MPL.écrire.acc EA.M.journaux, EA.FPL.pièces de EA.MSG.théâtre, EA.MSG.films, EL.MSG.poésie avec EA.activités différentes sur EA.MSG.culture EA.berbère en général.

[EQU] Dans ce programme il y a une exposition avec des photos et de ce qui est écrit dans les journaux, les pièces de théâtre, les films, la poésie et différentes activités sur la culture amazigh en général.

Nous pouvons schématiser la relation entre l'énoncé en appui et l'énoncé de référence comme suit :

Paradigme des GN en rôle
de patient

(...) Deg wahil-agi tella-d timzikent s tteswirat d

{

wayen uran yeymisen,
ticqufin n unezgum,
isura,
tamedyazt d yisaragen (...)
}

Fig. 100 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (296) en rôle sémantique de patient

En comparaison avec l'allemand, la différence est que le GN actualisé dans l'énoncé en appui ne reprend pas le changement morphologique dû à l'état d'annexion, car si l'on suit le changement de l'initial

<i>Tamedyazt</i>	deviendrait	<i>Tmedyazt</i>
<i>Ayen</i>	deviendrait	<i>wayen</i>

Il s'agit d'une *énumération*, qui devrait normalement être marquée graphiquement par les deux points après l'élément de référence. Les éléments concernés par l'expansion régressive n'ont pas de relation sémantique entre eux.

Pour le rôle sémantique de bénéficiaire, il est marqué en kabyle par *i* (fr. *pour*), qui s'actualise au moyen d'un groupe prépositionnel.

- (297). [KAB] Nekkni d igellilen, taɣuri i wid ten-yesean, *i yemɣkantiyen.*
 [TIL] 3MPL COP EL.PL.pauvre, EL.F.étude pour ceux 3MPL(OD)-posséder.PTCP, pour EA.MPL.riche. (Feraoun, 2005, p. 111)
 [EQU] Nous sommes des pauvres, les études sont pour ceux qui ont de l'argent, *pour les riches.*

Pour cet exemple, le schéma de reconstitution du rôle du GN dans l'énoncé de référence est le suivant :

Paradigme des GN
en rôle de bénéficiaire

Nekkni d igellilen, taɣuri

{

i wid ten-yesean
i yemɣkantiyen.
}

Fig. 101 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (297) en rôle sémantique de bénéficiaire

L'exemple (297) est très intéressant parce qu'il illustre bien l'une des propriétés des énoncés s'appuyant syntaxiquement sur l'énoncé de référence et leur liberté positionnelle dans le texte. Le déplacement de l'énoncé en appui changerait intégralement l'interprétation du morphème *i*, de la préposition *i* (*fr. pour*) à la conjonction *i* (*fr. et*).

Il s'agit là d'une reformulation, puisque l'énoncé en appui reformule l'énoncé de référence en expliquant en d'autres mots le sens que porte le constituant avec lequel il est en relation paradigmatique.

Les énoncés en appui peuvent également être constitués d'un groupe nominal au nominatif, c'est-à-dire censé occuper le rôle d'agent, ex. :

- (298). [DT] Kein Mädchen wird mir nachweinen, denkt er, das ist seltsam. Das ist traurig.
 (...) *Kein Mädchen!* Das ist seltsam. (Böll, 1972, p. 76)
 [EQU] Aucune fille ne me regrettera, pense-t-il, c'est bizarre. C'est triste. *Aucune fille !*
 C'est triste.

Dans l'exemple ci-dessus le groupe nominal pourrait être interprété comme un existentiel dans un autre contexte, mais dans ce contexte bien précis, il s'agit d'un énoncé en appui, car son interprétation dépend de l'énoncé de gauche, comme le suggère le schéma suivant :

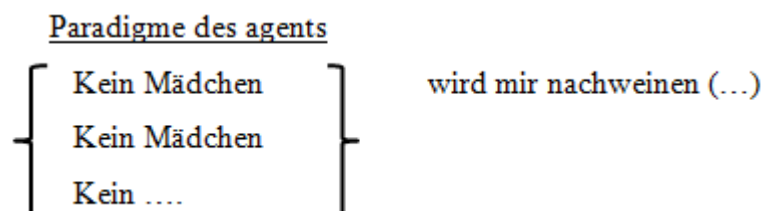


Fig. 102 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (298) au nominatif (rôle sémantique d'agent)

Le mot *Mädchen* peut être remplacé par n'importe quel nom remplissant le rôle sémantique d'agent ; tels que : *keine Frau, Keine Freundin, kein Sohn*, etc. La reprise du même constituant *kein Mädchen* à une fonction d'insistance.

Sans l'énoncé de référence *kein Mädchen* peut tout à fait être interprété comme étant un énoncé existentiel.

8.5.4 Les énoncés en appui comme complément de l'énoncé de référence

Les énoncés en appui peuvent apporter des informations nouvelles pour compléter l'énoncé de référence situé à gauche et ils peuvent parfois dans ce cas être précédés d'une conjonction. Toutefois, l'énoncé peut rester dépendant du verbe de l'énoncé de gauche, comme la série d'adverbes dépendant du verbe de l'énoncé de référence situé à gauche ; ex. :

(299). [DT] Eine Assistentin legte eine Decke über ihn und schob die Liege in die kreisrunde Öffnung des Computertomographen. Der Zylinder begann sich zu drehen. *Langsam, schneller, immer schneller*. Konrad Lang lag wieder in einer blauen Höhle. Alles um ihn herum versank. (Suter, 2000, p. 117)

[EQU] Une assistante avait mis une couverture sur lui et pousse la chaise longue vers l'ouverture ronde et circulaire du tomographe informatisé. Le cylindre a commencé à tourner. *Doucement, plus rapidement, toujours plus rapidement*. Konrad Lang était dans une grotte bleue. Tout a sombré autour de lui.

L'énoncé en appui dépend du verbe *drehen* (fr. *tourner*). Il apporte une information nouvelle en modifiant le procès, en renseignant sur la manière dont le *cylindre* tourne. Autrement dit, l'énoncé en appui est une reformulation de l'énoncé principale. La reformulation se fait à l'aide de l'insertion d'informations complémentaires.

Il s'agit ici d'une adjonction¹⁸³ (*all. Nachtrag* d'après la terminologie employée par Altmann (Altmann, 1981) cité par Auer (1991)). L'adjonction (*all. Nachtrag*) partage avec *Ausklammerung* le fait qu'elles sont des expansions syntagmatiques régressives, mais ils se différencient par le fait qu'à l'oral le premier est prosodiquement autonome par rapport à l'énoncé de référence, ce qui se traduit à l'écrit par la présence de ponctuation pour le premier et son absence pour le second (Auer, 1991). Ce type d'énoncé en appui peut être paraphrasé «*und zwar* » (fr. et ce).

L'adjonction peut être constituée d'un complément circonstanciel de lieu, comme dans l'exemple suivant :

(300). [DT] Draußen fiel der Schnee. Immer höher und höher. *Bis übers Dach und die Bäume*. Tomi schloss die Augen. (Suter, 2000, p. 284)

¹⁸³ Quintin (1989) parle d'une adjonction corrective.

[EQU] Dehors la neige tombait. De plus en plus haut. *Jusqu'au-dessus du toit et des arbres*. Tomi ferma les yeux.

Dans l'exemple ci-dessus l'énoncé en appui est formé d'un constituant non obligatoire et indépendant de la valence du verbe *fallen* (fr. *tomber*). Il s'agit d'un complément prépositionnel à valeur locative.

Les exemples (300) et (301) ont une fonction sémantique d'intensification ou d'intensité, qui s'opère à l'aide de l'emploi du comparatif, ex. : *groß* → *größer*, *schnell* → *schneller*, et d'adjectifs hiérarchisés du simple, ex. : *langsam* au comparatif, ex. : *schneller*¹⁸⁴.

Le complément circonstanciel peut être une reprise, car il existe déjà dans l'énoncé de référence. Nous pouvons reprendre l'exemple (292) :

(292).a. [DT] »das ist furchtbar, dass alles so sinnlos ist. Überall werden nur unschuldige ermordet. *Überall*. (...) (Böll, 1972, p. 250)

[EQU] « C'est horrible, que tout ça soit inutile. Partout, que des innocents qui sont tués. *Partout*. (...)

Bien que l'énoncé en appui ci-dessus soit un circonstanciel, qui ne dépend pas d'un autre constituant présent dans l'énoncé de gauche et ne soit pas lié à la valence du verbe *ermorden* (fr. *tuer*), son interprétation dépend de l'énoncé de gauche. Il n'apporte aucune information nouvelle, mais insiste sur la validité de la première assertion.

La reprise ayant une fonction d'insistance ne concerne pas seulement des adverbes ou des circonstanciers, mais aussi des particules dépendant du verbe, ex. :

(301). [DT] Jetzt werde ich die ganzen Tage nichts tun als fressen und saufen und schlafen, und das Leben ist aus für mich. *Aus, aus*. (Döblin, 1967, p. 28)

[EQU] Maintenant tous les jours je ne ferai rien d'autres que bouffer et boire et dormir, et pour moi la vie est finie. *Fini, fini*.

Nous ne pouvons pas citer tous les exemples présentant une dépendance claire de l'énoncé de référence par les différentes relations sémantiques et par la conjonction qui assure la continuité avec lui. Nous pouvons néanmoins donner un dernier exemple pour illustrer l'importance de ce type d'énoncés :

¹⁸⁴ Cette intensification peut également se réaliser à l'aide de particules d'intensité, telles que *ziemlich*, *sehr*, *zu*, *höchst*, etc.

(302). [DT] »Die ganze Spionage ist ein Mosaik. Es wird alles zusammengetragen und nummeriert, jedes kleinste Fetzen, das wir erwischen, bis das Bild vollständig ist ... langsam wird das ausgefüllt ... und viele dieser Mosaik geben das ganze Bild...« ... *von euch ... von eurem Krieg ... eurer Armee ...* (Böll, 1972, p. 250)

[EQU] «Tout l'espionnage est une mosaïque. Tout est collecté et numérisé, le moindre morceau, que nous trouvons, jusqu'à ce que l'image soit complète ... » ... *de vous ... de votre guerre ... votre armée ...*

L'exemple (302) est intéressant du point de vue syntaxique, parce que, du point de vue paradigmatique, nous constatons un décalage vers la droite du constituant le plus bas du point de vue hiérarchie de dépendance syntaxique, comme nous l'illustrons dans le schéma suivant :

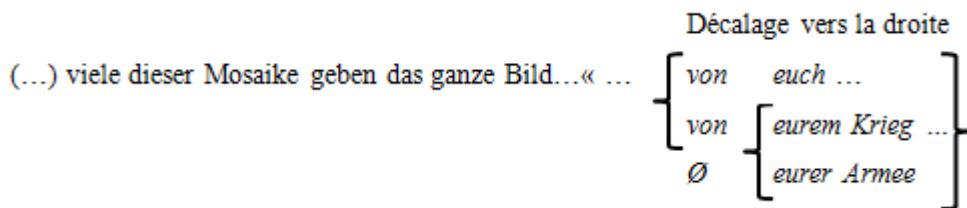


Fig. 103 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (302)

8.5.5 Les énoncés en appui introduits par des conjonctions et des adverbes

Les énoncés en appui peuvent être introduits par des conjonctions et des adverbes explicitant leur relation avec l'énoncé de référence situé à gauche. Ce type d'énoncés en appui est dit *syndétique* par opposition aux énoncés *asyndétiques* traités dans les sections 8.5.3 et 0, et qui ne contiennent pas de conjonctions ou des adverbes précisant ce lien logique¹⁸⁵.

La plupart des exemples traités dans cette section présentent également une relation syntagmatique entre l'énoncé de référence et l'énoncé en appui.

Ils expriment différentes relations par rapport à l'énoncé de référence telles que l'inclusion, l'exclusion, l'équivalence, etc., par rapport à l'idée exprimée par l'énoncé de référence. L'exemple suivant qui exprime la relation d'inclusion :

- (303). [DT] In Zeiten der Krise ziehen sich die Menschen in ihre eigenen vier Wände zurück - und davon profitieren meistens Süßwarenfabrikanten und Möbelhäuser. *So auch Ikea.* (Spiegel 20.01.2012)

[EQU] En temps de crise les gens se retirent dans leurs quatre murs, et ceci bénéficie souvent aux confiseurs et aux magasins d'ameublement. *Donc aussi à Ikea.*

La dépendance de l'énoncé de gauche est assurée par la relation d'inclusion construite par *so auch* (fr. *donc aussi/ y compris*). Le magasin Ikea est inclus parmi les magasins d'ameublement qui profitent de la situation de crise.

L'énoncé en appui peut exprimer une relation d'exclusion par rapport à l'idée exprimée dans l'énoncé de référence ; ex. :

- (304). [DT] Schon von weitem sah Rosemarie Haug, daß (...) Auf allen Plattformen der Feuertreppe, die an der Westfassade des sechsstöckigen Gebäudes hinunter zum Erdgeschoß führte, standen Pfleger und Schwestern und Feuerwehrleute und Polizisten. *Außer auf der dritten.* (Suter, 2000, p. 159)

[EQU] Déjà de loin Rosemarie Haug voyait, qu'il y avait des infirmiers, des infirmières, des pompiers et des policiers sur toutes les plateformes des escaliers de secours, qui menaient sur les façades ouest du bâtiment à six étages vers le rez-de-chaussée. *Sauf au troisième.*

¹⁸⁵ Schwitalla compte parmi les énoncés en appui les coordinations qui se subdivisent en deux sous-catégories : syndétiques et asyndétiques (Schwitalla, 2012).

Cependant, nous pouvons trouver un énoncé en appui introduit par la conjonction de coordination assurant sa fonction originelle, ex. :

- (305). [DT] (...) in diesem großen Garten haben sie sich geküsst, (a) *die Leutnants mit den Mädchen ...* (b) *und vielleicht auch die Majore mit den Frauen, (...)* (Böll, 1972, p. 89)
[EQU] (...) dans ce grand jardin ils se sont embrassés, les lieutenants et les filles ... *et peut-être aussi les commandants avec les femmes, (...)*

Cet exemple comprend une succession de deux adjonctions, *Nachträge*, les deux contiennent des informations récupérées, i. e. manquantes dans l'énoncé de référence. Du point de vue syntaxique, il s'agit d'une insertion d'une catégorie syntaxique qui n'est pas représentée dans l'énoncé de référence.

Du point de vue de l'autonomie énonciative, (b) est plus autonome que (a) car même s'il s'agit d'une coordination syndétique qui relie l'énoncé en appui à l'énoncé de référence, la modalisation de l'énoncé par *vielleicht* dote ce dernier d'une certaine autonomie énonciative¹⁸⁶.

L'introduction par la conjonction ne suffit pas pour la catégorisation d'un énoncé comme énoncé en appui. Cela dépend de la modalité par laquelle se termine l'énoncé à catégoriser, c'est-à-dire de l'intonation à l'oral, qui n'est pas forcément indiquée à l'écrit par les signes de ponctuation, ex. :

- (306). [DT] (...) Den Unrasierten hat er [Andreas] gleich gern gehabt, *und der Blonde*, der Blonde scheint nicht so dekadent zu sein, wie er aussieht. (Böll, 1972, p. 34-35)
[EQU] (...) Il a bien aimé le non rasé, *et le blond*, le blond paraît être moins décadent, comme il a l'air.

Il s'agit bien d'un énoncé fragmentaire thématique parce qu'il ouvre une prédication à droite. Il ne s'agit pas d'un *et* de coordination, mais d'une sorte de particule introduisant une interrogation. La modalité interrogative est perceptible à l'oral parce que le lecteur à voix haute, lirait l'énoncé dans une forme interrogative, bien qu'il n'y ait pas de signe clair de ponctuation correspondant à cette modalité.

¹⁸⁶ cf. Quintin (1989)

8.5.6 Conclusion partielle et comparaison

Le nombre élevé d'énoncés averbaux en appui en allemand peut s'expliquer par un fait morphologique. C'est-à-dire l'existence dans ces énoncés en appui de constituants ayant un marquage morphologique clair qui indique la dépendance de ce dernier d'un constituant évoqué dans l'énoncé situé à sa gauche. Généralement, c'est le *verbe* qui régit les énoncés en appui. Les éléments concernés par l'énoncé en appui sont des groupes nominaux au datif et à l'accusatif.

L'absence de marque morphologique claire permettant de reconstituer syntaxiquement la relation de dépendance de l'énoncé à catégoriser avec l'énoncé de référence complique parfois son interprétation comme étant en appui, existentiel, thématique, etc., et le rend parfois ambigu. Dans ce cas d'autres paramètres entrent en ligne de compte pour faciliter l'interprétation de l'énoncé, telle que la modalité (*cf. exemple (305)*) et le contour intonatif doté des traits caractéristiques d'achèvement, dont le seul repère est la ponctuation à l'écrit.

Les marques morphologiques, casuelles facilitent le *scrambling*, i. e. la possibilité de déplacement à droite de l'énoncé de référence d'un syntagme dont le rôle sémantique est marqué morphologiquement.

L'une des différences entre les énoncés en appui et les autres énoncés est la liberté positionnelle dans le texte. La liberté positionnelle est moindre par rapport aux autres énoncés. Les énoncés en appui ne peuvent pas être éloignés de l'environnement immédiat de l'énoncé ou du constituant dont ils dépendent. Sinon ils ne seraient plus interprétables comme tels. Les exemples (293) et (302) illustrent mieux cet aspect en allemand. Dans ces exemples un déplacement éloigné de l'énoncé de référence donnerait à l'énoncé un rôle sémantique. En kabyle, l'exemple (297) montre que le déplacement changerait l'interprétation du morphème *i*, de la préposition *i* (*fr. pour*) à la conjonction *i* (*fr. et*).

Pour une interprétation syntaxique des énoncés averbaux en appui, nous avons recouru à la relation paradigmatique (*cf. les schémas de Fig. 96 jusqu'à Fig. 103*) et à la présence ou pas d'autres éléments explicitant leur relation avec l'énoncé de référence. Nous résumons ces critères dans le tableau suivant :

Exemple	regr	progr	paradigm	syntagm	syndétique	Ponct°	Fonct°	Mod°	Subst°
(292)	+	-	+	-	-	(.)	reform	-	+
(293)	+	-	+	-	-	(,)	reform	-	+
(294)	+	-	+	-	-	(:)	enum	-	+
(295)	+	-	+	-	-	(:)	enum	-	+
(296)	+	-	+	-	-	(,)	enum	-	+
(297)	+	-	+	-	-	(,)	reform	-	+
(298)	+	+	+	-	-	(.)	insist	-	-
(299)	+	-	+	-	-	(.)	intens	-	-
(300)	+	-	-	+	-	(.)	intens	-	-
(301)	+	-	+	-	-	(.)	insist	-	+
(302)	+	-	- +	+ -	+	(.)	insist	-	+ -
(303)	+	-	-	+	+	(.)	inclus	-	-
(304)	+	-	-	+	+	(.)	exclus	-	-
(305)	+	-	-	+	+	(.)	inclus	+	-

Fig. 104 : Résumé des propriétés morphosyntaxiques et des propriétés textuelles des énoncés en appui

Ceci pour l'aspect syntaxico-sémantique, en revanche, si l'on prend en compte les niveaux du discours et du texte, il est clair que nous ne pouvons pas exclure un aspect important qui est la continuité, c'est-à-dire qu'il faut intégrer l'énoncé en appui dans la continuité du texte, pour l'interpréter. Nous nous joignons ainsi à Behr (2004) qui affirme que :

« les "EAV en appui" pourraient être rapprochés des reformulations. La plupart des travaux sur la reformulation, à l'instar de Gülich /Kotschi (1987), mettent cependant l'accent sur les fonctions discursives, et non sur des considérations syntaxiques. » Behr (2004)

L'interprétation syntaxico-sémantique schématisée des énoncés de la section 8.5.3 (cf. exemples (292) à (297)) nous a permis aussi de constater qu'ils sont regressifs et paradigmatiques, car ils sont en relation paradigmatique avec l'élément qu'ils sont susceptibles de remplacer ou substituer dans l'énoncé de référence et régressifs, puisqu'ils modifient l'énoncé précédent. Elle nous a permis aussi de constater que la différence entre eux réside dans la manière dont ils modifient l'énoncé précédent ou le constituant avec lequel ils sont en relation paradigmatique, autrement dit, dans leurs *fonctions*. Nous pouvons citer,

entre autres : la restriction et l'énumération (cf. *exemples (292), (294) et (296)*), l'insistance (cf. *exemple (298)*), l'explication (cf. *exemple (295)*), la précision (cf. *exemples (293) et (297)*). Quant à l'autonomie énonciative des énoncés en appui certains linguistes résolvent cette question par la notion d'achèvement qui peut intervenir à n'importe quel moment, et donc aussi à la fin d'un énoncé en appui reformulant, corrigeant, expliquant ou ajustant l'énoncé de référence pour former un nouvel énoncé plus grand. Auer (1991) décrit ce phénomène en affirmant que :

« (...) wenn ein deutscher 'Satz' aufhört, hört er bekanntlich oft noch lange nicht auf. Prinzipiell lässt sich jede Abgeschlossene syntaktische Struktur retrospektiv zum Teil einer größeren machen, indem weiteres sprachliches Material angehängt wird, das wiederum zu einem syntaktischen Abschlusspunkt führt. » (Auer, 1991)

Quintin (1989, p. 546) (cité par Vinckel (2007, p. 39)) parle du critère de la modalisation de certains énoncés en appui par *wahrscheinlich, vielleicht, angeblich*, etc. Les énoncés en appui pouvant être modalisés donc dotés d'un contenu propositionnel sont dotés d'une autonomie énonciative. Dans les énoncés que nous venons d'analyser certains remplissent parfaitement ces critères.

L'autonomie va aussi de pair avec le critère de décrochage par rapport à l'énoncé de référence : moins le lien entre l'énoncé en appui et l'énoncé de référence est marqué, plus l'énoncé en appui est autonome. Les marqueurs morphosyntaxiques sont les plus pertinents par ce qu'ils sont vérifiables à l'écrit, ex. :

- Les énoncés regressifs sont moins autonomes que les énoncés progressifs,
- Les énoncés paradigmatiques sont moins autonomes que les énoncés syntagmatiques,
- Les énoncés syndétiques sont moins autonomes que les énoncés asyndétiques.

Le critère de l'achèvement intonatif et syntaxique peut intervenir selon Auer (1991) à n'importe quel moment du déroulement discursif et même à l'aide de segments isolés.

Quant aux autres critères de décrochage, i. e. ceux liés à la prosodie, ex. : la pause entre l'énoncé en appui et l'énoncé de référence, le changement de locuteur, ils sont moins pertinents à l'écrit puisqu'ils sont difficilement repérables. La présence, i. e. l'absence d'une ponctuation forte/ faible ou de la ponctuation tout court entre l'énoncé de référence et l'énoncé en appui est le seul critère remplaçant le critère prosodique.

L'étude de l'achèvement prosodique peut être l'objet d'une étude ultérieure prenant comme corpus les textes oraux.

8.6 En résumé

Nous avons procédé dans ce chapitre 8 à l'analyse des énoncés averbaux prédicatifs externes (section 8.1) et internes (section 8.2), existentiels (section 8.3), fragmentaires (section 8.4) et des énoncés averbaux en appui (section 8.5) en nous appuyant sur la catégorisation sémantico-logique de Behr et Quintin (1996) et Behr (2013),.

A côté de l'analyse sémantico-logique, nous avons réalisé une analyse morphosyntaxique qui a permis d'interpréter les contraintes liées aux différentes manipulations syntaxiques, de déduire les fonctions textuelles à partir des propriétés de chaque type d'énoncés en nous appuyant sur la variation de la fréquence en fonction du genre de texte.

9 Synthèse générale et discussion

FAMILLE DE LANGUES

Le kabyle fait partie de la grande famille des langues berbères, il est parlé en Kabylie (au Nord de l'Algérie), il est l'un des parlars berbères les plus productifs. L'allemand fait partie des langues germaniques occidentales, et s'est développé comme langue de la littérature à partir du 17^{ème} siècle.

Nous avons aussi présenté brièvement dans cette section deux aspects importants : (a) l'aspect de linguistique historique qui concerne l'évolution des deux langues et leur passage à l'écrit, ainsi que (b) l'aspect sociolinguistique qui traite du statut des deux langues, des locuteurs, de la géographie, etc.

Premièrement, l'allemand et le kabyle ont connu une évolution asymétrique historiquement différente, quant à leur passage à l'écrit, à la standardisation et à la scolarisation. Le kabyle est juste en passe de réussir son « passage à l'écrit », si l'on reprend les termes de Chaker (2004). Plusieurs générations parlent le kabyle, ont appris d'autres langues, notamment l'arabe, le français et l'anglais, mais n'ont pas appris le kabyle à l'école, ce qui fait que *l'oralité* occupe une part très importante chez les locuteurs kabyles, contrairement aux locuteurs de l'allemand. Cet état de fait sociolinguistique n'est pas sans conséquences sur les caractéristiques et la structuration textuelles des deux langues et même sur les structures phrastiques.

Deuxièmement, le passage plus ancien de l'allemand à la scripturalité a favorisé l'apparition de courants littéraires très diversifiés. À chaque courant s'imposent des orientations et des contraintes stylistiques très variées influant ainsi sur le texte et ses constructions. De la même manière, la jeunesse de la littérature kabyle favorise le recours fréquent à un style et à davantage de constructions empruntées à l'oralité.

MORPHOLOGIE

Du point de vue morphologique, le kabyle et l'allemand ont des similitudes et des différences entre autres le fait que :

- les deux recourent à la *composition* et la *dérivation* pour la formation des verbes et des noms, bien que ces mécanismes se présentent de différentes façons et que la composition soit moins utilisée dans le cadre de la néologie lexicale kabyle, contrairement à l'allemand.

- les deux langues disposent d'indices sur le genre et le nombre, sauf que le pluriel allemand n'est pas marqué pour l'indéfini (cf. section 2.2.1 pour le pluriel en allemand).

Les noms allemands et kabyles peuvent porter des indices renseignant sur leur fonction syntaxique et leur rôle sémantique. Le kabyle n'est pas une langue casuelle (Basset, 1959, 1979), le seul marquage de *l'état du nom*, l'état d'annexion ou l'état libre (cf. sections 2.1.2 et 2.1.3), peut, certes, informer sur le statut du nom dans la phrase, ex. : la fonction de sujet ou de complément d'objet direct, mais ne peut pas toujours renseigner sur le rôle sémantique. Les pronoms affixes fournissent plus d'indications en fonction du cas (cf. section 2.1.5).

En allemand le cas renseigne sur la fonction syntaxique de sujet, de COD, de COI, de régime de préposition, etc.

La définitude, c'est-à-dire le marquage *défini* et *indéfini* du nom, existe en allemand, comme dans d'autres langues indo-européennes. Elle permet la distinction entre ce qui est *inconnu* et ce qui est *connu*, autrement dit entre ce qui est introduit pour la première fois de ce qui a déjà été introduit auparavant dans le discours. Le marquage par l'article défini et indéfini est absent en kabyle, il est remplacé par d'autres moyens qui permettent de faire la référence à un référent déjà existant dans le discours ou dans le texte ; il se fait par d'autres morphèmes, comme les démonstratifs, qui sont des moyens de référence partagé par les deux langues (Mettouchi, 2011a; Naït-Zerrad, 2002). En plus de cela, le nom allemand a la particularité d'apparaître sans déterminant, *adéterminé* (cf. la section 2.2.1 pour le pluriel et la section 2.2.2 pour la définitude en allemand).

En ce qui concerne l'aspect, le verbe kabyle connaît la distinction *accompli* et *inaccompli* (cf. section 2.2.3). En plus de l'opposition aspectuelle accompli/inaccompli qui existe par exemple entre le Perfekt et le Präsens (Confais, 2002, p. 202), l'allemand recourt au sémantisme des verbes, c'est-à-dire au lexique, pour exprimer le *mode du procès* (all. *Aktionsart*), fourni essentiellement par les différents préfixes (cf. section 2.2.3). Ce qui est exprimé dans le domaine verbal est aussi valable dans le domaine nominal, ex. : les nominalisations.

L'allemand recourt au sémantisme des verbes, c'est-à-dire au lexique, pour exprimer le mode du procès (all. *Aktionsart*) (cf. section 2.2.3).

Pour ce qui est de la fonction et de la forme du *participe*, en allemand, certains participes assument deux fonctions à la fois : celle d'adjectif et de participe. Ce qui n'est pas le cas du kabyle, dont le participe ne peut pas avoir une autre fonction que la sienne (cf. section 2.1.7).

Nous avons aussi montré que la fonction de sujet sur laquelle se base la classification de Greenberg (1952, 1955, 1963, 2005) est fragile, car le constituant auquel se réfère cette notion n'a pas le même statut et la même importance dans les deux langues ; à ce propos, nous avons vu qu'en kabyle, le GN ou le pronom personnel considéré comme occupant la fonction syntaxique de sujet est finalement négligeable et non-indispensable, contrairement à l'allemand. Le GN ou le pronom personnel est seulement coréférentiel au vrai sujet syntaxique, qu'est l'*indicateur de thème* (cf. section 4.4.2).

Du point de vue des contraintes syntaxiques, nous avons vu que le kabyle est plus flexible que l'allemand au niveau de l'ordre des mots, et dans l'énoncé verbal. Il perd cette liberté positionnelle lorsqu'il s'agit des pronoms affixes ; à chaque rôle sémantique est attribuée une position syntaxique stricte, exactement comme en allemand (cf. section 2.1.5).

Dans une relative, l'ordre des mots peut varier beaucoup en allemand, il s'agit de l'inversion de l'ordre de base, mais il reste le même pour le kabyle.

Au sein des subordonnées, le kabyle ne connaît pas de changement de l'ordre syntaxique, ce qui n'est pas le cas de l'allemand qui connaît des configurations diverses au niveau de l'ordre des mots : les contraintes dépendent des conjonctions qui précèdent la subordonnée.

Enfin, en kabyle, nous avons montré que certaines manipulations syntaxiques (cf. section 3.1) construisent des structures averbales, nous entendons par là la focalisation contrastive introduite par la particule prédicative *d*.

SYNTAXE ET ANALYSE DE LA STRUCTURE INTONATIVE

Ce travail a démontré qu'en allemand et en kabyle les deux structures, intonative et syntaxique, se combinent pour exprimer les différentes modalités énonciatives. En suivant le changement de la *fréquence fondamentale F0* intervenant au niveau de la syllabe accentuée, nous avons également pu développer un *pattern intonatif* des différentes modalités, valable pour les énoncés verbaux et averbaux dans les deux langues. Des études antérieures que nous avons citées ont abouti aux mêmes résultats (cf. section 3.2).

En l'absence d'un marquage morphosyntaxique clair (l'inversion, le pronom interrogatif, etc.), suite au changement de modalité, dans le cas des énoncés averbaux, un marquage intonatif prend le relais. Ce même mécanisme fonctionne pour les énoncés verbaux.

Pour les énoncés verbaux nous avons remarqué qu'en allemand la modalité interrogative est souvent accompagnée de l'inversion du sujet et du verbe. Ceci n'est pas le cas du kabyle, où cette modalité est seulement exprimée par l'intonation en l'absence de pronoms interrogatifs. Suite à l'analyse morphosyntaxique et acoustique, nous avons confirmé que les énoncés averbaux expriment toutes les modalités énonciatives au même titre que les énoncés verbaux, grâce à la structure intonative.

La structure intonative est aussi très importante non seulement, en l'absence d'un marquage morphosyntaxique de la modalité, comme nous l'avons affirmé dans le chapitre 3, mais aussi en l'absence de marqueurs pragmatiques, notamment dans la structure informationnelle, c'est-à-dire dans le cadre de la mise en relief d'un élément important dans le discours, ex. : la focalisation contrastive est marquée, en allemand, au niveau du discours par l'intonation mais ne l'est pas à l'écrit. En revanche, le kabyle les marque par deux moyens, à l'aide la particule prédicative *d (...) i* (fr. *c'est qui*) à l'écrit et par l'intonation à l'oral.

LA CONFIGURATION SEMANTICO-LOGIQUE (RHEME-PHEME-THEME) ET LA STRUCTURE INTONATIVE

Dans la section (3.3) qui concerne la relation entre la structure intonative et la structure sémantico-logique, et suite à l'analyse des données acoustiques acquises dans le cadre de l'enregistrement du corpus-lu, nous avons fait deux remarques importantes. Premièrement, indépendamment de la structure informationnelle, la structure intonative a une relation avec la configuration sémantico-logique, le thème et le rhème sont marqués intonativement dans le cadre des énoncés averbaux. Dans l'expérience que nous avons menée, les sujets ont tendance à prononcer le rhème et le phème-rhème quelle que soit leur position avec une fréquence fondamentale plus élevée que le thème, sans doute dû au fait que le rhème (indépendamment du fait pragmatique) est l'information nouvelle, et le thème est l'information connue. Ce constat est valable pour les deux langues.

Deuxièmement, nous avons constaté que l'inversion de la configuration sémantico-logique a un impact particulier sur la structure intonative de l'allemand : la configuration thème-rhème dans le cadre des énoncés averbaux produit systématiquement une rupture ou une pause entre le thème et le rhème, de l'ordre de 300 ms environ. Ceci a révélé l'existence d'un *ordre privilégié* en allemand, il s'agit de l'ordre rhème-thème, ce qui n'est pas le cas du kabyle. Car dans cette langue, l'inversion est accompagnée de l'état d'annexion, empêchant ainsi le silence acoustique.

POINTS DE VUE SUR LES ÉNONCÉS SANS VERBE FINI DANS LES LANGUES, EN LINGUISTIQUE ET DANS LES GRAMMAIRES

APPROCHES DE LA PHRASE NOMINALE EN LANGUES SEMITIQUES

Nous avons exposé dans le chapitre (4) le statut qu'accordent les linguistes spécialistes des langues sémitiques, l'hébreu et l'arabe, aux énoncés sans verbe fini. La distinction faite entre la phrase verbale et la phrase nominale représente déjà une différence fondamentale avec les grammaires des langues européennes : la phrase nominale n'était pas une sous-catégorie ou une ellipse de la phrase verbale. Ehlich (2005) évoque la dimension communicative, longtemps négligée et prise tardivement en compte par les grammaires occidentales calquées sur les grammaires du grec et du latin. Il récuse aussi le caractère indispensable de la copule dans l'analyse syntaxique et montre que la copule n'est pas indispensable à la formation de la phrase dans les langues sémitiques (*cf.* section 4.1).

APPROCHES DE LA PHRASE SANS VERBE EN INDO-EUROPEEN ET EN ALLEMAND

L'exposé des différents travaux et points de vue sur les énoncés averbaux dans les langues indoeuropéennes nous a permis de constater que le corpus était souvent assez réduit. En allemand, il est limité au langage parlé (V. G. Admoni, 1970) ou à des textes dans lesquels ce phénomène est très répandu (Rath & Brandstetter, 1968). Nous avons aussi constaté qu'aucune de ces analyses ne présente une catégorisation détaillée. Les phrases sans verbe fini sont considérées comme étant un phénomène marginal (*cf.* section 4.2.3).

Certains linguistes considèrent les énoncés averbaux comme étant une forme particulière de la phrase avec *être* (Hjelmslev, 1971; Meillet, 1906), des formes déviantes (V. G. Admoni, 1970), des énoncés elliptiques¹⁸⁷ (Fabricius-Hansen et al., 2009; Grebe, 1959), inachevées et incomplètes, en les renvoyant à des structures complètes, dites *verbales*.

D'autres les prennent comme étant des phrases tout à fait autonomes et les distinguent clairement de la phrase verbale (Benveniste, 1966b), mais ne fournissent que des solutions ou des interprétations partielles et limitent sa fonction à la seule expression de la vérité générale (Benveniste, 1966b), de certaines idées, telles que la possession (Ben Sedira, 1887), l'existence, etc. (*cf.* section 4.2.1).

¹⁸⁷ Aussi Schanen et Confais (2003) du moins pour les énoncés constitués d'un groupe prépositionnel.

Certains travaux, notamment ceux de Brinkmann (1971, p. 704), Bally (1965) et Bühler (1934, 1982), bien qu'ils ne comportent pas une catégorisation détaillée des énoncés sans verbe fini, constituent néanmoins un fondement théorique pour les recherches futures. Dans leurs travaux, ces derniers prennent en compte l'aspect pragmatique, i. e. la situation extralinguistique, et réfutent catégoriquement la notion de l'*ellipse* (cf. section 4.2).

Dans les travaux de linguistique et de grammaire kabyle, les énoncés averbaux sont analysés en fonction de l'élément prédicateur (la préposition, la particule prédicative, le présentatif, etc.) et de la structure qu'ils engendrent, mais sont rarement catégorisés en prenant en compte leur fonctionnement au niveau textuel et situationnel, d'où la négligence de certains énoncés sans prédicateur apparent dans l'entourage immédiat, et qui ne peuvent pas être compris sans le contexte (cf. section 4.4).

Bally (1965) et Bühler (1934, 1982) proposent une analyse des énoncés à un seul terme. Le premier explique que le *thème* peut être implicite et que le *propos* peut être explicité dans l'énoncé, ce qui correspond à la complétude logique. Le second explique l'absence de l'un des éléments constituant l'énoncé par la notion de l'usage *empratique* de la langue, en citant l'exemple de « *Einen Schwarzen!* » (cf. section 4.2.3).

Leur interprétation prend en compte le contexte et la situation dans lesquelles l'énoncé est actualisé. De plus, elle va constituer le fondement de la catégorisation des énoncés en appui et des prédicatifs externes dans Behr/ Quintin (1996) (cf. section 0).

LES GRAMMAIRES ALLEMANDES

Les grammaires allemandes présentent des positions assez variées. Brinkmann (1971) récuse catégoriquement la notion d'ellipse et parle plutôt de *Satzkonstanz*, principe par lequel il explique les phrases « ouvertes » (all. Offene Sätze) (cf. section 4.3.2).

Schanen & Confais (2001) prennent en compte le contexte et la situation pour interpréter les énoncés averbaux, en intégrant les énoncés à un seul mot dans une dimension communicative et interactionnelle (cf. section 4.3.3).

La fonction communicative est aussi prise en compte par Zifonun (1987) dans *IDS-Grammatik*. Cette grammaire distingue clairement (a) l'unité minimale de communication (all. *Kommunikative Minimaleinheiten*), (b) la *phrase* (all. Satz) et la *phrase complète* (all. *Vollsatz*) (cf. section 4.3.1).

Fourquet (1970) parle de la notion d'*actualisation*, un stade où la mise ensemble des unités plus élémentaires pour former des unités supérieures s'arrête pour un objectif de communication bien défini : une information, une question, une injonction, etc. Il rejoint

Benveniste (1967) dans sa définition de la phrase comme unité supérieure, mais il propose l'énoncé comme unité du discours.

Admoni (1970) les qualifie de phrases *déficientes* et établit une typologie logico-grammaticale, en fonction des conditions favorisant leur formation (la charge émotionnelle, le style de correspondance, le discours oral, etc.). Quant à Duden (Fabricius-Hansen et al., 2009), il les traite comme étant des *ellipses*, des *exclamations* et des *équivalents de phrases* (cf. la section 4.3.2).

APPROCHES DE LA LANGUE KABYLE (BERBERE) ET DES GRAMMAIRES KABYLES

En kabyle, nous avons constaté une différence entre les études et grammaires anciennes scolaires, notamment celles des grammaires scolaires de Hanoteau (1858) et de Ben Sedira (1887) (cf. sections 4.5.1), et les grammaires modernes, ex. : Naït Zerrad (2001). Les premières établissent des analyses morphologiques et se limitent aux parties du discours, et les secondes, c'est-à-dire les grammaires modernes s'établissent après les années 60, comme l'a déjà fait remarquer Chaker (1983, 1984, 1995) et les grammaires suivantes passent à plusieurs niveaux d'analyse linguistique, morphosyntaxique, informationnelle (thématisation et focalisation) et prosodique (courbe mélodique). Les implications de ce changement sont multiples, ex. : la distinction claire entre la phrase (hors-contexte) et l'énoncé (contextualisé) (cf. section 4.4).

Les berbérissants, à l'instar de Galand (2010) récusent l'applicabilité des grammaires indoeuropéennes au berbère, à l'exemple de la notion de *sujet* (cf. 4.4.2). Ce dernier parle d'*actualisateur*, représenté par l'indice de personne pour les phrases verbales et d'autres prédicateurs (nominaux, adjectivaux, etc.) pour les phrases averbales (cf. section 4.4.3). L'actualisateur est l'équivalent de prédicateur ou d'auxiliaire de prédication autour duquel s'organisent les phrases, aussi bien nominales que verbales (Martinet, 1960, p. 127).

La théorie fonctionnelle appliquée au kabyle par les berbérissants permet de faire une typologie des phrases sans verbe fini, mais elle n'intègre pas le *contexte* dans l'interprétation des énoncés averbaux. Ce dernier permet de rendre compte et de catégoriser de nouveaux segments, qui apparaissent seulement dans des contextes particuliers et ce sans actualisateur morphologique ou monématique.

Chaker (1983, 1984, 1995) va plus loin en récusant l'idée d'une phrase *canonique verbale* (hors contexte) qui relèguerait la thématisation et la focalisation en statut de dérivées. En effet, en kabyle ces structures syntaxiques sont très répandues, du fait de la prépondérance de l'oralité. D'ailleurs, non seulement les analyses linguistiques, mais aussi les grammaires

modernes du kabyle prennent en compte cet aspect, à l'instar de la grammaire de Naït-Zerrad (2001) qui consacre le dernier chapitre à l'étude de la focalisation, de la thématisation et de la prosodie.

Mettouchi recourt dans ses divers articles (Louali & Mettouchi, 2002; Mettouchi, 2003, 2004a; Mettouchi & Tosco, 2010) à la structure informationnelle, notamment la théorie du *backgrounding*, pour interpréter les énoncés météorologiques (Mettouchi & Tosco, 2010) à cause de l'inopérabilité des notions *sujet-prédicat* dans le cas du berbère. Elle recourt à cette structure également pour démontrer la relation de la focalisation et de la structure informationnelle avec la structure intonative (*cf.* section 4.4.4).

En revanche, nous avons constaté, que l'*hypothèse N°1* est informée pour les énoncés en appui, car leur fréquence est élevée en allemand par rapport au kabyle. Ceci est dû au *scrambling*.

QUELQUES APPROCHES THEORIQUES DE CATEGORISATION DES ENONCES AVERBAUX

L'objectif du chapitre (5) est de choisir un modèle d'analyse (un *tertium comparationis*) qui convienne à la description des deux langues, et qui doit non seulement permettre la description de ces deux langues, mais aussi leur comparaison. C'est ainsi que nous avons décrit trois modèles d'analyse : le modèle de la grammaire fonctionnelle de Dik et Hengeveld (1997), le modèle d'analyse syntaxique de Lefeuve (1999) et celui de Behr et Quintin (1996). Bien que ces différents modèles aient abouti à des catégorisations très intéressantes (*cf.* Tab. 19, *et* Tab. 20 pour la grammaire fonctionnelle et section 5.2 et Fig. 69 pour l'analyse syntaxique), nous avons remarqué que le modèle syntaxique ne transcende pas les particularités des deux langues et que le modèle de la grammaire fonctionnelle est très intéressant au niveau de la clause, mais ne permet pas de décrire tous les énoncés averbaux, surtout ceux qui sont difficilement décontextualisable et qui sont en relation avec la situation et le contexte textuel.

Nous avons retenu le modèle sémantico-logique de Behr et Quintin (1996) car il transcende les structures morphosyntaxiques particulières des deux langues et prend en compte le contexte et la situation. De plus, le principe de la stabilité logique ne concerne pas seulement l'opérateur de négation *nicht* en allemand (Zemb, 1968, p. 40) mais aussi le kabyle (*cf.* section 5.4.3).

METHODE D'ANALYSE CONTRASTIVE

ANALYSE DE CORPUS

Nous avons détaillé dans le chapitre (6) la méthode d'analyse contrastive et les questions concernant le corpus et son analyse. Le corpus analysé, constitué de textes journalistiques et romanesques, est beaucoup plus large que le corpus commenté dans cette analyse, qui est d'environ 270 exemples, segmentés, traduits et pris avec le contexte gauche.

L'analyse et la comparaison se sont effectuées au niveau sémantico-logique en s'appuyant sur la catégorisation de Behr et Quintin (1996), sans empêcher une comparaison aux niveaux morphosyntaxique et intonatif (*cf.* sections 3.2.2, 3.2.3 et 3.3).

L'intérêt du corpus est d'obtenir des résultats mesurables et reproductibles : l'analyse du même corpus avec la même méthode par différentes personnes aboutit aux mêmes résultats.

Dans le cadre de cette étude, pour faciliter l'analyse nous avons recouru à l'annotation du corpus, ainsi qu'à des logiciels : AntConc pour les requêtes (*cf.* Fig. 72) et le calcul de la fréquence dans un type de texte donné (*cf.* Fig. 73), Praat pour l'analyse la structure intonative et Excel pour faciliter la sauvegarde et la consultation multicritères (*cf.* Tab. 29 et Tab. 28).

GENRE DE TEXTE

L'étude des énoncés averbaux montrent que leur fréquence varie en fonction du genre de texte (*cf.* Fig. 74, Fig. 75, Fig. 76 et Fig. 77) ; ils sont par exemple fréquents dans les manuels utilisateurs en allemand et dans les textes narratifs en kabyle (*cf.* section 6.2).

ASPECT STATISTIQUE ET FREQUENCE DES ENONCES AVERBAUX

FREQUENCE DES EAV DANS LES DEUX LANGUES

Dans ce chapitre (7) nous avons comparé la fréquence des énoncés averbaux en allemand et en kabyle dans un texte traitant la même thématique, en l'occurrence les deux versions allemande et kabyle du roman *le fils du pauvre* de Mouloud Feraoun. Le constat est que le kabyle dispose de largement plus d'énoncés averbaux, i. e. de structures prédicatives diversifiées (*cf.* Fig. 78).

Comme nous l'avons signalé *supra*, la fréquence des énoncés averbaux varie en fonction du genre de texte. Ces variations sont attestées au niveau de la même langue et du même texte :

- En allemand nous avons remarqué la fréquence des énoncés en appui (*cf.* Fig. 82 et Fig. 83), du fait des différents cas du nom, qui permettent un déplacement à droite de ce dernier sans la perte de sa fonction syntaxique, autrement dit le *scrambling* (*cf.* section 8.5.6).
- Ce qui est remarquable en kabyle, c'est le fait que les prédicatifs internes sont très fréquents (*cf.* Fig. 81 et Fig. 83), à cause des différents moyens morphologiques permettant de former ce type d'énoncés.

La moindre fréquence des énoncés averbaux dans le texte en allemand et sa grande fréquence en kabyle renseigne sur deux choses. La première réside dans le fait qu'il existe bel et bien un écart en termes de nombre d'énoncés averbaux dans les deux langues et confirme par-là l'*hypothèse N°1* selon laquelle le kabyle dispose de plus de moyens morphosyntaxiques pour exprimer les énoncés averbaux.

La deuxième est que cette fréquence explique en partie le sort réservé aux énoncés averbaux en allemand, et ce à côté de l'influence de la grammaire scolaire et la normalisation institutionnelle de la langue allemande. Les énoncés averbaux ont été relégués pendant longtemps à un statut minoritaire et considérés comme étant une catégorie mineure, dont l'interprétation ne se fait qu'en la renvoyant à l'unité supérieure qu'est la phrase canonique.

CATEGORISATION DES ENONCES AVERBAUX DES DEUX LANGUES

En s'appuyant sur la catégorisation sémantico-logique de Behr et Quintin (1996) et Behr (2013), nous avons procédé dans ce chapitre 8 à l'analyse des énoncés averbaux prédicatifs externes (section 8.1) et internes (section 8.2), existentiels (section 8.3), fragmentaires (section 8.4) et des énoncés averbaux en appui (section 8.5).

À côté de l'analyse sémantico-logique, il a été procédé à l'analyse morphosyntaxique qui a permis d'interpréter les contraintes liées aux différentes manipulations syntaxiques, de déduire les fonctions textuelles à partir des propriétés de chaque type d'énoncés en s'appuyant sur la variation de la fréquence en fonction du genre de texte.

Nous avons constaté que chacune des deux langues dispose de possibilités grammaticales particulières pour l'expression des énoncés averbaux prédicatifs externes. En allemand, la catégorie grammaticale d'adjectif entrant dans la construction de ce genre d'énoncés, en jouant le rôle de rhème, se trouve enrichie par les participes. Le kabyle, qui est une langue très marquée par la tradition orale, dispose de beaucoup d'énoncés focalisés interprétables comme des prédicatifs externes, ce qui explique la fréquence élevée de ce genre d'énoncés dans cette langue (*cf. section 8.1*).

L'adjectif se présente différemment dans les deux langues, en allemand, il est invariable en fonction prédicative et s'accorde en nombre et genre en fonction d'épithète, le repérage du thème ne s'appuie pas sur des marques. Ceci est moins le cas de l'adjectif kabyle qui comprend des indices morphologiques facilitant le repérage du thème qualifié.

Pour ce qui est de la structure sémantico-logique dans le sens de la triade thème-phème-rhème de Zemb (1968, 1972, 1978), les énoncés prédicatifs externes suivent les mêmes schémas, i. e. nous pouvons trouver la même configuration du thème et du rhème dans les deux langues, c'est-à-dire un rhème *linguistique* et un thème (*méta-*)*linguistique* ou *situationnel*.

L'existence des mêmes schémas au niveau sémantico-logique confirme l'hypothèse énoncée au début de cette analyse, notamment quant à l'existence de différences seulement au niveau morphosyntaxique, résultat appuyant l'hypothèse N° 4.

Pour ce qui est de l'expression de la temporalité, l'énoncé averbal est situé dans le passé à l'aide de l'adverbe temporel et des démonstratifs distaux (*cf. section 8.1.1*), ce qui confirme l'hypothèse N°2.

En ce qui concerne la fonction des énoncés averbaux prédicatifs externes dans le texte, nous avons constaté à l'issue de cette analyse qu'elle est essentiellement descriptive, car ils servent à mieux caractériser un référent, en donnant plus d'information sur ses propriétés, ses caractéristiques et son état. Ce qui confirme également cette assertion est, premièrement, la fréquence de ce genre d'énoncés dans les textes narratifs, deuxièmement, la présence forte de la modalité assertive comparée aux autres modalités (*cf. Tab. 30*).

LES ENONCES AVERBAUX PREDICATIFS INTERNES

Nous avons vu que les prédicatifs internes ont la même fonction que les prédicatifs externes dans le texte, en l'occurrence la fonction descriptive, ce qui justifie leur forte présence dans les textes narratifs (*cf.* section 8.2). Cependant, la présence du thème et du rhème dans le même énoncé, contrairement aux prédicatifs externes, fait resurgir d'autres contraintes (*cf.* figures Fig. 56 et Fig. 57). Ces dernières se situent aux niveaux segmental et suprasegmental, c'est-à-dire au niveau morphologique car, à ce niveau morphologique, l'inversion de l'ordre rhème-thème donne lieu à la détermination en allemand et à l'état d'annexion en kabyle. Au niveau intonatif (suprasegmental), il en résulte une pause entre le thème et le rhème en allemand qui est absente en kabyle. La pause confirme l'existence d'un ordre privilégié en allemand, comme l'ont déjà fait remarquer d'autres auteurs pour cette langue (Behr, 2002; Behr & Quintin, 1993), ainsi que pour le français (Lefevre, 1999) (*cf.* section 5.2). Indépendamment de ces différences aux niveaux morphosyntaxique et prosodique, les deux langues réalisent les différentes configurations sémantico-logiques (*cf.* Tab. 31).

Du point de vue de la fréquence nous avons constaté que les énoncés averbaux prédicatifs internes sont plus nombreux en kabyle, une grande fréquence favorisée par les possibilités grammaticales du kabyle et une fréquence réduite en allemand du fait de la possibilité d'alternance en allemand entre les énoncés averbaux et les énoncés verbaux formés à l'aide du *sein*.

LES EAVS EXISTENTIELS

Dans la section 8.3 nous avons analysé les énoncés averbaux existentiels. Au niveau morphosyntaxique, nous avons constaté que les énoncés existentiels peuvent être paraphrasés par (a) des verbes dénotant l'existence comme l'a déjà relevé Behr & Quintin (1996, p. 68), (b) des verbes de localisation statique ou (c) les verbes de perception. Le modèle globale des existentiels négatifs et positifs se compose d'un référent X, d'un circonstant spatial ou temporel (Behr et Quintin 1994, 22).

Cependant, les éléments entrant dans la construction de ce type d'énoncés varient selon la langue ; chacune des deux langues dispose d'éléments linguistiques spécifiques pour l'expression des énoncés existentiels. Le kabyle dispose du présentatif négatif *ulac*, spécialisé dans la négation existentielle (*cf.* section 8.3.3.5), du présentatif positif *ha-* ou *aql-* et d'un noyau rhématique précédé de la *particule prédicative d* accompagné *obligatoirement* d'un circonstant spatial ou temporel, souvent rédupliqué.

De son côté l'allemand dispose, à la place des présentatifs, de déictiques (proximaux, ex. *da* et distaux), à la place du négateur spécialisé existentiel *ulac*, de différents négateurs spatiotemporels et de négateurs d'existence de référents (*cf. section 8.3.5.1*).

En ce qui concerne l'expression de la temporalité et de la situation dans le discours, les existentiels ne disposant pas de marqueurs adverbiaux, ex. : les nominalisations, le temps et l'espace sont fournis par le co- et/ ou le contexte, dans lequel ils s'insèrent.

Pour ce qui est de la fonction dans le texte, les énoncés existentiels avec un GN concret appartiennent à la stratégie de la narration, ils aident le lecteur ou l'interlocuteur dans leur perception *vs* la reconstitution visuelle de l'espace, c'est-à-dire qu'ils sont le moyen linguistique permettant la reconstitution du décor, de la scène où se déroulent les différents événements d'une histoire, et ce en l'absence d'illustrations imagées (*cf. sections 8.3.3.2 et 8.3.3.3*).

Les GN abstraits renvoient à des phénomènes naturels, des processus, des événements et des actions et peuvent se caractériser par *l'aspect* téléique et atélique.

Certains existentiels comprennent l'expression de l'aspectualité, il s'agit des nominalisations et des déverbatifs, qui donnent une information supplémentaire concernant le déroulement du procès et de l'action (*cf. section 8.3.3.6*).

En ce qui concerne l'articulation sémantico-logique, les existentiels, et plus exactement les nominalisations et les nominaux abstraits, disposent d'une partie thématique, consistant en les adverbes spatiotemporels qui permettent l'ancrage de l'énoncé dans le discours, représentés morphologiquement par l'adverbe, le groupe prépositionnel et le groupe nominal et une partie rhématique qu'est le groupe nominal renvoyant à un référent abstrait et concret (*cf. 8.3.6*).

LES ENONCES FRAGMENTAIRES

Dans la section 8.4 consacrée à l'étude des énoncés averbaux fragmentaires, nous avons vu que les énoncés fragmentaires présentent des structures et expriment des relations très variées. En kabyle, les groupes prépositionnels sont parmi les structures les plus productives. En allemand et en kabyle, en plus d'exprimer les différentes relations sémantiques temporelle, causale, modale et spatiale, ils peuvent exprimer l'existence et la possession et également construire des énoncés processuels dynamiques, en ayant recours aux prépositions locatives directionnelles. En allemand, le régime de ces dernières est à l'accusatif.

L'allemand dispose aussi d'un autre moyen d'expression de la possession, il s'agit du datif (*cf.* 8.4.4.1).

L'expression de la temporalité par les énoncés averbaux fragmentaires s'effectue : par l'ajout d'un verbe qui porte les marques conjoncturelles du temps, par le biais d'un adverbe temporel, ou bien par le contexte, qui peut situer l'énoncé dans le passé ou dans le futur.

Nous avons aussi constaté que certains énoncés fragmentaires, comme les possessifs et les énoncés processuels sont autonomes, sémantiquement complets et qu'ils peuvent exprimer les différentes modalités énonciatives.

Le kabyle dispose de moyens morphosyntaxiques propres pour l'expression des énoncés processuels. Il s'agit des présentatifs *ha-* et *aql-*, qui peuvent aussi former des énoncés existentiels. Ils décrivent ainsi, non seulement le mouvement, mais aussi la direction de ce mouvement par rapport au locuteur et à l'interlocuteur (*cf.* Fig. 93).

Pour ce qui est des énoncés performatifs, le kabyle et l'allemand recourent souvent au groupe prépositionnel (*cf.* section 8.4.6). Le kabyle a des structures particulières permettant la formation de ce genre d'énoncés, qui peut se composer d'un localisateur sans la préposition locative directionnelle (*cf.* Fig. 92).

Pour ce qui est des énoncés thématiques, ils sont exprimés par des groupes nominaux définis. Quant à leur fonction dans le texte, les fragmentaires servent à formuler : la conclusion, l'introduction d'un référent dans le discours et la thématisation.

Dans le cadre des fragmentaires, les deux langues disposent de routines, d'expression appellatives diverses, ces dernières n'ayant pas de contenu propositionnel.

Mis à part les énoncés possessifs qui peuvent disposer de la triade sémantico-logique complète, les énoncés fragmentaires peuvent être thématiques, rhématiques ou phématiques.

LES ENONCES AVERBAUX EN APPUI

Dans la section 8.5 dédiée aux énoncés averbaux en appui, nous avons pu expliquer la différence de nombre entre l'allemand et le kabyle par un fait morphologique, c'est-à-dire par l'existence d'un marquage morphologique clair indiquant la dépendance de ce dernier par rapport à un constituant ou un prédicateur évoqué dans l'énoncé de gauche, ex. : un verbe, un adjectif, une préposition, etc. Les éléments généralement concernés par cette dépendance sont les groupes nominaux au datif ou à l'accusatif.

Nous avons constaté que l'absence de ce marquage permettant de reconstituer syntaxiquement la relation de dépendance de l'énoncé de référence complique parfois son interprétation comme étant en appui, et suggère d'autres interprétations : existentielle, thématique, etc. Dans ce cas d'autres paramètres entrent en ligne de compte pour faciliter l'interprétation de l'énoncé, comme la modalité par exemple.

La différence entre les énoncés en appui et les autres énoncés est la liberté positionnelle dans le texte : les énoncés en appui ne peuvent pas être éloignés de l'environnement immédiat de l'énoncé ou du constituant dont ils dépendent.

Pour une interprétation syntaxique des énoncés averbaux en appui, nous avons recouru à la relation paradigmatique (*cf.* les schémas de Fig. 96 jusqu'à Fig. 103), mais si l'on prend en compte les niveaux du discours et du texte, il faut intégrer l'énoncé en appui dans la continuité du texte, pour l'interpréter comme étant un ajustement, une reformulation, une rectification, etc. (Behr, 2004).

Compte tenu de la dépendance des énoncés en appui des constituants d'un énoncé situé à gauche, ils expriment rarement l'un des composants de la triade à eux seuls, mais constituent une extension du thème ou du rhème de l'énoncé de référence.

Après cette synthèse générale, nous exposerons dans le chapitre qui suit quelques conclusions et les perspectives.

10 Conclusion et Perspectives

Dans le cadre de ce travail de thèse, nous avons comparé le fonctionnement ainsi que la fréquence des énoncés averbaux en allemand et en kabyle (berbère), en nous basant sur un corpus ouvert avec près de 270 exemples attestés. Afin d'orienter notre réflexion, tout au début de cette recherche nous avons formulé des hypothèses aux niveaux morphologique, syntaxique et sémantico-logique (*cf.* section 0.3).

L'hypothèse (1) selon laquelle les possibilités grammaticales strictes et des effets contextuels se conjuguent pour permettre des énoncés sans ancrage explicite (temps, mode) et que ces possibilités sont plus étendues en kabyle comparé à l'allemand, est confirmée. L'analyse statistique montre que le kabyle dispose de plus de moyens morphosyntaxiques permettant la formation d'énoncés averbaux (*cf.* chapitre 7.1). Le kabyle dispose de la particule prédicative, des présentatifs, des prépositions exprimant la possession, etc. (*cf.* section 7.3) et l'allemand du participe qui a aussi l'étiquette d'adjectif (*cf.* section 8.1.2.).

En plus des moyens morphologiques, les deux langues disposent de moyens structurels permettant la formation d'énoncés averbaux : le cas qui permet de former des énoncés en appui en allemand et la focalisation qui permet de former des énoncés averbaux en kabyle (*cf.* sections 8.5 et 8.1).

L'hypothèse (2) selon laquelle en l'absence des marques temporelles liées au *tempus* (*tempus grammatical*), les énoncés averbaux sont situés dans le temps avec d'autres moyens morphologiques est confirmée. Nous comptons parmi ces moyens morphologiques : les adverbes (*cf.* section 8.3) et les démonstratifs (proximaux et distaux) (*cf.* section 8.1), ceci est valable pour les deux langues. Il s'agit ici plutôt de *temporalité* non pas du temps au sens flexionnel.

L'hypothèse (3) est vérifiée par l'étude du signal acoustique correspondant aux différentes structures ou configurations sémantico-logiques qui ont montré qu'en allemand les énoncés averbaux disposent d'un ordre privilégié, comme l'ont déjà constaté Behr et Quintin (Behr, 2002; Behr & Quintin, 1993), ce qui n'est pas le cas en kabyle. L'absence de la pause entre le thème et le rhème en kabyle et sa présence en allemand dans le cadre de l'ordre thème-rhème confirment cette prédilection pour l'ordre rhème-thème en allemand (*cf.* section 3.3).

Hypothèse (4) est vérifiée, notamment dans le deuxième chapitre de la troisième partie, les deux langues sont capables de réaliser les différents types d'énoncés averbaux catégorisés sur la base de leur structure sémantico-logique avec différents moyens morphosyntaxiques (*cf. résultats de la comparaison* dans les sections 8.1.3, 8.2.3.5, et 8.5.6).

Hypothèse (5) selon laquelle il existe un *continuum* d'énoncés averbaux allant du modèle maximum au modèle minimum, en passant par des modèles intermédiaires, est attestée. Cette étude a montré qu'il existe bel est et bien ce spectre catégoriel, déjà signalé dans (Behr & Lefevre, 2001), allant du moins autonome au plus autonome par rapport au contexte, aussi bien en kabyle qu'en allemand.

L'hypothèse (6) consistant en la réalisation des différentes modalités par les énoncés averbaux est confirmée, puisque, premièrement, les exemples étudiés dans le chapitre 8 attestent l'existence d'assertions, d'exclamations et d'interrogations, deuxièmement, en l'absence de marque de modalités claires, l'intonation prend le relai (*cf. section 3.2.2*). Concrètement, nous constatons que l'expression de la modalité est sans conséquence sur l'ordre des mots en allemand, ce qui n'est pas le cas du kabyle, dont l'énoncé focalisé prend la particule prédicative *d*. En revanche, nous constatons un changement au niveau de la structure intonative : le F0 du constituant focalisé augmente, comparé aux autres constituants (*cf. section 3.2.2*).

En ce qui concerne l'*aspect*, nous avons constaté que les nominalisations en tant que rhème existentiel expriment l'aspectualité télique et atélique (*cf. section 8.3.3.6*).

En perspectives ...

La présente étude nous a permis à la fois de comparer la fréquence des énoncés averbaux en allemand et en kabyle et de trouver des similitudes et des différences au niveau de leur fonctionnement dans les deux langues et à différents niveaux linguistiques. Notre étude a aussi donné lieu à des réflexions sur des recherches futures.

Nous souhaiterions étudier dans le cadre d'un projet de recherche les énoncés averbaux dans l'espace public. Ce choix est motivé par le fait qu'il existe peu de travaux dans ce domaine.

Nous tenterons également à l'avenir d'approfondir certains aspects de cette étude et élargir le champ de réflexion aux analyses discursives, puisqu'il s'agit d'un domaine peu exploré par les linguistes dans son aspect comparatif.

11 Bibliographie

- Achab, R. (1996). *La néologie lexicale berbère: 1945-1995*. Paris-Louvain: Peeters Publishers.
- Adelung, J. C., Soltau, D. W., & Schönberger, F. X. (1811). *Grammatisch-kritisches Wörterbuch der hochdeutschen Mundart: Mit beständiger Vergleichung der übrigen Mundarten, besonders aber der oberdeutschen*. Seb - Z. Bauer.
- Admoni, V. G. (1970). *Der deutsche Sprachbau*. München: Beck Verlag.
- Admoni, V. G. [forme avant 2007. (1970). *Der Deutsche Sprachbau* (3. durchgesehene und erw. Aufl). München: C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung.
- Ágel, V. (2006). *Dependency and valency: an international handbook of contemporary research*. Walter de Gruyter.
- Aikhenvald, A. (1995). Split Ergativity in Berber languages. *St. Petersburg Journal of African Studies*, 4, 39-68.
- Aït-Ahmed-Slimani, S. (1996). *Proverbes berbères de Kabylie*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Algeria, A. d'Hippone Bone. (1886). *Bulletin*.
- Allioui, Y. (2001). *Contes kabyles: Deux contes du cycle de l'ogre*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Altmann, H. (1981). *Formen der « Herausstellung » im Deutschen: Rechtsversetzung, Linksversetzung, freies Thema und verwandte Konstruktionen*. Walter de Gruyter.
- Apothéloz, D. (1995). *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*. Genève, Paris: Librairie Droz.
- Auer, P. (1991). Vom Ende deutscher Sätze. *Zeitschrift für germanistische Linguistik*, 2(19), 139-157.
- Auroux, S. (1993). *La logique des idées*. Québec: Les Editions Fides.
- Awal n Tudert: adlis n Le'qed Ajdid*. (1995). Editions ACEB.

- Bally, C. (1932). *Linguistique générale et Linguistique française, par Charles Bally*. Presses universitaires de France.
- Bally, C. (1944). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: Francke.
- Bally, C. (1965). *Linguistique generale et linguistique francaise: 4e ed.rev.et corrigee*. F. Berne.
- Basset, A. (1948). La proposition sans verbe en berbère. *G.L.E.C.S*, 4, 90-92.
- Basset, A. (1950). Sur l'anticipation en berbère. *Mélanges William Marsais*, 4, 17-27.
- Basset, A. (1952). *La langue berbère*. Oxford: Oxford University Press.
- Basset, A. (1959). *Articles de dialectologie berbère*. C. Klincksieck.
- Basset, A. (2005). *La langue Berbère: Morphologie-Le Verbe-Etude de thèmes*. Paris: Editions L'Harmattan. (Œuvre originale publiée en 1929).
- Basset, A., & Picard, A. (1948). *Éléments de grammaire berbère (Kabylie-Irjen)*. Éditions « La Typo-Litho » et J. Carbonel réunies.
- Béguelin, M.-J. (2000). *De la phrase aux énoncés: grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. De Boeck Supérieur.
- Behagel, O. (1907). *Die Deutsche Sprache* (4^e éd.). Wien: F. Tempsky.
- Behr, I. (1994). Können selbständige Partizipialsätze ein Subjekt haben? In D. Bresson & M. Dalmas (éd.), *Partizip und Partizipialgruppen im Deutschen* (p. 231-246). Tübingen.
- Behr, I. (2002). « Dur, dur d'être un bébé dans le XIe ! » ou : comment traduire des énoncés averbaux contenant un groupe infinitif. In *Passerelles et passeurs* (p. 11-27). Asnières (Hauts-de-Seine): Publications de l'Institut d'allemand d'Asnières.
- Behr, I. (2003). Le prince et le paravent. In N. F. Bravo (éd.), *Lire entre les lignes : l'implicite et le non-dit*. (p. 81-97). Asnières (Hauts-de-Seine): Presses Sorbonne Nouvelle.
- Behr, I. (2004). Prédications averbales dans un débat télévisé : formes et fonctions. *Syntaxe & sémantique*, 6, 163-180.

- Behr, I. (2010). Présence de pronoms personnels dans les énoncés averbaux en allemand. In J. A. Vicente Lozano, A. Blanc, & N. Ballier (éd.), *Les représentations linguistiques de la personne* (Vol. 1, p. 41-54). Rouen: Publications Électroniques de l'ERAC.
- Behr, I. (2013a). Referenz und Prädikation in Nominalsätzen. In I. Behr & Z. Berdychowska (éd.), *Prädikative Strukturen in Theorie und Text(en)* (Vol. 3, p. 41-60). Frankfurt am Main, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Wien,: Peter Lang.
- Behr, I. (2013b). Syntaktisch-grammatische Aspekte von verblosen Sätzen nach dem logisch-semanticen Modell von J.M. Zemb. In *Die Ellipse: Neue Perspektiven Auf Ein Altes Phänomen (Linguistik - Impulse & Tendenzen)* (p. 253 - 280). Berlin / Boston: Mouton De Gruyter.
- Behr, I., & Lefeuve, F. (2001). L'énoncé averbal existentiel: étude comparative des existentiels allemands et français. In G. Wotjak (éd.), *Studien zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich* (p. 541 – 552). Lang.
- Behr, I., & Lefeuve, F. (2004a). Enoncés existentiels averbaux allemands et français. In *Les Constituants Prédicatifs Et la Diversité Des Langues* (p. 199-220). Leuven: Peeters Publishers.
- Behr, I., & Lefeuve, F. (2004b). La configuration GN GN: Comment reconnaître le(s) prédicat(s). In I. Behr & J. François (éd.), *Les constituants prédicatifs et la diversité des langues* (Vol. XIV, p. 199-219).
- Behr, I., & Quintin, H. (1993). Zur Leistung und Funktion von Nominalgruppen in verblosen Äusserungseinheiten. In M. Vuillaume, J.-F. Mariller, & I. Behr (éd.), *Studien zur Syntax und Semantik der Nominalgruppe* (Vol. VI, p. 213-231). Tübingen.
- Behr, I., & Quintin, H. (1994). Grauer endloser Wiesenplan. Verblose Existenzialsätze als text-immanente Markierer. In *Cahiers d'Etudes Germaniques: Untersuchungen zur*

- Textkohärenz Untersuchungen zur Textkohärenz* (Vol. 27, p. 17-30). Lyon: Univ. Lumière « [u.a.] ».
- Behr, I., & Quintin, H. (1996). *Verblose Sätze im Deutschen: zur syntaktischen und semantischen Einbindung verbloser Konstruktionen in Textstrukturen* (Tübingen). Tübingen: Stauffenburg Brigitte Narr.
- Behr, I., & Quintin, H. (2008). Zeitliches in verblosen Sätzen. In A. F. Macris-Ehrhard, E. Krumrey, & G. Magnus (éd.), *Temporalsemantik und Textkohärenz: Zur Versprachlichung zeitlicher Kategorien im heutigen Deutsch* (Vol. 27). Tübingen: Stauffenburg.
- Benaouf, D. (2002). *Timlilit n Tyermiwin: Ungal*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Ben Sedira, B. (1887). *Cours de langue kabyle*. Alger: Jourdan.
- Bentolila, F. (1981). *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère: Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*. SELAF.
- Benveniste, É. (1950). *La Phrase nominale*. Paris: C. Klincksieck.
- Benveniste, É. (1966a). *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard.
- Benveniste, É. (1966b). *Problèmes de linguistique générale. 1*. Paris: Gallimard.
- Benveniste, É. (1966c). *Problèmes du langage*. Paris: Gallimard.
- Benveniste, É. (1974). *Problèmes de linguistique générale. 2*. Paris: Gallimard.
- Berbrugger, A. (1867). *Le tombeau de la Chrétienne, mausolée des rois Mauritanien de la dernière dynastie: avec vues du monument ... et plan de l'hypogée*. Alger: Bastide.
- Böll, H. (1972). *Der Zug war pünktlich* (4^e éd.). München: Deutscher Taschenbuch Verlag. (Œuvre originale publiée en 1949).
- Boulifa, 'Ammār ben Said. (1910). *Une première année de langue kabyle (dialecte zouaoua) à l'usage des candidats à la prime et au brevet de Kabyle*. A. Jourdan.

- Boulifa, S. A. (1897). *Une première année de langue kabyle, dialecte zouaoua*. Alger: A. Jourdan.
- Boulifa, S. A. (1913a). *Méthode de langue kabyle: étude linguistique et sociologique sur la Kabylie du Djurdjura. Texte zouaoua suivi d'un glossaire*. A. Jourdan.
- Boulifa, S. A. (1913b). *Méthode de langue kabyle: étude linguistique et sociologique sur la Kabylie du Djurdjura. Texte zouaoua suivi d'un glossaire*. Alger: A. Jourdan.
- Boumalk, A. (2003). *Manuel de conjugaison du tachelhit: (langue berbère du Maroc)*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Bouzidi, S. (2012). La réduplication. Le cas de l'adverbe en berbère. In G. Haßler (éd.), *Locutions et phrases: aspects de la prédication* (p. 175-185). Münster: Nodus Publikationen.
- Bouzidi, S. (2013). Die Präpositionalgruppe und die Prädikativität im Kabyliischen (Berberischen). In I. Behr & Z. Berdychowska (éd.), *Prädikative Strukturen in Theorie und Text(en)* (Vol. 3, p. 321-330). Frankfurt am Main, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Wien,: Peter Lang.
- Breunis, A. (1983). SUR LA PHRASE NOMINALE EN RUSSE. *Studies in Slavic and General Linguistics*, 3, 37-51.
- Brinkmann, H. (1971). *Die deutsche Sprache*. Düsseldorf: Pädagogischer Verlag Schwann.
- Brinkmann, W. (1971). *Französische Grammatik I: Das Verb im Satz*. Walter Schultz.
- Brother, B.-M. (2002). *La langue de Jésus: L'araméen dans le nouveau testament*. Paris: Editions Pierre Téqui.
- Brown, K., & Ogilvie, S. (2008). *Concise Encyclopedia of Languages of the World*. Oxford: Elsevier.
- Brugmann, K. (1903). *Kurze Vergleichende Grammatik Der Indobermanische Sprachen: Lehre von den Wortformen und ihrem Gebrauch*.

- Brugmann, K., & Delbrück, B. (1905). *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes: d'après le Précis de grammaire comparée de K. Brugmann et B. Delbrück*. Paris: C. Klincksieck.
- Bühler, K. (1934). *Sprachtheorie; die darstellungsfunktion der sprache*. Jena: G. Fischer.
- Cadi, K. (1987). *Systeme verbal rifain*. Paris-Louvain: Peeters Publishers.
- Calhoun, S. (2010a). How does informativeness affect prosodic prominence? *Language and Cognitive Processes*, 25(7-9), 1099-1140.
- Calhoun, S. (2010b). The centrality of metrical structure in signaling information structure: a probabilistic perspective. *Language*, 86(1), 1-42.
- Calhoun, S. (2012). The theme/rheme distinction: accent type or relative prominence? *Journal of Phonetics*, 40(2), 229-349.
- Calliope, T., & Fant, G. (1989). *La Parole et son traitement automatique*. Paris; Milan; Barcelone: Masson.
- Campbell, G. L. (2003). *Concise Compendium of the World's Languages*. Londres / New York: Routledge.
- Camps, G. (1974). *Les Civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*. Paris: Doin.
- Camps, G. (1980). *Berbères: Aux marges de l'histoire (Les Hespérides)*. Éditions des Hespérides.
- Casajus, D. (2011). Déchiffrages. Quelques réflexions sur l'écriture libyco-berbère. *Afriques. Débats, méthodes et terrains d'histoire*.
- Chafe, W. (1994). *Discourse, Consciousness, and Time: The Flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*. University of Chicago Press.

- Chafe, W. L. (1980). The Deployment of Consciousness in the Construction of Narrative. In W. L. Chafe (éd.), *The Pear Stories: Cognitive, Cultural, and Linguistic Aspects of Narrative Production*. Ablex.
- Chaker, S. (1983). *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie): syntaxe*. Publications Université de Provence.
- Chaker, S. (1984). *Textes en linguistique berbère*. Paris: Centre national de la recherche scientifique.
- Chaker, S. (1988). L'état d'annexion du nom. In G. Camps (éd.), *Encyclopédie berbère* (Vol. V, p. 686-695). Aix-en-Provence: Édisud.
- Chaker, S. (1990). *Une décennie d'études berbères: 1980-1990*. Alger: Bouchène.
- Chaker, S. (1991a). Eléments de prosodie berbère. *Etudes et Documents Berbères*, 8, 5-25.
- Chaker, S. (1991b). *Manuel de linguistique berbère I*. Alger: ENAG Ed.
- Chaker, S. (1995). *Linguistique berbère: études de syntaxe et de diachronie*. Paris-Louvain: Peeters Publishers.
- Chaker, S. (1996). *Manuel de linguistique berbère: Syntaxe et diachronie*. Alger: Bouchène.
- Chaker, S. (2000). *Berbères aujourd'hui*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Chaker, S. (2004). Kabylie : La langue. In S. Chaker (éd.), *Encyclopédie berbère* (p. 4055-4066). Éditions Peeters.
- Chaker, S. (2004). Le berbère de Kabylie (Algérie). In S. Chaker (éd.), *Encyclopédie berbère : Tome 26, Judaïsme - Kabylie* (p. 4055-4066). Edisud.
- Chaker, S. (2006). *Littérature berbère*. KARTHALA Editions.
- Chaker, S., & Caubet, D. (1996). *La négation en berbère et en arabe maghrébin*. Paris: Editions L'Harmattan.

- Chaker, S., & Mettouchi, A. (2005). The Berber Language. In Keith Brown (éd.), *Encyclopedia of Language and Linguistics 2nd Edition* (p. 738-744). Oxford: Elsevier.
- Chevalier, J.-C. (1969). Exercice portant sur le fonctionnement des présentatifs. *Langue française, 1*, 82-92.
- Chevron, D. (2012). *New York MARCO POLO E-Book Reiseführer*. Mair Dumont Marco Polo.
- Chomsky, N. (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*. MIT Press.
- Cohen, D. (1984). *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique: études de syntaxe historique*. Paris-Louvain: Peeters Publishers.
- Combettes, B. (1983). *Pour une grammaire textuelle: la progression thématique*. Bruxelles: De Boeck.
- Combettes, B. (1992). *L'organisation du texte*. Université de Metz.
- Confais, J.-P. (2002). *Temps, mode, aspect: Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*. Presses Univ. du Mirail.
- Cortès, C., & Szabo, H. (1993). Abgrenzungs- und Determinationsmarkierungen der deutschen Verbalgruppe. In J.-F. Marillier (éd.), *Satzanfang- und Satzende: Syntaktische, semantische und pragmatische Untersuchungen zur Satzabgrenzung und Extraposition im Deutschen* (p. 35-48). Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- Corver, N., & Riemsdijk, H. C. van. (1994). *Studies on Scrambling: Movement and Non-movement Approaches to Free Word-order Phenomena*. Walter de Gruyter.
- Creissels, D. (2006). *Syntaxe générale, une introduction typologique: Catégories et constructions*. Paris: Lavoisier.
- Cutler, A., & Ladd, D. R. (2011). *Prosody: Models and Measurements*. Springer Berlin Heidelberg.

- Delattre, P. (1966). Les dix intonations de base du français. *The French Review*, 40(1), 1-14.
- Delattre, P. (1969). L'intonation par les oppositions. *Le français dans le monde*, 64, 6-13.
- Delbrück, B. (2010). *Vergleichende Syntax Der Indogermanischen Sprachen, Volume 3 (German Edition)*. BiblioLife.
- Diakonoff, I. M. (1986). *Comparative Historical Vocabulary of Afrasian Languages*. Udena Publications.
- Dik, S. C. (1980). *Studies in functional grammar*. London/New York: Academic Press.
- Dik, S. C. (1983). *Advances in Functional Grammar*. Dordrecht: Foris Publications.
- Dik, S. C. (1989). *The Theory of Functional Grammar*. Dordrecht: Foris.
- Dik, S. C., & Hengeveld, K. (1997). *The Theory of Functional Grammar: Complex and derived constructions*. Berlin: Walter de Gruyter.
- Döblin, A. (1967). *Berlin Alexanderplatz. Die Geschichte vom Franz Biberkopf*. Olten und Freiburg/ Breisgau: Walter-Verlag. (Œuvre originale publiée en 1929).
- Ehlich, K. (2005). Phrase averbale, phrase nominale ? La constellation sémitique. *Syntaxe & sémantique*, 6, 103-124.
- Erben, J. (1966). *Abriss der deutschen Grammatik*. München: Akademie.
- Erben, J. (1972). *Deutsche Grammatik: ein Abriss*. Ismaning: Max Hueber.
- Eroms, H.-W. (2000). *Syntax Der Deutschen Sprache*. Berlin: Walter de Gruyter.
- Eulberg, R. (2009). *Military circus: Erlebnisse eines Zeitsoldaten*. book-on-demand.de.
- Fabricius-Hansen, C., Gallmann, P., Eisenberg, P., Fiehler, R., & Peters, J. (2009). *Duden 04. Die Grammatik: Unentbehrlich für richtiges Deutsch: Band 4 (8., überarbeitete Auflage)*. Bibliographisches Institut, Mannheim.
- Feraoun, M. (1954). *Le fils du pauvre*. Paris: Éditions du Seuil. (Œuvre originale publiée en 1939).

- Feraoun, M. (2005). *Mmis n igellil: ungal*. (M. Taleb, Trad.). Tizi Ouzou: Editions de L'Odyssée. (Œuvre originale publiée en 1939).
- Feraoun, M., & Steinböck, G. (1957). *Der Sohn des Armen: Roman*. Zettner. (Œuvre originale publiée en 1939).
- Feuillet, J. (1998). *Actance et valence dans les langues de l'Europe*. Walter de Gruyter.
- Fodor, I. (1968). La classification des langues négro-africaines et la théorie de J. H. Greenberg. *Cahiers d'études africaines*, 8(32), 617-631.
- Frege, G. (1879). *Begriffsschrift, eine der arithmetischen nachgebildete Formelsprache des reinen Denkens*. Halle: L. Nebert.
- Frobenius, L. (1995). *Contes kabyles: Sagesse*. Aix-en-Provence: Edisud.
- Galand, L. (1957). Un cas particulier de phrase non verbale : « l »anticiation renforcée' et l'interrogation en berbère. *Mémorial André Basset (1895-1956)*, 27-37.
- Galand, L. (1964). L'énoncé verbal en berbère. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21, 33-53.
- Galand, L. (1969). Types d'expansion nominale en berbère. In *Cahiers Ferdinand de Saussure* (Vol. 1, p. 83-100). Genève: Librairie Droz.
- Galand, L. (2002). *Études de Linguistique Berbère*. Paris-Louvain: Peeters Publishers.
- Galand, L. (2010). *Regards sur le berbère*. Centro Studi Camito-Semitici, Milano.
- Gesenius, F. H. W., & Kautzsch, E. F. (1878). *W. Gesenius' Hebräische Grammatik ... völlig umgearbeitet und herausgegeben von E. Kautzsch ... 22. Auflage. Mit einer Schrifttafel, etc.* Leipzig.
- Goetsch, P. (1985). Fingierte Mündlichkeit in der Erzählkunst entwickelter Schriftkulturen, 17, 202-218.
- Grebe, P. (1959). *Duden Grammatik der deutschen Gegenwartssprache*. Bibliographisches Institut.

- Greenberg, J. H. (1952). The Afro-Asiatic (Hamito-Semitic) Present. *American Oriental Society*, 72(1), 1-9.
- Greenberg, J. H. (1955). *Studies in African Linguistics Classification*. New Haven: Compass Publishing Company.
- Greenberg, J. H. (1963). *The Languages of Africa*. Indiana Univ.
- Greenberg, J. H. (2005). *Language Universals: With Special Reference to Feature Hierarchies*. Berlin: Walter de Gruyter.
- Grim, M. (1996). *Proverbes et dictons kabyles: l'expression d'un peuple*. Troyes: Librairie bleue.
- Groß, W. (2001). *Doppelt besetztes Vorfeld: Syntaktische, pragmatische und übersetzungstechnische Studien zum althebräischen Verbalsatz*. Berlin: Walter de Gruyter.
- Günthner, S., & Bücker, J. (2009). *Grammatik im Gespräch: Konstruktionen der Selbst- und Fremdpositionierung*. Munster: Walter de Gruyter.
- Hagège, C. (1986). *La Structure des langues*. Presses Universitaires de France - PUF.
- Hagège, C., & Haudricourt, A.-G. (1978). *La phonologie panchronique*. Presses universitaires de France.
- Halliday, M. A. K. (1967). *Intonation and grammar in British English*. Mouton.
- Hanoteau, A. (1858). *Essai de grammaire kabyle: renfermant les principes du langage parlé par les populations du versant nord du Jurjura et spécialement par les Igaouaouen ou Zouaoua : suivi de notes et d'une notice sur quelques inscriptions en caracteres dits Tifinar' et en langue Tamacher't*. Paris: Bastide.
- Heath, J. (2005). *A grammar of Tamashek (Tuareg of Mali)*. Berlin: Walter de Gruyter.
- Helbig, G. (1999). *Deutsche Grammatik: Grundfragen und Abriß* (4., unveränd. A.). Iudicium.

- Helbig, G., & Buscha, J. (2008). *Deutsche Grammatik: Ein Handbuch für den Ausländerunterricht*. Langenscheidt Verlag.
- Hengenveld, K. (1992). *Non-verbal predication : theory, typology, diachrony*. New York: Mouton de Gruyter.
- Hentschel, E., & Vogel, P. M. (2009). *Deutsche Morphologie*. Walter de Gruyter.
- Hentschel, E., & Weydt, H. (2003). *Handbuch Der Deutschen Grammatik*. Berlin: Walter de Gruyter.
- Hirst, D. (1977). *Intonative Features: A Syntactic Approach to English Intonation*. Mouton De Gruyter.
- Hirst, D., & Cristo, A. D. (1998). *Intonation Systems: A Survey of Twenty Languages*. Cambridge University Press.
- Hjelmslev, L. (1948). *Le verbe et la phrase nominale*. Les Belles Lettres.
- Hjelmslev, L. (1971). *Essais linguistiques*. Éditions de Minuit.
- Hjelmslev, L. (1985). *Nouveaux essais*. Presses Universitaires de France.
- Hoffmann, L. (2003). *Funktionale Syntax: Die Pragmatische Perspektive*. Berlin: Walter de Gruyter.
- Isacenko, A., & Schädlich, H. J. (1970). *A Model of Standard German Intonation*. The Hague: Mouton de Gruyter.
- Jadir, M. (2009). Grammaire fonctionnelle et développements récents. *Hermes – Journal of Language and Communication Studies*, 43, 165-201.
- Kahlouche, R. (2000). Le prentatif négatif ulac « il n'y a pas », est-il de souche berbère ou un emprunt à l'arabe ? In S. Chaker & A. Zaborski (éd.), *Etudes berbères et chamito-sémitiques. Mélanges offerts à Karl-G. Prasse* (p. 233-236). Paris-Louvain: Peeters.
- Kiss, K. E. (1998). Identificational focus and information focus. *Language*, 74(2), 245-273.

- Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*. Paris: Klincksieck.
- Kleiber, G. (1994). Qu'est-ce qui est (in)défini ? *Faits de langues*, 2(4), 81-87.
- Kleiber, G. (2003). Faut-il dire adieu à la phrase ? *L'Information Grammaticale*, 98(1), 17-22.
- Knausgård, K. O. (2014). *Leben: Roman*. Luchterhand Literaturverlag.
- Köller, W. (2004). *Perspektivität und Sprache: zur Struktur von Objektivierungsformen in Bildern, im Denken und in der Sprache*. Berlin: Walter de Gruyter.
- König, C. (2006). Marked nominative in Africa. *Studies in Language*, 4(30), 655-732.
- Kossmann, M. G. (2000). *Esquisse Grammaticale du Rifain Oriental: MS16*. Paris-Louvain: Peeters Publishers.
- Kossmann, M. G. (2011). *A Grammar of Ayer Tuareg (Niger)*. Köln: Rüdiger Köppe.
- Krazem, M., & Soulet, V. (2008). Ellipse et phrase averbale. In J.-C. Pitavy & M. Bigot (éd.), *Ellipse et effacement: du schème de phrase aux règles discursives : actes du colloque international de linguistique, 27 et 28 octobre 2005* (p. 45-66). Saint-Etienne: Université de Saint-Etienne.
- Kruijff-Korbayova, I., & Steedmann, M. (2003). Discourse and information structure. *Journal of Logic, Language and Information*, 12, 249-259.
- Kuroda, S. Y. (1973). Le jugement catégorique et le jugement thétiq : exemples tirés de la syntaxe japonaise. *Langages*, 8(30), 81-110.
- Kuroda, S. Y. (1979). Anton Marty et la théorie transformationnelle de la grammaire. In *Aux quatre coins de la linguistique* (p. 119-166 (Première publication 1972)). Paris: Seuil.
- Labov, W. (1972). Some principles of linguistic methodology. *Language in society*, 1(1), 97-120.

- Lacoste-Dujardin, C. (2010). *Contes de femmes et d'ogresses en Kabylie*. Paris: KARTHALA Editions.
- Lafkioui, M. (1999). *Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère: Rifain d'Ayt Wayagher, Maroc du Nord* (Thèse de doctorat). Institut national des langues et civilisations orientales, Paris, France.
- Lafkioui, M. (2000). Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal rifain : l'énoncé à auxiliaire de prédication spécifique. *Comptes rendus du G.L.E.C.S.*, (XXXIII), 165 - 187.
- Lambrecht, K. (1994). *Information structure and sentence form*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lambrecht, K. (2001). When subjects behave like objects: An analysis of the merging of S and O in Sentence-Focus Constructions across languages. *Studies in Language*, 24(3), 611-682.
- Lancelot, C., Arnauld, A., & Nicole, P. (1736). *Nouvelle Méthode de Messieurs de Port Royal, pour apprendre facilement la langue latine*.
- Larreur, D., & Emerard, F. (1977). Analyse de la structure intonative de la phrase en français. In *Actes des 8èmes Journées d'Etudes sur la Parole* (p. 227-236). Aix-en-Provence: GALF.
- Lefevre, F. (1999a). *La phrase averbale en français*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Lefevre, F. (1999b). Les marqueurs de prédication dans la phrase averbale en français. *Verbum XXI*, 4, 429-438.
- Lefevre, F. (2007). Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle. In Charolles, Founier, Fuchs, & Lefevre (éd.), *Parcours de la phrase* (p. 143-158). Paris: Ophrys.
- Lefevre, F., & Nicolas, D. (2004). La phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télique / atélique. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 14, 101-119.

- Leguil, A. (1992). *Structures prédictives en berbère: bilan et perspectives*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Lehmann, C. (1982). Directions for interlinear morphemic translations. *Folia Linguistica*, 16, 1-4.
- Lohmann, J., & Bröcker, W. (1940). Zur Wesensbestimmung des Satzes. *Forschungen und Fortschritte*, 16, 356-357.
- Louali, N., & Mettouchi, A. (2002). Structure intonative en berbère : l'énoncé prédictif à particule d. In *Proceedings of SP2002* (p. 335-347). Aix-en-Provence.
- Maaler, J. (1561). *Die teutsch Sprach. Alle Wörter, Namen und Arten zu reden in Hochteutscher Sprach, dem ABC nach ordenlich gestellt, und mit gutem Latein gantz fleissig und eigentlich vertolmetscht dergleychen bishär nie gesähen, durch Josua Maaler,...* "Dictionarium germanico-latinum novum, hoc est, linguae teutonicae, superioris praesertim, thesaurus: in quo omnes fere germanicae dictiones atque locutiones ordine alphabeti enumerantur, et latine ex probatissimis authoribus, quam propriissime parissimeque redduntur, a Josua Pictorio Tigurino confectus, et in lucem nunc primum editus. excudebat C. Froschoverus.
- Maingueneau, D. (2010). *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*. Paris: Armand Colin.
- Malhomme, J. (1960). L'homme à l'inscription des Azibs n'Ikkis: Yagou. *Bulletin d'archéologie marocaine*, (IV), 411-417.
- Mammeri, M. (1967). *Précis de grammaire berbère: (morphologie)*.
- Mammeri, M. (1976). *Tajeɣrumt n tmaziyt: tantala taqbaylit*. F. Maspero.
- Mammeri, M. (1980). *Poèmes kabyles anciens*. F. Maspéro.
- Mammeri, M. (1987). *Précis de grammaire berbère (kabyle)*. Editions AWAL.
- Mammeri, M. (1988). *Grammaire berbère (kabyle)*. Paris: Awal.
- Martinet, A. (1960). *Éléments de linguistique générale*. Paris: Armand Colin.

- Martinet, A. (1969). *Langue et fonction*. Gonthier.
- Martinet, A. (1975). *International library of general linguistics*. Fink.
- Martin, P. (1975). Analyse phonologique de la phrase française. *Linguistics*, (146), 35-68.
- Marty, A. (2010). *Untersuchungen Zur Grundlegung Der Allgemeinen Grammatik Und Sprachphilosophie* (Vol. 1). Nabu Press.
- Meillet, A. (1906). *La phrase nominale en indo-européen...* [Paris]: [Impr. nationale].
- Meillet, A., & Cohen, M. (1952). *Les langues du monde par un groupe de linguistes* (1^{re} éd.). Paris: Honoré Champion.
- Merolla, D. (1996). *Gender and Community in the Kabyle Literary Space: Cultural Strategies in the Oral and in the Written*. Research School CNWS, School of Asian, African, and Amerindian Studies.
- Merolla, D. (2006). *De l'art de la narration tamazight (berbère): 200 ans d'études : état des lieux et perspectives*. Peeters Publishers.
- Mettouchi, A. (1996). La négation dans les langues du Maghreb, Synthèse. In S. Chaker & D. Caubet (éd.), *La Négation en berbère et en arabe maghrébin* (p. 177-195). Paris: L'Harmatta.
- Mettouchi, A. (2003). Contrastive Focalization on clefts in taqbaylit Berber. In *Proceedings of IP2003* (p. 143-148). Nantes.
- Mettouchi, A. (2004a). La focalisation contrastive dans les clivées en kabyle (berbère). *Fonction et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, XIII, 81-98.
- Mettouchi, A. (2004b). Les négations non-verbales en kabyle (berbère). *Verbum*, XXVI(3), 269-280.
- Mettouchi, A. (2006). « Sujet » postverbal et état d'annexion en kabyle (berbère). *Faits de langues*, 2(27), 113-130.

- Mettouchi, A. (2007a). Le Problème du sujet en berbère. In A. Donabédian (éd.), *Cahiers de Linguistique de l'INALCO* (p. 33-48). Publications des LANGUES'O.
- Mettouchi, A. (2007b). Word order in conversational Taqbaylit berber: preposed and postposed subjects. In R. Voigt (éd.), *From Beyond the Mediterranean* (Vol. 5, p. 513-531). Aachen: Shaker.
- Mettouchi, A. (2010). Copular Predication in Kabyle Berber. Consulté à l'adresse http://www.academia.edu/1443997/Copular_Predication_in_Kabyle_Berber
- Mettouchi, A. (2011a). Démonstratifs et construction de la référence en kabyle. In A. Mettouchi (éd.), *Parcours berbères* (p. 469-484). Köln: Rüdiger Köppe.
- Mettouchi, A. (2011b). Linguistique berbère. *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques. Résumés des conférences et travaux*, (142), 43-46.
- Mettouchi, A. (2014). Foundations for a typology of the annexed/absolute state systems in Berber. *STUF*, 67(1), 47-61.
- Mettouchi, A., Floricic, F., & Lambert-Bretière, R. (2010). Asymétries aspectuelles au regard de la négation et propriétés typologiques des langues. In *La Négation et les énoncés non-susceptibles d'être niés* (p. 5-18). Paris: Presses du CNRS.
- Mettouchi, A., Smaïl, N., & Louali, N. (2004). Intonational Structures in Berber: the non-verbal predicate d+XP in Tarifit and Taqbaylit. In K. Naït-Zerrad, R. Vossen, & D. Ibrizimow (éd.), *Nouvelles Etudes berbères*, (Vol. 8, p. 111-117). Köln: Rüdiger Köppe.
- Mettouchi, A., & Tosco, M. (2010). Sur les traces de l'impersonnel en chamito-sémitique. In F. Daviet-Taylor & D. Bottineau (éd.), *L'impersonnel: la personne, le verbe, la voix* (p. 285-308). Rennes: Presses universitaires de Rennes.

- Meulleman, M. C. (2012). *Les localisateurs dans les constructions existentielles: Approche comparée en espagnol, en français et en italien*. Walter de Gruyter.
- Mezdad, E. (2006). *Ass-nni*. Ayamun.
- Mitchell, T. F. (2009). *Zuaran Berber (Libya): Grammar and Texts*. Köln: Köppe.
- Mohand, S., & Mammeri, M. (1994). *Isefra*. La Différence.
- Morel, M.-A., & Danon-Boileau, L. (1998). *Grammaire de l'intonation l'exemple du français*. Editions OPHRYS.
- Moujahid, E. H. E. (1997). *Grammaire générative du berbère: morphologie et syntaxe du nom en Tachelhit*. Rabat: Faculté des lettres et des sciences humaines.
- Mounin, G. (1966). La notion de situation en linguistique et la poésie. *Les Temps Modernes*, 247, 1065-1084.
- Müller, F. (1882). *Grundriss der Sprachwissenschaft: Die Sprachen der malayischen und der hochasiatischen (mongolischen) Rasse*. A. Hölder.
- Nait-Zerrad, K. (1994). *Manuel de conjugaison kabyle: 6000 verbes, 176 conjugaisons*. Editions L'Harmattan.
- Nait-Zerrad, K. (1998). *Dictionnaire des racines berbères: formes attestées*. Paris-Louvain: Peeters Publishers.
- Nait-Zerrad, K. (2001). *Grammaire moderne du kabyle*. Paris: KARTHALA Editions.
- Nait-Zerrad, K. (2002). *Articles de linguistique berbère: Mémorial Werner Vycichl*. Paris: L'Harmattan.
- Nait-Zerrad, K. (2004). *Linguistique berbère et applications*. Paris: L'Harmattan.
- Obenga, T. (1990). *La philosophie africaine de la période pharaonique, 2780-330 avant notre ère*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Obenga, T. (2001). *Le sens de la lutte contre l'africanisme eurocentriste*. Paris: Editions L'Harmattan.

- Paul, H. (1886). *Prinzipien der sprachgeschichte*. M. Niemeyer.
- Paul, H., & Wundt, W. (1995). *Principien der Sprachgeschichte*. Londres / New York: Routledge.
- Picard, A. (1960). *De quelques faits de stylistique dans le parler berbère des Irjen (Kabylie-Algérie) de la phrase inorganique à la phrase organisée*. Imprimeries « La Typo-Litho et J. Carbonel ».
- Ping, A. L. (2004). *Theme and rheme: an alternative account* (Peter Lang). Bern.
- Pitavy, J.-C., & Bigot, M. (2008). *Ellipse et effacement: du schème de phrase aux règles discursives : actes du colloque international de linguistique, 27 et 28 octobre 2005*. Université de Saint-Etienne.
- Polenz, P. V. (2008). *Deutsche Satzsemantik: Grundbegriffe Des Zwischen-Den-Zeilen-Lesens*. De Gruyter.
- Pouillon, F. (2008). *Dictionnaire des orientalistes de langue française*. KARTHALA Editions.
- Powers, S. M., & Hamann, C. (2000). *The Acquisition of Scrambling and Cliticization*. Springer Science & Business Media.
- Prasse, K.-G. (1972). *Manuel de grammaire touarègue: (tahaggart)*. Copenhague: Université de Copenhague.
- Quémada, B., Rastier, F., Greimas, A.-J., & Courtés, J. (1993). *Sémiotique: Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Hachette Éducation.
- Queneau, R. (2002). *Romans*. Gallimard.
- Quintin, H. (1989). Fonction circonstancielle. Remarques sur la pertinence d'un concept et ses limites. In *La linguistique à la session 1989 de l'agrégation d'allemand*. Nice.
- Quitout, M. (1997). *Grammaire berbère : rifain, tamazight, chleuh, kabyle* (L'Harmattan). Paris.

- Rath, R. (1992). Sprechen wir in Sätzen? Über Einheitenbildung im Alltagsdialog. In P. Suchland (éd.), *Biologische und soziologische Grundlagen der Sprache* (p. 249-263). Tübingen: Niemeyer.
- Rath, R., & Brandstetter, A. (1968). *Zur Syntax des Wetterberichtes und des Telegrammes*. Mannheim: Duden.
- Ries, J. (1931). *Beiträge zur grundlegung der syntax ...: Was ist ein satz? 1931*. Taussig & Taussig.
- Rossi, M., Di Cristo, A., Hirst, D., Martin, P., & Nishinuma, Y. (1981). *L'Intonation de l'acoustique à la sémantique*. Institut de phonétique Aix-en-Provence: Klincksieck.
- Ross, J. R. (1968). *Constraints on variables in syntax*. Indiana University Linguistics Club.
- Ruhlen, M. (1991). *A Guide to the World's Languages: Volume I, Classification*. Stanford University Press.
- Sadiqi, F. (1997). *Grammaire du berbère*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Samson, G. (2011). Die Relationen in der Grammatiktheorie von Jean-Marie Zemb: Mörtel und Gerüst im Bauwerk der Grammatik. In T. Gallèpe & M. Dalmas (éd.), *Déconstruction – reconstruction. Autour de la pensée de Jean-Marie Zemb* (p. 35-60). Limoges: Lambert-Lucas.
- Schanen, F., Baudot, D., & Behr, I. (2003). *Funktion und Bedeutung*. Tübingen: Stauffenburg.
- Schanen, F., & Confais, J.-P. (2001). *Grammaire de l'allemand: Formes et fonctions, nouvelle édition*. Nathan Université.
- Schlegel, F. von. (1837). *Essai sur la langue et la philosophie des Indiens*. Parent-Desbarres.
- Schwitalla, J. (2012). Syntaktische Zusätze zu abgeschlossenen Sätzen bei Martin Walser. In F. Grucza, A. Betten, A. Schwarz, & S. Prędota (éd.), *Vielheit und Einheit der Germanistik weltweit*. (Vol. 4, p. 97-102). Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Sechehaye, A. (1926). *structure logique de la phrase*. É. Champion.

- Selkirk, E. (2002). Contrastive FOCUS vs. presentational focus: prosodic evidence from right node raising in english (p. 643-646). Présenté à Proceedings of speech prosody 2002, Aix-en-Provence.
- Siewierska, A. (1991). *Functional grammar*. Taylor & Francis.
- Sinclair, J. (1991). *Corpus, Concordance, Collocation*. Oxford University Press.
- Studie Pražského Linguistického Kroužku*. (1931). Jednota Československých Matematiků a Fysiků.
- Suter, M. (2000). *Small World*. Diogenes Verlag AG.
- Taïfi, M. (2002). De la construction adjectivale en tamazight : syntaxe et sémantique de la particule d. In K. Naït-Zerrad (éd.), *Articles de linguistique berbère: Méorial Werner Vycichl* (p. 403-426). Paris: Editions L'Harmattan.
- Taklit, M. S. (2004). *L'alphabet latin serait-il d'origine berbère?* Paris: Editions L'Harmattan.
- Tamazight tura (amɖan wis 8 d wis 9). (s. d.). Consulté 3 août 2013, à l'adresse <http://www.scribd.com/doc/75032053/Tamazight-tura-am%E1%B8%8Dan-wis-8-d-wis-9>
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris: Éditions Klincksieck.
- Thießen, E. (2009). *Die Pluralbildung Im Deutschen: Eine Untersuchung an Hand Der Optimalitätstheorie*. GRIN Verlag.
- Tognini-Bonelli, E. (2001). *Corpus Linguistics at Work*. John Benjamins Publishing.
- Vavula, T. (2014). Les possessifs en russe et en français : distinction entre la « sphère personnelle » et la « sphère extérieure ». *ELIS- Echanges de linguistique en Sorbonne*, 2, 81-106.
- Venture de Paradis, J.-M. (1844). *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*. Paris: La société de géographie.

- Vinckel, H. (2007). *Die diskursstrategische Bedeutung des Nachfelds im Deutschen: Eine Untersuchung anhand politischer Reden der Gegenwartssprache*. Springer-Verlag.
- Voisin, P. (2007). *Il faut reconstruire Carthage*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Vycichl, W. (1990). Les langues tchadiques et l'origine chamitique de leur vocabulaire. In D. Barreteau & H. Tourneux (éd.), *Relations interethniques et culture matérielle dans le bassin du lac Tchad: actes du IIIème Colloque MEGA-TCHAD, Paris, ORSTOM, 11-12 septembre 1986* (p. 33-42). Paris: IRD Editions.
- Walter, H. (2013). *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*. Robert Laffont/bouquins/segher.
- Werlen, I. (1990). Der Ausdruck grammatischer Relationen in einigen alemanischen Dialekten. In R. Amacker & R. Engler (éd.), *Présence de Saussure: actes du Colloque international de Genève, 21-23 mars 1988* (p. 203-227). Genève: Librairie Droz.
- Wunderli, P., Benthin, K., & Karasch, A. (1978). *Französische Intonationsforschung: krit. Bilanz u. Versuch e. Synthese*. Tübingen: Narr.
- Zemb, J.-M. (1968). *Les Structures logiques de la proposition allemande: Contribution à l'étude des rapports entre le langage et la pensée*. Paris: O. C. D. L.
- Zemb, J.-M. (1972). *Satz, Wort, Rede: Semantische Strukturen des deutschen Satzes*. Feiburg, Basel, Wien: Verlag Herder.
- Zemb, J.-M. (1978). *Vergleichende Grammatik französisch-deutsch: comparaison de deux systemes*. Mannheim, Wien, Zürich: Duden Verlag.
- Zemb, J.-M. (1979). Comment définir les parties du discours? In *Sémantique, codes, traductions: quelques essais sur la sémantique des [sic] langues formelles et des langues naturelles* (Presses Universitaires de Lille, p. 25-82). Lille: Presses Univ. Septentrion.
- Zenia, S. (1995). *Tafrara: Aurore*. Paris: Editions L'Harmattan.

Zifonun, G. (1987). *Kommunikative Einheiten in Der Grammatik*. Tübingen: G. Narr.

Zifonun, G., Hoffmann, L., Strecker, B., & Ballweg, J. (1997). *Grammatik Der Deutschen Sprache*. Berlin: Walter de Gruyter.

Zuber, R. (1992). Marty, le jugement thétique et les débuts de la grammaire de la quantification. *Histoire Épistémologie Langage*, 14(2), 219-229.

12 Sitographie

- <http://www.duden.de/rechtschreibung/Pertinenzdativ>
- www.inalco.fr/crb/.
- www.spiegel.de
- www.faz.de
- www.depechedekabylie.com
- www.imyura.com
- <http://www.zeit.de>

13 INDEX RERUM

- Affixe, 42, 51, 56, 62, 72, 159
- Annoter
- Annoter
 - Annotation, 203, 204, 206
- Averbal
- Averbal
 - Averbale
 - Averbaux
 - Sans verbe, 15, 120, 127, 128, 130, 139, 141, 142, 143, 148, 150, 153, 155, 157, 158, 160, 161, 162, 164, 174, 175, 177, 184, 185, 186, 187, 188, 193, 194, 195, 197, 203, 208, 209, 216, 217, 299, 313, 314, 345, 346, 347
 - Averbales, 16, 30, 53, 74, 75, 87, 91, 93, 120, 128, 134, 138, 141, 142, 143, 144, 148, 151, 152, 156, 157, 158, 159, 161, 164, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 183, 186, 187, 194, 196, 198, 200, 201, 203, 204, 209, 210, 211, 212, 216, 218, 224, 242, 262, 269, 276, 277, 291, 299, 303, 321, 345, 347, 351, 354
- Contextuel, 141, 165
- Copule, 127, 128, 139, 140, 142, 153, 173, 183
- Corpus, 81, 131, 161, 200, 201, 202, 203, 206, 208, 210, 218, 345
- Courbe mélodique, 80, 91, 92, 203
- Définitude, 51, 64, 175, 229, 255
- Enoncé, i, 71, 77, 80, 81, 82, 84, 86, 88, 89, 90, 91, 94, 128, 134, 136, 137, 140, 141, 142, 144, 151, 152, 159, 162, 173, 176, 180, 181, 183, 187, 188, 196, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 206, 208, 224, 225, 232, 233, 234, 238, 269, 270, 272, 273, 275, 276, 277, 279, 299, 303, 304, 305, 321, 322, 346, 354
- Enoncés, 16, 30, 75, 80, 81, 83, 87, 91, 93, 96, 120, 133, 134, 137, 138, 141, 142, 143, 144, 151, 154, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 164, 176, 177, 178, 179, 185, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 211, 212, 216, 224, 236, 242, 243, 262, 269, 271, 272, 277, 284, 285, 290, 291, 293, 298, 299, 303, 321, 345, 346, 347, 351, 352, 353, 354, 356
- Etat d'annexion, 47, 151, 228, 302
- Etat libre, 43, 45, 47, 302
- Existentiel, 137, 188, 197, 209, 243, 262, 267, 269, 271, 272, 273, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 285, 288, 290, 291, 292, 352, 353
- Existentielle, 174, 176, 242
- Existentielles, 139, 192
- Expansion référentielle, 70, 72, 150, 194
- Focalisation, 74, 75, 77, 93, 94, 154, 160
- Intonation, 80, 91, 92, 94, 128, 133, 136, 154, 160, 174, 185
- Modalisateur, 143, 181, 191, 305
- Modalisation, 180, 201, 208, 276, 286
- Modalité, 15, 43, 73, 76, 80, 81, 86, 91, 92, 97, 128, 130, 131, 140, 142, 160, 173, 174, 178, 180, 188, 208, 211, 212, 234, 235, 321, 322, 354
- Négateur, 198, 205, 206, 262, 284, 285, 286
- Négation, 58, 74, 160, 175, 180, 181, 182, 183, 188, 197, 198, 201, 204, 206, 208, 242, 276, 285, 286, 288, 304
- Ordre de base, 70, 71, 182
- Ordre des mots, 71, 73, 80, 81, 84, 86, 89, 90, 91, 94, 140
- Paradigmatique, 72, 159, 297, 299
- Paradigme, 53, 54
- Particule modale, 183, 234
- Particule prédicative, 74, 93, 151, 159, 204, 227, 231, 235, 269, 290, 352
- Phématique, 187, 192
- Phème, 179, 180, 181, 182, 188, 191, 193, 198, 201, 206
- Prédicat
- Prédicats, 71, 127, 128, 129, 130, 133, 134, 138, 140, 142, 149, 151, 152, 153, 159, 173, 174, 175, 176, 178, 182, 184, 193, 194, 195, 196, 197, 231, 235, 298, 303, 304, 313
- Prédicateur, 203, 224, 299

Prédicatif, 148, 150, 154, 159, 160, 162, 173, 175, 183, 188, 197, 204, 208, 224, 225, 226, 229, 237, 238, 239, 242, 249, 268, 269, 276, 284, 302, 321, 346, 351
Prédication, 127, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 175, 184, 193, 195, 197, 224, 225, 231, 232, 235, 286, 298
Prépositionnel, 76, 130, 144, 173, 204, 225, 230, 231, 271, 275, 291, 296, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 309, 313, 321, 353
Présentatif, 153, 158, 160, 276, 284, 290, 352
Référent, 34, 58, 72, 150, 174, 188, 226, 227, 228, 229, 230, 232, 239, 240, 242, 271, 272, 276, 280, 281, 282, 283, 290, 292, 352

Rhématique, 180
Rhématisation, 160
Rhème, 159, 179, 180, 181, 182, 183, 188, 191, 193, 198, 201, 206, 208, 224, 227, 232, 233, 236, 285, 286, 300, 304, 310
Sémantique, 80, 130, 139, 142, 159, 174, 179, 182, 188, 196, 198, 297, 309
Structure intonative, 80, 81, 96
Syntagme, 130, 148, 150, 177, 304
Syntaxe, 80, 91, 92, 142, 148, 152, 160, 209, 216
Thème, 60, 70, 72, 134, 159, 179, 180, 181, 182, 183, 186, 188, 191, 193, 194, 196, 197, 198, 201, 206, 224, 225, 227, 228, 229, 230, 232, 233, 234, 236, 237, 239, 242, 246, 286, 300, 304, 310, 346
Valence, 142, 225, 297, 299, 300, 303, 304

14 INDEX NOMINUM

- Admoni, 130, 138, 140, 141
Bally, 132, 133, 134, 162, 346
Basset, 46, 48, 56, 148
BEHR, i, 138, 162, 165, 178, 179, 184, 185,
187, 188, 193, 201, 218, 224, 234, 290,
291, 302, 303, 321, 346, 352
Ben Sedira, 157, 158
Bentolila, 148, 152
Benveniste, 128, 148, 149, 152, 160, 184,
185
Böll, 207
Boulifa, 35, 36, 210
Boumalk, 152
Brinkmann, 137, 142, 162, 176, 303, 346
Brugmann, 127, 148
Bühler, 134, 162, 185, 187, 303, 346
Cadi, 152
Calliope, 80, 91
Chaker, 30, 43, 46, 47, 54, 71, 148, 150,
152, 153, 154, 157, 159
Cohen, 148, 149, 150
Delattre, 80
Delbrück, 127
Döblin, 273, 405
Erben, 232, 296, 401
Frege, 225
Galand, 71, 72, 148, 150, 151, 152, 153,
194
Greenberg, 30, 71, 72
Hagège, 194
Hanoteau, 156, 158
Heath, 152
Helbig, 142
Hjelmslev, 127
Kossmann, 152
Labov, 203
Lefevre, 165, 173, 174, 175, 176, 177,
193, 195, 196, 197
Louali, 153
Maaler, 210
Mammeri, 35, 148
Martinet, 150, 151
Meillet, 127, 148, 153, 160
Mettouchi, 71, 73, 148, 152, 153, 154, 159,
269, 284, 285
Mezdad, 207
Mitchell, 152
Naït-Zerrad, 41, 152, 153, 159, 164, 348
Paul, 148, 184, 185, 233, 401
Picard, 148
Polenz, 225
Quintin, 138, 165, 179, 184, 187, 188, 193,
201, 218, 290, 303, 352
Quitout, 152
Rath, 131, 209, 212, 218
Sadiqi, 54, 71
Schanen, 144
Sechehaye, 132, 133, 134, 135
Tesnière, 184, 225
Zemb, 165, 179, 180, 181, 182, 183, 185,
186, 187, 191, 192, 228, 231, 244, 285,
351
Zifonun, 136

15 INDEX DES TABLEAUX

Tab. 1 : Exemple d'analyse de la structure sémantico-logique d'un énoncé verbal (Behr, 2013).....	27
Tab. 2 : Exemple d'analyse de la structure sémantico-logique d'un énoncé averbal (Behr, 2013).....	27
Tab. 3 : Comparaison du lexique du berbère (kabyle) à celui d'une des langues sémitiques (l'arabe).....	33
Tab. 4 : Tableau de correspondance lexicale en l'indoeuropéen et l'indien ancien.....	37
Tab. 5: L'état libre et l'état d'annexion (Salem Chaker, 1983, p. 84)	43
Tab. 6 : Récapitulatif de noms à l'état d'annexion et à l'état libre Chaker (1983a, 92)	47
Tab. 7 : Les pronoms affixes correspondant au Complément Direct et au Complément Indirect (Chaker, 1983b, p. 148-152; Sadiqi, 1997a, p. 132-134)	54
Tab. 8 : Les prépositions kabyles dans leurs formes annexées (adapté de Naït-Zerrad (2001))	56
Tab. 9 : Verbe à l'aoriste, à l'accompli et à l'aoriste intensif.....	57
Tab. 10 : L'aoriste et l'aoriste négatif en kabyle	58
Tab. 11 : Le participe en kabyle à partir de (Naït-Zerrad, 2001, p. 86)	60
Tab. 12 : La définitude en allemand.....	63
Tab. 13 : Déclinaison faible de l'adjectif dans l'environnement ArtDéf+Adj+N	64
Tab. 14 : Déclinaison mixte de l'adjectif dans l'environnement ArtIndéf+Adj+N	64
Tab. 15 : Déclinaison forte du substantif	65
Tab. 16 : Déclinaison forte de l'adjectif.....	65
Tab. 17 : Changements morphologiques de l'initial du nom correspondant au <i>connu</i> et au <i>nouveau</i>	123
Tab. 18 : Changements morphologiques du nom dans les positions <i>connu</i> et <i>nouveau</i>	123
Tab. 19 : Prédications ascriptive, équative et existentielle (Hengeveld, 1992).....	170
Tab. 20 : Les prédicats non-verbaux et les relations sémantiques Hengeveld (1992)	171
Tab. 21 : La triade thème-phème-rhème, les relations taxiques et les fonctions méréologique et épistémologique (adapté de Samson (2011))	181
Tab. 22 : Articulation sémantico-logique des énoncés averbaux (114) et (115) (Behr, 2013a, p. 47).....	186
Tab. 23 : Articulation sémantico-logique de l'énoncé averbal (116) (Behr, 2013a, p. 47)...	186

Tab. 24 : Les champs thématiques, phémiques et rhématiques (Behr, 2013a, p. 47)	187
Tab. 25 : Synthèse des types d'énoncés averbaux et leurs caractéristiques à partir de la classification de Behr et Quintin (1996)	188
Tab. 26 : Les éléments morphologiques appartenant aux champs triadique thème-phème-rhème (Behr, 2013a, p. 47).....	191
Tab. 27 : Répartition des champs de la triade thème-phème-rhème (Behr, 2013a, p. 53)....	192
Tab. 28: Exemple d'enregistrement du corpus kabyle	207
Tab. 29 : Exemple d'enregistrement du corpus allemand	207
Tab. 30 : Représentation sémantico-logique des exemples.....	241
Tab. 31 : Réalisation de la triade thème-phème-rhème pour les prédicatifs internes	259
Tab. 32 : Différents modèles de structures syntaxiques de l'EAV existentiel allemand	263
Tab. 33 : Différents modèles de structures syntaxiques de l'EAV existentiel kabyle	264
Tab. 34 : Différences morphosyntaxiques de la structure des existentiels allemands et kabyles – structures particulières et structures communes	264
Tab. 35 : Modèle maximum et modèle minimum et la configuration thème-phème-rhème pour les EAVs existentiels	288
Tab. 36 : Les prépositions disposant des formes simple et annexée	296
Tab. 37: Articulation sémantico-logique des énoncés fragmentaires.....	320

16 INDEX DES FIGURES

Fig. 1 : Le degré d'autonomie des énoncés averbaux	17
Fig. 2 : La relation d'inclusion entre la <i>séquence discursive</i> , l' <i>énoncé</i> et la <i>phrase</i> (Behr & Quintin, 1996, p. 10)	21
Fig. 3 : Famille de langues afro-asiatiques (chamito-sémitiques).....	31
Fig. 4 : Répartition des langues chamito-sémitiques (Campbell, 2003, p. 75)	33
Fig. 5: Famille des langues indo-européennes – groupe germanique	38
Fig. 6 : Formation des mots en kabyle (Galand, 2002, p. 81)	42
Fig. 7 : Formation des noms et des verbes (Salem Chaker, 1983, p. 80).....	43
Fig. 8 : Articulation des Compléments Directs et Indirects à l'aide des affixes	54
Fig. 9 : Articulation des Compléments Directs et Compléments Indirects à l'aide des affixes.....	55
Fig. 10: L'ordre des mots de la subordonnée en kabyle.....	74
Fig. 11 : Nombre d'énoncés focalisés dans les numéros de 1 à 7 de la revue <i>Tamazight tura</i>	75
Fig. 12 : Modalité et ordre des mots en kabyle (berbère).....	82
Fig. 13 : Énoncé assertif <i>iswa weqcic</i>	83
Fig. 14 : Courbe intonative pour l'énoncé assertif <i>Das Kind hat getrunken</i>	83
Fig. 15 : Énoncé interrogatif <i>iswa weqcic</i>	84
Fig. 16 : Structure intonative de l'énoncé interrogatif <i>Hat das Kind getrunken ?</i>	85
Fig. 17 : Énoncé exclamatif <i>iswa weqcic !</i>	85
Fig. 18 : La courbe intonative de l'énoncé exclamatif <i>Das Kind hat getrunken!</i>	86
Fig. 19 : Synthèse de la variation des courbes intonatives des énoncés verbaux allemand et kabyle en fonction de la modalité	87
Fig. 20 : Structure de l'énoncé assertif <i>d anemlay Massi</i>	88
Fig. 21 : Courbe intonative pour l'énoncé averbal assertif <i>Wunderschön, der Himmel</i>	88
Fig. 22 : Structure de l'énoncé interrogatif <i>D anemlay Massi ?</i>	89
Fig. 23 : Courbe intonative de l'énoncé interrogatif <i>Wunderschön, der Himmel ?</i>	90
Fig. 24 : Structure de l'énoncé exclamatif <i>D anemlay Massi !</i>	90
Fig. 25 : La courbe intonative pour l'énoncé exclamatif averbal allemand <i>Wunderschön, der Himmel!</i>	91
Fig. 26 : Structure intonative de l'énoncé focalisé <i>D aqcic i ye-tt-uraren takurt</i>	93
Fig. 27 : Structure de l'énoncé focalisé par intonation <i>Das KIND hat die Tür zugemacht</i>	94
Fig. 28 : Valeur du F0 pour la configuration Rhème-Thème du locuteur N° 1	98
Fig. 29 : Valeur du F0 pour la configuration Rhème-Thème du locuteur N° 2	99

Fig. 30 : Valeur du F0 pour la configuration Rhème-Thème du locuteur N° 3	100
Fig. 31 : Synthèse de la variation du F0 pour les locuteurs allemands pour la configuration Rhème-Thème	100
Fig. 32 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-Rhème du locuteur N° 1	101
Fig. 33 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-Rhème du locuteur N° 2	102
Fig. 34 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-Rhème du locuteur N° 3	102
Fig. 35 : Synthèse de la variation du F0 pour les locuteurs allemands pour la configuration Thème-Rhème	103
Fig. 36 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-xRhème du locuteur N° 1	104
Fig. 37 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-xRhème du locuteur N° 2	104
Fig. 38 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-xRhème du locuteur N° 3	105
Fig. 39 : Synthèse des variations du F0 pour les locuteurs allemands pour la configuration Thème-xRhème	105
Fig. 40 : Valeur du F0 pour la configuration Rhème-Thème du locuteur N° 1	106
Fig. 41 : Valeur du F0 pour la configuration Rhème-Thème du locuteur N° 2	107
Fig. 42 : Valeur du F0 pour la configuration Rhème-Thème du locuteur N° 3	107
Fig. 43 : Synthèse de la variation du F0 pour les locuteurs kabyles pour la configuration Rhème-Thème	108
Fig. 44 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-Rhème du locuteur N° 1	109
Fig. 45 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-Rhème du locuteur N° 2	109
Fig. 46 : Valeur du F0 pour la configuration Thème-Rhème du locuteur N° 3	110
Fig. 47 : Synthèse des variations du F0 selon les locuteurs pour la configuration thème-rhème pour le kabyle	111
Fig. 48 : Valeur du F0 pour la configuration xRhème-Thème du locuteur N° 1	111
Fig. 49 : Valeur du F0 pour la configuration xRhème-Thème du locuteur N° 2	112
Fig. 50 : Valeur du F0 pour la configuration xRhème-Thème du locuteur N° 3	113
Fig. 51 : Synthèse des variations de F0 pour les trois locuteurs kabyles	113
Fig. 52 : Structure intonative de la configuration Rhème-Thème en allemand pour l'exemple <i>Nicht schlecht, die Bilanz</i> (fr. [<i>Pas mal</i>]Rh [<i>le bilan</i>]Th).....	114
Fig. 53 : Structure intonative de la configuration Thème-Rhème en allemand pour l'exemple <i>Die Bilanz, nicht schlecht</i> . (fr. [<i>Le bilan</i>]Th [<i>pas mal</i>]Rh).....	114
Fig. 54 : Structure intonative de la configuration Thème-Rhème en kabyle pour l'exemple [<i>Argaz-agi</i>]Th [<i>d awezlan</i>]Rh (fr. <i>Cet homme est petit de taille.</i>).....	115

Fig. 55 : Structure intonative de la configuration Rhème-Thème en kabyle pour l'exemple [<i>d awezlan</i>]/Rh [<i>wergaz-agi</i>]/Th (<i>fr. Cet homme est petit de taille.</i>)	115
Fig. 56 : Les contraintes morphosyntaxiques et les effets intonatifs (la pause) de l'inversion de l'ordre sémantico-logique en kabyle et en allemand.....	116
Fig. 57 : Incidences morphosyntaxiques et intonatives des configurations sémantico-logiques (thème-rhème ou rhème-thème)	118
Fig. 58 : Interprétation elliptique de la phrase nominale en hébreu et en arabe inspiré de Ehlich (2005).....	124
Fig. 59 : Interprétation communicatives (Mubtada+Khabar) des phrases nominales en hébreu et en arabe (Ehlich, 2005).....	124
Fig. 60 : Forme de l'actualisateur pour l'énoncé verbal et l'énoncé averbal	151
Fig. 61 : Application de la théorie « Participant-événement » aux énoncés météorologiques du kabyle établi à partir de Mettouchi & Tusco (2010)	155
Fig. 62 : Constituants de la prédication centrale (Jadir, 2009).....	167
Fig. 63 : Constituants de la prédication étendue (Jadir, 2009).....	167
Fig. 64 : Les constituants de la proposition (Jadir, 2009)	167
Fig. 65 : Les différentes strates de la clause de la grammaire fonctionnelle d'après (Dik, 1989, p. 59-60).....	168
Fig. 66 : Illustration de la prédication verbale et non-verbale avec ou sans copule (Hengeveld, 1992b, p. 1).....	168
Fig. 67 : Prédication et phrase (Hengeveld, 1992, p. 27).....	169
Fig. 68 : Deux analyses différentes de la phrase en sujet et en prédicat	177
Fig. 69 : Distribution des phrases averbales françaises en fonction de la solidarité entre le sujet et le prédicat (Lefevre, 1999a, p. 231).....	177
Fig. 70 : Schéma des éléments thématiques non-hiérarchisés	180
Fig. 71 : Hiérarchisation des éléments rhématiques d'après Zemb (1978)	180
Fig. 72 : Requêtes pour trouver des EAV se caractérisant par les négateurs [<i>kein*</i>] (à droite) et [<i>ulac *</i>] (à gauche).....	205
Fig. 73 : Résultat des requêtes par les négateurs [<i>kein*</i>] et [<i>ulac *</i>] en fréquence.....	205
Fig. 74 : Nombre d'énoncé averbaux dans le texte journalistique - 16 articles pris dans diverses rubriques du Spiegel datant du 27 septembre 2013	209
Fig. 75 : Nombre d'EAV dans un document technique	212
Fig. 76 : Variation du nombre d'énoncés averbaux en fonction du genre de texte en allemand.	213

Fig. 77 : Variation du nombre d'énoncés averbaux en fonction du genre de texte en kabyle.	213
Fig. 78 : Nombre d'énoncés averbaux des versions allemande et kabyle du fils du pauvre (Feraoun, 1954) par rapport au nombre de pages.....	216
Fig. 79 : Proportion et diversité des énoncés averbaux dans divers types de textes, en allemand (à gauche) et en kabyle (à droite)	217
Fig. 80 : Extrait du mode d'emploi montrant la fréquence des structures infinitives en allemand	217
Fig. 81 : Proportion de chaque type d'énoncé averbale dans la version kabyle du roman <i>Le fils du pauvre</i> (Feraoun, 1954).....	219
Fig. 82 : Proportion de chaque type d'énoncé averbale dans la version allemande du roman <i>Le fils du pauvre</i> (Feraoun, 1954)	219
Fig. 83 : Nombre d'énoncés averbaux selon les types dans les deux versions du roman <i>Le fils du pauvre de</i> (1957) (à gauche le nombre d'EAV allemands, à droite le nombre d'EAV kabyles)	220
Fig. 84 : Nombre d'occurrence avec le négateur <i>mačči</i> sur le nombre de caractères contenus dans le texte de la revue <i>Tamazight tura</i> (N°1-5)	242
Fig. 85 : Nombre d'occurrence avec le négateur <i>ulac</i> sur le nombre de caractères contenus dans le texte de la revue <i>Tamazight tura</i> (N°1-5)	243
Fig. 86 : Contraintes liées à l'inversion de l'ordre thème-rhème pour l'allemand et le kabyle – changement d'état du nom en kabyle et définitude en allemand	253
Fig. 87 : Différentes formes de circonstants en kabyle et en allemand.....	266
Fig. 88 : Les énoncés thétiques	268
Fig. 89 : Distribution des présentatifs proximaux et distaux selon les pronoms personnels..	277
Fig. 90 : Représentation de l'exemple « <i>Tuxalin s axxam yal ass</i> » (<i>fr.</i> Le retour à la maison, (c'est) tous les jours.) sur l'échelle temporelle avec l'aspect terminatif et itératif.	278
Fig. 91 : Représentation des aspects télique et atélique de l'exemple (222).....	279
Fig. 92 : Modèle de formation des énoncés performatifs d'origine prépositionnelle en kabyle	308
Fig. 93 : Les présentatifs et les particules directionnelles.....	311
Fig. 94 : Paradigmes des possibilités d'interprétations de GN+[am+GN].....	314
Fig. 95 : Fréquence d'apparition du mot <i>bald</i> dans le roman <i>Der Zug war pünktlich</i> de Heinrich Böll (1972)	318

Fig. 96 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (292) à l'accusatif (rôle sémantique de patient).....	326
Fig. 97 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (293) au datif	327
Fig. 98 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (298) à l'accusatif (rôle sémantique de possesseur).....	328
Fig. 99 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (295) en rôle sémantique d'agent .	329
Fig. 100 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (296) en rôle sémantique de patient	330
Fig. 101 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (297) en rôle sémantique de bénéficiaire	330
Fig. 102 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (298) au nominatif (rôle sémantique d'agent).....	331
Fig. 103 : Interprétation syntaxique de l'énoncé en appui (302).....	334
Fig. 104 : Résumé des propriétés morphosyntaxiques et des propriétés textuelles des énoncés en appui	338

17 Annexes

17.1 Corpus d'exemples kabyles

- (3) Yenya wergaz.
- (4) Yenya argaz.
- (5) Argaz yewwet aqcic.
- (6) Yewwet wergaz aqcic.
- (7) *Yewwet argaz aqcic.
- (9) Zedyen-t wexxam-agi.
- (10) Ulac-it wergaz-nni.
- (11) Truh yemma-tsentsent teqcicin-nni.
- (12) D amellal wexxam-agi.
- (13) Iggen deg texxamt.
- (14) Sin yergazen.
- (15) Yiwen wergaz.
- (16) bu tkarrust.
- (17) Ait ugadir.
- (18) Awal amaziɣ.
- (19) Awal umaziɣ.
- (20) Yussa-d wergaz-nni.
- (21) Yussa-d wergaz.
- (22) Zriɣ Nadia idelli.
- (23) Zriɣ Nadia-nni idelli.
- (24) Iwala izi.
- (25) Iwala-t.
- (26) Inna i yemma-s.
- (27) Inna-yas
- (28) Mazal-iyi ɣur-es.
- (30) Yura tabratt i yemma-s.
- (31) Argaz meqqren.
- (32) Argaz ameqqran.
- (33) Argaz i yelsan abernus.
- (34) Argaz yelsan abernus.
- (36) Yura umedyaz asefru.
- (37) Yettaru umedyaz asefru.
- (38) Yura weqcic tabratt i baba-s.
- (40) Ye-tt-urar weqcic takurt.
- (41) Aqcic yura tabrat i baba-s.
- (42) Tabratt, yura-tt weqcic I baba-s.
- (43) D tabratt i yura weqcic I baba-s.
- (44) D Massi i d-yusan.
- (45) Aqcic yura tabratt i baba-s.

- (46) D tabratt i yura weqcic I baba-s.
- (47) *I* baba-s iwumi yura tabratt weqcic.
- (57) Yečča Farid aḡrum.
- (58) Iswa weqcic.
- (59) Iswa weqcic.
- (61) Iswa weqcic?
- (63) Iswa weqcic!
- (64) D anemlay Massi.
- (66) D anemlay Massi?
- (68) D anemlay Massi!
- (70) D aqcic i yetturaren takurt.
- 0 Yugi ad-ikcem di tebburt. *D ameqqran.*
- (87) Yeswa weqcic.
- (89) *Taddart-nni, isem-is Tawrirt n Meskur.* Ahat zik yegget deg-s usekkur degmi I s-semman akka imezwura. Ma d tura, anida yella usekkur yellan din, anagar isḡan d igerfiwen tezzin agemmaḍ-in, merwal iguduyen. (Mezdad, 2006, p. 30)
- (91) Zzit n tmurt.
- (92) Zzit, n tmurt.
- (93) Seiḡ sin watmaten.
- (94) Netta iɛadda.
- (95) Nek d aqbayli.
- (96) AɁawdiw amellal.
- (97) AɁawdiw d amellal.
- (98) N gm-a.
- (99) Afus (a lḡaci)!
- (117) Lxelxen medden ikesman, yerna azal-is baḡel. *S rur "beylek"!*
- (120) Yugi ad-ikcem di tebburt. *D ameqqran.*
- (122) Argaz-agi d awezlan.
- (124) Sya d adrar, syadi d adrar, di tlemmast d asif.
- (127) *Isem-iw n tidet?* Redwan? Qqaren-ayi daḡen "Qebbeḍ lerwah". Di leemer-iw? 22 iseggasen. Kkreḡ-d di temdint, gar uzulix d ubiḡun. *Imawlan-iw?* Ddeqs aya seg wasmi gezmer yid-sen aserwen. (Mezdad, 2006, p. 94)
- (130) Argaz-agi d iḡkayen.
- (131) Imeslayen-agi d tidetḡ.
- (136) Azrem-agi meqqr.
- (137) Mačči n da wergaz-agi./ Argaz-agi mačči n da.
- (138) Argaz-agi d awezlan./ D awezlan wergaz-agi.
- (142) Aql-iyi deg wexxam.
- (143) Nek ddeqs-iw. Bniḡ sin yexxamen.
- (144) Isem-im? Nek d Mina.
- (147) Mačči d aɁraq i s-teereḡ i Hlima, neḡ yella kra yeffren fellas. Twala u tḡra amek teddunt temsal, ur dreylent ara wallen-is. Xas Remḡan ixeddem, Lewnis issen aḡas n medden, yeččur d imdukul a t-id-yallen di tizi n tḡiq. Teḡḡkel fellas i yebḡun yeḡru-d. "D amusnaw" wergaz-is, ulac aḡraw a yilin ur s-d-ssawalen ara. Darani, "ma qessiḡet terest ad tefk adfel". Ma ulac ula

d netta ad ixemmel i yğallen-is, ad iwet aqabac am gmas. Tezra belli a t-id-tħami s wayen mi tezmer, ad tili ęer yidis-is, ma tenkamer ad tetęef amđiq-is, ayęer xaęi ? Yak i yessis maęęi i medden ! Ma ddant s ixxamen nnsent, taęmamt n Lewnis, ma ur sentid- tefki yara twenza nnsent, tifettusin nnsent teħwaę-itent Ĥlima.

Tamenzut degsent d Lęuher, ęures eęcrin iseggasen asmi nebđa. D tareqqaqt u d tuweirt, allen-is d ifeęęiwjen ; d tuccent di tięerci. Tezmer weędes i wexxam s leqdic-is d nnwal-is. Telha-d d yemma : tettqaraę-itt, tettnamar-itt u teggar-ed fellas ixerriđen. Tuęal-as d tizemt di lħaęa. (Feraoun, 2005, p. 65)

(150) Ma d imarawen nnsen, ideęger-iten wakud, tdehem-iten teswię ; aębel nnsen : d lqut n yal ass akk d lęecc n leęyudat. Tętuqten wulawen n llufanat tezdeę teđsa d nneębaęa, ulawen ineęlen di tayri, tayri ur nufi tađwiqt ad terreereę am ujeęęig nni n tefsut. Win d iyi-cban, nek ęuri zzher. Imi ala nek i d aęcic deg wexxam nney, kkreę-d s tneęcic, rwię tizidanin mi ar a ilint. *D aęcic n cęuq !* Di berra ufię daęen tayri tis snat iyi-zuzunen. Ar tura ma dttmektię ussan nni d-sseęday ęur xwalti idehhu wul-iw. (Feraoun, 2005, p. 74)

(151) Iħqa d 8 di meęres ! D ass n tmeęęut. D ass yeęęuren d asmekti, d azul, d tanemmirt i tlawin merra. (Depeche de kabylie 09.03.2009)

(153) Ĥlima, tameęęut n eęmmi, n at ufella. Allen-is bergent u tikli ines am wemcic. Allen-is beręent u tikli-ines am wemcic. Bih bih, teęđel-ed lbeę ęef setti, almi tt-tetthabi, tuęal-as d izem deg wexxam. (Feraoun, 2005, p. 22)

(158) Letnayan tasebħit : Send tmanya i tęfen abrid. Yerkeb Furulu di tkeęęust i tikkelt tamezwarut ! T-targit neę t-tideęę ? Yerra qbala uer lakul, mebla ma ęuedda uer mas Lambert, aęerru n wexxam n tuuđat. Saręent-as ger wannecten n warrac. Ur yeeęil ara iman-is. Yelsa akustim am wiyađ akk. Send ad kecmen ęer lakul, acku qqimen deg umraę tęawin tęarran, yusa-d ęures Aęzir iseggem-as takrabaę-is, netta yessen... (...) (Feraoun, 2005, p. 120)

(159) Yiwen was zik-zik, di lkar, weread yebda leetab yettraęun, mi t-wala yexreb uęar gar wallen-is. D Muęend-Ameęyan I

- Ur yehlik ur yuđin. Yeęęes ur t-yur wara, di naddam i t-teddem tberkant tamcunt. Ur d-yekkir ara! *Lmut n liser!* (Mezdad, 2006, p. 118)

(160) Tagi d lmut n liser !

(162) (...) Lexyal yellan a t-walię d alaxert neę d awayzen-iw. Awah ! Xelseę-t ęlay lawan nni azidan n tmucuha acku ar tura teęqim-iyi-d lxulea. Asuęu n tekęebt neę n bururu tthabię-ten, ģala yir lřal i ttwalię degsen, ģala abaxix umi sawalen. I bęuę nedreę iman-iw, tamuęli n lmeęget tezga tessexawat-iyi, neę ahat ad zegreę timeębert n Tizi deg yiv ur yi-d-teccef ara tidi tasemmaę ? *D aweęyi.* Akken yeęyu yili, tajmilt n Xalti muęqret imi yi-tessekcem tirga, imi yi-tesselmed di temęi-w amek a d-snulfuy tagelda deg i ttelzeę ma xaqeę, tagelda m tsarutt n wewraę yettwafren u tin mi medlent tebbura anagar i nek. (Feraoun, 2005, p. 55)

(163) Lqut maęęi d aębel. I Yiđes? Yella si leędil usensu, maca ad-yeskef akk cwit usurdi-nni yellan. *D tawayit.* Ad yegg mmis di temdint weędes, ur yesei lwali ur yefsin yiwen? *D aweęyi.* A d-yerđel daęen iwakken ad iqabel taluft n tguni n mmis? Terwi. (Feraoun, 2005, p. 55)

(165) (...) - Ula d nutni d aęen a xedmen, ilaq-aę a ten nezwir, i d-ileqqem ameslay yiwen nniđen.

Yal wa d tamusni-is, yal wa yettmeyyiz akken iwala, yettak-ed tidmi-s; maca, imeslayen nnsen izdeę-iten webruy ukukru. *D yir tagnitt.* Ugaden i d-tesseęray. Kra sęerdcen, ulac tıřrat

- f i ters nniya ney tin yeččuren tiğ. Fkan awal a duy alen tameddit a d-glun s wid nniven. Fellasen ad dduklen am yiwen. D tagmatt i d-isawlen ; At Musa mgal At Rabeğ, isenned yeğ udekkan, yeqqim. D ilemzi yeddand yiman-is, u yernu "d tacraft". (Feraoun, 2005, p. 36)
- (168) Anzi-agi i ğ-d-ğğan imezwura yufa amkan-is d useqdec-is di tayult-agi tahrawant n usaru ladya ğurney, imi ansay n ssinima ur ead yerkid. « Leeyub », *ahat, mačči d awal iwulmen*, maca timenqas d lexşaş ttilin di yal ccyel (...). (Asqamu Unnig n Timmuzya, 2008)
- (172) Musa d amuđin.
- (174) Yemma teğzen maca ur yelli wacu umi I tezmer. Ur nessawed a nerfed tameslubt ney nessagger iwakken a s-neddu du lebyi. Kra ma d-tzur, d aqelwac i s-d-cerden iwakken ad tehlu. *Zzher n imarawen nney d uzlig*. Wagi d ayen d-ibanen, mazal ayen d-iteddun; d yir tagwniğğ.(Feraoun, 2005, p. 86)
- (176) Anwa kesney deg yemdukal-is, d winna iwumi yeqqar Lxewni. Neğğa, iles yeğğunefk-as, degmi yessegririb wid iteddun yid-es. Nutni ğğayen-as awal, anida I s-yehwa I ten-id-iger wemnar, ur yerra iles-is gar tuğmas, asmi I yi-d-yuli uğenni. Ad nexdem akka, ad nerr akka! *Ula d imeslayen-nsen amzum mačči d taqbaylit*. (Mezdad, 2006, p. 146)
- (179) Argaz-agi d awezlan.
- (180) D awezlan wergaz-agi.
- (184) Ur d as-iberru i trawsa, alamma yerra-tt tettfeğğigğ, amzun d tamaynut. *D tidett*, awal n imussnawen d ddwa. (Benaouf, 2002, p. 79)
- (185) Akken i t-yenna Dda Lmulud(...):"Ma win yeffuden yeswa, am win yeddreğlen iwala, am win ikerfen yelğa". Annect-a *waqila* d ağas, mačči d rus? (Benaouf, 2002, p. 126)
- (186) Anwa kesney deg yemdukal-is, d winna iwumi yeqqar Lxewni. Neğğa, iles yeğğunefk-as, degmi yessegririb wid iteddun yid-es. Nutni ğğayen-as awal, anida I s-yehwa I ten-id-iger wemnar, ur yerra iles-is gar tuğmas, asmi I yi-d-yuli uğenni. Ad nexdem akka, ad nerr akka! *Ula d imeslayen-nsen amzum mačči d taqbaylit*. (Mezdad, 2006, p. 146)
- (188) A Sidi, *yelğa imi nella dagi*. A-nesbedd tlata iqidunen; yiwen i kečč, wayed i sidna Musa, wayed i Sidna Lyes. (*Awal n Tudert*, 1995, p. 103)
- (189) Anagar win yennulen tufya n laeqel i yessnen azal n leeqel mi ara t-id-yuğal. Win yessnen teğzi n ssber akken tberren, akken tzerrem, limer yeğğaf ur yuğal ad yemlil yid-es. Sya ğer da ussan-a, tatut-nni deg tezzer tebda tberu-yas, teğğuyal-d ğer yilaw.
« *Lbatel diri-t*. D dnub win iğeqren yell-is n medden, ad ak-yuğal ara di dderya-k. Ma ura k-yuğal ara di dderya-k, ad ak-yuğal di dderya nnsen: d tasennant ara d-teğğed i ineggura, ad xelsen ayen ur xdimen. » (Mezdad, 2006, p. 14)
- (190) Seg-mi yesseqdec allax-is akken yessefk, yufa řas ma řur-s lellu, maca ixuğğ-it yisem. *Acku Lserbi weğd-s kan drus*. Yernu ur t-ttamnen yemdanen,(...)(Benaouf, 2002, p. 26)
- (191) *Izgaren daren taluğt-nnsen iman-is*. Tzuffun rennun, ma yella win yuğan ğur-sen, ab as-ğren yiwet n tmuyli dayen ur iqebbel laeqel: d tistan-nni i srağen, degmi gğernen yeğ medden! Mi ara ten-iqerreb ufellah, limer ad as-weun ur t-zligen, ad t-snin. A ziy mačči d izgaren n tyerza, d wid n ğğemkina! D iramulen.(Mezdad, 2006, p. 32)
- (192) Mi idal akin, iger-as tamuyli Muğend-Amezyan, ziy d tinna i d tamuyli taneggarut. Taher, tura rennun-d medden deffir-s, yeğkad-d ağemmağ berrik am bu-ğmum: ad as-tiniğ seg wasmi d-ilul netta yezza i yittij n ssmayem. *Di lqedd annec-ilat*, ma d taxellalt ulac, amzun werğin yerwa tagella, yeğğex allarmi dayen. (Mezdad, 2006, p. 20)

- (193) *Taddart-nni, isem-is Tawrirt n Meskur*. Ahat zik yegget deg-s usekkur degmi I s-semman akka imezwura. Ma d tura, anida yella usekkur yellan din, anagar isyan d igerfiwen tezzin agemmaḍ-in, merwal iguduyen. (Mezdad, 2006, p. 30)
- (194) Asmi tezri tegrest, u d-yeggra uramul u d-teggra tfunast. Kra din yemmečč, Yedda yer ugudu. Lxelxen medden ikesman, yerna *azal-is baṭel*. S xur "beylek"! Ur rnan ara atas izemm useggas, yuḡal-ed uterras-nni ad yelqeḍ amur deg tedrimt. Mi sen-yenna anida yuḡal lmal, inin-as :”Ulac tibiwt, ulac tasulla, yenya-ten laž, ččan-ten wuccanen“. (Mezdad, 2006, p. 35)
- (195) Ikcem tamurt n Fransa.
- (197) Tameddit d asemmid.
- (200) Ad awḍey yer tmurt: si Lezzayer yer Tizi, si Tizi yer Tizi. *Iwsawen, Tizi uqellal*, anga i mlalen idurar, dinna i tella tewwurt bbwaḍu. (« Tamazight tura (amḍan wis 8 d wis 9) », s. d.)
- (203) Seksu yal ass.
- (204) D asemmid.
- (205) Ulac xali-k di tsirt.
- (206) Talwit zik [mačči tura]!
- (207) Sya d adrar, syadi d adrar, di tlemmast d asif.
- (208) Ayen yellan zik d isey, tura regglen yak madden fell-as, zḡay! Ulac win ara yeğgen seg wayla-s ilmend n weltma-s ney n warraw-is, wa ur ilaq ad yeḍmee deg wayeḍ. Ulac win ur nbibb amur-is deg waldun I d-yeḡlin yeḍ yemdanen. *Agemmaḍ n wedrum d amnar!* Win ara yerzun reḍ wayeḍ armi yebbuhel, ney d kra i yettammae. (Mezdad, 2006, p. 86)
- (214) Ass-a d tameyra di Tirmitin.
- (216) Lliy di Strasbourg.
- (217) Iwakken a d-iḡelli annect-a Remḍan, ilaq-as aseggas nniden n yinig. Ass-a atan ger warraw-is d ieggalen-is, xas ixad uebbud-is yeččur-d lḡib-is. D amerkanti; tura ad yerr ayen i s-ttalsen medden u ad yidir s liser. *Qrib nacra alaf di texrit-is!* Ma d ccema-s a s-tt-yedmen ubursyun-ines alama d asmi a yemmet. (Feraoun, 2005, p. 114)
- (218) Deg-s aman wasif-agi.
- (219) Ha-t wergaz.
- (221) Turalin s axxam yal ass. (Zenia, 1995, p. 92)
- (224) Medden wa yerra akka wa yerra akin. Takka tewweḍ igenni. *Ssurat!* Yefriten laeqel. Lan widak yeḡlin reḍ wecruf mi akken mdeggaren. Muḡend Amezyan netta d Lxewni kecmen gar medden, Taher ur d-ikad ara. (Mezdad, 2006, p. 21)
- (225) Ur yeqqim ara atas yuḡal-ed. syin yeena widak yakk yettsen, isaki-ten yiwen yiwen. Bdan asṭenten. Imṭerḡen n wuzzal, ssebaḍ imsemren. *Asbecbec, asgeḡgeḡ*. Ffyen akken d tarbaet, ṭffen abrid n weyrum. (Mezdad, 2006, p. 76)
- (230) Lkar-nni tura yemmut yakk, amutur-ines teḡli-d fell-as tewser. D amyar yḍnen bu neggaf, yeqber yuḡal-as webrid d tamara. Ass-nni, mačči deg waṭas yid-sen i ddan deg-s, tuqeṭ izufriyen alamma ččan imekli ara ḡgen lluzin. Mačči am zik! Win i d-yulin isusem, *ulac ccna, ulac afus, ulac ddker*. Lluzin tura, ulac ilmezyen i d-ikecmen, axeddim yezdel dayen yekkaw deg-s usurif. (Mezdad, 2006, p. 19)
- (231) Fad yeffud. Issay times deg yimi-s. Gas yufa aman tcercuren, mi yemmazed yur-sen, yuḡal-d ur d-yeswa. Igenni yeččur d azwu, aqbar qebren yemdanen: asuḍu ur yeğga ara, ma d

azwu ur itefey ur ikeccem. *Ader, ali, azzel, amecwar timendeffirt*. Y-ttnejbad umecwar, *aggwaḍ ulac !* (Mezdad, 2006, p. 130)

(232) Limer am zik ad t-zegreḥ, zriḥ abrid ara awiḥ. Tuḥalin ulac! (Mezdad, 2006, p. 42)

(233) Ulac[-itt] !

(234) Tella!

(235) Ulac awal, ulac sin!

(247) Gur-s idrimen.

(248) Axxam-agi, n wezru.

(249) Axxam-agi n wezru yelha.

(250) Asmi d-luley, ḥemmi d tikli a d-yessiweḍ xemsin iseggasen di læmr-is, baba rebḥin. Gursen di sin dderya. *Hlima, tamettut n Ḥemmi, n at ufella*. D tamettut taččarant, d tuweirt u zuret tayuct-is. Allen-is bergent u tikli ines am wemcic. Bih-bih, teyḍel-ed lbeqyef setti, almi itt tetthabi, tuyal-as d izem deg wexxam. Yeḥyu yekkat-itt baba Lewnis, akken tugi a tterr aḍar, ur tettaggad yiwen. Acengu ines d baba, tekreh-it am dda, limmer tettaf ur tt-tettwali yara imi ifaq i txidas-is. Akken ma nella deg wexxam neḥra belli tebbi daḥwessu n temyart-is, yeḥ ayagi i s-nettawi u nettibbi timerzuga ines. (Feraoun, 2005, p. 22)

(251) Axxam-agi in-ek.

(252) Yella ḡur-es.

(253) Syin yer zzat, tayuri a s-tili di lbal, ad yissin d acu id azal-is, a d-ifaq, tuggdin a s-tekkes. D ayen i diyi-dran. Igad ur nfaq ara, ttnamen tiyitwin, uyalen ur tent-ttaggaden ara, ddubzen, ma d nnif nnsen ttaoant di berra : ḥercen deg wurar ney kkatenn ddreḥ. Ma d-neffey di lakul, yiwen ur yettzuxxu s wayen d-yelmed. Deg wezrib nney, d yiwen bu ferḍas ur qbilen ara di lakul i d aqerru fellaney deg wurar. Ur yeḥqir ara iman-is zdat-ney. *Darani ḡur-es lḥeq*. Lecyax akk d imawlan nney a s-tiniḍ ur sen d-tuqie ara degney, ur garen ara tamawt yeḥ wayen nxeddem di lakul. (Feraoun, 2005, p. 54)

(256) Yura s yemru.

(257) A: S wacu yettaru? B: S yemru.

(258) Lebni n tnezduyin imerra yiwen-is: azru d ubeyli n wakal. *Ssqef s uyanim d lqermud*. (Feraoun, 2005, p. 16)

(259) Ssqef mačči s uyanim d lqermud [s ubeyli d wuzzal].

(260) Ssqef yuḡal s uyanim d lqarmud.

(261) Ssqef-nney n uqermud.

(262) Axxam- nney isqef s uqermud.

(263) Am win yebyan a d-yini: «ulac win d-teḡḡa tyalat». *Di tazwara, tamuylī- yagi s wazal-is*. Di taggara, arrac kkren-d, uyalen d irgazen. (Feraoun, 2005, p. 20)

(264) Di tazwara, tamuylī-agi ur tessei azal.

(268) Kcem yer wexxam/ s axxam!

(271) Yewwi-as i Ines tabratt.

(272) Tamyart d tuhriḥ: ḥumar yeḡḡa Nanna kra n wagguren kan segmi zewgen, iruḥ yer Fransa, yeqqimen din, yewwet-itt yeḥ yiwen uberdi. *Ddnub-is i yiri-s!* (Feraoun, 2005, p. 74)

(273) Deg imezwura unebdu mi d-yeffey si lycée, deg umur ad yesggunfu am netḡa am-wid yeqqaren merra, iteddu d aḥeccac. Yeḥhuccu asayur ney imegger timzin deg uzayar. Iquranen di tlemmast n Yunyu, tḡafen-t-id yeḥtef amger-urumi. Deg utemmu i yeḥnusu netḡa d iḥeccacen nniden. Yiwen d ajennad, qqaren-as Kiki-Western. Iḥemmel aḡas sinima degmi i s-semman akken. Yeḥḡarra iman-is d acow-boy. Amger-is yeqqar-as Winchester, igirru deg yidis i t-itess

am John Wayne, ma d tikli-ines s uleywi. Tamettut n bab n tgemmi, d tanyart mađi, tettawiyasen-d aman d weyrum, isemma-yas Squaw. Yal id yettbeddil meskin tamurt tameddurt, mi t-teddem tnafa ad yetturu: "*Fell-asen! Fell-asen!*" (Mezdad, 2006, p. 73)

(277) Tettmeslay am nekk.

(278) Lqut mačči d aybel. I Yiđes? Yella si leedil usensu, maca ad-yeskef akk cwit usurdi-nni yellan. *D tawayit*. Ad yegg mmis di temdint weħdes, ur yesei lwali ur yefsin yiwen? *D awezyi*. A d-yerđel dayen iwakken ad iqabel taluft n tguni n mmis? Terwi. U yernu anemhal n lakul yenna-yas-d d win kan I d ixef-is.

Lhed tassebhit: Ddunit am lmesbah. Tuğ-d yef yedhen sser n Aezir. Aezirt-tizya-s, nat Wegni. Deg uyerbaz i yer a yekcem Furulu ideğ i yeqqar. (Feraoun, 2005, p. 119)

(279) Nek am kem.

(285) Yemm-a tamaezuzt. Yya-d ad nruh ad tt-id nwali ad tt-nessefreh.

(286) *Isem-iw n tidet?* Redwan? Qqaren-ayi dayen "Qebbeđ lerwah". Di leemer-iw? 22 iseggasen. Kkrey-d di temdint, gar uzulix d ubiđun. *Imawlan-iw?* Ddeqs aya seg wasmi gezmer yid-sen aserwen. (Mezdad, 2006, p. 94)

(287) Tameddurt n baba Lewnis tettifsus simmal. Tameđtut-is d yessis eawenen-t-ett atas. Yuwal am zik d tđamen di taddart ; Agraw yedran a s-dsiwlen. Ma deg wexxam tella Ĥlima, kullec ileħħu yef ufus-is. Tikwal yiwen ger leemum nney ney yiwen ger yemdukal-is yettak-as-d tayuga ad yekrez. *Lmal?* Sin zgan ġures : tayađ d ikerri n leid. Yessis lhant-ed d ufexxar akked uzeđta. Afexxar tettbeddil-it yemmatsent s temzın, ma d ayen grent deg uzeđta, mi yuli kksent-ett-id yeznuzuy-it netta di ssuq. (Feraoun, 2005, p. 70)

(290) Iyil yezmer. *Ahbuh!* - Tıyilled d tamedyazt ney d ungalen s tmucuha d tedyanin. (Feraoun, 2005, p. 12)

(295) Tabae d ayen i yi-wulmen. Yal tikkelt i deg ay-d-inin di lakul d acu nebya a nexdem sya yer zzat, ney d acu nessaram a nili mi ar a nımyur, zgiy ttecmumuħey u skaday deg yemdukal-iw d nek nella u d acu nxeddem. D ayen i sehlen. Llan wid yekkatın abunyiw, yeđlen-d lbeq di lakul ma sen-yehwu. Nettqadar-iten akken ma nella. Llan içaqlalen, ttarran-tt ala i wurar d tazla, skarayen rdiđ d teđsa. I ysusamen, nniyat, imaggaden, yegra-d wemđiq n lğid : leqraya d lefhama. D win mi meqquer uzal yer ġursen acku ala win umi zemren, tuttfa ines d iswi nnsen. Nek, imi lliy d ushil, d uħdiq, di terbaet tamezwarut yekkes-iyi-tt ddree, di tis snat tekkes-iyi-tt leħya. Ilaq-iyi ad tđfey di lħađa, uyalay bbiy-tt-id d amezwaru di leqraya. Açal n wid i neqqen iman nnsen akken a yi-d-rren yer deffir, ur ucin ara, acku tikwal nnif n wedrum yettrusu-d di rreħba. (Feraoun, 2005, p. 56)

(296) Deg wahil-agi tella-d timzikent s tteswirat d wayen uran yeymisen, *ticqufin n umezgun, isura, tamedyazt d yisaragen yemgarraden yef yedles amaziy s umata*. (Dépêche de kabylie 15.06.2009)

(297) Tamezwarut, ur teseid i k-d-fkan taswiet agi, imi tesrid yekfa yernu ur d ak-d-urin ara. Tin yers, ġas wwden-d yedrimen, tıyilled i lakul umi nga nekkni ? Nekkni d igellilen, tayuri i wid ten-yesean, i yemrkantiyen. Nutni zemren ad degren kra iseggasen, ad xesren u taggara nnsen a tt-id-awin di taddart ad ttalin tđaren. Mačči akka i s-teđra i mmis n Saeid arehhan ? Deg Wegni, llan sin ney ma tlata akkagi. Steqsay wwiy-d s lexbar ! Irumyen ur d-ttaken ara kan akka imukan, yeweer lħal. (Feraoun, 2005, p. 111)

17.2 Corpus d'exemples allemands

- (1) Das Geschäft bleibt heute leider geschlossen. (d'après (Behr, 2013))
- (2) Geschäft heute leider geschlossen. (d'après (Behr, 2013))
- (8) Der Vater schickt seinem Sohn das Geld.
- (29) Er hat seiner Mutter einen Brief geschrieben.
- (39) Das Kind spielt Fußball.
- (49) Der Vater trinkt einen Kaffee.
- (50) Der Vater hat einen Kaffee getrunken.
- (51) Heute Abend sehen wir einen Film.
- (52) Ich weiß, dass du heute Abend kommst.
- (53) Ich weiß, dass er gestern gekommen ist.
- (54) Ich weiß, dass er eine Rolle hat spielen müssen.
- (55) Ich schreibe meinem Vater einen Brief.
- (56) Ich schreibe ihn ihm.
- (62) Ich schenke dir einen Stern.
- (65) Das Kind hat getrunken.
- (67) Hat das Kind getrunken?
- (69) Nicht sehr nett, der Mann.
- (71) Wunderschön, der Himmel?
- (79) Wunderschön, der Himmel!
- (81) Das KIND hat die Tür zugemacht.
- (82) Einen Schwarzen!
- (83) Träume sind Schäume – Träume Schäume.
- (84) Schönhasen ein Sozialist ?
- (85) Tatsächlich, es schneit!
- (86) Ah, es schneit!
- (114) heute kommt Besuch. (Behr, 2013)
- (115) heute kommt der Besuch. (Behr, 2013)
- (116) nicht viel Besuch heute. (Behr, 2013)
- (118) [DT]Früh am Morgen hört er viel Stimmen in Nebenzimmer. Er stieg aus dem Bett und sah nach, was los war. Es waren viele Leute da, auch seine und Konis Mama. Papa Direktor lag ganz still im Bett. Dann sah ihn Konis Mama und brachte ihn weg. »Was hat Papa Direktor?« fragte er.
»Er ist tot«, antwortete sie.
Draußen fiel der Schnee (a). Immer höher und höher (b). Bis übers Dach und die Bäume. Tomi schloß die Augen. Hier würde sie ihn nicht finden.
Doch als er auf wachte, tat ihm der Arm weh, und als er hinschaute, war der Arm angebunden, und eine Nadel steckte darin. Sie hatte ihn also doch gefunden. (Suter, 2000, p. 284)
- (119) [DT]Früh am Morgen hört er viel Stimmen in Nebenzimmer. Er stieg aus dem Bett und sah nach, was los war. Es waren viele Leute da, auch seine und Konis Mama. Papa Direktor

lag ganz still im Bett. Dann sah ihn Konis Mama und brachte ihn weg. »Was hat Papa Direktor?« fragte er.

»Er ist tot«, antwortete sie.

Draußen fiel der Schnee (a). Immer höher und höher (b). Bis übers Dach und die Bäume.

Tomi schloß die Augen. Hier würde sie ihn nicht finden.

Doch als er aufwachte, tat ihm der Arm weh, und als er hinschaute, war der Arm angebunden, und eine Nadel steckte darin. Sie hatte ihn also doch gefunden. (Suter, 2000, p. 284)

(121) (...) Charlotte brachte die zwei Whiskys. Tomi hob sein Glas.

Auf Bariloche.«

Koni nickte.

Als Konrad Lang kurz vor Mitternacht noch immer nicht aufgetaucht war, vergaß Rosemarie Haug ihren Stolz und wählte seine Nummer. *Besetzt*.

Kurz nach Mitternacht versuchte sie es wieder. Immer noch besetzt.

Als um ein Uhr immer noch besetzt war, rief sie den Störungsdienst an und erhielt die Auskunft, der Teilnehmer habe nicht richtig aufgelegt.

Wenn er nicht wollte, daß ich ihn anrufe, hätte er den Stecker rausgezogen, sagte sich Rosemarie und bestellte ein Taxi. (Suter, 2000, p. 83)

(123) Tahrir-Platz trotz Schüssen weiter besetzt. (spiegel 01.02.2013)

(125) Das dritte Foto war es, das Konrad aufwühlte. Es zeigte die Gangway in umgekehrter Richtung. Im Hintergrund ein Teil eines Hafengebäudes, ein paar winkende Menschen in Hüten und Mänteln, im Vordergrund, auf der Gangway, eine Frau und ein Mann. Man sah seinen lächelnden schmalen Mund, seine Augen waren von der Krempe eines weichen Filzhutes mit breitem Band umschattet. Er trug einen offenen Tweedmantel über einem dreiteiligen Flanellanzug, ein helles Hemd und eine gestreifte Krawatte. (Suter, 2000, p.241)

(126) Und der Peter? – kommt morgen.

(135) Netter Kerl, der Peter. (Behr & Quintin 1996, p. 145)

(145) »Weil sie sie lieben«, fällt Olina plötzlich ein. »Ja«, sagt er erstaunt, »du weißt es. Sie hat ihn geliebt, hatte ihn geliebt und liebte ihn immer noch. Damals sah er ja anders aus, er war Referendar, und es gab ein Bild von ihm, wo er kurz nach dem Examen geknipst war. Im Stürmer, weißt du? Das waren solche Studentenmützen.

Grauenhaft. Neunzehnhundertundsieben. Da sah er anders aus, aber nur äußerlich.« (Böll, 1972, p. 266)

(146) Kanzlerin Merkel, Orchidee „Dendrobium Angela Merkel“:

Dekoratив und anpassungsfähig.

Die Kanzlerin tourt durch Asien – doch ihr innenpolitisches Großprojekt begleitet sie beharrlich. Die Atomwende in Deutschland wird auch in der Ferne aufmerksam beobachtet. (Spiegel, 02.06.2011)

(148) Das Alters- und Pflegeheim »Sonnengarten« war ein sechsstöckiges Gebäude am Waldrand, nicht allzu weit von der »Villa Rhododendron« und vom Grand Hotel des Alpes, in

dessen Bar Konrad Lang so manchen Negroni¹⁸⁸ getrunken hatte, *das ideale Nachmittagsgetränk*. Abteilung des Heimes, in dem die sehr fortgeschrittenen Fälle untergebracht waren/ Oder die, die weggeliefen. (Suter, 2000, p. 145)

(149) Helmut Schmidt erinnert sich in seiner unnachahmlichen coolen Art an die Treffen mit der DDR-Führung. Honecker? „Ein wichtiger Mann an der Spitze eines diktatorischen Regimes.“ Mit dem der Wechsel „auf eine anständige Art“ nicht zu machen war und der den Bezug zur Realität verloren hatte, wie Egon Krenz sagt. Also musste er weg. (FAZ, 29.03.2012)

(152) (...) Urs hatte ihn angerufen und gefragt, ob er heute abend zufällig frei sei. »Zufällig ja«, hatte Alfred geantwortet und die Theaterpremiere sausen lassen.

Urs wußte nicht, wie er anfangen sollte.

»Schade um den alten Kasten«, bemerkte Alfred, um etwas zu sagen. Als Urs nicht verstand, was er meinte, erklärte er: »Das Des Alpes. Seit Jahren in den roten Zahlen. Die ›Nationalkredit‹ hat ihm die Hypotheken gründigt. Es heißt, sie will es übernehmen und ein Ausbildungszentrum daraus machen. Die Bar wird mir fehlen. Ruhig genug, um etwas besprechen zu können. Laut genug, um dabei nicht belauscht eu werden. Mann ist unter sich.« (Suter, 2000, p. 293)

(154) (...) Die Gäste saßen auf Fauteuils an weißgedeckten, blumenübersäten Tafeln in den nach allen vier Seiten offenen Zelten. Oder unter den alten Bäumen auf langen Bänken vor hölzernen Festtischen. Oder sie lagerten in malerischen Grüppchen auf Picknickdecken im gepflegten Rasen.

An verschiedenen Punkten des Parks wechselten sich Streichquartette, Country Bands, Tanzorchester und Ländlerkapellen ab.

Ein angemessenes Hochzeitsfest für den Erben der Koch-Werke.

Urs Koch machte die Honneurs bei den Gästen. Überall, wo er mit seiner süßen Braut auftauchte, klatschte man, küsste das Paar und gratulierte den beiden zueinander und zum gelungenen Anlass und zum herrlichen Wetter. (Suter, 2000, p. 68)

(155) (...) [Gingrich und Reagan hatten] schon in den Achtzigern für das Wohl des Landes gearbeitet, 17 Millionen Jobs hätten sie gemeinsam geschaffen. Und die Sowjetunion verschwinden lassen. Als er in den Neunzigern Sprecher des Repräsentantenhauses war, sagt Gingrich, seien weitere elf Millionen Jobs entstanden.

Wahrlich, keine schlechte Bilanz: Die Sowjets weg und fast 30 Millionen Jobs da. (Spiegel, 20.01.2012)

(156) Cain will jetzt auch eine Wahlempfehlung abgeben. Doch statt Gingrich, Romney, Santorum oder Ron Paul unterstützt Cain: „das Volk“.

Kein Witz.

Eine „Armee der Davids“ solle gegen die Goliaths in Washington kämpfen. (Spiegel, 20.01.2012)

(157) Psychopharmaka wie Antidepressiva waren 2010 das am häufigsten an Studenten verschriebene Arzneimittel, so ein Gesundheitsreport der Techniker Krankenkasse.

¹⁸⁸ Cocktail à base de gin, de vermouth rouge et de Campari

Konkurrenz- und Leidensdruck sind hässliche Geschwister. Es grassieren weniger Neid und Missgunst als die Furcht, nicht gradlinig genug zu studieren, nicht mit den anderen Studenten mithalten zu können: ein ängstlicher Vergleich, kein kämpferisch-lustvoller. (Spiegel, 23.01.2012)

(161) Das Kreuzfahrtschiff „Costa Concordia“ kam vor seiner Havarie der italienischen Küste leichtsinnig nahe. *Kein Einzelfall*. (Spiegel, 16.01.2012)

(164) Mancher Sympathisant wird sich künftig wohl fragen: Wofür demonstrieren die [AKW-Gegner] eigentlich noch?

Eine heikle Situation.

Einerseits gilt es, den Eindruck zu vermeiden, man protestiere nur um des Protests willen. Andererseits leben die Umweltverbände vom großen Streit, von großen Protesten. Helfen kann da eigentlich nur ein neues Thema. (Spiegel, 01.06.2011)

(166) Fast 16 Jahre lang war der frühere Militär, der für die schlimmsten Kriegsverbrechen in Europa seit dem Ende des Zweiten Weltkriegs verantwortlich sein soll, auf der Flucht. In der vergangenen Woche nahmen ihn Polizisten auf dem Grundstück eines Verwandten im Norden Serbiens fest. "Gut gemacht. Ich bin der, den ihr sucht", soll er da gesagt haben. Es war wohl ein typischer Mladic-Satz: *überheblich, selbstbezogen und eitel*. (Spiegel, 03.06.2011)

(167) So wird Czernowitz sein, aber was dazwischen ist, zwischen Lemberg und Czernowitz, davon hat er keine Vorstellung. Das muß Galizien sein. Lemberg ist ja die Hauptstadt von Galizien. Irgendwo ist da auch Wolhynien, alles dunkle, düstere Namen, die nach Pogrom riechen und schrecklich traurigen riesigen Gütern, auf denen schwermütige Frauen von Ehebrüchen träumen, weil ihre specknackigen Männer ihnen zuwider geworden sind ... Galizien, ein dunkles Wort, ein schreckliches Wort, und doch ein schönes Wort. Es ist etwas von einem sehr leise schneidenden Messer darin ... Galizien ... Lemberg ist gut. Lemberg kann er sich vorstellen. Schön und düster und ohne Leichtigkeit sind diese Städte, blutig ihre Vergangenheit und wild die Gassen, still und wild. Der Unrasierte wirft die Konservenbüchse zum Fensterhinaus, steckt das Brot, von dem er einfach so abgebissen hat, in die Tasche und beginnt zu rauchen. Sein Gesicht ist traurig, traurig, irgendwie voll Reue, als schäme er sich des wüsten Kartenspiels und der Schnapstrinkerei; er lehnt sich neben Andreas ins Fenster, und Andreas spürt, daß er sprechen will. (Böll, 1972, p. 27)

(169) Als Konrad Lang kurz vor Mitternacht noch immer nicht aufgetaucht war, vergaß Rosemarie Haug ihren Stolz und wählte seine Nummer.

(Suter, 2000, p. 83)

(170) (...) Charlotte brachte die zwei Whiskys. Tomi hob sein Glas.

Auf Bariloche.«

Koni nickte.

Als Konrad Lang kurz vor Mitternacht noch immer nicht aufgetaucht war, vergaß Rosemarie Haug ihren Stolz und wählte seine Nummer. Besetzt.

Kurz nach Mitternacht versuchte sie es wieder.

Immer noch besetzt. (Suter, 2000, p. 83)

(173) Tahrir-Platz trotz Schüssen weiter *besetzt*. (Spiegel 01.02.2013)

(175) Entschließen uns gegen 16.30 Uhr, da der Nebel sich nicht zu lichten scheint, doch mit dem Zug zu fahren. Auf Rat von Trude rufe ich Alois Sträubleder nicht an. Taxi zum Bahnhof, wo wir den 17.45 nach Frankfurt noch erwischen. *Elende Fahrt – Übelkeit*,

Nervosität. Sogar Trude ernst und erregt. Sie wittert großes Unheil. Total erschöpft dann doch in München umgestiegen, wo wir einen Schlafwagen erwischten. Erwarten beide Kummer mit und um Katharina, Ärger mit Lüding und Sträubleder. (Böll, 1972, p. 35)

(177) Bevor der Rückstau endgültig als beendet betrachtet werden und wieder auf Samstag geblendet werden kann, muß nur noch über den Verlauf des Freitagabends und der Nacht von Freitag auf Samstag bei Frau Woltersheim berichtet werden. Gesamtergebnis: überraschend friedlich. Ablenkungsversuche von Konrad Beiters, der Tanzmusik auflegte, südamerikanische sogar, und Katharina zum Tanzen bewegen wollte, scheiterten zwar, es scheiterte auch der Versuch, Katharina von der ZEITUNG und ihrer anonymen Post zu trennen; was ebenfalls scheiterte, war der Versuch, das alles als nicht so schrecklich wichtig und vorübergehend darzustellen. (Böll, 1972, p.71)

(178) »Sie sollten eben auf den Führer hören. Weg mit den Adligen. Von Kruseiten hieß er. So'n Name. Wollte verdammt besser wissen ...« Glücklich der Unrasierte, der jetzt schläft, wo das Geschwätz anfängt, und der wach sein kann, wenn alles still ist. Ich muß mich trösten, ich habe noch zwei Nächte, denkt Andreas ... zwei lange, lange Nächte, da möchte ich allein sein. Wenn sie wüßten, daß ich für die Juden in Czernowitz und Stanislau und Kolomea gebetet habe, sie würden mich sofort verhaften lassen oder ins Irrenhaus stecken ... 3,7 Pak. (Böll, 1972, p. 110)

(181) Bald. Bald. Bald. Bald. Wann ist Bald? *Welch ein furchtbares Wort: Bald.* Bald kann in einer Sekunde sein, Bald kann in einem Jahr sein. Bald ist ein furchtbares Wort. Dieses Bald drückt die Zukunft zusammen, es macht sie klein, und es gibt nichts Gewisses, gar nichts Gewisses, es ist die absolute Unsicherheit. Bald ist nichts und Bald ist vieles. Bald ist alles. Bald ist der Tod ... Bald bin ich tot. Ich werde sterben, bald. Du hast es selbst gesagt, und jemand in dir und jemand außerhalb von dir hat es dir gesagt, daß dieses Bald erfüllt werden wird. Jedenfalls wird dieses Bald im Kriege sein. Das ist etwas Gewisses, wenigstens etwas Festes. (Böll, 1972, p. 9)

(182) So wird Czernowitz sein, aber was dazwischen ist, zwischen Lemberg und Czernowitz, davon hat er keine Vorstellung. Das muß Galizien sein. Lemberg ist ja die Hauptstadt von Galizien. Irgendwo ist da auch Wolhynien, alles dunkle, düstere Namen, die nach Pogrom riechen und schrecklich traurigen riesigen Gütern, auf denen schwermütige Frauen von Ehebrüchen träumen, weil ihre specknackigen Männer ihnen zuwider geworden sind ... Galizien, ein dunkles Wort, ein schreckliches Wort, und doch ein schönes Wort. Es ist etwas von einem sehr leise schneidenden Messer darin ... Galizien ... Lemberg ist gut. Lemberg kann er sich vorstellen. Schön und düster und ohne Leichtigkeit sind diese Städte, blutig ihre Vergangenheit und wild die Gassen, still und wild. Der Unrasierte wirft die Konservenbüchse zum Fenster hinaus, steckt das Brot, von dem er einfach so abgebissen hat, in die Tasche und beginnt zu rauchen. Sein Gesicht ist traurig, traurig, irgendwie voll Reue, als schäme er sich des wüsten Kartenspiels und der Schnapstrinkerei; er lehnt sich neben Andreas ins Fenster, und Andreas spürt, daß er sprechen will. (Böll, 1972, p. 58)

(183) *Was für eine Show, die Fernsehdebatte der US-Republikaner in South Carolina!* Zunächst gerät Newt Gingrich wegen der Fremdgeh-Vorwürfe seiner Ex-Frau massiv unter Druck, dann geht er frech in die Offensive. Und steht am Ende als Sieger da. (Spiegel 20.01.2012)

(187) Schade, dass du nicht gekommen bist.

(196) Die Sonne war schon fast untergegangen, und meine Brüder wollten gerade aufbrechen, um nach unserer Mutter zu suchen. Da klingelte es an der Tür. Draußen stand jubelnd meine Mutter, Arm in Arm mit einer afroamerikanischen Frau in der Uniform der New Yorker Verkehrsgesellschaft. Als Mutter *das Haus betrat*, kullerten ihr die Tränen über die Wangen. Nach mehr als einer Stunde, begann sie zu erzählen, seien alle anderen Fahrgäste ausgestiegen. Sie habe ganz allein im Zug gegessen. (Die Zeit, 28.12.2012, Nr. 52)

(199) *Der Dienstag dieser Woche, wieder große Pressekonferenz in der Semperoper*. Wieder sitzt Sabine von Schorlemer unter der Prunkdecke dieses Hauses – nur diesmal nicht zur Ernennung Dornys, sondern zu seiner Vertreibung. (Die Zeit, 27.02.2014, Nr. 10)

(201) Fast die Hälfte der rund 300 000 New Yorker Chinesen lebt in Chinatown, viele, ohne ein Wort Englisch zu sprechen: *chinesische Schriftzeichen überall*. Für New Yorker und ihre Gäste ist Asien damit nur ein U-Bahn-Ticket entfernt. (Chevron, 2012)

(202) Und Franz marschiert wieder die heißen, staubigen, unruhigen Straßen lang. August. Am Rosenthaler Platz wird es voller, einer steht mit Zeitungen da, Berliner Arbeiter-Zeitung, Marxistische Feme, ein tschechischer Jude als Knabenschänder, 20 Knaben verführt, trotzdem keine Verhaftung, hab ich auch gehandelt. *Furchtbare Hitze heute*. Und Franz steht, kauft dem Mann die Zeitung ab, das grüne Hakenkreuz an der Spitze, der einäugige Invalide von der ›Neuen Welt‹, Trink, trink, Brüderlein trink, lasse die Sorgen zu Haus, trink, trink, Brüderlein trink, lasse die Sorgen zu Haus, meide den Kummer und meide den Schmerz, dann ist das Leben ein Scherz, meide den Kummer und meide den Schmerz, dann ist das Leben ein Scherz. (Döblin, 1967, p. 416)

(209) *Wagner Direkt neben dem Gemalten Haus*. Hier ist nicht selten die Frankfurter Eintracht zu Gast. *Vorn ein alter Gastraum, hinten ein moderner Anbau*. Vergleichsweise reichhaltige Karte, unter anderem Flammkuchen. (Die Zeit, 5.2.2008, Nr. 48)

(210) Er sah sich an einem menschenleeren Sandstrand mit Tomi im Schatten eines gestreiften Sonnensegels eine Sandburg bauen. *Im Hintergrund eine Reihe ebenfalls gestreifter Strandkabinen*. Genau an der Stelle, wo der Schatten des Segels endete, saß in einem Liegestuhl Elvira in einem züchtigen Badeanzug. *Neben ihr ein zweiter, leerer Stuhl*. (Suter, 2000, p. 241)

(211) Das dritte Foto war es, das Konrad aufwühlte. Es zeigte die Gangway in umgekehrter Richtung. Im Hintergrund ein Teil eines Hafengebäudes, ein paar winkende Menschen in Hüten und Mänteln, im Vordergrund, auf der Gangway, eine Frau und ein Mann. Man sah seinen lächelnden schmalen Mund, seine Augen waren von der Krempe eines weichen Filzhutes mit breitem Band umschattet. Er trug einen offenen Tweedmantel über einem dreiteiligen Flanellanzug, ein helles Hemd und eine gestreifte Krawatte. (Suter, 2000, p. 241)

(212) Kleine Kneipe am Rosenthaler Platz.

Vorn spielen sie Billard, hinten in einer Ecke qualmen zwei Männer und trinken Tee. Der eine hat ein schlaffes Gesicht und graues Haar, er sitzt in der Pelerine: „Nun schießen Sie los. Aber sitzen Sie still, zappeln Sie nicht so.“

„Mich kriegen Sie heute nicht ans Billard. Ich hab keine sichere Hand.“

Er kaut an einer trockenen Semmel, berührt den Tee nicht. (Döblin, 1967, p. 43)

(213) Die Bilder glichen sich: Unbeschwerte junge Menschen in der Skikleidung der Fünfzigerjahre an einem langen Tisch in einer Skihütte. Unbeschwerte junge Menschen in Badeanzügen der Sechziger Jahre an der Reling einer Jacht. Unbeschwerte junge Menschen in Abendkleidung der Fünfzigerjahre mit Silvesterhütchen und Papierschlängen an einem langen Tisch. Unbeschwerte junge Menschen in Freizeitkleidung der Fünfzigerjahre im offenen Kabrio. Auf allen Fotos war Thomas Koch zu erkennen und auf den meisten auch Konrad Lang. (Suter, 2000, p. 197)

(215) Eine winzige Krone von Licht, das letzte Licht, das er sehen wird. Nicht mehr ... doch, noch ein wenig, ein ganz klein wenig auf dem höchsten der Bäume, der am weitesten hinausragt und noch etwas auffangen kann von dem goldenen Schein, der nur noch eine halbe Sekunde da ist ... bis nichts mehr sein wird. Immer noch, denkt er mit stockendem Atem ... *immer noch etwas Licht da oben auf der Baumspitze...* ein lächerlicher kleiner Schimmer von Sonnenlicht, und ich bin der einzige Mensch auf der Welt, der darauf achtet. Immer noch ... immer noch, es ist wie ein Lächeln, das sehr langsam erlischt ... immer noch, und Schluss! (Böll, 1972, p. 228)

(220) Hier wird endgültig klar, dass Hadsch-Saison ist: Muslime aus aller Welt warten auf ihren Weiterflug. Dort eine Gruppe afrikanischer Musliminnen, in knallbunte Tücher gehüllt; hier französische Muslime, deren Nike-Turnschuhe unter ihrem langen Gewand hervorlugen. (Die Zeit, 10.01.2011, Nr. 02)

(222) Hier muß eine Art Rückstau vorgenommen werden, etwas, das man im Film und in der Literatur Rückblende nennt: vom Samstagmorgen, an dem das Ehepaar Blorna zerknittert und ziemlich verzweifelt aus dem Urlaub zurückkam, auf den Freitagmorgen, an dem Katharina erneut zum Verhör aufs Präsidium geholt wurde; diesmal durch Frau Pletzer und einen älteren Beamten, der nur leicht bewaffnet war, und nicht aus ihrer eigenen Wohnung wurde sie geholt, sondern aus der Wohnung der Frau Woltersheim, zu der Katharina morgens gegen fünf Uhr, diesmal mit ihrem Auto, gefahren war. Die Beamtin machte kein Hehl daraus, daß ihr bekannt war, sie würde Katharina nicht zu Hause, sondern bei der Woltersheim finden. (Gerechterweise sollte man nicht vergessen, die Opfer und Strapazen des Ehepaars Blorna noch einmal ins Gedächtnis zu rufen: *Abbruch des Urlaubs, Taxifahrt zum Flugplatz in I. Warten im Nebel. Taxi zum Bahnhof. Zug nach Frankfurt, dann aber Umsteigen in München.* Im Schlafwagen elend geschüttelt, und am frühen Morgen, soeben zu Hause angekommen, schon mit der ZEITUNG konfrontiert! Später – zu spät natürlich – bereute Blorna, daß er nicht, statt Katharina, von der er ja durch den ZEITUNGS-Kerl wußte, daß sie vernommen wurde, Hach angerufen hatte.) (Böll, 1972, p. 26)

(223) Aber das Schweigen derer, die nichts, gar nichts sagen, ist furchtbar. Es ist das Schweigen derer, die wissen, daß sie alle verloren sind. Der Zug wird manchmal so voll, daß sie kaum die Karten halten können. Sie sind jetzt alle drei betrunken, aber sehr klar im Kopf. Dann wird es wieder leer, Stimmen werden laut, sonore und unsonore. *Bahnhöfe*. Es wird Nachmittag. Sie essen zwischendurch, spielen weiter, trinken weiter. Der Schnaps ist ausgezeichnet. (Böll, 1972, p. 18)

(226) Darauf sind die ganz still, der eine Neue besänftigt sie, sie lassen es vorbeiziehen; Dreske sitzt gebückt und kratzt sich den Kopf, der Wirt tritt hinter dem Schanktisch vor, schnüffelt und setzt sich an den Tisch neben Franz.

Franz grüßt am Schluß seines Liedes das ganze Leben, er schwenkt sein Seidel: »Prost«, schlägt auf den Tisch, strahlt, es ist alles gut, er ist satt, wo bleibt bloß Lina, er fühlt sein volles Gesicht, er ist ein kräftiger Mann, gut im Fleisch mit Fettansatz. Keiner antwortet. *Schweigen*.

Einer schwingt drüben sein Bein über den Stuhl, knöpft sich die Jacke fest, zieht die Taille stramm, ein langer Aufrechter, ein Neuer, da haben wir den Salat, und im Parademarsch rüber zu Franz, der wird eins auf den Kopf kriegen, das heißt, wenn der Neue ranlangt. Der macht einen Hops und setzt sich rittlings auf Franzens Tisch. (...) (Döblin, 1967, p. 91)

(227) Er wird wach davon, daß ihm jemand auf die Finger tritt. Ein plötzlicher Schmerz, er schlägt die Augen auf; jemand ist hastig an ihm vorbeigegangen, hat ihn in den Rücken gestoßen und auf seine Hände getreten. Er sieht, daß es hell ist, und hört, daß wieder eine sonore Stimme einen Bahnhofsnamen sehr warm ausspricht, und er begreift, daß das Dortmund ist. Der, der diese Nacht hinter ihm geraucht und gemurmelt hat, der steigt aus, tritt rücksichtslos und fluchend durch den Flur, dieses unbekannte graue Gesicht ist zu Hause. *Dortmund*. Der neben ihm, auf dessen Gepäck sein rechtes Bein geruht hat, ist wach geworden und hockt augenreibend im kalten Gang. Der links, an dessen Gesicht sein linker Fuß ruht, schläft noch. *Dortmund*. Mädchen mit dampfenden Kannen rennen auf dem Bahnhof umher. Es ist wie immer. Frauen stehen da, die weinen; Mädchen, die sich küssen lassen, Väter ... alles wie immer: das ist Wahnsinn. (Böll, 1972, p. 26)

(228) *Die DDR in den sechziger Jahren*. Das Leben dort ist tückisch, bisweilen steinig, besonders auf der Großbaustelle Schkona. Es ist das Reich von Brigadier Balla, einem draufgängerischen Kraftklotz, der immer ein schlagendes Mittel weiß, ob gegen Materialmangel oder SED-Bonzen. Bis der neue Parteisekretär Werner Horrath aufkreuzt, um ihn in die Schranken zu weisen. (Spiegel 29.12.2009)

(229) Schwester Ranjah stand von ihrem Stuhl auf und ging leise die Treppe hinunter. Vorsichtig drückte sie die Klinke seiner Schlafzimmertür runter. Als sie im Raum stand, merkte sie, wie er den Atem anhielt. »Herr Lang?« flüsterte sie. *Keine Reaktion*. Sie ging an sein Bett. »Herr Lang?« Konrad Lang rührte sich nicht. (Suter, 2000, p. 244)

(236) »Ja«, sagt der Blonde still, »so ist es«, als habe er begriffen, was Andreas gedacht hat. Er spricht still weiter, unheimlich still. »So ist es. Er hat mich verführt, ein Wachtmeister. Ich bin vollkommen verdorben und verseucht und an nichts in der Welt habe ich mehr Freude, auch nicht am Fressen, das scheint nur so, ich fresse automatisch, ich trinke automatisch, ich schlafe automatisch. Ich kann doch nichts dafür, sie haben mich ja verdorben«, er schreit plötzlich auf, dann wird er wieder still. »Sechs Wochen lang lagen wir in einer Stellung oben am Ssiwasch ... da war weit und breit kein Haus ... nicht einmal eine umgestürzte Mauer. Sümpfe, Wasser ... Weidengebüsch ... und die Russen flogen darüber, wenn sie die Maschinen angreifen wollten, die von Odessa nach der Krim flogen. Sechs Wochen lagen wir da. Man kann es nicht beschreiben. Wir waren nur ein Geschütz mit sechs Mann und der Wachtmeister. *Keine Sau in der Nähe*. Die Verpflegung brachten sie uns mit dem Auto an den Rand des Sumpfes, und da mußten wir sie holen und über unsere Knüppelstege in die Stellung

tragen, immer gleich für vierzehn Tage, und eine Masse zu fressen. Das Fressen war unsere einzige Abwechslung, und Fische fangen und Mücken jagen ... die irrsinnigen Massen von Mücken, ich weiß nicht, wieso wir nicht verrückt geworden sind. Der Wachtmeister war wie ein Tier. Er spuckte nur so den ganzen Tag mit Schweinereien um sich, die ersten Tage, und er fraß gräßlich. Fleisch und Fett, kaum Brot. Ja«, ein furchtbarer Seufzer entwindet sich seiner Brust, »ein Mensch, der kein Brot ißt, der ist verloren, sag ich dir. Ja ...« Schreckliches Schweigen, während die Sonne über Przemysl golden und warm und schön steht. (Böll, 1972, p. 49)

(237) *Kein Schiff am Horizont, nicht eines.* Diop steht hinten im Boot und hält Wache. Eine Kollision, und sie müssten kentern. (Die Zeit, 15.1.2008, Nr. 30)

(238) (...) *Im Foyer des Museums. Sechzehnhunddreißig. Keine telefonische Verbindung mit Katharinas Wohnung, keine mit Frau Woltersheim, keine beim Ehepaar Hiepertz.* (Böll, 1974, p. 86)

(239) Heinz (SPD): Leicht erholt. *Seit einer Woche kein Rücktritt. Nicht mal eine Drohung.* Werner (FDP): Wie sieht's mit den Übertritten aus? Paul (SPD): Erfreulich. Zwei haben sich's anders überlegt. Paul (SPD): Der ist für die Verträge? Kurt (FDP): Nein. Der ist nur dagegen, dass Barzel Kanzler wird - jetzt! (Die Zeit 10.03.1972)

(240) Doris Maag, die Politesse, sah müde aus, als sie direkt vom Dienst in Uniform in den Rosenhof kam und sich an Barbars Tischen beim Buffet setzte.

»Also, wo brennt's?«

»Koni ist verschwunden.«»Wie verschwunden?«»Seit Tagen ist er hier nicht mehr aufgetaucht. Gestern habe ich bei ihm angerufen: niemand. Heute wieder: niemand.«

»Vielleicht hat er das Lokal gewechselt«, schlug Doris vor.

»Das glaub ich nicht, pleite, wie er ist.«

»Vielleicht hat er eine andere Dumme gefunden, die ihm Kredit gibt.« (Suter, 2000, p. 61)

(241) Die Stadt ist menschenleer, und alles ist abgesperrt. Nirgendwo ein Taxi. Und kein Tee in Bloomsbury. (Die Zeit, 12.05.1997, Nr. 19)

(242) Hin und wieder lag eine leere Flasche da, mal eine zerrissene Decke, eine alte Zeitung. *Nie eine Leiche.* Ich erinnere mich an das Gesicht von Kafka auf der rororo-Monografie, sein lauterer, traurig entferntes weißes Antlitz, der große Mund. (Die Zeit 05.08.1999)

(243) 500 Dopingkontrollen weltweit, im Wettbewerb und im Training. *Niemals ein positiver Test.* (Die Zeit, 21.05.2011 - online)

(244) Nach Algerien, In Oran, usw.

(245) Er wartet auf den Bus.

(246) Die Tasse steht auf dem Tisch.

(255) Der Tank war gefüllt, zahlen und dann ab nach Elburg zur Familie. Zahlen? Kein Geld dabei – vergessen. Mensch war das peinlich.(Eulberg, 2009, p. 140)

(265) Jedem Kind sein eigener Platz.

(266) Der Regen tropfte mir auf den Hut - auf meinen Hut.

(267) Sie erlauben sich nur kleine Varianten in den Zwischenbemerkungen, die sie einschalten, in den Vergleichen, deren sie sich bedienen, in den Parallelen, die sich aus der Lage zu ergeben scheinen. *Nun den Scheichs das Wort!* (Feraoun & Steinböck, 1957, p. 52)

(269) „Aber ich habe doch gar nichts gemacht“, schluchzte er. „Geh“, wiederholte ich. „Ich will dich nicht mehr sehen. Los jetzt. Raus hier, raus!“ (Knausgård, 2014)

(270) Ab, ins Zimmer!

(274) Raus auf die Straße! Luft! Regnet noch immer. Was ist nur los? Ich muß mir ne andre nehmen. Erst mal ausschlafen. Franz, wat ist denn mit dir los?

Die sexuelle Potenz kommt zustande durch das Zusammenwirken 1. des innersekretorischen Systems, 2. des Nervensystems und 3. des Geschlechtsapparates. Die an der Potenz beteiligten Drüsen sind: Hirnanhang, Schilddrüse, Nebenniere, Vorsteherdrüse, Samenblase und Nebenhoden. In diesem System überwiegt die Keimdrüse. Durch den von ihr bereiteten Stoff wird der gesamte Sexualapparat von der Hirnrinde bis zum Genitale geladen. Der erotische Eindruck bringt die erotische Spannung der Hirnrinde zur Auslösung, der Strom wandert als erotische Erregung von der Hirnrinde zum Schaltzentrum im Zwischenhirn. Dann rollt die Erregung zum Rückenmark hinab. Nicht ungehemmt, denn ehe sie das Gehirn verläßt, muß sie die Bremsfedern der Hemmungen passieren, jene vorwiegend seelischen Hemmungen, die als Moralbedenken, Mangel an Selbstvertrauen, Angst vor Blamage, Ansteckungs- und Schwängerungsfurcht und dergleichen mehr eine große Rolle spielen. (Döblin, 1967, p. 27)

(275) Ab ins Bett mit euch !

(276) An einem der Tage schreibt er: Irgendwie nervt mich alles, fühl mich einsam, keinen Bock auf nichts, 22.30 *Tablette und ins Bett*. Hatte wieder den Gedanken nach Hause zu gehen, hab mich dann aber selbst überredet zu bleiben– ich darf mein Ziel nicht aus den Augen verlieren und ne andere Chance hab ich eigentlich nicht. (Die Zeit, 07.03.2011 - online)

(280) Bald, dachte er. Das Rattern des Zuges, alles wie sonst. Der Geruch. Der Wunsch zu rauchen, unbedingt zu rauchen. Nur nicht schlafen! Am Fenster zogen die finsternen Silhouetten der Stadt vorüber. Irgendwo in der Ferne waren Scheinwerfer suchend am Himmel, wie lange Leichenfinger, die den blauen Mantel der Nacht teilten ... fern auch Schießen von Abwehrkanonen ... und diese lichtlosen, stummen, finsternen Häuser. Wann wird dieses Bald sein? Das Blut floß aus seinem Herzen, floß zurück ins Herz, kreiste, kreiste, das Leben kreiste, und dieser Pulsschlag sagte nichts anderes mehr als: Bald! ... Er konnte nicht mehr sagen, nicht einmal mehr denken: »Ich will nicht sterben.« Sooft er den Satz bilden wollte, fiel ihm ein: Ich werde sterben ... bald ... (Böll, 1972, p. 26)

(281) Bedingungen wie am Ende der Welt.

(282) Seit jenem Zwischenfall, als er Rosemaries Haus nicht mehr finden konnte, obwohl er praktisch davor gestanden hatte, waren ihm ähnliche Dinge passiert. *Das Dämmste*: Er hatte

im Lift den Knopf für den Keller gedrückt, war ausgestiegen und hatte den Weg zurück in den Lift nur durch Zufall wieder gefunden. (Suter, 2000, p. 96)

(283) Apple hat seine interaktiven Lehrbücher vorgestellt - der Konzern drängt auf den Bildungsmarkt, ebenso wie seine Konkurrenten. *Das Kalkül*: Wer seine Produkte im Klassenzimmer platziert, dem gehört die Zukunft. (Spiegel 20.01.2012)

(284) Alle vier Monate befragt er 5000 Konsumenten nach ihren Vorlieben bei Marken und Medien. *Das Ergebnis*: Man liebt und liest nur, was man mag. Und am liebsten mag man sich selbst. (Die Zeit 29.01.1998)

(288) Ich muß etwas essen, denkt er, etwas trinken. Essen und Trinken hält Leib und Seele zusammen. Dieses verfluchte ewige Rauchen! Er beginnt an seiner Tasche zu nesteln, aber während er angestrengt in das Dunkel zu seinen Füßen starrt, um die Schnalle zu finden, und dann in der Tasche zu kramen beginnt, wo Butterbrote und Wäsche, Tabak, Zigaretten und eine Flasche Schnaps beieinanderliegen, fühlt er eine bleierne, unerbittliche Müdigkeit, die seine Adern einfach zustopft ... er schläft ein ... die offene Tasche zwischen seinen Händen, ein Bein links neben einem Gesicht, das er nie gesehen hat, ein Bein rechts über einem Gepäckstück, und die müden, nun auch schon schmutzigen Hände an seiner Tasche, schläft er ein, den Kopf auf der Brust ... (Böll, 1972, p. 138)

(289) Bald. Vielleicht zwei Monate. Er versucht, es sich zeitlich vorzustellen, und will feststellen, ob die Wand vor den nächsten zwei Monaten steht, diese Wand, die er nicht mehr überschreiten wird. Zwei Monate, das ist Ende November. Aber es gelingt ihm nicht, es zeitlich zu fassen. Zwei Monate, das ist eine Vorstellung, die keine Kraft hat. Er könnte ebensogut sagen: drei Monate oder vier Monate oder sechs, diese Vorstellung erweckt kein Echo. Er denkt: Januar. Aber da ist nirgendwo die Wand. Eine seltsame, unruhige Hoffnung wird wach! Mai, denkt er mit einem plötzlichen Sprung. Nichts. Die Wand schweigt. Nirgendwo ist die Wand. Es ist nichts. Dieses Bald ... dieses Bald ist nur ein schrecklicher Spuk ... er denkt: November! Nichts! Eine wilde, schreckliche Freude wird lebendig. Januar! Schon der nächste Januar, anderthalb Jahre! Anderthalb Jahre Leben! Nichts! Keine Wand! (Böll, 1972, p. 11)

(292) »Weißt du«, sagt sie und blickt ihn sehr ernst an, »das ist furchtbar, daß alles so sinnlos ist. Überall werden nur unschuldige ermordet. Überall. Auch von uns. Irgendwie hab ich das immer gewußt ...«, sie wendet den Blick von ihm ab, »weißt du, aber das ist erschreckend, daß ich es erst richtig begriffen habe, seitdem ich hier ins Zimmer trat und dich sah. *Deinen Rücken, deinen Nacken, da in der goldenen Sonne.*« Sie deutet zum Fenster, wo die beiden Sessel stehen. (Böll, 1972, p. 250)

(293) Erst war es sicher, aber weit; sicher, aber unklar, und immer, immer mehr hat es sich eingeengt, es ist schon auf ein paar Kilometer der Landstraße eingeengt und schon auf zwei Tage nahegerückt, und jede Umdrehung der Räder des Zuges bringt mich dorthin. Jede Umdrehung der Räder reißt ein Stück von meinem Leben, einem unglücklichen Leben. Diese Räder zerschleifen mein Leben, zerfasern mein Leben mit ihrem blödsinnigen Takt, sie fahren über Polens Erde genauso stumpfsinnig, wie sie am Rhein entlangefahren sind, und es sind

dieselben Räder. Vielleicht hat Paul auf dieses Rad gesehen, das unter der Tür ist, dieses ölbeschmierte, schmutzüberkrustete Zugrad, das von Paris kommt, vielleicht gar von Le Havre. Von Paris, Gare Montparnasse ... da sitzen sie bald auf Korbstühlen unter Sonnendächern und trinken Wein im Herbstwind, sie schlucken diesen süßen Staub von Paris und schlürfen Absinth oder Pernod, und mit lässiger Eleganz schnippen sie ihre Zigarettenstummel in die Gosse, die unter diesem sanften Himmel fließt, der immer spöttisch ist. In Paris sind nur fünf Millionen und viele Straßen, viele Gassen und viele, viele Häuser, und aus keinem der Fenster blicken die Augen heraus; auch fünf Millionen sind zuviel ... Der Unrasierte beginnt plötzlich sehr hastig zu sprechen. Es ist heller geworden, und die ersten Schläfer beginnen sich zu regen, im Schlaf zu wälzen, und es scheint, als müsse er sprechen, bevor sie ganz erwacht sind. Er möchte in die Nacht hinein sprechen, in ein Ohr in der Nacht, das ihm zuhört ... (Böll, 1972, p. 255)

(294) Tief greife der Fiskalvertrag in das Budgetrecht der deutschen Parlamente ein: *des Bundestages und der Landtage*. (Frankfurter Allgemeine Zeitung 30.03.2012)

(298) Es wäre wahnsinnig schwer, mit den andern allein zu sein, die jetzt wieder den Flur füllen, diesen Schwätzern, die von nichts reden können als von Urlaub und Heldentum, von Beförderungen und Orden, von Fressen und von Tabak und von Weibern, Weibern, Weibern, die ihnen allen zu Füßen gelegen haben ... Kein Mädchen wird mir nachweinen, denkt er, das ist seltsam. Das ist traurig. Wenn irgendwo eine an mich denken würde! Auch wenn sie unglücklich wäre. Gott ist mit den Unglücklichen. Das Unglück ist das Leben, der Schmerz ist das Leben. (Böll, 1972, p. 76)

(299) Zwei Wochen nachdem er von einem Veltier Pferdekuscher mit erfrorenen Zehen in einer Schneehöhle im Stazerwald gefunden worden war, lag Konrad Lang in einem Spitalhemd auf einer mit Kunststoff bezogenen Liege und fror.

Eine Assistentin legte eine Decke über ihn und schob die Liege in die kreisrunde Öffnung des Computertomographen. Der Zylinder begann sich zu drehen. *Langsam, schneller, immer schneller*. Konrad Lang lag wieder in einer blauen Höhle. Alles um ihn herum versank. Ganz weit weg sagte eine Stimme: »Herr Lang?«

Und noch einmal: »Herr Lang?«

Ein Herr Lang wurde gesucht.

Eine Hand legte sich lecht auf seine Stirn. Er schlug sie weg und setzte sich auf. Als er von der Liege klettern wollte, merkte er, daß seine Füße verbunden waren. (Suter, 2000, p. 117)

(300) [DT] Früh am Morgen hört er viel Stimmen in Nebenzimmer. Er stieg aus dem Bett und sah nach, was los war. Es waren viele Leute da, auch seine und Konis Mama. Papa Direktor lag ganz still im Bett.

Dann sah ihn Konis Mama und brachte ihn weg. »Was hat Papa Direktor?« fragte er.

»Er ist tot«, antwortete sie.

Draußen fiel der Schnee. Immer höher und höher. Bis übers Dach und die Bäume.

Tomi schloß die Augen. Hier würde sie ihn nicht finden.

Doch als er auf wachte, tat ihm der Arm weh, und als er hinschaute, war der Arm angebunden, und eine Nadel steckte darin. Sie hatte ihn also doch gefunden. (Suter, 2000, p. 284)

(301) Und frißt sich satt und schläft sich aus, und am nächsten Tag auf der Straße denkt er: die möchte ich haben, und die möchte ich haben, aber geht an keine ran. Und die im Schaufenster, son draller Proppen, der könnte uns passen, aber ich geh an keine ran. Und hockt wieder in der Kneipe und sieht keiner ins Gesicht und frißt sich wieder satt und säuft. Jetzt werde ich die ganzen Tage nichts tun als fressen und saufen und schlafen, und das Leben ist aus für mich. Aus, aus.

Sieg auf der ganzen Linie!
Franz Biberkopf kauft ein Kalbsfilet

Und wie Mittwoch ist, der dritte Tag, zieht er sich den Rock an. Wer schuld an allem ist? Immer Ida. Wer sonst. Dem Biest hab ich die Poppen zerschlagen damals, darum hab ich ins Loch gemußt.

(302) Menschen, weil ich es weitererzählt habe, verstehst du?« Sie blickt ihn wie irr an. »Verstehst du? Oder du, du sagst irgendeinem auf dem Bahnhof: Fahr mit dem Zug, Kumpel, fahr mit dem statt mit dem – und gerade der Zug wird überfallen und dein Kumpel stirbt, weil du ihm gesagt hast: Fahr mit dem Zug. Deshalb war es so schön, sich ihnen einfach zu schenken, einfach hinzugeben, nichts tun als sich hingeben. Ich habe sie nichts gefragt für unser Mosaik und nichts gesagt, ich hab sie lieben müssen. Und es ist schrecklich, daß sie nachher immer traurig sind...«

»Mosaik«, fragt Andreas heiser, »was ist das?«

»Die ganze Spionage ist ein Mosaik. Es wird alles zusammengetragen und numeriert, jedes kleinste Fetzen, das wir erwischen, bis das Bild vollständig ist ... langsam wird das ausgefüllt ... und viele dieser Mosaik geben das ganze Bild ... von euch ... von eurem Krieg ... eurer Armee...«

»Weißt du«, sagt sie und blickt ihn sehr ernst an, »das ist furchtbar, daß alles so sinnlos ist. Überall werden nur Unschuldige ermordet. Überall. Auch von uns. Irgendwie hab ich das immer gewußt ...«, sie wendet den Blick von ihm ab, »weißt du, aber das ist erschreckend, daß ich es erst richtig begriffen habe, seitdem ich hier ins Zimmer trat und dich sah. Deinen Rücken, deinen Nacken, da in der goldenen Sonne.« Sie deutet zum Fenster, wo die beiden Sessel stehen. (Böll, 1972, p. 250)

(303) In Zeiten der Krise ziehen sich die Menschen in ihre eigenen vier Wände zurück - und davon profitieren meistens Süßwarenfabrikanten und Möbelhäuser. So auch Ikea. (Spiegel 20.01.2012)

(304) Schon von weitem sah Rosemarie Haug, daß (...) Auf allen Plattformen der Feuerterre, die an der Westfassade des sechsstöckigen Gebäudes hinunter zum Erdgeschoß führte, standen Pfleger und Schwestern und Feuerwehrleute und Polizisten. Außer auf der dritten. Dort saß ein einsamer Mann auf dem Geländer.

Vor dem Haus standen Polizeifahrzeuge, Krankenwagen und Feuerwehrautos. Als sie näher kam, erkannte sie am Fuß der Feuerterre ein drei Meter hohes, luftgefülltes Sprungkissen. Als sie die Wagen geparkt hatte, wußte sie plötzlich, wer der einsame Mann war. Sie rannte los. (Suter, 2000, p. 159)

(305) Das ist alles in Lemberg, was ich hier tue, denkt er, in einem k. u. k.-Haus, in einem alten, halbzerfallenen k. u. k.- Haus, in einem großen Saal in diesem Haus, wo sie Feste gefeiert haben, große, schöne Feste mit Walzertänzen, noch vor – er rechnet leise nach – noch vor mindestens achtundzwanzig Jahren, nein, neunundzwanzig Jahren, vor neunundzwanzig Jahren war noch kein Krieg. Vor neunundzwanzig Jahren, da war hier noch Österreich ... dann war hier Polen ... dann war Rußland ... und jetzt, jetzt ist alles Großdeutschland. Da haben sie Feste gefeiert damals ... Walzer getanzt, wunderbare Walzer, und haben sich zugelächelt, getanzt ... und draußen, in dem großen Garten, der bestimmt hinter dem Haus ist, in diesem großen Garten haben sie sich geküßt, die Leutnants mit den Mädchen ... und vielleicht auch die Majore mit den Frauen, und der Hausherr, der war sicher Oberst oder General, und er hat getan, als sähe er nichts ... vielleicht war er auch k. u. k.-Oberregierungskommissär oder sowas ... ja ... »Trink doch, Kumpel!« Ja, er trinkt gerne noch was ... die Zeit verrinnt, denkt er, ich möchte wissen, wie spät es ist. Es war elf, Viertel nach elf, als wir den Bahnhof verließen, es ist jetzt sicher zwei oder drei ... noch zwölf Stunden, nein, noch mehr. Der Zug fährt ja erst um fünf, und dann noch bis ... bald. Das Bald ist jetzt wieder so verschwommen. (...)

(306) Er blickt noch einmal durch die Scheibe zurück und sieht, wie der Unrasierte die Flasche an den Hals setzt; er sieht auch, wie der Blonde abwinkt, als der Unrasierte ihm anbietet. Dann blickt er wieder hinaus, aber er sieht nichts ... er sieht nur fern irgendwo diesen polnischen Horizont hinter einer endlosen Fläche, diesen berausenden, weiten Horizont, den er sehen wird, wenn die Stunde da ist ... Es ist gut, denkt er, daß ich nicht allein bin. Kein Mensch könnte das allein ertragen, und er ist jetzt froh, daß er die Aufforderung zum Kartenspiel angenommen und diese beiden kennengelernt hat. Den Unrasierten hat er gleich gern gehabt, und der Blonde, der Blonde scheint nicht so dekadent zu sein, wie er aussieht. Oder er ist wirklich so dekadent, aber er ist ein Mensch. Es ist nicht gut, daß der Mensch allein sei. Es wäre wahnsinnig schwer, mit den andern allein zu sein, die jetzt wieder den Flur füllen, diesen Schwätzern, die von nichts reden können als von Urlaub und Heldentum, von Beförderungen und Orden, von Fressen und von Tabak und von Weibern, Weibern, Weibern, die ihnen allen zu Füßen gelegen haben ... Kein Mädchen wird mir nachweinen, denkt er, das ist seltsam. (...) (Böll, 1972, p. 34-35)

17.3 Corpus en d'autres langues

- (35) [FR] Les enfants arrivés en retard.
- (72) [ARA] Al-baytu kabirun.
- (73) [HEB] Hab-bayit gadol. (Ehlich, 2005)
- (74) [ARA] Baytun kabirun.
- (75) [HEB] Bet gadol. (Ehlich, 2005)
- (77) [CHA] Memmi-s *d* selṭan.
- (78) [RIF] Taddart-a *d* tameqqrant.
- (80) [FR] Un (café) noir !
- (88) [TAMA] Musa, amyar n Ahaggar. (Chaker 1995, p.13)
- (90) [CHL] Argaz-ad iga aderyal. (Chaker1995, p. 15)
- (100) [FR] L'homme dort.
- (101) [FR] L'homme est dormant. (*Cf.* Le Goffic (1993, p. 13))
- (102) [FR] Excellent, ce café ! (Lefevre, 1999, p. 17)
- (103) [FR] Excellent !
- (104) [FR] Il était le plus heureux des pères, le plus fortuné des hommes. Erreur ! Une ambition sourde le rongait. (Flaubert, Madame Bovary)
- (105) [FR] A droite, une table.
- (106) [FR] Ce café est délicieux. (Lefevre, 1999, p. 32)
- (107) [FR] Délicieux, ce café. (Lefevre, 1999, p. 32)
- (108) [FR] Voyons, assez d'enfantillages. (Maupassant, Bel-Ami, p. 260)
- (109) [FR] Pas question de prévenir les flics, bien sûr. (Pennac, La fée carabine, p. 259)
- (110) [FR] - Viendras-tu ? – Certes pas.
- (111) [FR] Il chantait les hirondelles, de M. de Bélanger ... Oh ! Cette voix de gorge, pleine de fausses larmes, le sentimentalisme bête de l'ouvrier ! (Daudet, Contes du lundi, p. 186)
- (112) [FR] (...) Une exception cependant : la folie. (Bernanos, Journal d'un Curé de Campagne, p. 109)
- (113) [FR] Hein ! Elle ! ... Elle ! Ma femme, ah ! non ! ah ! (...) (Feydeau, La Dame de chez Maxime, p. 763)
- (128) [FR] Ravissante, cette jeune fille ! (Lefevre, 1999, p. 38)
- (129) [FR] Merveilleux, ces roses ! (Lefevre & Behr, 2011)
- (132) [FR] Charmante, cette jeune fille !
- (133) [FR] Cette fille charmante.
- (134) [FR] Cette fille, charmante !
- (139) [FR] Ça, rien à faire. (Queneau, Zazie dans le métro, p. 169)
- (140) [FR] En tout cas, moi, rien à faire pour que je bouffe cette saloperie. (Queneau, 2002, p. 649)
- (141) [FR] Pas folle la guêpe ! (Lefevre & Behr, 2011)
- (171) [CHL] Argaz n iṭṭu d gmas n Mussa. (Taïfi, 2002, p. 406)
- (198) [FR] La nuit, c'est dodo.
- (254) [AR] eindi qalamun.

Résumé en français

Cette étude compare le fonctionnement de l'énoncé averbal (EAV) en kabyle et en allemand, en prenant comme cadre théorique la triade sémantico-logique établie par Zemb (1978), i. e. le thème (ce dont on parle), le rhème (ce qu'on en dit) et le phème (lieu d'articulation de la modalisation et de la négation) appliquée par Behr et Quintin (1996) et Behr (2013) à la catégorisation des EAV de l'allemand. Nous postulons que chaque langue dispose de moyens morphosyntaxiques, contextuelles et situationnelles contribuant à la réalisation d'EAV et que ces moyens sont plus étendus en kabyle. Nous supposons qu'il existe des structures sémantico-logiques uniques qui pourraient s'exprimer à travers des structures morphosyntaxiques variées. Nous supposons enfin que les EAV réalisent toutes les modalités, disposent de moyens morphologiques et/ ou contextuels permettant de les localiser dans le cadre temporel. Parmi les résultats, nous avons constaté que les EAV sont plus fréquents en kabyle grâce aux structures prédicatives grammaticalisées, sauf l'EAV représentant une continuité syntaxique avec le segment de gauche dont la fréquence en allemand est due au *scrambling*. Au niveau syntaxique, la pré-/postposition du thème par rapport au rhème obéit à des contraintes liées à la langue, i. e. l'état du nom en kabyle et la définitude du GN en allemand ; des contraintes propres à l'EAV se manifestent dans la prédilection pour l'ordre rhème-thème en allemand. Les EAV expriment toutes les modalités, ils sont situés dans le temps par les circonstants, certains démonstratifs ou le contexte, et les nominalisations en tant que rhème existentiel expriment l'aspectualité télique et atélique.

Mots-clé en français : énoncé averbal, kabyle, allemand, linguistique contrastive, structure sémantico-logique, structure morphosyntaxique, structure intonative, prédication averbale

Titre en anglais: Non-verbal utterance in German and Kabyle (Berber)

Abstract

The study compares the functioning of non-verbal utterances in German and Kabyle (Berber) using the Zemb's (1978) semantico-logical triad as a theoretical framework, i.e. the theme (what is being talked about), the rheme (what is said about the theme) and the phème (place of articulation of modalisation and negation), applied by Behr and Quintin (1996) and Behr (2013) to categorisation of German non-verbal utterances.

We posit that each language has morphosyntactic, contextual and situational means allowing the construction of non-verbal utterances and that these means are more extensive in Kabyle.

We also hypothesise that there are unique semantico-logical structures which could be expressed through varied morphosyntactical structures. Finally, we presume that non-verbal utterances express all the modalities; they have morphological and/ or contextual possibilities which locate them within the temporal framework. We have observed, among other results, that the frequency of non-verbal utterances is higher in Kabyle due to grammaticalized predicative structures, except for those depending syntactically on a main sentence, which could be explained by the scrambling-process. At the syntactic level, the pre-/postposition of the rheme in relation to the theme is subject to language specific constraints, i.e. changes in the noun state in Kabyle, the determination and definiteness in German; constraints concerning non-verbal utterances appear in the preference of the *rheme-theme* order in German. Non-verbal utterances express all modalities; they are located in time by circumstances, by some demonstratives or by the context, and nominalisations as existential rheme express telic and atelic aspectuality.

Keywords: non-verbal utterance, Kabyle, German, contrastive linguistics, structure, semantico-logical structure, morphosyntactical structure, intonative structure, non-verbal predication